00055405

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

SPECIES GÉNÉRAL

DES

LÉPIDOPTÈRES,

PAR LE Dr BOISDUVAL,

Membre de la Légion-d'Honneur, de l'Académie Impériale et Royale de Florence, de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, du Lycée de New-York, de la Société Entomologique de Londres, de la Société Entomologique de France, et de plusieurs autres Sociétés d'Histoire Naturelle ou Médicales.

TOME PREMIER.

55405

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES.

PARIS.

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1836.

00055405

PRÉFACE.

Cet ouvrage, dans lequel je me propose de classer et décrire toutes les espèces de Lépidoptères connus jusqu'à ce jour, est la réalisation d'un projet que j'ai formé il y a bientôt quinze ans, et dont l'exécution n'a souffert aucune interruption depuis cette époque. Dans cet intervalle, je n'ai cessé de rassembler le plus qu'il m'a été possible de ces insectes, d'étudier les auteurs qui en ont traité, de débrouiller et vérifier leur synonymie, enfin de cultiver des relations suivies avec presque tous les entomologistes et les amateurs les plus distingués, afin de m'éclairer par leurs communications. Je n'avais néanmoins fixé aucune époque précise pour l'apparition de ce *species*, lorsque la publication des suites à Buffon, dont il doit faire partie, m'a décidé à ne pas la différer davantage.

Tout en livrant ainsi mon travail à la publicité, je suis loin de croire que j'aie atteint complétement le but, et surmonté toutes les difficultés de mon sujet. Latreille a dit quelque part, qu'une bonne classification des Lépidoptères était la pierre de touche des entomologistes; et déjà, avant lui, Fabricius y avait en quelque sorte renoncé, laissant ce soin à la postérité. En effet, aucun ordre ne se prête moins aux divisions de nos méthodes. On y distingue sans peine un grand nombre de groupes caractérisés par une ressemblance dans le port, le dessin et les couleurs, le *facies*, en un mot; mais, lorsqu'on veut limiter ces groupes d'une manière rigoureuse,

on ne trouve très-souvent pour le faire que des caractères d'une faible importance, presque toujours minutieux, et d'une application difficile dans la pratique. Les organes qui, dans les autres ordres, jouent le premier rôle dans l'établissement des coupes, sont dans celui-ci d'un faible secours. Les palpes, si utiles pour le classement des Coléoptères, sont ici presque constamment peu développés, et la grandeur relative, ainsi que les formes de leurs articles, varient très-peu. La trompe ne peut guère servir comme caractère, que par son absence ou sa présence. En prenant pour base les pattes, le nombre de leurs articles, les épines dont elles sont armées, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, on arrive aux rapprochements les moins justifiables. Enfin les antennes, tout en offrant un peu plus de ressource, sont loin d'éprouver ces modifications nombreuses et profondes qu'elles subissent dans la plupart des autres ordres.

Cette uniformité d'organisation s'explique sans peine par celle qui existe dans la manière de vivre de ces animaux destinés à se nourrir presque exclusivement, sous leur dernière forme, du nectar des fleurs ou de quelques sucs végétaux à l'état fluide. Leurs organes extérieurs de nutrition n'avaient pas besoin d'être aussi variés dans leur forme et leur puissance d'action, que chez ces insectes qui vivent de tous les corps organiques, depuis le tissu ligneux le plus dur jusqu'à la matière animale demi-fluide.

Il a donc fallu, pour classer les Lépidoptères, se rejeter sur la forme qu'ils affectent dans leurs premiers états, et c'est le seul ordre dans lequel on ait pris à cet égard la larve et la nymphe en considéra-

tion. En cela les entomologistes ont devancé les autres zoologistes, qui n'ont senti que plus tard, qu'un animal ne pouvait prendre une place rationnelle et définitive dans les cadres méthodiques, qu'autant qu'on avait tenu compte de toutes les particularités qu'il présente dans le cours de son développement organique. Cette manière de procéder est trop universellement adoptée pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter ici. D'ailleurs je reviens, dans mon introduction, sur la principale objection qu'on y ait faite, à savoir, l'impropriété qu'il y a à prendre ses caractères sur un objet autre que celui qu'il s'agit de classer. Cette objection n'en est véritablement pas une, puisque l'on ne peut pas dire que la chenille soit un animal autre que le Papillon qui en sortira plus tard; C'est une individualité, toujours la même, sous des formes différentes. Mais on peut remarquer que les chenilles varient peut-être encore moins que les insectes parfaits dans les organes énumérés plus haut, et que les caractères qu'elles fournissent ne sont pris que dans des circonstances accessoires, *telles* que la villosité, ou son absence, la couleur, la présence de certains appendices, etc. De sorte que les caractères que l'on en tire sont encore d'un ordre inférieur à ceux tirés des insectes parfaits. Aussi est-on forcé fréquemment de recourir tantôt à la larve, tantôt à l'insecte parfait, pour établir des coupes, et de sacrifier l'un à l'autre, sans raison véritablement satisfaisante pour l'esprit. Ainsi ne considérez que les chenilles des genres *Sesia*, *Cossus*, *Zeuzera*, *Nonagria*, etc., qui toutes vivent dans l'intérieur des tiges et se ressemblent presque complétement, et vous serez forcé de réunir tous ces groupes en un seul. Ne tenez

compte au contraire que de l'insecte parfait dans les genres *Melitæa* et *Nemeobius*, *Aglia* et *Saturnia*, etc., et vous serez forcé d'opérer une réunion analogue.

Les caractères tirés de la chrysalide sont plus généraux et un peu plus stables que les précédents, et, après y avoir bien réfléchi, c'est sur eux que j'ai basé la division des Lépidoptères Rhopalocères en trois grandes sections. La nudité ou l'enveloppement de la chrysalide dans une coque soyeuse, son mode de suspension lorsqu'elle est nue, sont les traits caractéristiques de trois grands types principaux, traits qui ont laissé une empreinte profonde dans le *facies* des insectes parfaits. On peut ensuite employer avec avantage les formes de la chrysalide comme caractères génériques. On a ainsi en définitif trois séries de caractères, qui tantôt concordent entre eux, et dont tantôt l'un l'emporte sur les autres.

Entouré de toutes ces difficultés, je dois m'attendre à ce que mes coupes génériques ne paraissent pas toujours assez solidement établies. Je suis loin d'en être toujours satisfait moi-même, je ne les donne pas comme quelque chose de définitif, mais comme un essai que d'autres plus habiles perfectionneront par la suite. Il m'a surtout été très-difficile de trouver des caractères brefs et précis pour les tableaux synoptiques qui sont en tête de chaque tribu. J'ai presque toujours été forcé de recourir à des circonstances de peu de valeur dans une méthode naturelle, telles que le dessin et le plus ou moins de consistance des ailes. Je préviens donc que ces tableaux sont entièrement artificiels, et qu'il ne faut tenir compte que des caractères placés en tête de chaque genre.

Donnant dans l'introduction un exposé des principaux systèmes proposés pour les Lépidoptères par les auteurs systématiques, il est inutile d'en parler ici; mais je crois devoir donner quelques détails sur la marche que j'ai suivie.

Quoique mes genres soient assez nombreux, il en est beaucoup qui contiennent un très-grand nombre d'espèces, et qu'on eût peut-être désiré de voir subdiviser; tel est entre autres le genre *Papilio*, dont je décris deux cent vingt-quatre espèces. On a cherché dans ces derniers temps à le partager en sous-genres. M. Swainson, particulièrement, en a proposé plusieurs basés sur la forme des ailes et autres considérations analogues. Il suffit de dire que cet auteur comprend, dans un même sous-genre, les *Papilio Thoas*, *Agavus*, *Paris* et *Androgeus*, qui sont chacun le type d'un groupe très-distinct pour juger des rapprochements bizarres auxquels on arriverait par une pareille méthode. Outre que je n'admets point de sous-genres, je ne crois pas qu'il faille à toute force, et pour l'unique plaisir de diviser et de subdiviser, séparer ce que la nature a réuni de la manière la plus évidente. Aussi, jamais le nombre des espèces renfermées dans une des anciennes coupes des auteurs n'a été pour moi une raison de chercher à la fractionner; ce qu'on fait souvent, sous prétexte de faciliter l'étude, et ce qui, en réalité, ne sert qu'à la rendre plus pénible. Je me suis contenté de rapprocher les espèces qui ont entre elles le plus d'affinité, et je numérote simplement ces groupes sans leur donner de caractères. Ceux-ci eussent été quelquefois très-longs à exposer. Ce que je dis du genre *Papilio* s'applique à tous les autres qui sont

dans le même cas, c'est-à-dire très-riches en espèces.

Un usage blâmable, imité de la botanique, s'est introduit depuis quelque temps parmi certains lépidoptérologistes, surtout en Angleterre; c'est celui de prendre le nom d'une espèce pour en faire un nom générique, et de donner un nom nouveau à l'espèce en question. M. Swainson, par exemple, a créé le sous-genre *Podalirius* aux dépens du *Papilio* du même nom, qui est si connu de tous les entomologistes, et dont la synonymie n'a jamais varié à aucune époque. Moi-même, dans mes premiers travaux, je me suis permis des changements de cette nature, dont Fabricius et Godart avaient malheureusement déjà donné l'exemple. Le mal ne serait pas grand si, à l'imitation de ces entomologistes, on se les permettait avec modération; mais cet abus a été poussé si loin par quelques auteurs qui créent des genres et des sous-genres par douzaines, que, si l'on ne s'y oppose pas en ce moment, un quart ou un tiers des Lépidoptères figurés par Cramer et décrits par Linné et Fabricius auront perdu leur nom avant peu d'années. J'ai donc fait justice de la plupart des genres que j'avais nommés autrefois d'après cette méthode vicieuse, et j'ai traité de même ceux que j'ai rencontrés dans les auteurs modernes. Je n'en ai respecté qu'un petit nombre, auquel un long usage a donné le droit de cité, et qui ne pourrait être changé sans inconvénient. Un nom spécifique est une chose sacrée; si l'on admet qu'il puisse être changé suivant le caprice de chacun, il faut renoncer à jamais de s'entendre en entomologie.

L'espace que j'avais à ma disposition m'a force

d'abréger la synonymie ; je cite avant tout l'entomologiste qui, le premier, a fait connaître l'espèce, puis les principaux auteurs, tels que Linné, Fabricius, Cramer, Drury, Stoll, Donovan, Smith-Abbot, Hubner, Ochsenheimer, Godart, etc., etc. ; mais je ne cite pas toujours toutes les figures, surtout quand elles ne sont que des copies, telles que les neuf dixièmes de celles d'Herbst et d'Esper, ou, lorsque, tout en étant originales, elles sont trop grossières, comme celles de Seba, de Petiver, Mouffet, etc. J'indique aussi avec soin si je décris l'espèce *ex visu*, et, dans ce cas, la collection à laquelle appartiennent les individus qui m'ont servi.

A mesure que les descriptions d'espèces se multiplient, la synonymie devient de plus en plus inextricable ; et, avec la meilleure volonté du monde, il est souvent impossible d'arriver à connaître quel est l'auteur qui le premier a nommé un insecte. Quoique cette connaissance ne forme à mon avis qu'une partie secondaire de la science, je n'ai rien négligé pour l'acquérir aussi complète que possible ; mais toutes les fois qu'il y avait doute, j'ai donné la préférence au nom le plus répandu dans les collections. Lorsqu'une espèce encore non décrite, comme il en existe un assez grand nombre, était connue des entomologistes sous un nom quelconque, je ne me suis jamais permis de changer ce dernier ; à plus forte raison, j'ai conservé celui sous lequel l'un de mes correspondants m'envoyait une espèce lorsqu'elle était nouvelle.

Mes descriptions ne sont pas précédées de phrases spécifiques latines, quoique j'eusse désiré me conformer à cet usage, qui, malheureusement, commence

à tomber en désuétude parmi quelques entomologistes; mais, forcé de me resserrer dans un cadre prescrit à l'avance, j'ai dû y renoncer. J'ai surveillé avec le plus grand soin l'exécution des planches qui accompagnent cet ouvrage, et j'ai fait figurer à peu de chose près une espèce de chaque genre, ainsi que la chenille et la chrysalide, quand elles m'étaient connues. Enfin je donne la structure anatomique des ailes pour le plus grand nombre des genres. M. Duponchel, dessinateur aussi habile qu'entomologiste distingué, a bien voulu, à ma prière, se charger d'une partie de ces dessins. Le lecteur doit être prévenu que ces planches forment trois séries numérotées A, B, C; la première consacrée aux chenilles et chrysalides, la seconde aux insectes parfaits, la troisième, enfin, à l'anatomie des ailes.

Réduit à mes seules forces, il m'eût été bien difficile d'exécuter cet ouvrage, et peut-être ne l'aurais-je pas entrepris. S'il est assez heureux pour obtenir les suffrages des entomologistes, il le devra en grande partie aux personnes qui ont bien voulu m'aider par leurs communications, et en mettant à ma disposition, soit leur bibliothèque, soit leur collection. Je saisis avec empressement cette occasion de leur témoigner ma reconnaissance.

Si ma collection est à peu près complète en espèces européennes, et l'une des mieux nommées, je le dois surtout à M. Treitschke de Vienne, le célèbre continuateur d'Ochsenheimer; M. le baron Wimmer, à Prague; M. Passerini, de Florence; MM. Schönherr et Fries, qui m'ont envoyé les espèces polaires; M. Anderegg, qui m'a communiqué toutes ses découvertes dans le Valais et la Haute-Italie; M. Escher

Zollikoffer, de Zurich ; M. le docteur Rambur, qui a partagé avec moi ses riches récoltes en Corse et en Andalousie; M. Alexandre Lefebvre, secrétaire de la Société entomologique de France, dont les voyages entomologiques en Sicile, en Égypte, et dans l'Asie mineure, ont beaucoup enrichi la science ; M. Daube, à Montpellier, entomologiste infatigable dans ses observations sur les chenilles ; MM. Donzel et Chardiny, de Lyon; M. le comte de Saporta, à Aix, à qui la science doit une foule d'espèces nouvelles; enfin, je ne dois pas passer sous silence M. de Graslin, mon collaborateur pour les chenilles d'Europe avec le docteur Rambur, qu'il a accompagné récemment en Espagne, ni M. Rippert de Beaugency, qui, à diverses reprises, a fait de nombreuses récoltes dans les Alpes et les Pyrénées.

Pour les espèces exotiques, je n'ai pas été moins heureux. M. Audouin, professeur d'entomologie au Muséum, a bien voulu mettre à ma disposition les collections de cet établissement, ce qui m'a permis de vérifier une partie des descriptions de Godart, sur les mêmes individus qui lui ont servi pour l'article Papillon de l'Encyclopédie méthodique.

M. le comte Dejean, possesseur de l'ancienne collection de M. Latreille, m'a permis d'en faire usage avec sa libéralité ordinaire. Cette collection assez nombreuse est très-précieuse, en ce qu'elle renferme toutes les espèces rapportées par MM. de Humboldt et Bonpland, et une suite considérable d'*Hespéries* que M. Latreille avait rassemblées pour la rédaction de l'article Hespérie, dont il est l'auteur dans l'Encyclopédie méthodique.

M. Klug, directeur du Musée de Berlin, m'a

communiqué une grande partie des rares Lépidoptères du Sennaar, de l'Arabie et de l'Asie mineure, qu'il a décrites dans ses *Symbolæ physicæ*, et m'a procuré beaucoup d'autres espèces nouvelles de différentes parties du globe.

Je dois à la générosité de M. Westermann, de Copenhague, une belle suite d'espèces de la côte de Guinée, contrée dont on ne reçoit presque rien en France, et qui a fourni beaucoup aux anciens auteurs. Ces espèces, réunies à celles qui arrivent assez fréquemment à Paris du Sénégal et du Cap, m'ont donné une notion étendue des Lépidoptères de la côte occidentale d'Afrique.

Tout ce que je décris de Madagascar, ce pays si riche et si peu connu, est dû à MM. Sganzin, officier d'artillerie, et Goudot, voyageur en ce moment pour le Muséum.

Pour les espèces de l'Inde, des îles de la Sonde, des Moluques, de la Nouvelle-Hollande et de la Polynésie, j'ai eu à ma disposition les récoltes faites par les naturalistes des grandes expéditions envoyées par le gouvernement dans ces régions éloignées, depuis celle de d'Entrecasteaux jusqu'à celle de l'Astrolabe. M. Payen, de Bruxelles, a bien voulu m'adresser, au fur et à mesure que j'en avais besoin pour mon travail, le résultat de ses chasses dans les Moluques et les îles de la Sonde, où il a découvert beaucoup d'espèces nouvelles, la plupart magnifiques. Enfin, M. de Haan, conservateur du Musée de Leyde, m'en a communiqué un grand nombre des mêmes régions.

De riches collections nous arrivent fréquemment de l'Amérique du Sud, et surtout du Brésil. Il n'est

actuellement aucun point de ce vaste continent dont je ne connaisse un plus ou moins grand nombre d'espèces. Je me contenterai de citer les riches collections rapportées par M. Lacordaire, de la Guyane, dont les espèces étaient devenues très-rares en France; celle faite par M. d'Orbigny, depuis le Chili jusqu'aux frontières les plus reculées de Bolivia; enfin, celle faite au Mexique par madame veuve Sallé et ses fils.

M. John Leconte, de New-York, mon ami et mon collaborateur pour l'Iconographie des Lépidoptères de l'Amérique septentrionale, m'a envoyé une immense quantité d'espèces de cette vaste région, avec les dessins des chenilles, exécutés tant par lui que par M. Abbot; excepté deux ou trois espèces, il n'en est pas une de celles de l'Amérique du Nord, décrites dans les auteurs, que je ne possède, sans compter beaucoup d'autres nouvelles, surtout parmi les Hétérocères.

MM. von Vinthem et Drege, de Hambourg; M. Sommer, d'Altona; M. George-Robert Gray, de Londres, m'ont fait connaître chacun une quantité plus ou moins nombreuse d'espèces rares. M. Westwood, entomologiste distingué de Londres, a eu l'obligeance de m'envoyer de précieux renseignements sur différentes espèces décrites dans quelques auteurs anglais.

En France, MM. Théodore Roger et Auguste, de Bordeaux; MM. Marchand et de Villiers, à Chartres; M. le président de Luxer, à Nancy, M. Morisse, au Havre m'ont envoyé en communication, avec une obligeance parfaite, toutes les espèces intéressantes de leurs cabinets. L'ancienne collection

de M. Franck qui a servi à Hubner pour son grand ouvrage iconographique, et qui appartient maintenant au Muséum de Strasbourg, m'a été envoyée de même par M. Silbermann, l'un des directeurs de cet établissement.

A Paris, j'ai eu à ma disposition celles de MM. le colonel Feisthamel, Viard, Dupont, Buquet et Lacordaire; cette dernière, qui ne consiste qu'en Lépidoptères diurnes, est peut-être l'une des plus riches et des mieux conservées qui existent; on en jugera facilement par le grand nombre d'espèces rares que je cite comme en faisant partie.

Enfin, ma propre collection renferme un très-grand nombre d'espèces de tous les pays, et est à peu près complète pour les Européens, ainsi que je l'ai dit plus haut.

En publiant ce *species* j'aurai atteint mon but, si je parviens à réveiller, pour les Lépidoptères exotiques, le goût des entomologistes qui aujourd'hui semble se porter presque uniquement sur ceux d'Europe.

Paris, avril 1836.

Dr BOISDUVAL,
15, rue de la Vieille-Estrapade.

Explication de quelques signes et abréviations.

* : Ce signe indique que l'espèce se trouve en Europe.
♂ : Mâle.
♀ : Femelle.
Coll. : Collection.
M. N. : Muséum National d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes.
Voy. : Voyage, ou Voyez.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES LÉPIDOPTÈRES.

INTRODUCTION.

LÉPIDOPTÈRES.

LEPIDOPTERA, Linné, Latreille, etc. — *GLOSSATA*, Fabricius.

Les naturalistes désignent par le nom de *Lépidoptères* (1) tous les insectes appelés vulgairement *Papillons*, et qui présentent les caractères suivans :

Quatre ailes recouvertes, sur les deux surfaces, de petites écailles colorées semblables à une poussière farineuse ou furfuracée. Une trompe plus ou moins longue, roulée en spirale, nommée *spiritrompe*, située entre deux palpes cylindriques ou coniques, plus ou moins relevés, composés de trois articles, et insérés sur une lèvre fixe. Deux antennes de forme variable et toujours composées d'un grand

(1) λεπὶς λεπιδος, écailles, et πτερὰ, ailes, d'où l'on a formé le mot *Lépidoptères*, qui signifie ailes écailleuses.

nombre d'articles. Une pièce assez développée, appelée *ptérygode* ou *épaulette*, située à la base des ailes supérieures en dessus. Un abdomen dépourvu de tarière ou d'aiguillon. Jamais que deux sortes d'individus, des mâles et des femelles.

Tous ces insectes, sans exception, proviennent de larves appelées *chenilles*, qui se distinguent des autres larves en ce qu'elles n'ont jamais moins de dix ni plus de seize pattes. Ces chenilles, arrivées au terme de leur croissance, se changent en *chrysalides*, desquelles, après un temps plus ou moins long, sortent des insectes parfaits, en tout semblables à ceux qui leur ont donné naissance.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur ces insectes, et entrer dans quelques détails sur leur organisation extérieure, sous chacun de leurs trois états.

État parfait.

Comme dans tous les autres insectes, le corps des Lépidoptères se compose de la tête, du thorax et de l'abdomen. La seconde de ces parties porte toujours, sauf de très-rares exceptions, quatre ailes et six pattes : jouant, sous ce rapport, un rôle très-important dans l'organisation, nous l'examinerons la première.

Le THORAX ou corselet est formé de trois segmens intimement unis, dont l'antérieur très-court, et en forme de collier, est le *prothorax ;* les deux autres, ou le *mésothorax* et le *métathorax*, sont toujours soudés ensemble, et paraissent ne former qu'un tout unique. Le dernier se termine en dessus par une

petite pièce triangulaire dont le sommet regarde la tête, et qui est l'*écusson*. La partie supérieure du thorax s'appelle le *dos*, et l'inférieure la *poitrine*. Le premier est presque toujours recouvert par les ptérygodes, qui, selon qu'elles sont plus ou moins développées, altèrent plus ou moins la forme du thorax.

Cette forme, quoique variant beaucoup selon les races, est en général ovale. Sous le rapport de la grosseur, on observe dans le thorax des différences analogues. Il est toujours très-gros et assez long dans les genres *Charaxes*, *Prepona*, *Sphinx*; assez grêle et plus allongé dans les Erycinides, les Héliconides, les Satyrides, les Géomètres, etc. Dans les *Cucullia*, chez qui les ptérygodes sont très-prononcées, il paraît former à sa partie antérieure une espèce de capuchon (*cucullum*) qui s'avance au-dessus de la tête. Dans les *Xylina*, autre genre d'Hétérocères, les ptérygodes sont proportionnellement plus développées en longueur, et le thorax paraît large, quadrangulaire et relevé sur les côtés, avec une carène dans le milieu. Chez les Zeuzérides, les Bombycines, etc., il est arrondi et presque globuleux. Celui des *Plusia* porte sur son bord postérieur deux faisceaux de poils écailleux en forme de cornets et inclinés en arrière. La couleur du thorax est presque toujours semblable à celle des ailes supérieures dans la plupart des Hétérocères. Chez les Rhopalocères, il est finement velu, et participe aussi assez généralement de la teinte du fond; mais son premier segment ou prothorax offre souvent des caractères particuliers. Ainsi, dans plusieurs Papillonides, il est marqué de deux ou quatre points jaunes ou rouges qui peuvent s'unir pour former un collier,

ponctué de blanc dans les Danaïdes, les Héliconides, rayé comme les ailes dans les *Papilio* de la division d'*Ajax*, les *Cyrestis*, etc. La poitrine n'offre rien de particulier relativement à la forme; elle est ordinairement de couleur sombre; seulement, dans plusieurs genres, elle est rehaussée par des points ou des taches de différentes couleurs.

La TÊTE est généralement arrondie, comprimée en avant, plus large que longue, toujours un peu plus étroite que le thorax. Sa partie antérieure, ou front, est désignée par beaucoup d'entomologistes, mais improprement, sous le nom de *chaperon*. La tête est très-saillante dans les Diurnes, et garnie de poils fins. Celle des Hétérocères est plus petite, moins saillante, garnie de poils écailleux, et quelquefois entièrement retirée sous le corselet, comme dans les *Adelocephala*. Dans quelques genres, elle est ponctuée comme le prothorax. Les organes importans dont cette partie est le siége sont les *yeux*, les *stemmates*, les *antennes*, les *palpes* et la *spiritrompe*.

Les yeux, composés d'innombrables petites facettes, sont grands, bordés de poils, qui remplissent probablement les fonctions de paupières, et n'offrent rien de particulier, si ce n'est sous le rapport de la couleur qui varie beaucoup pendant la vie : chez quelques espèces, comme les *Eurybia*, ils sont d'un vert brillant; bruns chez les *Sphinx* et la plupart des Nocturnes; rougeâtres chez plusieurs *Satyres*, etc.

Les stemmates, ou *yeux lisses*, sont situés sur le vertex, et n'existent pas chez toutes les espèces: ils sont cachés entre les écailles, et ne deviennent visibles qu'après que l'on a dénudé le dessus de la tête.

On les observe, mais non sans quelque difficulté, chez les *Zygæna*, les *Procris*, les *Sesia* et la plupart des Hétérocères.

Les antennes, situées près du bord interne de chaque œil, sont ordinairement plus courtes que le tronc, et composées d'un grand nombre d'articles. Leur forme est très-variable : dans tous les Diurnes, qui pour cette raison ont été nommés *Rhopalocères* (1), elles sont filiformes jusque près de l'extrémité, et terminées par un bouton ou massue plus ou moins allongée. Celle-ci varie également beaucoup selon les races : quelquefois elle naît insensiblement du tiers antérieur de l'antenne; ailleurs elle est à peine sensible; souvent elle est formée par un renflement brusque, tantôt conique et tronqué, tantôt comprimé latéralement et aplati; quelquefois creusé en cuillère, et quelquefois terminé par une petite pointe recourbée en hameçon. Dans tous les autres Lépidoptères, qui par opposition aux premiers ont reçu le nom d'*Hétérocères* (2), on ne retrouve plus d'antennes en massue, sauf dans la tribu des Castniaires, qui nous rappelle un peu à cet égard les précédens. Tantôt elles sont prismatiques, comme dans la plupart des Sphingides; ou linéaires, comme chez les Sésiaires : tantôt en corne de belier, comme dans les *Zygæna;* ou simplement arquées de dedans en dehors, comme dans les Ægocérides. Dans une infinité de genres, elles sont filiformes, atténuées à leur extrémité; chez d'autres, surtout ceux qui font partie des *Bombyx* des an-

(1) ῥοπαλον, massue; κέρας, cornes, antennes; c'est-à-dire antennes en massue.

(2) ἑτερος, variable; κέρας, corne : antennes de formes variées.

ciens auteurs, elles sont pectinées, c'est-à-dire que de chaque côté elles offrent un rang de petites dents que l'on a comparées à celles d'un peigne. Quand ces dents sont longues, et ressemblent aux barbes d'une plume, les antennes sont dites plumacées ou plumeuses; celles de plusieurs Géomètres offrent un exemple de cette disposition.

Les palpes sont au nombre de quatre, comme chez les insectes broyeurs, deux maxillaires et deux labiaux; mais, excepté chez quelques races d'Hétérocères, les premiers sont toujours excessivement réduits, et visibles seulement à l'aide d'une forte loupe; ils ont le plus souvent la forme d'un petit tubercule, et sont placés à la base de la spiritrompe. Les seconds sont au contraire, en général, très-apparens, redressés, cylindriques ou coniques, couverts d'écailles ou très-velus, formés de trois articles, dont le dernier, souvent très-petit, ou même presque nul dans beaucoup de Rhopalocères, est quelquefois très-long chez les Hétérocères, formant alors une pointe aciculaire plus ou moins prononcée. Les palpes sont le plus souvent contigus ou connivens; ailleurs ils sont assez écartés, et laissent un intervalle notable entre eux. Quelques genres les ont très-écailleux, d'autres simplement hérissés de poils raides, ou plus ou moins soyeux. Généralement ils sont ascendans et accolés au front; quelquefois cependant ils sont entièrement droits et parallèles à l'axe du corps, comme dans les *Lybithea*. Ceux des *Emesis*, autre genre de Rhopalocères, sont petits et si courts, qu'ils ne dépassent guères la base de la trompe, et qu'au premier coup d'œil on croirait qu'ils n'existent pas dans ce genre.

La spiritrompe se compose de deux filets plus ou

moins longs, cornés, concaves à leur face interne, engrenés par leurs bords ; lorsqu'on la coupe transversalement, on voit que son intérieur se compose de trois petits canaux, dont l'intermédiaire est, suivant quelques auteurs, le seul qui serve de conduit aux sucs nutritifs. Dans l'inaction elle est toujours roulée en spirale entre les palpes. Les Rhopalocères sont tous pourvus d'une spiritrompe bien développée. Dans les Hétérocères, sa longueur varie au contraire beaucoup. Chez quelques *Sphinx* elle est deux ou trois fois aussi longue que le corps ; très-courte chez beaucoup de Géomètres, et dans une partie des *Bombyx* elle n'existe plus qu'à l'état rudimentaire.

L'ABDOMEN est en ovale allongé, ou presque cylindrique dans la majorité des espèces. Il se compose de sept anneaux, lesquels, à leur tour, sont formés chacun d'un arceau supérieur et d'un arceau inférieur, unis entre eux par une membrane. Les premiers sont beaucoup plus grands que les autres, et les recouvrent le plus souvent par leurs bords, de sorte qu'en dessous l'abdomen paraît quelquefois former une gouttière. Cette disposition lui permet de se dilater considérablement, ainsi qu'on le voit chez quelques femelles avant la ponte. A son extrémité il offre une ouverture, en forme de fente longitudinale, servant d'issue aux organes reproducteurs et au canal intestinal, comme chez tous les insectes. Cette scissure, beaucoup plus prononcée chez le mâle que chez la femelle, et qui souvent est le seul caractère d'après lequel on puisse le distinguer de cette dernière, est située entre deux valves formées par le dernier anneau de l'abdomen. Lorsqu'on presse l'extrémité de celui-ci chez le mâle, on en voit sortir

des pièces de formes très-différentes, qui sont autant de dépendances de l'organe qui caractérise son sexe, le plus souvent ce sont des crochets ou pinces plus ou moins velus, ou, comme chez quelques *Heliconia*, des faisceaux de poils rayonnans en étoiles, etc. Après la mort de l'animal, ces pièces font souvent saillie d'elles-mêmes. Dans les femelles, l'oviducte ne s'annonce généralement par aucune saillie extérieure; mais dans quelques races, telles que les Zeuzérides, dont les chenilles vivent dans le bois comme les larves de certains Coléoptères, ou les *Dianthœcia*, qui déposent leurs œufs dans les corolles des Caryophyllées, pour que plus tard leurs chenilles puissent s'introduire dans l'ovaire de ces végétaux, l'oviducte est très-prononcé, et forme une queue grêle, pointue et rétractile. Le genre *Parnassius* présente une anomalie plus remarquable; les femelles ont sous le ventre, à l'extrémité de l'abdomen, une poche cornée très-apparente, dont l'usage nous est encore inconnu. Dans beaucoup d'Hétérocères, surtout ceux de la division des *Processionnaires*, et dans les espèces appelées *lanestris*, *catax*, *chrysorrhœa*, *auriflua*, *dispar*, etc., l'abdomen est garni à son extrémité d'un épais faisceau de poils fins et soyeux, qui sert aux femelles à recouvrir leurs œufs. Chez d'autres, particulièrement ceux qui font partie de la division des *Noctua* des anciens auteurs, sa portion dorsale est un peu carénée, et offre quelquefois une rangée de petits pinceaux de poils formant des crêtes.

La couleur de l'abdomen, dans la plupart des *Noctua*, participe de celle des ailes inférieures. Chez les Chéloniaires, les *Glaucopis*, et plusieurs espèces de Bombycines il est orné de couleurs non moins

brillantes que celles des ailes. Celui des Diurnes est souvent plus sombre que le thorax; cependant, dans quelques genres, surtout dans les Lycénides, il est parfois saupoudré d'une teinte analogue à celle des ailes inférieures. Nous citerons également celui de plusieurs *Papilio* qui offre à sa base ou à son extrémité anale des taches jaunes ou rouges, et celui des *Thais* et de beaucoup d'*Acræa* qui est marqué de points réguliers de différentes couleurs. Enfin, il est quelquefois de la teinte des ailes, avec une bande dorsale plus foncée.

L'abdomen des Sphingides a généralement une forme conique, quelquefois cependant, comme dans le genre *Macroglossa*, il se termine par un faisceau de poils raides étalés en queue d'oiseau. Chez les insectes de cette tribu, comme chez les Sésiaires, il est annelé de couleurs assez vives.

Les AILES attachées à la partie latérale supérieure du thorax sont toujours au nombre de quatre, excepté dans quelques femelles chez qui elles avortent ou sont réduites à de simples rudimens impropres au vol. Chacune d'elles, considérée à part, consiste en deux lames membraneuses intimement unies entre elles par leur face interne, et divisées en plusieurs parties distinctes par des filets cornés plus ou moins saillans nommés *nervures*. Ces deux lames, qui constituent le dessus et le dessous de l'aile, sont recouvertes d'une poussière farineuse qui s'enlève par le toucher. Avec le secours du microscope, et même assez souvent à l'œil nu, on voit que cette poussière est un assemblage de petites écailles colorées, implantées sur la partie membraneuse au moyen d'un pédicule, et disposées avec la même symétrie que les tuiles d'un

toit. Leur forme varie à l'infini selon les espèces, et, dans chaque espèce elle-même, elles sont souvent très-diversifiées, selon la partie de l'aile qu'elles occupent : elles sont généralement plus grandes dans les Hétérocères que dans les Rhopalocères; mais aucun genre ne les offre plus distinctes et plus larges que les *Castnia*, chez qui on pourrait presque les comparer à celles de certains poissons. Les couleurs si variées et si admirables que présentent les ailes des Lépidoptères sont dues non à leur membrane qui est toujours transparente, mais aux écailles. La face inférieure de ces dernières est presque toujours semblable à cet égard à la face supérieure. C'est par cette raison qu'une aile de papillon peut être imprimée sur un papier enduit de gomme arabique, ou de toute autre mucilage, et que le dessin qui en résulte est pareil en tout à l'aile qui a servi à l'expérience, quoique, dans ce cas, toutes les écailles soient retournées. Dans certaines espèces, telles que plusieurs Lycénides, le résultat serait tout autre, et l'impression n'offrirait plus l'image de l'aile.

Aucun Lépidoptère n'est dépourvu d'écailles; mais, chez quelques-uns, elles sont si petites et si peu nombreuses, que les ailes sont entièrement transparentes, comme chez plusieurs Satyrides, la division des *Heliconia* transparentes, la plupart des Sésiaires, etc. Dans les *Macroglossa* à ailes vitrées, celles du centre de l'aile sont si peu adhérentes, qu'elles n'existent plus pour peu que l'insecte ait volé.

Les nervures sont des organes fistuleux, filiformes, plus ou moins ramifiés, qui semblent destinés à supporter les deux lames membraneuses indiquées

plus haut, et qui constituent, à proprement parler, la charpente de l'aile; elles s'étendent en se ramifiant de la base au bord extérieur de celle-ci. Leur nombre, en les comptant du bord extérieur, varie depuis huit jusqu'à douze, et n'est pas toujours le même aux ailes antérieures qu'aux postérieures. Dans les genres *Papilio*, *Parnassius*, etc., il est de neuf aux premières et de huit aux secondes. Dans les Piérides, les *Colias* et la plupart des Hespérides, il est de neuf à chaque aile, etc. Toutes ces nervures ne viennent pas directement de la base; la plupart ne sont que des ramifications des nervures primitives ou basilaires. Le nombre et l'origine de ces dernières varient aussi selon les races, et, comme nous en ferons un grand usage dans notre méthode, nous allons entrer dans quelques détails à ce sujet.

La première, en commençant par le bord antérieur de l'aile, et qui vient directement de la base, s'appelle *nervure costale*. Celle qui la suit, et qui naît de la même souche que la médiane, n'a point reçu de nom particulier; comme elle est très-rapprochée de la costale, et qu'elle s'anastomose le plus souvent avec elle ou avec un de ses rameaux, elle n'en a pas été distinguée par les entomologistes; nous la désignons sous le nom de *sous-costale*. Quelquefois, comme dans les *Melitæa* ou les *Argynnis*, la costale n'existe pas, ou, si elle existe, elle se réunit dès son origine avec la sous-costale, et on ne distingue plus réellement qu'une seule nervure.

La troisième, qui naît avec la sous-costale d'un point commun, et qui divise le milieu de l'aile, a reçu le nom de *médiane*. Elle fournit trois ou qua-

tre rameaux ou nervures secondaires, qui se prolongent sans se ramifier jusqu'à l'extrémité de l'aile. Elle envoie souvent, en outre, un rameau récurrent sur son côté antérieur, qui vient s'unir à angle aigu avec un rameau également récurrent fourni par le côté postérieur de la sous-costale, de manière qu'il existe entre ces deux nervures un grand espace fermé, triangulaire, appelé *cellule discoïdale*. Chacun de ces trois ou quatre rameaux est nommé premier rameau ou première bifurcation de la nervure médiane, ou deuxième rameau, etc., selon qu'ils naissent plus ou moins près de la base de cette dernière. Dans quelques genres, tels que les *Hesperia*, les *Argus* et les *Thecla*, les nervures sous-costale et médiane ne donnent point de rameau récurrent, et la cellule discoïdale est dite *ouverte*.

Les rameaux situés entre le sommet de l'aile, et ceux de la nervure médiane, ordinairement au nombre de quatre ou de cinq dans les Rhopalocères, et quelquefois plus nombreux chez les Hétérocères, sont fournis par la nervure sous-costale, ou par la réunion de cette dernière avec la costale. Quelquefois cependant, comme dans les *Papilio*, la nervure costale s'étend jusqu'au bout de l'aile sans s'anastomoser avec la sous-costale, et sans se ramifier. Ces rameaux, selon que leur origine est plus ou moins rapprochée du tronc primitif, sont appelés comme les précédens, premier, second, troisième, etc.

Dans certains cas, lorsque la cellule discoïdale est ouverte, comme chez la plupart des Lycénides, il existe en face de sa partie postérieure un rameau qui s'étend comme les autres jusqu'au bout de l'aile, mais

qui paraît être entièrement libre à sa base; nous l'appelons *fausse nervure*.

Il nous reste encore à parler d'une nervure primitive qui est placée près du bord interne de l'aile, et que pour cette raison nous avons nommée *radiale*. Elle est parallèle à ce bord, et se prolonge le plus ordinairement, sans se ramifier, depuis la base jusqu'à l'extrémité. Elle est unique dans les Rhopalocères; mais dans plusieurs Hétérocères, notamment dans les *Zygæna*, les *Glaucopis*, les *Procris*, etc., elle est double. Dans ce cas, nous désignons sous le nom d'*inter-radiale* celle qui est entre elle et la médiane. Chez les *Sesia* elle semble ne pas exister du tout; mais si on compte les rayons fournis par la nervure médiane on en trouvera cinq. C'est pourquoi nous pensons que le plus inférieur de ces cinq rayons doit être considéré comme son représentant. L'origine de cette nervure varie un peu selon les races: dans les *Papilio*, les *Pieris*, les *Satyrus*, les *Hesperia*, etc., elle naît de la même souche que la médiane; chez les *Melitæa*, les *Nemæobius*, plusieurs Erycinides, et surtout chez un grand nombre de Lycénides, elle ne se sépare de la médiane qu'à une certaine distance de la base. Dans les Sphingides elle est double ou bifide à son origine.

Nous avons dit qu'elle était ordinairement simple; cependant, dans le genre *Papilio*, elle envoie près de sa base un petit rameau oblique qui va se perdre dans le bord interne de l'aile.

Avant de terminer ce qui a rapport à la disposition des nervures des ailes supérieures, nous devons encore signaler deux ou trois petits rameaux supplémentaires qui naissent quelquefois de la costale ou

de la sous-costale réunies, et qui vont se perdre dans le bord antérieur, comme dans la plupart des *Pieris* et des *Colias*.

Si nous comparons l'aile inférieure avec la supérieure, nous retrouverons les mêmes nervures, mais leur position est un peu différente. Le nombre de celles que nous appelons *primitives* est de quatre ou de cinq; elles naissent toutes d'une souche commune, et nous les désignons ainsi : la plus rapprochée du bord antérieur s'appelle, comme aux ailes supérieures, nervure *costale;* celle qui la suit *sous-costale;* la troisième *médiane*, la quatrième, en raison de sa position voisine du bord abdominal, porte le nom d'*abdominale;* et lorsque entre cette dernière et la médiane il en existe une cinquième, comme dans les Piérides, les Nymphalides, etc., celle-ci prend celui d'*inter-abdominale.*

Dans les ailes en question, la costale est plus éloignée à son origine de la base que les autres : chez les Rhopalocères elle naît toujours de la sous-costale, en formant le plus souvent un angle presque droit, et elle longe sans se ramifier tout le bord antérieur; seulement, dans une infinité d'espèces, elle donne naissance à un petit rameau récurrent qui va se perdre dans ce même bord près de la base. Très-rarement elle s'unit avec la sous-costale; les *Protris* en offrent un exemple. Dans beaucoup de Lycénides, et dans les *Leucophasia*, son origine est encore plus éloignée de la base de l'aile, et sa séparation a presque lieu à angle aigu. Cette nervure est beaucoup plus rapprochée du milieu de l'aile que la costale des ailes antérieures, et fournit trois rayons qui naissent d'un rameau récurrent,

lequel vient, le plus souvent, s'unir sous un angle plus ou moins ouvert à un rameau pareil parti de la nervure médiane, de manière à limiter un grand espace à peu près semblable à celui dont nous avons parlé en décrivant les nervures des premières ailes, et que l'on nomme de même *cellule discoïdale*. Souvent le rameau récurrent n'existe pas, et la cellule est ouverte postérieurement; alors les rameaux naissent de la convexité extérieure des nervures médiane et costale, tandis que, lorsque la cellule est fermée, on croirait qu'elle est formée par une nervure continue repliée sur elle-même, et que les rameaux naissent de son bord postérieur et externe. Quelquefois la cellule discoïdale paraît fermée par une petite saillie nerviforme, comme dans la plupart des *Vanessa*, des Lycénides, des *Argynnis*, etc. Nous ne considérons point cette petite saillie nerviforme comme une véritable nervure, mais simplement comme une *fausse nervure*. Du reste, la manière dont la cellule est fermée, et son étendue relative, varient beaucoup, selon qu'on l'examine dans tel ou tel genre. Chez d'autres espèces elle est complétement ouverte et sans aucune saillie, comme dans les *Limenitis*, les *Melitœa* et une infinité d'autres genres.

La médiane ne se trouve point ici au milieu de l'aile; elle est aussi rapprochée du bord interne que la costale l'est du bord externe; elle fournit trois ou quatre rameaux, et souvent, en outre, le rameau anastomotique dont nous avons parlé en décrivant la cellule.

L'abdominale est plus grêle que les autres, et longe tout le bord de ce nom, sans jamais se ramifier.

L'inter-abdominale suit la même direction et ne fournit de même aucun rameau.

Lorsque nous avons parlé plus haut du nombre des nervures qui aboutissent à l'extrémité des ailes inférieures, nous avons cité des exemples où ce nombre était de neuf, et d'autres où il n'était que de huit. Parmi les Rhopalocères toutes les espèces dont le bord abdominal est concave et comme échancré, telles que les *Papilio*, *Thais*, *Doritis* et *Parnassius*, n'offrent jamais que huit nervures ; mais il y en a toujours neuf dans celles dont le bord abdominal forme une sorte de gouttière. Ne serait-il point permis de croire, d'après cela, que chez les premiers, qui n'ont qu'une seule nervure au dessous de la médiane, tandis que tous les autres en ont deux, la véritable nervure abdominale manque, parce que la portion de l'aile où elle se trouve manque elle-même?

De même qu'à la cellule discoïdale des premières ailes, on remarque dans plusieurs Hespérides et Lycénides à celle des secondes un rameau isolé, un peu plus grand que les autres, et que nous désignons de même sous le nom de *fausse nervure*.

Les nervures sont généralement filiformes, et diminuent peu de grosseur de la base à l'extrémité ; en cela elles s'écartent plus des lois de la dichotomie que les autres corps organiques, qui ne se divisent qu'en perdant beaucoup de leur volume primitif. Dans certaines espèces celles des ailes supérieures se dilatent brusquement à leur naissance et sont presque vésiculeuses ; la plupart des Satyrides et les Biblides sont dans ce cas. Chez d'autres, tels que les mâles de plusieurs *Argynnis*, deux ou trois des

rayons de la sous-costale de ces mêmes ailes sont plus ou moins dilatés et comme spongieux.

Nous avons déjà dit plus haut que les nervures constituent, à proprement parler, la charpente des ailes. En effet, ce sont elles qui leur donnent ces formes plus ou moins diversifiées que l'on nomme *coupe d'aile*. Dans certains genres elles se prolongent un peu au delà de la frange, et les ailes sont alors dentées ou dentelées. Souvent il n'y en a qu'une ou deux à chaque aile qui dépassent les autres; dans ce cas les ailes sont anguleuses. Si les rayons du sommet des supérieures s'allongent plus que ceux qui les suivent, elles ont une forme falquée. Dans une infinité d'espèces de *Papilio*, de Nymphalides, quelques *Saturnia*, etc., le troisième rameau de la nervure médiane des ailes inférieures s'allonge considérablement et forme une queue. Chez plusieurs Lycénides et *Charaxes* le premier rameau de cette même nervure devient aussi long ou même plus long que le précédent. Chez d'autres Rhopalocères, comme, par exemple, les *Papilio pyranthus*, *polycaon*, *thymbræus*, etc., tous les rameaux dépassent plus ou moins le bord de la frange, et les ailes offrent trois ou quatre queues ou dents aiguës, allongées, dont la médiane est presque toujours plus longue que les autres; mais dans aucun genre cet exemple n'est plus frappant que dans l'*Urania Rhipheus*.

Dans d'autres circonstances ce sont les nervures abdominales et le premier rameau de la médiane qui se développent de manière à allonger en pointe le bord abdominal et à former une sorte de queue. Beaucoup de *Vanessa* africaines, de Nymphalides, d'Hespérides, la *Callydrias Cypris*, quelques Chéloniaires

américaines, etc., nous en fournissent des exemples frappans.

Les espaces compris entre les nervures sont désignés sous le nom de *cellules*. Celles-ci varient en raison de la disposition des premières. Les deux plus remarquables sont les cellules discoïdales dont nous avons déjà parlé, et dont il sera souvent question dans le courant de cet ouvrage comme caractères de tribus ou de genres : c'est ce qui nous a engagé à insister peut-être un peu trop longuement sur la disposition des nervures.

Les ailes inférieures, bien qu'elles présentent une structure anatomique analogue à celle des supérieures, ont toujours une forme qui en est assez différente. Elles sont généralement arrondies ou en ovale allongé, quelquefois un peu évidées et comme échancrées sur leur côté interne ou abdominal. Dans les espèces de Rhopalocères, où ce même bord n'est pas évidé, et ce sont les plus nombreuses, il est mince, duveté, membraneux, et forme le plus souvent, avec celui du côté opposé, un canal ou gouttière qui enveloppe inférieurement l'abdomen. Les supérieures, au contraire, se rapprochent plus ou moins de la forme triangulaire.

Outre les deux faces, les ailes offrent à considérer plusieurs parties qui ont reçu les noms suivans : le milieu de l'aile porte généralement celui de *disque*; la partie qui est près du corselet celui de *base*; et celle qui lui est opposée, et où aboutissent les nervures, celui de *bord postérieur* ou *extérieur*. Ensuite les deux autres bords prennent des noms différens, selon qu'il est question de l'aile supérieure ou de l'aile inférieure. Aux premières, le bord qui est en avant s'ap-

pelle *bord antérieur*, *bord costal* ou simplement *côte*; celui qui lui est opposé, et qui par cette raison devrait avoir le nom de postérieur, est le *bord interne*, parce que, dans les nocturnes à ailes en toit, il est en rapport avec le corps. Aux secondes, la partie qui correspond au bord que nous avons appelé costal aux supérieures est généralement désignée sous les noms de *bord externe* ou *antérieur*. Enfin, celui qui est en rapport avec l'abdomen s'appelle *bord interne* ou *abdominal*.

L'angle que forment en se réunissant le bord antérieur et le bord extérieur porte le nom de *sommet*. Ce mot s'emploie en outre fréquemment pour désigner non-seulement cet angle, mais encore la portion de l'aile qui en est voisine. L'angle opposé à celui dont nous parlons, c'est-à-dire celui qui est situé aux premières ailes vers l'extrémité de la nervure radiale, et aux secondes vers celle de la nervure abdominale, est dit aux unes *angle interne*, et aux autres *angle anal*.

Chez la plupart des Hespérides, le bord costal des ailes inférieures offre un repli ou une duplicature très-prononcée. Dans d'autres genres, tels que les *Sesia*, quelques *Macroglossa*, cette duplicature forme un rebord longitudinal qui reçoit un repli analogue du bord interne des ailes supérieures, de sorte que ces dernières sont comme agrafées avec les postérieures. Le même effet est produit en partie chez d'autres Hétérocères, par une nervure libre, simple ou multiple, que l'on appelle *crin* ou *frein*, et qui est située à la base du bord costal des secondes ailes. Cet organe est retenu dans une petite coulisse placée à la face interne des supérieures, et

formée tantôt par un prolongement de la membrane de l'aile, tantôt par une touffe de poils relevés, ou enfin par une saillie scabre. Ainsi que l'a très-bien fait observer M. Poey, il est simple chez les mâles, multiple chez les femelles, et peut fournir un très-bon caractère pour distinguer les sexes.

Le bord extérieur de chaque aile est bordé par une rangée de petits poils très-serrés, un peu écailleux, plus ou moins longs, généralement plus développés et plus grands dans les Hétérocères que dans les Rhopalocères, et que l'on nomme *frange*. Celle-ci est souvent d'une autre nuance que le fond de l'aile; tantôt, en outre, elle est d'une teinte uniforme, et tantôt de plusieurs, ce qui arrive lorsqu'elle est entrecoupée par les nervures.

Sous le rapport des couleurs, les ailes des Lépidoptères offrent autant de variétés que les corolles des fleurs. Aux nuances les plus vives elles réunissent souvent l'éclat et le reflet des métaux, le brillant de la nacre et des pierres précieuses. Dans aucune autre race d'animaux la nature n'a été aussi prodigue d'ornemens. Mais c'est surtout chez les espèces qui volent pendant le jour que les couleurs ont le plus d'éclat. Dans les nocturnes elles sont assez sombres, et les ailes de ces derniers sont souvent plus remarquables par l'originalité du dessin que par la vivacité de leur teinte.

Quoiqu'on ne puisse établir de règle générale pour la distribution des couleurs, et qu'elles ne constituent pas un caractère fixe, cependant il est à remarquer que, de même que chez les plantes, certaines nuances semblent avoir été affectées à certains genres de Lépidoptères. Ainsi la plupart des *Pieris* sont blanches;

les *Colias*, les *Xanthidia*, les *Rhodocera*, les *Callidryas*, presque toutes jaunes; la plus grande partie des *Argus* est bleue; les *Polyommatus*, les *Melitæa*, les *Argynnis*, sont presque tous fauves; les *Erebia* sont noirs; les *Zygæna* bleus, les *Catocala* grisâtres, etc.

Le dessin est un caractère plus constant, et dans certaines circonstances il est plus utile pour la détermination des genres que les palpes et les antennes. Il suffit même souvent de voir un simple fragment d'aile pour reconnaître, sans se tromper, de quel genre fait partie le Lépidoptère auquel il appartient. Nous citerons seulement quelques exemples : toutes les *Thais* ont les ailes tachetées de noir et de rouge; les *Colias* et les *Rhodocera* offrent, à l'extrémité de la cellule de la face inférieure des secondes ailes, une tache argentée; les *Danais*, les *Idæa* et les *Euplæa* ont la poitrine et la tête ponctuées de blanc; les *Acræa* ont le dessous des ailes plus ou moins ponctué de noir vers la base; les *Cethosia* sont marquées en dessous d'hyéroglyphes qu'on ne retrouve dans aucun autre genre. Les Satyrides ont des taches oculaires; les *Zygæna* ont les ailes tachées de rouge; chez les *Sesia* elles sont transparentes; les *Thyris* ont des taches vitrées; les *Catocala* deux bandes noires transversales sur les inférieures; les *Plusia* des taches d'or ou d'argent sur les supérieures, etc.

Chez les Noctuélides et les Géomètres le dessin fournit des caractères importans, sans lesquels il serait souvent très-difficile de bien grouper les espèces. Beaucoup de Noctuelles ne diffèrent l'une de l'autre que par une très-légère modification de celui-ci, et il est tellement constant, que les parties qui le com-

pésent ont reçu des noms particuliers. La raie transverse placée près de la base porte le nom de *raie basilaire;* celle qui la suit s'appelle *raie extra-basilaire;* celle qui est au-delà de la tache réniforme est la *raie pristique* ou *serrée*, nommée ainsi parce qu'elle est ordinairement dentée en scie; enfin, celle qui se trouve entre celle-ci et la frange, et qui est plus ou moins en zigzag, est la *raie fulgurale*. Outre ces raies transverses, les ailes dans cette race offrent deux taches qui manquent si rarement, qu'elles ont été appelées *taches ordinaires;* celle qui est la plus rapprochée de la base, et qui est plus ou moins ronde, est la *tache orbiculaire;* l'autre, qui est un peu plus grande et qui approche plus ou moins de la forme d'un haricot, est la *tache réniforme*. Au-dessous de la nervure médiane on voit souvent encore une tache oblongue ou un peu conique qui est designée sous le nom de *tache en bouchon*, et dont le côté qui regarde la base est adhérent à la raie extra-basilaire.

Nous avons dit que le dessin était assez constant; cependant il ne faudrait pas en tirer un caractère exclusif. La nature, dans certains cas, a reproduit le même dessin et la même couleur dans des genres assez éloignés. Ainsi, par exemple, les *Zygæna* ont, à cet égard, les plus grands rapports avec l'*Euchelia jacobeæ;* la *Syntomis phegea* avec la *Zygæna ephialtes*, la *Danais chrysippus* avec la *Diadema bolina* femelle, la *Danais archippus* avec la *Diadema disippus*, la *Pieris pyrrha* avec certaines *Heliconia*, la *Nemeobius lucina* avec les *Melitæa*, etc. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est qu'outre l'analogie de couleur et de dessin, la nature a donné à ces espèces les mêmes habitudes et les a créées à côté les unes des autres.

Non-seulement on observe cette ressemblance de mœurs, de dessin et d'*habitat* entre les genres appartenant à l'une des grandes divisions des Lépidoptères, mais encore entre les Rhopalocères et les Hétérocères, et même entre les Lépidoptères et des insectes d'un autre ordre. En France, nous rencontrons souvent la *Geometra dealbata*, voltigeant dans les allées des bois avec la *Pieris napi*. Au Brésil, on voit voler dans les mêmes lieux l'*Acræa thalia* et la *Castnia acræoides*; la *Castnia linus* et l'*Heliconia psidii* ont tellement le même *facies*, que dans les forêts ombragées de la Guyane on les confond ensemble. La *Castnia cronis* de Surinam a tant de rapport avec une *Pieris*, que Cramer l'a prise pour la femelle de son *Papilio cronis*. M. Lacordaire a rapporté de Cayenne une Erycinide qui est si voisine d'une espèce de Lithoside du même pays, figurée par Hubner sous le nom de *pulchricolora*, que sans les antennes il serait impossible de les distinguer. Il en est de même de la *Phalæna osiris* et du *Papilio ammon* de Cramer, qui se trouvent l'un et l'autre à Surinam, et enfin de la *Phalæna papilionaris* de la Chine, et de quelques Danaïdes à taches vertes du même pays. Pour ce qui a rapport à l'analogie qui existe entre les Lépidoptères et quelques insectes des autres ordres, il nous suffira de citer les *Sesia*, qui ressemblent à s'y méprendre à certains Hyménoptères, et la *Glaucopis coarctata*, que l'on prendrait pour une espèce d'Ichneumonide.

Les PATTES sont composées comme dans les autres insectes, de cinq parties : la hanche, le trochanter, la cuisse, la jambe et le tarse. Celui-ci a toujours cinq articles distincts sans compter les crochets terminaux, qui quelquefois forment une griffe très-prononcée,

comme cela a lieu dans l'*Acherontia atropos*, où ils sont assez robustes pour égratigner la peau.

Chez une partie des Rhopalocères et presque tous les Hétérocères, les six pattes sont d'égale longueur; mais dans quelques tribus des premiers, tels que les Nymphalides, les Brassolides, les Satyrides, etc., les deux pattes antérieures sont très-petites, et impropres à la marche. Les Lépidoptères qui offrent cette modification ont été appelés *Tétrapodes*, par opposition aux autres qui sont dits *Hexapodes*. Dans quelques genres, ces pattes sont seulement atrophiées, c'est-à-dire qu'elles ressemblent aux autres, sauf qu'elles sont beaucoup plus petites. Dans d'autres, elles sont avortées, dépourvues de crochets, très-velues et appliquées sur le bord antérieur de la poitrine en manière de palatine, ce qui les a fait nommer *pattes en palatines* par quelques auteurs. Cet avortement des pattes antérieures a le plus ordinairement lieu dans les deux sexes comme chez les *Argynnis*, les *Melitæa*, les *Vanessa*, les *Callithea*, les *Aconthea*, les *Charaxes*, les *Limenitis*, les *Satyrus*, etc. Cependant dans certains genres le mâle est Tétrapode et la femelle est Hexapode; les *Libythea*, les *Erycina*, les *Nymphidium*, les *Desmozona*, les *Chrysilis*, les *Diophtalma*, etc., sont dans ce dernier cas.

Les pattes sont généralement plus ou moins velues ou écailleuses. Celles de quelques espèces d'Hétérocères sont garnies d'épais faisceaux de poils, qui, chez d'autres, n'existent qu'aux pattes antérieures. Chez le mâle de *l'Ophiusa repanda*, les postérieures sont très-dilatées, très-velues et aplaties en forme de rame. Dans le genre *Eriopus*, le

mâle a le côté interne de la première paire garni d'un faisceau de poils très-remarquable.

Les jambes postérieures ont tantôt deux et tantôt quatre petites pointes aciculaires plus ou moins développées, et désignées sous le nom *d'éperons*. Lorsqu'il y en a quatre, deux sont placées vers le bout et deux vers le milieu du côté interne.

Les deux sexes chez les Lépidoptères n'offrent quelquefois d'autre différence que le développement plus considérable de l'abdomen, qui, chez la femelle, est distendu par les œufs; cependant cette dernière est ordinairement un peu plus grande que le mâle; ses couleurs sont moins brillantes et le dessin en est plus prononcé. On observe toutefois le contraire dans quelques espèces; c'est-à-dire que la femelle est plus petite que le mâle, comme dans le *Satyrus phryne*, chez les *Setina aurita*, *irrorea*, *ramosa*, etc. Dans certains cas ses ailes deviennent même si courtes, qu'elles sont impropres au vol; on en voit des exemples chez les *Trichosoma corsicum*, *parasitum*; *Liparis morio*; *Tinea faginella*; *Geometra pomonaria*, *zonaria*, etc. Ailleurs elles sont tout-à-fait nulles comme dans les *Orgya rupestris*, *trigotephras*, *corsica*; *Geometra æscularia*, etc. Il est même des femelles qui ressemblent à leur larve, telles que celles des *Psyche* et des *OEceticus*. Jusqu'à présent nous ne connaissons pas de mâle dont les ailes soient impropres au vol. Ceux des *Geometra sexalata*, *lobulata* et *hexapterata*, offrent à la base des inférieures un petit lobule ou espèce de cuilleron ressemblant à une aile avortée, qui a fait donner

à ces espèces le nom de *Phalènes à six ailes*.

Sous le rapport de la forme des ailes il existe aussi quelquefois une grande différence entre les deux sexes. Dans quelques Nymphalides les ailes inférieures du mâle se terminent par une queue très-prononcée, tandis qu'elles sont arrondies dans la femelle.

Relativement à la couleur, les différences sont souvent si grandes entre les deux sexes qu'on ne se douterait pas qu'ils appartiennent à la même espèce. Ainsi, le mâle de la *Chelonia mendica* est noir, et la femelle est blanche; le mâle du *Satyrus phryne* est brun, et la femelle d'un blanc de lait; la plupart des *Argus* et des *Thecla* mâles sont bleus, et les femelles brunes; l'*Anthocaris cardamines* mâle a l'extrémité des ailes aurore, et la femelle l'a blanche comme le fond de l'aile, etc. Dans certaines circonstances la couleur est la même dans les deux sexes; mais le mâle offre un reflet brillant, bleu ou violet, comme dans les Nymphalides connues sous les noms vulgaires de *Mars changeans*.

Le dessin offre moins de variations du mâle à la femelle que la couleur. Elles sont cependant assez grandes chez quelques individus pour qu'on ait pu les prendre pour des espèces distinctes. Les mâles de quelques *Argynnis*, comme *paphia*, *laodice*, ont à l'extrémité des ailes supérieures des raies longitudinales, tandis que les femelles n'offrent que des points noirs. La femelle de la *Callithea sapphirina* a une bande orangée, et le mâle en est dépourvu; le *Morpho cytheris* mâle est d'un bleu-argentin satiné, et la femelle fauve tachée de noir, etc.

Le dessin de la face inférieure des ailes présente

d'ordinaire des différences sexuelles beaucoup moins grandes. Les mâles et les femelles des Lycénides, dont le dessus des ailes est souvent si différent chez une même espèce, offrent presque toujours les mêmes caractères sur la face inférieure de ces organes.

On rencontre quelquefois, mais très-rarement, des Lépidoptères hermaphrodites (1), qui ont tout un côté mâle et l'autre femelle; mais jusqu'à présent nous n'avons jamais vu un seul individu chez lequel il y eût fusion complète des caractères du mâle et de la femelle. Dans tous ceux que nous avons observés c'était une moitié de mâle accolée sur la ligne médiane à une moitié de femelle. L'anatomie interne démontre que chez ces individus monstrueux il existe d'un côté un ovaire, et de l'autre la moitié de l'organe mâle; mais ces parties sont atrophiées et impropres à la reproduction. Ces hermaphrodites sont très-rares; ce qui provient sans doute de ce qu'attirant l'attention, principalement par les différences de dessin que présentent leurs ailes, ou par la forme des antennes, il est des cas où rien ne les révèle à l'extérieur; cela a lieu lorsque le mâle et la femelle se ressemblent tout-à-fait, comme dans la plupart des *Zygæna*, des Noctuélides, etc.

On trouve aussi quelquefois le mâle d'une espèce accouplé avec la femelle d'une autre espèce, mais

(1) Les hermaphrodites mentionnés par les auteurs ou observés par nous sont les *Bombyx quercus*, *neustria*; *Saturnia carpini*; *Aglia tau*; *Endromis versicolora*; *Lasiocampa quercifolia*; *Smerinthus populi*; *Chelonia villica*; *Papilio ulysses*; *Pieris brassicæ*; *Liparis dispar*; *Orgya antiqua*; *Rhodocera rhamni*; *Anthocharis euphenoe*; *Argynnis paphia*; *Melitæa cinxia*; *Lithosia quadra*; *Argus alexis*; *Apatura iris*; *Geometra prunaria*.

toujours très-voisine; il en résulte, comme chez les autres animaux, des mulets ou hybrides incapables de se reproduire. Ces hybrides sont rares, et n'ont encore été observés que parmi les *Zygœna*, les Sphingides et quelques Bombycines. Quoique la plupart des petites chenilles provenant des œufs produits par les femelles qui sont dans ce cas, éclosent, il n'y en a qu'un très-petit nombre qui parviennent à l'état d'insecte parfait. M. Anderregg, de Gamsen, en Suisse, nous a communiqué un fait plus extraordinaire : c'est un exemple d'hermaphroditisme et d'hybridisme tout à la fois, offert par un individu de *Setina ramosa* mâle, qui de l'autre côté est une *aurita* femelle.

L'existence est généralement de courte durée chez les Lépidoptères à l'état parfait; le mâle périt quelques jours après l'accouplement, et la femelle après avoir achevé sa ponte. Dans quelques circonstances il s'écoule deux ou trois jours entre l'éclosion et l'accouplement, mais ce retard est indépendant de la volonté des individus, et n'a lieu que lorsque les deux sexes ne peuvent se rencontrer plus tôt. Une femelle en captivité, et privée de la présence du mâle, vit ordinairement un temps beaucoup plus long que dans les circonstances normales; le plus souvent alors elle meurt sans avoir pondu. Plusieurs espèces cependant font exception; beaucoup de femelles de *Bombyx* se délivrent de leurs œufs, quoique non fécondées; mais il est à remarquer qu'elles le font bien plus rapidement, qu'elles soient fécondées ou non, lorsqu'elles sont fixées avec une épingle qui leur traverse le thorax.

L'accouplement est plus ou moins long suivant les

races : chez plusieurs Hétérocères, il dure plus de vingt-quatre heures ; dans beaucoup de Rhopalocères, au contraire, quelques minutes suffisent pour que la fécondation soit accomplie. Il est cependant certains de ces derniers chez qui cet acte se prolonge plus long-temps ; il n'est pas rare de voir le mâle d'une *Pieris* ou d'une *Melitæa* entraîner sa femelle dans les airs.

Quelques-unes de nos *Vanessa* européennes, et, à ce que nous soupçonnons, plusieurs Hétérocères, présentent dans certains cas une anomalie des plus remarquables : leur accouplement n'a lieu que sept ou huit mois après l'éclosion de l'insecte parfait. Ainsi, par exemple, les *Vanessa antiopa*, *polychloros*, etc., qui vivent en famille à l'état de chenille, et qui éclosent en été, ne s'accouplent que l'année suivante au printemps. La plus grande partie continue de voler jusqu'à la fin de son existence, tandis qu'une autre se retire dans les crevasses des murailles, les arbres creux, les souterrains, les caves, etc., et tombe dans un engourdissement léthargique jusqu'aux premiers beaux jours. Quelques auteurs ont cru que c'étaient des individus tardifs qui avaient été surpris par l'approche de la mauvaise saison et qui s'engourdissaient ; mais il n'en est pas ainsi, nous avons eu occasion d'observer des *Vanessa polychloros* et *urticæ*, au mois d'août, dans un engourdissement profond, pendant que d'autres individus des mêmes espèces volaient à l'ardeur du soleil. C'est ce qui explique pourquoi on trouve au printemps des *Vanessa* qui sont encore assez fraîches, quoique toutefois leurs couleurs aient perdu un peu de leur vivacité par l'hibernation.

Les mâles de quelques espèces peuvent s'accoupler plusieurs fois, ainsi qu'on le voit faire à ceux du Bombyx du mûrier; mais comme il éclot autant de mâles que de femelles, et même quelquefois beaucoup plus des premiers que des secondes, ce cas est rare, et n'existe peut-être pas chez les individus non captifs. Certains mâles de Bombycines, dont les femelles sont lourdes ou aptères, et en moindre proportion qu'eux, etc., volent une partie de la journée à la recherche de ces dernières. Plusieurs de ces espèces ont l'odorat si développé qu'on a vu des mâles franchir un espace de plus de deux lieues pour venir trouver leurs femelles. Ainsi, par exemple, des entomologistes, qui avaient en leur pouvoir une femelle vivante et non fécondée de l'*Aglia tau*, ont pris dans l'intérieur de Paris le mâle de cette espèce, qui, à l'état de chenille, vit exclusivement dans les bois de hêtres.

La plupart des Lépidoptères se nourrissent en pompant avec leur spiritrompe le suc mielleux des fleurs, soit pendant le jour, soit après le coucher du soleil. Ceux chez qui cet organe n'existe qu'à l'état rudimentaire, comme plusieurs Hétérocères, périssent sans prendre aucune nourriture. Il est des espèces, telles que les *Vanessa*, les *Apatura*, qui préfèrent au nectar des fleurs les liquides sécrétés par les plaies des arbres. D'autres, parmi lesquelles nous citerons les *Apatura iris*, les *Limenitis populi*, recherchent les excrémens de différens animaux, ou même les charognes. On voit aussi souvent dans les chaleurs de l'été quelques espèces se rassembler en groupes plus ou moins nombreux au bord des ruisseaux ou dans les chemins fangeux, et sucer la terre

humide comme pour se désaltérer; enfin, une infinité de Noctuelles recherchent la miellée qui, à certaines époques de l'année, enduit les feuilles de plusieurs arbres.

Peu de temps après l'accouplement la femelle dépose ses œufs sur la plante qui doit nourrir sa famille. Ceux-ci ont ordinairement une forme sphéroïde ou oblongue, et leur coque offre souvent des cannelures plus ou moins sensibles. Au moment où ils viennent d'être pondus ils sont enduits d'une matière gluante, insoluble dans l'eau, qui sert à les fixer aux tiges ou aux feuilles des végétaux. Dans les espèces dont les chenilles vivent en famille, la femelle dépose toute sa ponte, ou au moins une grande partie, à la même place. Quelquefois elle recouvre ses œufs avec les poils qui garnissent son abdomen pour les préserver du froid et de l'humidité (*Liparis dispar*, *auriflua*, *chrysorrhœa*, etc.), ou elle les cache entièrement sous une substance blanchâtre écumeuse (*Liparis salicis*). Lorsque les chenilles doivent vivre sur des arbres qui perdent leurs feuilles à l'automne, et que les œufs doivent passer l'hiver, la femelle, par une sage prévoyance, les dépose sur le tronc ou sur les rameaux, ce qu'elle fait souvent avec une symétrie remarquable; le *Bombyx neustria*, par exemple, place les siens avec beaucoup d'art en forme d'anneaux ou de spirales, autour des branches. Parmi les espèces qui déposent leurs œufs isolés, ou par petits groupes de deux ou trois, la femelle les recouvre aussi quelquefois d'une petite couche de poils qu'elle détache de son corps (*Dicranura vinula*, *furcula*). La plupart des Rhopalocères, des Noctuélides, des Sphingides, des Géomètres, etc.,

ne déposent qu'un seul œuf à la fois sur les feuilles ou sur les tiges.

Le volume des œufs relativement à celui de l'insecte parfait varie beaucoup selon les races. Ceux des *Saturnia*, des *Sphinx*, des *Bombyx*, etc., sont généralement assez gros, tandis que ceux de la *Zeuzera æsculi*, du *Cossus ligniperda*, sont au contraire très-petits. Leur couleur est aussi variée que celle des œufs des oiseaux; on en voit de toutes les nuances, depuis le blanc pur jusqu'au noir profond, ou qui sont émaillés de différentes couleurs. Ceux, par exemple, de la plupart de nos *Lasiocampa* d'Europe sont panachés de gris et de blanc, et ont quelque ressemblance avec des grains de chenevis.

La fécondité des Lépidoptères est aussi variable que celle des poissons; il en est qui ne pondent pas au delà de cent œufs, tandis que d'autres en font plusieurs milliers. Les Rhopalocères sont généralement moins bien partagés, sous ce rapport, que les Hétérocères, et les plus remarquables parmi ces derniers sont les espèces endophytes, telles que les *Sesia*, les *Hepialus*, les *Cossus*, les *Zeuzera*, etc.

La résistance vitale des œufs est très-grande; ils peuvent supporter une température de 50 à 60 degrés R. au-dessus de zéro, et un froid aussi excessif, sans pour cela que le germe soit détruit. On peut même les conserver à un froid artificiel pendant un temps plus ou moins long, et les faire éclore en leur donnant une température convenable. Les hivers les plus rigoureux de la Sibérie n'ont aucune influence sur les œufs des Lépidoptères propres à ce pays, ni même sur ceux du Bombyx du mûrier (*ver à soie*). Ceux d'un grand nombre d'espèces de nos climats éclosent avant l'hiver,

et les chenilles passent cette saison dans l'engourdissement ou à l'état de chrysalide.

La coque de l'œuf est d'une consistance solide et comme cornée; au moment de l'éclosion, la petite chenille coupe la coquille circulairement avec ses mâchoires, de manière que le dessus forme une espèce de couvercle qu'elle n'a qu'à soulever pour sortir.

État de chenille.

A la sortie de l'œuf, les petites chenilles ont une forme plus ou moins allongée et cylindrique, leur corps se compose de douze segmens ou anneaux, d'une tête luisante écailleuse, de seize pattes au plus et au minimum de dix.

La *tête* est formée par deux espèces de calottes arrondies et écailleuses, offrant de chaque côté des petits points noirs saillans plus ou moins distincts, semblables à des yeux lisses, mais qui ne paraissent pas servir à la vision. La bouche, située à sa partie antérieure, est très-différente de celle de l'insecte parfait, et ressemble à celle des insectes broyeurs; elle se compose de deux mandibules cornées plus ou moins tranchantes, selon les races, de deux mâchoires latérales portant chacune un palpe très-petit, d'une lèvre inférieure munie de deux palpes semblables, et d'un petit mamelon cylindrique percé d'un petit trou que l'on nomme *filière*, parce que c'est lui qui donne issue à la soie que file la chenille.

Le *corps* offre sur les côtés, près de la base des pattes, les ouvertures respiratoires ou *stigmates*. On en compte neuf de chaque côté, une sur chaque

anneau, excepté sur le second, le troisième et le dernier, qui en sont dépourvus. Ces organes ont une forme oblongue et ressemblent à de petites boutonnières. Ils se retrouvent sur l'insecte parfait. Ils sont généralement assez distincts, leur couleur étant autre que celle du fond; mais chez plusieurs Rhopalocères, telles que les *Melitæa*, *Vanessa*, *Argynnis*, etc., et quelques espèces d'Hétérocères, on ne peut les apercevoir qu'à l'aide d'une loupe. L'*Aglossa pinguinalis*, qui vit de matières grasses, paraît au premier coup d'œil en être dépourvue, surtout lorsquelle est au repos, parce que chez elle ils sont cachés sous un repli transversal des anneaux. Sans cette sage précaution de la nature, ces organes eussent été exposés à être bouchés par la graisse dans laquelle vit ordinairement l'animal.

Les *pattes* des chenilles sont de deux sortes, comme celles de la plupart des larves des autres ordres, les *pattes écailleuses* ou *vraies pattes*, et les *pattes membraneuses* ou *fausses-pattes*. Les premières contiennent dans leur intérieur celles du papillon, les secondes disparaissent complétement dans l'insecte parfait. Ces dernières sont des espèces de mamelons susceptibles de s'allonger, de se raccourcir et de se dilater, couronnés par plusieurs petits crochets plus ou moins prononcés, qui manquent cependant en grande partie dans quelques genres (*Agrotis*, *Sesia*, *Hepialus*). Elles sont plus indispensables à la chenille que ses pattes écailleuses, qui ne lui servent guères qu'à marcher, mais qui ne peuvent lui offrir le même secours pour se cramponner sur les tiges ou sur les feuilles. Leur nombre varie de quatre à dix; Réaumur dit même avoir vu certaines chenilles de

Tinéides qui n'avaient qu'une seule paire de pattes membraneuses; quant à nous, nous n'avons jamais observé ce cas. Leur longueur relative souffre aussi quelque variation. Chez les *Catocala*, *Ophidères*, *Ophiusa*, *Homoptera*, *Brephos*, etc., les deux premières paires sont beaucoup plus courtes que les autres, et la chenille n'en fait aucun usage pour marcher. Les pattes écailleuses sont à très-peu d'exceptions près égales entre elles. Cependant, chez la *Harpya fagi*, la première paire est de longueur ordinaire, et les deux autres sont très-grêles et plus longues que celles de l'insecte parfait. Chez la *Geometra lunaria*, c'est la troisième paire qui est plus longue que les autres; plusieurs chenilles exotiques offrent des exemples analogues, mais ces cas sont rares et ne se rencontrent que dans les Hétérocères.

Les chenilles de Rhopalocères ont constamment seize pattes, ainsi que celles des Sphingides des anciens auteurs. Dans les Bombycines et les tribus voisines, il n'y a pas non plus d'exception à cet égard, si ce n'est que la dernière paire de pattes membraneuses manque quelquefois ou prend une forme insolite.

Dans la *Harpya milhauseri*, et quelques espèces américaines, la dernière paire a disparu complétement: le douzième anneau est relevé et forme une sorte de bosse. Chez les *Dicranura* la même paire est remplacée par deux prolongemens caudiformes renfermant un filet rétractile. Dans les *Platypteryx* il n'y a point de filet rétractile, et les deux prolongemens caudiformes sont réunis dans une partie de leur longueur. L'*Uropus ulmi* offre, comme les *Dicra-*

nura, une espèce de queue fourchue, mais qui en diffère essentiellement en ce que chacun des prolongemens est terminé par une couronne de petits crochets, comme les autres pattes membraneuses. Dans certaines circonstances, la chenille se cramponne avec ces deux prolongemens préhensiles aussi solidement qu'avec ses autres pattes.

Les pattes membraneuses chez les chenilles, où elles sont au grand complet, sont disposées par paires sur les sixième, septième, huitième, neuvième et douzième anneaux, de sorte que les quatrième, cinquième, dixième et onzième en sont dépourvus.

D'après le nombre des pattes membraneuses qui ont disparu, et d'après leur raccourcissement on divise les chenilles en *Fausses-Arpenteuses*, *Demi-Arpenteuses* et *Arpenteuses*. Les Fausses-Arpenteuses sont celles qui ont dix pattes membraneuses, comme la plupart des chenilles, mais chez lesquelles les deux ou trois premières paires sont trop courtes pour qu'elles puissent en faire usage lorsqu'elles marchent (*Ophiusa*, *Ophideres Catocala*); aussi, dans la progression, le milieu de leur corps forme l'arc, comme chez les *Plusia*, les *Euclidia*, etc. Les Demi-Arpenteuses ont six ou huit pattes membraneuses (*Plusia chrysoptera*, *Erastria*); elles marchent en formant l'arc ou la boucle, presque comme les *Geometra*. Les Arpenteuses sont celles qui ont quatre pattes membraneuses (*Geometra*, *Metrocampa*, *Hybernia*, etc.). Ces dernières ont reçu le nom d'*Arpenteuses* ou de *Géomètres*, parce qu'en marchant elles relèvent en arc le milieu de leur corps, en rapprochant leurs pattes postérieures de leurs écailleuses, de sorte qu'elles semblent mesurer l'espace qu'elles parcou-

rent. Chez la plupart de ces dernières les anneaux ont une assez grande rigidité, et leur corps ressemble presque à une petite branche d'arbre ou à un petit morceau de bois, ce qui leur a fait donner le nom d'*Arpenteuses en bâton*. Lorsqu'elles sont en repos, elles se tiennent raides et droites, cramponnées avec leurs pattes postérieures au pétiole d'une feuille ou à une jeune branche dans des attitudes si fatigantes qu'il leur faut une force musculaire prodigieuse pour rester ainsi pendant des heures entières.

Les chenilles sont plus ou moins vives, selon les genres : il y en a de très-paresseuses; comme celles des Papillonides, des Lycénides, des Hespérides, des Satyrides, des Nymphalides, des Zygénides, etc.; mais aucune n'est aussi lente que celle des Cochlopodes, surtout les espèces du genre *Limacodes*, où les pattes membraneuses sont remplacées par deux rangées de boutons rétractiles qui laissent suinter une matière visqueuse analogue à celle que sécrète la peau des limaces. Beaucoup de *Geometra* se laissent toucher et retourner comme un morceau de bois sans donner aucun signe de vie. La plupart des Chéloniaires, au contraire, sont extrêmement vives, et courent avec une grande vitesse.

La locomotion dans les chenilles a presque toujours lieu d'arrière en avant; cependant les *Herminia*, beaucoup de *Botys*, de Tinéides et de *Tortrix*, marchent à reculons avec une assez grande rapidité, et, lorsqu'on les inquiète ou qu'on veut les saisir, elles font même certains petits sauts pour s'échapper, ainsi que Degeer l'a observé sur l'*Herminia rostralis*; mais ces sauts ne sont comparables en rien à ceux vraiment prodigieux qu'exécutent celles des *Catocala*.

Ces dernières courbent en arc un des côtés de leur corps, et le débandent brusquement comme un ressort, de sorte qu'elles font de véritables *sauts de carpes*.

Le dernier anneau, dans lequel s'ouvre l'extrémité du canal digestif, se termine le plus souvent, à cet effet, par une espèce de valve plus ou moins saillante et ordinairement triangulaire, dont la forme varie un peu suivant les genres. On l'appelle *chaperon ou clapet*. Ce dernier mot est emprunté aux auteurs allemands.

Outre les appendices de différente nature, tels que poils, épines, etc., qui existent sur le corps de beaucoup de chenilles, on observe dans quelques espèces deux tentacules rétractiles placés sur le bord antérieur du premier anneau, que l'animal fait sortir et rentrer à volonté comme les tentacules des limaçons. Ces organes existent dans toutes les chenilles connues des genres *Ornithoptera*, *Papilio*, *Parnassius*, et dans les *Thais*, malgré l'assertion de Latreille, qui a soutenu le contraire. Ils varient en longueur et en couleur selon les espèces; mais généralement ils forment par leur réunion une sorte de Y. Dans le genre *Ornithoptera*, ils sont renfermés dans deux espèces d'étuis cornés.

Certaines chenilles velues, telles que celles des genres *Liparis* et *Orgya*, ont aussi, sur les neuvième et dixième segmens, une petite éminence charnue, vésiculeuse, toujours assez distincte, qu'elles font sortir et rentrer à volonté.

Quant à la vestiture, les chenilles sont rases, pubescentes, velues, pilues, hispides, épineuses, calleuses, etc. Celles qui sont rases sont entièrement dépourvues de poils et d'épines, comme celles

des *Deilephila*, des *Sphinx*, de beaucoup de Noctuélides, *Geometra*, etc.; leur peau est tantôt lisse (*Deilephila*, *Notodonta*, etc.), et tantôt chagrinée et rugueuse (*Smerinthus*, *Aglia*, etc.). D'autres, quoique dépourvues de poils, ont sur le corps des protubérances ou bosses qui leur donnent une forme plus ou moins bizarre (*Notodonta* de la division de *torva*, *tritophus*, *dromedarius*, *Geometra papillonaria*, etc.), ou des tubercules calleux ressemblant à des petits bourgeons d'arbres, ou bien des espèces de nodosités (une infinité de *Geometra*). Nous plaçons encore parmi les chenilles rases certaines espèces qui ont sur le dos des prolongemens charnus, flexibles, disposés par paires sur quelques anneaux, telles que celles des *Danais* et des *Adelocephala*. Cependant, sous le point de vue anatomique, ces espèces de tentacules devraient peut-être être regardés comme des épines ou des poils dégénérés; car nous voyons dans le genre *Acronycta*, où les espèces ont ensemble de si grands rapports qu'il est parfois difficile de les distinguer, toutes les chenilles être plus ou moins velues, excepté celle d'*alni*, qui a des prolongemens tentaculiformes. D'autres genres offrent aussi des prolongemens charnus plus ou moins grands (les *Papilio* de la division de *Crassus*, le *Papilio philenor*, les *Ornithoptera*, etc.). Les chenilles de presque tous les Sphingides et de quelques Bombycines portent, sur le onzième anneau, une espèce de corne conique, charnue à sa base, et cornée à son extrémité, tantôt lisse et tantôt rugueuse. Cet organe est ordinairement arqué d'avant en arrière, et penché vers la partie postérieure du corps. Nous ne connaissons jusqu'à présent que celle du *Sphinx catalpæ* dont la corne

soit courbée en sens inverse. Dans le genre *Acherontia* la corne est grosse, granuleuse, flexible et tronquée. Chez quelques espèces elle est presque nulle (*Deilephila porcellus*, etc.); chez d'autres elle est remplacée par une petite plaque lenticulaire (*Pterogon œnotheræ*), ou enfin elle disparaît complétement (*Deilephila vespertilio*).

Parmi les espèces qui ont des poils, il y en a qui n'en ont que quelques-uns épars çà et là, comme les *Plusia*, la plupart des *Tortrix*, quelques *Notodonta*, une infinité de Noctuélides, de Géomètres, les Zeuzérides, les Sésiaires, etc. Chez toutes ces espèces ils sont si peu nombreux qu'on n'en tient pas compte et que l'on considère ces chenilles comme glabres. Les *Pieris*, *Colias*, *Libythea*, les Lycénides, Satyrides, etc., ont des petits poils courts, qui les rendent pubescentes et leur donnent un aspect velouté; ceux des *Bombyx neustria*, *franconica*, *everia*, *lanestris*, etc., sont fins, soyeux et peu fournis. Ailleurs (*Liparis salicis*, *monaca*, *dispar*), ils sont raides et piquans. Chez quelques espèces ils sont si serrés qu'on ne peut distinguer la peau que dans les incisions. Ceux des *Chelonia*, etc., sont réunis par touffes aigrettées plus ou moins denses. Dans les *Orgya*, *Phœgopteris*, etc., non-seulement ils sont aigrettés, mais encore, sur les segmens intermédiaires du corps, il y a des touffes de couleurs différentes, coupées carrément, qui forment sur le dos des espèces de brosses.

Les poils varient beaucoup dans leur direction; souvent ils sont disposés en aigrettes rayonnantes dirigées en arrière, comme dans plusieurs *Chelonia*; quelquefois ces aigrettes divergent en tous sens (*Acronycta auricoma*, *Emydia grammica*, etc.). Chez d'au-

tres espèces, les postérieurs sont dirigés en arrière comme les piquans d'un porc-épic, et les antérieurs en sens inverse. Dans les *Bombyx trifolii*, *quercus*, etc., la moitié de chaque touffe est dirigée en bas, et l'autre en haut, de sorte que les poils s'entrecroisent et forment une espèce de feutre lâche. Chez les *Liparis salicis*, *Bombyx populi*, *Lasiocampa quercifolia*, *Betulifolia*, etc., une grande partie des poils sont dirigés en bas, et le dos est presque à découvert. Plusieurs genres d'Hétérocères ont des touffes de longueur inégale; chez les *Orgya*, par exemple, le premier anneau est garni de deux longs pinceaux de poils dirigés en avant comme des antennes, et le onzième porte un pinceau semblable penché en arrière. L'extrémité de chacun de ces poils est en outre écailleuse et dilatée dans les *Orgya* à femelles aptères, telles que *leucostigma*, *trigotephras*, *antiqua*, etc.

Tantôt ces poils adhèrent immédiatement à la peau, tantôt ils sont implantés sur des élévations hémisphériques ou coniques, formant des rangées transversales plus ou moins rapprochées. Le développement de ces tubercules varie beaucoup selon les races; il y en a qui sont à peine sensibles, tandis que d'autres sont extrêmement prononcés. Leur couleur est souvent aussi très-différente de celle de la peau : ils sont d'un rouge fleur de pêcher dans le *Saturnia carpini*; d'un bleu d'azur dans le *Saturnia pyri*; d'un jaune orangé dans le *spini*, etc. On doit encore considérer comme des tubercules très-allongés ces prolongemens latéraux que nous désignons sous le nom d'*appendices pédiformes*, et que l'on remarque chez les chenilles de *Lasiocampa*. Ces appendices sont préhensiles, et les espèces qui en

sont pourvues en font usage pour se coller plus étroitement le long des tiges. Ils ressemblent si bien à des pattes membraneuses, qu'au premier coup d'œil on les prendrait pour telles. Plusieurs chenilles exotiques de la tribu des Cochliopodes offrent vers la base des pattes des prolongemens encore plus remarquables. Il en est quelques-unes chez qui ces appendices sont allongés comme des pattes de mygales, et qui, par la forme raccourcie de leur corps, ressemblent presque à certaines espèces d'Arachnides.

Pour terminer ce qui a rapport à la vestiture des chenilles, il nous reste encore à parler des épines. Ces appendices sont à peu près, pour le zoologiste, ce que sont les aiguillons pour le botaniste, c'est-à-dire qu'ils ne diffèrent des poils que parce qu'ils sont plus gros, plus durs, d'une consistance cornée et plus ou moins rameux. Ils appartiennent en grande partie aux Rhopalocères, particulièrement à ceux de la tribu des Nymphalides; cependant quelques genres d'Hétérocères en sont également pourvus. Les espèces du genre *Io* ont sur tout le corps des épines pennées ou verticillées, qui en pénétrant dans les doigts y occasionnent une cuisson analogue à celle des orties. La chenille du *Cerocampa regalis* (*Bombyx laocoon* Cramer) porte derrière la tête et sur les premiers segmens une couronne de longues épines robustes, qui lui a valu dans l'Amérique septentrionale le nom de *diable cornu du platane*. Elle est fort redoutée du vulgaire, à cause de son attitude menaçante et de ses épines qui passent pour occasioner une piqûre très-douloureuse; mais, d'après l'observation de M. John Leconte, elle est aussi innocente que les autres chenilles.

Dans les genres *Vanessa*, *Argynnis*, *Melitæa*, *Acræa*, *Limenitis*, *Cethosia*, *Peridromia*, *Heliconia*, etc., etc., toutes les chenilles sont épineuses. Outre les épines, leur peau est garnie çà et là de quelques poils plus ou moins apparens, et les épines elles-mêmes sont velues. Quelquefois ces dernières sont simples, mais le plus ordinairement elles sont garnies de poils ou d'épines secondaires. Chez la plupart des *Vanessa* elles sont égales; chez les *Argynnis* le second anneau en porte deux moitié plus longues que les autres, et dirigées en avant comme des antennes. Celles des *Melitæa* sont courtes, réduites en partie à des tubercules coniques hérissés de poils raides. Dans ces genres, tous les anneaux offrent des épines; mais il y a des espèces, telles que les *Limenitis misippus*, *artemis*, *ursula*, etc., où elles n'existent que sur certains segmens et sont disposées par paires comme les prolongemens tentaculiformes des *Danais* et des *Euplœa*.

Plusieurs autres genres de la nombreuse tribu des Nymphalides n'ont des épines que sur la tête. Chez les *Charaxes* il y en a quatre, qui forment une espèce de couronne; deux chez les *Apatura*, etc. Quelques espèces de Bombycines, qui ont des épines dans leur jeunesse, les perdent en changeant de peau pour la dernière fois (*Aglia tau*, *Bombyx erythrinæ*).

La distribution des couleurs des chenilles varie au point qu'il est difficile de rien dire de général à ce sujet. Cependant, la nature ayant toujours pour but la conservation de l'espèce, les a le plus souvent colorées, de manière à les dérober aux recherches de leurs nombreux ennemis. A celles qui, comme la plupart des *Catocala*, des *Homoptera*, des *Lasiocampa*, ont l'ha-

bitude de se tenir collées contre les tiges, elle a donné la couleur des écorces ou des lichens. Celles qui ont été destinées à vivre de feuilles ont reçu généralement une nuance analogue à celle de ces dernières. D'autres, comme celles de beaucoup de *Cucullia* et de *Cleophana*, offrent tout à la fois la couleur des feuilles et celle des fleurs. Les Géomètres ont été le mieux partagées de toutes, sous le rapport de la teinte et de la forme; la plupart ressemblent tellement à des pétioles de feuilles ou à des petites branches sèches qu'elles échappent facilement aux investigations des oiseaux insectivores. Les espèces qui habitent l'intérieur des tiges (*Nonagria*, *Hepialus*, *Sesia*, etc.), ou dans des fourreaux portatifs (*Psyche*, *Œceticus*, *Typhonia*), sont d'une couleur blanchâtre pâle. Celles qui vivent dans la terre, comme des Lombrics (*Agrotis*, *Noctua polyodon*, *cespitis*, *infesta*, *didyma*, etc.), ont d'ordinaire une teinte bleuâtre terreuse.

La couleur propre à chaque espèce est beaucoup plus constante, c'est-à-dire que généralement tous les individus d'une même espèce sont de la même couleur. Cependant il existe de nombreuses exceptions; il en est certaines dont les individus présentent les nuances les plus opposées : on voit des *Triphœna pronuba* d'un vert tendre, et d'autres d'un gris noirâtre. La *Noctua brassicæ* des auteurs offre encore un plus grand nombre de variétés. Les chenilles des *Deilephila elpenor*, *nerii*, *celerio*, sont tantôt vertes et tantôt noirâtres. Enfin il y a des espèces où l'on trouverait à peine deux individus de la même nuance. La couleur varie encore chez les chenilles à leurs différens âges : lorsqu'elles sont adultes, elles sont quel-

quefois très-différentes de ce qu'elles étaient en sortant de l'œuf. Souvent aussi, lorsqu'elles sont sur le point de se métamorphoser, elles prennent une teinte autre que celle qu'elles avaient auparavant, mais presque toujours plus terne. Les poils et les épines varient sous ce rapport comme la peau elle-même. La chenille de l'*Orgya pudibunda* est tantôt d'un beau vert pomme, et tantôt d'un gris enfumé, avec les poils de la même couleur; celle de l'*antiqua* a tantôt les brosses dorsales jaunes, noires, grises ou blanches, etc.

Le dessin est plus constant que les couleurs; il peut varier pour la teinte, mais les taches ou les raies qui le constituent occupent toujours la même place, ou, si elles viennent à s'effacer ou à être absorbées par la couleur du fond, il reste toujours certains traits caractéristiques.

Dans une infinité d'espèces on observe de chaque côté, à peu près à la hauteur des stigmates, une raie longitudinale ordinairement d'une autre teinte que le reste du corps. Sur le vaisseau dorsal il existe aussi presque toujours une raie plus ou moins marquée, tantôt plus pâle et tantôt plus colorée que le fond. Entre cette raie et celle latérale on en voit quelquefois une ou deux autres parallèles et plus ou moins larges. Chez d'autres le dessin forme, sur le dos, des espèces de chevrons dont la concavité est tournée tantôt en avant et tantôt en arrière. Beaucoup de Noctuélides offrent en dessus et sur chaque anneau, quatre points obscurs formant un carré ou un trapèze, etc. La plupart des *Sphinx* ont de chaque côté sept bandes obliques. Les côtés, dans une partie des *Deilephila*, sont variés de taches de couleurs vives. Une section du même genre offre à

la même place, sur les premiers anneaux, des taches oculaires.

Généralement le dessin est assez semblable dans les espèces voisines d'un même genre; mais il existe quelques exceptions, et deux expèces aussi voisines que les *Pieris brassicæ* et *rapæ*, et les *Lithosia complana* et *complanula* sont produites par des chenilles qui n'ont aucun rapport entre elles. On voit quelquefois le contraire; par exemple, les chenilles des *Noctua basilinea*, *gemina* et *rurea* se ressemblent tellement, que l'œil le plus exercé ne les distingue qu'avec peine, tandis que personne ne confondra les insectes parfaits. Nous pourrions dire la même chose de la *Diphtera orion* avec la chenille du *Liparis salicis*.

Avant de se transformer en chrysalides, les chenilles subissent différens changemens de peau que l'on appelle *mues*. Ces dépouillemens sont plus ou moins nombreux selon les races : les Rhopalocères en éprouvent ordinairement trois ou quatre; la plupart des Hétérocères quatre, sauf quelques espèces velues chez lesquelles on en compte jusqu'à sept ou huit.

La peau d'une chenille est en effet une espèce de membrane épidermoïde qui n'est douée que d'un certain degré d'extensibilité, et on conçoit facilement que l'animal ne pourrait être renfermé jusqu'au terme de son accroissement dans cette enveloppe presque rigide. Le phénomène qui en résulte a la plus grande analogie avec la mue des animaux supérieurs, avec cette différence cependant que chez ceux-ci les poils ne tombent pas, tandis que chez les chenilles ils disparaissent avec l'enveloppe générale. Cette différence tient à ce que dans les uns ils sont adhérens au tissu de la peau et traversent l'épiderme, et que dans les autres, où ce

tissu n'existe pas, ils sont immédiatement implantés sur la membrane tégumentaire; de sorte que chaque dépouille d'une chenille est si complète, qu'on la prendrait pour la chenille elle-même. Il n'est pas jusqu'aux palpes, antennes et mâchoires qui ne s'y retrouvent entièrement. On peut tondre une chenille velue, et après la mue elle sera toute aussi garnie de poils qu'auparavant. Il n'en est pas de même des espèces épineuses, parce que les épines sont des appendices charnus garnis de poils, qui se dépouillent comme les tubercules des *Saturnia* et la corne des Sphingides.

La chenille, avertie par un instinct particulier que le moment de la mue arrive pour elle, se prépare par la diète à supporter cette crise. A mesure que celle-ci s'approche, les couleurs s'affaiblissent, deviennent ternes ou livides, l'ancienne peau se flétrit, et se fend au-dessus du dos sur le second ou le troisième anneau. La chenille, pour sortir de cette enveloppe, dégage d'abord la partie antérieure de son corps, puis la partie postérieure. Cette opération, toute pénible qu'elle est, est souvent terminée en moins d'une minute. Les individus qui viennent de changer de peau sont très-reconnaissables, leur couleur est beaucoup plus fraîche, et souvent leur dessin diffère totalement de ce qu'il était auparavant. Le nombre des mues varie peu dans une même espèce, et peut-être même dans l'état sauvage est-il toujours constant. Mais chez quelques chenilles velues, que l'on élève en captivité, il peut être augmenté ou diminué par une nourriture plus ou moins abondante.

L'accroissement des chenilles est plus ou moins rapide selon les races, l'espèce de nourriture qu'elles prennent et l'époque de l'année. Celles qui vivent

de plantes succulentes se développent beaucoup plus vite que celles qui se nourrissent de graminées ou de lichens. Il y en a une infinité qui ne mangent que la nuit, et qui restent tout le jour dans l'engourdissement; d'autres qui ont l'appétit si vorace qu'elles mangent presque constamment, et qui, après quinze jours d'existence, sont arrivées à leur entier développement. Celles du *Cossus ligniperda*, de la *Chelonia matronula*, vivent trois ans, c'est-à-dire qu'elles passent trois hivers avant de se changer en chrysalide. Beaucoup de nos espèces européennes sortent de l'œuf à l'automne ou à la fin de l'été, mangent jusqu'à l'approche de la mauvaise saison, passent l'hiver dans l'engourdissement, se réveillent dès les premiers beaux jours, et subissent leur métamorphose au printemps ou au commencement de l'été. Plusieurs autres, qui éclosent à cette dernière époque, tombent en léthargie dans le courant de juillet ou d'août, et restent dans un état de mort apparente jusqu'au printemps suivant, qu'elles se réveillent et continuent de se développer.

M. Vaudouer, de Nantes, a publié, dans les Annales de la Société Linnéenne de Paris, un mémoire très-intéressant sur la léthargie des chenilles, des *Argynnis dia* et *euphrosyne*. Ayant fait pondre dans le courant de mai une femelle d'*Euphrosyne*, il en obtint une certaine quantité d'œufs, d'où sortirent bientôt des petites chenilles épineuses qu'il nourrit avec de la violette odorante jusqu'à la fin de juin. A cette époque elles cessèrent de manger, et restèrent pour la plupart dans l'engourdissement jusqu'aux approches du printemps. Quelques-unes seulement se réveillèrent au commence-

ment d'août, se mirent à manger avec assez d'avidité, changèrent de peau pour la quatrième et cinquième fois, et devinrent insectes parfaits à la fin du même mois. La même expérience, faite sur les chenilles de *dia*, donna le même résultat. L'observation de M. Vaudouer explique parfaitement par quelle raison les *Argynnis* en question sont si communes au printemps, tandis qu'on en rencontre un si petit nombre au mois d'août.

La plupart des chenilles vivent solitaires sur différentes plantes; mais quelques espèces, surtout parmi les Bombycines, vivent en sociétés ou familles plus ou moins nombreuses, soit pendant leur jeunesse, soit pendant toute leur vie. Ces dernières proviennent des œufs d'un même papillon, qui ont été déposés les uns auprès des autres ou entassés les uns sur les autres pour former une espèce de nid. Les petites chenilles éclosent presque toutes dans les vingt-quatre heures, et continuent de vivre ensemble aussi long-temps que leur instinct le leur prescrit. Les unes (*Orgya antiqua*, *Liparis dispar*, etc.) se séparent peu de jours après leur naissance; les autres (*Liparis chrysorrhœa*, *Bombyx castrensis*, *neustria*, etc.) filent une tente commune qu'elles habitent jusqu'à leur dernière mue, époque à laquelle elles la quittent pour ne plus y rentrer; d'autres, comme celles de beaucoup de *Vanessa*, demeurent en famille jusqu'au moment de leur transformation en chrysalides. Enfin, quelques espèces (*Bombyx processionea*, *Yponomeuta padella*, *evonymella*, etc.), non-seulement vivent en société à l'état de chenille, mais restent encore toutes ensemble sous la forme de chrysalide.

Certaines chenilles solitaires, dont l'organisation est telle qu'elles ne peuvent supporter le contact de l'air, se fabriquent des petites cellules de soie dans lesquelles elles subissent leur métamorphose. Parmi ces dernières, généralement de très-petite taille, les unes fixent leur habitation à demeure au milieu d'une nourriture assez abondante pour leur suffire pendant toute leur vie; les autres, comme beaucoup de Tinéides, les *Psyche*, les *Œceticus*, les *Typhonia*, etc., se construisent une espèce de fourreau portatif qu'elles promènent partout avec elles, en laissant seulement sortir leur tête et leurs pattes écailleuses, qui sont les parties les moins impressionnables de leur corps. Ces fourreaux, que Réaumur a comparés à des manteaux ou à des robes à falbalas, sont tantôt composés de soie pure (*Tinea sarcitella*), tantôt garnis de grains de pierre et de sable agglutinés qui leur donnent l'apparence d'une petite coquille (*Typhonia lugubris*), quelquefois recouverts de brins d'herbes placés longitudinalement (*Psyche graminella*, etc.), ou de morceaux de feuilles imbriqués les uns sur les autres, ou même de brins d'herbes rangés transversalement (*Psyche apiformis*), etc.

A l'exception d'un grand nombre de Tinéides qui vivent aux dépens de nos pelleteries, de nos étoffes de laine, du cuir, ou des matières grasses, toutes les chenilles se nourrissent de végétaux, et, depuis la racine jusqu'aux graines, aucune partie n'est à l'abri de leurs attaques; cependant la plupart des espèces préfèrent les feuilles. Les plantes les plus âcres et les plus vénéneuses, telles que les euphorbes, les aconits, ne sont pas plus épargnées que les espèces insipides. Les races qui rongent les racines sont peu

multipliées, on ne connaît guères en Europe que les *Hepialus*, les *Crambus* et quelques Noctuélides qui soient dans ce cas. Celles qui vivent dans l'intérieur des tiges qu'elles rongent, sont plus nombreuses; telles sont les *Cossus*, les *Zeuzera*, les *Endagria*, les *Stygia*, les *Sesia*, les *Nonagria*, plusieurs Noctuélides et Tinéides. Les *Cryptophasa* de la Nouvelle-Hollande, d'après Lewin, se creusent dans l'intérieur des arbres des retraites qu'elles ne quittent que la nuit pour aller ronger les feuilles, etc. Celles qui font leur nourriture de la pulpe des fruits ne sont pas très-nombreuses; certaines Tortricines, qui rongent les fruits à pepins ou à noyau, sont à peu près les seules. Enfin, les espèces qui mangent les graines sont beaucoup plus communes, la *Tinea granella*, les Noctuélides capsulaires, plusieurs *Botys*, etc., sont du nombre; en général, après les feuilles, ce sont les fleurs que les chenilles préfèrent.

Pendant long-temps on a cru que chaque plante nourrissait une espèce particulière de chenille, mais cette erreur ne subsiste plus que chez les personnes qui n'ont pas les plus légères connaissances en entomologie. La même espèce vit souvent sur vingt arbres différens, et le même arbre nourrit quelquefois plus de cinquante chenilles diverses; ainsi, par exemple, la chenille de la *Livrée* vit sur tous les arbres fruitiers et forestiers.

Quelques espèces s'accommodent à la fois de toutes les plantes basses, ou des arbres indistinctement; mais généralement celles qui vivent sur ces derniers n'attaquent pas des plantes herbacées, certaines espèces, au contraire, telles que les *Chelonia caja*,

purpurea, qui sont propres à ces derniers végétaux, se nourrissent aussi très-bien du feuillage de certains arbres ou arbrisseaux. Il s'en faut cependant beaucoup que toutes les chenilles soient polyphages; dans une infinité de cas au contraire nous trouverons que l'histoire des Lépidoptères se lie intimement à celle des végétaux; nous verrons certains genres ou certains groupes correspondre à telle famille, ou à tel genre de plantes, et quoique la connaissance des chenilles soit encore très-imparfaite pour les contrées hors de l'Europe, le peu de données que nous possédons nous mettra quelquefois à même de démontrer cette connexion. Il n'y a pas de plante peut-être qui ne soit attaquée par quelques chenilles dans les lieux où elle croît naturellement; mais, transportée dans un autre pays, elle ne sert de nourriture à aucune, à moins toutefois qu'elle n'ait une grande analogie avec les espèces indigènes. Ainsi les arbres exotiques cultivés en Europe, tels que le robinia faux-accacia, le tulipier, le platane, le noyer, le marronnier d'Inde, l'arbre de Judée, le mûrier, etc., ne servent de pâture à aucune de nos chenilles européennes, tandis que dans leur pays natal ils sont souvent dépouillés de toutes leurs feuilles. Mais lorsqu'un arbre fait partie d'un genre qui se trouve dans le pays où il a été transporté, il cesse d'être épargné. Tous les peupliers et les saules de l'Amérique septentrionale, que l'on a multipliés en Europe, ne sont pas plus exempts de la voracité des chenilles que nos Salicinées indigènes.

Il ne suffit pas néanmoins qu'une plante propre à telle espèce, croisse dans un pays pour que le Lépidoptère correspondant s'y trouve, il faut encore que

le climat convienne à ce dernier. Ainsi, le micocoulier, le cyprès, le lentisque, qui se sont acclimatés aux environs de Paris, ne nourrissent point, à cette latitude, les *Libythea celtis*, *Lasiocampa lineosa*, *Xylina lapidea*, *Ophiusa tirrhæa*, *Eurhipia adulatrix*, etc.

Le peu de matériaux que nous possédons sur les chenilles exotiques, combiné avec ce que l'on connaît des espèces européennes, nous fournit pour beaucoup de groupes des analogies qui nous mettent plus ou moins sur la voie de la vérité. Ainsi, les *Papilio* du groupe de *machaon*, tels qu'*alexanor*, *xuthus*, *asterias*, vivent sur les ombellifères. Ceux de l'Amérique septentrionale, si remarquables par leurs taches fauves, vivent sur les lauriers, particulièrement sur le sassafras. Ceux du groupe de *thoas*, ou de celui d'*agavus*, et autres espèces à taches rouges de l'Amérique du sud, se nourrissent sur les orangers; tous les autres groupes propres soit à l'Afrique, tels que *nireus* et espèces voisines, soit à l'Asie, comme *hector*, *polyodorus*, habitent aussi presque tous sur ces mêmes arbres ou sur les aristoloches.

Les *Thais* sont aussi toutes propres aux aristoloches; les *Parnassius* aux saxifrages.

Si nous passons à la famille des Piérides, nous voyons que le genre *Pieris* en particulier vit presque exclusivement sur les crucifères, les résédacées, les capparidées ou les tropéolées. Les vrais *Colias* habitent sur les légumineuses herbacées; les *Callidryas* et les *Terias* recherchent, au contraire, les légumineuses arborescentes.

La tribu des Lycénides, si diversifiée et renfermant

une grande quantité de races, est répandue sur une infinité de plantes de genres différens.

Celle des Danaïdes est propre aux *Asclepias*, *Nerium*, *Cynanche*, *Apocynum* et autres plantes de la même famille.

Les Héliconides, d'après les observations de M. Mac-Leay fils, vivraient sur les Passiflorées, famille de plantes abondante dans l'Amérique du sud; mais qui, de même que le genre *Heliconia*, ne se retrouve pas dans les autres parties du monde.

Nos *Argynnis* d'Europe se nourrissent de violettes. Quant aux espèces exotiques qui forment des groupes qui s'en éloignent plus ou moins, il est à croire qu'elles vivent sur d'autres plantes.

Les *Vanessa* constituent plusieurs races, dont les unes vivent sur les plantes basses et les autres sur les arbres.

La grande série des Nymphales, la plus nombreuse des Rhopalocères, paraît vivre exclusivement sur les arbres, et chacun des groupes qui la composent semble avoir choisi une famille de plantes. Nous voyons les *Limenitis* habiter sur les chevrefeuilles, les *Apatura* et les *Nymphalis* sur les salicinées, etc. Toutes les chenilles connues des *Satyrus* se nourrissent de graminées.

Nous pourrions étendre ces généralités aux Hétérocères, et montrer que bien que ce soit surtout parmi eux que se trouvent les chenilles véritablement polyphages, une infinité de groupes, soit parmi les Zygénides, les Sphingides, les Bombycines ou les Noctuélides, soit parmi les Géomètres, sont propres à telle ou telle famille de plantes; par exemple, nous verrons qu'une partie des *Cucullia* se

nourrit de *verbascum*, qu'un autre groupe habite sur les *artemisia*, et qu'un troisième vit de corymbifères et de chicoracées, etc. Mais, comme nous traiterons cette partie avec détail lorsqu'il sera question de chaque genre, il est assez inutile d'étendre cette revue, et nous allons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur le second état des Lépidoptères.

État de chrysalide.

Lorsqu'une chenille est arrivée à son entier développement, elle cesse de manger, comme aux approches d'une mue, elle se raccourcit, se décolore, devient terne, livide, si elle est gibbeuse, ses bosses s'absorbent, disparaissent, et, après avoir trouvé un endroit convenable, elle se dépouille de sa peau et passe à l'état de *chrysalide*. Dans cet état intermédiaire entre la chenille et le Papillon, sa forme est entièrement changée et ne ressemble plus en rien à ce qu'elle était auparavant. C'est un être qui respire à peine, dépourvu de tout organe propre à prendre de la nourriture, et immobile comme la graine d'une plante. Cependant, en l'examinant avec attention à une certaine époque, on voit à travers son enveloppe une partie des formes du Papillon qu'elle renferme, et qui semble être emmaillotté. C'est pour cette raison que quelques naturalistes ont donné le nom de *poupée*, *pupe* ou *pupa*, aux nymphes des Lépidoptères, en faisant allusion à cet emmaillottement; mais celui de *chrysalide* a prévalu, quoique inexact dans la plupart des cas.

Une partie des chrysalides sont cylindrico-coniques,

les autres anguleuses, et leur forme générale est en même temps plus ou moins conique.

Dans les chrysalides on distingue : l'enveloppe de l'abdomen, composée de neuf segmens ou anneaux correspondans à ceux du corps de l'insecte parfait, tous visibles seulement en dessus, attendu qu'en dessous les trois premiers sont recouverts par l'étui des ailes ; l'enveloppe de la tête, comprenant les yeux, les antennes et la trompe, qui sont renfermés chacun dans un petit étui à part ; l'enveloppe du thorax ; l'enveloppe de la poitrine et des pattes, enfin celle des ailes. Outre cela, chacun des anneaux, moins l'avant-dernier, offre les mêmes stigmates que la chenille. Quant au neuvième, qui était placé sur le premier anneau de la larve, il se retrouve entre l'étui des antennes et l'enveloppe du thorax. L'extrémité postérieure des chrysalides, ou vulgairement la *queue*, est, dans beaucoup de cas, armée d'une pointe simple ou double, souvent recourbée en crochet ou accompagnée de soies raides et crochues.

Les bords des anneaux sont quelquefois garnis de petites pointes ou épines symétriques qui les rendent scabres (*Cossus*, *Sesia*, *Zeuzera*, etc.) ; ailleurs de petits bouquets de poils (*Orgya*, *Lipæris monacha*, *dispar*, *salicis*, etc.), de couleur autre que ceux de la chenille ; quelquefois leur surface entière est rugueuse (une infinité de *Papilio*), ou parsemée de points enfoncés (beaucoup d'Hétérocères) ; mais dans la majeure partie des espèces elle est unie.

La forme des chrysalides est très-variable dans les Rhopalocères, et elle offre souvent de bons caractères génériques ; dans les Hétérocères elle est beaucoup plus constante ; l'extrémité antérieure est obtuse, le

tronc est cylindrique, et la partie postérieure ou abdominale se rétrécit insensiblement en cône. Les étuis sont aussi parfois un peu modifiés dans quelques races. Ainsi, dans les *Sphinx* de la division de *convolvuli*, *carolina*, *cingulata*, *ligustri*, etc., la partie antérieure de l'étui de la tête et de la trompe se prolonge en une longue gaîne repliée sur elle-même. Dans les *Dianthœcia* l'enveloppe des ailes forme un prolongement saillant, obtus, qui s'avance sur la poitrine comme une espèce de busc. Dans les *Cucullia*, les *clœophana*, les pattes postérieures sont renfermées dans une longue gaîne, détachée et plus ou moins grêle, qui s'étend quelquefois au delà de la queue de la chrysalide. Chez les *Adelocephala* de l'Amérique septentrionale, les derniers anneaux de l'abdomen sont aplatis et comprimés. Dans les *Psyche* la chrysalide du mâle est de forme ordinaire, et celle de la femelle est renflée en barillet comme la nymphe d'un Diptère. Rien de plus variable que la manière dont se termine la pointe anale, même dans les espèces voisines, sous le rapport de la forme et du nombre des soies qui l'accompagnent, etc.

Parmi les Rhopalocères les formes sont beaucoup plus bizarres. Une infinité de chrysalides de cette division sont anguleuses ou hérissées de pointes coniques; les autres étranglées, etc. Quelques-unes ont la tête tronquée et coupée carrément (*Ornithoptera*, *Papilio*), ou simplement tronquée (*Thais*); d'autres ont la partie antérieure terminée en pointe (beaucoup de *Pieris*); beaucoup portent sur le dos deux rangées de pointes coniques (*Vanessa*, *Argynnis*, etc.); quelques-unes ont la tête bifide (quelques *Vanessa*, *Argynnis*), ou prolongée en deux oreilles (*Limenitis*,

Peridromia); les unes sont droites (*Pieris*), les autres arquées et en nacelle (*Callidryas*, *Leucophasia*, *Anthocaris*); beaucoup sont courtes, renflées, cylindroïdes (*Charaxes*, *Arge*, *Danais*, *Euplœa*); quelques-unes comprimées en carène sur le dos (*Apatura*), etc.

La couleur des chrysalides des Hétérocères est ordinairement le brun ou le testacé plus ou moins rougeâtre, avec toutes les nuances intermédiaires. Cependant, chez quelques espèces dont la coque se réduit à quelques fils lâches et qui sont exposées à la lumière, il en est plusieurs qui ont une teinte différente. Ainsi celle du *Liparis v. nigrum* est d'un beau vert, avec une espèce de raquette noire sur la poitrine; celle du *Liparis monacha* d'un bronzé cuivreux; celle de la *Zerene grossulariata* est annelée de jaune et de brun, etc.; celles des *Catocala* et genres voisins, de même que celles de la *Cosmia affinis* et de plusieurs autres espèces, sont recouvertes d'une efflorescence d'un bleu glauque ou pruineux.

Les chrysalides des Rhopalocères sont de couleurs plus variées et ornées d'une manière plus brillante. Quelques-unes sont d'un vert jaunâtre, ou blanches émaillées de noir (*Pieris*), ou d'un vert tendre (*Apatura*, *Charaxes*, etc.). Il en est qui ont des taches ou des bandes d'or bruni (*Vanessa cardui*, *huntera*, *atalanta*); d'autres des points d'or ou des bandes formant des cercles sur l'abdomen (*Danais*); certaines sont entièrement recouvertes de cette couleur splendide, de sorte qu'elles ressemblent à une bulle d'or (quelques *Euplœa*). On en voit aussi qui ont des taches d'argent (*Vanessa polychloros*,

C. album, *Argynnis latonia*, etc.). C'est à cette couleur dorée, que l'on a long-temps prise pour de l'or véritable, qu'est dû le nom de *chrysalide* (χρυσος, or), appliqué aujourd'hui par extension à la nymphe de tous les Lépidoptères.

Dans la plupart des chrysalides les anneaux de l'abdomen sont mobiles les uns sur les autres, et elles peuvent imprimer à cette partie du corps des mouvemens dans tous les sens, lorsqu'on les touche ou qu'elles sont inquiétées par quelque insecte importun. Celles des *Anthocharis*, de la plupart des Lycénides et de beaucoup de Lithosides, etc., ont les segmens soudés et plus ou moins réunis, et forment ainsi une exception à la règle générale.

Dans quelques races d'Hétérocères à métamorphoses endophytes ou hypogées, telles que les *Cossus*, *Zeuzera*, *Sesia*, *Noctua*, *Geometra*, etc., il y a une véritable locomotion. Ces nymphes, par un instinct qui leur est propre, prévoyant que dans beaucoup de cas l'insecte parfait ne pourrait sortir de sa prison sans déchirer ses parties délicates, se rapprochent peu à peu par une espèce de ramper de l'ouverture qui doit livrer passage au Papillon. Chacun a été à même d'observer, sur les peupliers, les ormes et autres arbres, l'enveloppe de la chrysalide du *Cossus ligniperda*, de la *Zeuzera æsculi* et de la *Sesia apiformis*, à moitié sortie à travers les écorces. Avant l'époque de l'éclosion, ces chrysalides sont souvent à plus de six pouces de l'ouverture en question. Elles montent ainsi dans l'intérieur des arbres à l'aide des petites pointes, qui garnissent les segmens de l'abdomen. Celles qui habitent le sein de la terre, et qui se trouvent quelquefois, à

plus de six pouces de profondeur, étant ordinairement dépourvues de ces petites pointes, emploient un autre moyen : avec la partie antérieure de leur tête elles se fraient peu à peu un passage en faisant mouvoir les anneaux de l'abdomen en différens sens.

La durée de l'état de chrysalide est très-variable selon les races, et elle est d'ailleurs subordonnée à la grosseur relative, à l'époque de l'année et à la température. Généralement les petites espèces restent moins long-temps dans cet état que les grosses, mais le contraire a lieu quelquefois, et nous pourrions citer une foule d'exceptions. On explique ce fait par la transpiration qui est nécessaire pour qu'une chrysalide puisse arriver à maturité, et par l'évaporation des fluides, qui s'opère plus vite chez les petites que chez les grosses. On attribue au même phénomène l'influence que les différentes époques de l'année ont sur le plus ou moins de prolongation de l'état de nymphe. Ainsi, telle espèce ne mettra que quinze jours à se développer au milieu de l'été, parce que la chaleur augmentera la transpiration, tandis que transformée à l'automne elle n'éclora qu'au printemps, les liquides ne s'évaporant presque pas pendant l'hiver. Les expériences de Réaumur, qui a retardé l'éclosion, soit en vernissant une chrysalide, soit en la tenant dans une glacière pendant l'été, et qui l'a hâtée par une chaleur artificielle, prouvent incontestablement que l'évaporation plus ou moins prompte de ce fluide joue un grand rôle dans l'effet dont nous parlons. Mais, pour que les expériences de ce grand observateur fussent tout-à-fait concluantes, il faudrait que toutes les chrysalides provenant d'une même ponte, métamorphoses dans les mêmes circonstances, donnassent leur

insecte parfait à la même époque; c'est précisément ce qui n'arrive pas toujours, et le retard qui a lieu est un phénomène inexplicable dans l'état actuel de nos connaissances physiologiques, et tout-à-fait analogue à l'état léthargique des chenilles des *Argynnis dia* et *euphrosyne*, dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent.

Si l'on élève de l'œuf une ponte des *Notodonta torva*, *ziczac*, *tritophus*, des *Deilephila euphorbiæ*, et d'une foule d'autres espèces, la majeure patie des chrysalides se développera au mois d'août, tandis que l'autre n'éclorra qu'à la fin du mois de mai de l'année suivante, à la même époque que celles provenant de la seconde ponte et métamorphosées en octobre. On remarque aussi parmi les chrysalides de nos pays, qui passent l'hiver pour se développer l'année suivante, un phénomène analogue. Celles du *Saturnia pyri*, du *Deilephila euphorbiæ*, etc., éclosent ordinairement au printemps; mais il arrive très-fréquemment qu'une certaine quantité restent dans un état d'engourdissement jusqu'au printemps de l'année suivante, ou même jusqu'au printemps de la troisième année, et passent ainsi trois étés et trois hivers sous l'état de nymphes. Jusqu'à présent on n'avait observé ce phénomène que dans les Hétérocères; mais il a aussi lieu chez les Rhopalocères. La *Thais medesicaste* en offre un exemple bien remarquable. Une partie seulement des chrysalides de cette espèce éclot au printemps de l'année qui suit la métamorphose, tandis que l'autre reste dans l'engourdissement, malgré la chaleur du climat, jusqu'au printemps de la seconde année.

La transpiration ne peut nous fournir l'explication

de ces variations, à moins que l'on admette un état léthargique chez les chrysalides comme chez les chenilles, pendant lequel cette fonction serait à peu près suspendue, et nous ne sommes pas éloignés de le supposer. Nous n'en admirerons pas moins la prévoyance de la nature qui, craignant d'exposer une espèce entière à sa destruction, en plonge une partie dans une léthargie profonde, tandis qu'elle permet à l'autre de se développer.

Quoiqu'il soit difficile de rien préciser pour l'éclosion des chrysalides, on peut dire que dans nos climats l'évolution des Rhopalocères a lieu au bout de douze à vingt-cinq jours, et de sept à quatorze dans les régions intertropicales. Celle des Hétérocères (qui ne doivent pas passer l'hiver) est beaucoup plus variable. Il y en a qui ne restent que huit jours à l'état de nymphe, et d'autres quatre ou cinq mois. Rœsel a même vu une *Plusia gamma* qui sortit de sa chrysalide le lendemain de sa métamorphose, et nous avons observé un fait analogue chez un individu de la *Chrysoptera moneta*, qui, après trois jours de métamorphose, nous a donné un insecte parfait.

La manière dont les chenilles se changent en nymphe varie beaucoup selon les races. Il en est qui, comme celle appelée vulgairement *ver à soie*, filent des coques pour envelopper leur chrysalide, tandis que d'autres, comme la plupart de celles des Rhopalocères, sont tout-à-fait nues. Ces dernières ont trois modes différens de se métamorphoser, et c'est d'après eux qu'est établie une partie de notre méthode. Chez les unes, que nous nommons *succeintes*, la chrysalide est fixée par la queue et par un lien transversal en forme de ceinture

(*Papilio*, *Pieris*, *Colias*, *Thais*, *Polyommatus*, etc.) sous toutes sortes d'inclinaisons ; chez les autres, que nous appelons *suspendues*, elle est pendante et fixée seulement par la queue (*Vanessa*, *Satyrus*, *Argynnis*, etc.) ; enfin chez les troisièmes, que nous désignons par le nom d'*enroulées* (*Hesperia syrichtus*, etc.), elle est enveloppée entre les feuilles ou dans un léger tissu, et maintenue en outre par plusieurs fils transversaux.

Les Hétérocères ont deux modes principaux de se chrysalider ; les uns s'enfoncent dans la terre, et les autres fabriquent leurs coques à sa surface. Rien de plus admirable et de plus varié que l'instinct, on peut même dire l'intelligence, dont leurs chenilles font preuve pour se mettre en sureté et se préserver de leurs ennemis. La coque de l'espèce appelée vulgairement *ver à soie* est sans doute une des plus intéressantes sous le rapport de son utilité pour nous ; mais d'autres chenilles en fabriquent de beaucoup plus remarquables par leur forme.

Plusieurs espèces se contentent de quelques fils croisés en différens sens, de manière à imiter plus ou moins le tissu d'une toile d'araignée (quelques *Plusia*, *Chrysoptera*) ; d'autres se font des coques un peu plus fournies, mais assez transparentes pour laisser voir la chrysalide au travers (*Megasoma repandum*). La plupart de ces chenilles ajoutent à leur coque quelques feuilles qu'elles replient de manière à suppléer au peu de soie de leur habitation. Quelques autres (*Liparis monacha*, *dispar*, *salicis*, *v. nigrum*, etc.), possèdent une si petite provision de matière soyeuse, que, pour se métamorphoser, elles entrecroisent seulement quelques fils auxquels la chrysalide est plus

tôt suspendue par les crochets de la pointe anale, que maintenue en place par le tissu. Il en est qui, pour rendre leur coque plus ferme et moins transparente, l'humectent d'une liqueur jaune qu'elles rendent par l'anus, et qui, en se desséchant, devient pulvérulente comme du lycopodium ou de la fleur de soufre (*Bombyx neustria*, *franconica*, *castrensis*, etc.).

Un grand nombre de celles qui sont velues, n'ayant que peu de matière soyeuse, trouvent une ressource dans leurs poils, qu'elles s'arrachent ou qu'elles coupent avec leurs mâchoires pour fortifier leur coque et lui ôter sa transparence (*Chelonia*, *Lithosia*, *Bombyx*, etc.).

Celles qui sont rases ou qui n'ont ni assez de soie et de poils pour fournir à la construction d'une coque aussi forte qu'elles le désirent, ont recours à des matières étrangères. Les unes lient ensemble les feuilles de la plante sur laquelle elles ont vécu (*Gonoptera libatrix*); les autres y font entrer des petits fragmens de feuilles qu'elles détachent de la plante et qu'elles ajustent les uns à côté des autres avec symétrie (*Cleophana linariæ*, *opalina*, *ustulata*, etc.). Quelques-unes de celles qui habitent les arbres descendent le long du tronc, et enveloppent si artistement leur coque de petits fragmens d'écorces et de lichens, que l'œil le plus exercé ne peut les distinguer (*Dicranura*, *Bombyx populi*, *Harpya milhauseri*, etc.). Certaines chenilles qui vivent sur les murs tapissent en entier l'extérieur de leur habitation de menus grains de sable ou de petits brins de mousse, de sorte que leurs chrysalides ne se distinguent de la surface sur laquelle elle est fixée que par la petite saillie qu'elle forme.

Celles des *Bryophila*, qui se nourrissent des lichens des murailles, se retirent dans une petite excavation de la pierre, dont elles bouchent l'entrée avec des fragmens de lichen, et le lieu qu'occupe la chrysalide est exactement sur le même niveau que le reste de la surface.

La nature de la soie varie autant que l'industrie des chenilles. Dans nulle espèce elle n'est plus pure et plus belle que dans le Bombyx du mûrier, le *Saturnia mylitta* du Bengale, et la Processionnaire de Madagascar. Cette précieuse matière pourrait être retirée aussi des coques de plusieurs autres espèces; mais dans la plupart elle est trop peu abondante pour que l'on s'en donne la peine, ou trop grossière pour pouvoir être employée aux usages ordinaires, ou bien encore tellement mélangée de matière gommeuse que les coques semblent être faites d'une membrane papyracée, coriace, qui ne ressemble pas plus à de la soie que les nids de certaines guêpes ne ressemblent aux gâteaux de cire des abeilles. Les chenilles des *Saturnia* sont du nombre, pour la plupart, de celles qui font une soie grossière, mais abondante. Celle de l'espèce appelée vulgairement *Grand-Paon de nuit* se construit une coque fort remarquable sous le rapport de l'art, mais si dure, si forte et si gommée, que l'insecte parfait y resterait prisonnier si la chenille n'avait pris la précaution de laisser une ouverture à l'extrémité la plus mince. En examinant cette extrémité, ou mieux en divisant la coque longitudinalement, on voit que les fils viennent se réunir à l'ouverture, à la manière des baguettes qui composent les nasses, pour former une espèce d'entonnoir. Cette chenille ne se contente pas d'un seul, elle

en fabrique un second sous le premier, dont les fils sont encore plus serrés et plus forts; on comprend facilement l'usage de ces entonnoirs : ils servent à interdire l'entrée de la coque aux insectes rôdeurs; ils sont pour les insectes ce que sont les nasses pour les poissons qui en veulent sortir, et ils sont pour l'insecte parfait ce que sont ces mêmes nasses pour les poissons qui s'y présentent.

La forme des coques est aussi diversifiée que la nature de leur tissu. Le plus généralement leur figure approche de l'ovale ou de l'ellipse; mais il y en a qui sont parfaitement ovales (*Saturnia milytta*), d'autres qui sont ovales et en même temps un peu cylindriques, de manière à ressembler à un gland (*Bombyx quercus*), quelques-unes sont allongées en fourreau presque cylindrique (*Lasiocampa*). On en voit qui sont fusiformes (*Zygæna*), ou qui ressemblent à des fioles à goulot (*Saturnia carpini*). Plusieurs ont la forme d'un bateau renversé (*Tortrix quercana*), etc. Leur figure est toujours la même dans chaque espèce, et il y a constamment à cet égard la plus grande analogie entre celles d'un même groupe. Nous verrons souvent, dans le courant de cet ouvrage, qu'elle peut être d'une grande utilité pour réunir naturellement certaines espèces. Celles des *Zygæna* du groupe de *filipendulæ* sont fusiformes, tandis que celles du groupe d'*occitanica* sont tout-à-fait ovoïdes. Celles des *Saturnia* d'Europe sont en nasse comme nous l'avons dit; celles des *Saturnia* à ailes falquées sont cylindroïdes, pointues aux deux extrémités; celles d'un autre groupe du même genre (*Saturnia luna*) sont ovales. Celles des Bombyx de la division de *neustria* sont ovales et saupoudrées

d'une matière jaunâtre ; dans une autre division du même genre, elles sont ovales et comme cartonnées (*Bombyx quercus*, *trifolii*). Toutes celles des *Dicranura* se ressemblent, etc.

La grandeur de la coque n'est pas toujours proportionnée à la grosseur de la chenille. Celle du ver à soie est beaucoup plus grosse que celle du *Bombyx quercus*, et cependant la chenille de ce dernier est deux fois plus grosse que celle du premier. La coque du *Saturnia prometheus* est deux fois plus petite que celle du *pyri*, quoique les deux chenilles soient à peu près de taille égale, etc.

Parmi les chenilles qui se métamorphosent en terre, il en existe un grand nombre qui ne se donnent pas la peine de s'y fabriquer des coques. Il leur suffit d'être environnées de tous côtés d'une terre ferme. Chez d'autres, les coques sont plutôt des ouvrages de maçonnerie que des coques proprement dites. A l'extérieur elles ressemblent à une petite boule de terre plus ou moins ovoïde, et à l'intérieur elles sont lisses, polies et comme vernissées. En examinant attentivement cette dernière surface, on la voit tapissée d'une toile de soie plus ou moins distincte, mais quelquefois si mince qu'on ne peut en apercevoir la trame qu'en cassant la coque de dehors en dedans. Généralement les grains de terre sont unis par quelques fils de soie et pétris avec une matière gommeuse.

Ce ne sont pas seulement les chenilles qui vivent de plantes basses qui se métamorphosent en terre, une infinité de celles qui vivent au sommet des arbres descendent le long du tronc et s'enfoncent au pied ou à quelque distance, selon que la terre qui l'entoure

leur paraît plus ou moins convenable pour se chrysalider.

Quelques chenilles de la division des *Succeints* ou des *Suspendus*, qui vivent sur les plantes herbacées (plusieurs *Lycénides* ou *Satyrides*), n'attachent point leurs chrysalides comme leurs congénères; elles s'enfoncent à moitié dans la terre ou sous les débris de végétaux, comme celles de certains Hétérocères, sans faire la moindre coque.

En thèse générale, et nous ne connaissons qu'une seule exception (*Bombyx dumeti*), toutes les chenilles velues font des coques, et, parmi ces dernières, les espèces à tubercules produisent beaucoup plus de matière soyeuse que celles qui sont simplement velues.

La coque ne sert pas seulement à envelopper la chrysalide pour la mettre à l'abri de ses ennemis et des injures du temps, elle a un autre but d'utilité, c'est de favoriser le développement de l'insecte parfait au moment de son évolution; pour sortir de la chrysalide celui-ci a besoin de trouver un point d'appui qui lui aide à se débarrasser de son fourreau; sans cela, lorsque la partie antérieure de ce dernier est ouverte et que les pattes sont dégagées de leur étui, il serait exposé à rester emmaillotté et à traîner après lui son enveloppe. On en voit quelquefois des exemples chez les espèces que l'on élève en captivité, et qui n'ont pu trouver pour accomplir leur métamorphose les mêmes circonstances que dans la nature. Les chrysalides renfermées dans la terre se trouvent dans une situation très-favorable à leur éclosion. Celles-ci étant environnées de toute part par le sol, le Papillon n'a que des légers efforts à faire pour sortir de son fourreau, sans avoir

à craindre de l'entraîner après lui, comme cela pourrait arriver si elles étaient à sa surface, surtout dans un endroit dépourvu d'inégalités.

Les chrysalides des Rhopalocères et de quelques Hétérocères étant suspendues par la queue et quelquefois en outre attachées par un lien transversal, l'insecte parfait n'est jamais exposé à entraîner son enveloppe.

Lorsque l'époque de l'éclosion est arrivée, la chrysalide change de couleur, elle s'amollit, devient transparente, et permet souvent de voir à travers l'étui des ailes, surtout dans les Rhopalocères, le dessin et la teinte du Papillon. Les efforts du prisonnier la fendent longitudinalement sur le corselet; l'ouverture ne tarde pas à s'agrandir et celui-ci sort avec facilité. Mais quand la chrysalide est renfermée dans une coque dure et coriace, comme celle de certains *Bombyx*, des *Dicranura*, des *Limacodes*, etc., ou dans une coque de soie pure, il lui reste à ouvrir les portes d'une autre prison.

Pour cette opération, les moyens varient selon les races. Chez certaines, l'instinct de la chenille a prévu d'avance les obstacles, et tout se trouve disposé d'une manière admirable pour le moment de la métamorphose; par exemple, la chenille de la *Nonagria paludicola*, qui vit dans le chaume de l'*arundo phragmites*, fait intérieurement une ouverture circulaire dans une des parois de la tige, en ayant soin de conserver l'épiderme. L'insecte parfait, pour sortir, n'a plus qu'à percer cette espèce de membrane. Plusieurs *Tortrix* font aux feuilles, dans lesquelles elles se renferment, une ouverture pareille. Celle de la *Tinea granella*, qui vit dans les céréales, ronge, à l'endroit où

doit se trouver la partie antérieure de la chrysalide, une petite pièce circulaire qui ne tient plus que par une charnière, et qui s'ouvre de dedans en dehors au moindre effort que fait l'insecte parfait. Chez d'autres races, les chenilles emploient pour la sortie du Papillon des moyens aussi ingénieux. Les coques ont une espèce de couvercle ou d'opercule qui s'ouvre comme une boîte à savonnette, et qui extérieurement est maintenu par quelques fils qui se rompent à la plus légère pression que fait l'insecte. D'autres coques, comme celle de la *Tortrix quercana*, qui est composée de deux parois réunies par une carène, s'ouvrent comme certains fruits à déhiscence valvaire. La suture n'étant que légèrement unie à l'une des extrémités, les fils qui la maintiennent cèdent au moindre effort du Papillon, et les valves s'écartent. Chez plusieurs *Saturnia*, la coque étant, comme nous l'avons déjà dit, fermée à l'une de ses extrémités par des fils raides, convergens, disposés en nasse, le Papillon n'éprouve d'autre difficulté pour sortir que de ramollir ceux-ci et de se frayer ensuite un passage; mais, comme ces fils sont très-élastiques, ils reviennent aussitôt à leur place première, et ce n'est qu'au poids que l'on peut juger si la chrysalide est éclose. Chez les *Psyche* et plusieurs Ténéides, le fourreau de la larve devient la coque de la chrysalide; mais comme la partie antérieure se trouve bouchée par une opercule et fixée contre les tiges ou les murailles, le Papillon y resterait enfermé ou serait forcé de sortir à reculons, si la chenille, avant de se métamorphoser, n'avait pas la sage précaution de se retourner lorsqu'elle doit produire un mâle. Quant à ce qui regarde la femelle, comme l'accouplement doit

avoir lieu dans la coque, elle reste dans la même position que pendant sa vie de chenille, et termine sa carrière entière en prison : d'autres races d'Hétérocères, dont la coque est d'une texture uniforme très-coriace et comme cartonnée (*Dicranura*, *Harpya milhauseri*, etc.) ramollissent l'endroit qui doit leur donner passage, avec un liquide qui dissout la gomme.

Quelques autres, tels que le *Bombyx* du mûrier (ver à soie), coupent les fils de la coque pour se faire une ouverture. Cette opération, selon Réaumur, est exécutée avec les yeux, qui font l'office d'une lime.

Enfin, chez un certain nombre de Lépidoptères, c'est la chrysalide qui, avec sa partie antérieure garnie de pointes, perce la coque par une espèce de térébration.

Lorsqu'un Papillon sort de sa chrysalide il est très-faible ; toutes ses parties sont molles, sans consistance, et imprégnées d'humidité. Ses ailes sont pendantes, très-courtes, et offrent en petit tout le dessin qu'elles vont avoir un instant plus tard. Bientôt il se fixe contre une tige ou les parois de sa coque, il étend successivement tous ses organes, en imprimant de temps en temps un léger frémissement à ses ailes ; celles-ci croissent, se développent en tous sens et poussent, pour ainsi dire, comme une feuille. Lorsqu'elles ont acquis leur ampleur normale, il les relève et les abaisse successivement pour achever la vaporisation du liquide dont elles sont encore imprégnées, et le plus ordinairement, en moins d'une demi-heure, elles sont aptes à remplir leur fonction.

Voici comment on explique le développement en

tous sens des ailes d'un Lépidoptère, car non-seulement leur surface prend de l'étendue, mais chaque portion grandit et se dilate. Ces organes, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sont composés de deux lames ou de deux membranes, entre lesquelles sont situées les nervures, qui sont autant de petits tubes fistuleux. Dans l'état de nymphe ces membranes ne sont point encore réunies par leur face interne; elles sont pliées longitudinalement et transversalement d'une manière égale sur toute la surface, de sorte que tout le dessin s'y retrouve, pour ainsi dire, en miniature. Immédiatement après l'éclosion, un liquide pénètre dans toutes les ramifications des nervures, qui étaient elles-mêmes pliées, et les oblige à s'allonger et à se redresser; il en résulte que les portions de membrane comprises dans chaque cellule doivent nécessairement s'étendre. Au fur et à mesure que cette dilatation s'opère, les deux membranes se rapprochent l'une contre l'autre et finissent par s'unir au point de se confondre.

Le Papillon récemment éclot rejette par l'anus un liquide de couleur variable, tantôt rougeâtre ou comme sanguinolent, tantôt blanchâtre ou grisâtre, et quelquefois noirâtre, liquide qui est un véritable *méconium*, analogue à celui que rendent les mammifères nouveau-nés.

DISTRIBUTION MÉTHODIQUE
DES LÉPIDOPTÈRES.

Linné, dont le génie embrassa tout l'ensemble de la nature, est le premier qui ait essayé de diviser méthodiquement les Lépidoptères; mais il rencontra une telle difficulté pour les partager en familles et en genres, que ses travaux sur cet ordre sont beaucoup plus incomplets que pour aucun des autres. Dans les premières éditions de son *Systema naturæ* il ne créa que deux genres, celui de Papillon (*Papilio*), et de Phalène (*Phalæna*). Plus tard, dans les dernières éditions de ce grand ouvrage, il y ajouta le genre *Sphinx*.

Ces trois genres furent subdivisés de la manière suivante :.

Genre PAPILLON.—*PAPILIO.*

Il comprend toutes les espèces appelées Diurnes ou *Papillons de jour*. Il est subdivisé ainsi :

A. Papillons chevaliers. (*P. equites.*)

Les ailes supérieures plus longues de l'angle postérieur à leur extrémité, que de cet angle à la base, ou, en d'autres termes, côté postérieur plus long que le bord interne; les antennes souvent filiformes.

a. Chevaliers troyens. (*P. equites troes.*)

Des taches d'un rouge sanguin sur la poitrine. Ailes le plus souvent noires.

b. Chevaliers grecs. (*P. equites achivi.*)

Point de taches de sang sur la poitrine; une tache en forme d'œil à l'angle anale des inférieures.

B. Papillons héliconiens. (*P. heliconii.*)
Les ailes étroites très-entières ou un peu dentelées, souvent nues et sans écailles; les supérieures oblongues; les inférieures très-courtes.

C. Papillons danaïdes. (*P. danai.*)
Les ailes bien entières.

a. Danaïdes blanches. (*P. danai candidi.*)
Ailes blanches.

b. Danaïdes bigarrées. (*P. danai festivi.*)
Ailes variées de plusieurs couleurs.

D. Papillons nymphales. (*P. nymphales.*)
Les ailes dentelées.

a. Nymphales à taches ocellées. (*P. nymphales gemmati.*)

b. Nymphales sans taches ocellées. (*P. nymphales phalerati.*)

E. Papillons plébéiens. (*P. plebeii.*)
Chenilles raccourcies.

a. Plébéiens ruraux. (*P. plebeii rurales.*)
Ailes avec des taches plus obscures que le fond.

b. Plébéiens urbicoles. (*P. plebeii urbicolæ.*)
Ailes ayant le plus souvent des taches transparentes.

Genre SPHINX. — *SPHINX.*

Antennes un peu prismatiques, plus grosses au milieu, ou un peu atténuées aux deux extrémités. Les ailes rabattues. Vol lourd, ayant lieu le soir ou le matin.

A. Sphinx légitimes. (*Sphinges legitimæ.*)
Les ailes anguleuses ou entières. Extrémité de l'abdomen avec une brosse ou sans brosse.

B. Sphinx affiliés. (*Sphinges adscitæ.*)
Différant des autres par leur port et par leurs chenilles.

Genre PHALÈNE. — *PHALÆNA.*

Antennes sétacées, acuminées depuis la base jusqu'à l'extrémité. Vol nocturne.

A. Phalènes attacées. (*Phalænæ attacæ.*)
Les ailes un peu étendues, inclinées.

a. A antennes pectinées et sans trompe. (*P. A. pectinicornes elingues.*)

b. A antennes pectinées avec une trompe. (*P. A. pectinicornes spirilingues.*)

c. A antennes sétacées avec une trompe. (*P. A. seticornes spirilingues.*)

B. Phalènes bombyx. (*Phalænæ bombyces.*)
Les ailes croisées sur le corps. Antennes pectinées.

a. Sans trompe manifestement en spirale. (*P. bombyces elingues.*)

b. . . . . Ailes reverses . . . . . (*P. bombyces elingues alis reversis.*)

c. . . . . Ailes en toit . . . . . (*P. bombyces elingues alis deflexis.*)

d. Avec une trompe manifestem^t. en spirale. (*P. bombyces spirilingues.*)

e. . . . . A dos uni. . . . . (*P. bombyces spirilingues dorso lævis.*)

f. . . . . A dos crêté . . . . . (*P. bombyces spirilingues dorso cristatæ.*)

C. Phalènes noctuelles. (*Phalænæ noctuæ.*)
Les ailes croisées sur le corps. Antennes sétacées.

a. Noctuelles sans trompe. (*P. noctuæ elingues.*)

b. Noctuelles à trompe (*P noctuæ spirilingues.*)

D. PHALÈNES GÉOMÈTRES. (*Phalænæ geometræ.*)
Les ailes horizontales dans le repos.

a. Antennes pectinées. (*P. geometræ pectinicornes.*)

b. A antennes sétacées. (*P. geometræ seticornes.*)

E. PHALÈNES TORDEUSES. (*Phalænæ tortrices.*)
Les ailes très-obtuses, arquées au bord extérieur.

F. PHALÈNES PYRALES. (*Phalænæ pyrales.*)
Les ailes formant avec le corps un delta fourchu.

G. PHALÈNES TEIGNES. (*Phalænæ tineæ.*)
Les ailes presque roulées en cylindre. Front saillant.

H. PHALÈNES ALUCITES. (*Phalænæ alucitæ.*)
Les ailes digitées fendues jusqu'à la base.

Dans la première édition de la *Faune Suédoise* et du *Systema naturæ*, où l'ordre des Lépidoptères ne constitue que deux genres, les Diurnes étaient divisés en tribus, d'après le port d'ailes et le nombre des pattes ambulatoires.

Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des Insectes*, reprit la méthode primitive de Linné, et divisa le genre *Papilio* de la manière suivante :

1re. FAMILLE.

Quatre pattes, *tetrapi.*

a. Chenilles épineuses. Ailes anguleuses. (*Urticæ.*)

b. Chenilles épineuses. Ailes arrondies. (*Adippe.*)

c. Chenilles non épineuses. Pates antérieures très-courtes. (*Mœra.*)

2°. Famille.

Six pattes, *hexapi*.

a. Les grands Porte-Queues. (*Machaon.*)

b. Les petits Porte-Queues. (*Betulæ.*)

c. Les Argus. (*Phlæas, Rubi, Steropes.*)

d. Les Estropiés. (*Comma, Malvæ, Tages.*)

e. Les Brassicaires ou Papillons de choux. (*Napi, Rhamni, Hyale.*)

Quant à la division des Sphinx et des Phalènes, de Linné, il n'y ajouta presque rien de nouveau, seulement il partagea le genre Sphinx en trois familles au lieu de deux.

La première comprend les *Sphinx-Bourdons*. Ils se distinguent des autres par une trompe peu sensible.

La seconde les *Sphinx-Éperviers*.

Et la troisième les *Sphinx-Béliers*.

Les Nocturnes proprement dits formèrent trois genres, qui sont : *Ptérophore Phalène* et *Teigne*.

Degéer, pour les Diurnes, se servit comme Geoffroy du nombre des pattes, et, en outre, du développement plus ou moins grand de la gouttière abdominale des ailes inférieures; mais il ne tint pas compte de la forme des chenilles. Dans sa méthode, le genre *Papilio* est divisé en cinq familles. Il conserve le genre Sphinx de Linné; mais il réunit dans le genre *Phalæna* les divisions des *Noctua*, des *Geometra*, des *Tortrices*, des *Tineæ*, et il substitue aux Alucites le nom de *Phalæna-Tipula*.

Scopoli fit aussi quelques petites modifications à la

méthode linnéenne. Il partagea comme Geoffroy le genre *Papilio* en *Hexapi* et en *Tetrapi;* mais il en détacha la phalange des Plébéiens ruricoles avec lesquels il forma les genres *Battus*, *Graphium*, *Ascia*, *Argyrus*, *Argus* et *Pterourus*. Il ajouta aussi quelques genres à celui de *Sphinx* et de *Phalæna*.

Fabricius dans sa *Mantissa* et son *Species*, adopta la méthode de Linné sans aucun changement; mais, dans son *Entomologia systematica*, il ajouta au genre *Papilio* la phalange des *Parnassiens* et celle des *Satyres*, et il créa, avec la section des Plébéiens, le genre *Hesperia*, divisé en ruricoles et en urbicoles. Au genre *Sphinx* il ajouta ceux de *Sesia* et de *Zygæna*, correspondant à ceux de *Macroglossa* et d'*Antlrocera*, de Scopoli. Le grand genre *Phalæna* fut divisé en dix genres, répondant pour la plupart aux divisions de Linné; savoir: *Bombyx*, *Cossus*, *Hepialus*, *Noctua*, *Hyblæa*, *Phalæna*, *Pyralis*, *Tinea*, *Alucita* et *Pterophorus*.

L'étude des Lépidoptères se compliquant de plus en plus par les découvertes faites dans les pays hors de l'Europe, cet entomologiste sentit qu'il était indispensable d'établir de nouvelles coupes à celles déjà existantes, et, dans son *Systema glossatarum*, ouvrage dont il avait terminé en grande partie le premier volume au moment de sa mort, il créa une infinité de genres nouveaux, dont les caractères sont tirés de la forme de la massue des antennes et des palpes. Son ancien genre *Papilio* en forma quarante à lui seul. Ce premier volume n'a jamais été imprimé, et nous ne le connaissons que par le petit extrait qu'Illiger nous en a donné en 1807, dans le tome IV

de son *Magasin*. Cependant, comme beaucoup des genres de Fabricius ont été adoptés, et que le sixième volume d'Illiger est assez rare en France, nous donnons ici la traduction de cet extrait.

SYSTEMA GLOSSATARUM (tome I).

1. Genre URANIA.

Deux palpes très-longs, à trois articles, le second hérissé. Antennes sétiformes, à articles multipliés. — *Papilio leilus, noctua patroclus.* — (7 espèces.)

2. Genre AMATHUSIA.

Deux palpes longs, velus, à trois articles; le second plus long que les autres, courbé; le troisième court et comprimé. Antennes filiformes. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio philippus.*

3. Genre PAPILIO.

Deux palpes courts, à deux articles; le premier barbu, renflé et arrondi à l'extrémité. Antennes renflées à l'extrémité. Six pattes égales, à onglets.

\+ Troyens. — *Papilio hector, pammon.*

\+\+ Grecs. — *Papilio brutus, palatirius, machaon.* — (125 espèces.)

4. Genre ZELUCIA.

Palpes courts, à deux articles, le second arrondi à

l'extrémité. Antennes longues, terminées par un bouton. Pattes égales et à onglet. — *Papilio pylades.* — (3 espèces.)

5. Genre Morpho.

Palpes longs, velus, à *articles nombreux* (1); le second très-long, comprimé, velu des deux côtés. Antennes filiformes. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio achilles, menelaus, hecuba.* — (19 espèces.)

6. Genre Cethosia.

Deux palpes longs, à trois articles; le second allongé, garni de poils longs sur le côté externe. Antennes renflées à l'extrémité; l'articulation terminale pointue. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio cydippe, biblis, penthesilea.* — (7 espèces.)

7. Genre Castnia.

Deux palpes courts, à trois articles; le troisième très-court, cylindrique, nu. Antennes renflées en bouton à l'extrémité; massue avec une petite pointe subulée, courbée. Pattes égales et complètes. — *Papilio icarus, cyparissias, orontes.* — (13 espèces.)

8. Genre Euploea.

Deux palpes courts, à trois articles; le second plus long, terminé par un petit faisceau; le troisième

(1) Est-ce une faute d'impression ?

court, velu, tronqué. Antennes en massue, à articulations multipliées. Pattes antérieures en palatine.— *Papilio corus*, *similis*. — (32 espèces.)

9. Genre Apatura.

Palpes médiocres, velus, à trois articles; le second très-long, velu; le troisième cylindrique, comprimé. Antennes terminées en bouton; massue grêle et cylindrique. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio iris*, *bolina*, *alimena*. — (14 espèces.)

10. Genre Limenitis.

Deux palpes longs, à trois articles; le second plus long, velu, garni d'un faisceau de poils; le troisième assez long, nu et pointu. Antennes presque en massue. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio camilla*, *populi*, *niavius*. — (14 espèces.)

11. Genre Cynthia.

Deux palpes longs, à trois articles; le second très-long, pourvu d'un petit faisceau de poils vers son milieu. Antennes terminées en bouton comprimé. Pattes antérieures en palatine.

\+ Ailes à queues. — *Papilio arsinoe*, *interrogationis*.

\+\+ Ailes anguleuses. — *Papilio cenone*, *cardui*, *jatrophæ*, *allionia*. — (95 espèces.)

12. Genre Vanessa.

Palpes longs, très-velus, à trois articles. Antennes

terminées par un bouton. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio io*, *atalanta*, *urticæ*, *levana*. — (30 espèces.)

13. Genre Biblis.

Palpes allongés, à trois articles; deux fois aussi longs que la tête; le troisième infléchi, un peu plus court que les autres. Antennes renflées vers l'extrémité. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio biblis*, *leucothoe*, *neræa*. — (37 espèces.)

14. Genre Hipparchia.

Deux palpes longs, grêles, comprimés, plus fortement hérissés en dehors qu'en dedans, à trois articles; le troisième court, recourbé, pointu. Antennes renflées à l'extrémité. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio hermione*, *fauna*, *mœra*, *ligea*, *epiphron*, *galathea*, *piloselloe*, *hyperanthus*, *rumina*. — (119 espèces.)

15. Genre Neptis.

Palpes grêles, à trois articles; le troisième cylindrique, très-pointu. Antennes courtes, renflées à l'extrémité. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio melicerta*, *aceris*. — (21 espèces.)

16. Genre Brassolis.

Palpes longs, à trois articles; le second plus long, pourvu d'un faisceau de poils vers le milieu; le troisième article tronqué. Antennes renflées vers l'extré-

mité. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio sophoræ*, *cassiæ*, *obrinus*. — (30 espèces.)

17. Genre Paphia.

Deux palpes velus, à trois articles; le second plus long, courbé, élargi, velu; le troisième court, arrondi. Antennes renflées vers l'extrémité. Pattes antérieures en palatine.

† Ailes à deux queues. — *Papilio jasius; pollux.*

†† Ailes à queue. — *Papilio vetranes, laertes, chorinæus.*

††† Ailes avec les bords dentelés. — *Papilio medon, ursula.*

†††† Ailes avec les bords entiers. — *Orion; ilys, antiochus.* — (79 espèces.)

18. Genre Melanitis.

Deux palpes longs, larges, velus, à trois articles; le troisième comprimé, arrondi. Antennes filiformes. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio undularis, leda.*

19. Genre Argynnis.

Deux palpes, à trois articles; le second élargi un peu avant son extrémité. Antennes terminées par un bouton comprimé, ovoïde. Pattes antérieures en palatine.

† Ailes à bords dentelés. — *Papilio paphia, cynara, cethosia, aglaja.*

†† Ailes avec les bords entiers. — *Papilio Arsinoe, morpheus, hermes.* — (41 espèces.)

20. Genre Thais.

Deux palpes grêles, écartés, recourbés, à quatre articles; le quatrième en forme de mamelon, hérissé de poils raides. Antennes courtes, renflées à l'extrémité. — *Papilio hypsipyle.* — (1 espèce.)

21. Genre Idea.

Deux palpes courts, comprimés, à trois articles; le troisième très-court, cylindrique, pointu. Antennes filiformes. Pattes en palatine. — *Papilio idea.* — (2 espèces.)

22. Genre Doritis.

Deux palpes courts, grêles, velus, barbus à leur base, à articles multipliés; article terminal petit. Antennes courtes, renflées en bouton. Pattes égales. — *Papilio apollo, mnemosyne.* — (4 espèces.)

23. Genre Pontia.

Deux palpes longs, à trois articles presque égaux; le troisième plus grêle, cylindrique. Antennes assez longues, terminées en bouton. Pattes égales. — *Papilio crataegi, rapæ, daplidice, belia, elathea.* — (14 espèces.)

24. Genre Colias.

Deux palpes courts, à trois articles; le premier et le second presque égaux; le troisième petit, grêle,

pointu. Antennes courtes, un peu plus grosses vers l'extrémité. Pattes égales.

† Ailes arrondies. — *Papilio palæno, hyale, glaucippe.*

†† Ailes anguleuses. — *Papilio rhamni, cleopatra.*—(16 espèces.)

25. Genre Hætera.

Deux palpes longs, fins, presque nus, à trois articles; le second très-long. Antennes filiformes. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio piera, diaphanus.* — (16 espèces.)

26. Genre Acræa.

Deux palpes longs, velus, à trois articles; le troisième nu, petit. Antennes terminées en bouton. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio horta, terpsichore, brassolis.* — (34 espèces.)

27. Genre Mechanitis.

Deux palpes longs, à trois articles; le second plus long, presque nu; le troisième avancé, cylindrique. Antennes filiformes. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio calliope, polymnia, doris, psidii, phyllis.* — (49 espèces.)

28. Genre Libythea.

Deux palpes très-longs, avancés, comprimés, à trois articles. Antennes courtes, raides. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio celtis, carinenta.*

29. Genre Melitæa.

Deux palpes longs, à quatre articles; les deux derniers courts et égaux. Antennes terminées par une massue ovale et aplatie. Pattes antérieures en palatine. — *Papilio maturna*, *cynthia*, *cinxia*, *Lucina*.

30. Genre Helicopis.

Deux palpes très-grêles, à trois articulations. Antennes en bouton cylindroïde. — *Hesperia cupido*, *gnidus*. — (2 espèces.)

31. Genre Hesperia.

Deux palpes comprimés, à trois articles; le second très-long et velu; le troisième cylindrique, nu. Antennes renflées vers l'extrémité. Pattes égales.

† Ailes à trois queues. — *Hesperia amor*, *helius*, *faunus*.

†† Ailes à deux queues. — *Hesperia vulcanus*, *marsyas*.

††† Ailes à une seule queue. — *Hesperia bœtica*, *acmon*.

†††† Ailes sans queue. — *Hesperia thyrbe*, *œsuopus*, *pretus*. — (108 espèces.)

32. Genre Lycæna.

Palpes à deux articles; le premier velu; le second cylindrique, nu. Antennes en bouton. Pattes égales.

† Ailes à deux queues. — *Hesperia mars*, *echion*.

†† Ailes à une seule queue. — *Hesperia amyntas*, *rubi*.

††† Ailes sans queue. — *Hesperia arion*, *corydon*, *adonis*, *virgaureæ*, *phlœas*. — (160 espèces.)

33. Genre Erycina.

Deux palpes recourbés, comprimés, presque nus, à trois articles; article terminal très-petit. Antennes en bouton allongé, presque cylindrique. Pattes égales et parfaites. — *Papilio melibœus*, *lysippus*, *orsilochus*. — (11 espèces.)

34. Genre Myrina.

Palpes très-longs, recourbés, à trois articles; le troisième un peu plus court que les autres, comprimé. Antennes en massue conique. Pattes égales et parfaites. — *Hespëria alcides*, *heleus*. — (8 espèces.)

35. Genre Thecla.

Palpes longs, à trois articles; le second plus velu que les autres; le troisième nu, cylindrique. Antennes renflées à l'extrémité. Pattes égales et parfaites. — *Hesperia spini*, *quercus*, *betulæ*. — (8 espèces.)

36. Genre Nymphidium.

Deux palpes longs, à deux articles; le premier très-long, à peine velu. Antennes un peu renflées vers l'extrémité. Pattes égales et parfaites. — *Hesperia telephus*, *artemon*, *caricæ*. — (28 espèces.)

37. Genre Danis.

Palpes très-courts, plus renflés au milieu, à deux

articles. Antennes en bouton. Pattes antérieures plus courtes, scabres. — (4 nouvelles espèces.)

38. Genre Emesis.

Deux palpes très-courts, rapprochés du corps, à trois articles; le troisième petit. Antennes en bouton. Pattes égales et parfaites. — *Hesperia ovidius*, *absalon*.

39. Genre Thymèle.

Palpes courts, rapprochés, à trois articles; le second un peu plus long, informe, garni de poils rudes; le troisième court, cylindrique, nu. Antennes renflées vers leur extrémité et terminées en crochet. Pattes égales et parfaites.

† Ailes avec une queue. — *Hesperia proteus*, *mercatus*.

†† Ailes sans queue. — *Hesperia thrax*, *gnetus*, *bixæ*.

††† Ailes arrondies. — *Hesperia aracynthus*, *malvæ*, *tages*. — (131 espèces.)

40. Genre Helias.

Palpes longs, avancés, écailleux, à trois articles; le second et le troisième presque égaux. Antennes en massue. — *Hesperia phalænoïdes*. (Nouvelle espèce.)

41. Genre Pamphila.

Deux palpes, à deux articles; le premier plus long, velu. Antennes courtes, en massue terminée par un

petit crochet. Pattes égales et parfaites. — *Hesperia comma*, *paniscus*, *fritillum*, *lavaterœ*.—(34 espèces.)

42. Genre Laothoe.

Deux palpes écailleux, tronqués, à deux articles. Langue roulée et très-courte, membraneuse, peu distincte. Antennes filiformes à articulation basilaires tronquée. — *Sphinx ocellata*, *tiliœ*, *quercus*. — (21 espèces.)

43. Genre Sphinx.

Palpes épais, écailleux, tronqués, à deux articles. Antennes filiformes, écailleuses à leur base.

† Ailes dentelées. — *Sphinx ello*, *tetrio*.

†† Ailes entières. — *Sphinx nerii*, *atropos*, *euphorbiœ*, *ligustri*. — (74 espèces.)

44. Genre Sesia.

Deux palpes courts, épais, écailleux, tronqués, à deux articles. Antennes plus grosses vers le bout, terminées par un petit crochet.

† Ailes comme rongées. — *Sphinx œnotheræ*.

†† Ailes entières. — *Sphinx stellatarum*, *fuciformis*. — (18 espèces.)

45. Genre Ægeria.

Deux palpes avancés à trois articles; le second plus long et écarté de la tête; le troisième plus court, cylindrique, pointu. Antennes cylindriques à articles

nombreux ; article terminal plus long, plus grêle et plus pointu que les autres. (*Sesia apiformis*, *ichneumoniformis*. — (19 espèces.)

46. Genre Amata.

Bouche ayant des lèvres aplaties recouvrant la base de la langue. Palpes très-courts, à un seul article. Antennes sétiformes. — *Zygæna passalis*, *cerbera*.

47. Genre Zygæna.

Palpes de deux articles; le second plus long que les autres, très-velu sur son côté externe. Antennes renflées dans leur milieu. — *Zygæna quercus*, *scabiosæ*, *filipendulæ*. — (17 espèces.)

48. Genre Glaucopis.

Palpes longs, recourbés, à trois articles; le second plus long que les autres, et velu sur son côté externe; le troisième comprimé, nu. Antennes sétiformes. — *Zygæna argynnis*, *pugionis*, *halterata*, *infausta*. — (65 espèces.)

49. Genre. Procris.

Deux palpes minces, recourbés, de trois articles presque égaux. Antennes cylindriques. — *Zygæna statices*, *pruni*. — (9 espèces.)

L'auteur, dans une note additionnelle, dit qu'il n'a pu classer encore dans aucun de ses genres, les espèces suivantes: *Papilio cenæus*, *chremes*, *hesperus*, *mirus*, *pinthœus*, *darius*, *dædalus*, *polymenus* et *nerina*.

Cette méthode, où les genres les plus disparates sont placés les uns à côté des autres, tandis que l'auteur sépare souvent par un intervalle immense ceux qui sont voisins, doit nous faire peu regretter la perte du *Systema glossatarum*. Cette observation s'étend aussi aux espèces qui les composent. Que dire en voyant le *Papilio rumina* retranché du genre *Thais* et placé avec les *Hipparchia*? (Satyres de Latreille.)

Latreille, dont les ouvrages sur l'ensemble des insectes lui ont mérité à juste titre le nom de *prince des entomologistes*, profita des lumières de ses prédécesseurs, et fit faire par ses propres observations de grands pas à la science, quoique ses travaux sur cet ordre laissent, comme ceux de Linné et de Fabricius, beaucoup plus à désirer que pour les autres. Il établit trois familles correspondant aux trois grands genres de Linné, qu'il divisa en un certain nombre de tribus, subdivisées en genres, dont les noms sont à peu près les mêmes que ceux de Fabricius (*Syst. glossat.*); mais il ne s'en tint pas exclusivement aux caractères des antennes et des palpes comme l'entomologiste danois, il en tira quelques autres de la forme des chenilles et des chrysalides.

Voici le tableau de sa méthode, avec la correspondance des noms de Fabricius.

FAMILLE PREMIÈRE.

DIURNES. — *DIURNA.* (Genre *Papilio*, Linné.)

Les quatre ailes, ou au moins les supérieures, élevées dans le repos. Antennes renflées à leur extrémité. Point de frein au bord antérieur des secondes ailes.

TRIBU PREMIÈRE.

PAPILLONIDES. — *Papilionides.*

Jambes postérieures n'ayant qu'une paire d'épines ou d'ergots; savoir, celles du bout. Extrémité des antennes droite, ou simplement un peu arquée au bout, et jamais fort crochue. Les quatre ailes toujours élevées perpendiculairement dans le repos.

I. *Chenilles allongées, presque cylindriques. Chrysalides allongées, anguleuses, ou unies, renfermées alors dans une coque grossière. Dernier article des palpes inférieurs, ou le troisième lorsqu'il est distinct, aussi couvert d'écailles que le précédent. Crochets des tarses très-apparens, grands, ou du moins de grandeur moyenne.*

1. *Chrysalides fixées par la queue, et attachées en outre par un cordon transversal en forme d'anse, ou sans attaches semblables, mais renfermées dans des espèces de coques. Les deux premiers articles des palpes inférieurs presque de la même longueur. Toutes les pattes semblables dans les deux sexes. Ailes inférieures de plusieurs concaves au bord interne.*

A. *Bord interne des ailes inférieures concave. Crochets des tarses simples.*

1. Genre PAPILLON. — *Papilio* et *Zelima*, Fab.

Palpes inférieurs très-courts, atteignant à peine le chaperon, obtus à leur extrémité supérieure; le troisième article, ou le dernier, point, ou très-peu distinct.

2. Genre PARNASSIEN. — *Parnassius*. — *Doritis*, Fab.

Palpes inférieurs s'élevant sensiblement au delà du chaperon, cylindrico-coniques, à trois articles très-distincts. Bouton des antennes presque ovoïde, et droit. (Une poche cornée et renfermant des œufs à l'extrémité du ventre de la femelle.)

3. Genre THAÏS. — *Thais*, Fab.

Palpes s'élevant sensiblement au delà du chaperon, à trois articles très-distincts. Bouton des antennes allongé, obconico-ovale, courbe.

B. *Ailes inférieures sans concavité au bord interne, et s'étendant sous le ventre. Crochets des tarses unidentés ou bifides.*

4. Genre COLIADE. — *Colias*, Fab.

Palpes très-comprimés; le dernier article beaucoup plus court que le précédent.

5 Genre PIÉRIDE. — *Pieris*, Schrank. — *Pontia*, Fab.

Palpes presque cylindriques, point fortement com-

primés ; le dernier article presque aussi long que le précédent.

2. *Chrysalides suspendues seulement par l'extrémité postérieure et jamais renfermées dans des coques. Second article des palpes évidemment plus long que le premier. Pattes antérieures, dumoins dans l'un des sexes, beaucoup plus courtes que les quatre autres et ne servant pas à marcher.* (*Ailes inférieures embrassant presque toujours le dessous de l'abdomen, et formant une gouttière où il se loge; jamais concaves au bord interne.*)

A. *Toutes les pattes semblables et ambulatoires dans les femelles; les deux antérieures très-courtes et en palatine dans le mâle.*

6. Genre Libythée. — *Libythea*, Fab.

Nota. Les palpes inférieurs formant une sorte de bec très-avancé et pointu.

B. *Les deux pattes antérieures très-courtes dans chaque sexe.*

a. *Crochets des tarses simples.* (*Ailes souvent oblongues.*)

* *Palpes inférieurs très-écartés l'un de l'autre dans toute leur longueur, grêles, presque cylindriques.* (*Ailes inférieures n'embrassant pas ou presque pas le dessous de l'abdomen.*)

† *Palpes inférieurs ne s'élevant pas ou presque pas au delà du chaperon; le second article à peine une fois plus long que le premier.*

7. Genre Danaïde. — *Danais.* — *Euplœa*, Fab.

Bouton des antennes épais et courbé. Ailes triangulaires (une poche discoïdale aux inférieures du plus grand nombre et dans le mâle seulement).

8. Genre IDÉA. — *Idea*, Fab.

Antennes presque filiformes. Ailes allongées, presque ovales.

†† *Palpes inférieurs s'élevant manifestement au delà du chaperon; le second article beaucoup plus long que le premier.* (*Ailes supérieures et abdomen ordinairement allongés.*)

9. Genre HÉLICONIE. — *Heliconia*. — *Mechanitis*, Fab.

Bord interne des ailes n'embrassant presque pas le dessous de l'abdomen. Palpes inférieurs grêles et presque cylindriques. Antennes une fois plus longues que la tête et le corselet, grossissant insensiblement vers leur extrémité.

10. Genre ACRÉE. — *Acræa*, Fab.

Bord interne des ailes inférieures n'embrassant presque pas le dessous de l'abdomen. Palpes inférieurs grêles et presque cylindriques. Antennes peu allongées et terminées brusquement en bouton.

** *Palpes inférieurs rapprochés et contigus inférieurement, écartés simplement à leur extrémité, épais et terminés brusquement par un article en pointe d'aiguille.* (*Ailes inférieures embrassant le dessous de l'abdomen.*)

11. Genre CÉTHOSIE. — *Cethosia*, Fab.

Palpes inférieurs écartés dans toute leur longueur. Crochets des tarses simples ou point bifides.

b. *Crochets des tarses fortement bifides et paraissant doubles. Palpes inférieurs très-rapprochés l'un de l'autre, ou en partie contigus.*

* *Palpes inférieurs peu comprimés; la face antérieure de leurs deux premiers articles presque aussi large ou plus large que leurs côtés. Cellule discoïdale des ailes ouvertes en arrière. (Chenilles plus ou moins épineuses ou tuberculées.)*

12. Genre ARGYNNE. — *Argynnis*, Fab. — *Melitæa*, Fab.

Antennes finissant brusquement par un article grêle et en pointe d'aiguille, et paraissant ainsi écartés entre eux à leur extrémité. (Ailes inférieures souvent rondes.)

13. Genre VANESSE. — *Vanessa*, Fab. — *Cynthia*, Fab.

Antennes finissant brusquement par un bouton court en forme de toupie ou ovoïde. Palpes inférieurs terminés insensiblement en pointe et contigus.

14. Genre BIBLIS. — *Biblis*, Fab. — *Melanitis*, Fab.

Antennes terminées par une petite massue allongée. Palpes inférieurs manifestement plus longs que la tête.

15. Genre NYMPHALE. — *Nymphalis*. — *Apatura*, *Paphia*, *Neptis* et *Limenitis*, Fab.

Antennes terminées par une petite nervure allongée. Longueur des palpes inférieurs ne surpassant pas notablement celle de la tête. Chenilles n'ayant que quelques épines ou quelques tubercules, avec

l'extrémité postérieure du corps fourchue, et les angles de la tête prolongés quelquefois verticalement.

** *Palpes inférieurs très-comprimés, avec la tranche antérieure étroite ou aiguë. Cellule discoïdale des secondes ailes fermée en arrière. (Chenilles nues ou presque rases, terminées postérieurement en une pointe bifide.)*

16. Genre MORPHO. — *Morpho* et *Amathusia*, Fab.

Antennes presque filiformes, légèrement et insensiblement plus grosses vers leur extrémité.

17. Genre BRASSOLIDE. — *Brassolis*, Fab.

Palpes inférieurs courts, ne s'élevant pas au delà du chaperon, point barbus. Antennes terminées par une massue épaisse et en cône renversé.

18. Genre SATYRE. — *Satyrus*. — *Hipparchia*, Fab.

Palpes inférieurs s'élevant notablement au delà du chaperon, très-hérissés de poils. Antennes terminées par un bouton court, ou par une petite massue grêle et presque en fuseau.

II. *Chenilles ovales ou en forme de cloportes. Chrysalides courtes, ramassées, obtuses aux deux bouts. Dernier article des palpes inférieurs, ou le troisième presque nu, ou peu fourni d'écailles. Crochets du bout des tarses très-petits, à peine saillans.*

1. *Les deux pattes antérieures très-courtes et point propres au mouvement, du moins dans l'un des sexes.*

19. Genre ERYCINE. — *Erycina*, Fab. — *Helicopis*, *Nymphidium*, *Emesis*, et plusieurs *Lycæna* et *Hesperia*, Fab.

2. *Toutes les pattes ambulatoires dans les deux sexes, et de forme semblable.*

20. Genre MYRINE. — *Myrina*, Fab.

Palpes inférieurs très-allongés. (Ailes inférieures en queue.)

21. Genre POLYOMMATE. — *Polyommatus*. — *Thecla*, *Hesperia* et *Lycæna*, Fab.

Palpes inférieurs de longueur moyenne ou courts.

TRIBU DEUXIÈME.

HESPÉRIDES. — *Hesperides*

Jambes postérieures ayant deux paires d'épines ou d'ergots, l'une au bout et l'autre près du milieu. Extrémité des antennes presque toujours très-crochue ou fort recourbée. (Ailes supérieures relevées, mais écartées; les inférieures souvent presque horizontales dans le repos.) Chenilles rases sans épines. Chrysalides sans éminences et renfermées dans une toile légère entre les feuilles.

22. Genre URANIE. — *Urania*, Fab.

Antennes d'abord filiformes, ensuite grêles et sétacées. Palpes inférieurs allongés, grêles; le second ar-

ticle très-comprimé; le dernier beaucoup plus menu, presque cylindrique et nu.

23. Genre HESPÉRIE. — *Hesperia.* — *Thymele*, *Helias*, *Pamphila*, Fab.

Antennes terminées distinctement en bouton ou en massue. Palpes inférieurs courts, larges et très-garnis d'écailles.

FAMILLE SECONDE.

CRÉPUSCULAIRES. — *CREPUSCULARIA.*

(Genre *Sphinx*, Linné.)

Les quatre ailes presque horizontales ou en toit, dans le repos; un crochet ou frein au bord antérieur des secondes ailes pour retenir les premières. Antennes en massue allongée ou en fuseau.

TRIBU PREMIÈRE.

SPHINGIDES. — *Sphingides.*

Palpes inférieurs larges (vus en devant), couverts d'écailles très-nombreuses; le troisième article ordinairement peu distinct. Antennes en massue prismatique, toujours terminées par une petite houppe.

24. Genre CASTNIE. — *Castnia*, Fab. — *Papilio*, Linné.

Palpes brièvement garnis d'écailles, écartés l'un de l'autre, et de trois articles distincts. Massue des antennes ne commençant que vers leur extrémité.

25. Genre Sphinx. — *Sphinx.*

Palpes n'ayant que deux articles bien apparens (le troisième très-petit), contigus, et paraissant épais à raison des écailles très-denses qui les couvrent. Massue des antennes commençant près de leur milieu, simple, ou n'ayant au plus que des stries transverses, barbues, jamais fortement dentées en scie; une langue cornée et très-distincte.

26. Genre Smerinthe. — *Smerinthus.*

Palpes n'ayant que deux articles bien apparens, contigus, et paraissant épais à raison des écailles très-denses qui les couvrent. Antennes fortement en scie. Langue nulle ou peu distincte.

TRIBU DEUXIÈME.

ZYGÉNIDES. — *Zygænides.*

Palpes grêles, comprimés, cylindracés ou cylindrico-coniques, barbus ou hérissés; le troisième article très-distinct. Antennes en fuseau, ou en cornes de bélier, et rarement terminées par une petite houppe.

I. *Antennes simples ou à peine pectinées dans les deux sexes.*

1. *Antennes terminées par une petite houppe ou bouquet soyeux. Antennes toujours en fuseau. Ailes horizontales, écartées, plus ou moins vitrées. Anus barbu.*

27. Genre Sesie. — *Scsia*, Fab.

2. *Antennes sans houppe à leur extrémité.*

A. *Jambes postérieures ayant à leur extrémité des ergots très-forts.*

28. Genre Ægocère. *Ægocera.* — *Bombyx*, Fab.

Antennes bien fusiformes. Second article des palpes garni de poils formant un faisceau avancé en bec. Ailes en toit.

29. Genre Thyris. — *Thyris*, Hoffmansegg.

Antennes légèrement en fuseau, presque sétacées. Palpes n'ayant point de faisceau de poils. Ailes horizontales, écartées (anguleuses vitrées).

B. *Jambes postérieures n'ayant à leur extrémité que de très-petits ergots. Abdomen cylindrique, obtus. Ailes allongées, très en toit.*

30. Genre Zygène. — *Zygæna*, Fab.

Antennes en massue brusque, forte et contournée, du moins dans l'un des deux sexes. Palpes cylindrico-coniques, et s'élevant au delà du chaperon.

31. Genre Syntomis. — *Syntomis*, Illiger.

Antennes en fuseau grêle et formé insensiblement. Palpes presque cylindriques, obtus, et ne s'élevant pas au delà du chaperon.

II. *Antennes bipectinées dans les mâles, et simples dans les femelles.*

55405

32. Genre Procris. — *Procris*, Fab.

Palpes ne s'élevant presque pas au delà du chaperon, point velus. Ailes longues. Jambes postérieures n'ayant à leur extrémité que des ergots très-petits.

33. Genre Atychie. — *Atychia*, Hoffmansegg.

Palpes s'élevant notablement au delà du chaperon, très-velus. Ailes courtes. Des ergots très-forts à l'extrémité des jambes postérieures.

III. *Antennes bipectinées dans les deux sexes.*

1. *Une langue distincte.*

34. Genre Glaucopis. — *Glaucopis*, Fab.

Point de langue distincte.

35. Genre Aglaope. — *Aglaope.*

Palpes très-petits, plus grêles et presque nus à leur extrémité. Ergots de l'extrémité des jambes postérieures très-petits. (Anus sans brosse.)

36. Genre Stygie. — *Stygia*, Draparnaud.

Palpes épais, cylindriques, obtus, s'élevant au delà du chaperon, entièrement garnis d'écailles. Des ergots remarquables à l'extrémité des jambes postérieures. (Une brosse à l'anus.)

FAMILLE TROISIÈME.

NOCTURNES. — *NOCTURNA*. — *Phalæna*, Linné.

Les quatre ailes horizontales, ou en toit dans le repos; bord antérieur des secondes pourvu le plus souvent d'un frein qui passe dans une boucle du dessous des premières. Antennes sétacées.

I. *Ailes sans fissures.*

1. *Deux palpes.*

A. *Chenilles point renfermées dans des fourreaux détachés, ou traînant avec elles ceux qu'elles se construisent. Une queue longue et fourchue lorsque les deux pattes anales manquent. Ailes jamais en chappe. Palpes n'étant pas à la fois grands, recourbés sur la tête, lorsque les ailes forment un triangle allongé et presque plan.*

a. Chenilles ayant seize à quatorze pattes. Nymphes renfermées dans des coques d'un tissu plus ou moins serré. Corps épais, ou grêle, mais ailes roulées autour de lui. Ailes inférieures aussi larges que les autres, souvent même plus larges, très-plissées au côté interne; les quatre formant souvent un toit à vive arrête, ou moulées sur le corps.

TRIBU PREMIÈRE.

BOMBYCITES. — *Bombycites.*

Antennes toujours pectinées, en scie, ou moniliformes. Point de vestiges sensibles de trompe. (Ailes horizontales ou en toit. Corselet laineux sans crête. Abdomen des femelles gros, ovalaire. Chenilles à seize

pattes ; les deux dernières remplacées dans quelques-unes par une double queue.)

I. *Antennes soit moniliformes, soit pourvues d'une seule rangée de dents, chez les deux sexes, ou simples dans les femelles et demi-pectinées dans les mâles. (Ailes ordinairement étroites et allongées, toujours en toit. Chenilles vivant dans l'intérieur des végétaux. Bords des anneaux de la chrysalide dentelés.)*

37. Genre Hépiale. — *Hepialus*, Fab.

Antennes moniliformes ou grenues, beaucoup plus courtes que le corselet. (Palpes très-petits et fort poilus. Ailes elliptiques, étroites et longues.)

38. Genre Cossus. — *Cossus*, Fab.

Antennes sétacées, aussi longues ou moins longues que le corps, n'ayant qu'une seule rangée de dents chez les deux sexes.

39. Genre Zeuzère. — *Zeuzera.*

Antennes des mâles pectinées inférieurement, simples à leur extrémité ; celles des femelles tout-à-fait simples, seulement cotonneuses à leur base.

II. *Antennes entièrement bipectinées dans les mâles. (Chenilles vivant à découvert. Anneaux de la chrysalide point dentelés sur leurs bords.)*

40. Genre Bombyx. — *Bombyx*, Fab.

1. *Chenilles nues.*

1.* Chenilles allongées à pattes très-distinctes.

A. *Chenilles à seize pattes.*

a. Ailes horizontales.

* Chaque article des antennes du mâle birameux ou bidenté de chaque côté.

** Chaque article des antennes du mâle unirameux ou unidenté de chaque côté.

b. Ailes en toit : les inférieures débordantes.

* Palpes avancés en bec.

** Palpes n'avançant point en bec.

c. Ailes en toit; les inférieures entièrement couvertes.

B. *Chenilles à quatorze pattes; les anales manquant; une queue fourchue.*

2. Chenilles ovales, à pattes comme nulles.

II. *Chenilles renfermées dans des fourreaux.*

TRIBU DEUXIÈME.

NOCTUO-BOMBYCITES. — *Noctuo-Bombycites.*

Antennes pectinées ou ciliées. Une trompe (souvent courte et peu cornée). Palpes cylindracés, peu ou point comprimés, toujours courts. Ailes en toit; les supérieures en triangle, dont la longueur n'excède pas plusieurs fois la largeur. (Corps des Bombycites cependant plus grêle et plus allongé dans quelques uns. Chenilles à seize pattes.)

41. Genre ARCTIE. — *Arctia*, Schrank.

Langue très-courte, et dont les deux filets sont

ordinairement disjoints. Palpes hérissés. Antennes bipectinées, dans les mâles au moins.

42. Genre CALLIMORPHE. — *Callimorpha.*

Langue allongée, et dont les deux filets sont réunis en un seul. Palpes unis, ou ne paraissant pas hérissés. Antennes simples, ou seulement ciliées.

TRIBU TROISIÈME.

TINÉITES. — *Tineites.*

Antennes ordinairement simples. Une trompe. Palpes cylindracés, peu ou point comprimés, courts dans les uns, très-longs et en forme de cornes recourbées dans les autres. Ailes moulées sur le corps, ou roulées autour de lui; les supérieures très-étroites et longues. Chenilles à seize pattes, en ayant rarement deux de moins, vivant en société sous une tente soyeuse; ou solitaires, et les unes rongeant le parenchyme des feuilles, où elles se tiennent à couvert; les autres se fabriquant des tuyaux servant de domicile et portatifs.

I. *Antennes et yeux écartés.*

1. *Une langue distincte et allongée.*

A. *Ailes couchées horizontalement sur le corps, ou se moulant autour de lui, et lui donnant une forme très-allongée, linéaire ou cylindrique. Palpes n'étant pas plus longs que la tête.*

43. Genre LITHOSIE. — *Lithosia,* Fab.

Palpes plus courts que la tête; dernier article sen-

siblement plus court que le second, cylindrique. Ailes couchées horizontalement. Dos très-aplati.

44. Genre YPONOMEUTE. — *Yponomeuta.*

Palpes de la longueur de la tête; dernier article aussi long ou plus long que le précédent, obconique. Ailes se moulant autour du corps en forme de demi-cylindre.

B. *Ailes en toit. Palpes beaucoup plus longs que la tête, en forme de cornes recourbées.*

45. Genre ŒCOPHORE. — *Œcophora.*

2. *Langue point distincte, ou comme nulle.* (*Un toupet remarquable de poils ou d'écailles sur le front.*)

46. Genre EUPLOCAME. — *Euplocamus.*

Antennes très-pectinées.

47. Genre TEIGNE. — *Tinea*, Linné.

Antennes simples, ou tout au plus ciliées.

II. *Antennes très-longues, et yeux presque contigus.*

48. Genre ADÈLE. — *Adela.*

TRIBU QUATRIÈME.

NOCTUÉLITES. — *Noctuelites.*

Antennes ordinairement simples. Une trompe. Palpes très-comprimés. Ailes horizontales ou en toit.

Corps plus squameux que laineux. Corselet et abdomen ayant souvent des écailles relevées, disposées en crête ou en forme de dents. Abdomen conique. Chenilles ayant de seize à douze pattes.)

49. Genre Erèbe. — *Erebus.*

Dernier article des palpes presque aussi long ou plus long que le précédent nu.

50. Genre Noctuelle. — *Noctua*, Fab.

Dernier article des palpes beaucoup plus court que le précédent, squameux.

I. *Chenilles à seize pattes.*

1. Chenilles demi-arpenteuses; leurs premières pattes membraneuses, sensiblement plus courtes que les autres. Ailes presque horizontales, ou en toit large et écrasé.

2. Chenilles à pattes membraneuses de la même grandeur. Ailes en toit, ou horizontales, mais couchées l'une sur l'autre au bord interne.

A. *Ailes horizontales appliquées l'une sur l'autre au bord interne.*

B. *Ailes en toit.*

a. Bord postérieur des ailes supérieures entier ou légèrement denté.

* Corselet notablement huppé.

† Ailes supérieures guères plus longues que larges.

q. Chenilles velues.

qq. Chenilles glabres ou simplement pubescentes.

†† Ailes supérieures allongées, notablement plus longues que larges.

** Corselet uni ou sans crête remarquable.

b. Bord postérieur des ailes supérieures très-denté ou très-anguleux.

◇ Palpes guères plus longs que la tête.

◇◇ Palpes beaucoup plus longs que la tête.

II. *Chenilles à quatorze pattes.*

1. Palpes guères plus longs que la tête.

2. Palpes beaucoup plus longs que la tête.

b. Chenilles ayant de dix à douze pattes (arpenteuses). Nymphes presque nues. Corps grêle. (Ailes inférieures plus étroites que les supérieures, ou à peine de leur largeur, peu plissées au côté interne; les quatre souvent étendues, ou en toit large et écrasé.)

TRIBU CINQUIÈME.

PHALÉNITES. — *Phalænites.*

51. Genre PHALÈNE. — *Phalæna.*

I. *Chenilles à douze pattes.*

II. *Chenilles à dix pattes.*

1. Corps épais. Palpes très-velus.

2. Corps grêle. Palpes peu ou point velus.

A. *Ailes étendues; bord postérieur très-anguleux.*

B. *Ailes étendues; les inférieures prolongées et tronquées, comme terminées en queue.*

C. *Ailes étendues, sans dents ni angles remarquables au bord postérieur.*

D. *Ailes supérieures couvrant les inférieures et formant avec elle un triangle.*

B. *Chenilles renfermées dans des fourreaux fixes, qu'elles se construisent le plus souvent avec des feuilles qu'elles roulent; point de queue longue et fourchue dans celles dont les pattes anales manquent; insectes parfaits ayant les ailes en chappe, ou en triangle allongé, presque plan, et pourvus en même temps de palpes grands recourbés sur la tête.* (*Port des Phalénites dans un petit nombre.*)

TRIBU SIXIÈME.

PYRALITES. — *Pyralites.*

51. Genre PLATYPTÉRYX. — *Platypteryx.*

Chenilles à quatorze pattes; les anales manquant. Ailes larges, point en chappe ni en triangle allongé et presque plan.

Nota. Antennes des mâles pectinées. Palpes très-courts. Langue très-courte ou presque nulle.

53. Genre HERMINIE. — *Herminia.*

Chenilles à quatorze pattes; la première paire des membraneuses manquant. Ailes formant avec le corps un triangle allongé et presque horizontal; bord antérieur des supérieures droit, point arqué à la base.

Nota. Antennes le plus souvent presque pectinées ou ciliées dans les mâles. Palpes toujours plus ou moins grands, recourbés, comprimés.

54. Pyrale. — *Pyralis*, Fab.

Chenilles à seize pattes. Ailes supérieures élargies à leur base (en chappe), formant avec le corps une espèce d'ellipse tronquée, ou un triangle dont les côtés opposés sont arqués, près de leur réunion.

Nota. Antennes simples. Palpes ordinairement courts.

I. *Palpes peu ou point recourbés au-dessus de la tête, ni en forme de cornes rejetées en arrière.*

1. Second article des palpes notablement plus long que le troisième (le dernier), plus couvert d'écailles ; celui-ci court, tronqué ou obtus.

2. Second et troisième articles des palpes presque également longs et écailleux.

A. *Palpes courts. Corps peu allongé.*

a. Palpes relevés. Ailes supérieures divergentes et laissant une partie des inférieures à découvert dans le repos. (Pattes membraneuses des chenilles en forme de jambe de bois.)

b. Palpes avancés. Ailes inférieures entièrement couvertes dans le repos.

B. *Palpes avancés. Corps allongé.*

II. *Palpes recourbés sur la tête, en forme de cornes repliées en arrière.*

2. *Quatre palpes.*

TRIBU SEPTIÈME.

CRAMBITES. — *Crambites.*

Notâ. Ailes en triangle allongé, écrasé, ou roulées autour du corps.

I. *Ailes supérieures n'étant pas très-étroites, ou plus longues que larges, formant avec le corps un triangle aplati, presque horizontal.*

56. Genre BOTYS. — *Botys.*

Une langue.

57. Genre AGLOSSE. — *Aglossa.*

Point de langue.

II. *Ailes supérieures très-étroites, ou beaucoup plus longues que larges, moulées autour du corps, ou inclinées presque perpendiculairement, et enveloppant ses côtés.*

58. Genre GALLERIE. — *Galleria*, Fab.

Langue presque nulle. (Palpes supérieurs cachés sous les écailles du chaperon, qui forment une sorte de voûte; le second article des inférieurs ou des plus grands sans faisceau d'écailles avancées.)

59. Genre CRAMBUS. — *Crambus*, Fab.

Une langue distincte. Les quatre palpes très-apparens; les inférieurs très-grands. Tête n'ayant pas de

toupet d'écailles. (Ailes moulées sur le corps et lui donnant une forme cylindrique.)

60. Genre ALUCITE. — *Alucita*, Fab.

Une langue très-distincte. Palpes supérieurs point découverts ; le second article des inférieurs ayant un faisceau d'écailles allongées et avancées. Un toupet sur le front. (Ailes très-inclinées.)

II. *Les quatre ailes, ou deux au moins, fendues.*

TRIBU HUITIÈME.

PTÉROPHORITES. — *Pterophorites.*

61. Genre PTÉROPHORE. — *Pterophorus*, Geoffroy.

Palpes pas plus longs que la tête, recourbés dès leur naissance, entièrement garnis de petites écailles. Chrysalide nue, suspendue par un fil.

62. ORNÉODE. — *Orneodes.*

Palpes sensiblement plus longs que la tête, avancés; leur second article très-garni d'écailles; le dernier presque nu, relevé. Chrysalide dans une coque.

Le tableau que nous venons de reproduire est extrait des *Considérations générales sur les insectes.* Il présente toute la série des genres que Latreille avait adoptés ou créés jusqu'en 1820. La méthode est à peu près la même que celle publiée par lui en

1809 dans son *Genera*, et la plupart des coupes génériques qu'il a adoptées depuis, étaient déjà indiquées dans cet ouvrage; seulement il avait appelé *tribus* ce que plus tard il nomma *familles*, et *vice versâ*, et il commençait la série des Diurnes par les Tétrapodes; puis il passait des Coliades aux Érycines, Polyommates et Hespéries.

Depuis l'article *Papillon* de l'Encyclopédie, cet entomologiste publia ses *Familles naturelles du Règne animal* en 1825, et la partie entomologique du *Règne animal* de Cuvier en 1829. Dans le premier de ces ouvrages il fait peu de changemens dans les Diurnes; il place les Libythées entre les Biblis et les Vanesses; il adopte le genre *Eurybia* d'Illiger, que Godart avait déjà publié dans l'Encyclopédie, et il le met entre les Satyres et les Brassolis; les Érycines sont reportées après les Polyommates, et suivies du genre *Barbicornis*, déjà adopté dans l'Encyclopédie, et du genre *Zephyrius* de Dalman. Relativement à ce dernier, Latreille a commis une erreur singulière, qui tient évidemment à ce qu'il ne connaissait que très-imparfaitement les travaux de Dalman, car il aurait vu que dans ses descriptions des Lépidoptères de la Suède cet auteur donnait le nom de *Zephyrius* à tous les Plébéiens ruraux de Linné, et que ce nom était le synonyme de *Polyommatus*. Dans son *Analecta entomologica*, p. 102, il dit que l'extrémité des antennes du *Papilio triopas* Cr. (*Zephyrius triopas* Dalm.) lui a paru plus moniliforme et moins en massue que dans les espèces congénères. D'après cela, Latreille a cru que Dalman en avait formé un nouveau genre sous le nom de *Zephyrius*.

Dans les Crépusculaires il créa une nouvelle tribu

(*Hesperies-Sphinx*), qui précède immédiatement celle des Sphingides, et qui est composée des genres *Castnia* Fab., *Agarista* Leach, et du nouveau genre *Coronis*.

Les Sphingides sont augmentés des genres *Acherontia* et *Macroglossa*.

La famille des Nocturnes est toujours divisée en huit tribus. La première est augmentée des genres *Attacus* et *Lasiocampa;* les genres *Cossus* et *Zeuzera* en sont retirés, et le genre *Hepialus*, qui en est si voisin, y reste.

La tribu suivante, ou celle des Faux-Bombyx, est accrue des genres Cossus, Zeuzère, Queue-Fourchue, Dicranoure, Platyptéryx, Notodonte, Orgya et Limacode; le genre Écaille est substitué au genre *Arctia*.

Celle des Tinéites offre de plus, entre les Euplocames et les Teignes, le genre *Phycis*.

La tribu des Noctuélites est augmentée de quatre genres nouveaux, qui sont : Calyptre, Gonoptère, Chrysoptère et Plusie.

Celle des Pyralites est appelée celle des Tordeuses. Les Platyptéryx en sont retirés et reportés, avec raison, près des Faux-Bombyx. Les genres Volucre, Xylopode et Procérate, formés aux dépens des Pyrales, y sont ajoutés.

Celle des Phalénites, qui était la cinquième, devient la sixième, et est augmentée des genres Métrocampe et Hybernie.

La septième tribu, ou celle des Crambites, n'a subi d'autre changement que l'addition des genres *Illithya* et *Hydrocampa*.

La huitième et dernière est restée, comme elle était,

composée des deux genres Ptérophore et Ornéode.

Dans la dernière édition du *Règne animal* de Cuvier, Latreille a remplacé le nom de *tribu* par celui de *section*. Les changemens pour les Diurnes se bornent à l'addition du genre *Zelima*, de Fabricius, entre les *Papilio* et les *Parnassius*; à l'adoption du genre Pavonie, formé avec une section des Morphos et à celle du genre *Eumenia*, déjà signalés l'un et l'autre par Godart dans l'Encyclopédie; et enfin au déplacement des Érycines, qui, de nouveau, sont placées avant les Polyommates.

La famille des Crépusculaires, qui était formée de trois tribus dans l'ouvrage précédent, est augmentée de notre tribu des Sésiaires, dont le nom a été changé, nous ne savons trop pourquoi, en celui de *Sésiades*. Le déplacement du genre *Stygia*, opéré par nous pour le placer près des Cossus, est adopté.

Les Nocturnes, qui étaient divisés en huit tribus, sont ici partagés en dix sections.

La première, qui est tout-à-fait la même que notre tribu des Zeuzérides, comprend les genres *Hepialus*, *Cossus*, *Stygia* et *Zeuzera*, sous le nom d'*Hépialites*.

La troisième renferme les genres Sériçaires, Notodonte, Orgye, Limacode, Écaille et Callimorphe, et est augmentée du genre Psyché. Le genre Lithosie est retiré de la tribu des Tinéites et placé à côté des Callimorphes comme dans notre *Index*.

Le reste de la tribu des Faux-Bombyx constitue la section des Aposures, composée des Dicranoures et des Platyptéryx. Le genre Queue-Fourchue est supprimé et réuni aux Dicranoures.

La cinquième section est celle des Noctuélites, elle est composée des Érèbes et Noctuelles. Les quatre

genres Calyptre, Gonoptère, Chrysoptère et Plusie sont passés sous silence.

La section suivante est celle des Tordeuses; elle n'a subi d'autre changement que le retrait du genre Herminie.

La septième répond complétement à celle des Phalénites, mais le nom est changé en celui d'*Arpenteuses*.

La huitième est celle des Deltoïdes, formée du seul genre Herminie.

La tribu des Crambites est réunie aux Tinéites, et constitue sous ce dernier nom la neuvième section.

La dixième, ou celle des Fissipennes, est la même que la tribu des Ptérophorites.

En dernière analyse, le tableau suivant donne la série exacte de l'ordre des Lépidoptères, tel que M. Latreille l'a laissé au moment de sa mort.

DIURNES.

Genres.	Types.
1. PAPILIO	*P. machaon.*
2. ZELIMA	*P. pylades,* Fab.
3. PARNASSIUS. . . .	*P. apollo.*
4. THAIS	*P. rumina.*
5. PIERIS	*P. brassicæ.*
6. COLIAS.	*P. rhamni.*
7. DANAIS.	*P. plexippus, midamus.*
8. IDEA	*P. Idea,* Cr.
9. HELICONIA	*P. psidii, ricini.*
10. AGRÆA.	*P. horta.*
11. CETHOSIA, ...	*P. penthesilea,* Cr.; *juno,* Cr.
12. ARGYNNIS	*P. paphia, phœbe.*
13. VANESSA , ...	*P. atalanta, io.*
14. LIBYTHEA.	*P. celtis.*
15. BIBLIS	*P. hyperia,* Cr.; *illithyia,* Cr.

Genres.	Types.
16. Nymphalis	*P. iris, jasius, sibylla.*
17. Morpho	*P. menelaus, phidippus.*
18. Pavonia	*P. teucer.*
19. Brassolis.	*P. sophoræ.*
20. Eumenia	*P. minijas,* Hubner.
21. Eurybia	*P. Salome,* Fab.
22. Satyrus	*P. mœra, galatea.*
23. Erycina	*P. cupido, manthus, mandana,* Fab.
24. Myrina.	*P. evagoras,* Fab.; *atymnus,* Cr.
25. Polyommatus . .	*P. argus, quercus, gordius.*
26. Barbicornis . . .	n. sp. *Basilis,* Encycl.
27. Zephyrius. . . .	(Delendum.)
28. Hesperia.	*P. malvæ, proteus, comma.*
29. Urania.	*P. leilus, riphcus, patroclus.*

CRÉPUSCULAIRES.

30. Agarista.	*Picta,* Leach.
31. Coronis	*Agarista Leachii,* Encycl.
32. Castnia	*P. dædalus,* Cr.; *Licas.*
33. Sphinx.	*Sph. convolvuli, porcellus.*
34. Macroglossa. . .	*Sph. stellatarum.*
35. Acherontia . . .	*Sph. atropos, triangularis,* Donov.
36. Smerinthus. . . .	*Sph. populi, quercus.*
37. Sesia.	*Sph. apiformis.*
38. Thyris.	*Sph. fenestrina.*
39. Ægocera.	*Bombyx venulia,* Cr.
40. Zygæna	*Sph. filipendulæ.*
41. Syntomis	*Sphinx quercus, cerbera.*
42. Glaucopis	*Zyg. auge, argynnis.*
43. Atychia	*Sphinx chimæra,* H.
44. Procris.	*Zygæna statices,* Fab.
45. Aglope.	*Zygæna infausta,* Fab.

NOCTURNES.

46. Hepialus.	*Bombyx humuli.*
47. Cossus.	*B. lupulinus, cossus.*

Genres.	Types.
48. Stygia.	*B. terebellum*, Hubner.
49. Zeuzera.	*B. æsculi, scalaris*, Fab.
50. Saturnia. . . .	*B. atlas, pavonia major.*
51. Lasiocampa. . . .	*B. quercifolia, ilicifolia.*
52. Bombyx	*B. mori, quercus, neustria.*
53. Sericaria.	*B. { dispar, versicolora, pudibunda, { anastomosis.*
54. Notodonta. . . .	*B. ziczac, camelina.*
55. Orgya	*B. antiqua, gonostigma.*
56. Limacodes	*B. testudo.*
57. Psyche.	*B. vestita.*
58. Chelonia.	*B. caja, mendica.*
59. Callimorpha. . .	*B. dominula, rosea.*
60. Lithosia	*B. quadra, pulchella.*
61. Dicranoura . . .	*B. vinula, furcula.*
62. Platypteryx. . .	*Pt. lacertaria*, Fab.
63. Erebus.	*Noctua odora, strix*, Fab.
64. Noctua.	*Noctua elocata, pronuba, meticulosa.*
65. Calyptra.	*Noctua thalictri*, Hub.
66. Gonoptera. . . .	*Noctua libatrix.*
67. Chrysoptera . . .	*Noctua moneta, concha.*
68. Plusia	*Noctua chrysitis, festucæ.*
69. Pyralis.	*Tortrix quercana, sorbiana.*
70. Volucra	*Tortrix heracleana.*
71. Xylopoda	*Tortrix dentana.*
72. Procerata	*Tortrix soldana.*
73. Phalæna.	*Geometra roboraria, purpuraria.*
74. Metrocampa . .	*Geom. honoraria, margaritaria.*
75. Hybernia.	*Geom. defoliaria, zonaria.*
76. Herminia.	*Cramb. rostralis, proboscidalis.*
77. Botys	*Urticalis et verticalis.*
78. Hydrocampa . . .	*Potamogalis, nymphæalis*
79. Aglossa	*Pinguinalis, farinalis.*
80. Galleria.	*Tinea cerella.*
81. Crambus	*Pratella, culmella.*
82. Alucita	*Tinea rostrella, bicostella, xylostella.*
83. Euplocamus . . .	*Tin. anthracinella.*
84. Phycis	*Tin. boletella.*
85. Tinea	*Tin. granella, pellionella.*

Genres.	Types
86. Illithya	*Crambus carneus.*
87. Yponomeuta . . .	*Evonymella, padella.*
88. Œcophora. . . .	*Tinea rufimitrella, bracteella.*
89. Adela	*Tin. sultzella, reaumurella.*
90. Pterophorus . . .	*Tin. pentadactyla, didactyla.*
91. Orneodes.	*Tin. hexadactyla.*

Quoique M. Latreille ait quelquefois fait usage, dans sa méthode, des caractères tirés de l'état de larve ou de nymphe, on a pu voir, par l'extrait que nous venons d'en donner, qu'il les a puisés presque tous dans l'insecte parfait, ce qui lui a parfois occasioné des rapprochemens moins heureux que pour les insectes des autres ordres : entre autres, on ne conçoit pas trop pourquoi il a mis l'*Hepialus lupulinus*, dont la chenille offre les mêmes mœurs et les mêmes caractères que celles des autres espèces, parmi les *Cossus ;* et pourquoi il a fait un genre de la *Procris infausta*, si voisine de la *pruni*, tandis qu'il laissé ensemble, sous le nom de *Glaucopis*, toute cette série d'exotiques qui avoisine les Zygènes. S'il eût mieux connu les chenilles il n'aurait probablement pas restreint le genre *Orgya* aux espèces dont les femelles sont Aptères, et si toutefois il eût persisté à mettre les espèces à femelles ailées dans le genre *Sericaria*, espèce de magasin où l'on est tout étonné de trouver le *Versicolora* à côté du *Monacha*, il n'aurait pas séparé ces deux genres par les Notodontes. Il y aurait beaucoup d'autres observations à faire, ne fût-ce que pour le genre *Ægocera*, qu'il place dans la section des Sésiades, lorsqu'il en crée une à part pour les Agaristes ; ou pour le genre *Eurybia*, qu'il met entre les Brassolis et les Satyres ; mais lorsque l'on regarde ce qu'était l'entomologie

avant Latreille, et les progrès qu'il lui a fait faire, on comprend facilement qu'il n'ait pu étudier l'ordre des Lépidoptères comme les savans qui se sont exclusivement adonnés à cette spécialité.

Lamarck, qui avait pour système, dans la classification des êtres, de commencer par ceux dont les organes étaient le moins développés pour arriver graduellement à ceux où ils l'étaient le plus, a donné, dans ses *Animaux sans vertèbres*, une méthode inverse de celle que l'on avait suivie jusqu'alors. Il commence la série des Lépidoptères par les Ptérophores, et il la termine par les Papillons. Les Nocturnes sont divisés en trois familles, savoir : Rouleuses, Pyralites et Phalénites. La première comprend les Ptérophorites et une grande partie des Tinéites de Latreille; la seconde est formée des genres Botys, Aglosse, Pyrale, Herminie et Platyptéryx; enfin, la troisième, ou celle des Phalénites, est constituée par les genres Phalène, Campée (*Metrocampa*, Lat.), Noctuelle, Callimorphe, Bombice, Furcule (*Dicranoura*, Lat.), Hépiale et Cossus. Les Crépusculaires forment une seule famille, composée de huit genres. Les Diurnes ne forment aussi qu'une seule famille, répartie en dix coupes génériques.

La plupart des genres ne diffèrent aucunement de ceux que Latreille avait publiés dans son *Genera*; seulement le nombre en est plus petit, les caractères en sont moins restreints, et l'acception du nom est quelquefois changée. Dans les Diurnes, par exemple, son genre Libythée comprend les Vanesses, les Argynnes, les Nymphales, les Céthosies et les Libythées. Son genre Argus est un composé des Polyom-

mates, des Érycines et des Myrines. Le genre Danaïde contient, outre les Danaïdes de Latreille, les Héliconiens, les Acrées et les Idéa. Les Coliades sont réunies aux Piérides, et les Satyres constituent son genre Nymphale. Les Nocturnes et les Crépusculaires se composent d'élémens tout aussi hétérogènes : nous ne citerons que le genre *Stygia*, dans lequel Lamarck fait entrer toutes les Zygénides exotiques.

La méthode de M. Duméril est presque aussi simple que celle de Linné. Il répartit l'ordre des Lépidoptères en dix-sept genres seulement, et de la manière suivante :

PREMIÈRE FAMILLE.

GLOBULICORNES ou RHOPALOCÈRES.

Antennes terminées en massue.

1. Genre PAPILLON. — *Papillonides*, Latreille.

Masse des antennes droite. Ailes planes ou verticales dans le repos.

2. Genre HESPERIA. — *Polyommates* et *Érycines*, Latreille.

Masse des antennes en crochet. Ailes planes ou verticales dans le repos.

3. Genre HÉTÉROPTÈRE. — *Hespéries*, Latreille.

Masse des antennes en crochet. Ailes supérieures verticales; les inférieures horizontales dans le repos.

DEUXIÈME FAMILLE.

FUSICORNES ou CLOSTÉROCÈRES.

Antennes en fuseau ou en prisme, plus grosses au milieu qu'aux extrémités. Une soie raide au bord externe de l'aile inférieure.

4. Genre Sphinx. — *Sphingides*, Latreille.

Antennes prismatiques, renflées au milieu, terminées par des articles plus grêles, en soie. Ailes longues, triangulaires, horizontales dans le repos. Abdomen conique, pointu.

5. Genre Sésie. — *Sesiades*, Latreille.

Antennes en massue allongée, courbée, terminée en pointe. Abdomen non pointu, plat, tronqué ou arrondi. Ailes variables.

6. Genre Zygène. — *Zygénides*, Latreille.

Antennes prismatiques, simples ou pectinées. Ailes en toit. Port d'une Phalène.

TROISIÈME FAMILLE.

FILICORNES ou NÉMATOCÈRES.

Antennes en fil, souvent pectinées. Une soie au bord externe de l'aile inférieure. Ailes supérieures le plus souvent en forme de toit.

7. Genre Bombyce. — *Bombycites* et *Faux-Bombyx*, Latreille.

Antennes pectinées ou barbues. Une trompe courte.

8. Genre Cossus. — *Cossus* et *Zeuzère*, Latreille.

Antennes pectinées ou dentées en scie. Ailes en toit. Point de trompe visible.

9. Genre Hépiale. — *Cossus* et *Hepiale*, Latreille.

Antennes filiformes, à articles courts, pressés, arrondis en grains de chapelet.

QUATRIÈME FAMILLE.

SÉTICORNES ou CHÉTOCÈRES.

Antennes en soie, rarement pectinées. Ailes variables pour le port et la forme.

10. Genre Lithosie. — *Lithosie*, Latreille.

Ailes allongées, formant autour du corps un fourreau plat en dessus.

11. Genre Noctuelle. — *Noctuélites*, Latreille.

Ailes inclinées en toit voûté à base aiguë. Antennes moins longues que le corps.

12. Genre Crambe. — *Deltoïdes* et *Tinéites*, Latreille.

Ailes triangulaires inclinées en toit plan.

13. Genre PHALÈNE. — *Arpenteuses*, Latreille.

Ailes étendues planes, horizontales, non divisées.

14. Genre PYRALE. — *Tordeuses*, Latreille.

Ailes en toit large à la base, légèrement croisées. Antennes courtes.

15. Genre TEIGNE. — *Tinéites*, Latreille.

Ailes entières, en fourreau arrondi, court; les inférieures plissées en long.

16. Genre ALUCITE. — *Adèles*, Latreille.

Ailes en toit rétréci en devant, échancré en arrière. Antennes très-longues. Pattes grêles, longues, épineuses.

17. Genre PTÉROPHORE. — *Fissipennes*, Latreille.

Ailes étendues dans le repos, fendues ou divisées en plumes ou en branches barbues.

En 1816, Dalman publia, dans les *Actes de l'Académie de Stokholm*, la classification méthodique et la description des Lépidoptères de la Suède. Aucun auteur, à ma connaissance, n'a formulé ses genres d'une manière plus nette, et il a, je crois, le premier, eu l'heureuse idée de faire l'application, aux ailes des Lépidoptères, des caractères tirés de la disposition des nervures. Il commence la série des Diurnes par les Tétrapodes, et il dispose ses genres dans l'ordre suivant :

Tétrapodes.

	Genres.	Types.
1re. famille.	Limonitis	*Pap. populi.*
	Aglais.	— *urticæ.*
	Argynnis	— *adippe.*
	Melitæa.	— *athalia.*
	Erebia.	— *ligea.*

Hexapodes.

1re. famille.	Amaryssus. . . .	— *machaon.*
	Doritis	— *apollo.*
	Ganoris.	— *brassicæ.*
	Zephyrius. . . .	— *betulæ, argus, chryseis.*
2e. famille.	Hesperia.	— *comma.*

Il établit dans le genre *Ganoris* une phalange qu'il nomme *Colias*, et qui répond entièrement au même genre de Latreille. Il partage également le genre *Zephyrius* en trois phalanges, *Aurotis*, *Heodes* et *Cyaniris*, correspondant tout-à-fait aux genres *Thecla*, *Polyommatus* et *Argus*.

Il divise, comme Latreille l'avait fait dans son *Genera*, les Crépusculaires en deux familles, dont les genres sont coordonnés comme il suit :

	Genres.	Types.
1re. famille.	Dilina.	*Sph. ocellata.*
	Sphinx	— *ligustri.*
	Hemaris.	— *fuciformis.*
2e. famille.	Sesia	— *apiformis.*
	Zygæna.	— *filipendulæ.*
	Aglaope.	— *statices.*

Je ne crois pas que la suite de ce travail ait été publiée, mais ce qui en existe peut être considéré comme

un chef-d'œuvre de clarté et de précision qui fera long-temps regretter la perte de cet entomologiste distingué.

Godart, qui ne paraît pas avoir eu connaissance des travaux de Dalman sur la structure anatomique des ailes des Lépidoptères, a fait cependant usage avec beaucoup de succès de la disposition des nervures, dans l'Encyclopédie. A la tête du tableau qui termine le second volume des Lépidoptères de France, il distribue la série des Diurnes d'après la cellule discoïdale des ailes inférieures, et, à l'aide de cet excellent caractère, il a beaucoup amélioré la méthode de M. Latreille, et facilité l'étude des genres. Il s'est aussi servi avec avantage du renflement de la nervure costale pour séparer les Biblis et les Satyres des genres voisins. Il avait promis de donner un tableau semblable à la fin de chacune des deux autres familles de ses Lépidoptères de France; mais, outre qu'il avait beaucoup moins étudié les Nocturnes que les Diurnes, il aurait, s'il eût vécu plus long-temps, rencontré une foule de difficultés, surtout s'étant astreint, comme il l'avait fait, à adopter seulement les genres de Latreille, qui ne sont presque que les grandes divisions de Linné.

M. Duponchel, son continuateur, n'a pas tardé à s'apercevoir que ces genres étaient trop étendus : pour mettre son ouvrage en harmonie avec les progrès de la science, il en a adopté une grande quantité de nouveaux, empruntés aux auteurs allemands ou anglais, et en a créé plusieurs qui lui sont propres; de sorte que la partie rédigée par M. Duponchel s'est éloignée de plus en plus de la méthode de

Latreille, pour se rapprocher, au contraire, de celle de M. Treitschke.

Toutes les méthodes dont nous venons de parler sont en général fondées sur des caractères tirés de l'insecte parfait, et, si dans quelques-unes il est parfois question des larves, ce n'est que comme caractère très-secondaire. Maintenant nous avons à parler d'une autre qui est entièrement établie d'après les chenilles. C'est celle de MM. Denis et Schiffermüller, qui a paru en 1776, sous le titre modeste et anonyme de *Catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne*. Qui croira que cette méthode, peut-être la plus parfaite de toutes, est restée pendant plus de quarante ans sans être appréciée à sa juste valeur? A cette époque, Linné était tout puissant; son système était adopté partout, et aucun naturaliste n'aurait osé s'en écarter, et bien moins encore faire de l'opposition. C'est même par déférence pour ce grand homme que MM. Denis et Schiffermüller ne donnèrent point de noms à leurs familles, parce qu'ils y attachaient, disaient-ils, la même valeur qu'aux genres des botanistes. Leurs observations sont tellement exactes, pour la plupart, que tous les travaux postérieurs n'ont fait que les confirmer, et que leurs familles sont maintenant presque toutes adoptées comme genres. Il nous suffit pour le démontrer, de citer, en exposant le tableau de ces familles, une espèce typique, avec le genre actuel auquel elle se rapporte.

Ils commencent leur méthode par les Sphinx, *Sphinges*, qu'ils divisent ainsi :

Fam.	SPHINGES.	Types.	Genres actuels.
A.	Larvæ acrocephalæ.	*Ocellata.*	SMERINTHUS.
B.	. . . amplocephalæ.	*Convolvuli.*	SPHINX.
C.	. . . maculatæ.	*Euphorbiæ.*	DEILEPHILA.
D.	. . . ophthalmicæ.	*Celerio.*	DEILEPHILA. (Section.)
E.	. . . elongatæ.	*Stellatarum.*	MACROGLOSSA.
F.	. . . subpilosæ.	*Apiformis.*	SESIA.
G.	. . phalæniformes.	*Filipendulæ.*	ZYGÆNA.

1. *Larva pedibus* 16 *instructa.*

Fam.	PHALÆNÆ.	Types.	Genres actuels.
A.	Larvæ sphingiformes.	*Versicolora.*	ENDROMIS.
B.	. . . verticillatæ.	*Pyri.*	SATURNIA.
C.	. . . tuberosæ.	*Rubea.*	LIPARIS.
D.	. . . nodosæ.	*Salicis.*	*Idem.*
E.	. . . ursinæ.	*Caja.*	CHELONIA.
F.	. . . celeripedes.	*Lubricipeda.*	CHELONIA. (Section.)
G.	. . . fasciculatæ.	*Pudibunda.*	ORGYA.
H.	. . . cristatæ.	*Curtula.*	PYGÆRA.
I.	. . . collariæ.	*Quercifolia.*	LASIOCAMPA.
K.	. . . villosæ.	*Quercus.*	BOMBYX.
L.	. . . pilosæ.	*Lanestris.*	ERIOGASTER, Germ.
M.	. . . subpilosæ.	*Bucephala.*	PYGÆRA. (Section.)
N.	. . . lignivoræ.	*Cossus.*	COSSUS.
O.	. . . radicivoræ.	*Humuli.*	HEPIALUS.
P.	. . . noctuiformes.	*Cassinia.*	ASTEROSCOPUS.
Q.	. . . geometriformes.	*Palpina.*	ORTHORHINIA.
R.	. . . gibbosæ.	*Dromedarius.*	NOTODONTA.

II. *Larva pedibus* 14 *instructa.*

S.	Larvæ furcatæ.	*Vinula.*	DICRANURA.
T.	. . . cuspidatæ.	*Sicula.*	PLATYPTERYX.

III. *Larva pedibus haud conspicuis.*

U.	Larvæ limaciformes.	*Testudo.*	LIMACODES.

Larva pedibus 14 instructa.

Fam.	NOCTUÆ.	Types.	Genres actuels.
A.	Larvæ tentaculatæ.	*Ulmi.*	UROPUS.

II. *Larva pedibus 16 instructa.*

B.	Larvæ bombyciformes.	*Tridens.*	ACRONICTA.
C.	. . . tineiformes.	*Quadra.*	LITHOSIA.
D.	. . . rhomboideæ.	*Paliolalis.*	HERCYNA.
E.	. . . pubescentes.	*Algæ.*	BRYOPHILA.
F.	. . . corticinæ.	*Bimaculosa.*	MISELIA.
H.	. . . tenuistriatæ.	*Flavicincta.*	POLIA.
I.	. . . variegatæ.	*Absynthii.*	CUCULLIA.
K.	. . . albosparsæ.	*Exoleta.*	XYLINA.
L.	. . . albopunctatæ.	*Instabilis.*	ORTHOSIA.
M.	. . . albilateres.	*Pistacina.*	ORTHOSIA. (Section.)
N.	. . . terricolæ.	*Suffusa.*	AGROTIS.
O.	. . . largostriatæ.		De plusieurs genres.
P.	. . . obliquostriatæ.	*Meticulosa.*	PHLOGOPHORA.
Q.	. . . arctostriatæ.	*Comma.*	LEUCANIA.
R.	. . . scutellatæ.	*Vaccinii.*	CERASTIS.
S.	. . . ochrocephalæ.	*Citrago.*	XANTHIA.
T.	. . . latvicidæ.		De plusieurs genres.
V.	. . . furtivæ.	*Latruncula.*	APAMEA.
W.	. . . curvilineatæ.	*Ononis.*	HELIOTHIS.
X.	. . . ciliatæ.	*Fraxini.*	CATOCALA.
Y.	. . pseudogeometricæ.	*Triplasia.*	ABROSTOLA.

III. *Larva pedibus 12 instructa.*

Z.	Larvæ semigeometræ.	*Festucæ.*	PLUSIA.
AA.	. . . serpentinæ.	*Lunaris.*	OPHIUSA.

I. *Larva pedibus 12 instructa.*

Fam.	GEOMETRÆ.	Types.	Genres actuels.
A.	Larvæ seminoctuales.	*Margaritaria.*	ELLOPIA.
B.	. . . stoloniformes.	*Cythisaria.*	GEOMETRA.
C.	. . . corticinæ.	*Hirtaria.*	AMPHIDASIS.

Fam.	GEOMETRÆ.	Types.	Genres actuels.
D.	Larvæ pedunculares.	*Roboraria.*	Boarmia.
E.	. . . surculiformes.		De plusieurs genres.
F.	. . . ramiformes.	*Alniaria.*	Ennomos.
G.	. . . striatæ.	*Defoliaria.*	Hybernia.
H.	. . . strigillatæ.	*Pendularia.*	Cabera.
I.	. . . rigidæ.	*Pullata.*	Gnophos.
K.	. . . noctuiformes.	*Rhamnata.*	Acidalia.
L.	. . . rugosæ.	*Bipunctaria.*	Larentia.
M.	. . . squamosæ.	*Fulvata.*	Cidaria.
N.	. . . signatæ.	*Adustata.*	Zerena.
O.	. . . punctatæ.	*Dealbata.*	Idæa.
P.	. . . filiformes.	*Vibicaria.*	Pellonia; Dup.

Pyralides, Tortrices, Tineæ et Alucitæ, classées d'après leurs formes et leur couleur, leurs chenilles étant peu ou point connues.

Fam.	PAPILIONES.	Types.	Genres actuels.
A.	Larvæ tortriciformes.	*Malvæ.*	Hesperia.
B.	. . . bombyciformes.	*Apollo.*	Parnassius.
C.	. . . variegatæ.	*Machaon.*	Papilio.
D.	. . . mediostriatæ.	*Crataegi.*	Pieris.
E.	. . . pallidiventres.	*Hyale.*	Colias.
F.	. . . subfurcatæ.	*Ægeria.*	Satyrus.
G.	. . . cornutæ.	*Ilia.*	Apatura.
H.	. . . subspinosæ.	*Camilla.*	Limenitis.
I.	. . . acutospinosæ.	*Atalanta.*	Vanessa.
K.	. . . collospinosæ.	*Paphia.*	Argynnis.
L.	. . . pseudospinosæ.	*Phœbe.*	Melitæa.

Larvæ onisciformes.

M.	. . . oblongoscutatæ.	*Virgaureæ.*	Polyommatus.
N.	. . . gibboscutatæ.	*Meleager.*	Argus.
O.	. . . depressoscutatæ.	*Pruni.*	Thecla.
P.	. . . ignotæ.	*Ascalaphus.*	

Il est facile de voir que, pour créer la plupart des genres actuels comprenant les espèces d'Eu-

rope, il suffisait de donner un nom à chacune des familles de MM. Denis et Schiffermüller. Dans quelques-unes ils ont parfois, à la vérité, réuni des espèces un peu disparates; mais c'est lorsqu'ils ignoraient les caractères de la chenille, et qu'ils les supposaient d'après une fausse analogie de l'insecte parfait. Pour montrer la justesse de leurs vues, il nous suffira de citer l'exemple suivant. Ils ont placé le *Papilio lucina* à la fin des *Melitæa*, en disant que la chenille leur était inconnue; mais que, d'après la chrysalide qu'ils avaient eu occasion d'examiner, ils pensaient que cet insecte ne devait peut-être pas faire partie de la famille *L.* (qui comprend les *Melitæa*), et qu'il se rapprochait, au contraire, des familles suivantes. Depuis eux, presque tous les entomologistes ont classé ce Lépidoptère dans les *Melitæa*, sans faire aucune attention à la remarque de ces deux savans observateurs. Maintenant que ses premiers états sont connus, et qu'il est démontré qu'il appartient à la tribu des Érycinides, on croit avoir fait une observation toute neuve, tandis qu'elle est indiquée depuis soixante ans par les auteurs du *Catalogue systématique des Papillons de Vienne*.

La méthode de MM. Denis et Schiffermüller est long-temps restée inconnue en France et en Angleterre; Latreille même la cite à peine. En Allemagne, au contraire, on en a toujours fait un grand cas. Déjà Cramer disait de son temps, « qu'il serait bien à souhaiter que pour les exotiques on pût suivre pour les Papillons et Phalènes le système des entomologistes de Vienne, qui est de la dernière exactitude. » Borkhausen, dans son ouvrage sur les Papillons d'Europe, publié en 1788, en parle avec le plus grand éloge. Illi-

ger, dans sa préface à la nouvelle édition de cet ouvrage, le considère comme un monument qui a fait époque en entomologie. Enfin, M. Horsfield, qui a été à même de comparer les observations de ces deux observateurs avec celles qu'il avait faites sur les chenilles des Indes orientales, en fait aussi un éloge mérité dans son Introduction. Mais aucun auteur n'est entré plus complétement dans les vues du Catalogue de Vienne qu'Ochsenheimer et son continuateur, M. Treitschke, dans leur grand ouvrage sur les Lépidoptères d'Europe. Il leur a tout-à-fait servi de base pour la disposition des espèces, et, dans beaucoup de cas, leurs genres répondent aux familles de MM. Denis et Schiffermüller. Aidés des travaux des entomologistes qui les avaient précédés, et de leurs propres observations, ils ont connu un bien plus grand nombre de chenilles, et ils ont été à même par-là de perfectionner cette méthode. Plusieurs familles établies, soit seulement d'après les chenilles, soit en partie d'après de fausses analogies de l'insecte parfait, ont été par eux réparties dans différens genres; d'autres ont été scindées en deux; quelques-unes qui ne différaient pas assez, comme la famille C de la famille D, ou bien la famille E de la famille F, dans les Bombyx, ont été réunies en un seul genre. L'ordre suivi dans la disposition générale des groupes par ces deux auteurs est tout-à-fait différent de celui du Catalogue de Vienne. Leur série, relativement aux grandes sections, est à peu près la même que celle de Linné; c'est-à-dire qu'ils commencent par le grand genre *Papilio*, et qu'ils finissent par les Teignes et les Ptérophores. Voici, du reste, le tableau de tous leurs genres avec une espèce typique:

Genres.	Types.
1. Melitæa	*P. maturna.*
2. Argynnis	*P. latonia.*
3. Euplæa.	*P. chrysippus.*
4. Vanessa.	*P. cardui.*
5. Limenitis.	*P. sibylla.*
6. Charaxes.	*P. jasius.*
7. Apatura	*P. iris.*
8. Hipparchia . . .	*P. hermione.*
9. Lycæna	*P. arion.*
10. Papilio	*P. machaon.*
11. Zerynthia	*P. rumina.*
12. Doritis	*P. apollo.*
13. Pontia	*P. brassicæ.*
14. Colias	*P. edusa.*
15. Hecaerge.	*P. celtis.*
16. Hesperia	*P. sylvanus.*
17. Chimæra	*N. chimæra.*
18. Atychia.	*Sph. statices.*
19. Zygæna.	*Sph. filipendulæ.*
20. Syntomis	*Zyg. quercus.*
21. Thyris	*Sph. fenestrina.*
22. Stygia	*Australis.*
23. Sesia	*Sph. apiformis.*
24. Macroglossa . . .	*Sph. stellatarum.*
25. Deilephila	*Sph. nerii.*
26. Sphinx	*Sph. convolvuli.*
27. Acherontia	*Sph. atropos.*
28. Smerinthus	*Sph. populi.*
29. Saturnia	*B. pyri.*
30. Aglia.	*B. tau.*
31. Endromis	*B. versicolora.*
32. Harpya	*B. vinula.*
33. Notodonta	*B. ziczac.*
34. Cossus	*B. cossus.*
35. Hepiolus	*B. humuli.*
36. Phycis	*Tin. guttella*, Fab.
37. Lithosia	*B. quadra.*
38. Psyche	*B. vestita*, Fab.
39. Liparis	*B. dispar.*

Genres.	Types.
40. Orgya	*B. pudibunda.*
41. Pygæra.	*B. curtula.*
42. Gastropacha . . .	*B. quercifolia*
43. Eyprepia	*B. caja.*
44. Acronicta.	*N. leporina.*
45. Diphtera	*N. ludifica.*
45 *bis.* Colocasia (1) .	*B. coryli.*
46. Pæcilia (2). . . .	*N. glandifera.*
47. Tethea (3)	*N. flavicornis.*
48. Episema.	*B. cœruleocephala.*
49. Agrotis.	*N. exclamationis.*
50. Graphiphora (4). .	*N. c.nigrum.*
51. Triphæna.	*N. pronuba.*
52. Amphipyra	*N. pyramidea.*
53. Mormo	*N. maura.*
54. Hadena.	*N. dentina.*
55. Eriopus.	*N. pteridis.*
56. Philogophora . . .	*N. meticulosa.*
57. Miselia.	*N. culta.*
58. Polia.	*N. flavicincta.*
59. Trachea.	*N. atriplicis.*
60. Apamea.	*N. furuncula.*
61. Mamestra.	*N. brassicæ.*
62. Thyatira	*N. derasa.*
63. Calyptra (5) . . .	*B. thalictri.*
64. Mythimna	*N. turca.*
65. Orthosia	*N. stabilis.*
66. Cerapdrina	*N. glareosa.*
67. Simyra	*N. venosa.*
68. Leucania	*N. pallens.*
69. Nonagria	*N. typhæ.*

(1) Ce genre a été supprimé par M. Treitschke, et les espèces qui le composaient ont été reportées dans les *Bombyx*.
(2) Remplacé par le genre *Bryophila*.
(3) Remplacé par celui de *Cymatophora*.
(4) Remplacé par le genre *Noctua*.
(5) Remplacé par le genre *Calpe*.

Genres.	Types.
70. Gortyna	*N. flavago.*
71. Xanthia	*N. silago.*
72. Cosmia	*N. trapezina.*
73. Cerastis	*N. vaccinii.*
74. Xylina.	*N. exoleta.*
75. Cucullia	*N. lactucæ.*
76. Elusia.	*N. chrysitis.*
77. Anarta.	*N. myrtilli.*
78. Heliothis.	*N. dipsacea.*
79. Acontia.	*N. albicollis.*
80. Erastria	*N. sulphurea.*
81. Anthophila	*N. ænea.*
82. Ophiusa.	*N. lusoria.*
83. Catephia	*N. alchymista.*
84. Catocala.	*N. fraxini.*
85. Brephos.	*N. parthenias.*
86. Euclidia	*N. mi.*
87. Platypteryx . . .	*Phal. harparia.*
88. Ennomos	*G. erosaria.*
89. Acæna	*G. sambucaria.*
90. Ellopia.	*G. honoraria.*
91. Geometra.	*G. vernaria.*
92. Aspilates.	*G. purpuraria.*
93. Crocallis.	*G. elinguaria.*
94. Gnophos	*G. furvata.*
95. Boarmia	*G. roboraria.*
96. Amphidasis	*G. betularia.*
97. Psodos	*G. alpinata.*
98. Fidonia.	*G. piniaria.*
99. Chesias.	*G. spartiata.*
100. Cabera	*G. pusaria.*
101. Acidalia	*G. rubricaria.*
102. Larentia	*G. cervinata.*
103. Cidaria.	*G. propugnaria.*
104. Zerena.	*G. glossulariata.*
105. Minoa	*G. euphorbiata.*
106. Idæa	*G. dealbata.*
107. Herminia	*Ph. nemoralis.*
108. Hypæna.	*Ph. proboscidalis.*

Genres.	Types.
109. Pyralis.	*Ph. pinguinalis.*
110. Scopula.	*Ph. dentalis.*
111. Botys.	*Ph. sambucalis.*
112. Nymphula.	*Ph. potamogalis.*
113. Asopia	*Ph. farinalis.*
114. Pyrausta	*Ph. sanguinalis.*
115. Hercyna	*Ph. alpestralis.*
116. Ennychia.	*Ph. guttalis.*
117. Halias	*Tort. prasinana.*
118. Heterogenea . . .	*Hepial. testudo*, Fab.
119. Penthina.	*Tort. degenerana.*
120. Tortrix	*Th. xylosteana.*
121. Coccyx.	*T. resinana.*
122. Sericoris.	*T. conchana.*
123. Aspis.	*T. achatana*. H.
124. Carpocapsa	*T. pomonana.*
125. Sciaphila.	*T. Wahlbomiana*, H.
126. Pædisca.	*T. assectana*, H.
127. Grapholitha . . .	*T. pupillana*, H.
128. Phoxopteris . . .	*T. siculana*, H.
129. Teras.	*T. effractana*, H.
130. Cochylis	*T. rubellana*. H.
130 *bis*. Scardia. . . .	*Tin. guttella.*
131. Tinea.	*Tin. granella.*
132. Lemmatophila. . .	*Tin. fagella.*
133. Galleria.	*Tin. cerella.*
134. Scirpophaga . . .	*Tin. phantasmella.*
135. Chilo.	*Tin. gigantella.*
136. Phycis	*Tin. auriciliella*, H.
137. Lispe.	*Tin. cribrella.*
138. Yponomeuta . . .	*Tin. padella.*
139. Hæmylis	*Tin. zephyrella.*
140. Hypsolopha. . . .	*Tin. persicella.*
141. Rhinosia	*Tin. costella.*
142. Plutella	*Tin. xylostella.*
143. Chauliodus. . . .	*Tin. pontificella.*
144. Harpipteryx . . .	*Tin. harpella.*
145. Palpula	*Tin. daphnella.*
146. Lampros.	*Tin. majorella.*

Genres.	Types.
147. Ægimia.	*Tin. aylliella*, H.
148. Phygas	*Tin. taurella.*
149. Lita	*Tin. vitella*, H.
150. Butalis.	*Tin. cuspidella*, H.
151. Adela	*Tin. Swammerdamella.*
152. Œcophora	*Tin. pruniella.*
153. Elachista.	*Tin. canifoliella.*
154. Ornix	*Tin. upupæpenella.*
155. Alucita	*Al. pentadactyla.*
156. Orneodes.	*Al. hexadactyla.*

Cet ouvrage, le plus complet que l'on ait jamais fait sur les Lépidoptères d'Europe, se compose de quatorze tomes, sans compter trois autres supplémentaires actuellement sous presse. Les quatre premiers sont d'Ochsenheimer seul, et comprennent les grands genres *Papilio*, *Sphinx* et *Bombyx*; le cinquième, publié en 1816, contient la révision des quatre autres, et en outre un *index* méthodique jusqu'au genre *Noctua* inclusivement. La mort ayant enlevé l'auteur à l'entomologie en 1822, M. Frédéric Treitschke, son ami, et l'entomologiste qui connaissait le mieux les Lépidoptères d'Europe, se chargea de la continuation de cet important ouvrage. Son premier tome fut publié en 1825, et le dernier en 1833. Il a, à quelques légers changemens près, suivi pour les *Noctua*, l'*index* d'Ochsenheimer; il a supprimé avec raison le genre *Colocasia*, comme n'appartenant pas à cette section; quelques noms déjà employés, tels que *Tethea*, *Calyptra*, etc., ont été changés; les genres *Phlogophora*, *Eriopus*, ont été établis aux dépens des *Hadena*; il a supprimé totalement le genre *Abrostola*, pour le réunir aux *Plusia*, etc. Pour tou-

tes les autres sections, la partie méthodique appartient entièrement à M. Treitschke. Le Catalogue de Vienne, qui avait été pour son prédécesseur un guide si utile, ne lui a rendu que peu de services, et encore allaient-ils en s'affaiblissant au fur et à mesure qu'il avançait dans son travail. Il en est peut-être résulté que certains groupes sont moins naturels que dans les tribus précédentes; mais M. Treitschke est le premier qui se soit senti le courage d'entreprendre cette tâche, et si l'édifice entier ne résiste pas au temps, du moins les matériaux seront mis utilement à profit par ses successeurs.

Pendant qu'Ochsenheimer et M. Treitschke en Allemagne, Godart et M. Duponchel en France, et d'autres savans, s'occupaient des Lépidoptères d'Europe, nos voisins d'outre-mer ne restaient pas inactifs; M. Samouelle publiait son *Compendium entomologique*, et sa Nomenclature des insectes de la Grande-Bretagne; M. Stephens faisait connaître les Lépidoptères de ce pays (*Illustrations of British entomology*, HAUSTELLATA); Haworth donnait la Description de ses *Lepidoptera Britannica*, et M. Curtis publiait son magnifique ouvrage sur toute l'entomologie de l'Angleterre, ainsi que son Catalogue méthodique pour l'arrangement des collections d'insectes de ce pays. Chacun de ces auteurs créa de nouvelles coupes, et essaya de mieux grouper les espèces que ne l'avaient fait jusqu'alors les auteurs qui s'en étaient occupés. De tous ces travaux il est résulté un ensemble de classification dont les genres, extrêmement nombreux suivant l'habitude anglaise, groupent souvent les espèces d'une manière assez heureuse, surtout

pour les Microlépidoptères. Cette classification est résumée tout entière dans le Catalogue de M. Curtis et dans le *Systematic Catalogue of British insects* de M. James Francis Stephens. Quoique nous ne l'adoptions pas entièrement, et que les genres, ainsi que nous venons de le dire, nous semblent beaucoup trop nombreux, cependant elle est trop importante pour la passer sous silence. L'ouvrage de M. Stephens étant postérieur de quelques mois à celui de M. Curtis, c'est de lui que nous extrayons le tableau suivant, qui trouve d'autant mieux sa place après celui de MM. Ochsenheimer et Treitschke, que beaucoup de genres sont empruntés à ces deux auteurs, et que les caractères nous paraissent être aussi quelquefois établis sur le premier état des Lépidoptères.

Sectio I. *LEPIDOPTERA DIURNA*, Latreille.

Familia I. PAPILIONIDÆ, Leach.

Genres.	Types.
1. Papilio, Fab.	*Machaon.*
2. Gonepteryx, Leach . .	*Rhamni.*
3. Colias, Fab.	*Hyale.*
4. Pontia, Fab.	*Brassicæ.*
5. Leucophasia, Steph. .	*Sinapis.*
6. Pieris, Steph.	*Cratægi.*
7. Doritis, Fab.	*Apollo.*

Familia II. NYMPHALIDÆ, Swainson.

8. Nemeobius, Steph. . .	*Lucina.*
9. Melitæa, Fab.	*Athalia.*
10. Argynnis, Fab.	*Latonia.*
11. Vanessa, Fab.	*Polychloros.*

Genres.	Types.
12. Cynthia, Fab.	*Cardui.*
13. Apatura, Fab.	*Iris.*
14. Limenitis, Fab.	*Camilla.*
15. Hipparchia, Fab. . . .	*Ægeria.*

Familia III. LYCENIDÆ, Leach.

16. Thecla, Fab.	*Betulæ.*
17. Lycæna, Fab.	*Chryseis.*
18. Polyommatus, Latr. .	*Adonis.*

Familia IV. HESPERIDÆ.

19. Thymele, Fab.	*Alveolus.*
20. Pamphila, Fab.	*Linea.*

Sectio II. *LEPIDOPTERA CREPUSCULARIA*, Latr.

Familia V. ZYGÆNIDÆ, Leach.

21. Ino, Leach	*Statices.*
22. Anthrocera, Scop. . .	*Filipendulæ.*

Familia VI. SPHINGIDÆ, Leach.

23. Smerinthus, Lat. . . .	*Ocellatus.*
24. Acherontia, Ochs. . .	*Atropos.*
25. Sphinx.	*Convolvuli.*
26. Deilephila, Ochs. . .	*Euphorbiæ.*

Familia VII. SESIIDÆ, Steph.

27. Macroglossa, Ochs. .	*Stellatarum.*
28. Sesia, Fab.	*Fuciformis.*

Familia VIII. ÆGERIIDÆ, Steph.

Genres.	Types.
29. Trochilium, Scop. . .	*Apiformis.*
30. Ægeria, Fab.	*Asiliformis.*

Sectio III. *LEPIDOPTERA NOCTURNA*, Latr.

Familia IX. HEPIALIDÆ, Stephens.

31. Hepialus, Fab.	*Humuli.*
32. Zeuzera, Latr.	*Æsculi.*
33. Cossus, Fab.	*Ligniperda.*

Familia X. NOTODONTIDÆ, Steph.

34. Pygæra, Ochs.	*Bucephala.*
35. Clostera, Hoffmannsegg.	*Reclusa.*
36. Episema, Ochs.	*Cæruleocephala.*
37. Cerura, Schr.	*Vinula.*
38. Stauropus, Germ. . .	*Fagi.*
39. Notodonta, Ochs. . .	*Ziczac.*
40. Leiocampa, Steph. . .	*Dictæa.*
41. Lophopteryx, Steph. .	*Camelina.*
42. Ptilodontis, Steph. .	*Palpina.*
43. Ptilophora, Steph. . .	*Plumigera.*
44. Chaonia, Steph. . . .	*Dodonæa.*
45. Petasia, Steph. . . .	*Castinia.*
46. Peridea, Steph. . . .	*Trepida.*
47. Endromis, Ochs. . . .	*Versicolora.*

Familia XI. BOMBYCIDÆ, Steph.

48. Aglia, Ochs.	*Tau.*
49. Saturnia, Schr. . . .	*Pavonia minor.*
50. Lasiocampa, Schr. . .	*Trifolii.*
51. Trichiura, Steph. . .	*Cratægi.*
52. Pæcilocampa, Steph. .	*Populi.*

Genres.	Types.
53. Eriogaster, Germar. .	*Lanestris.*
54. Cnethocampa, Steph. .	*Processionea.*
55. Clisiocampa, Curtis. .	*Neustria.*
56. Eutrichia, Steph. . .	*Pini.*
57. Odonestis, Germar . .	*Potatoria.*
58. Gastropacha, Ochs. .	*Quercifolia.*

Familia XII. ARCTIIDÆ, Steph.

59. Hypogymna, Hubn. . .	*Dispar.*
60. Psilura, Steph. . . .	*Monacha.*
61. Dasychira, Steph. . .	*Fascelina.*
62. Demas, Steph.	*Coryli.*
63. Orgya, Ochs.	*Antiqua.*
64. Lælia, Steph.	*Cænosa.*
65. Leucoma, Steph. . . .	*V. nigrum.*
66. Porthesia, Steph. . . .	*Chrysorrhœa.*
67. Hypercompa, Hubn. . .	*Dominula.*
68. Euthemonia, Steph. .	*Russula.*
69. Arctia, Schr.	*Caja.*
70. Nemeophila, Steph. . .	*Plantaginis.*
71. Phragmatobia, Steph. .	*Fuliginosa.*
72. Spilosoma, Curtis. . .	*Menthastri.*
73. Diaphora, Steph. . . .	*Mendica.*
74. Pentophera, Germar. .	*Rubea.*
75. Psyche, Schr.	*Hirsutella.*
76. Fumea, Haworth. . . .	*Nitidella.*
77. Nudaria, Haworth. . .	*Senex.*
78. Heterogenea, Knoch .	*Asellus.*
79. Limacodes, Latr. . . .	*Testudo.*

Familia XIII. LITHOSIIDÆ, Steph.

80. Callimorpha, Latr. . .	*Jacobeæ.*
81. Eulepia, Curtis. . . .	*Grammica.*
82. Deiopeia, Curtis. . . .	*Pulchella.*
83. Lithosia, Fab.	*Aureola.*
84. Gnophria, Steph. . . .	*Rubricollis.*
85. Setina, Schr.	*Irrorea.*

Familia XIV. NOCTUIDÆ. Steph.

Genres.	Types.
86. Triphæna, Ochs. . . .	*Pronuba.*
87. Cerigo, Steph.	*Texta.*
88. Litæa, Steph.	*Umbrosa.*
89. Charæas, Steph. . . .	*Æthiops.*
90. Rusina, Steph.	*Tenebrosa.*
91. Agrotis, Treitsch. . .	*Segetum.*
92. Graphiphora, Ochs. .	*Rhomboidea.*
93. Semiophora, Steph. . .	*Gothica.*
94. Orthosia, Treitsch. .	*Instabilis.*
95. Mythimna, Treits. . .	*Turca.*
96. Segetia, Steph. . . .	*Xanthographa.*
97. Caradrina, Ochs. . .	*Alsines.*
98. Glæa, Hubn.	*Rubricosa.*
99. Amphipyra, Treits. . .	*Pyramidea.*
100. Pyrophila, Steph. . .	*Tragopogonis.*
101. Dypterygia, Steph. . .	*Pinastri.*
102. Nænia, Steph.	*Typica.*
103. Xylina, Treits.	*Rhizolitha.*
104. Calocampa, Steph. . .	*Exoleta.*
105. Xylophasia, Steph. . .	*Polyodon.*
106. Hadena, Schr.	*Satura.*
107. Heliophobus, Boisduv.	*Popularis.*
108. Mamestra, Treits. . .	*Pisi.*
109. Euplexia, Steph. . . .	*Lucipara.*
110. Hama, Steph.	*Testacea.*
111. Apamea, Treits.	*Nictitans.*
112. Miana, Steph.	*Strigilis.*
113. Celæna, Steph. . . .	*Leucographa.*
114. Scotophila, Steph. . .	*Porphyrea.*
115. Achatia, Hubn. . . .	*Piniperda.*
116. Actebia, Steph. . . .	*Præcox.*
117. Trachea, Treitsch. . .	*Atriplicis.*
118. Valeria, Germar. . .	*Oleagina.*
119. Miselia, Treits. . . .	*Oxyacanthæ.*
120. Polia, Treitsch. . . .	*Tincta.*
121. Apatela, Hubn. . . .	*Leporina.*

Genres.	Types.
122. Acronycta, Ochs. . .	*Megacephala.*
123. Bryophila, Treits. . .	*Glandifera.*
124. Diphtera, Treits. . . .	*Runica.*
125. Thyatira, Treitsch. .	*Derasa.*
126. Eriopus, Treits. . . .	*Pteridis.*
127. Calyptra, Ochs. . . .	*Libatrix.*
128. Ceropacha, Steph. . .	*Or.*
129. Tethea, Ochs.	*Subtusa.*
130. Bombycia, Hubn. . . .	*Viminalis.*
131. Cymatophora, Treits. .	*Oo.*
132. Cosmia, Treits.	*Affinis.*
133. Xanthia, Hubn. . . .	*Gilvago.*
134. Gortyna, Treits. . . .	*Flavago.*
135. Nonagria, Treits. . . .	*Typhæ.*
136. Leucania, Treits. . . .	*Pallens.*
137. Simyra, Treits.	*Venosa.*
138. Phlogophora, Treits. .	*Meticulosa.*
139. Cucullia, Schr. . . .	*Scrophulariæ.*
140. Calophasia, Steph. . .	*Linariæ.*
141. Charicleæa, Curtis. . .	*Delphinii.*
142. Eremobia, Steph. . . .	*Ochroleuca.*
143. Abrostola, Ochs. . . .	*Triplasia.*
144. Celsia, Steph, ...	*Celsia.*
145. Plusia, Ochs.	*Iota.*
146. Heliothis, Ochs. . . .	*Dipsacea,*
147. Anarta, Ochs.	*Myrtilli.*
148. Acontia, Ochs.	*Luctuosa.*
149. Desmophora, Steph. .	*Elegans.*
150. Erastria, Ochs.	*Sulphurea.*
151. Phytometra, Haworth.	*Ænea.*
152. Acosmetia, Steph. . .	*Caliginosa.*
153. Scopelopus, Steph. . .	*Inops,* Steph.
154. Stilbia, Steph.	*Geom. hybridata,* H.
155. Ophiusa, Ochs.	*Busoria.*
156. Catephia, Ochs. . . .	*Leucomelas.*
157. Mormo, Ochs.	*Maura.*
158. Catocala, Schr. . . .	*Fraxini.*
159. Brephas, Hubn.	*Parthenias.*
160. Euclidia, Ochs. . . .	*Glyphica.*

Familia XV. GEOMETRIDÆ.

Genres.	Types.
161. Psychophora, Kirby.	*Trepidaria.*
162. Speranza, Curtis.	*Conspicuaria.*
163. Fidonia, Treits.	*Atomaria.*
164. Bupalus, Leach.	*Piniaria.*
165. Anisopteryx, Steph.	*Æscularia.*
166. Lampetia, Steph.	*Defoliaria.*
167. Amphidasis, Treits.	*Pilosaria.*
168. Biston, Leach.	*Betularia.*
169. Metra, Steph.	*Pennaria.*
170. Crocallis, Treitsch.	*Elinguaria.*
171.	*Dentaria.*
172. Geometra, Samouel.	*Alniaria.*
173. Pericallia, Kirby.	*Syringaria.*
174.	*Prunaria.*
175.	*Cratægata.*
176. Ourapteryx, Leach.	*Sambucaria.*
177. Phalæna, Lat.	*Margaritaria.*
178. Ellopia, Treits.	*Fasciaria.*
179. Hipparchus, Leach.	*Cythisaria.*
180. Cleora, Curtis.	*Lichenaria.*
181. Alcis, Curtis.	*Repandaria.*
182. Hemerophila, Steph.	*Petrificata.*
183. Boarmia, Treits.	*Crepuscularia.*
184. Grammatophora, Steph.	*Wavaria.*
185. Azinephora, Steph.	*Pulveraria.*
186. Cabera, Treits.	*Pusaria.*
187. Cyclophora, Kirby.	*Omicronaria.*
188. Bradyepetes, Steph.	*Amataria.*
189. Aspilates, Treits.	*Purpuraria.*
190. Larentia, Treits.	*Bipunctaria.*
191. Cidaria, Treits.	*Quadrifasciata.*
192. Harpalyce, Steph.	*Galiata.*
193. Steganolophia, Steph.	*Prunata.*
194. Electra. Steph.	*Populata.*
195. Idæa, Treits.	*Dealbata.*
196. Abraxas, Leach.	*Grossulariata.*

Genres.	Types.
197.	*Melanaria.*
198. Xerene, Treits. . . .	*Hastata.*
199. Ypsipetes, Steph. . . .	*Elutata.*
200. Phibulapteryx, Steph.	*Tersata.*
201. Scotosia, Steph. . . .	*Rhamnata.*
202. Triphosa, Steph. . . .	*Dubitata.*
203.	*Bilineata.*
204.	*Undulata.*
205. Charissa, Curtis. . . .	*Obscuraria.*
206. Pachycnemia, Steph. .	*Hippocastanaria.*
207. Lozogramma, Steph. .	*Petraria.*
208. Aplocera, Steph. . . .	*Plagiata.*
209. Chesias, Treits. . . .	*Spartiata.*
210.	*Variata?*
211.	*Dilutata,*
212. Cheimatobia, Kirby. . .	*Brumata.*
213. Lobophora, Curtis. . .	*Hexapterata.*
214. Eupithecia, Curtis. . .	*Rectangulata.*
215. Minoa, Treits.	*Chærophyllata.*
216. Bapta, Steph.	*Temerata.*
217. Emmelesia, Steph. . . .	*Albulata.*
218. Hercyna, Steph. . . .	*Clathrata.*
219. Hyria, Steph.	*Aurorata.*
220. Ptychopoda, Curtis. . . .	*Aversata.*
221. Macaria, Curtis. . . .	*Imitaria.*
222. Ennomos, Treits. . . .	*Flexularia.*

Familia XVI. PLATYPTERICIDÆ.

223. Platypteryx, Lasp. . .	*Lacertula.*
224. Drepana, Lasp.	*Hamula.*
225. Cilix, Leach.	*Spinula.*

Familia XVII. PYRALIDÆ. Leach.

226. Hypæna, Schr.	*Proboscidalis.*
227. Polypogon, Schr. . . .	*Derivalis.*
228. Madopa, Steph. . . .	*Salicalis.*
229. Cledeobia, Steph. . .	*Angustalis.*

Genres.	Types.
230.	*Undulalis.*
231. Aglossa, Lat.	*Pinguinalis.*
232. Pyralis, Samouel. . .	*Farinalis.*
233. Agrotera, Schr. . . .	*Fimbrialis.*
234.	*Flamealis.*
235. Simaethis, Leach. . .	*Tort. dentana.*
236. Ennychia, Treits . . .	*Guttalis.*
237. Pyrausta, Schr. . . .	*Purpuralis.*
238. Hydrocampa, Lat. . .	*Potamogalis.*
239.	*Hybridalis.*
240. Diaphania, Steph. . .	*Lucernalis.*
241.	*Forficalis.*
242. Botys, Lat.	*Urticalis.*
243. Margaritia, Kirby. . .	*Verticalis.*
244. Scopula, Schr.	*Leucophœalis.*
245. Nola, Leach.	*Paliolalis.*

Familia XVIII. TORTRICIDÆ.

246. Chloephora, Steph. .	*Fagana.*
247. Tortrix.	*Clorana.*
248. Lozotænia, Steph. . .	*Ribeana.*
249. Amphisa, Curtis. . . .	*Pectinana.*
250. Ditula, Steph.	*Sylvana*, H.
251. Antithesia, Steph. . .	*Corticana.*
252. Spilonota, Steph. . .	*Ocellana*, H.
253.	*Dorsana*, H.
254. Pseudotomia, Steph. .	*Sequana*, H.
255. Steganoptycha, Steph.	*Bæberana*, Fab.
256. Anchylopera, Steph. .	*Corylana*, H.
257.	*Harpana*, H.
258. Semasia, Kirby. . . .	*Pomonana.*
259.	*Arcuana.*
260. Aphelia, Steph. . . .	*Egenana*, Haw.
261.	*Pratana*, H.
262. Cnephasia, Curtis. . .	*Assinana*, H.
264. Orthotænia, Steph. . .	*Rusticana*, H.
265.	*Communana*, Fab.
266. Pæcilocroma, Steph.	*Achatana*, H.

Genres.	Types.
267. Ptycholoma, Steph. .	*Lecheana.*
268. Euchromia, Steph. . .	*Sponsana*, Fab.
269. Lophoderus, Steph. . .	*Ferrugana*, H.
270. Sarrothripus, Curtis. .	*Degenerana*, H.
271. Peronea, Curtis. . . .	*Cristana.*
272. Paramesia, Steph. . .	*Cerusana*, H.
273. Leptogramma, Curtis.	*Litterana.*
274. Glyphisia, Steph. . . .	*Effractana.*
275. Dictyopteryx, Steph. .	*Læflingiana*, H.
277. Cheimatophila, Steph.	*Mixtana*, H.
278. Argyrotoza, Steph. .	*Bergmanniana.*
279. Argyrolepia, Steph. .	*Lathoniana*, H.
280. Eupœcilia, Steph. . .	*Angustana*, H.
281.	*Badiana*, H.
282. Phtheocroa, Steph. .	*Rugosana*, H.
283. Lozopera, Steph. . . .	*Fabriciana*, H.
284. Xanthosetia, Steph. .	*Zœgana.*
285. Phibalocera, Steph. .	*Fagana*, H.
286. Hypercallia. Steph. .	*Christiernana.*
287. Orthothelia, Steph. .	*Venosa*, Haw.

Familia XIX. YPONOMEUTIDÆ, Steph.

288. Depressaria, Haworth.	*Heracleana.*
289. Anacampsis, Curtis . .	*Tin. rusticella*, H.
290. Lophonotus, Steph. .	*Fasciculellus*, Steph.
291.	*Tin. emarginella*, Don.
292. Chelaria, Haworth. .	*Conscriptella*, H.
293.	*Silacella*, H.
294.	*Tinctella*, H.
295. Macrocrila, Steph. .	*Bicostella.*
296. Enicostoma, Steph. . .	*Geoffroyella.*
297. Dasycera, Haworth. .	*Æmulella*, H.
298. Adela, Latr.	*Swammerdamella.*
299.	*Tortricella*, H.
300.	*Tesserella*, Haw.
301.	*Latreillella*, H.
302.	*Phryganella*, H.
303. Diurnea, Kirby. . . .	*Fagella*, H.

Genres.	Types.
304. Epigraphia, Steph. . .	*Avellanella*, H.
305. Melanoleuca, Steph. . .	*Echiella*.
306. Yponomeuta, Fab. . . .	*Evonymella*.
307. Argyrosetia, Steph. .	*Goedartella*, H.
308. Argyromis, Curtis?	*Cydoniella*, H.
309. Heribeia, Steph.	*Malifoliella*, H.
310. Microsetia, Steph. . .	*Guttella*, H.
311. Œcophora, Latr.	*Linneella*, H.
312. Pancalia, Steph. . . .	*Leuwenhoekella*.
313.	*Merianella*, H.
314.	*Cinctella*, H.
315.	*Gryphipenella*, H.
316.	*Scissella*, H.
317.	*Trifolii*, Steph.
318. Porrectaria, Haworth.	*Ornatipenella*, H.
319.	*Cygnipenella*, H.
320.	*Flavifrontella*.

Familia XX. TINEIDÆ. Steph.

321. Galleria, Fab.	*Cerella*.
322. Illythia, Latr.	*Colonella*, H.
323. Melia, Curtis.	*Tribunella*, H.
324.	*Sericea*, Curtis.
325. Eudorea, Curtis. . . .	*Mercurella*, H.
326. Phycita, Curtis. . . .	*Dilutella*, H.
327. Oncocera, Steph.	*Cribrella*, H.
328. Crambus, Fab.	*Culmella*, H.
329. Chilo, Zink. Som. . .	*Phragmitella*, H.
330. Plutella, Schr. . . .	*Cultrella*, H.
331. Ypsolophus, Fab. . . .	*Xylostella*, H.
332. Euplocamus, Lat. . .	*Anthracinella*.
333. Tinea	*Pellionella*.
334. Lepidocera, Steph. . .	*Taurella*, H.
335. Incurvaria, Haw. . .	*Masculella*, H.
336.	*Oppositella*, H.
337. Lampronia, Steph. . . .	*Prælatella*, H.
338.	*Auroguttella*, Steph.
339. Gracillaria, Haw. . .	*Signipenella*, H.

Familia XXI. ALUCITIDÆ, Leach.

Genres.	Types.
340. PTEROPHORUS.	*Pentadactylus.*
341. ALUCITA, Scop.	*Hexadactyla.*

Ce tableau méthodique des seuls Lépidoptères de l'Angleterre se compose de 341 genres, dont plusieurs n'ont point encore reçu de nom. Il n'entre point dans le plan de notre ouvrage de critiquer cette classification, quoique nous ne comprenions pas trop sur quels caractères certains genres ont été établis.

Il nous reste encore à parler de la méthode dont M. Horsfield a fait usage dans son Catalogue descriptif des Lépidoptères de Java. Elle est au fond la même que celle exposée par M. Mac-Leay dans les *Horæ Entolomogicæ*, et développée depuis dans les dernières éditions de l'*Introduction to Entomology*, de MM. Kirby et Spence. Dans ce système, nommé *quinaire* par son auteur, la nature est censée avoir disposé tous les êtres en cercles formés chacun de cinq groupes, et se touchant par leur circonférence. Pour nous en tenir aux chenilles, elles sont divisées en cinq races, dont les noms rappellent certains animaux articulés avec lesquels l'auteur leur trouve des rapports de forme. Ces noms sont : *Vermiformes*, *Chilognathiformes*, *Scolopendriformes*, *Thysanuriformes* et *Anopluriformes*. Chacune de ces races ou tribus de chenilles renferme un certain nombre de genres dont les caractères sont puisés en

partie dans le premier état, et en partie dans l'insecte parfait. M. Horsfield n'en a fait l'application qu'aux Diurnes, qu'il dispose dans l'ordre suivant :

	Genres normaux.	Genres aberrans.
1re. RACE. *Chenilles vermiformes.*	PETAVIA.	SYMETHA.
	POLYOMMATUS.	
	LYCÆNA.	
	THECLA.	
	MYRINA.	
		TERIAS.
2e. RACE. *Chenilles chilognathiformes.*	COLIAS.	PIERIS.
	GONEPTERYX.	PONTIA.
		LEUCOPHASIA.
	PAPILIO.	LICINIA.
		THAIS.
		DORITIS.
		ZELIMA.
3e. RACE. *Chenilles scolopendriformes.*	EUPLŒA.	HELICONIA.
	IDEA.	
	ACRÆA.	HÆTERA ?
	VANESSA.	LIBYTHEA.
	CYNTHIA.	
	MELITÆA.	
	ARGYNNIS.	NEPTIS.
	BIBLIS.	
	HIMENITIS.	
	G. nov. *Limen.* aff.	

	Genres normaux.	Genres aberrans.
4e. RACE. *Chenilles thysanuriformes.*	APATURA.	
	PAPHIA.	CETHOSIA.
	AMATHUSIA.	
	MORPHO.	BRASSOLIS.
	G. nov.	
	MELANITIS.	
	HIPPARCHIA.	
	NEMEOBIUS.	
5e. RACE. *Chenilles anopluriformes.*	ERYCINA.	
	EMESIS.	NYMPHIDIUM.
	DANIS.	HELICOPIS.
	LEMONIAS.	
	EURYBIA.	
	HESPERIA.	
	THYMELE.	URANIA.
	HELIUS.	BARBICORNIS.
	PAMPHILA.	
	ISMENE.	
	TAMYRIS.	

Enfin, nous aurions aussi à dire un mot de la classification méthodique d'Hubner, telle que nous avons pu en prendre une idée dans son *Catalogue des Papillons connus*, et dans ses ouvrages iconographiques; mais nous avouons n'avoir jamais pu saisir les principes sur lesquels elle repose. L'auteur place si souvent dans des genres distincts, des espèces entre lesquelles se trouvent à peine des différences spécifiques, les divisions y sont si multipliées, que le tout forme pour nous un chaos presque inintelligible. Pour en donner une idée, il nous suffira de dire que, pour cet

auteur, la *Colias edusa* et sa variété *helice* forment deux genres. Hubner est à nos yeux le premier des iconographes, et le dernier des méthodistes (1).

---

(1) La sévérité de cette critique n'est pas seulement motivée par l'exemple ci-dessus, nous pourrions en citer une foule d'autres. Ainsi, sur l'une de ses planches, il figure le *Papilio evander* de Godart, sous le nom de *Princeps dominans capys*, et sur une autre planche il donne la même espèce sous celui de *Priamides evander*. Ailleurs le *P. pammon* est appelé *Princeps heroicus pammon*, et la variété *cyrus*, *Laertias cyrus*; sur d'autres planches nous voyons le *Princeps heroicus polydorus*, et à côté une variété de cette espèce sous le nom de *Melanides polydorus*, ou bien le *Troides priamus* et le *Princeps dominans hypolithus*. — Le *Papilio polydamas* est, pour cet auteur, le *Princeps dominans polydamas*, et le *protodamas*, qui en est si voisin, est l'*Ithobalus protodamas*. Nous comprenons moins encore pourquoi le *Papilio thoas* mâle est le *Princeps heroicus thoas*, et sa femelle l'*Heralides thoas*. Nous pourrions prendre les autres genres l'un après l'autre et nous trouverions des exemples tout aussi étonnans. Il est vrai, que dans son catalogue, il a changé une partie de ces noms de genres ou de groupes (car nous ne savons pas trop comment les désigner); mais, dans tous les cas, il faut que deux espèces soient bien voisines, même par la teinte, pour qu'elles puissent se trouver dans la même division.

EXPOSÉ
DE NOTRE MÉTHODE.

Jusqu'à ce jour nous n'avons pas encore donné l'exposition complète de notre méthode; on a pu seulement en prendre une idée sommaire dans les différens travaux que nous avons mis au jour sur les Lépidoptères. Dans notre *Index methodicus*, publié au commencement de 1828, nous en avons fait l'application aux espèces d'Europe, jusqu'aux Géomètres exclusivement. Ce petit travail, malgré ses imperfections, fut accueilli favorablement du public, et a servi de base à beaucoup d'entomologistes pour l'arrangement de leurs collections. Depuis sa publication nous avons été à même d'étudier plus à fond certaines divisions; ce qui nous a mis à même de créer ou d'adopter plusieurs genres, et de mieux circonscrire nos caractères de tribus, tout en altérant peu la disposition des espèces. Déjà notre *Icones des espèces d'Europe nouvelles ou peu connues*, est rédigé sur ce nouveau plan. Mais, excepté dans cet ouvrage et dans notre *Iconographie des Lépidoptères et des chenilles de l'Amérique septentrionale*, nous n'avons donné nulle part les caractères de nos divisions primaires ou secondaires, pensant qu'elles seraient mieux placées, et plus facilement comprises, dans le *Species* général actuel que nous préparons depuis longues années.

Ce n'est qu'après avoir étudié le plus qu'il nous

a été possible les Papillons d'Europe sous leurs différens états, et après avoir recueilli un certain nombre de matériaux sur les métamorphoses des espèces exotiques, que nous avons essayé de grouper les Lépidoptères d'une manière autre que celle reçue jusqu'à ce jour, en ne négligeant l'étude d'aucun des auteurs qui se sont occupés de cet ordre, afin de combiner le résultats de leurs travaux avec ce qui nous appartient en propre. Nous ne nous flattons pas cependant d'être plus que nos devanciers toujours irréprochables dans les rapprochemens que nous avons faits. Lorsqu'on ne s'occupe que des Lépidoptères d'une contrée, la classification est beaucoup plus facile; la plupart des espèces se lient assez bien entre elles, et, si l'on en excepte quelques-unes plus anormales, on obtient une série qui n'a rien de trop choquant. C'est ainsi que les espèces d'Europe forment un ensemble assez homogène, et il en est de même de celles de l'Amérique du sud, de la Nouvelle-Hollande, ou de tout autre pays pris à part; mais, lorsqu'on veut classer dans une méthode générale celles de tout le globe, il se rencontre fréquemment des genres intermédiaires qui viennent rompre cette harmonie. Si l'on prend même un genre un peu nombreux et propre à plusieurs pays à la fois, on trouve des espèces qui font le passage à d'autres races propres à chacune de ces contrées. Par exemple, le genre *Pieris*, de Latreille, offre en Amérique des espèces (genre *Leptalis*), qui, par leur couleur, l'allongement de leur corps et l'étroitesse de leurs ailes, ressemblent complétement à des Héliconiens; d'autres du même pays (genre *Euterpe*) se lient insensiblement avec la division des *Papilio* américains noirs à taches

rouges; celles d'Europe, au contraire, offrent un certain rapport avec les Parnassiens, la *Pieris cratægi* semblant faire le passage au *P. mnemosyne;* tandis que celles de l'Inde passent insensiblement aux *Colias* par les *P. judith* et *panda*, et aux *Danais* à taches verdâtres par la *valeria*. Tous les autres genres un peu nombreux et propres à plusieurs pays sont dans le même cas. Certains *Papilio* de l'Afrique et de l'Inde semblent tellement se confondre avec les *Danais* propres à ces contrées, qu'il faut une certaine habitude pour les en distinguer. Le *Papilio triopas* de l'Amérique du sud est presque un Héliconien. Les Nymphales de Latreille nous présentent encore plus de ces rapprochemens. Certaines espèces américaines paraissent toucher les Héliconiens; d'autres espèces (genre *Diadema*) propres aux deux continens ont entièrement le *facies* des Danaïs. Celles dont nous avons formé notre genre *Cybdelis* finissent par offrir presque tous les caractères propres aux Satyres; d'autres espèces se lient avec les Erycinides, etc. On conçoit facilement, par ce petit nombre d'exemples, que, dans nos méthodes, où l'on est forcé de procéder en ligne droite, le genre *Pieris* ne peut pas être placé à la fois entre les Héliconiens et les *Papilio*, entre les *Danais* et les *Colias*, et entre les Parnassiens et ces mêmes *Colias;* on doit donc s'attendre dans un système général à rencontrer de nombreux défauts de liaison dans la série des genres.

Ce que nous venons de dire s'applique également à la corrélation des espèces entre elles. Prenons pour exemple le genre *Satyrus*, de Latreille; nous verrons que ce genre se compose d'une infinité de groupes secondaires, dont chacun est presque toujours

propre à une contrée. Ainsi, en Europe, nous avons celui des *Galatea*, qui suit le bassin de la Méditerranée, et s'étend jusqu'en Perse; celui des *Hermione*, qui prend la même direction et se continue jusqu'au Cachemire; celui des *Norna*, qui est propre aux régions polaires des deux continens; celui des *Nègres*, qui habite nos montagnes alpines, et qui ne se retrouve qu'au Cap et au Chili; enfin celui des *Satyres* proprement dits, qui se lie avec les espèces de la Nouvelle-Hollande, quelques-unes du Chili, de l'Amérique septentrionale et de la Sibérie. L'Amérique et les Indes orientales offrent de même des groupes qui, par le *facies*, s'éloignent beaucoup de nos espèces européennes, et d'autres qui se rattachent à plusieurs à la fois, etc. La collection des Satyres d'une contrée formera donc une suite assez naturelle; mais elle paraîtra plus choquante, lorsqu'on y réunira les espèces de tous les pays.

Notre méthode, ainsi qu'on a pu le remarquer par les différens fragmens que nous avons publiés, est fondée en partie sur les chenilles, et en partie sur l'insecte parfait. Nous attachons la plus grande importance à l'état de chenille, et les caractères qu'il fournit ont souvent plus de valeur à nos yeux que ceux que l'on peut tirer de l'insecte parfait; mais généralement ces caractères se confirment entre eux, en d'autres termes, deux chenilles qui offrent les mêmes caractères produisent deux Lépidoptères qui ont aussi les mêmes caractères génériques. On nous objectera sans doute qu'il n'est pas logique de prendre des caractères ailleurs que chez l'animal qu'il s'agit de classer. Nous répondrons à cela qu'en suivant une autre voie il faut désespérer d'arriver à une méthode natu-

relle. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire de connaître les chenilles de toutes les espèces ; il suffit d'étudier une chenille et une chrysalide de *Vanessa* ou de *Pieris* pour avoir une idée exacte de celles de ces deux genres. Quand bien même il serait plus difficile encore de vérifier les caractères pris sur la larve, ce ne serait pas une raison pour s'abstenir d'en faire usage. Ce n'est pas seulement du fruit que les botanistes tirent leurs caractères, mais aussi de la fleur, et même du premier développement de l'embryon végétal. La fleur est à la plante ce qu'est la chenille au Lépidoptère, et les différens modes de métamorphoses ont autant de valeur que ceux de l'inflorescence. Qui doute maintenant que les travaux de MM. Denis et Schiffermüller, publiés il y a plus de cinquante ans, n'aient plus avancé la classification des Lépidoptères d'Europe que tous ceux qui ont paru depuis? Nous sommes loin de rejeter les caractères que nous offre l'insecte parfait, nous n'en négligeons aucun, et malheureusement, trop souvent encore, nous sommes forcés de les employer seuls à défaut des autres ; mais, lorsque le premier état nous est connu, ils viennent en seconde ligne, comme le fruit vient après la fleur dans l'exposé des caractères botaniques.

Nous avons déjà dit, en parlant des méthodes, que M. Latreille avait pris les trois grands genres de Linné pour base de sa division de l'ordre en *Diurnes*, *Crépusculaires* et *Nocturnes*. Ces dénominations nous ont paru trop inexactes pour être conservées, surtout celle des Crépusculaires. Le nom de Diurnes convient non-seulement à toutes les espèces connues sous le nom de *Papillons de jour*, mais encore à une infinité d'autres faisant partie des deux autres divisions, tels

que les Macroglosses, Zygénides, Castniaires, Ægocérides, etc. Celui de Crépusculaires peut tout au plus convenir à quelques Sphingides, mais nullement aux Zygénides, qui ne volent qu'à l'ardeur du soleil; enfin, le nom de Nocturnes n'était pas non plus applicable à toutes les espèces, attendu que beaucoup de celles qui appartiennent à cette section ne se montrent que dans le jour. Afin d'éviter ces dénominations vicieuses, nous avons substitué au mot *Diurnes* celui de *Rhopalocères* créé par M. Duméril. N'ayant pu ensuite trouver de limites entre les Crépusculaires et les Nocturnes de Latreille, nous avons réuni ces deux coupes sous le nom d'*Hétérocères;* de manière que, dans notre méthode, l'ordre des Lépidoptères se trouve partagé en deux grandes légions, RHOPALOCÈRES et HÉTÉROCÈRES.

Les premiers ont constamment les antennes en massue, tandis que chez les seconds elles sont tantôt prismatiques, en cornes de bélier, filiformes, tantôt pectinées, dentées, sétiformes, plumeuses, etc. Nous subdivisons ensuite les Rhopalocères en trois sections, d'après la manière dont les chenilles se transforment en chrysalides. Celles qui se métamorphosent en s'attachant par la queue et par un lien transversal placé au milieu du corps constituent notre première division, celle des Succeints (*Succincti*); celles qui se suspendent seulement par la queue forment celle des Suspendus (*Penduli*); enfin celles qui forment une coque en roulant les feuilles composent celles des Enroulés (*Involuti*).

Chacune de ses trois sections est ensuite partagée en tribus, d'après des caractères pris dans les chenilles et dans l'insecte parfait. Parmi ceux four-

nis par ce dernier nous mettons au premier rang le nombre des pattes ambulatoires et la forme des palpes. Arrivés aux genres, nous puisons nos caractères dans la forme des chenilles et des chrysalides, dans la disposition des nervures des ailes, dans la forme des antennes, des pattes, des palpes, du corselet, des ailes, et quelquefois même dans le dessin, de l'insecte parfait.

Le tableau suivant offre la série des divisions primaires que nous avons établies dans la légion des Rhopalocères. Lorsque nous aurons terminé la publication des espèces qui la composent, nous en donnerons un semblable pour les Hétérocères. Afin d'éviter d'inutiles répétitions, nous ne descendons pas au-dessous des tribus, chacune devant être suivie, dans le courant de l'ouvrage, de l'exposition des genres qu'elle renferme.

LÉPIDOPTÈRES.

DIVISION EN LÉGIONS.

Antennes plus ou moins renflées à leur extrémité. Les quatre ailes, ou au moins les supérieures, ordinairement conniventes dans le repos. Point de crin au bord antérieur des secondes ailes. Point d'yeux lisses ou stemmates. Vol diurne.

RHOPALOCÈRES.

Antennes de forme variable; tantôt prismatiques, tantôt en cornes de bélier, tantôt linéaires, pectinées, dentées, plumeuses ou filiformes. Les quatre ailes non relevées dans le repos; souvent un crin au bord antérieur des secondes. Des yeux lisses dans la plupart.

HÉTÉROCÈRES.

PREMIÈRE LÉGION.

RHOPALOCÈRES.

DIVISION EN SECTIONS.

Chrysalide attachée par la queue et par un lien transversal en forme de ceinture.

SUCCEINTS, *Succincti.*

Chrysalide suspendue seulement par la queue.

SUSPENDUS, *Suspensi.*

Chrysalide renfermée dans une coque.

ENROULÉS, *Involuti.*

PREMIÈRE SECTION.

SUCCEINTS.

DIVISION EN TRIBUS.

Antennes très-rapprochées et presque conniventes à leur base.

A. *Six pattes dans les deux sexes. Chenilles allongées.*

Chenilles pourvues de deux tentacules rétractiles placés sur le premier anneau. *Insecte parfait :* bord abdominal des ailes inférieures concave. Cellule discoïdale fermée. Crochets des tarses simples.

1. PAPILLONIDES.

Chenilles légèrement pubescentes, un peu atténuées aux extrémités. *Insecte parfait :* bord abdominal des ailes inférieures sans concavité. Cellule discoïdale fermée. Crochets des tarses unidentés ou bifides.

2. PIÉRIDES.

C. *Six pattes dans les deux sexes. Chenilles très-raccourcies.*

Chenilles . . . . . *Insecte parfait :* palpes droits écailleux, nullement appliqués sur le front, un peu écartés, dépassant la tête, le dernier article beaucoup plus court que le second, un peu infléchi. Ailes assez robustes; cellule discoïdale des inférieures fermée.

3. EUMÉNIDES.

Chenilles en forme de cloportes. Chrysalide courte, obtuse aux deux bouts. *Insecte parfait :* bord abdo-

minal embrassant un peu l'abdomen. Cellule discoïdale fermée en apparence par une petite saillie nerviforme. Crochets des tarses très-petits et à peine saillans. **4. LYCÉNIDES.**

B. *Quatre pattes dans les mâles et presque toujours six dans les femelles. Chenilles raccourcies.*

Chenilles très-courtes, pubescentes ou velues. Chrysalide courte, contractée. *Insecte parfait :* presque constamment six pattes dans les femelles. Bord abdominal des ailes inférieures un peu saillant. Cellule discoïdale tantôt ouverte, tantôt fermée, et quelquefois fermée en apparence par une fausse nervure. Crochets des tarses très-petits et à peine saillans. **5. ÉRYCINIDES.**

D. *Quatre pattes dans les deux sexes. Chenilles allongées.*

Chenilles munies de prolongemens épineux. Chrysalides très-anguleuses. *Insecte parfait :* bord abdominal des ailes inférieures très-développé. Cellule discoïdale fermée. Crochets des tarses un peu bifides. Palpes contigus ascendans. **6. PÉRIDROMIDES.**

SECONDE SECTION.

SUSPENDUS.

Antennes très-rapprochées et presque conniventes à leur base.

a. Crochets des tarses simples.

Chenilles glabres, cylindriques, munies d'une à cinq paires de prolongemens simples, charnus, flexi-

bles. Chrysalides assez courtes, cylindroïdes, ornées de taches dorées très-brillantes. *Insecte parfait :* palpes séparés par un intervalle notable. Corselet et poitrine ponctués. Ailes larges, à cellule discoïdale toujours fermée. **7. DANAIDES.**

Chenilles cylindriques, épineuses dans toute leur longueur. *Insecte parfait :* palpes courts, écartés, séparés par un intervalle notable, très-peu ascendans. Abdomen grêle, très-allongé. Ailes oblongues, étroites, allongées; bord abdominal des inférieures embrassant à peine le dessous de l'abdomen; cellule discoïdale toujours fermée. **8. HÉLICONIDES.**

b. Crochets des tarses fortement bifides.

Chenilles cylindriques, épineuses sur toute leur longueur, ou atténuées à l'extrémité postérieure, et épineuses seulement sur la tête. Chrysalide de forme variable. *Insecte parfait :* palpes ordinairement très-rapprochés, très-ascendans, fortement écailleux; la face antérieure de leurs deux premiers articles presque aussi large que leurs côtés, ou même plus larges. Bord abdominal des ailes inférieures formant une gouttière très-prononcée pour recevoir l'abdomen; cellule discoïdale presque toujours ouverte. **9. NYMPHALIDES.**

Chenilles épaisses, pubescentes, un peu raccourcies, terminées le plus ordinairement par deux pointes anales, souvent munies d'épines sur la tête. Chrysalides grosses, cylindroïdes, peu anguleuses. *Insecte parfait :* palpes rapprochés, ascendans, for-

tement écailleux, très-comprimés ; la face antérieure de leurs premiers articles très-étroite. Bord abdominal des ailes inférieures formant une gouttière très-prononcée pour recevoir l'abdomen ; ailes robustes, grandes, larges ; cellule discoïdale toujours fermée.

10. **BRASSOLIDES.**

Chenilles épineuses, atténuées à l'extrémité. Chrysalides courtes, cylindroïdes ou légèrement carénées sur le dos. *Insecte parfait* : palpes rapprochés, ascendans, écailleux ; leur face antérieure très-comprimée, étroite. Antennes grêles, linéaires. Bord abdominal des ailes inférieures formant une gouttière très-prononcée ; ailes très-grandes, larges. Corps peu robuste. Cellule discoïdale toujours ouverte.

11. **MORPHIDES.**

Chenilles atténuées à l'extrémité et presque pisciformes, terminées par deux pointes anales plus ou moins saillantes. Tête tantôt arrondie, tantôt échancrée ou bifide, ou même surmontée de deux épines. Chrysalides cylindroïdes, peu anguleuses. *Insecte parfait* : palpes rapprochés, ascendans, très-hérissés de poils ou barbus. Corps médiocre. Ailes médiocrement robustes, bord abdominal des inférieures formant une gouttière très-prononcée ; cellule discoïdale toujours fermée ; nervures des ailes supérieures très-souvent dilatées à leur origine. 12. **SATYRIDES.**

Chenilles cylindriques épineuses, ou atténuées à l'extrémité et épineuses sur la tête, et terminées par deux pointes anales. *Insecte parfait* : palpes écartés,

longs, dépassant notablement la tête; le dernier article infléchi en avant. Antennes linéaires sans massue. Ailes dentées ou anguleuses; bord abdominal des inférieures peu prononcé; cellule discoïdale tantôt fermée, tantôt ouverte, et quelquefois fermée en apparence par une petite saillie nerviforme; nervure costale des supérieures toujours dilatée ou vésiculeuse à sa base.

13. BIBLIDES.

E. *Quatre pattes dans le mâle et six dans la femelle. Chenilles allongées.*

Chenilles sans épines, légèrement pubescentes, très-finement chagrinées. Chrysalide assez courte, peu anguleuse. *Insecte parfait :* palpes très-longs, contigus, en forme de bec, parallèles à l'axe du corps. Ailes anguleuses assez robustes; cellule discoïdale des inférieures ouverte.

14. LIBYTHIDES.

TROISIÈME SECTION.

ENROULÉS.

Antennes écartées à leur base.

F. *Six pattes dans les deux sexes. Chenilles à col étranglé.*

Chenilles cylindriques sans épines, ayant les premiers anneaux amincis et la tête très-saillante. Chrysalides cylindroïdes, allongées, à peine anguleuses. *Insecte parfait :* tête large, transversale. Antennes souvent terminées par un crochet en hameçon. Palpes courts, ayant le dernier article très-petit.

15. HESPÉRIDES.

On voit par ce tableau que les Rhopalocères, ou *Papillons diurnes* des auteurs, forment, dans notre méthode, trois sections et quinze tribus. Nous eussions pu facilement augmenter le nombre de ces dernières en restreignant davantage nos caractères; mais, outre qu'en rétrécissant les bases d'un édifice on diminue sa solidité, cette manière de procéder aurait eu l'inconvénient d'éloigner l'un de l'autre certains genres qui ont une affinité marquée. Il serait peut-être arrivé aussi que plusieurs espèces non encore connues n'auraient pu entrer dans aucune de celles établies, et auraient nécessité de nouvelles coupes qui eussent interverti notre série. Nous ne nous dissimulons pas cependant que celle des Érycinides devra peut-être un jour être subdivisée en plusieurs autres. Connaissant très-peu de chenilles de ce groupe, nous avons réuni ensemble, d'après des caractères tirés de l'insecte parfait, tous les genres qui nous ont paru avoir le plus de rapports entre eux; mais il est possible que, malgré cette affinité apparente, il y en ait quelques-uns qui appartiennent à la section des *suspensi*. C'est ce que les découvertes ultérieures des entomologistes démontreront. La tribu des Nymphalides devra aussi, par la suite, être partagée en deux. On ne pourra pas laisser ensemble des genres dont les chenilles, comme celles des *Vanessa*, *Argynnis*, *Limenitis*, etc., sont cylindriques et épineuses dans toute leur longueur, avec ceux chez qui elles sont, comme dans les *Charaxes*, *Apatura*, etc., atténuées à l'extrémité, pisciformes, et seulement épineuses sur la tête. Les matériaux que nous possédons sur les chenilles exotiques ne sont pas encore assez nombreux pour nous permettre de faire cette séparation, qui,

du reste, ne changerait que peu de chose à la disposition des genres.

Ne voulant point trop nous écarter de ce qui a été fait, nous avons pris pour point de départ les espèces les plus remarquables, c'est-à-dire le genre *Papilio*; mais il serait tout aussi naturel de commencer par les Tétrapodes, comme on le fait en Allemagne, et de rejeter les Hexapodes avant les Hespérides. Dans ce cas, les *suspensi* ouvriraient la série, et les *succincti* précéderaient les *involûti*. Comme il est impossible de disposer tous les genres en une ligne continue, il est assez indifférent de commencer leur énumération par l'un ou par l'autre. Si cependant, comme dans d'autres branches de la zoologie, on voulait mettre en tête les individus d'une organisation supérieure, on devrait commencer par les Sphingides.

PREMIÈRE SECTION.

SUCCEINTS. *SUCCINCTI.*

PREMIÈRE TRIBU.

PAPILLONIDES. — *PAPILIONIDES.*

Chenilles lentes, médiocrement allongées, cylindriques, épaisses, munies de deux tentacules rétractiles, placés sur le premier anneau. Chrysalides attachées par la queue et par un ou plusieurs liens transversaux. *Insecte parfait :* tête assez grosse; yeux saillans, assez grands. Palpes courts, ne dépassant pas les yeux. Antennes en massue allongée. Six pattes semblables dans les deux sexes. Ailes larges, assez robustes, à nervures saillantes; les inférieures ayant le bord abdominal évidé ou replié; la cellule discoïdale fermée à chaque aile. Abdomen libre, non reçu dans une gouttière.

DIVISION EN GENRES (1).

A. Massue des antennes arquée de bas en haut.

a. Valves anales des mâles très-saillantes.

Ailes grandes ; les supérieures oblongues à fond noir ; les inférieures grossièrement dentées, arrondies, sans queue, à disque jaune, vert ou bleu. **ORNITHOPTERA.**

b. Valves anales des mâles de grandeur moyenne.

Ailes larges ; les inférieures souvent munies d'une queue. **PAPILIO.**

Ailes médiocres ; les supérieures à bandes transparentes ; les inférieures se terminant insensiblement en une longue queue. **LEPTOCIRCUS.**

Ailes à fond jaune, marquetées de noir et de rouge, et ayant les contours comme festonnés. **THAIS.**

Ailes demi-transparentes, ridées, comme gauffrées ; les supérieures marquées dans la cellule discoïdale de deux taches noires ; les inférieures ayant une rangée marginale d'yeux. **DORITIS.**

B. Massue des antennes droite.

Ailes supérieures oblongues, transparentes, ayant deux taches noires dans la cellule discoïdale. Abdomen rouge à l'extrémité. **EURYCUS.**

Ailes supérieures arrondies, à sommet transparent, ayant deux taches noires dans la cellule discoïdale. Abdomen sans tache rouge ; celui des femelles muni d'une poche cornée. **PARNASSIUS.**

---

(1) Nous croyons devoir répéter ici ce que nous avons déjà dit dans la préface, à savoir : que ces tableaux sont entièrement artificiels, et que nos genres ne sont pas établis sur les caractères secondaires qui y sont exprimés, comme on pourrait le croire au premier coup d'œil. Nous avons adopté cette méthode pour rendre plus simple et plus facile l'analyse de nos tribus.

Genre ORNITHOPTERA, Boisd. pl. 1 A, B, C. — *Papilio*, Lat. God.

Chenilles grosses, épaisses, munies de pointes charnues, et pourvues de deux tentacules rétractiles renfermés chacun dans un étui extérieur. Chrysalides grosses, un peu arquées, à tête obtuse coupée carrément et un peu bifide, maintenues par un lien transversal qui n'entoure pas le corps, mais qui de chaque côté est inséré à la partie latérale par un petit tubercule soyeux. *Insecte parfait :* tête grosse ; yeux saillans. Palpes ne s'élevant pas au delà du front. Antennes longues, à massue allongée. Prothorax formant un col assez développé. Abdomen gros, notablement allongé ; celui du mâle pourvu de deux valves anales, arrondies, grandes et très-remarquables, et en dessous d'une gouttière très-profonde. Ailes grandes, robustes, à nervures saillantes ; les supérieures allongées ; les inférieures grossièrement dentées.

Les espèces de ce genre sont peu nombreuses, et, à l'exception d'une seule qui habite le continent indien, elles sont propres aux Molluques, aux îles Philippines et aux îles de la Sonde. Elles sont toutes remarquables par leur port majestueux et par la beauté de leurs couleurs.

1 — Ornithoptera priamus.

P. id. Linn. S. N. 2, p. 744, 1. — Fab. E. S. 111, 1, p. 11, 32. — Cram. 23 A, B. — Donov. epitom. of ins. of Ind. pl. 3. — God. Encyc. IX, n°. 1.

La femelle : *P. panthous*, Linn. S. N. 2, p. 748, 17. — Fab. E. S. 111, p. 1, p. 18, 56. — Cram. 123 A, et 124 A. — Donov. epitom. of ins. of Ind. pl. 2. — God. Encyc. IX, n°. 2. — *Troides priamus*, Hubn. exot. schm.

Mâle : ailes supérieures d'un noir velouté, avec deux bandes longitudinales d'un vert-soyeux très-brillant, courbes, étroites, rétrécies à chaque extrémité ; une tache brunâtre disposée lon-

gitudinalement entre la bande interne et la nervure médiane. Ailes inférieures d'un vert-soyeux brillant, avec le bord postérieur et un rang de quatre taches orbiculaires d'un noir velouté; en outre, trois taches orangées, dont deux entre le bord postérieur et les taches noires, et l'autre, plus grande, située près du bord externe. Dessous des supérieures noir, avec une bande maculaire d'un vert doré, formée de taches cunéiformes contiguës, quelquefois coupées transversalement par une ligne noire; une tache irrégulière dans la cellule discoïdale, et deux raies de la même couleur près du sommet. Dessous des inférieures comme le dessus, mais d'un vert doré, avec les taches orbiculaires plus grandes et au nombre de sept. Thorax noir, marqué d'une raie médiane et ordinairement de deux points d'un vert doré. Abdomen entièrement d'un beau jaune. Poitrine noire, marquée de taches rougessur les côtés. Tête et antennes noires.

Femelle, ou *P. panthous* des auteurs : ailes d'un noir brun, plus intense vers l'extrémité; les supérieures ayant de part et d'autre, entre la cellule discoïdale et le bord postérieur, une bande maculaire d'un blanc un peu sale, formée de taches inégales, interrompues ou échancrées, excepté les trois ou quatre supérieures; ordinairement un gros point ou une petite tache blanchâtre dans la cellule; les inférieures ayant en arrière de la cellule une rangée courbe de six grandes taches cunéiformes blanchâtres, saupoudrées d'atomes noirâtres, teintées de jaunâtre à leur base, et marquées chacune dans leur milieu d'une tache noire orbiculaire. Dessous des inférieures semblable, avec les taches un peu plus pures. Echancrures de toutes les ailes blanchâtres. Tête et thorax noirs. Abdomen d'un blanc jaunâtre en dessus, d'un beau jaune en dessous. Poitrine comme chez le mâle.

Variété femelle. Boisd. Voy. de *l'Astrolabe*, Ent. pl. 4, fig. 1 et 2.

Presque semblable à la précédente. Les taches plus grandes et plus blanches. Une grande tache blanche quadrangulaire, transverse dans la cellule discoïdale des supérieures. La moitié postérieure des secondes ailes blanche, bordée de noir en arrière, divisée par les nervures, saupoudrée de quelques atomes

obscurs, fondue à l'extrémité avec du jaune, et marquée d'une rangée de quatre taches orbiculaires noires, placées comme chez la précédente. Dessous des inférieures semblable au dessus, avec la partie blanche plus pure, et bordée en arrière par du jaune vif. Abdomen et poitrine semblables. Thorax marqué d'une raie médiane d'un vert doré.

Ce magnifique Lépidoptère, quoique l'un des plus anciennement connus, est toujours assez rare dans les collections.

Amboine et Rawack. — La variété femelle se trouve à Célèbes. — Coll. Boisd.

2 — ORNITHOPTERA URVILLIANA. (Pl. 1 C, fig. 1.)

P. urvillianus, Guérin, Voy. de *la Coquille*, Ins. pl. 13, fig. 1 et 2. — *O. priamus*, var. Boisd. Faun. de l'Océanie, Lépid. p. 35.

Taille et port de *priamus*. Le vert des ailes supérieures remplacé par du bleu-violet très-brillant. Ailes inférieures d'un noir de velours, ayant les nervures et la partie comprise entre la cellule discoïdale et le bord interne, ainsi que la bordure postérieure, d'un bleu violet très-brillant; cinq taches noires, ovales-oblongues sur la partie bleue; bord abdominal d'un jaune doré, garni de poils de la même couleur. Dessous des ailes supérieures ayant à peu près le même dessin que dans *priamus;* les taches violettes à reflet d'un jaune doré. Dessous des inférieures d'un jaune doré, à reflet bleu ou un peu verdâtre sur le milieu; sept taches noires disposées comme dans *priamus*, mais plus petites que celles du dessus; une petite tache d'un jaune orangé, peu marquée, entre la base et la tache noire la plus externe. Thorax noir, marqué d'une raie médiane violette. Tête et antennes noires. Abdomen entièrement d'un beau jaune. Côtés de la poitrine marqués d'un peu de rouge. Nous n'avons vu que le mâle.

Offack.— Cette rare espèce n'est peut-être qu'une variété locale de la précédente; on n'en connaît jusqu'à présent que deux individus qui ont été rapportés par l'expédition de la *Coquille* autour du monde. — M. N.

3 — ORNITHOPTERA REMUS.

P. id. Fab. E. S. III, I, p. 11, 34. — Cram. 135 A, 136 A, et 386 A, B. — *P. hypolithus*, Cram. 10 A, B, et 11 A, B. — *P. remus*, God. Encyc. IX, p. 26, n°. 3.

Taille et port de *priamus*. Ailes supérieures noires, à reflet verdâtre, offrant de part et d'autre, de chaque côté des nervures secondaires, des raies d'un blanc grisâtre. Les inférieures d'un noir grisâtre en dessus, d'un blanc luisant en dessous, ayant de part et d'autre une bordure noire, sinuée, divisée par sept taches irrégulières d'un jaune d'or, diminuant beaucoup de grandeur en approchant du bord abdominal. Thorax, antennes et poitrine noirs et sans taches. Abdomen d'un jaune pâle en dessous, d'un jaune vif en dessus, avec des taches noires plus ou moins grandes. La femelle diffère du mâle en ce que ses ailes inférieures ont le bord abdominal largement blanc de part et d'autre, avec les taches jaunes, cunéiformes, beaucoup plus grandes, marquées chacune d'une tache ovale noire, excepté la plus externe.

Le *Papilio hypolithus* de Cramer est à peine une variété.

Amboine. — Coll. Boisd.

4 — ORNITHOPTERA AMPHIMEDON.

Boisd. Voy. de *l'Astrol.* Entom. pl. 4, fig. 1 et 2. — *P. id.* Fab. E. S. III, I, p. 15, 45. — God. Encyc. IX, p. 64, 4. — Cram. 194 A.

Même port que *priamus*, mais un peu plus grand. Ailes d'un brun noirâtre, avec les échancrures d'un jaunâtre sale; les supérieures n'ayant d'autres taches que des raies d'un gris blanchâtre le long des nervures secondaires. Les inférieures offrant sur le disque une grande tache d'un jaune sale, palmée en dehors, et parallèlement au bord postérieur une rangée de lunules du même jaune, coupées chacune par une nervure, à

l'exception des deux du sommet. Dessous plus pâle ; celui des ailes inférieures ayant la partie noire comprise entre les lunules et la tache jaune, divisée en grandes taches cunéiformes. Prothorax offrant une double ligne rouge ; thorax entièrement noirâtre ; poitrine noire, avec des taches d'un rouge cinabre à la base des ailes inférieures ; abdomen d'un brun noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous. — Nous ne connaissons pas le mâle.

Amboine et Célèbes. — Coll. Boisd.

Cette rare espèce, dont nous ne possédons qu'un individu que nous devons à l'obligeance de M. Lesson, se distingue de la femelle d'*Amphrisius* par son double collier rouge, par la teinte sale de la tache jaune palmée, par les taches rouges de la poitrine, etc.

5 — Ornithoptera Helena.

P. id. Linn. S. N. 2, p. 748, n°. 19, et Mus. Ulr. p. 199. — Fab. E. S. 111, 1, n°. 59. — Cram. 140 A, B. — *P. Hellen*, God. Encyc. IX, p. 27, 6.

Port et taille d'*Amphimedon*. Ailes supérieures d'un noir obscur, avec les sinus liserés de blanchâtre. Inférieures d'un noir velouté, avec une grande tache discoïdale d'un jaune d'or un peu orangé, palmée, divisée par les nervures et échancrée postérieurement ; échancrures des ailes bordées de blanchâtre. Dessous des ailes supérieures un peu moins foncé que le dessus. Thorax, tête et antennes noirs ; un double collier rouge sur le prothorax ; abdomen jaune, avec le dos marqué de taches noirâtres ; poitrine tachée de rouge à la base des ailes inférieures.

Amboine. — Coll. Boisd.

Cette espèce est voisine de certaines variétés d'*Amphrisius* ; mais elle en est distincte par la largeur de la bordure des ailes inférieures et par la teinte orangée de la tache jaune discoïdale. Comme nous n'avons vu que des femelles de l'espèce précédente et que des mâles de celle-ci, nous pensons qu'on devrait peut-être les considérer avec quelque raison comme les deux sexes d'une même espèce.

6 — Ornithoptera Amphrisius. (Pl. 1, B, fig. 1.)

P. id. Fab. E. S. III, I, p. 11, 33. — Cram. Pl. 219, A. — *P. Amphrisius*, variété, God. Encyc. IX, p. 27, n°. 7.

Godart a confondu à tort, selon nous, cette espèce avec la suivante.

Même port que *Priamus;* mais ordinairement d'un quart plus petit. Ailes supérieures noires, avec les sinus liserés de blanc, et les nervures secondaires, ainsi que l'extrémité de la cellule discoïdale, bordées de jaune d'or. Les inférieures d'un jaune-d'or brillant, avec les nervures noires, et une bordure étroite en feston de la même couleur; une tache anale noire, ovale ou arrondie, liée à la bordure, ou séparée; échancrures non liserées de blanc. Dessous des quatre ailes semblable au dessus. Tête et thorax noirs; un collier rouge, peu visible, sur le prothorax; poitrine et base des ailes inférieures sans taches rouges; abdomen jaune en dessous et noirâtre en dessus. — Femelle un tiers plus grande. Ses ailes supérieures ayant les nervures largement bordées de blanchâtre, ou d'un peu de jaune, particulièrement les rameaux inférieurs. Ailes postérieures d'un jaune d'or devenant presque blanc vers la base et le bord interne, avec la bordure plus large que dans le mâle, précédée d'une rangée de cinq grandes taches noires, allongées, cunéiformes, dont les trois plus internes plus longues et presque en fer de pique; échancrures liserées de blanc. Abdomen noirâtre en dessus et jaune en dessous; thorax comme dans le mâle. Ordinairement point de taches rouges sur la poitrine.

Java et Sumatra. — Coll. Boisd.

7 — Ornithoptera Heliacon.

P. id. Fab. E. S. III, I, n°. 6. — Mérian. Surin. Pl. 72. — Donov. Ins. of India, n°. 7, pl. 4. — *P. Pompeus*, Cram. 25, A. — *P. Astenous*, Fab. n°. 58. — *P. Minos*, Cram. 195, A. — *P. Amphrisius*, God. Encyc. IX, n°. 7.

Très-voisin du précédent, mais d'un cinquième plus petit, surtout la femelle. Ailes supérieures noires, avec les nervures secondaires plus ou moins bordées de blanchâtre ou de grisâtre obscur. Les inférieures d'un jaune-d'or brillant, avec les nervures et une bordure en feston, noires ; une rangée de taches noires arrondies, situées en avant de la bordure, dont les deux extrêmes plus grandes, et les autres souvent beaucoup plus petites, ou même nulles ; toutes quelquefois presque nulles. Echancrures des quatre ailes blanchâtres. Tête et thorax noirs ; un collier rouge près de la tête, et deux points de la même couleur à la base du prothorax ; poitrine noire, tachée de rouge vis-à-vis de la base des ailes inférieures ; abdomen jaune en dessous et noirâtre en dessus. — Femelle, ou *P. Astenous*, *Minos* et *Pompeus*, à peine plus grande que le mâle. Ailes supérieures rayonnées de blanchâtre comme dans le mâle, ou ayant l'extrémité presque toute blanche, avec les nervures et quelques rayons noirâtres. Ailes inférieures d'un jaune-d'or brillant, avec la bordure comme dans le mâle, précédée d'une rangée de cinq taches noires ovalaires-cunéiformes, égales, séparées ou liées aux dents de la bordure ; échancrures blanches, plus larges en dessous, et formant presque des lunules. Thorax et abdomen comme chez le mâle ; prothorax marqué de même ; poitrine noire, tachée de rouge à la base des ailes inférieures.

Très-Commun à Java et Sumatra. Sur plus de deux cents individus nous n'en avons vu que trois de la variété A.

Variété A. Femelle ayant les ailes inférieures d'un rouge-minium rutilant, avec le dessin comme chez l'espèce typique. — Coll. Boisd.

La chenille, selon M. Horsfield, qui l'a élevée à Java, est d'une couleur jaunâtre, avec le dos couvert par une large bande blanchâtre, qui, sur le sixième anneau, se dilate latéralement pour descendre transversalement jusqu'aux pattes. Les stigmates et la tête sont noires, ainsi que les étuis des tentacules et les pattes écailleuses. Le corps est muni en outre de huit rangées de prolongemens charnus mé-

diocrement longs. La chrysalide est jaunâtre, avec le point d'insertion du lien transverse d'un rouge vif.

Cette espèce est suffisamment distincte de la précédente par les taches rouges de la poitrine et les échancrures blanches dans les deux sexes.

8 — Ornithoptera Rhadamanthus.

Taille d'*Heliacon*, avec les ailes supérieures moins sinuées et l'angle anal des inférieures beaucoup moins arrondi et plus pointu. Ailes supérieures du mâle à peu près comme dans *Heliacon*. Ailes inférieures presque triangulaires, d'un jaune d'or, avec les nervures noires et une bordure à dents de loup de la même couleur; celle-ci précédée, près de l'angle anal, d'atomes noirâtres. Sinus et échancrures entièrement noirs. Dessous des quatre ailes à peu près semblable au dessus; les inférieures sans atomes noirâtres. Tête et thorax noirs; un collier rouge sur le prothorax, près de la tête; abdomen noir en dessus et jaune en dessous; poitrine largement marquée de rouge à la base de chaque aile. — Femelle un peu plus grande, à ailes inférieures plus larges, avec les échancrures liserées de blanc, et la bordure précédée d'un rang de taches ovales, à peu près comme dans la femelle d'*Heliacon*, tantôt plus petites et tantôt plus grandes. Les ailes supérieures rayonnées de blanchâtre comme dans le mâle.

Var. A. Femelle ayant la bordure entièrement confluente avec les taches, de manière que les ailes inférieures sont noires, avec une grande tache jaune palmée, comme dans *Helena*.

Cochinchine et Manille. — Coll. Boisd.

Cette espèce se distingue d'*Heliacon*, par l'absence des échancrures blanches chez le mâle, par l'étroitesse de celles de la femelle, par la grandeur des taches rouges pectorales, et surtout par la forme presque triangulaire des ailes inférieures du mâle.

9 — Ornithoptera Haliphron.

Taille et port d'*Heliacon*, dont il n'est peut-être qu'une des nombreuses variétés. Ailes supérieures noires, à reflet légèrement verdâtre, ayant de part et d'autre, mais surtout en dessous, des raies longitudinales d'un gris blanchâtre. Ailes inférieures d'un noir de velours profond, offrant de part et d'autre, sur le milieu, une bande courbe semi-lunaire, d'un jaune d'or, divisée par des nervures noires, assez étroite, n'atteignant pas la côte, et finissant brusquement, bien avant d'atteindre le bord abdominal : les échancrures de toutes les ailes légèrement liserées de blanchâtre. Corps noir, avec la poitrine marquée de rouge-écarlate à la base de chaque aile ; abdomen entièrement noirâtre, avec les incisions des anneaux liserées de jaune en dessous.

Célèbes. — Coll. de M. Payen, à Bruxelles. — Nous n'avons pas vu la femelle ; c'est pourquoi nous considérons cette nouvelle espèce comme douteuse.

Observation. La plupart des auteurs décrivent, sous le nom de *Pandarus*, une autre espèce d'*Ornithoptera*, qui aurait les ailes supérieures noires tachetées de blanc, et les inférieures jaunes avec une rangée postérieure de sept yeux bleus. Après avoir bien étudié leurs ouvrages, nous croyons pouvoir avancer que ce Papillon, tel que l'ont fait connaître Herbst, Esper et Godart, n'existe pas. Voici nos motifs : Linné a décrit le premier, dans son *Systema naturæ*, sous le nom de *Pandarus*, un Lépidoptère Diurne, qu'il place dans le voisinage d'*Helena*. Quelques années après, ayant trouvé la même espèce dans le cabinet de la reine Ulric, il la décrivit de nouveau sous le même nom, et plus longuement, dans son *Museum Ludovicæ Ulricæ*. Vint ensuite Fabricius, qui, dans ses différens ouvrages, copia la phrase de Linné sans se douter le moins du monde à quelle espèce elle se rapportait. A peu près à la même époque, Herbst l'iconographe, ne trouvant

pas apparemment son ouvrage assez complet, avec la copie qu'il faisait des planches de Cramer, s'imagina qu'il le rendrait beaucoup plus intéressant en y ajoutant quelques figures d'espèces décrites par Linné ou par Fabricius, que Cramer n'avait pas connues. Mais, n'ayant pas à sa disposition le *Pandarus*, il crut pouvoir faire pour cette espèce ce qu'il a fait pour plusieurs autres, c'est-à-dire la fabriquer d'après la description, en mettant toutefois un point de doute, dans la crainte que plus tard les personnes qui verraient le vrai *Pandarus* ne l'accusassent de s'être trompé dans sa détermination. Du reste, le Papillon inventé par Herbst est très-joli; il tient du *Priamus* femelle par ses ailes supérieures, de l'*Heliacon* par les ailes inférieures, sauf une rangée de beaux yeux bleus le long du bord postérieur. Peu d'années après parut l'ouvrage d'Esper (*Ausl. Schmett.*), qui lui-même n'est en grande partie qu'une copie de Cramer, Drury et Herbst. Au moins si les figures ne sont pas originales, le texte est souvent rempli d'une sage critique qui fait le principal mérite de l'ouvrage. Tout en copiant la figure du *Pandarus* d'Herbst, il s'aperçut avec raison, après avoir médité la description de Linné, qu'elle devait s'appliquer à un grand Lépidoptère d'Amboine, qu'il figure sur la planche suivante. Cette dernière espèce, qui est bien effectivement le véritable *Pandarus* du naturaliste suédois, est une grande Nymphalide, représentée par Cramer sous le nom de *Pipleis*. Quant au *Pandarus* copié dans Herbst, Esper lui donne le nom de *Pseudopandarus*. Godart, dans l'Encyclopédie, p. 27, décrit le *Pandarus* comme s'il l'avait vu, et il le place entre *Helena* et *Amphimedon*; mais il est aisé de voir que sa description est faite sur la figure d'Herbst.

II. Genre PAPILIO, Fab., Latr., etc. — *Papiliones Equites*, Linn. — *Amaryssus*, Dalm.

Chenilles épaisses, cylindroïdes ou amincies antérieurement, avec le premier anneau toujours pourvu d'un tentacule fourchu, rétractile et en forme d'Y. Tête assez petite, arrondie. Corps glabre, quelquefois garni de prolongemens charnus, plus ou moins allongés. Chrysalides sans taches métalliques, médiocrement anguleuses, tantôt presque droites, tantôt fortement arquées, avec les bords latéraux parallèles ou comprimés, et comme garnis de crêtes régulières; quelquefois une corne sur le dos; tête tantôt carrée, tantôt bifide, et quelquefois tronquée.

Insecte parfait. Tête grosse; yeux grands, saillans; palpes très-courts, ne dépassant pas les yeux, fortement appliqués sur le front, à articles très-peu distincts; le troisième complétement invisible; antennes assez allongées, renflées à leur extrémité en une massue arquée de bas en haut. Abdomen assez gros, médiocrement allongé. Ailes assez robustes, à nervures saillantes; les inférieures ayant le bord abdominal replié en dessus, plus ou moins évidé, et laissant l'abdomen entièrement libre; leur bord extérieur plus ou moins denté, et souvent terminé par une queue.

Ce genre, extrêmement nombreux en espèces, est répandu sur tout le globe, principalement dans les régions inter-tropicales; l'ancien et le nouveau continent en possèdent une quantité à peu près égale. Les chenilles vivent le plus souvent solitairement; nous en connaissons cependant quelques-unes qui restent en familles jusqu'à l'époque de leur transformation en chrysalides. Des plantes fort différentes leur servent de nourriture; mais en général les espèces d'un même groupe vivent sur des plantes de la même famille. Les Ombellifères, les Malvacées, les Laurinées, les Drupacées, quelques Annonées, certaines Aristoloches, mais surtout les Au-

rantiacées, sont les familles de végétaux que ces chenilles affectionnent presque exclusivement.

Elles offrent entre elles des différences de forme assez notables : les unes (*Machaon*, *Alexanor*, *Asterias*) sont cylindroïdes et entièrement lisses ; les autres (*Crassus*, *Philenor*) sont munies de prolongemens charnus assez allongés ; chez un très-grand nombre (*Pammon*, *Memnon*, *Calchas*, etc.), les deux premiers anneaux sont amincis et peuvent se retirer sous le troisième et le quatrième, qui sont renflés, et souvent ornés de taches oculaires analogues à celles qu'offrent beaucoup de Sphingides ; d'autres (*Polydorus*, *Hector*) sont raccourcies, et pourvues de plusieurs pointes charnues assez courtes ; enfin il en est (*Podalirius*, *Ajax*, *Antiphates*) qui ont quelque ressemblance de forme avec des limaces. On distinguera les chenilles des *Papilio* de celles des autres genres de la tribu aux caractères suivans : elles diffèrent de celles des *Ornithoptera*, en ce que leur tentacule rétractile n'est pas renfermé dans deux étuis extérieurs ; de celles des *Thais*, en ce que les pointes qu'elles offrent quelquefois ne sont jamais hispides à l'extrémité, de celles des *Parnassius*, en ce que le corps n'est jamais pubescent ; mais c'est surtout par les caractères tirés de la chrysalide et de l'insecte parfait que ce dernier genre se distingue des *Papilio*. Quant aux *Doritis*, *Leptocircus* et *Eurycus*, dont nous ne connaissons pas les chenilles, nous ne pouvons rien dire à leur égard.

Les chrysalides diffèrent autant entre elles que les chenilles, et peuvent de même se classer en plusieurs groupes. Comme nous décrivons toutes celles que nous connaissons, il est inutile d'entrer dans de plus longs détails à cet égard ; nous ferons seulement observer que celles des *Papilio Dissimilis* et *Panope* ont les plus grands rapports avec celles des *Thais*, et que c'est ce qui nous a engagé à mettre ces espèces à la fin de la série.

Ce genre, dont nous décrivons 224 espèces, aurait besoin d'être divisé, afin que l'étude en fût plus facile.

Hubner, et plus récemment M. Swainson, l'ont partagé en plusieurs sous-genres, ou même genres, dans lesquels souvent se trouvent réunies les espèces les plus dissemblables. Outre que nous ne reconnaissons pas de sous-genres, il nous a été impossible d'adopter les idées de ces entomologistes. Il n'existe pas de genre plus naturel et plus compacte que celui-ci, ni qui résiste davantage à toute division. Il n'y a pas de milieu, il faut le diviser en une quarantaine de genres, ou le laisser tel qu'il est. Godart paraît l'avoir senti, car il n'a pas même tenté d'y établir des sections, comme il l'a fait dans quelques-uns de ses autres genres. On pouvait seulement grouper les espèces un peu mieux qu'il ne l'a fait, car il a attaché beaucoup trop d'importance à l'existence ou à l'absence d'une queue aux ailes inférieures; ce qui lui a fait mettre un intervalle immense entre des espèces évidemment très-voisines. Après mille essais répétés et un travail opiniâtre, nous n'avons pas trouvé moins de trente-deux groupes basés sur la forme des chenilles, le dessin, la coupe des ailes, le *facies*, en un mot, et la patrie de l'insecte parfait. La communauté de patrie, qui n'est pas un caractère en elle-même, est une indication très-importante pour ces sortes de rapprochemens, et c'est encore elle qui trompe le moins. Nous donnons ici ces groupes, mais sans leurs caractères, qui sont trop minutieux, et comme un simple aperçu qui pourra être de quelque utilité pour faciliter la recherche des espèces.

1er. Groupe. — Afrique intertropicale. *Antimachus*, *Antenor*.

2e. Groupe. — Continent et Archipel indiens. *Priapus*, *Lampsacus*, *Polymnestor*, *Memnon*, *Emalthion*, *Descombesi*, *OEnomaus*, *Protenor*, *Demetrius*, *Ascalaphus*, *Deiphobus*.

3e. Groupe. — Java. *Coon*.

4e Groupe. — Continent et Archipel indiens. *Ulysses*,

Peranthus, *Bianor*, *Polyctor*, *Crino*, *Blumei*, *Palinurus*, *Paris*, *Arjuna*.

5e. Groupe. — Continent et Archipel indiens. *Nephelus*, *Helenus*, *Severus*, *Phestus*, *Ilioneus*.

6e. Groupe. — Moluques et Australie. *Gambrisius*, *Ormenus*, *Erectheus*, *Amanga*, *Amphitryon*, *Drusius*, *Ambrax*, *Axion*, *Anactus*.

7e. Groupe. — Continent et Archipel indiens. *Cresphontes*.

8e. Groupe. — Afrique australe et Madagascar. *Brutus*.

9e. Groupe. — Afrique intertropicale. *Doreus*.

10e. Groupe. — Afrique australe, Madagascar, Maurice et Bourbon. *Oribazus*, *Nireus*, *Phorbanta*, *Epiphorbas*, *Disparilis*.

11e. Groupe. — Moluques. *Codrus*, *Empedocles*.

12e. Groupe. — Continent et Archipel indiens, Australie. *Macleayanus*, *Agamemnon*, *Ægistus*, *Arycles*, *Bathycles*, *Jason*, *Eurypilus*, *Evemon*, *Antœus*, *Sarpedon*.

13e. Groupe. — Java. *Payeni*.

14e. Groupe. — Continent indien, Australie, Afrique australe et intertropicale, Madagascar. *Menestheus*, *Demoleus*, *Epius*, *Sthenelus*.

15e. Groupe. — Afrique intertropicale, Madagascar. *Cyrnus*, *Latreillanus*, *Tynderœus*, *Leonidas*, *Hippocoon*, *Endochus*, *Pylades*.

16e Groupe. — Ancien et nouveau Continent. *Podalirius*, *Glycerion*, *Androcles*, *Antiphates*, *Telamon*, *Nomius*, *Aristœus*, *Rhesus*, *Evombar*, *Agapenor*, *Philolaus*, *Marcellus*, *Ajax*, *Sinon*, *Policenes*, *Protesilaus*, *Agesilaus*, *Bellerophon*.

17e. Groupe. — Continent et Archipel indiens. *Philoxenus*, *Antiphus*, *Polydorus*, *Polyphontes*, *Liris*, *Hector*, *Mutius*, *Astyanax*, *Pammon*, *Alphenor*, *Orophanes*, *Theseus*.

18e. Groupe. — Archipel indien. *Nox*.

19e. Groupe. — Amérique méridionale, Antilles et Mexique. *Evander*, *Rogeri*, *Anchisiades*, *Ilus*, *Opleus*, *Hippason*, *Euristeus*, *Polymetus*, *Jacinthus*, *Eurymas*, *Eurymedes*, *Æneas*, *Echelus*, *Ariarathes*, *Marcius*, *Numa*, *Cœlus*, *Arbates*, *Anchises*, *Dimas*, *Iphidamas*, *Arcas*, *Arrhiphus*, *Nephalion*, *Erithalion*, *Tullus*, *Tarquinius*, *Proteus*, *Vertumnus*, *Serapis*, *Sesostris*, *Idæus*, *Orchamus*, *Trojanus*, *Caudius*, *Thymbræus*, *Hectorides*, *Tros*, *Dardanus*, *Perrhebus*, *Ascanius*, *Agavus*, *Proneus*, *Echedorus*, *Bunichus*, *Asius*, *Harrissianus*, *Laius*, *Claudius*, *Imerius*.

20e. Groupe. — Cayenne. *Triopas*.

21e. Groupe. — N. . . . . *Corethrus*.

22e. Groupe. — Amérique. *Crassus*, *Belus*, *Amulius*, *Lycidas*, *Numitor*, *Choridamas*, *Hyperion*, *Phaon*, *Xenodamas*, *Polydamas*, *Archidamas*, *Protodamas*, *Bitias*, *Coristheus*, *Philenor*, *Villiersii*.

23e. Groupe. — Cafrerie. *Lalandei*.

24e. Groupe. — Ancien et nouveau Continent. *Xuthus*, *Machaon*, *Alexanor*, *Antinous*, *Aristor*, *Asterias*, *Troilus*, *Glaucus*, *Calchas*, *Turnus*, *Antilochus*, *Pilumnus*, *Daunus*, *Andræmon*, *Machaonides*, *Homerus*, *Cincinnatus*.

25e. Groupe. — Amérique méridionale. *Servillei*, *Doliœaon*, *Iphitas*

26e. Groupe. — Amérique. *Leucaspis*, *Marchandii*, *Thyastes*, *Mentor*, *Lycophron*, *Thersites*, *Ornythion*, *Thoas*, *Pœon*, *Aristodemus*.

27e. Groupe. — Amérique méridionale et Antilles. *Augustus*, *Pirithous*, *Palamedes*, *Acamas*, *Œbalus*.

28e. Groupe. — Amérique méridionale. *Polycaon*.

29e. Groupe. — Brésil méridional. *Scamander*, *Cleotas*, *Grayi*.

30e. Groupe. — Brésil. *Peleides*, *Pelaus*, *Torquatus*, *Torquatinus*.

31e. Groupe. — Afrique intertropicale. *Zenobius*, *Cynorta*, *Zerynthius*, *Adamastor*, *Westermannii*.

32e. Groupe. — Continent et Archipel indiens. *Panope*, *Lacedemon*, *Macareus*, *Deucalion*, *Encelades*, *Agestor*, *Dissimilis*.

GROUPE I.

1 — Papilio Antimachus.

Drury, Ins. III, Pl. 1. — Donov. Natural. Repository, Pl. 100 et 101. — Fab. E. S. III, I, p. 11, n°. 31. — God. Encyc. IX, p. 28, n°. 8. — Esp. Ausl. Schm. tab. 22, f. 2.

Envergure, environ 8 pouces. Ailes supérieures étroites, sinuées, très-allongées, noires depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ensuite d'un noir brunâtre; la partie noire marquée d'un grand nombre de taches fauves, dont une grande, triangulaire, plus vive, dans la cellule discoïdale; les taches les plus voisines de la partie brune sont au contraire plus pâles et un peu blanchâtres. Ailes inférieures arrondies, dentées, fauves, avec une large bordure dentée intérieurement et huit taches discoïdales, noires; les échancrures bordées de jaune.

Dessous offrant le même dessin, avec les parties fauves plus pâles, à l'exception de la tache triangulaire de la base et de deux ou trois qui longent le bord extérieur des premières ailes. Thorax noirâtre; quatre points jaunes sur la tête et huit semblables sur le prothorax; poitrine ponctuée de jaune; abdomen d'un jaune fauve, avec une bande dorsale noirâtre.

Sierra-Leone. — Décrit sur les figures de Donovan et de Drury.

Ce Papillon est si rare dans les collections, que je doute qu'il en existe d'autre exemplaire en Europe que celui figuré par Drury, et reproduit par Donovan. Par sa forme il fait le passage des *Ornithoptera* aux *Papilio*.

2 — Papilio Antenor.

Fab. E. S. III, I, p. 4, n°. 9. — Donov. Ins. of India. — Drury, Ins. II, Pl. 3, fig. 1. — Esp. Ausl. Schm. tab. 23, fig. 1. — Herbst. Schm. tab. 13, fig. 1. — God. Encyc. IX, p. 69, n°. 123.

Envergure, 6 pouces. Ailes noires; les supérieures légèrement dentées et parsemées de taches blanches inégales, plus ou moins arrondies, dont trois dans la cellule discoïdale, les autres disposées à peu près sur deux rangs. Ailes inférieures ayant des dents obtuses, et une queue noire, longue, spatulée; leur base marquée de taches blanches semblables à celles des supérieures; le milieu saupoudré de gris verdâtre doré, l'extrémité divisée par une rangée courbe de sept lunules, dont les deux extérieures blanches, les quatre suivantes écarlates, et celle de l'angle anal blanche, avec le milieu rouge. Dessous des ailes semblable au dessus, avec les taches blanches plus vives et les lunules plus larges; échancrures de toutes les ailes bordées de blanc. Tête rouge; thorax noir; abdomen blanc, avec une rangée dorsale de taches rouges triangulaires. — Décrit d'après Drury.

A voir le grand nombre d'auteurs qui ont décrit ou figuré ce

Papilio, on pourrait croire qu'il est assez commun, tandis qu'il n'y a véritablement que Drury qui l'ait vu en nature; tous les autres auteurs iconographes ou autres, depuis Fabricius jusqu'à nous, n'ont fait que le copier. Seulement Drury ayant dit qu'il ignorait dans quel pays il se trouvait, ils ont cru pouvoir ajouter qu'il habitait les Indes orientales. L'exemplaire qui faisait partie de la collection de Drury n'existe peut-être plus; mais M. Hope, de Londres, m'a assuré qu'il en possédait un individu pris à Tombouctou. Ainsi cette espèce habite l'Afrique intertropicale et non l'Inde.

GROUPE II.

3 — Papilio Priapus, Boisd.

A peu près de la taille de *Protenor*, avec le port un peu différent. Ailes d'un noir foncé; les supérieures étroites, marquées de raies longitudinales d'un gris noirâtre; les inférieures d'un noir plus profond, grossièrement dentées, liserées de jaunâtre aux sinus, offrant, en arrière de la cellule discoïdale, une bande courbe, large, d'un jaune-d'ocre pâle, dentée régulièrement en arrière, coupée par les nervures et marquée d'une rangée de quatre taches noires, ovales arrondies; repli abdominal bordé de rose dans le mâle. Dessous des quatre ailes semblable au-dessus; mais sur cette face les dents noires des secondes ailes semblent former un rang de grosses taches marginales. Tête et prothorax jaunes; thorax noir; abdomen noir en dessus, fauve en dessous, avec deux rangs de points noirs; poitrine bordée de chaque côté par une raie formée de poils d'un jaune d'ocre. — Femelle ayant les ailes plus larges, avec les raies longitudinales plus claires.

Java. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Payen, à Bruxelles.

4 — Papilio Lampsacus, Boisd.

Port de *Polymnestor;* taille un peu plus petite. Au premier aspect il ressemble un peu au *Priapus*. Dessus des ailes d'un

noir foncé. Les supérieures semblables de part et d'autre, marquées de raies longitudinales d'un gris noirâtre. Les inférieures d'un noir plus profond, assez grossièrement dentées, bordées de jaune pâle aux sinus, offrant en arrière de la cellule discoïdale une large bande courbe, d'un jaune-d'ocre pâle, crenelée en avant, et s'étendant en arrière presque jusqu'à l'extrémité; marquée de deux rangées de taches noires, dont l'antérieure formée de cinq ou six taches assez petites, et la postérieure de six beaucoup plus grandes, ovales-arrondies, situées sur le bord marginal, et presque fondues avec les dents; la tache anale de cette rangée coupée en deux parties inégales par une nervure; celle de la première rangée encadrée de jaune-d'ocre fauve. Dessous des inférieures presque semblable au dessus, avec l'origine de la côte d'un jaune fauve, et la bande jaune de l'extrémité lavée de jaune-d'ocre fauve. Thorax noir, avec le prothorax marqué de quelques points jaunâtres; abdomen noir, avec une raie latérale d'un jaune pâle.

Pégu. Coll. Boisd. — Java. Coll. de M. Payen. — Nous n'avons vu que des mâles. — M. Payen nous l'a communiqué comme le mâle du *Priapus;* mais, connaissant les deux sexes de celui-ci, nous le considérons comme une espèce distincte.

5 — Papilio Polymnestor.

Cram. 53, A, B. — Donov. Ins. of India. — Fab. E. S. III, I, p. 18, n°. 55. — God. Encyc. IX, p. 29, 11.

Port de *Memnon*. Ailes noires; les inférieures grossièrement dentées, avec leur moitié postérieure d'un bleu-cendré brillant, marquée de deux rangées de taches noires ovales-arrondies; dents noires; échancrures liserées de blanc; la tache anale quelquefois divisée en deux. Ailes supérieures un peu sinuées, marquées entre le milieu et l'extrémité d'une bande transverse d'un bleu cendré, venant s'unir à la couleur semblable des secondes ailes.

Dessous avec le même dessin que le dessus, si ce n'est que

les parties bleues sont ici d'un gris cendré ; celui des supérieures marqué à la base d'une tache rouge triangulaire reparaissant quelquefois en dessus ; celui des inférieures offrant vers la base plusieurs taches de la même couleur.

Coll. Boisd. — Ce Papillon habite plusieurs parties du Continent indien. Jacquemont l'a retrouvé jusqu'au Cachemire. Il est beaucoup moins commun dans les collections que *Memnon*.

Le muséum national en possède des individus de Ceylan chez lesquels la portion bleue est presque blanche.

6 — Papilio Memnon.

Linn. Syst. nat. 2, p. 747, n°. 13. — Fab. E. S. 111, I, p. 12, n°. 36. — God. Encyc. IX, p. 29, n°. 10. — Cram. 91, C.—*P. Arbates*, Sommer-Zinken, Nov. Act. Acad. Nat. Cur. XV, p. 151.— Var. *P. Androgeos*, Cram. 91, A, B. — Femelles : *P. Anceus*, Cram. 222, A, B. — *P. Laomedon*, Cram. 50, A, B. — *P. Agenor*, Linn. Syst. nat. 2, p. 747, n°. 14. — Fab. E. S. 111, I, p. 13, n°. 38. — God. Encyc. IX, p. 28, n°. 9. — Cram. 32, A, B. — Variétés femelles : *P. Achates*, Fab. E. S. 111, I, p. 9, n°. 24. — Cram. 182, A, B, et 243, A. — Sulz. Gesch. tab. 12, f. 2. — God. Encyc. IX, p. 64, n°. 107. — *Papilio Alcanor*, Cram. 166, A.

Ce Papillon est un véritable protée ; aucune espèce, à notre connaissance, n'offre des variétés aussi nombreuses et aussi surprenantes, surtout chez les femelles.

Mâle, ou *Papilio Memnon* des auteurs. Enverg. environ 6 pouces. Ailes noires, à reflet un peu verdâtre, avec des raies longitudinales d'un cendré verdâtre ou grisâtre. Dessous des ailes supérieures semblable au dessus, avec la base marquée d'une tache triangulaire rouge, ou quelquefois jaune, se reproduisant en dessus dans quelques individus. Dessous des inférieures ayant les deux tiers antérieurs d'un noir profond, avec quatre petites taches rouges à la base ; le tiers postérieur cendré,

marqué de deux rangées de taches très-noires, arrondies, à peu près égales, quelquefois visibles en dessus, et dont celle de l'angle anal est environnée de jaunâtre. Le bord postérieur grossièrement denté, avec les sinus liserés de blanc.

L'*Androgeos* de Cramer, qui se trouve en Chine, diffère des individus ordinaires, en ce que les taches noires de la première rangée des ailes inférieures sont précédées de lunules bleuâtres, et que les deux taches les plus internes de chaque rangée sont renfermées chacune dans une tache annulaire d'un rouge violâtre.

Femelles. Elles diffèrent tellement entre elles que nous ne savons laquelle de celles que nous décrivons plus bas doit être regardée comme le type de l'espèce, attendu que si l'on élève plusieurs chenilles, on obtient des variétés très-dissemblables.

A Java, il en est quelquefois qui ressemblent aux mâles, mais très-rarement. Si ce n'était cette rareté, nous serions disposés à les regarder comme le type en question.

Le *Papilio Anceus* de Cramer est une femelle de Sumatra, encore assez voisine du mâle, mais à corps orangé, et à tache triangulaire blanche de part et d'autre à la base des ailes supérieures, avec l'angle anal des inférieures teinté de jaune d'ocre des deux côtés.

Le *Laomedon* de Cramer est une autre femelle à tache triangulaire, rouge de part et d'autre, à la base des ailes supérieures, avec les taches noires de la seconde rangée plus ou moins environnées de jaune d'ocre, en dessous.

Ces deux variétés n'ont rien de bien extraordinaire, et déjà Godart, et avant lui Fabricius, les avaient rapportées au *Memnon;* mais en voici d'autres plus difficiles à concevoir.

Papilio Agenor des auteurs. Ailes noirâtres; les supérieures marquées de raies longitudinales grisâtres ou cendrées de part et d'autre, avec une tache basilaire, triangulaire, rouge ou d'un jaune d'ocre. Ailes inférieures dentées, avec les sinus bordés de blanc, traversées au milieu par une large bande

blanche, ou d'un blanc lavé de jaune d'ocre, coupée par des nervures noires; le limbe postérieur d'un cendré noirâtre, avec une rangée de grosses taches noires arrondies, dont l'anale plus petite et toujours environnée d'une couleur fauve. Dessous de ces dernières ailes différant du dessus, en ce que la base est marquée de trois petites taches rouges ou d'un jaune d'ocre. Corps noirâtre, avec des points blanchâtres sur le prothorax.

Papilio Achates des auteurs. Taille et port de la variété *Agenor*, mais les ailes inférieures terminées par une *queue* noire, large, spatulée. Ailes supérieures semblables à celles d'*Agenor*, avec la tache basilaire tantôt rouge et tantôt fauve. Les inférieures noires, avec le disque blanc, divisé par des nervures noires en huit taches inégales; les échancrures d'un gris blanchâtre, excepté les deux extrêmes et l'angle anal, qui sont d'un jaune d'ocre de part et d'autre, ou d'un rouge un peu brun. Dessous de ces dernières ailes semblable au dessus, si ce n'est que la base offre trois petites taches jaunes ou rouges. Corps noir, avec une large bande latérale jaune sur l'abdomen, et des points blanchâtres sur le prothorax.

L'*Alcanor* de Cramer est une sous-variété chinoise d'*Achates*, chez laquelle le disque des ailes inférieures n'offre que quelques taches blanches assez petites, l'espace discoïdal étant presque entièrement envahi par le noir.

Nous n'eussions jamais songé à regarder comme des femelles de *Memnon* des individus aussi dissemblables, sans les renseignemens précieux que nous a fournis, il y a quelques années, M. de Haan, conservateur du Musée de Leyde, et plus récemment M. Payen de Bruxelles, qui a habité long-temps différentes contrées de l'Archipel indien. Voici ce que ce dernier nous écrit à ce sujet : « Il est à noter que les Lépidoptères de Java, que l'on retrouve à Célèbes, y sont d'une taille notablement plus grande. Je joins ici, à l'appui do ce que j'avance, deux individus des *Papilio Pammon* de *Demolion* Cram..... La queue des ailes inférieures n'est pas toujours un caractère spécifique : des individus

d'une même espèce ont cette portion de l'aile bien prononcée, tandis qu'elle est à peine sensible, ou n'existe pas dans d'autres. Voici un fait que je puis vous garantir : les *P. Laomedon* Cram., *Agenor* Cram., sont les femelles du *P. Memnon* Ayant élevé à plusieurs reprises des chenilles de ce Papillon, que l'on trouve très-communément sur les diverses espèces de *citrus* à Java, elles ont constamment produit des *Memnon* et des femelles précitées. M. de Bocarmé, un de mes amis, a répété cette expérience dans les mêmes localités, et, de plus, ces mêmes chenilles lui ont donné le *P. Achates*. Effectivement tous les individus que j'ai vus de ce dernier sont des femelles; un entre autres, que j'ai pris aux Moluques, n'a point de queue aux ailes inférieures. De tous ces faits on doit, ce me semble, conclure que tous les *Papilio*, comme *Laomedon*, *Agenor*, *Achates* et autres variétés décrites, ayant à la base des ailes supérieures une tache triangulaire, rouge, jaune ou blanche, sont des femelles de *Memnon*. Il faudrait vérifier le sexe du *Memnon* Cram. Pl. 91, A (1), que je n'ai jamais rencontré dans les parties de l'Archipel indien, que j'ai visitées, telles que Java, Célèbes, Amboine, Banda, Ternate, Tidore, Ceram, les îles Arrou, etc. — Je pense aussi que la véritable patrie du *Priamus* et de sa femelle *Panthous* est l'île de Ceram. On ne le trouve à Amboine qu'assez rarement, et sur le seul point de la côte dit *passe de Bagou-Alam*, qui avoisine le plus l'île de Ceram. J'ai lieu de croire que sa chenille vit sur le manguier (*Mangifera Indica* L.), du moins tous les individus que j'ai pris voltigeaient autour de cet arbre. »

La chenille du *Papilio Memnon*, d'après M. le docteur Horsfield, est verte, avec les premiers anneaux amincis et un peu rétractiles ; le troisième est marqué de chaque côté d'une espèce d'œil noir cerclé de blanchâtre, et d'une raie

(1) C'est une variété mâle du Continent que Cramer appelle *Androgeos*.

transverse blanche ; entre le quatrième et le cinquième est une bande transverse d'un vert pâle, et sur les huitième et neuvième une large bande oblique, blanche ainsi que le dernier anneau et la base des pattes membraneuses. Elle vit sur les *citrus*.

La chrysalide est verte, avec le dos d'un jaune roussâtre.

Ce Papillon se trouve en Chine et dans une grande partie de l'Archipel indien ; c'est l'espèce la plus commune du groupe.

7 — Papilio Emalthion.

Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Floridor*, God. Encyc. Suppl. IX, p 809, nos. 10-12.

Taille et port de *Memnon*. Mâle : ailes noires ; les supérieures ayant à l'extrémité des raies longitudinales grisâtres ; les inférieures marquées sur leur moitié postérieure de raies d'un gris blanchâtre, larges, séparées par les nervures ; angle anal offrant une tache rouge, surmontée d'un groupe d'atomes d'un gris bleuâtre. Dessous des supérieures semblable au dessus, avec une tache triangulaire d'un rouge sanguin à la base. Dessous des inférieures marqué à la base de quatre taches rouges séparées par les nervures, et le long du bord terminal d'une rangée de taches annulaires de la même couleur, dont les plus extérieures sont incomplètes et les deux internes allongées ; la seconde de ces dernières, plus grande et marquée de deux taches noires.

Femelle : ailes noirâtres ; les supérieures marquées sur le milieu de raies longitudinales blanchâtres, avec la base couverte par une grande tache triangulaire d'un rouge sanguin lavé de blanc. Les ailes inférieures d'un brun noir, offrant vers la région anale trois taches rouges, annulaires, dont l'intermédiaire se continue le long du bord abdominal jusqu'à la base, en traversant une partie de la cellule discoïdale, où elle est coupée par une nervure blanche bifide. Dessous des supérieures semblable au dessus. Dessous des inférieures comme

chez le mâle, c'est-à-dire avec les trois anneaux extérieurs ouverts, seulement l'avant-dernière tache remonte jusqu'à la base comme en dessus, tandis que chez le mâle elle est ordinairement interrompue.

Manille. — Coll. Boisd. — Le mâle nous a été donné par M. Dupont, et la femelle par M. Auguste de Bordeaux. — Ce beau Papillon, propre aux îles Philippines exclusivement, est encore rare dans les collections.

8 — Papilio Descombesi, Roger.

P. Floridor femelle, God. Encyc. Suppl. IX, p. 809, n°. 10-11.

Très-voisin du *Papilio Emalthion*, dont il n'est très-probablement qu'une variété femelle. Nous ne connaissons pas le mâle. Même port et même taille que la femelle d'*Emalthion*. Ailes supérieures semblables aux ailes correspondantes de cette espèce, avec la tache rouge de la base un peu plus vive en dessus Ailes inférieures ayant de part et d'autre, sur le milieu, une large tache blanche, divisée par les nervures et un peu saupoudrée de rouge sur ses bords; une tache rouge anale, oblongue, allongée, marquée d'une grosse tache noire, et se continuant en une raie de sa couleur, plus ou moins prononcée, le long du repli abdominal, jusqu'à la base; deux ou trois autres taches rouges parallèlement au bord postérieur, dont la plus grosse est la plus interne. Le dessous de ces dernières ailes diffère de celui des ailes correspondantes de la femelle d'*Emalthion*, 1°. par la tache blanche discoïdale; 2°. par la raie rouge du bord abdominal, qui n'occupe qu'un espace inter-nervural, tandis qu'elle en occupe deux dans *Emalthion*; 3°. par les cercles rouges, dont il ne reste que la partie postérieure; 4°. enfin par un trait rouge placé sous le demi-cercle du bord externe, qui est plus allongé et qui dé-

passe beaucoup le niveau de la tache correspondante d'*Emalthion*.

Manilles. — Coll. de M. Th. Roger.

C'est à cette espèce qu'il faut rapporter le *P. Floridor* femelle de Godart.

9 — Papilio OEnomaus.

God. Encyc. IX, p. 72, n°. 132. —*Papilio Acamarchis*, de Haan.

Presque aussi grand que *Polymnestor*. Ailes d'un noir obscur; les supérieures ayant le bord postérieur un peu concave et précédé, à une certaine distance, d'une bande transverse d'un jaune ochracé, assez large, coupée par les nervures. Les ailes inférieures ayant des dents courtes et obtuses, et une queue noire assez large, non spatulée. Dessous de ces dernières ailes offrant une rangée marginale de sept lunules d'un rouge brun, reparaissant légèrement en dessus, et dont l'anale est presque oculaire chez la femelle; outre cela, trois taches rouges à la base, comme dans *Memnon*. Dessous des supérieures un peu plus pâle que le dessus, avec une tache rouge à la base. Corps noir, avec une raie grisâtre de chaque côté du thorax.

Timor. — Coll. Boisd. — Ce beau Papillon nous a été envoyé par M. de Haan, sous le nom d'*Acamarchis*.

10 — Papilio Protenor.

Cram. 49, A, B. — Fab. E. S. III, I, p. 13, n°. 38. — God. Encyc. IX, p. 30, n°. 12. — Femelle. *Papilio Laomedon*, Fab. E. S. III, I, p. 12, n°. 35.

Taille de *Memnon*, avec les ailes inférieures un peu plus étroites et un peu plus grossièrement dentées. Dessus des supérieures noir, avec des raies grisâtres longitudinales plus

ou moins marquées. Dessus des inférieures noir, à reflet verdâtre, avec les échancrures liserées de blanchâtre, et la partie postérieure sablée de bleu verdâtre ; angle anal marqué dans le mâle d'un double point rouge, et dans la femelle d'une tache oculaire noire au centre, jaune sur son côté interne, rouge antérieurement et extérieurement, et suivie en arrière d'un arc également rouge. Dessous des supérieures semblable au dessus. Dessous des inférieures d'un noir profond, avec trois ou quatre taches annulaires incomplètes, formant sur le limbe des croissans d'un rouge violâtre, dont deux ou trois vers l'angle externe, et un ou deux près de l'angle anal ; la tache anale assez grande, un peu irrégulière, d'un rouge-violet sablée de blanchâtre, marquée dans son milieu d'une tache noire, et souvent confondue, surtout dans la femelle, avec le croissant le plus interne.

Chine. — Coll. Boisd. — Ce Papillon n'est pas très-rare en Chine, mais il est difficile de l'obtenir dans un bel état de conservation.

11 — Papilio Demetrius.

Cram. 385, E, F. — God. Encyc. IX, p. 71, n°. 128.

Un tiers plus grand que *Polydorus*. Ailes d'un noir obscur ; les supérieures ayant, vers l'extrémité, des raies longitudinales plus pâles, semées d'atomes jaunâtres. Les ailes inférieures avec des dents très obtuses, et une queue noire, large, courte, arrondie à l'extrémité ; angle anal marqué d'une tache oculaire rouge, incomplète, à prunelle noire ; point de lunules en dessus ; échancrures bordées de blanc. Dessous des ailes supérieures plus pâle. Dessous des inférieures avec la tache oculaire mieux marquée, accompagnée en dehors d'une petite lunule pointillée, ainsi qu'elle, d'atomes d'un blanc violâtre ; une rangée marginale de six petites lunules d'un rouge un peu obscur ; les échancrures bordées de blanc, excepté les deux extrêmes qui sont bordées de rougeâtre. Corps noir.

Japon. — Décrit d'après Cramer. — Stoll dit avec raison que ce Papillon ressemble au *Protenor*. En effet, s'il n'avait pas de queue, on pourrait le prendre, au premier coup d'œil, pour une variété de cette espèce. Aussi nous pensons qu'il doit être considéré comme représentant cette espèce chinoise au Japon.

12 — Papilio Ascalaphus, Boisd.

Port de *Deiphobus*, auquel il ressemble complétement en dessus. Dessous des ailes supérieures semblable au dessus; point de tache triangulaire rouge à leur base. Dessous des inférieures d'un noir profond, avec une rangée marginale de lunules d'un jaune fauve, saupoudrées chacune, à leur extrémité, de gris violâtre, et précédées, du côté de la cellule discoïdale, de raies longitudinales, formées par des atomes bleus; point de taches rouges à la base. Dents des ailes et queue comme dans *Deiphobus*. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le *prothorax*.

Ternate. — Coll. de M. Payen. — Nous ne connaissons pas la femelle. — Ce beau Papillon est bien distinct de *Deiphobus* par le dessous de ses ailes.

13 — Papilio Deiphobus.

Linn. Syst. nat. 2, p. 746, no. 7. — Fab. E. S. III, 1, p. 5, n°. 14. — God. Encyc. IX, p. 64, n°. 106. — Cram. 181, A, B. — Femelle. *Papilio Alcandor*, Cram. 40, A, B.

Un tiers plus grand que *Memnon*. Dessus des ailes du mâle noir, avec des raies longitudinales grisâtres de part et d'autre, vers l'extrémité des supérieures, et d'un cendré bleuâtre sur l'extrémité des inférieures. Dessus des ailes de la femelle (*Alcandor* Cram.) brunâtre, avec des raies blanchâtres très-élargies sur les deux surfaces des supérieures; une grande

tache palmée d'un blanc jaunâtre, également de part et d'autre, sur le disque des inférieures, et une rangée de six petites lunules d'un jaune rougeâtre le long du bord terminal de ces dernières ailes. Dessous des secondes ailes offrant dans les deux sexes une rangée de sept taches tantôt rouges, tantôt jaunes, quelquefois de cette couleur seulement en arrière, dont les quatre extérieures en forme de croissans irréguliers, et plus ou moins saupoudrées de blanc, les autres ordinairement annulaires; celle de l'angle anal souvent surmontée dans le mâle d'une tache quadrangulaire de sa couleur; une tache oblongue rouge à la base des supérieures, qui, chez la femelle, reparaît ordinairement en dessus; trois petites taches de la même couleur à la base des inférieures; le bord postérieur des secondes ailes denté obtusément, et terminé par une queue noire, large, spatulée; échancrures liserées de blanc. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax.

Assez commun dans les Moluques, surtout à Amboine et Célèbes. — Coll. Boisd.

Variété A. Femelle : sans queue, ayant seulement l'avant-dernière dent plus saillante que les autres; la tache discoïdale plus blanche, et les lunules marginales du dessus d'un rouge plus vif. — Ternate. — Coll. de M. Payen.

GROUPE III.

14 — Papilio Coon.

Fab. E. S. III, I, p. 10, n°. 27. — Donov. Ins. of China. — God. Encyc. IX, p. 65, n°. 109. — *Papilio Hypenor*, God. Encyc. loc. cit. n°. 108.

Un tiers plus petit que la variété *Achates* de *Memnon*, avec laquelle il a quelques rapports de couleur et de dessin; mais son port est très-différent. Les quatre ailes très-étroites; les supérieures elliptiques, noirâtres, avec des raies longitudinales d'un cendré blanchâtre; les inférieures d'un noir

velouté, avec la partie antérieure d'un blanc luisant, divisée par les nervures; une rangée marginale de cinq lunules blanches; la queue fortement spatulée, très-amincie à sa base; une tache jaune sur l'angle anal, et une tache de la même couleur sur la dent qui, en dedans, précède la queue. Dessous semblable au dessus. Thorax noir; abdomen jaune, marqué d'une bande dorsale et de taches noires; poitrine, palpes et côtés du prothorax jaunes. Femelle ayant les ailes supérieures un peu moins elliptiques que le mâle.

Java. — Coll. Boisd. — Ce Papillon est peut-être le seul qui ait les ailes supérieures si rétrécies. Godart ne l'ayant pas reconnu dans Fabricius, en a fait une espèce nouvelle sous le nom d'*Hypenor*, et l'a ainsi décrit deux fois.

GROUPE IV.

15 — Papilio Ulysses.

Linn. Syst. nat. 2, p. 748, n°. 21. — Fab. E. S. III, I, p. 23, n°. 67. — Cram. 121, A, B. — God. Encyc. IX, p. 65, n°. 110. — Femelle, *Papilio Diomedes*, Linn., Fab. op. cit. — Cram. 122, A.

Un tiers plus grand que *Paris*. Dessus des ailes du mâle d'un noir de velours, avec une très grande tache d'un bleu d'azur, un peu changeant en violet ou en vert, s'étendant de la base de chaque aile jusqu'au delà du milieu, et ayant le bord postérieur denté régulièrement sur les supérieures, et échancré un peu moins régulièrement sur les inférieures. Les premières ailes ayant en outre, entre chacune des dents de cet espace bleu, une tache elliptique, cotonneuse, d'un noir autre que celui du fond. Les ailes inférieures ayant le bord postérieur denté inégalement et terminé par une queue noire spatulée assez longue; échancrures liserées de blanc. Dessous d'un brun foncé, plus clair à l'extrémité, avec une bande triangulaire d'atomes d'un gris de perle, sur les supérieures. Celui des inférieures ayant

sur le milieu une bande d'atomes de la même couleur, et sur le bord terminal une suite de sept taches plus ou moins arrondies, d'un brun olivâtre, excepté celle de l'angle anal qui est fauve; toutes ces taches bordées en dedans par un croissant violet, et en dehors par du noir.

La femelle, ou *Papilio Diomedes* des anciens auteurs, diffère du mâle en ce qu'en dessus, la tache bleue occupe moins d'espace sur chaque aile, que ses contours sont plus irréguliers, et qu'elle est marquée ordinairement sur les supérieures, au-dessous de la nervure médiane, d'une grosse tache ronde de la couleur du fond; enfin, en ce que le bord postérieur des secondes ailes est divisé par un rang de croissans bleus.

Amboine, Célèbes. — Coll. Boisd. — Ce magnifique *Papilio* est assez peu répandu dans les collections de France, quoiqu'il ne soit pas rare dans l'île d'Amboine.

Ainsi que le dit Godart, on voit dans la collection du Muséum national un individu hermaphrodite dont tout un côté offre les caractères du mâle, et l'autre ceux propres à la femelle.

16 — Papilio Peranthus.

God. Encyc. IX, p. 66, n°. 111. — Fab. E. S. 111, I, p. 15, n°. 44.

Taille de *Machaon* et port de *Paris*. Dessus des quatre ailes d'un vert brillant à reflet bleu depuis la base jusqu'au milieu, ensuite noir jusqu'à l'extrémité. Les supérieures ayant vers le sommet quelques atomes verts presque disposés en bande transverse, et non loin du bord interne une tache noirâtre cotonneuse, veloutée, comme dans *Bianor*. Les inférieures offrant sur le bord postérieur trois ou quatre lunules formées par des atomes d'un vert doré; leur contour obtusément denté et terminé par une queue noire spatulée; les échancrures liserées de blanchâtre. Dessous brun, parsemé d'atomes jaunâtres, avec l'extrémité cendrée; les pre-

mières ailes offrant dans la cellule discoïdale une espèce de croissant grisâtre ; les secondes ayant près de l'extrémité un cordon de sept taches noires, bordées de fauve en avant et d'un peu de bleu en arrière, excepté la plus extérieure qui est blanchâtre bordée de fauve ; un œil anal fauve pupillé de noir. Corps noir, fortement saupoudré d'atomes d'un vert doré en dessus. — Femelle : le vert remplacé par du bleu brillant ; l'extrémité des ailes supérieures grisâtre en dessus ; les lunules des ailes inférieures pâles, au nombre de cinq, saupoudrées d'atomes bleus ; l'œil anal indiqué par une lunule violette. Dessous des ailes inférieures avec les lunules plus fortement bordées de bleu brillant.

Java, Bornéo, dans les bois montueux, à deux ou trois mille pieds d'élévation. — Coll. Boisd. — Cette belle espèce est rare dans les collections de France.

Variété A. Un tiers plus grand. La partie verte occupant un peu plus d'étendue, dentée sur les ailes supérieures en face de la tache cotonneuse ; les lunules d'atomes verts, fortement indiquées. Dessous : la portion fauve et la portion bleue des lunules des ailes inférieures beaucoup plus marquées — Cette variété se trouve dans les Moluques — Collection de M. Payen à Bruxelles.

Variété B. Enverg. au moins 6 pouces. Les ailes supérieures plus sinuées, à sommet plus prolongé ; les inférieures plus grossièrement et moins profondément dentées, avec la queue beaucoup plus large, moins amincie à sa base et moins spatulée ; la couleur d'un vert doré occupant beaucoup moins d'étendue que dans les individus ordinaires, n'atteignant pas, à beaucoup près, l'extrémité des cellules discoïdales ; les lunules d'atomes verts, presque nulles, indiquées seulement à la base de la queue et à l'angle anal. Dessous : les taches noires des ailes inférieures beaucoup plus grosses que chez les individus ordinaires, bordées également de fauve en avant, et de bleu brillant en arrière.

Cette jolie variété se trouve à Célèbes, dans les clairières de bois. — Coll. de M. Payen.

17 — Papilio Bianor.

Cram. 103, C. — Fab. E. S. 111, I, p. 1, n°. 2.—*Papilio Paris* femelle, God. Encyc. IX, p. 67, n°. 116.

Un quart plus grand que *Paris*. Ailes saupoudrées en dessus d'atomes d'un vert doré beaucoup plus clair-semés. Les supérieures ayant, sur les premiers rayons de la nervure médiane et sur l'extrémité de la nervure radiale, des raies cotonneuses brunâtres assez larges, dont les deux inférieures se touchent et forment une tache veloutée en carré allongé. Les secondes ailes ayant toute la partie antérieure couverte par un reflet bleu; le bord postérieur divisé par des lunules, dont les trois ou quatre internes sont violettes, et les autres formées par des atomes bleus; l'œil anal comme dans les espèces voisines. Dessous des ailes supérieures à peu près comme chez *Paris;* celui des inférieures saupoudré vers la base d'atomes gris, divisé vers l'extrémité par une rangée de six lunules d'un rouge brun, marquées chacune dans leur milieu d'un arc violet; l'œil anal comme dans les espèces suivantes, les échancrures bordées de blanc en dessus et de blanc un peu fauve en dessous. Le reste comme chez *Paris*.

La femelle ne diffère pas sensiblement du mâle.

Chine. — Coll. Boisd.

18 — Papilio Polyctor, Boisd.

Facies de *Paris*, mais se rapprochant un peu de *Machaon* par le port. Dessus des ailes un peu plus fortement sablé d'atomes verts que dans *Paris;* les atomes plus verts; les ailes supérieures ayant sur le bord postérieur une bande transverse droite, allant du bord interne presque jusqu'au sommet, formée par des atomes verts très-condensés; trois raies cotonneuses brunâtres, étroites, situées sur les premiers rayons de la nervure médiane. Les ailes inférieures ayant sur le bord

antérieur un reflet bleu, terminé vers l'angle externe par une tache d'un bleu-d'azur brillant, un peu fondue avec lui, et ne dépassant pas la nervure caudale. Dessous à peu près comme chez *Paris;* les supérieures ayant à peine des traces de bande blanchâtre. Les autres caractères comme dans *Paris*.

La femelle a la tache de l'angle externe entièrement fondue avec le reflet qui couvre le bord antérieur.

Cachemire. — Coll. Boisd.

Ce rare *Papilio* tient à la fois de *Paris* et de *Bianor*.

19 — PAPILIO BLUMEI, Boisd.

Port de *Paris* et de *Crino*. Enverg. 5 pouces. Ailes noires, sablées de vert doré comme chez *Paris*, traversées par une bande droite, médiane, commune, d'un vert bleu très-brillant, égale dans toute sa longueur, large de 4 lignes, commençant à la côte des supérieures et finissant à l'angle anal des inférieures, au-dessus d'un arc de sa couleur; l'extrémité des ailes supérieures sablée d'atomes verts comme la base; mais ceux-ci n'arrivant pas jusqu'auprès de la bande transverse; l'extrémité des ailes inférieures noire, sans atomes verts; le bord postérieur divisé par une rangée de lunules d'un vert brillant; le bord extérieur denté obtusément comme dans *Paris*, et terminé par une queue spatulée d'un bleu-d'azur très-brillant, divisée par une nervure noire; toutes les échancrures liserées de blanc. Dessous des ailes d'un noir brun parsemé d'atomes d'un gris jaunâtre; l'extrémité des supérieures d'un gris blanchâtre, coupée par les nervures; celle des inférieures d'un noir profond, avec une rangée de grosses lunules d'un jaune un peu fauve, bordées de bleu métallique en avant, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc luisant; toutes ces lunules précédées d'une ligne obsolète jaunâtre. Corps comme dans *Paris*.

Amboine. — Coll. de M. Payen. — Nous ne connaissons que le mâle. — Nous avons dédié cette magnifique espèce, la plus belle du groupe, à M. le professeur Blume, directeur des établissemens botaniques pour la Hollande et auteur de

la Flore de Java, comme un faible témoignage de notre estime et de notre amitié.

20 — Papilio Crino.

God. Encyc. IX, p. 66, n°. 113. — Fab. E. S. 111, I, p. 5, n°. 13. — *P. Regulus*, Stoll, Pl. 41, fig. 1.

Taille et port de *Paris*. Dessus des ailes sablé de vert doré comme dans *Paris* et *Arjuna*, avec une bande verte transverse, commune, située un peu au delà du milieu, commençant sur la côte des supérieures et finissant à l'angle anal des inférieures, étroite sur les premières, élargie, et jetant un reflet bleu sur les secondes ; la queue chargée à son extrémité d'atomes verts très-denses ; tache anale rougeâtre, à prunelle noire, avec la partie antérieure de l'iris violette ; les échancrures liserées de blanchâtre. Dessous des ailes brun, parsemé d'atomes d'un gris jaunâtre ; une raie courbe d'un gris blanchâtre à l'extrémité des supérieures ; les inférieures ayant le bord postérieur divisé par deux rangées de lunules, dont les antérieures violettes précédées d'atomes grisâtres ; les suivantes fauves ; œil anal surmonté d'un croissant grisâtre.

Indes orientales. — Coll. Boisd. — Fabricius et Godart le disent d'Afrique. L'unique exemplaire que nous possédons nous a été envoyé comme de Cochinchine par M. Drège de Hambourg ; mais, comme cet entomologiste a résidé long-temps en Afrique, il serait possible qu'il eût commis une erreur d'*habitat*. — La figure de Stoll est inexacte ; la bande des ailes supérieures est sensiblement trop large. Selon Fabricius et Godart, il y aurait des croissans d'atomes verts en dehors des lunules fauves des ailes inférieures ; notre exemplaire n'en présente aucune trace.

2— Papilio Pal inurus.

Fab. E. S. 111, I, p. 5, n°. 12. — God. Encyc. IX, p. 66, n°. 112.

Port et taille de *Crino*, dont il est très-voisin, selon Fabricius. Dessus des ailes noir, parsemé d'une multitude d'atomes d'un vert doré, traversé dans toute son étendue par une bande d'un vert bleu brillant, assez large; les inférieures ayant une queue en spatule. Dessous des quatre ailes noir, pointillé de blanchâtre; les supérieures ayant l'extrémité cendrée; les inférieures ayant des taches marginales fauves presque en forme d'yeux. Corps ponctué de vert doré.

Décrit d'après Fabricius. — Tranquebar.

Il a bien du rapport avec *Crino*; mais il nous paraît en être distinct par la bande transverse, qui est plus large sur les ailes supérieures, et par les lunules du dessous, qui sont à peu près comme dans *Paris*.

22 — Papilio Paris.

Linn. Syst. nat. 2, p. 745, n°. 3. — Fab. E. S. 111, 1, p. 1, n°. 1. — God. Encyc. IX, p 67, n°. 116. — Clerk, Icon. tab. 13, fig. 1. — Cram. 103, A, B. — Drury, Ins. tab. 12, fig. 1. — Esp Ausl. Schmett. tab. 2, fig. 1.

Envergure, 4 pouces. Dessus des ailes d'un noir brun, sablé de vert doré Les supérieures ayant sur le bord interne, près de l'extrémité, deux ou trois groupes d'atomes verts condensés. Les inférieures ayant des dents obtuses, et une queue large, spatulée, sablée d'atomes verts; près de l'angle interne une grande tache d'un bleu d'azur, très-brillante, arrondie en dedans, sinuée en dehors, ne dépassant pas du côté du bord abdominal la nervure qui se perd dans la queue, liée au bord interne par une ligne sinueuse d'atomes d'un vert doré, très-rapprochés; l'angle anal marqué d'une tache oculaire à prunelle noire et à iris d'un rouge fauve divisé supérieurement par un arc violet très-étroit; les échancrures liserées de blanchâtre; outre cela, une traînée plus ou moins marquée d'atomes plus denses, entre la queue et la ligne sinueuse qui lie la tache bleue au bord abdominal. Dessous des ailes brun,

parsemé d'atomes grisâtres depuis la base jusqu'au milieu ; les premières ailes ayant vers l'extrémité une bande transverse d'un gris blanchâtre, élargie au sommet, divisée par des nervures noirâtres. Dessous des secondes ayant l'extrémité plus noire, avec une rangée marginale de sept taches oculaires à prunelle noire et à iris d'un rouge fauve, divisé en avant par un petit arc violâtre ; les cinq extérieures de ces taches seulement demi-oculaires. Corps noir, sablé en dessus d'atomes d'un vert doré.

Femelle à peu près semblable au mâle ; le fond de ses ailes un peu plus obscur ; les supérieures ayant près de l'extrémité une raie transverse formée par des atomes verts condensés, qui monte du bord interne jusqu'au milieu.

Chine. — Coll. Boisd. — Godart a cru à tort que le *Bianor* était la femelle du *Paris*. Si comme nous il eût vu plusieurs individus des deux sexes, il n'aurait pas commis cette erreur.

Ce beau Papillon n'est pas fort rare en Chine, mais on le reçoit presque toujours en mauvais état.

23 — Papilio Arjuna.

Horsfield, Descript. Catal. of Lepid. of Ind. Compan. Pl. 1, fig. 14. — *Papilio Paris*, God. Encyc. IX, p. 67, n°. 116. — Zinken-Somm. Act. de l'Acad. de Bonn. t. IX.

Port, taille et *facies* de *Paris*. Les ailes un peu plus fortement sablées d'atomes d'un vert doré ; la tache bleue de l'angle externe des inférieures plus grande, changeant en vert, s'avançant beaucoup au delà de la nervure qui se perd dans la queue, et se prolongeant en pointe jusqu'au niveau de l'œil anal, liée au bord abdominal par une liture d'un vert doré de la longueur du diamètre de l'œil ; les atomes verts, qui forment une traînée à la base de la queue, un peu plus denses. Dessous des ailes supérieures ayant la bande blanchâtre de l'extrémité plus étroite ; dessous des inférieures avec les taches marginales moins rougeâtres, bordées antérieurement par une lunule violette brillante et bien marquée.

Femelle semblable au mâle, sans aucune trace de raie verte sur les ailes supérieures ; les taches marginales de ses ailes inférieures presque entièrement violettes, la portion d'un rouge brun disparaissant en grande partie, surtout aux taches semi-oculaires. Le reste comme chez *Paris*.

Java. — Coll. Boisd. — M. le docteur Blume nous a assuré que ce Papillon était fort commun à Java pendant une grande partie de l'année. C'est cette espèce que beaucoup d'entomologistes possèdent sous le nom de *Paris*. Peut-être, en effet, n'en est-elle qu'une variété locale. Mais cette question ne pourra être décidée que lorsque l'on connaîtra la chenille du *Paris* de Chine.

La chenille, d'après la figure de M. Horsfield a tout-à-fait la forme de celles de *Pammon* et *Cresphontes*. Comme l'auteur ne la donne pas coloriée, nous ignorons quelle est sa couleur. La chrysalide est fortement arquée, avec la tête bifide.

GROUPE V.

24 — Papilio Nephelus, Boisd.

Enverg. 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Port d'*Helenus*. Ailes d'un brun noirâtre. Les supérieures légèrement dentées, saupoudrées de quelques atomes jaunâtres, comme chez *Pammon* ♂, avec une raie blanche maculaire, transverse, formées de quatre taches alignées entre le sommet de l'aile et l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures ayant, en tirant vers l'angle externe, une grande tache d'un blanc un peu jaunâtre, divisée en cinq parties inégales, oblongues, dont l'interne est suivie, du côté du bord abdominal, d'un point de sa couleur ; le bord extérieur denté obtusément et terminé par une queue noire en spatule ovale ; toutes les échancrures bordées de blanc comme dans *Helenus*. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes ayant les taches plus blanches, séparées par les nervures et s'alignant du côté du bord abdominal, avec deux taches rondes de la même couleur ; une ran-

gée marginale de petites lunules blanches peu marquées; les échancrures plus fortement bordées de blanc. Corps noir, avec des points blancs sur le prothorax, les côtés de la poitrine e la base de l'abdomen en dessous.

Célèbes. — Coll. de M. Payen. — Cette jolie espèce a une affinité marquée avec *Helenus*.

25 — Papilio helenus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 745, n°. 4. — Fab. E. S. III, I, p. 2, n°. 3. — God. Encyc. IX, p. 68, n°. 117. — Cram. 153, A, B.

Taille de *Paris*. Ailes d'un brun noir de part et d'autre, avec des raies longitudinales un peu plus claires dans la cellule discoïdale et sur l'extrémité des supérieures, qui ont le bord postérieur sinué. Les ailes inférieures ayant, vers l'angle externe, une grande tache d'un blanc un peu jaunâtre, arrondie en dedans, sinuée en dehors, divisée en trois parties d'égale largeur par deux nervures; le bord extérieur denté obtusément et terminé par une queue noire, large, spatulée; échancrures bordées de blanc. Dessous de ces dernières ailes offrant, outre la tache blanche du dessus, une série marginale de sept taches d'un rouge ferrugineux, dont les cinq extérieures lunulées, les deux internes en forme d'yeux; celle de ces deux dernières qui est au-dessus de l'échancrure anale, est marquée d'un trait d'un blanc violâtre, et accolée en dehors à une lunule de sa couleur. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax, les côtés de la poitrine et de l'abdomen. Femelle semblable au mâle, seulement chez elle l'œil anal reparaît souvent plus ou moins en dessus.

Chine, Java, Sumatra. — Coll. Boisd. — Assez commun.

26 — Papilio Severus.

Cram. 277, A, B, et 278, A, B. — Seba; Mus. tab. 45 et tab. 46. — God. Encyc. IX, p. 68, n°. 118. — Guérin, Voy. de la Coquille, Ins. Pl. 14, fig. 1.

Voisin d'*Helenus*, un peu plus grand; la tache d'un blanc jaunâtre de ce dernier remplacée par une bande transverse de même couleur qui arrive en se rétrécissant graduellement presque jusqu'à l'angle anal, et qui est suivie de quelques atomes de la même couleur; la queue un peu moins spatulée; les taches marginales du dessous des secondes ailes d'une couleur orangée, toutes en forme de lunules, et précédées du côté de la base par une série de croissans bleuâtres. Abdomen non ponctué de blanc sur les côtés. Chez la femelle la bande transverse ne constitue ordinairement en dessous que trois taches comme dans *Helenus*; mais les ailes supérieures offrent vers le sommet, de part et d'autre, trois ou quatre traits blanchâtres longitudinaux.

Amboine, Célèbes et pays des Papous. — Coll. Boisd.

27 — Papilio Phestus.

Boisd. Voy. de l'Astrolabe, Entom. I, p. 41, n°. 7. — Guérin, Voy. de la Coquille, Pl. 14, fig. 2.

Taille des plus petits individus de *Pammon*, avec le port de *Severus*; mais sans queue. Ailes noires; les supérieures sans taches de part ni d'autre; les inférieures traversées par une bande d'un jaune-soufre pâle, rétrécie vers le bord abdominal, composée de six taches cunéiformes, séparées par les nervures, et dont les trois externes plus grandes que les autres; angle anal marqué d'une lunule d'un rouge fauve. Dessous offrant à la place de la bande six taches ovales blanches; la lunule anale surmontée d'un groupe d'atomes bleus; deux autres lunules

de la même couleur, alignées, sur le bord, au-dessous de l'angle anal ; échancrures liserées de blanc.

M. N. — Cette espèce a été rapportée par l'expédition de *la Coquille ;* mais, l'étiquette de localité ayant été perdue, nous ne savons pas au juste si elle a été recueillie au havre d'Offack, ou à Doreï, dans la Nouvelle-Guinée.

28 — Papilio Ilioneus.

Donov. Ins. of New Holl. — God. Encyc. IX, p. 68, n°. 119.

Taille d'*Helenus*. Ailes d'un brun noirâtre ; les supérieures ayant à l'extrémité de la cellule discoïdale une bande oblique, transverse, sinuée, d'un blanc un peu jaunâtre, naissant carrément de la côte, et finissant en pointe vers le milieu du bord extérieur ; ce même bord divisé par une série marginale de points blancs. Les ailes inférieures offrant sur leur milieu une bande transverse, d'un blanc jaunâtre, remontant un peu sur le bord interne des supérieures ; une série marginale de sept lunules d'un rouge obscur, dont les deux anales plus distinctes ; le bord extérieur denté obtusément, et terminé par une queue noire, large, spatulée ; les échancrures bordées de blanc jaunâtre. Dessous des supérieures presque semblable au dessus ; les points marginaux remplacés par des lunules. Dessous des inférieures avec la bande discoïdale plus large et plus irrégulière en dehors ; sept lunules marginales d'un blanc jaunâtre sur leurs bords et d'un rouge orangé dans leur milieu.

Nouvelle-Hollande. — Décrit d'après la figure de Donovan.

GROUPE VI.

29 — Papilio Gambrisius.

Cram. 157, A, B. — God. Encyc. IX, p. 31, n°. 14.

Port, taille et *facies* d'*Ormenus*, dont il est extrêmement voisin. Ailes supérieures noires, marquées à l'extrémité de raies

longitudinales formées par des atomes jaunâtres, offrant en outre, vers le sommet, une bande maculaire composée de quatre taches d'un blanc soufré, dont les deux supérieures très-petites, et la troisième ovale et plus grande. Ailes inférieures traversées au milieu par une large bande d'un jaune-soufre pâle, atteignant presque le bord abdominal en se rétrécissant graduellement, coupée par des nervures noires en six parties (sans compter celle située dans la cellule), dont les trois plus internes légèrement échancrées en arrière; cette bande est en outre suivie de trois taches quadrangulaires d'un gris jaunâtre, échancrées en avant et en arrière; sinus des ailes bordés de blanchâtre comme chez *Ormenus* et *Amphitrion*. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes offrant, entre le milieu et le bord marginal, une rangée courbe de six taches bleues, inégales, dont les trois internes correspondant aux taches grisâtres du dessus et de même forme; cette rangée de taches précédée par une série de petites taches blanchâtres, plus ou moins marquées; une lunule d'un rouge fauve au-dessus de l'échancrure anale, surmontée d'un groupe d'atomes bleus.

Amboine. — Coll. de M. Serville.

30 — Papilio Ormenus.

Guérin, Voy. de la Coquille, Pl. 14, 3. — Boisd. Voy. de l'Astrolabe, Entom. I, p. 39, n°. 4.

Taille et *facies* d'*Erectheus* mâle. Ailes noires; les supérieures offrant vers le sommet une bande arquée, maculaire, composée de quatre taches d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune roussâtre. Les inférieures ayant sur le milieu une large bande d'un blanc-jaunâtre mat, n'atteignant pas tout-à-fait le bord abdominal, offrant sur son côté externe une série d'échancrures qui forment une suite de dents égales, situées sur les nervures. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes très-noir, avec une rangée submarginale

de croissans bleus plus ou moins bien marqués, parfois précédés de quelques groupes d'atomes blanchâtres; une tache d'un rouge fauve vers l'angle anal, s'alignant avec les croissans bleus; quelquefois une petite lunule de la même couleur sur le bord de l'échancrure anale. Corps noir, avec le prothorax ponctué de blanchâtre. Nous n'avons vu que des mâles.

Terre des Papous, Nouvelle-Guinée. — Coll. Boisd. — Il est très-voisin du *Gambrisius* figuré par Cramer.

31 — Papilio Erectheus.

Donov. Ins. of New Holl. Pl. 15. — God. Encyc. IX, p. 31, n°. 15. — *Nestorides Erectheus*, Hubn. Exot. Saml. — La femelle, *P. Ægeus*, Donov. Ins. of New Holl. Pl. 14. — God. Encyc. IX, p. 32. — *Nestorides Ægeus*, Hubn. Exot. Saml.

Les auteurs qui nous ont précédés ont fait deux espèces de ce Papillon, l'une avec le mâle et l'autre avec la femelle. Du reste, le mérite de la découverte ne nous appartient pas, car depuis quelque temps on les reçoit d'Angleterre comme une seule espèce.

Enverg. environ 4 ½ à 5 pouces. Mâle : ailes supérieures semblables de part et d'autre, noires, avec quelques atomes jaunâtres formant vers l'extrémité des lignes longitudinales peu marquées; une raie maculaire transverse, un peu courbe, formée de quatre taches d'un blanc légèrement jaunâtre, située entre le sommet de l'aile et la cellule discoïdale. Ailes inférieures dentées, traversées dans leur milieu par une bande d'un blanc jaunâtre mat, large, rétrécie vers le bord abdominal, sinuée extérieurement, composée de six taches un peu échancrées en arrière; angle anal marqué de part et d'autre d'une tache arrondie d'un rouge sanguin, saupoudrée de quelques atomes d'un blanc un peu violâtre; échancrures bordées de blanc ou de jaune roussâtre. Dessous de ces dernières ailes offrant une rangée marginale de lunules rouges, surmontées par une série de chevrons

bleus qui s'alignent avec la tache anale; ces derniers précédés intérieurement par des groupes d'atomes grisâtres, réunis ou séparés, et formant quelquefois une série d'arcs distincts. Corps noir, avec des points d'un gris jaunâtre sur le prothorax.

Femelle, ou *Papilio Ægeus* des auteurs : ailes supérieures d'un noir brun à la base, avec la moitié postérieure d'un blanc grisâtre, coupée par les nervures, et marquée d'un arc noir à l'extrémité de la cellule discoïdale. Les inférieures semblables de part et d'autre, traversées au milieu par une bande d'un blanc pur, suivie de deux rangées de lunules, dont les antérieures bleues et les postérieures d'un rouge sanguin; la tache anale comme dans le mâle. Corps noirâtre, avec le dessous de l'abdomen rayé de jaunâtre et l'anus fauve.

Nouvelle-Hollande. Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Nouvelle-Guinée, M. N. — Iles Arrou. Coll. de M. Payen. — Ce beau *Papilio* ne paraît pas être fort rare dans différentes parties de la Nouvelle-Hollande.

M. Feisthamel nous a communiqué un mâle et une femelle rapportés du sud de la Nouvelle-Hollande par M. Laplace, qui diffèrent des individus ordinaires en ce que les lunules rouges sont beaucoup plus petites et à peine précédées de quelques atomes bleus.

32 — Papilio Amanga.

Boisd. Voy. de l'Astrolabe, Entom. I, p. 39, n°. 3.

Taille et *facies* d'*Erectheus* femelle. Ailes supérieures d'un brun-noirâtre pâle. Les inférieures blanches avec une bordure noire, assez large, commençant sur le côté externe près de la base, et finissant à l'angle anal dans un espace d'un jaune d'ocre de part et d'autre; cette bordure est dentée intérieurement, et offre près de l'angle anal deux groupes d'atomes bleus, suivis de deux lunules jaunâtres enfumées, dont les traces semblent se continuer jusqu'à l'angle externe, lequel est marqué d'une tache orangée et de quelques atomes bleus.

Dessous des ailes supérieures offrant une large bande blanchâtre mal arrêtée. Dessous des inférieures ayant sur la bordure noire une rangée marginale de lunules d'un jaune d'ocre, précédées d'un pareil nombre de lunules d'atomes bleuâtres.

Nouvelle-Guinée. M. N. — Ce beau *Papilio* a été rapporté par l'expédition de *la Coquille* autour du monde. Je ne connais pas le mâle, mais il doit avoir du rapport avec celui d'*Erectheus*.

33 — Papilio Amphitrion.

Cram. 7, A, B. — God. Encyc. IX, p. 30, n°. 13. — Fab. E. S. 111, I.

Un peu plus grand qu'*Erectheus* mâle. Même port qu'*Ormenus*. Ailes noires. Les supérieures semblables de part et d'autre, moins fortement sinuées que dans les espèces voisines, offrant entre la cellule discoïdale et le sommet quatre taches jaunes, ovales, égales, disposées en une ligne courbe. Les inférieures ayant sur le milieu une bande transverse d'un jaune-soufre pâle, anguleuse, coupée par les nervures, commençant carrément près de la côte et se terminant presque en pointe vers l'angle anal; bord extérieur denté comme dans les espèces analogues, avec les échancrures bordées de blanc jaunâtre. Dessous des inférieures d'un noir obscur, avec une rangée presque marginale de croissans bleus, précédée d'une rangée de taches d'un jaune blanchâtre en forme de points, composés d'atomes plus ou moins nombreux. Corps noir, avec le prothorax ponctué de blanc jaunâtre comme dans les espèces voisines. — Nous n'avons vu que des mâles.

Célèbes. Coll. Boisd. — Amboine. Cram. Fab. — Rare dans les collections, comme en général toutes les espèces des Moluques.

34 — Papilio Drusius.

Cram. 227, A, et 230, A. — *P. Drimachus*, God. Encyc. IX, p. 31, n°. 16.

Port et taille d'*Erectheus* femelle. Ailes supérieures semblables de part et d'autre, noires, avec la moitié postérieure d'un blanc grisâtre, coupée par les nervures. Ailes inférieures noires, dentées, bordées de blanc aux sinus, traversées au milieu par une bande jaunâtre, ochracée, assez étroite, sinuée extérieurement, suivie d'une rangée transverse de lunules bleues, terminée à l'angle anal par une petite lunule roussâtre peu marquée. Dessous de ces dernières ailes plus pâle, avec la bande transverse élargie dans son milieu, les lunules bleues plus prononcées, et suivies, près du bord marginal, d'une rangée de lunules étroites d'un rouge ferrugineux; la lunule de l'angle anal d'un rouge minium.

Amboine. — Coll. de M. Audinet Serville. — Je n'ai vu qu'un exemplaire défectueux de ce Papillon, et, comme c'est une femelle qui se rapporte très-bien à celle figurée par Cramer, je serais très-porté à la regarder comme la femelle de *Gambrisius*.

35 — Papilio Ambrax.

Boisd. Voy. de l'Astrolabe, Entom. I, p. 40. 5.

Port de *Gambrisius*, mais un peu plus petit. Ailes noires; les supérieures sans taches de part ni d'autre. Les inférieures dentées, avec les sinus blanchâtres, traversées vers le milieu par une large bande d'un blanc-jaunâtre mat, rétrécie vers le bord abdominal qu'elle n'atteint pas tout-à-fait, crénelée régulièrement en dehors, à peine sinuée en dedans. Dessous des secondes ailes d'un noir obscur, avec une lunule d'un rouge fauve au-dessus de l'échancrure anale, et une autre lunule plus étroite de la même couleur, plus bas, tout-à-fait à l'angle anal,

et s'alignant avec deux ou trois groupes d'atomes d'un gris bleuâtre, à peine marqués. Corps noir, avec le prothorax ponctué comme dans les espèces voisines.

Nouvelle-Guinée. — Coll Boisd. — Lors de la publication de la partie entomologique du Voyage de *l'Astrolabe*, je n'avais vu qu'un mâle en assez mauvais état, faisant partie de la riche collection de M. Lacordaire ; mais j'ai acquis depuis une femelle parfaitement fraîche.

36 — Papilio Axion.

Boisd. Voy. de l'Astrolabe, Entom. I, p. 46, 6. — *P. Euchenor*, Guérin, Voy. de la Coquille, Pl. 13, fig. 3.

Port et taille de *Gambrisius*. Ailes dentées, noires, offrant sur le milieu une bande commune, large, d'un jaune-soufre pâle, très-anguleuse extérieurement, formant sur chaque aile deux dents saillantes. Les supérieures ayant la bande coupée par des nervures noires, et le sommet marqué de trois points jaunes alignés. Les inférieures ayant la bande plus large, avec les deux dents échancrées et tronquées ; échancrures des ailes jaunâtres. Dessous semblable au dessus ; celui des secondes ailes offrant en outre, vers la region anale, trois chevrons d'un jaune roussâtre, surmontés d'atomes bleuâtres, et vers l'angle externe une lunule fauve.

Nouvelle-Guinée. — Expédition de *la Coquille*. — Je n'ai vu que trois individus de ce beau Papillon, dont l'un existe au Muséum national, un autre dans la collection de M. Feisthamel, et le troisième dans celle de M. Payen qui l'a recueilli aux îles Arrou.

37 — Papilio Anactus.

Mac-Leay, Append. to King's Surv. of the coast of Austral. p. 458, n°. 134.

Cette belle espèce est de taille moyenne et paraît avoir quel-

ques rapports avec *Epius* et *Machaon*. Ailes noires; les supérieures légèrement dentées, avec les échancrures inférieures marquées de taches blanches; trois taches grisâtres au milieu de la côte, dont la plus grande est la plus rapprochée de la base; entre ces taches et le bord sont deux rangées parallèles de taches grises, dont l'interne composée d'environ neuf taches oblongues de grandeur inégale, et l'extérieure de huit plus petites, blanchâtres et arrondies. Ailes inférieures dentées, traversées par une bande blanche, dentée extérieurement, marquée dans son centre d'un croissant noir; le limbe de ces mêmes ailes offrant deux rangées parallèles de lunules, les unes bleues et les autres rouges; les échancrures liserées de blanc. Dessous semblable à la face opposée, avec les couleurs plus prononcées, et deux taches blanches arrondies situées au bord externe de la bande transverse des ailes inférieures.

Côte occidentale de la Nouvelle-Hollande. — Je n'ai jamais vu ce Papillon; la description que j'en donne est traduite de l'*Appendix* de M. Mac-Leay au voyage du capitaine King.

GROUPE VII.

38 — Papilio cresphontes.

Fab. E. S. III, I, p. 33, n°. 95. — God. Encyc. IX, p. 61, n°. 98. — *Papilio Demolion*, Cram. 89, A, B.

Un tiers plus grand que *Pammon*. Dessus des ailes d'un noir foncé, très-faiblement saupoudré de grisâtre à la base et le long de la côte, traversé vers le milieu par une bande d'un jaune-soufre pâle, de moyenne largeur, commençant en pointe vers le sommet des ailes supérieures par des taches orbiculaires graduellement plus grandes, et arrivant au milieu du bord abdominal des inférieures. Ces dernières ailes ayant le bord postérieur denté et terminé par une queue noire un peu en spatule; une rangée marginale de lunules de la couleur de la bande, et

quelquefois un petit croissant, ou un œil roussâtre, à l'angle anal; les échancrures un peu liserées de blanc jaunâtre. Dessous beaucoup plus pâle, fortement saupoudré d'atomes jaunâtres vers la base; celui des premières ailes ayant l'intérieur de la cellule rayonné de jaunâtre; des stries longitudinales de la même couleur plus ou moins sensibles vers l'extrémité; celui des secondes ayant les lunules marginales réunies en une raie sinueuse régulière, terminée à l'angle anal par une espèce d'œil roussâtre, et à l'angle antérieur par une tache de la même couleur, séparée de la bande médiane par une raie maculaire bleuâtre, située sur un fond très-noir divisé par des nervures d'un jaune roussâtre. Corps noir en dessus et d'un gris jaunâtre en dessous.

Java, Bornéo. — Coll. Boisd. — Il ne faut pas confondre ce Papillon avec le *Cresphontes* de Cramer, qui n'est pour nous qu'une variété de *Thoas*. — M. Payen nous a communiqué des individus pris par lui à Célèbes, qui sont presque moitié plus grands que ceux de Java.

La chenille, selon M. Horsfield, est verte, avec les premiers anneaux amincis et un peu rétractiles comme chez une foule d'espèces indiennes. Le premier et le dernier segment ont chacun deux petites cornes courtes, blanchâtres; le septième offre une bande transversale blanchâtre, piquée de roussâtre, et surmontée de deux petites cornes blanches; le neuvième, le quatrième et le cinquième ont aussi une bande transversale tiquetée de roussâtre; le ventre est blanc varié de roux. La chrysalide est grisâtre, très-arquée, et pourvue sur le thorax d'une pointe allongée.

GROUPE VIII.

39 — PAPILIO BRUTUS.

Fab. E. S. 111, I, p. 22, n°. 65. — God. Encyc. IX, p. 69, n°. 122. — *Papilio Merope*, Cram. 151, A, B, et 378, D, E.

Enverg. 4-4 $\frac{1}{4}$ pouces. Dessus des ailes d'un blanc un peu soufré. Les supérieures ayant l'extrémité bordée par une bande noire, arquée, légèrement dentée sur son côté interne, assez élargie au sommet, où elle est marquée d'un point oblong de la couleur du fond; les sinus liserés de blanc; la côte noire, se dilatant dans la femelle de manière à former dans la cellule discoïdale une bande arquée. Ailes inférieures ayant des dents obtuses et une queue blanche, spatulée, assez longue, bordée de noir sur son côté interne, et divisée par une nervure de la même couleur; le disque offrant, un peu au delà du milieu, trois taches noires, dont une à l'angle anal et deux entre celle-ci et le bord costal, souvent réunies; une suite de croissans noirs, ou plutôt une ligne en feston, entière ou interrompue le long du bord extérieur. Dessous des supérieures semblable au dessus, sauf la bordure qui est d'un brun roussâtre. Dessous des inférieures d'un jaune-roussâtre plus ou moins clair, avec des veines plus obscures et une bande transverse brunâtre correspondant aux taches noires discoïdales. Corps noir en dessus, jaune en dessous, avec une série latérale de points noirs sur l'abdomen et des points blanchâtres sur le prothorax.

Cafrerie, côte de Guinée. — Coll. Boisd.

Variété A. Nous possédons des individus du pays des Anténiquois, chez lesquels les ailes inférieures ont, au lieu de trois taches noires discoïdales, une large bande transverse non interrompue de la même couleur.

Variété B. Notre collection renferme aussi une suite d'individus de Madagascar, chez lesquels le point du sommet des premières ailes est plus petit et arrondi, avec la queue noire un peu moins spatulée et blanche à son extrémité. Le dessous des ailes inférieures est aussi plus pâle. Suivant MM. Sganzin et Goudot, cette variété n'est pas rare dans les forêts de Tamatave, mais il est difficile de la prendre en bon état.

L'individu figuré par Cramer, Pl. 151, n'a aucune trace de queue. Nous le regardons plutôt comme un individu mutilé que comme une variété.

GROUPE IX.

40 — PAPILIO DOREUS.

Fab. E. S. III, I, p. 68, n°. 212. — *Papilio Phorcas*, Cram. 2, B, C. — God. Encyc. IX, p. 67, n°. 114.

Un peu plus petit que *Brutus*. Ailes noires, traversées dans leur milieu par une bande verte, assez large, sinuée en dehors, terminée en pointe à l'angle anal des inférieures, interrompue à l'extrémité de la cellule discoïdale des supérieures, et de plus précédée en face de leur sommet d'un point oblong de la même couleur. Les ailes supérieures ayant le bord légèrement denté. Les inférieures ayant des dents obtuses arrondies et une queue noire, spatulée, assez longue. Dessous des ailes brunâtre, avec la bande transverse d'un blanc-verdâtre luisant, et le bord postérieur précédé d'un rang de petites taches blanchâtres luisantes, quelquefois assez peu marquées, et reparaissant plus ou moins sur la surface opposée ; celui des secondes ailes offrant en outre trois petites taches d'un blanc verdâtre en dehors de la cellule discoïdale, et deux petites taches blanchâtres sur la spatule de la queue. Corps noir en dessus et d'un gris blanchâtre en dessous, avec des points grisâtres sur le prothorax.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire.

GROUPE X.

41 — PAPILIO ORIBAZUS, Boisd.

Port et taille de *Phorbanta*, avec une queue bien prononcée et un peu spatulée. Les quatre ailes du mâle traversées, du milieu de la côte des supérieures à l'angle anal des inférieures, par une bande commune, comme dans *Nireus*, mais plus large, d'un bleu plus foncé, divisée par les nervures, et

dentée extérieurement sur les supérieures, où elle est un peu interrompue sur l'extrémité de la cellule discoïdale ; deux taches au sommet de ces mêmes ailes, comme dans *Nireus* et les espèces voisines; les points marginaux des ailes inférieures comme dans *Phorbanta* et *Nireus*, mais d'un bleu plus foncé. Dessous des ailes brunâtre, avec une large bande marginale grisâtre, dilatée au sommet des supérieures, où elle est marquée de deux taches brunâtres inégales, ombrée d'un peu de brunâtre sur les inférieures; une seconde bande mal arrêtée grisâtre sur le disque de ces dernières; point de croissant blanc à l'angle anal.

Décrit sur deux individus mâles pris à Madagascar par M. Goudot. — Coll. Boisd.

Cette espèce est fort différente des autres par le ton du bleu qui forme le dessin du dessus des ailes, et surtout par la couleur du dessous, qui ici est à peu près comme dans les femelles des espèces voisines ; tous les mâles de ce groupe, moins celui de cette espèce-ci, ayant en dessous des ailes inférieures des taches blanches marginales.

42 — Papilio nireus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 750, n°. 28. — Fab. E. S. III, I, p. 36, n°. 106. — God. Encyc. IX, p. 48, n°. 67. — Boisd. Faun. de Madag. p. 16, n°. 6. — Cram. 187, A, B, et 378, F, G. — Clerck, Icon. tab. 30, fig. 1. — Drury, Ins. Pl. 4, fig. 1, 2. — Herbst, Pap. tab. 37, fig. 1, 2.

Port et taille de *Phorbanta*, avec les ailes inférieures sans queue, mais prolongées obtusément à l'angle anal. Les quatre ailes traversées, du milieu de la côte des supérieures à l'angle anal des inférieures, par une bande bleue, étroite, régulière, à peu près d'égale largeur dans toute sa longueur, coupée par les nervures, surmontée près de la côte d'une tache de sa couleur, entière ou divisée; les points du sommet des premières ailes et les taches marginales des secondes comme dans *Phor-*

banta; quelquefois il y a en outre, sur le bord postérieur des premières, quelques petits points bleus groupés deux à deux. Dessous un peu plus brun que dans *Phorbanta;* les secondes ailes avec une bande marginale d'un blanc-satiné luisant, tout-à-fait continue; les premières ayant le long du bord cinq ou six points de la même couleur; leur sommet nuancé de gris de perle; une espèce de bande peu prononcée de la même couleur sur le disque des inférieures; un croissant blanc à l'angle anal et une tache de la même couleur sur l'échancrure de ce nom, comme dans les deux espèces suivantes. — Femelle un peu plus grande que le mâle, avec le dessin du dessus plus verdâtre; la bande marginale du dessous des inférieures d'un blanc tirant sur le gris de perle; une éclaircie de la même teinte sur le disque, comme dans les espèces voisines.

Cafrerie, côte de Guinée, Madagascar. — Coll. Boisd.

43 — Papilio Phorbanta.

Linn. Mant. p. 535. — Fab. E. S. III, I, p. 6, n°. 17. — God. Encyc. IX, p. 47, n°. 66. — Boisd. Faun. de Madag. p. 14, n°. 4.—*Papilio Manlius,* Fab. S. E. Suppl. V, p. 422, n°. 30-1. — La femelle, *Papilio Gracchus,* Fab. E. S. Suppl. V, p. 422, n°. 30-1.

Un peu plus grand que *Machaon.* Dessus des ailes du mâle d'un noir de velours, avec les échancrures liserées de blanchâtre. Les supérieures ayant près du milieu de la côte une tache bleue transversale divisée par les nervures, et près du sommet deux petites taches arrondies du même bleu, placées l'une au-dessus de l'autre. Les ailes inférieures ayant une queue très-courte et des dents obtuses; leur milieu offrant une tache bleue transversale, coupée par les nervures, sinuée et irrégulière sur son côté externe, atteignant presque le bord antérieur, tronquée et bifide à son extrémité opposée; une rangée marginale de gros points du même bleu, dont les inférieurs groupés deux à deux. Dessous d'un noir brun, sans taches aux

supérieures, avec environ onze points, d'un blanc satiné, aux inférieures, composant par leur réunion une bande presque marginale; un arc du même blanc à l'angle anal.—Dessus de la femelle plus brun; la tache transversale des ailes supérieures d'un bleu tirant sur le vert-de-gris, plus divisée par les nervures, les deux taches du sommet suivies de trois lunules de leur couleur; la tache transversale des ailes inférieures mal arrêtée et amorphe; les points marginaux remplacés par des lunules flexueuses. Dessous brunâtre, avec une bande marginale d'un gris de perle, élargie au sommet des supérieures, où elle est marquée de deux petites taches brunes; une seconde bande mal écrite, de la même couleur, sur le disque des inférieures. Corps d'un brun noirâtre dans les deux sexes, avec quelques points blanchâtres sur le prothorax.

Il se trouve seulement à l'Ile-de-France, où il est assez commun. — Coll. Boisd.

C'est la seule espèce du genre qui habite cette île. — La chenille vit sur les citronniers.

44 — Papilio Epiphorbas.

Boisd. Faun. de Madag. p. 13, Pl. 1, fig. 1.

Taille et *facies* de *Phorbanta*. La tache transverse des ailes supérieures plus étroite dans sa partie supérieure, terminée inférieurement par une portion plus grande s'étendant jusqu'au premier rameau de la nervure médiane; cette tache précédée sur l'extrémité de la cellule de deux très-petits points bleus peu marqués; les deux points du sommet plus petits, l'inférieur plus en dedans, la tache transversale des ailes inférieures, sinuée de même et irrégulière sur son côté externe, se prolongeant un peu vers l'angle anal, les points marginaux semblables; la queue plus longue. Dessous plus brun; le sommet des supérieures un peu grisâtre vers la côte; les inférieures ayant à la place de la bande marginale seulement trois ou quatre points d'un blanc jaunâtre, alignés près de l'angle ex-

terne; un arc d'un blanc jaunâtre à l'angle anal, suivi, sur l'échancrure de ce nom, d'un point de la même couleur.

Femelle presque complétement semblable à celle de *Phorbanta;* la bande marginale du dessous des secondes ailes un peu plus large.

Il se trouve seulement à Madagascar. — Coll. Boisd. — Ce *Papilio*, par le dessus des ailes inférieures, lie intimement l'espèce précédente à la suivante.

45 — Papilio Disparilis, Boisd.

Boisd. Faun. de Madag. p. 15, n°. 5, Pl. 1, fig. 2. — *P. Phorbanta*, Herbst, Schm. tab. 12, fig. 3. — Esp. Ausl. Schm. tab. 37, fig. 2.

Mâle : un tant soit peu plus grand que *Phorbanta;* même port et même *facies*. La tache transversale des ailes supérieures un peu plus longue, se terminant sur le premier rameau de la nervure médiane; cette tache précédée en dehors d'une tache moyenne, triangulaire, du même bleu; les deux points du sommet plus grands, égaux et lunulés. La tache transversale des ailes inférieures plus grande, moins sinuée sur son côté externe, et allongée insensiblement en pointe vers l'angle anal; les points marginaux plus gros et plus nombreux. Dessous un peu plus brun, avec les points marginaux un peu moins blancs; le croissant blanc de l'angle anal semblable, et suivi d'une très-petite tache blanchâtre sur l'échancrure de ce nom.

Femelle très-différente de toutes celles de ce groupe. Dessus de ses ailes d'un brun roussâtre, avec la base insensiblement plus obscure. Les supérieures ayant au sommet trois petites lunules blanchâtres qui se continuent avec des lunules marginales de la même couleur. Les inférieures ayant une rangée marginale de taches annulaires blanchâtres. Dessous des quatre ailes brun, avec une bande marginale d'un gris blanchâtre, plus prononcée et assez large sur les inférieures, où elle est

marquée sur son côté interne de quelques taches triangulaires, noires, mal arrêtées; une empreinte transverse d'un gris de perle sur le milieu de ces mêmes ailes, comme dans les femelles des espèces précédentes.

Il se trouve seulement à l'île Bourbon, et il est le seul Lépidoptère de ce genre propre à cette île : il y est assez commun.—Coll. Boisd.— C'est bien à cette espèce et non au *Phorbanta* que se rapportent les figures d'Herbst et d'Esper.

La chenille vit sur une variété de *Citrus*, appelée *Orangette* dans le pays.

GROUPE XI.

46 — Papilio Codrus.

Fab. E. S. III, I, p. 31, n°. 89. — God. Encyc. IX, p. 48, n°. 68. — Cram. 179, A, B.

Un peu plus grand que les précédents. Dessus des ailes d'un brun noirâtre vers l'extrémité, et d'un blanc légèrement verdâtre vers la base et le bord interne. Les supérieures un peu allongées, avec le bord postérieur sinué, traversées obliquement dans leur milieu par une bande blanchâtre, maculaire, formée de huit taches presque orbiculaires, diminuant graduellement de grosseur jusqu'au sommet. Les ailes inférieures allongées dans le sens de l'axe du corps, avec des dents arrondies et une queue obtuse; les échancrures liserées de blanc. Dessous des quatre ailes brun, ou d'un brun tanné; les premières ayant la même bande maculaire qu'en dessus; les secondes offrant seulement quelques atomes grisâtres vers l'angle anal, et une petite empreinte blanchâtre près du bord antérieur qui paraît être la suite de la bande des premières ailes. Corps d'un gris verdâtre en dessus et d'un gris brunâtre en dessous.

Amboine. — Coll. Boisd. et M. N.

47 — Papilio Empedocles.

Fab. E. S. 111, I, p. 70, n°. 217. — God. Encyc. IX, Suppl. p. 810, n°. 68-69. — Donov. Ins. of India.

Port, taille et *facies* de *Codrus*. Dessus des ailes d'un brun noirâtre, avec la base et le bord interne blanchâtres. Les supérieures ayant une bande maculaire, oblique, d'un vert jaunâtre, quelquefois interrompue, formée de six taches, dont la quatrième et la sixième très-petites et ponctiformes. Les ailes inférieures à peu près comme dans *Codrus*. Dessous des ailes brun; celui des supérieures offrant la même bande qu'en dessus; celui des inférieures marqué de deux lunules anales peu indiquées, surmontées d'un croissant roussâtre très-peu visible. Corps comme dans *Codrus*.

Ile Bourou. — M. N.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété locale de *Codrus*.

GROUPE XII.

48 — Papilio Macleayanus.

Leach, Zoolog. Miscell. Pl. 5. — God. Encyc. IX, p. 47, n°. 65. — Hubn. Züt. 501-502.

Plus petit d'un quart qu'*Agamemnon*. Dessus des ailes d'un vert blanchâtre depuis la base jusqu'au milieu, ensuite d'un noir brun, avec une rangée marginale de points blancs. Les supérieures ayant en outre, entre le vert qui couvre toute la base, et la rangée de points blancs, trois taches vertes inégales. Les inférieures dentées un peu inégalement, avec les échancrures blanches et une queue noire, courte et obtuse. Dessous différant du dessus en ce que les points marginaux des premières ailes sont remplacés par une bande d'un gris-

de-perle violâtre, que le vert de la base de ces mêmes ailes est plus foncé, et que leur bord antérieur est liseré de rouge sanguin à son origine et vers le sommet. Corps noirâtre, avec le bord antérieur du prothorax marqué d'un peu de rouge.

Nouvelle-Hollande. — Coll. de M. le comte Dejean.

49 — Papilio Agamemnon.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 748, n°. 22. — Fab. E. S. 111, I, p. 33, n°. 98. — God. Encyc. IX, p. 46, n°. 63. — *Papilio Ægistus*, Cram. 106, C, D (et par correction, p. 151, *P. Agamemnon*).

Taille moyenne. Dessus des ailes noires, avec un grand nombre de taches d'un vert jaunâtre ou d'un vert de mer, ovales ou en forme de points, à l'exception de celles de la base qui sont linéaires et parallèles à l'axe du corps; la cellule discoïdale des supérieures en renferme toujours huit. Ces mêmes ailes ont le bord postérieur sinué. Les inférieures dentées obtusément, avec les échancrures liserées de blanc, et une queue courte, obtuse, rétrécie à son extrémité. Dessous brunâtre, avec la plupart des taches plus pâles; l'origine de la côte, le milieu et le sommet des premières ailes, ainsi que la base des secondes, glacés de rose violâtre; ces dernières ailes ayant près du bord antérieur une petite tache noire, bordée du côté de la base par un arc d'un rouge carmin, et un peu plus bas, sur le bord de la cellule discoïdale, une tache semblable; le milieu d'une couleur plus obscure que le reste du fond; une tache rouge, dans les femelles seulement, vers l'angle anal. Corps noirâtre en dessus, avec deux raies d'un gris verdâtre sur le thorax et l'abdomen; blanchâtre en dessous, avec des poils roses ou blanchâtres sur la poitrine.

Il est commun en Chine, au Bengale, à Java, dans les Moluques et dans les îles Philippines. — Coll. Boisd. — Les individus de Manille et de Timor ont les taches plus vertes que ceux des autres contrées.

50 — Papilio Ægistus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 754, no. 48. — God. Encyc. IX, p. 47, n°. 64. — Cram. 241, C, D.

Port et taille d'*Eurypilus*, avec le dessin à peu près comme chez *Agamemnon*, mais sans queue, avec les taches plus grandes, plus pâles, nulles ou presque nulles sur le disque des ailes inférieures. Dessus des ailes noir, avec un grand nombre de taches d'un vert-jaunâtre pâle, dont les plus grandes forment sur les supérieures une bande transverse; les autres sont situées entre cette bande et le bord costal, sans compter celles qui, sur les quatre ailes, constituent une série marginale et qui sont plus petites sur les secondes ailes, et précédées d'une rangée de points de leur couleur; ces dernières ailes dentées obtusément, avec les échancrures de la même couleur. Dessous brunâtre, avec les mêmes taches qu'en dessus, mais plus pâles, et quelquefois presque blanches; celles de la bordure tout-à-fait blanches. Les premières ailes ayant l'origine de la côte, le milieu et le sommet glacés d'incarnat; les secondes ayant le milieu plus noir que le reste du fond; une tache anale rouge; une petite raie près de la base et ordinairement une petite tache discoïdale de la même couleur. Corps comme dans *Agamemnon*.

Moluques. — M. N. — Rare dans les collections de France.

51 — Papilio Arycles.

Un tiers plus petit qu'*Agamemnon*, et ayant à peu près le port d'*Evemon*. Dessus des ailes noires, avec un grand nombre de taches vertes du même ton et à peu près de la même forme que celle de l'*Agamemnon* des Philippines. Les ailes inférieures sans queue, dentées obtusément, avec les échancrures blanches. Dessous un peu plus pâle, semblable au dessus pour le dessin; celui des secondes ailes offrant en outre deux taches d'un rouge carmin, dont une sur le bord d'en haut,

près de la base, placée sur une raie plus noire que le fond de l'aile, l'autre transversale située à l'angle anal; une ligne rouge le long du bord abdominal. Le corps et les antennes manquent.

M. N. — Décrit sur un individu unique envoyé de Java ou de Sumatra par M. Diard.

52 — Papilio Bathycles.

Zinken-Sommer, Nov. Act. Acad. nat. Curios. XV, tab. 14, fig. 6 et 7.

Enverg. 2 $\frac{3}{4}$ pouces. Port d'*Evemon*, auquel il ressemble complétement en dessus, excepté que la bande verte est un peu plus large et divisée sur les ailes inférieures par deux veines noirâtres, plus prononcées en dessous qu'en dessus. Dessous plus brun, offrant les mêmes taches qu'en dessus, mais presque blanches et à reflet nacré; les secondes ailes ayant quatre ou cinq petites taches d'un jaune souci, sur un fond un peu plus noir, dont une près de l'origine du bord d'en haut, les autres alignées transversalement vers l'angle anal, tout près du bord externe de la bande transverse. Corps noirâtre en dessus, d'un blanc un peu verdâtre en dessous, avec une raie blanche sur chaque côté.

Java. — Coll. Boisd.

53 — Papilio Jason.

Linn. Mus. Lud. Ulr. p. 210.

Port des précédents. Dessus des ailes noir, avec les échancrures blanches; une bande verte, large, commençant au milieu de la surface des supérieures et se dirigeant obliquement jusqu'à l'angle anal des inférieures; quatre taches vertes placées transversalement sur les ailes supérieures; une série marginale de quatorze taches vertes, ovales, petites, depuis l'angle anal des secondes ailes jusqu'au sommet des supérieu-

res; les antérieures de ces taches sont plus petites et presque effacées, et la dernière est linéaire et ondulée; bord abdominal des ailes inférieures blanc; dessous de toutes les ailes grisâtre, avec les mêmes taches qu'en dessus, mais d'un blanc glauque.

Indes orientales. Traduction de Linné, *Mus. Lud. Ulr.*— D'après cette description, nous sommes portés à regarder le *Jason* comme une variété d'*Eurypilus* sans taches rouges, propre à quelque localité des Moluques.

54 — Papilio Eurypilus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 754, n°. 49. — Fab. E. S. III, I, p. 20, n°. 61. — God. Encyc. IX, p. 45, no. 61. — Cram. 122, C, D. — Variété, *Papilio Jason*, Esp. Ausl. Schm. Pl. 58, fig. 5.

Enverg. 4 pouces. Dessus des ailes noir, traversé vers le milieu par une bande d'un vert pâle, rétrécie à ses extrémités, et divisée en taches inégales sur les supérieures; ces mêmes ailes ayant dans la cellule discoïdale quatre ou cinq traits linéaires verdâtres; une rangée marginale de points de la même couleur, se continuant jusqu'à l'angle anal des inférieures; ces dernières ailes dentées obtusément, avec les échancrures liserées de blanc; bord extérieur du repli abdominal garni de poils blancs. Dessous plus brun, offrant les mêmes taches qu'en dessus, mais presque blanches et à reflet nacré. Celui des ailes inférieures ayant en outre, sur un fond très-noir, cinq ou six taches d'un rouge carmin, lunulées, dont une près de l'origine du bord d'en haut, les autres alignées transversalement vers l'angle anal, tout près du bord externe de la bande transverse; une ligne du même rouge plus ou moins marquée le long du bord abdominal. Corps noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Amboine, Célèbes, îles Philippines et Nouvelle-Guinée. — Coll. de M. Lacordaire.

Le *Papilio Jason* d'Esper ne se rapporte pas, selon nous,

à celui décrit par Linné (*Mus. Ulr.*); il ressemble, par sa petite taille, à l'espèce suivante; mais il a, comme l'*Eurypilus*, une petite tache rouge sur la côte des ailes inférieures en dessous.

55 — Papilio Evemon, Boisd.

Un tiers plus petit qu'*Eurypilus*, auquel il ressemble beaucoup. La bande commune verte proportionnellement un peu plus large sur le bord interne des premières ailes; trois des traits linéaires de la cellule discoïdale remplacés par des taches de la même couleur; bord extérieur du repli abdominal des secondes ailes garni de poils bruns. Dessous des ailes inférieures constamment dépourvu de lunule rouge sur le bord d'en haut, les taches marginales de ces mêmes ailes notablement plus grandes en dessous qu'en dessus, et presque cunéiformes. Le reste comme dans *Eurypilus*.

Java, Sumatra. — C'est cette espèce que plusieurs collections possèdent sous le nom d'*Eurypilus*.

56 — Papilio Anthæus.

Fab. E. S. III, 1, p. 56, n°. 105. — God. Encyc. IX, p. 45, n°. 60.

Selon Fabricius il a tout-à-fait le port de l'*Agapenor*, mais il est sans queue. Dessus des quatre ailes noir, avec des bandes formées par des taches et des points verts. Les ailes inférieures dentées, avec l'angle anal roux. Dessous des quatre ailes brun sur le limbe, avec des bandes pâles et une raie transverse postérieure de points blancs marqués de noir; le disque de chaque aile blanchâtre; celui des inférieures offrant deux lunules très-noires, dont une moitié plus petite; une lunule semblable à l'angle anal; outre cela, trois lunules rousses sur ces mêmes ailes.

Décrit d'après Fabricius. — Patrie inconnue.

Nous croyons que ce Papillon pourrait bien être l'*Eurypilus* que Fabricius aurait décrit d'après nature, et qu'il lui

serait arrivé, comme on le remarque très-souvent ailleurs, de citer pour l'*Eurypilus* la phrase de Linné et la figure de Cramer sans avoir vu l'espèce.

57 — PAPILIO SARPEDON.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 747, no. 15. — Fab. E. S. III, I, p. 14, n°. 41. — God. Encyc. IX, p. 45, n°. 62.

Port d'*Eurypilus*, mais souvent plus petit. Dessus des ailes noir, avec une bande transversale commune, d'un vert bleu, assez large, rétrécie à ses extrémités, se terminant vis-à-vis du sommet par des taches arrondies; les inférieures ayant le bord postérieur denté obtusément et précédé d'un rang de quatre ou cinq lunules du même vert. Dessous plus pâle, avec la bande et les taches du dessus; celui des secondes ailes offrant, sur un fond très-noir, six taches d'un rouge carmin, dont une transversale à la base, les cinq autres lunulées et disposées parallèlement au côté externe de la bande, excepté celle de l'angle anal qui est située sur le bord abdominal. Corps noir en dessus et cendré en dessous.

Chine, Moluques, Nouvelle-Guinée, Java. — Coll. Boisd. — Assez commun. Les individus de Java sont toujours beaucoup plus petits que ceux des Moluques.

GROUPE XIII.

58 — PAPILIO PAYENI, Boisd.

Ce Papillon est sans contredit le plus extraordinaire du genre par sa forme; ses ailes supérieures sont falquées et très-acuminées au sommet; les inférieures sont un peu sinuées et rétrécies insensiblement en une queue linéaire comme chez certaines nymphalydes.

Enverg. 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Dessus des quatre ailes d'un brun roussâtre, plus clair à la base des supérieures, avec une bande

commune, médiaire d'un jaune d'ocre tirant sur le citron, un peu fondue sur ses bords, commençant au-dessous de la côte des premières et venant se perdre vers la base du bord abdominal des secondes dans des poils nombreux d'un vert jaunâtre; le bord postérieur divisé par deux rangs de taches d'un jaune roussâtre, la plupart triangulaires ou sagittées, moins nettes sur les ailes supérieures; ces dernières ailes ayant en outre de part et d'autre, dans la cellule discoïdale, quatre ou cinq points noirâtres. Dessous des ailes d'un fauve roux, avec plusieurs raies transversales brunes, interrompues, très-sinueuses, dont une vers la base et les autres sur le bord postérieur; celui des secondes offrant en outre une rangée transverse d'arcs blancs, dont les deux plus voisins du bord interne sont beaucoup plus marqués. Corps d'un fauve roux, ainsi que les antennes, avec le thorax et la base des ailes garnis de poils d'un jaune verdâtre. (Mâle.)

Java. — M. Payen, à qui nous l'avons dédié, n'en a trouvé qu'un seul individu dans la partie montueuse de l'ouest de Java, pendant un séjour de plusieurs années. C'est assez dire combien il doit être rare.

GROUPE XIV.

59 — Papilio Menestheus.

Cram. 142, A, B. — Drury, Ins. II, tab. 9, fig. 1, 2. — Fab. E. S. III, I, p. 31, n°. 91. — God. Encyc. IX, p. 59, n°. 93.

Un peu plus grand que *Demoleus*. Ailes noires, légèrement pointillées de jaunâtre vers la base, traversées vers le milieu par une bande jaune, maculaire sur les ailes supérieures, continue sur les inférieures; les premières ayant en outre dans la cellule deux taches jaunes, et le long du bord postérieur une rangée de points de la même couleur; leur disque offrant aussi au dessous de la nervure médiane, un espace cotonneux,

d'un brun grisâtre, digité en dehors. Les secondes ailes ayant en arrière de la bande transverse deux taches oculaires, bleues en avant et d'un rouge fauve postérieurement, dont l'une est située sur le bord antérieur, et l'autre vers l'angle anal (comme dans les trois espèces suivantes); le limbe postérieur marqué d'une rangée de cinq taches jaunes, dont deux ou trois des plus rapprochées de l'angle anal, sont quelquefois précédées d'une petite traînée d'atomes bleus et fauves; échancrures bordées de blanc jaunâtre; dents des ailes obtuses, avec une queue longue, spatulée, marquée de deux taches jaunes. Dessous des ailes un peu plus pâle, offrant tout le dessin du dessus, avec la base rayonnée de jaune. Les inférieures ayant en plus, sur un fond plus noir, des taches fauves mal arrêtées marquées de bleu, excepté celle contenue dans la cellule discoïdale. Corps de la couleur des ailes, avec le prothorax ponctué de jaunâtre; poitrine et dessous du ventre jaunâtres.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Rare.

60 — Papilio Demoleus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 753, n°. 47. — Fab. E. S. III, I, p. 34, n°. 101. — Cram. 231, A, B. — God. Encyc. IX, p. 43, n°. 52. — Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Demodocus*, Esp. Ausl. Schm. tab. 51, fig. 1.

Un peu plus grand que *Machaon*, et sans queue comme les deux suivants. Ailes noires, sablées de jaunâtre; les supérieures ayant sur le milieu un assez grand nombre de taches jaunes, éparses, inégales, irrégulières, et sur le limbe postérieur deux rangées de points de la même couleur, dont les extérieurs plus petits et situés sur les échancrures. Les ailes inférieures traversées entre le milieu et la base par une bande jaune, droite, offrant sur son côté externe deux taches oculaires, dont l'antérieure un peu roussâtre et entourée d'un iris bleu placé près du bord costal, la postérieure ayant la moitié supérieure bleue, l'autre moitié d'un rouge-brun vif, et occu-

pant l'angle anal ; le bord extérieur denté obtusément, marqué de deux rangs de taches jaunes, dont les extérieures beaucoup plus petites et placées sur les échancrures. Dessous des ailes plus pâle, offrant tous les caractères du dessus, avec la base rayonnée de jaune ; les inférieures offrant en outre, sur un fond plus noir que le reste de la surface, six taches étroites, un peu roussâtres, bordées de bleu en dedans, dont cinq alignées transversalement, et une semi-lunaire dans la cellule discoïdale. Corps noirâtre en dessus, avec une ligne jaune sur chaque côté de la tête et du thorax ; poitrine et abdomen jaunâtres.

Assez commun au cap de Bonne-Espérance, à la côte de Guinée, au Sénégal, à Madagascar. — Coll. Boisd.

La chenille a été élevée sur les citronniers, au Sénégal, par M. Dumolin.

61 — PAPILIO EPIUS.

Fab. E. S. 111, 1, p. 35, n°. 102. — God. Encyc. IX, p. 43, n°. 53. — *Papilio Erithonius*, Cram. Pl. 232, A, B. — Hubn. Exot. Saml. — *P. Demoleus*, Esp. Ausl. Schm. tab. 50, fig. 1-4.

Très-voisin de *Demoleus*, mais ordinairement plus petit d'un cinquième. Les ailes supérieures offrent les mêmes caractères. Les inférieures ont la bande transverse plus large et irrégulière sur son côté externe ; l'œil antérieur n'est pas sensiblement roussâtre ; l'œil de l'angle anal est entièrement d'un fauve roux, surmonté seulement d'une lunule bleue. En dessous, les ailes supérieures offrent au sommet une raie sinueuse d'atomes fauve ; les taches rousses des ailes inférieures sont beaucoup plus grandes, plus vives, et quelques-unes d'entre elles sont quelquefois bordées de bleu en arrière.

Commun en Chine et au Bengale. — Coll. Boisd.

La chenille, d'après Fabricius, est d'un vert jaunâtre, avec la tête d'un rouge briqueté, et deux cornes courtes à l'extré-

mité du corps ; elle vit sur les orangers. Selon la figure d'Esper, elle serait d'une teinte roussâtre, avec les incisions du milieu d'un jaune pâle, ponctuées de noir ; celle qui sépare le quatrième segment d'avec le cinquième serait noire liserée de jaune ; et il y aurait en outre quelques marbrures latérales plus obscures, et un point oculaire roux sur le milieu du troisième segment.

62 — Papilio Sthenelus.

Mac-Leay, Append. to King's Survey of Austral p. 457, n°. 133.

Nous ne connaissons cette espèce que par la description qu'en a donnée M. Mac-Leay dans son Appendix au voyage du capitaine King. Suivant cet auteur, elle est extrêmement voisine d'*Epius*, et ne s'en distingue que par une large tache jaune, située à peu près au milieu de la côte des ailes supérieures (cette tache est divisée en deux dans *Epius* et *Demoleus*), et par une petite tache jaune accolée au côté externe de la bande transverse des ailes inférieures, tandis que chez *Epius* il y en a deux ou trois.

Elle remplace *Epius* sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande.

GROUPE XV.

63 — Papilio Cyrnus, Boisd.

Taille de *Pylades* et port de *Tynderæus*. Dessus des ailes noir ; celui des supérieures avec dix-neuf ou vingt taches d'un jaune verdâtre, savoir : trois inégales dans la cellule discoïdale, quatre formant sur le milieu une bande transverse, dont l'inférieure beaucoup plus grande que les autres et se prolongeant jusqu'à la base, quatre petites groupées entre l'extrémité de la cellule discoïdale et le sommet, et les autres, également petites, alignées

le long du bord postérieur. Les ailes inférieures ayant environ onze taches de la même couleur, savoir: une beaucoup plus grande, ovale, dans la cellule discoïdale, une beaucoup plus petite située sur son côté externe, et les autres alignées sur deux rangs entre le milieu et l'extrémité; le contour un peu sinué. Dessous des quatre ailes brun, avec les mêmes taches qu'en dessus, mais un peu plus pâles; les premières ailes ayant la côte assez largement rouge depuis la base jusqu'au delà du milieu; les secondes avec la base rouge, ainsi que la plupart des nervures et la tranche du bord abdominal; deux rangées courbes de points noirs en arrière de la cellule discoïdale; deux petits points de la même couleur dans la cellule elle-même, et une espèce de C, pareillement noir, près du milieu du bord abdominal. Corps noir, avec les palpes marqués de deux points blancs; prothorax et côtés de l'abdomen ponctués de blanchâtre; ventre blanchâtre, ponctué de noir, et muni de quelques poils fauves.

Décrit sur quatre individus mâles et femelles. Pris à Madagascar par M. Goudot. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire.

64 — Papilio Latreillianus.

God. Encyc. IX, p. 44, n°. 57. — Guérin, Icon. du Regn. Anim. de M. Cuvier, Ins. Pl. 76, fig. 1.

Taille de *Pylades*, avec les ailes plus étroites. Dessus des ailes d'un brun-noirâtre luisant, traversé vers le milieu par une bande d'un jaune verdâtre, maculaire sur les supérieures, un peu échancrée extérieurement sur les inférieures; parallèlement au bord postérieur, qui est un peu sinué, est une bande maculaire de la même teinte formée par des taches linéaires beaucoup moins grandes et quelquefois très-peu marquées sur les ailes supérieures: ces dernières ayant en outre dans la cellule discoïdale, près du milieu de la côte, une tache d'un jaune verdâtre partagée en deux ou en trois. Dessous d'un brun clair et luisant, avec les parties jaunes extrêmement

pâles; une tache ferrugineuse à la base des supérieures donnant naissance à quatre rayons un peu plus obscurs que le fond, et correspondant aux divisions de la tache renfermée dans la cellule discoïdale; une tache ferrugineuse ponctuée de noir à la base des inférieures; une espèce de bande de la même couleur, mais plus pâle, occupant transversalement tout le milieu de l'aile, marquée de plusieurs rangées de points noirs et de trois ou quatre petits chevrons d'un blanc pur. Corps noirâtre, avec la base des palpes jaune; prothorax et côtés de l'abdomen ponctués de blanc.

Côte occidentale d'Afrique. — Coll. Boisd. — Très-rare.

M. Donovan a cru à tort que le *Papilio Latreillianus* de Godart était le même que le *Tynderœus* de Fabricius. S'il eût médité davantage les descriptions de l'Encyclopédie, il aurait vu sans aucun doute que c'était le *Nausinous* qui devait être rapporté au *Tynderœus*, et non l'espèce en question, qui en est fort distincte. Comme M. Donovan a sans doute été à même de voir, depuis la publication de son *Naturalist Repository*, une figure exacte de *Latreillianus* dans l'Iconographie de M. Guérin, il aura probablement reconnu lui-même l'erreur involontaire qu'il a commise.

65. — Papilio Tynderæus.

Fab. E. S. III, I, p. 35, n°. 104. — Donov. Natural. Repository, Pl. 83. — *Papilio Tyndaræus*, God. Encyc. IX, p. 45, n°. 59. — *Papilio Nausinous*, God. op. cit. n°. 58.

Même port que *Latreillianus*, dont il est assez voisin au premier coup d'œil. Dessus des ailes d'un brun-noir sans éclat, traversé vers le milieu par une bande d'un jaune-vert, maculaire sur les supérieures, et un peu élargie près de leur bord interne, assez fortement échancrée extérieurement sur les inférieures; parallèlement au bord postérieur des quatre ailes, qui est un peu sinué, est une bande maculaire de la même teinte,

formée sur les premières par des points, et sur les secondes par des taches oblongues, dont les deux intérieures plus grandes et bifides à leur extrémité inférieure. Trois taches d'un jaune vert dans la cellule discoïdale des ailes supérieures, dont l'intermédiaire non divisée. Ailes inférieures ayant des dents obtuses. Dessous d'un brun-clair luisant, avec les taches à peu près aussi prononcées qu'en dessus. La base des ailes supérieures offrant des rayons plus obscurs que le fond, mais point de tache ferrugineuse. Une tache d'un roux violâtre, ponctuée de noir, à la base des inférieures; une espèce de bande de la même couleur occupant transversalement tout le milieu de l'aile, marquée de plusieurs rangées de points noirs et de trois ou quatre petits chevrons blanchâtres. Corps noirâtre, avec la base des palpes d'un incarnat mat; prothorax et côtés de l'abdomen ponctués de blanc.

Côte occidentale d'Afrique. — M. N. — Très-rare.

Godart n'ayant pu reconnaître cette espèce dans la description vague de Fabricius, l'a donnée sous le nom de *Nausinous*. La figure qu'en a publiée M. Donovan est assez exacte, quoique un peu exagérée sous le rapport de la couleur, suivant l'habitude de cet iconographe.

66 — Papilio Leonidas.

Fab. E. S. III, I, p. 35, n°. 103. — God. Encyc. IX, p. 44, n°. 56. — *Papilio Similis*, Cram. 9, B, C.

Taille de *Pylades*, avec le *facies* d'une *Danais* de la division de *Limniace*. Dessus des ailes noir; celui des supérieures avec dix-huit ou vingt taches inégales d'un blanc-verdâtre tirant sur le bleuâtre, savoir : trois inégales dans la cellule, les autres alignées sur deux rangs entre le milieu et le bord postérieur, dont les marginales plus petites et plus régulières. Les ailes inférieures avec toute la base occupée par une large tache du même vert, et, parallèlement au bord postérieur, deux rangées de taches de la même couleur, dont les intérieures plus petites et seule-

ment au nombre de trois à cinq ; les contours légèrement sinués. Dessous brun, avec le même dessin, mais un peu plus pâle. Corps noirâtre, avec les palpes marqués de deux points blancs ; prothorax et poitrine ponctués de blanc ; abdomen marqué de chaque côté de trois raies blanches ; ventre blanc, ponctué de noir, muni à sa base de quelques poils fauves.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Selon Cramer, il se trouverait aussi en Chine, mais cela ne nous paraît nullement probable.

67 — Papilio Hippocoon.

Fab. E. S. III, I, p. 38, n°. 112. — God. Encyc. IX, p. 44, n°. 55.

Ailes supérieures noires, avec des taches blanches, dont une grande discoïdale s'étendant jusqu'au bord interne. Ailes inférieures d'un brun noir, avec le milieu blanc, et trois points de cette couleur sur le limbe postérieur ; leur contour denté. Dessous des supérieures semblable au dessus, avec l'extrémité brune. Dessous des inférieures brun à la base, avec une rangée transversale de points blancs. Tête et thorax noirs, ponctués de blanc ; abdomen blanc, avec deux rangées de points noirs.

Sierra Leone. (Fab.) — De même que Godart nous n'avons jamais vu cette espèce.

68 — Papilio Endochus, Boisd.

Même port que *Pylades*, mais plus petit d'un cinquième. Dessus d'un blanc satiné, avec une large bordure noire, un peu dentée intérieurement, marquée d'un point blanc au sommet des supérieures ; deux taches noires sur la côte, dont l'antérieure plus grande s'étend jusqu'à la base en forme de bordure large. Les ailes inférieures ayant des dents fines et assez saillantes, avec les échancrures liserées de

blanc. Dessous différant du dessus en ce que la bordure est plus brune, marquée vers l'extrémité des supérieures de taches d'un blanc nacré, et sur les inférieures de deux rangées de lunules de la même couleur, précédées, près de l'angle anal, de trois lunules rouges alignées transversalement et appuyées chacune en avant sur une petite lunule d'un blanc nacré; en ce que l'origine de la côte des premières est largement d'un rouge brun, et que la base des secondes est marquée d'une tache de la même couleur.

Décrit sur un individu mâle et unique trouvé à Madagascar par M Goudot. — Coll. Boisd.

69 — Papilio Pylades.

Fab. E. S. III, I, p. 34, n°. 100. — God. Encyc. IX, p. 43, n°. 54. — Donov. Natural. Repository, Pl. 13.

Ordinairement un peu plus petit qu'*Epius*. Dessus d'un blanc-mat satiné, avec l'extrémité des quatre ailes d'un noir foncé, tachetée de blanc. Les supérieures ayant sur la côte une assez large bordure noire dentée en dedans. Les inférieures avec des dents fines et assez aiguës; une tache fauve ou rousse à l'angle anal; les échancrures bordées de blanc. Dessous des premières ailes avec la côte largement d'un rouge brun depuis la base jusqu'au milieu, et la bordure d'une teinte roussâtre. Dessous des secondes ayant aussi la bordure roussâtre en majeure partie, et en outre une raie de la même couleur bordée de noir en dehors, et longeant le bord interne depuis la base qui est rouge, jusqu'à l'angle anal. Corps blanchâtre, avec une raie dorsale noire et les côtés d'un jaune roux. Tête noire, avec des points blancs sur le prothorax.

Côte de Guinée et Sénégal. — Coll. Boisd.

GROUPE XVI.

* 70 — Papilio Podalirius.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 751, n°. 36. — Fab. E. S. III, I, p. 24, n°. 71. — God. Encyc. IX, p. 50, n°. 74. — Ochs. Schm. von Europ. II, p. 118. — Hubn. Pap. tab. 77, f. 388, 389. — (La chenille), Larv. Lepid. I, Pap. Gens, B, *a*, fig. 1. — Esp. Schm. I th. tab. 1, fig. 2. — Rœsel Ins. Bel. I, tab. 2, fig. 1-4. — Réaum. Pl. 11, fig. 3-4. — God. Pap. de France, I, Pl. 1, fig. 1. — etc. — *Le Flambé*, Geoff. Hist. des Ins. II, p. 56, n°. 24. — Ernst, Pap. d'Europ. Pl. 34, fig. 69. et Pl. 70, Suppl. 16, fig. 69.

Variété. *Papilio Feisthamelii*, God.-Dup. Suppl. Pl. 1, fig. 1. — *Papilio Podalirius*, Cram. 152, B.

Enverg. $3\frac{1}{2}$-$4\frac{1}{2}$ pouces. Dessus des ailes d'un jaune pâle, avec des bandes noires transverses, dont six sur les supérieures, savoir : la première, la seconde, la quatrième et la sixième allant jusqu'au bord interne ; la troisième finissant à la nervure médiane ; la cinquième ne dépassant pas le milieu de l'aile ; la sixième est en outre tout-à-fait marginale et divisée par une raie de la couleur du fond, ce qui constitue véritablement sept bandes noires ; la base est aussi un peu noirâtre. Ailes inférieures avec trois bandes noires faisant suite aux deux bandes antérieures ; le bord abdominal noirâtre, et formant quelquefois une troisième bande, séparée de celle qui la précède par une ligne jaunâtre ; le bord postérieur noirâtre divisé par une rangée marginale de six lunules, dont les deux antérieures très-étroites, jaunâtres, quelquefois presque nulles, les quatre suivantes bleues et précédées d'une poussière obscure qui fond le noir de l'extrémité avec la teinte générale ; échancrure anale surmontée d'une tache ocellée d'un noir profond, marquée d'une lunule bleue, bordée en avant par une tache transversale, presque semi-lunaire d'un fauve roux ; le

bord extérieur denté obtusément, avec une queue noire étroite, linéaire, assez longue, bordée de jaune à sa base, un peu tordue, marquée de jaunâtre à son extrémité; échancrures bordées de jaune pâle. Dessous des ailes différant du dessus en ce que la bande noire marginale des supérieures est divisée par deux larges bandes jaunes, et la quatrième par un trait de la même couleur qui reparaît quelquefois en dessus, que les ailes inférieures sont moins noires à l'extrémité, que la bande transverse de leur milieu est doublée extérieurement par une ligne fauve bordée de noir, et enfin qu'il existe vers l'angle externe un trait noirâtre transversal. Corps noir en dessus, avec les ptérygodes jaunâtres; jaune en dessous, avec quatre lignes noires sur l'abdomen.

La chenille est lisse, très-renflée en avant et atténuée en arrière comme toutes celles de ce groupe. Sa couleur varie du vert gai au jaune roussâtre, avec les teintes intermédiaires. Dans les variétés vertes, il y a sur le dos et de chaque côté à la base des pattes, une ligne d'un jaune clair; sur les flancs des traits obliques de la même couleur, et sur chaque segment trois ou quatre points rouges, quelquefois nuls; entre ces points il y a presque toujours, en outre, des points ferrugineux de même forme, plus ou moins nombreux. Chez les variétés roussâtres, les traits obliques et la raie latérale sont en partie absorbés par la couleur du fond; mais les points restent presque toujours assez distincts; ordinairement les variétés vertes deviennent roussâtres à l'époque de leur transformation. La chrysalide est roussâtre, un peu arquée, avec la tête un peu bifide. La chenille vit sur les amandiers (*amygdalus*), les *prunus*, l'aubépine, (*cratægus oxyacantha*), le *berberis*, etc. Le Papillon éclot pour la première époque en mai, et pour la seconde en juillet et août.

Il habite toute l'Europe tempérée et méridionale, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure.

Le *Papilio Feisthamelii* est une variété méridionale propre à l'Espagne, au nord de l'Afrique, à l'Asie mineure et à une partie du littoral de la Méditerranée. Il se distingue

des individus qui se trouvent dans les contrées tempérées, en ce que le fond de sa couleur est toujours sensiblement plus blanc, avec la côte des ailes supérieures et les échancrures des inférieures jaunes; en ce que la tache oculaire est plus nette, avec la tache semi-lunaire plus vive, plus étroite, mieux déterminée; et surmontée d'un arc noir qui n'est pas lié avec les raies transversales. M. Duponchel donne encore comme caractère l'allongement des queues; mais cet allongement n'est pas toujours constant, car nous avons sous les yeux des individus de Barcelonne où elles sont même plus courtes que chez le *Podalirius* des environs de Paris.

71 — Papilio Glycerion.

R. Gray, Plates and Descript. of the Lepid. Ins. of Nepaul of Coll. of Maj. Gen. Hardwicke, Pl. 1, fig. 2.

Port de *Podalirius*, mais un quart plus petit. Ailes d'un blanc verdâtre ou jaunâtre pâle, avec des bandes noires étroites, naissant de la côte des ailes supérieures, savoir : la première, près de la base, se continuant sur le bord abdominal des inférieures; la seconde également commune, mais ne dépassant pas la cellule discoïdale des inférieures; la troisième et la quatrième courtes, se terminant sur la nervure médiane des supérieures; les cinquième et sixième de la même longueur, réunies à leur origine et dans leur milieu; la septième un peu sinuée, bifide à son origine, se terminant à l'angle interne, suivie d'une ligne sinueuse de la même couleur, avec laquelle elle se réunit au moment de gagner l'angle interne; le bord extérieur noirâtre. Ailes inférieures dentées, terminées par une queue noire liserée de blanc, longue, étroite, un peu tordue comme dans *Podalirius*; cette queue surmontée d'un empâtement noir assez grand, marqué de quelques lunules bleuâtres, et précédé vers l'angle anal d'une tache jaune transversale, bordée de noir, et appuyée en arrière sur une lunule grisâtre; le bord marginal divisé par trois raies noires un peu

ondulées, parallèles, qui viennent se perdre dans l'espace noir.

Nepaul. — Décrit sur la figure et d'après la diagnose de M. Gray. Nous ne disons rien du dessous, parce que l'auteur ne le figure pas, et qu'il n'en parle pas dans sa phrase latine, ce qui semblerait indiquer qu'il n'offre pas de caractères particuliers.

72 — Papilio Antiphates.

Cram. 72, A, B. — Fab. E. S. III, I, p. 25, n°. 72. — God. Encyc. IX, p. 49, n°. 71. — *Papilio Pompilius*, God. Encyc. n°. 70. — Fab. op. cit. n°. 74. — Horsfield, Lepid. of Ind. Comp. Pl. III. (La chenille.) — *Podalirius Pompilius*, Swains. Zool. Ill. 2°. série, Pl. 105. — *Papilio Alcibiades*, Fab. op. cit. n°. 73.

Il nous paraît certain que Fabricius a décrit une même espèce sous les noms de *Pompilius*, *Alcibiades* et *Antiphates*, et que c'est par erreur qu'il indique le dernier comme d'Amérique.

Tantôt de la taille de *Podalirius*, et tantôt d'un quart plus petit. Dessus des ailes blanc, avec une légère teinte verdâtre à la base et au sommet des supérieures. Ces dernières ayant sept bandes noires transverses, dont cinq dans la cellule discoïdale, ne dépassant pas la nervure médiane; la septième formant une bordure marginale et se réunissant vers l'angle interne à la sixième. Les ailes inférieures ayant le bord postérieur entrecoupé par des lunules noires souvent en partie réunies en forme de bordure; une lunule noire isolée au-dessus de l'échancrure anale, le bord extérieur denté et terminé par une queue longue, noire, liserée de jaunâtre extérieurement, blanchâtre à son sommet. Dessous des premières ailes avec les bandes plus pâles et la teinte verte plus intense; la sixième bande noire ne se réunissant pas à la septième. Dessous des secondes ayant la moitié antérieure d'un vert jaunâtre, avec trois lignes noires trans-

verses, dont les deux internes réunies près de l'angle anal; la moitié postérieure de ces ailes blanchâtre, avec une bande maculaire d'un jaune-d'ocre roussâtre se fondant souvent avec la couleur blanche, bordée en avant par des taches noires, et en arrière par des points de la même couleur; une rangée marginale de lunules noires, dont celles situées en dedans de la queue sont parfois surmontées d'un peu de grisâtre. Corps blanchâtre, avec le prothorax fauve et une raie dorsale noire; les côtés de l'abdomen un peu lavés de jaune et marqués d'une raie maculaire noire.

Java, Bengale. — Coll. Boisd.

L'*Antiphates* de Fabricius se distinguerait de celui de Cramer, en ce que le dessous des secondes ailes n'aurait pas de teinte rousse. Quant à son *Alcibiades*, il n'offrirait d'autres différences avec son *Pompilius* que d'avoir la teinte jaune plus fondue dans la teinte blanche de la moitié postérieure des secondes ailes; c'est ce qui arrive souvent chez les individus du continent.

Nous possédons une variété du continent ou des Moluques, aussi grande que *Podalirius*, chez laquelle les deux premières bandes noires des ailes supérieures dépassent la nervure médiane, et les trois suivantes se terminent nettement sur cette nervure. L'extrémité et la queue des ailes inférieures sont aussi assez fortement saupoudrées de grisâtre.

La chenille, selon M. le docteur Horsfield, est d'un vert jaunâtre, ponctuée de blanchâtre, avec des traits latéraux obliques et une raie dorsale plus obscure; les stigmates sont cerclés de noirâtre et situés sur une raie latérale verte; le second et le troisième anneau ont de chaque côté une petite tache arrondie d'un vert obscur. Le ventre est d'un blanc jaunâtre. La chrysalide est verdâtre, un peu arquée, et a, de même que la chenille, une analogie marquée avec *Podalirius*.

73 — Papilio Androcles, Boisd.

Près du double plus grand qu'*Antiphates*. Ailes supérieures

ayant la moitié antérieure blanche, avec la base un peu verdâtre; cette partie de l'aile coupée par trois bandes noires, transverses, parallèles, partant de la côte, dont les deux antérieures se continuent en s'affaiblissant insensiblement jusqu'à la région anale des secondes ailes, et dont la troisième se termine brusquement à la nervure médiane; l'autre moitié de l'aile entièrement noire, divisée par deux raies transverses, étroites, d'un vert jaunâtre, l'antérieure courte et située non loin de l'extrémité de la cellule discoïdale, la postérieure longeant le bord terminal et gagnant presque l'angle interne. Ailes inférieures blanches, offrant, outre la continuation des deux bandes dont nous avons parlé, deux rangées marginales de lunules noires, plus ou moins liées l'une à l'autre; leur bord extérieur denté et terminé par une grande queue linéaire, blanche, longue de deux pouces, marquée dans la moitié antérieure d'une veine noire. Dessous des quatre ailes ayant le tiers antérieur d'un vert jaunâtre; celui des supérieures offrant le même dessin que la surface opposée; celui des inférieures ayant les deux raies transversales beaucoup plus marquées qu'en dessus; l'intérieure recourbée en crochet le long du bord abdominal, et en même temps presque réunie inférieurement à l'extérieure par une tache noirâtre, suivie de deux traits transversaux de sa couleur; la raie extérieure est en outre précédée sur son côté externe de trois taches noires, dont l'inférieure s'appuie sur un espace de couleur roussâtre pâle; angle anal avec une tache quadrangulaire très-noire; une seule rangée de lunules marginales noires. Corps noirâtre en dessus, avec deux raies d'un vert jaunâtre sur le thorax; dessous de l'abdomen et poitrine d'un blanc un peu verdâtre.

Célèbes. — Cette magnifique espèce a été découverte par M. Payen, et fait partie de sa riche collection.

74 — Papilio Telamon.

Donov. Ins. of China.

A peu près de la taille du *Parnassius Phœbus*. Ailes blan-

ches; les supérieures avec trois bandes noires, transverses, interrompues, partant de la côte, dont les deux premières très-courtes; la côte elle-même, le sommet et deux ou trois taches apicales de la même couleur. Ailes inférieures ayant au delà du milieu une bande noire transverse appuyée vers l'angle anal sur une ligne d'un rouge sanguin, suivie de trois lunules bleues encadrées de noir; leur contour denté et terminé par une queue assez longue d'un blanc grisâtre. Dessous plus pâle; celui des inférieures offrant de plus, vers l'angle externe, une tache rouge triangulaire bordée de noir.

Chine, environs de Pekin. — Nous n'avons jamais vu cette espèce; notre description est faite sur la figure qu'en a publiée M. Donovan dans ses Insectes de la Chine.

75 — Papilio Nomius.

Esp. Ausl. Schmett. tab. 52, fig. 3. — *Papilio Meges*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Niamus*, God. Encyc. IX, p. 51, n°. 75. — Swains. Zool. Ill. 2°. série, Pl. 32.

Un peu plus petit que *Podalirius*, et assez voisin d'*Aristæus*. Dessus des ailes d'un blanc un peu jaunâtre, avec une bordure noire, large, un peu sinuée, divisée sur les supérieures par une rangée de gros points de la couleur du fond, et sur les inférieures par un rang de croissants de la même couleur. Les supérieures ayant en outre six bandes noires transverses parallèles, partant de la côte, savoir : la première très-courte et peu marquée, à la base; la seconde, commune, s'étendant jusqu'à l'angle anal des inférieures; la troisième de la même longueur, également commune, arrivant aussi sur la région anale des inférieures pour s'unir à la précédente, divisée dans cette partie par deux croissants blanchâtres, les trois suivantes un tant soit peu plus larges que les autres; et finissant sur la nervure médiane des ailes supérieures. Les secondes ailes offrant, outre les caractères déjà indiqués, une poussière grisâtre sur toute la région anale de la bordure, et une lunule

très-noire au-dessus de l'échancrure anale; le bord externe denté inégalement, avec une queue noirâtre, longue, étroite, blanchâtre à l'extrémité, ainsi que les échancrures. Dessous beaucoup plus pâle, à l'exception de la seconde bande, qui, à partir de la nervure médiane, est d'un noir profond, divisée sur les ailes inférieures par une raie rouge, liserée de blanc en dedans, un peu maculaire, partant du milieu de leur côte, et se courbant au niveau de l'angle anal pour atteindre le bord interne; un point au-dessous de la troisième bande, la partie inférieure de la bordure des premières ailes, la tache anale des secondes et la bordure externe des croissants marginaux également très-noirs. Abdomen blanchâtre, avec une raie dorsale et une série de taches latérales noires.

J'ai cru jusqu'à ces derniers temps que les individus que je possède venaient du Bengale, quoique Godart indique cette espèce comme d'Amérique; mais il me paraît démontré aujourd'hui que javais commis une erreur d'*habitat*, puisque M. Swainson dit l'avoir prise lui-même dans le nord du Brésil.

76 — Papilio Aristæus.

Cram. 318, E, F. — God. Encyc. IX, p. 51, n°. 76.

Un peu plus petit que *Podalirius*. Dessus des ailes noir, traversé dans son milieu par une bande d'un blanc verdâtre, sinuée, quadrifide dans la cellule discoïdale des supérieures; ces dernières ailes ayant en outre trois raies de la même couleur, l'une parallèle au bord postérieur, les deux autres vers la base et descendant sur les secondes ailes pour se perdre dans une poussière grisâtre; celles-ci ayant l'angle anal marqué d'une tache très-noire; leur bord postérieur divisé par une rangée de croissants blanchâtres, denté obtusément et terminé par une queue noire, longue et étroite, liserée de blanc, ainsi que les échancrures. Dessous des ailes supérieures semblable au dessus, mais plus pâle. Dessous des inférieures ayant, outre les caractères du dessus, sur le milieu, une bande d'un rouge

vermillon, bordée de blanc en dedans, un peu maculaire, située sur un fond très-noir, partant de la côte, et se courbant au niveau de l'angle anal pour atteindre le bord interne; les croissants marginaux plus larges qu'en dessus, les plus internes précédés par des lunules d'un gris obscur et appuyés sur un fond très-noir. Corps noir, avec le prothorax un peu fauve et les ptérygodes d'un blanc verdâtre: Poitrine et ventre grisâtres.

Amboine. M. N. — Célèbes. Coll. de M. Payen.

77 — Papilio Rhesus, Boisd.

Papilio Celtibericus, Boisd. Ind. Meth. p. 1.

Un peu plus petit que *Podalirius*, et très-voisin d'*Aristæus*. Dessus des ailes noir, avec des bandes blanches transverses, savoir : la première tout-à-fait à la base, commune, peu marquée, se perdant dans le bord abdominal des inférieures; la seconde également commune, assez étroite, expirant vers l'angle anal des inférieures, où elle est suivie de deux croissants de sa couleur; la troisième très-étroite, ne dépassant pas la nervure médiane des ailes supérieures; la quatrième plus large que les autres, commune, divisée par les nervures et un peu maculaire sur les ailes inférieures; la cinquième semblable à la troisième; enfin, la sixième très-étroite, longeant le bord marginal jusqu'au bord interne, en s'affaiblissant insensiblement, interrompue par les nervures. Les ailes inférieures ayant, outre les caractères déjà mentionnés, l'extrémité anale saupoudrée de grisâtre et le bord marginal divisé par une série d'arcs blanchâtres très-étroits; leur bord extérieur obtusément denté et terminé par une queue très-longue, linéaire, blanchâtre, divisée par une raie médiane noirâtre; les échancrures bordées de blanchâtre. Dessous des supérieures semblable au dessus, mais plus pâle. Dessous des inférieures ayant, outre les caractères du dessus, sur le milieu, une bande d'un rouge vermillon, bordée d'un peu de blanc

en dedans, un peu maculaire, située sur un fond très-noir, partant du milieu de la côte, et se courbant au niveau de l'angle anal pour atteindre le bord interne; les croissants de l'extrémité bordés en arrière par du noir profond, et précédés en avant par une rangée de lunules d'un gris blanchâtre. Corps noirâtre, avec les ptérygodes blanchâtres; abdomen annelé de blanchâtre en dessus, d'un gris blanchâtre en dessous, ainsi que la poitrine.

Bengale. — Coll. Boisd. — C'est ce Papillon que l'on m'a envoyé il y a quelques années comme venant d'Espagne, et que j'ai indiqué dans mon *Index methodicus* sous le nom de *Celtibericus;* mais j'ai acquis la certitude depuis qu'il provenait des Indes orientales. Il se pourrait même qu'il ne fût qu'une variété d'*Aristæus*, auquel il ressemble presque complétement par ses ailes inférieures.

78 — PAPILIO EVOMBAR, Boisd.

Un peu plus petit qu'*Agapenor*, dont il est très-voisin. Ailes plus étroites; les inférieures plus allongées dans le sens de la longueur du corps; la bande élargie du milieu, plus pâle, et presque blanchâtre sur les inférieures, terminée par une tache oblongue plus étroite; la seconde bande entièrement réunie en dessus sur les ailes inférieures à la bande élargie du milieu; les bandes en forme de *sigma*, droites, et nullement bordées de noir en dessous : toutes les bandes vertes presque blanches en dessous; la bande du milieu non interrompue par la dilatation externe de la nervure médiane, la tache noire de la cellule discoïdale remplacée par un trait noir; la seconde bande commune, bien séparée en dessous de la bande du milieu; la tache rouge anale ne reparaissant jamais en dessus, divisée de même en deux en dessous; sa portion externe située sur une tache blanche arrondie, qu'elle coupe transversalement en deux. Le corps et les autres caractères à peu près comme dans *Agapenor*.

Décrit sur cinq individus, mâles et femelles, pris à Mada-

gascar par M. Goudot. — Coll. Boisd. — Nous avons laissé à ce beau Lépidoptère le nom sous lequel il est désigné par les naturels du pays.

79 — Papilio Agapenor.

Fab. E. S. III, I, p. 26, n°. 76. — God. Encyc. IX, p. 54, n°. 81. — *Papilio Anthæus*, Cram. 234, A, B. — *Papilio Antharis*, God. Encyc. n°. 78. — *Papilio Scipio*, Palis. de Beauv. Ins. rec. en Afr. et en Am. Pl. 20.

Taille de *Podalirius*, et port de *Policenes*. Dessus des ailes noir, avec des bandes et des taches d'un vert tendre, mais assez pâle, savoir : la première bande commune, à la base ; la seconde étroite, également commune, divisée en trois sur les supérieures par les nervures, et en deux sur les inférieures, se terminant sur ces dernières à une petite tache anale carminée souvent presque effacée, suivie d'une tache verte et d'un croissant blanchâtre ; les trois suivantes un peu tortueuses, en forme de *sigma* ; la sixième très-élargie au milieu, un peu courbée en dedans, maculaire jusqu'au milieu des premières, terminée sur les secondes par une tache oblongue, suivie en dehors de deux petites taches ovales, cette même bande précédée en dedans sur la côte des supérieures par deux points très-rapprochés, de sa couleur ; le bord marginal des premières ailes divisé par une rangée de huit ou neuf points verts, et aux secondes par des lunules ou croissants de la même couleur ; le bord extérieur de ces dernières ailes denté, et terminé par une queue linéaire, noire, assez longue, blanchâtre à son extrémité, précédée vers sa base de trois croissants grisâtres, liserée de blanchâtre en dedans, ainsi que les échancrures internes. Dessous brun, avec le dessin un peu plus pâle ; toutes les taches marginales appuyées en avant sur une tache noire ; les bandes, en forme de *sigma*, bordées de noir sur un de leurs côtés ; la bande du milieu interrompue sur les ailes inférieures par la dilatation de la nervure externe de la cellule discoïdale,

séparée de la seconde bande transverse, près de la côte de ces mêmes ailes, par deux taches arrondies très-noires, dont une plus petite dans la cellule, et une autre plus grande bordée de rouge carmin en dedans; l'angle anal marqué d'une tache linéaire rouge transversale, oblique, coupée en deux, bordée de blanc en avant, et située sur un espace très-noir. Corps noir en dessus, avec deux raies grisâtres sur le thorax; blanc en dessous, avec les côtés de l'abdomen marqués de traits obliques blancs, dont les trois plus près de la base sont en partie d'un rouge carmin, ainsi que la racine de chaque aile en dessous.

Côte de Guinée, royaume de Benin. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. — Cette rare espèce nous a été donnée par M. Westermann.

Cramer dit à tort que ce *Papilio* habite Amboine. Fabricius, probablement d'après cette fausse indication, l'a cité comme synonyme de son *Papilio Anthœus*, lequel est une espèce sans queue qui se rapporte peut-être à l'*Eurypilus* des auteurs. Godart, qui ne connaissait pas l'*Agapenor* de Fabricius, et trouvant du rapport entre le *Policenes* et la figure de l'*Anthœus* de Cramer, a cru tout naturel de donner à tous deux l'Amérique septentrionale pour patrie.

80 — Papilio Philolaus, Boisd.

Un peu plus grand que *Sinon*, dont il est très-voisin. La seconde bande d'un blanc verdâtre, plus élargie sur les ailes inférieures; la quatrième, ou celle qui est bifide dans la cellule discoïdale, un peu plus étroite, et descendant un peu moins bas sur les ailes inférieures; la bande marginale presque continue et étroite sur les supérieures, seulement interrompue par les nervures, ne formant jamais une série de taches arrondies, formant sur les inférieures des lunules plus étroites; la bande oblique rouge de l'angle anal interrompue et constituant deux taches arrondies; queue un peu plus longue. Dessous d'un brun plus uniforme; la raie rouge interrompue à sa courbure, un peu

plus sinueuse à son origine; point de poussière grisâtre entre les lunules blanchâtres et le repli anal de la raie rouge; des atomes bleuâtres en arrière de ces mêmes lunules, formant à la base de la queue trois lunules plus prononcées que dans *Sinon*, mais moins que chez *Ajax*. Corps noirâtre, avec deux raies verdâtres sur le thorax; abdomen noirâtre non annelé de blanchâtre en dessus, marqué d'une raie latérale et de quatre lignes ventrales d'un blanc jaunâtre.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

81 — Papilio Marcellus.

Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 2, fig. 1-4. — *Papilio Marcellus?* Cram. 98, F, G. — *Papilio Ajax*, Esp. Schm. von Eur. tab. 51, fig. 1. — *Princeps heroicus Ajax*, Hubn. Exot. Saml. — God. Encyc. IX, p. 53, n°. 79.

Un peu plus grand qu'*Ajax*, auquel il ressemble beaucoup. Ailes d'un noir plus foncé, avec les bandes blanches transverses, plus étroites, de sorte que le noir occupe sensiblement plus d'espace. Ailes inférieures plus allongées, plus largement noires à l'extrémité, terminées par une queue beaucoup plus longue, dont la moitié postérieure est blanchâtre; la tache rouge anale non liserée de blanc en avant, formant tantôt un gros point arrondi, tantôt une raie transversale, bilobée ou partagée entièrement en deux taches; point de croissant bleu entre cette tache rouge et l'échancrure anale : toutes les bandes blanchâtres plus étroites sur les deux faces, à l'exception de celle qui est tout-à-fait à la base et qui longe le bord abdominal, qui, au contraire, est plus large et plus marquée. Tous les autres caractères comme dans *Ajax*.

Chenille très-différente de celle d'*Ajax*, vivant de même sur la *Pocelia pygmæa*. Le fond de sa couleur est blanchâtre, strié transversalement de violâtre, avec une bande jaune demi circulaire sur le milieu de chaque anneau; la bande du

quatrième anneau est bordée antérieurement par une bande noire de même forme. La chrysalide est ferrugineuse.

Ce Papillon éclot à la fin de l'été, et se trouve aussi fréquemment qu'*Ajax* dans la Caroline, la Virginie, la Louisiane et la Géorgie. — Coll. Boisd.

Nous ne sommes pas bien sûr que le *P. Marcellus* de Cramer soit bien le même que le nôtre. Sa figure est loin d'être aussi exacte que celle d'Hubner.

82 — Papilio Ajax.

Smith-Abbot, Lepid. of Georg. I, tab. 4. — Palisot de Beauv. IVe. livrais. Pl. 11, fig. 2, p. 70. — Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 1, fig. 1, 2, 3, 4. — *Papilio Ajax*, God. Encyc. IX, p. 53, n°. 79.

Taille de *Podalirius*. Dessus des ailes d'un noir brun, avec des bandes d'un blanc-jaunâtre pâle, savoir : la première à peine marquée à la base des supérieures; la seconde assez large, descendant au delà du milieu des inférieures; la troisième étroite, ne dépassant pas la nervure médiane des premières ailes; la quatrième large, bifide à partir de la nervure médiane, et venant se perdre sur les secondes dans un espace saupoudré de gris jaunâtre; la cinquième de la longueur de la troisième; la sixième très-courte; la septième marginale, interrompue par les nervures sur les supérieures, et formant sur les inférieures quatre lunules qui s'alignent avec deux lunules bleues situées en dedans de la base de la queue. Les ailes inférieures ont, outre les caractères déjà indiqués, une poussière d'un gris jaunâtre vers la région anale, une tache transversale un peu oblique d'un rouge vermillon, bilobée, légèrement liserée de blanc en avant, appuyée en arrière sur une tache très-noire coupée par un arc bleuâtre; les deux lunules bleues surmontées chacune d'une lunule jaunâtre mal écrite; le bord extérieur denté et terminé par une queue noire

linéaire, blanche à l'extrémité; les échancrures et la base de la queue bordées de blanchâtre. Dessous des premières ailes offrant le même dessin que le dessus, avec la frange ciliée de blanc, et une raie grisâtre étroite entre la sixième et la septième bande; souvent un peu visible en dessus. Dessous des secondes offrant en outre, sur le milieu, une raie rouge bordée de blanc en dedans dans toute sa longueur, un peu sinueuse, partant de la côte, se courbant en s'interrompant au niveau de l'angle anal pour atteindre un peu obliquement le bord interne; les lunules blanches, précédées chacune d'un trait blanchâtre. Corps noirâtre, avec deux raies blanchâtres sur le thorax; abdomen marqué de deux raies grisâtres sur les côtés; antennes d'un jaune fauve.

La chenille est verte, avec les stigmates jaunes et une bande tricolore transversale sur le quatrième segment; cette bande formée de trois zones, est bleue en avant, noire au milieu, et jaune en arrière. Chrysalide ferrugineuse, avec des lignes plus claires et des stries plus obscures. La chenille vit sur la *Porcelia pygmæa*, et, suivant Abbot, sur l'*Annona palustris*.

Ce Papillon éclot depuis le mois de mars jusqu'au mois de juin, et se trouve assez communément dans la Géorgie, la Virginie et la Caroline. — Coll. Boisd. — Quelques auteurs ont dit que cette espèce se trouvait aussi dans l'Europe méridionale; mais c'est une erreur reconnue aujourd'hui de tous les entomologistes.

Nota. Les anciens auteurs ayant confondu cette espèce avec la suivante, et leur description convenant aussi bien à l'une qu'à l'autre, nous ne les avons pas cités dans notre synonymie, nous avons seulement indiqué les figures qui se rapportent bien à l'*Ajax* tel que l'ont figuré Smith et Abbot.

83 — Papilio Sinon.

Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 3, fig. 1 et 2. — God. Encyc. IX, p. 53, n°. 80. — Fab. E. S. 111, I, p. 26, n°. 75. — Cram. 317, C, D, E, F. — *Papilio Protesilaus*, Drury, I, Pl. 22, fig. 3-4.

Un peu plus petit que *Podalirius*, et voisin d'*Ajax*. Dessus des ailes noir, avec des bandes d'un blanc un peu verdâtre, savoir : la première linéaire, commune, longeant le bord abdominal des inférieures presque jusqu'à la tache anale; la seconde, également commune, descendant un peu plus bas sur les inférieures, en s'élargissant légèrement; la troisième extrêmement grêle, ne dépassant jamais la nervure médiane des supérieures; la quatrième assez large, commune, bifide dans la cellule discoïdale des premières ailes, se terminant en pointe vers le milieu des secondes; la cinquième, de la longueur de la troisième, coupée par les nervures, ordinairement suivie d'un point de sa couleur; la sixième maculaire, formant sur les supérieures une rangée presque marginale de taches arrondies, et sur les inférieures une rangée de lunules également presque marginales. Ailes inférieures ayant, outre les caractères mentionnés, une tache anale, oblique, transversale, d'un rouge vermillon, quelquefois bilobée; bord extérieur denté et terminé par une queue longue, linéaire, noire, plus ou moins blanchâtre à l'extrémité; échancrures bordées de blanchâtre. Dessous brun, avec le même dessin; celui des inférieures offrant en outre, sur le milieu, une raie rouge, étroite, partant du milieu de la côte, se courbant au niveau de l'angle anal pour atteindre, en remontant un peu obliquement, le bord interne : cette raie est située sur une bande plus noire que le fond, et est bordée de blanc des deux côtés, mais seulement dans la partie où elle correspond à la tache rouge du dessus; une tache d'un noir foncé au-dessus de l'échancrure anale; quelques atomes grisâtres à la base de la queue en

avant et en arrière des lunules blanches. Corps noirâtre, avec deux raies blanchâtres sur le thorax; abdomen noirâtre annelé de blanc en dessus, d'un gris blanchâtre en dessous; antennes noirâtres.

Jamaïque, Floride, Cuba. — Coll. Boisd.—Ce Papillon est bien distinct des espèces voisines par son abdomen annelé de blanc. La figure de Drury est peu exacte; celles de Cramer sont meilleures, quoique beaucoup trop vertes. Ce dernier auteur représente une femelle (fig. F) chez laquelle la raie rouge du dessous des inférieures n'existe que sur la côte et près de l'angle anal.

84 — Papilio Policenes.

Cram. 37, A, B. — *Papilio Polixenus*, God. Encyc. IX, p. 52, n°. 77.

Plus petit que *Sinon* et espèces voisines; même port. Dessus des ailes noir, avec des bandes transverses et des taches d'un vert pâle, savoir : la première bande, commune, bien distincte, à la base; la seconde, également commune, se terminant à l'angle anal des inférieures, où elle est suivie d'une tache lunulée de sa couleur; les trois suivantes égales, parallèles, de la longueur du diamètre de la cellule discoïdale, séparées de la bande maculaire seulement par la nervure médiane (sans cela on pourrait très-bien dire que cette dernière est quadrifide); la sixième bande, maculaire, se courbant en dedans, élargie dans son milieu, composée d'environ douze taches, traversant le milieu des ailes dans toute son étendue; bord marginal divisé aux premières ailes par une rangée de huit points, et aux secondes par cinq croissants de la même couleur; les ailes supérieures ayant encore un point arrondi dans la cellule discoïdale entre la cinquième et la sixième bande. Ailes inférieures ayant à l'angle anal un point d'un rouge carmin; leur contour denté et terminé par une queue linéaire, très-longue, blanchâtre à son extrémité, liserée de blanc en dedans, ainsi que

les échancrures. Dessous brun, avec la plupart des bandes d'un blanc luisant; les points marginaux des ailes supérieures formant ici une ligne continue ondulée; celui des inférieures offrant sur le milieu comme dans les espèces voisines une raie rouge, un peu maculaire, un peu sinueuse, partant de la côte, se courbant au niveau de l'angle anal pour atteindre le bord abdominal, la bande maculaire du milieu se confondant en grande partie avec les croissants du bord, et divisée par un rang de taches très-noires, dont les deux extérieures plus grandes; trois autres taches très-noires sur le bord marginal à la base de la queue. Corps noirâtre en dessus, grisâtre en dessous, avec deux raies verdâtres sur le thorax.

Surinam et quelques-unes des Antilles. — Coll. de M. Dejean et M. N.

Nous avons rendu à cette espèce le nom que lui avait donné Cramer, parce que Godart l'a changé sans motif.

85 — Papilio Protesilaus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 752, n°. 39. — Fab. E. S. III, 1, p. 23, n°. 69. — Cram. 202, A, B.—Clerck. Icon. tab. 27, fig. 2. — Sulz. Gesch. tab. 14, fig. 5. — God. Encyc. IX, p. 50, n°. 73.

Un peu plus grand que *Podalirius*; même port. Dessus des ailes d'un blanc légèrement transparent, avec une teinte verdâtre à la base des supérieures : celles-ci ayant sept bandes noires transverses, étroites, savoir : la première allant jusqu'au bord interne, la seconde jusqu'à la nervure radiale, la troisième jusqu'à la médiane, la quatrième dépassant à peine la nervure sous-costale, la cinquième semblable à la troisième, la septième tout-à-fait marginale, et enfin la sixième descendant jusqu'à l'angle interne pour se réunir à la septième. Ailes inférieures ayant l'extrémité noirâtre divisée par deux rangées de lunules blanches, excepté vers l'angle externe; une tache anale transversale, d'un rouge-carmin vif, appuyée inférieurement

sur une tache noire ; le bord extérieur obtusément denté et terminé par une queue noire, linéaire, très-longue, bordée de blanc, ainsi que les échancrures, précédée à sa base de deux ou trois croissants d'un gris bleuâtre. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes offrant, outre les caractères du dessus, deux bandes noires transverses réunies vers l'angle anal, dont l'extérieure est bordée *en dehors* par une raie d'un rouge carmin ; la tache anale rouge, plus étroite et bilobée. Corps noir en dessus, avec les ptérygodes grisâtres ; blanc en dessous, avec l'abdomen marqué d'une bande latérale et de trois lignes ventrales noires.

Commun à la Guyane et surtout au Brésil. — Coll. Boisd.

86 — Papilio Agesilaus, Boisd.

Boisd. *in* Guer. et Perch. Gen. Ins. Lepid. Pl. 1. — *P. Protesilaus*, Esp. Ausl. Schmett. tab. 52, fig. 1.

Un peu plus petit que *Protesilaus;* même *facies*. Les cinq premières bandes transversales un peu plus courtes et plus pointues à leur extrémité inférieure ; les lunules marginales des ailes inférieures plus grandes, disposées sur un seul rang ; point de lunules grisâtres à la base de la queue en dessus ; la tache rouge anale plus petite, plus rose ; les deux bandes transversales du dessous des secondes ailes réunies à angle plus aigu, l'extérieure bordée *en dedans* par une raie d'un rouge carmin, tandis qu'elle l'est en dehors dans *Protesilaus*, la bande interne bordée d'un peu de rouge près de son origine sur la côte ; les lunules blanches précédées de deux ou trois lunules d'un blanc roussâtre.

Mexique, Colombie. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Viard. — La figure de MM. Guérin et Percheron est fort exacte et rend parfaitement les caractères qui distinguent cette espèce de la précédente. Celle d'Esper, quoique grossière, appartient bien aussi à cette espèce et non au *Protesilaus*.

87 — PAPILIO BELLEROPHON.

Dalman, Anal. Ent. p. 37, n°. 1. — *Papilio Coresilaus*, God. Encyc. IX, Suppl. p. 810, n°. 61-62. — *Protesilaus Swainsonius*. Swains. *Zool. Illust.* 2e. série, Pl. 104.

Un peu plus petit que *Protesilaus; facies* presque semblable. Ailes d'une teinte un peu jaunâtre; les supérieures sans teinte verdâtre à la base, n'ayant que trois bandes noires, savoir : l'antérieure discoïdale ne dépassant pas le milieu; la seconde bifide, en forme d'Y, et se réunissant vers l'angle interne à la postérieure, qui est tout-à-fait marginale comme dans les deux espèces précédentes. Les bandes des ailes inférieures visibles de part et d'autre, l'extérieure divisée en dessous dans *son milieu* et dans le sens de sa longueur par une ligne rouge, au lieu d'être bordée de rouge en dedans comme dans *Agesilaus*, ou en dehors comme chez *Protesilaus*; les lunules de l'extrémité ne formant qu'une seule rangée; les croissants grisâtres situés à la base de la queue au nombre de cinq.

Brésil, environs de Bahia et de Fernambouc. — Coll. de M. le comte Dejean. — Rare. — La figure publiée par M. Swainson est très-exacte.

GROUPE XVII (1).

†

88 — PAPILIO PHILOXENUS.

Gray, Descript. of Lepid. of Nepaul, tab. 2. — La femelle *Papilio Minereus*, Gray op. cit. tab. 1. — *Papilio Latreillii*, Donov. Natural. Reposit. Pl. 140.

(1) Nous aurions peut-être dû partager ce groupe en deux. Les espèces à taches rouges sur l'abdomen, dont les chenilles sont

Port de *Liris;* enverg. $4\frac{1}{2}$-5 pouces. Ailes du mâle d'un noir obscur. Les supérieures assez étroites et assez allongées, ayant à l'extrémité des stries grisâtres comme dans le mâle de *Polydorus.* Les inférieures ayant des grosses dents obtuses et une queue noire, courte et spatulée; une tache blanche située entre l'angle externe et l'extrémité de la cellule discoïdale, accompagnée en dedans d'une petite tache de la même couleur; outre cela, cinq lunules d'un rouge carmin, dont une transversale à l'angle anal, une sur la dent qui précède intérieurement la queue, une troisième un peu en avant de la queue, s'alignant extérieurement avec la quatrième qui est d'une teinte obscure, enfin la cinquième à l'extrémité de la queue. Ailes de la femelle plus brunâtres; les supérieures plus arrondies. Les inférieures ayant une tache discoïdale d'un blanc légèrement jaunâtre, un peu transversale, atteignant le bord abdominal, où elle est un peu teintée de rouge, divisée par les nervures en quatre taches oblongues; les lunules de l'extrémité disposées comme dans le mâle, mais d'un rouge carmin plus vif, et au nombre de six; la sixième située sur la dent externe. Corps noir avec les palpes; les paupières, le collier et les côtés d'un rouge cramoisi; thorax marqué également de lignes et de points rouges.

Nepaul. — Décrit d'après les figures de M. Gray. — Cet auteur n'ayant figuré que le dessus, nous ne pouvons rien dire du dessous; mais il est probable que s'il ne l'a pas fait, et que si d'ailleurs il n'en a pas parlé dans sa diagnose, c'est que,

---

pourvues de pointes charnues et dont les chrysalides ont les côtés dilatés et crêtés, nous paraissent assez éloignées de celles qui ont le corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax, et dont les chenilles lisses ont les plus grands rapports avec celles des quatrième et cinquième groupes. Nous ne les avons réunies que parce que le dessin des ailes offre une analogie incontestable; mais nous croyons que plus tard, lorsque l'on connaîtra mieux les premiers états des espèces qui composent le genre *Papilio*, on devra former un groupe particulier avec celles de la seconde section, et le transporter entre le cinquième et le sixième.

comme dans les espèces de cette section, il ne diffère du dessus que par la vivacité des lunules.

Quoique nous n'ayons jamais vu cette espèce, nous avons cru, d'après les figures de M. Gray, devoir réunir le *Minereus* et le *Philoxenus* comme mâle et femelle. En effet, le premier ne diffère du second que par la forme et la position de la tache discoïdale, variation que l'on remarque aussi quelquefois chez *Polydorus*. M. Donovan ayant supprimé l'espèce dédiée à Latreille par Godart, en supposant à tort qu'elle se rapportait au *Tynderæus* de Fabricius, a donné comme dédommagement le nom de *Latreillii* à celle que nous venons de décrire.

89 — Papilio Antiphus.

Fab. E. S. III, I, p. 10, n°. 28. — Donov. Ins. of Ind. — God. Encyc. IX, p. 71, n°. 129. — *Papilio Polygius*, God. op. cit. Suppl. p. 811, n°. 129-130.

Godart a décrit ce *Papilio* sous le nom d'*Antiphus* d'après la figure de Donovan, et d'après nature sous celui de *Polygius*.

Port de *Polydorus*, mais d'un cinquième plus petit. Ailes d'un noir foncé, à reflet un peu verdâtre. Les supérieures ayant de part et d'autre, vers l'extrémité, des raies longitudinales grisâtres. Les inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire spatulée de médiocre longueur, et en outre l'empreinte plus ou moins prononcée des lunules du dessous, surtout vers l'angle anal. Dessous des secondes ailes d'un noir profond, avec une rangée marginale de six lunules d'un rouge-carmin vif, une tache de la même couleur située entre le milieu du bord interne et l'extrémité de la cellule discoïdale. Corps noir, avec les palpes, les côtés de la poitrine et du prothorax, les anneaux de l'abdomen en dessous, et l'anus d'un rouge écarlate. Femelle semblable au mâle, avec les ailes supérieures un peu plus arrondies.

Iles Philippines. — Coll. Boisd. — Ce Papillon remplace à Manille le *Polydorus* des îles de la Sonde et du Bengale.

90 — Papilio Polydorus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 746, n°. 10. — Fab. E. S. 111, 1, p. 9, n°. 26. — Clerck, Icon. tab. 33, fig. 2. — Cram. 128, A, B. — Hubn. Exot. Saml. Femelle. — Variété femelle : *Melanides Polydorus*, Hubn. op. cit. — God. Encyc. IX, p. 72, n°. 130. — Variété : *P. Adamas*, Zinken, Nov. Act. Acad. Cur. XV, p. 144. — Variété : *P. Diphilus*, Esp. Ausl. Schm. tab. 49, fig. 2.

Enverg. 3 $\frac{1}{3}$-4 pouces. Ailes d'un noir obscur. Les supérieures entières marquées de part et d'autre, sur leur moitié postérieure, de raies grisâtres longitudinales. Les inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire spatulée de longueur moyenne; leur milieu offrant, tout-à-fait à l'extrémité de la cellule discoïdale, une tache palmée, d'un blanc un peu jaunâtre, en forme de bande, divisée en cinq taches oblongues parallèles; une rangée marginale de lunules d'un rouge obscur, dont l'anale peu prononcée, fondue avec la tache blanche la plus interne. Dessous des secondes ailes d'un noir de velours, avec les lunules marginales d'un rouge-carmin tendre. Femelle ne différant du mâle que par ses ailes supérieures plus arrondies. Corps noir, avec les palpes, les côtés du thorax et de la poitrine, les deux derniers anneaux et tous les bords des autres anneaux en dessous, d'un rouge-carmin vif.

Java, Bornéo, Bengale, Ceylan, Amboine. — Commun. On trouve, dans quelques localités des Moluques, des individus femelles qui diffèrent de ceux de Java et du continent, en ce que la queue est remplacée par une dent élargie, plus saillante que les autres, et en ce que la tache blanche palmée est ordinairement renfermée en partie dans la cellule discoïdale comme dans *Polyphontes*. C'est à cette variété que se rapportent la figure de Clerck et le *Melanides Polydorus* d'Hubner.

La chenille du *Papilio Polydorus* vit sur les *Aristolochia*, et ressemble beaucoup, d'après la figure de M. Horsfield, à celle d'une *Thais*. Elle est d'un rouge-vineux foncé, avec plusieurs rangées d'épines charnues, courtes, d'un rouge carminé. Son corps est traversé au milieu par une bande blanche ou d'un blanc un peu rosé. La chrysalide ressemble beaucoup à celle d'*Hector*. Esper donne aussi la figure de cette chenille, mais elle est si mauvaise qu'on ne peut y ajouter aucune confiance.

91 — PAPILIO POLYPHONTES, Boisd.

Taille de *Polydorus*, dont il est très-voisin, avec les ailes notablement plus étroites et proportionnellement plus allongées. Les supérieures ayant la partie claire plus blanchâtre, striée de raies longitudinales plus obscures que dans *Polydorus*, et coupée par des nervures plus noires et fortement dilatées. Ailes inférieures ayant des dents plus obtuses et une queue noire spatulée plus large; leur milieu offrant une tache orbiculaire blanchâtre, divisée par de grosses nervures noires en six taches oblongues, dont une plus grande dans la cellule discoïdale, et cinq en dehors; une rangée marginale de lunules rougeâtres fortement obscurcies de noirâtre; point de tache anale rouge fondue avec la tache blanche la plus interne. Dessous des secondes ailes d'un noir de velours, avec la même tache discoïdale qu'en dessus, et une rangée marginale de cinq lunules, diminuant graduellement de grandeur à partir de l'angle anal; les trois plus rapprochées du bord abdominal sont d'un rouge-carmin tendre, la quatrième blanche un peu teintée de rose, les deux dernières blanches; une petite tache rouge sur le bord de l'échancrure anale. Corps à peu près comme dans *Polydorus*, sinon que les côtés de la poitrine et du prothorax ne sont pas rouges.

Célèbes. — Collection de M. Payen de Bruxelles. — Ce Papillon n'est peut-être qu'une variété locale de *Polydorus*.

92 — Papilio Liris.

God. Encyc. IX, p. 72, n°. 132. —*Papilio Macklottii*, de Haan.

Un peu plus grand que *Polydorus*. Ailes d'un noir obscur. Les supérieures semblables de part et d'autre, étroites, assez allongées, traversées dans leur milieu par une bande blanchâtre transparente divisée extérieurement par des raies longitudinales noires. Ailes inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire spatulée, assez longue; leur milieu offrant une bande transverse d'un jaune ochracé, divisée par les nervures discoïdales, et s'alignant avec la bande transparente des premières ailes; une rangée marginale de lunules d'un rouge obscur, dont l'anale fondue avec la bande jaune. Dessous de ces dernières ailes d'un noir de velours, avec les lunules d'un rouge-carmin tendre, et la bande jaune un peu plus pâle. Corps noir, avec les palpes et les côtés du prothorax d'un jaune rougeâtre; côtés de la poitrine, dessous et extrémité de l'abdomen d'un rouge carmin. Femelle semblable au mâle.

Timor. — Coll. Boisd. — Sur quatre individus que nous possédons, aucun ne varie. M. de Haan nous a envoyé cette espèce sous le nom de *Macklottii*.

93 — Papilio Hector.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 745, n°. 2. — Fab. E. S. III, I, p. 3, n°. 7. — Cram. 143, A. — Clerck, Icon. tab. 33, fig. 1, 2. — Sulz. Gesch. Pl. 12, fig. 1. — God. Encyc. IX, p. 70, n°. 124.

Envergure, environ 4 pouces. Ailes d'un noir-bleuâtre velouté; les supérieures ayant le bord postérieur légèrement sinué et liseré de blanc; le milieu marqué d'une bande transverse blanche, formée par des taches bifides en dehors; une

bande semblable, mais beaucoup plus courte, près du sommet. Ailes inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire de médiocre largeur, liserée de blanc, ainsi que les échancrures; deux rangées de taches d'un rouge-sanguin vif, situées entre le milieu et l'extrémité, dont les postérieures lunulées et marginales, les autres arrondies, à l'exception de l'anale qui est quelquefois double. Dessous des quatre ailes semblable au dessus. Corps écarlate, avec le thorax, le milieu de la poitrine et la base de l'abdomen, en dessus, noirs.

Coromandel, Ceylan, Pégu et autres contrées du Bengale. — Coll. Boisd. — Assez commun. Chez quelques variétés les taches sont d'un rouge moins éclatant. — La chenille est figurée par Esper, mais probablement si inexactement que nous n'osons pas la décrire d'après cet auteur. Nous dirons seulement qu'elle est garnie d'épines courtes, charnues, comme celle de *Polytdorus*. La chrysalide que nous avons en notre possession a les côtés dilatés et comme appendiculés ou plutôt crêtés. On nous a assuré qu'elle se trouvait aussi sur les aristoloches.

† †

94 — Papilio Mutius.

Fab. E. S. 111, I, p. 3, n°. 6. — God. Encyc. IX, p. 70, n°. 125. — *Papilio Romulus*, Cram. 43, A.

Taille de *Polytes* (*Pammon* ♀). Ailes d'un noir brun; les supérieures ayant à peu près au milieu une bande blanche, bifide à l'extrémité de la cellule discoïdale, formée par les taches blanches à peu près de même forme que dans *Hector*. La partie externe de cette bande est quelquefois interrompue, alors il paraît y avoir deux bandes séparées, l'une un peu courbe, traversant la cellule discoïdale, l'autre multifide entre le sommet et l'extrémité de la cellule. Ailes inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire, courte, spatulée, bordée de rouge fauve à son origine; une tache palmée d'un rouge brun, semée d'atomes vio-

lâtres sur le disque ; une rangée courbe de lunules de la même couleur à l'extrémité, excepté les deux externes qui sont presque blanchâtres ; une tache anale également d'un rouge brun, marquée d'un point noir, et fondue avec la tache palmée ; échancrures d'un fouge fauve liserées de blanc, excepté les deux externes qui sont entièrement blanches. Dessous des ailes semblable au dessus. Corps noirâtre, avec des points blanchâtres sur la tête et le prothorax.

Ceylan, Coromandel. — Coll. Boisd.

95 — Papilio Astyanax.

Fab. E. S. III, I, p. 13, n°. 37. — Donov. Ins. of India. — God. Encyc. IX, p. 72, n°. 131.

Taille, port de *Mutius*, mais sans queue. Ailes noires. Les supérieures ayant, un peu au delà du milieu, une bande blanche, transverse, formée comme dans *Mutius* par des taches bifides en dehors ; une bande semblable, mais beaucoup plus courte, dans la cellule discoïdale. Ailes inférieures ayant des dents obtuses, dont une un peu plus saillante ; les deux surfaces offrant sur le disque une tache rouge palmée, et à l'extrémité une rangée courbe de lunules de la même couleur ; échancrures bordées de rouge. Corps noir.

Indes orientales. — Décrit d'après Fabricius et Donovan.

Ce Papillon ressemblerait presque complétement à *Mutius*, s'il avait une queue ; aussi nous sommes portés à le regarder comme une variété de cette espèce. Peut-être même n'est-il qu'un individu dont les queues avaient été cassées.

96 — Papilio Pammon.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 746, n°. 8. — Fab. E. S. 111, I, p. 7, n°. 20. — Clerck, Icon. tab. 14, f. 2. — Klem. Ins. tab. f. 2-3. — Cram. 141, B. — Hubn. Exot. Saml. — God. Encyc. IX, p. 74, n°. 139. — Variété : *P. Cyrus*, Fab. op. cit. n°. 19. — Hubn. Exot. Saml. — Variété? *Papilio Pammon*, Stoll, Pl. 33, fig. 1 et 1, A.

Femelle : *Papilio Polytes*, Linn. op. cit. n°. 5. — Fab. op. cit. n°. 5. — Cram. 265, A, B, C. — Sulz. Gesch. Pl. 12, fig. 3. — God. Encyc. IX, p. 70, n°. 126. — *Princeps heroicus Stichius*, Hubn. Exot. Saml.

Les deux sexes de ce Papillon diffèrent tellement l'un de l'autre que, sans les observations de M. Westermann (1), il ne serait venu à l'idée d'aucun naturaliste d'Europe de les réunir.

Mâle, ou *P. Pammon* des auteurs. Envergure, environ 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Ailes d'un noir mat, très-légèrement saupoudrées de jaunâtre. Les supérieures un peu dentées, semblables de part et d'autre ; leur extrémité marquée d'un rang de points blancs, ou d'un blanc un peu jaunâtre, placés tout-à-fait sur le bord, et dont la grosseur diminue graduellement de l'angle

(1) Si ceux qui envoient des insectes exotiques en Europe, dit M. Westermann (Rev. Entom. Silberm. I, p. 110), observaient leurs habitudes, on ne verrait pas si souvent figurer dans les systèmes le mâle et la femelle d'un même insecte comme des espèces différentes. Comme j'ai élevé de la chenille presque tous les beaux Lépidoptères de ma collection, j'ai eu plusieurs occasions de remarquer les différences sexuelles. On voit, en effet, que dans quelques Lépidoptères nocturnes il y a une telle différence entre le mâle et la femelle, que, si je n'avais pu m'en assurer par l'expérience, je n'aurais jamais cru qu'ils fussent de la même espèce. Pour donner un exemple frappant de cette différence dans certains Papillons indiens, je citerai les *Papilio Pammon* et *Polytes* des auteurs, qui sont le mâle et la femelle d'une même espèce.

interne au sommet. Les ailes inférieures ayant des dents obtuses arrondies, et une queue noire, spatulée, plus ou moins courte, et même quelquefois nulle ou presque nulle; les échancrures bordées de blanc; le milieu de l'aile traversé par une bande étroite, composée de sept taches arrondies ou ovales, blanches, à l'exception de la plus intérieure qui est quelquefois jaunâtre et suivie d'un petit groupe d'atomes bleus appuyés sur un arc fauve très-souvent nul en dessus. Dessous des secondes ailes ayant, outre le dessin du dessus, une rangée de sept lunules marginales, blanches ou fauves, précédées de quelques légers atomes bleuâtres, plus ou moins indiqués, et quelquefois nuls; l'arc fauve de l'angle anal presque toujours bien marqué. Corps noir, avec des points blancs sur la tête et le prothorax, et des lignes d'un gris jaunâtre sur le dessous de l'abdomen. — Variété : *Papilio Cyrus*, Fabricius. Diffère des individus ordinaires en ce que les lunules marginales du dessous des secondes ailes sont d'un rouge fauve, au lieu d'être blanches ou fauves. — Le *Papilio Pammon* de Stoll est une autre variété, chez laquelle les ailes supérieures sont dépourvues de points marginaux.

Femelle, ou *Papilio Polytes* des auteurs. Envergure, $3\frac{1}{2}$-$3\frac{3}{4}$ pouces. Ailes d'un brun noir. Les supérieures ayant l'extrémité plus claire et divisée par des lignes longitudinales noirâtres; leur bord extérieur denté et liseré de blanc aux sinus. Ailes inférieures ayant des dents obtuses arrondies et une queue noire spatulée, assez courte; leur milieu marqué d'une tache d'un blanc légèrement jaunâtre, palmée et divisée par les nervures, en trois, quatre ou cinq parties, dont les deux plus internes souvent accolées en arrière à une tache d'un rouge brun; une rangée marginale de six lunules d'un rouge brun; une tache anale, oblongue, de la même couleur, marquée d'une tache noire; toutes les parties rouges semées d'atomes violâtres; échancrures ordinairement bordées de rouge fauve ou de blanchâtre. Dessous semblable au dessus; les lunules marginales

quelquefois précédées de petits groupes d'atomes violâtres. Corps semblable en tout à celui du mâle.

Continent et Archipel indiens. — Commun. — Coll. Boisd.

M. Horsfield donne la figure de la chenille de *Pammon* et celle de *Polytes;* mais ces deux chenilles sont si semblables que l'on ne peut y découvrir aucune différence; ce qui confirme complétement les observations de M. Westermann. Elle est verte, avec les premiers anneaux plus minces et comme rétractiles. Le dessous de son corps est brun en avant et blanc en arrière; le troisième anneau offre une bande étroite, grisâtre; le quatrième une bande transversale brune, atteignant de chaque côté la couleur du dessous; sur le septième il y a une bande oblique, blanche, marquée de brun, qui remonte jusqu'à l'extrémité du huitième; l'extrémité du dernier segment est également blanche.

La chrysalide est arquée d'un gris blanchâtre, réticulée de noirâtre, ou un peu brunâtre.

Nota. C'est par erreur que nous avions écrit dans le temps à M. Silbermann que nous possédions des *Pammon* femelles et des *Polytes* mâles. Nous avons examiné depuis une très-grande quantité de l'un et de l'autre, et nous sommes aujourd'hui convaincus que ceux du premier, qui nous avaient offert des caractères de femelles, avaient l'abdomen recollé. Il en est de même des *Polytes* mâles.

97 — Papilio Alphenor.

Cram. 90, B. — Herbst, Schm. tab. 15, f. 2, et tab. 20, f. 3 et 4?

Cramer n'a connu que la femelle, qui a un grand rapport avec *Polytes* (*Pammon* ♀). Le mâle que nous avons sous les yeux a aussi une très-grande affinité avec *Pammon* ♂, et nous ne serions pas surpris que cette espèce ne fût qu'une variété locale propre à quelques-unes des Moluques.

Mâle : un peu plus grand que *Pammon*. Ailes supérieures comme celles de *Pammon* mâle. Ailes inférieures sans queue, ou seulement avec l'avant-dernière dent plus prononcée que les autres ; les échancrures un peu plus largement bordées de blanc que dans *Pammon* ♂, précédées d'une rangée presque marginale de petites lunules blanches ; la bande transverse du milieu un peu plus large, formée de taches plus ovales. Dessous des secondes ailes semblable au dessus ; les lunules marginales un peu plus grandes ; l'angle anal teinté d'un peu de fauve. — Femelle : *P. Alphenor*, Cram. Ailes supérieures à peu près comme dans *Polytes* (*Pammon* ♀), mais ayant des raies beaucoup plus claires et presque entièrement blanches, surtout vers l'angle interne. Ailes inférieures sans queue, ou seulement avec l'avant-dernière dent un peu prolongée ; le disque offrant une tache blanche non palmée, divisée par de fines nervures noires, accolée par son côté postérieur et interne à une tache rouge partagée en trois ; une rangée courbe et presque marginale de lunules d'un rouge fauve ; échancrure anale un peu fauve. Dessous semblable au dessus ; les lunules marginales moins rouges. Corps chez les deux sexes comme dans *Pammon*.

Célèbes. Coll. de M. Payen. — Amboine. Cram.

98 — Papilio Orophanes, Boisd.

Port de *Polytes* (*Pammon* ♀), mais un peu plus noir et sans aucun vestige de queue. Ailes supérieures un peu dentées, ayant à l'extrémité quelques lignes grisâtres, longitudinales. Ailes inférieures arrondies, avec des dents obtuses peu prononcées ; le disque marqué d'une tache d'un blanc pur, non palmée, divisée par de fines nervures, accolée par son côté postérieur et interne à une tache d'un rouge ferrugineux, saupoudrée d'atomes d'un blanc violâtre, prolongée le long du bord abdominal jusqu'à l'échancrure anale, où elle est marquée d'une tache noire, comme dans *Pammon* et espèces voisines ; une rangée marginale de lunules d'un rouge brun,

dont les extérieures très-peu marquées, et l'anale un peu plus grande saupoudrée de violâtre ; échancrures de toutes les ailes bordées de blanc. Dessous semblable au dessus ; les lunules marginales plus prononcées et d'un rouge un peu plus ferrugineux. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax.

Ce *Papilio* nous a été donné par M. Lesson comme pris par lui au pays des Papous ou aux Moluques. — Il a beaucoup de rapports avec *Alphenor*, mais il en est distinct par les atomes violâtres dont est saupoudrée la tache anale. — Nous ne connaissons que la femelle. Le mâle doit avoir une grande analogie avec ceux de *Pammon* et d'*Alphenor*.

99 — Papilio Theseus.

Fab. E. S. 111, I, p. 2, n°. 4. — Cram. 180, B. — God Encyc. IX, p. 71, n°. 127.

Taille et port de *Polytes* (*Pammon* ♀). Ailes d'un brun noirâtre ; les supérieures absolument comme dans *Polytes*. Les inférieures ayant des dents obtuses, une queue spatulée, avec les échancrures externes liserées de blanc, et les trois ou quatre internes bordées de rouge ; point de tache blanche sur le disque. Une rangée marginale de lunules assez petites, d'un rouge un peu brun, semées d'atomes d'un blanc violâtre, situées sur un fond un peu plus noir ; les trois lunules placées en dedans de la queue, surmontées chacune d'une petite tache oblongue de même couleur. Dessous semblable au dessus ; les lunules marginales un peu plus grandes. Corps noirâtre, avec des points blanchâtres sur la tête et le prothorax.

Sumatra. — M. N. — Ce Papillon est distinct, au premier coup d'œil, de tous ceux de la division de *Pammon* par l'absence de tache discoïdale blanche sur les ailes inférieures.

GROUPE XVIII.

100 — Papilio Nox.

Swains. Zool. Illust. 1re. série, Pl. 102. — Horsfield, Lepid. Ins. of Ind. Comp. Pl. 1, fig. 15. — *Papilio Memercus*, God. Encyc. IX, Suppl. p. 809, nº. 12-13. — *Papilio Neesius*, Zink. Som. Nov. Act. Physic. Med. Acad. Nat. Cur. XV, Pl. 14.

Enverg. 3 ½ - 4 pouces. Ailes du mâle d'un noir profond, un peu chatoyant en verdâtre, semblables de part et d'autre, sans taches. Les supérieures oblongues, assez étroites, avec l'extrémité un peu rayée de grisâtre. Les inférieures arrondies et très-faiblement dentées. Ailes de la femelle d'un noir brun, notablement plus larges. Les supérieures ayant à l'extrémité des raies grisâtres beaucoup plus marquées. Les inférieures ayant des dents obtuses bien prononcées, et les échancrures liserées de blanc. Corps de la couleur des ailes, avec les palpes, les côtés du prothorax et de la poitrine, et l'anus dans la femelle, d'un rouge carmin.

Java. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. — Ce Papillon, connu à peine depuis une douzaine d'années, porte déjà trois noms. Ne serait-il pas préférable, dans l'intérêt de la science, qu'il n'en eût encore aucun ?

GROUPE XIX.

†

101 — Papilio Evander.

God. Encyc. IX, p. 32, nº. 18. — *Priamides Evander*, Hubn. Exot. Saml. — Variété : *Princeps dominans Capys*, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. environ 4 pouces. Ailes noires; les supérieures sinuées, avec l'extrémité d'un gris cendré devenant successivement plus obscur vers le sommet. Ailes inférieures dentées en scie, avec les deux échancrures extérieures blanches; un peu au delà du milieu de la surface, en tirant vers le bord abdominal, cinq taches d'un rouge violet chatoyant, dont les trois intermédiaires oblongues ovales, l'intérieure coupée en deux, et l'extérieure petite et souvent en forme de point. Dessous des premières ailes noirâtre, plus foncé à la base, traversé sur l'extrémité de la cellule par une bande blanche, courbe. Dessous des secondes d'un brun noirâtre, traversé par deux rangées de taches, dont les antérieures petites et d'un rouge-violet chatoyant, les postérieures plus pâles, inégales, presque blanches; échancrure anale liserée de rouge. Corps noir, avec la poitrine et le prothorax ponctué d'orangé; deux points de la même couleur à la base de l'abdomen en dessus. — Femelle différant du mâle en ce que les taches rouges du dessus des secondes ailes sont souvent coupées transversalement par une ligne noire; chez quelques-unes il y a souvent aussi deux petites taches de plus vers le bord externe.

Le *Capys* figuré par Hubner diffère des individus que nous avons décrits, en ce que toutes les échancrures des secondes ailes sont bordées de blanc, et en ce que la bande transverse blanche du dessous des premières ailes est un peu moins large, ce qui rend la surface opposée moins grisâtre.

Assez commun dans plusieurs parties du Brésil.—Coll. Boisd.

102 — Papilio Rogeri, Boisd.

Port et taille d'*Evander*. Ailes très-noires; les supérieures ayant la moitié postérieure plus pâle, à peu près comme dans *Evander*; leur bord postérieur à peine dentelé et faiblement liseré de blanchâtre dans les échancrures. Ailes inférieures dentées, avec les trois échancrures les plus extérieures fortement bordées de blanchâtre, et trois ou quatre petites taches d'un rouge un peu terne, alignées et placées en arrière de la cellule

discoïdale. Dessous des premières ailes plus terne que le dessus, offrant, un peu au delà du milieu, une bande blanchâtre transverse, maculaire qui sépare la partie plus obscure de la portion moins foncée; dessous des secondes d'un brun uniforme, ayant au delà du milieu une rangée courbe de petites taches rouges placées chacune sur une tache noire, qui s'allonge en arrière en une espèce d'ombre de la même couleur, mais beaucoup moins prononcée. Poitrine et collier marqués de points d'un fauve orangé.

Nous ne connaissons que le mâle.

Yukatan. — Coll. de M. Théodore Roger.

103 — Papilio Anchisiades.

Esp. Ausl. Schmett. tab. 13, fig. 1, 2. — *Papilio Archelaus*, God. Encyc. IX, p. 32, n°. 19. — *Papilio Anchises*, Cram. 318, A, B, C, D. — *Princeps dominans Anchises*, Hubn. Exot. Saml. — La chenille : Stoll, Pl. 1, fig. 2.

Même port qu'*Evander*, mais un peu plus petit. Ailes noires; les supérieures un peu plus pâles à l'extrémité, marquées vers l'angle interne d'une tache d'un blanc un peu jaunâtre, divisée en deux par le premier rameau de la nervure médiane, plus grande dans la femelle que dans le mâle, et quelquefois nulle ou ponctiforme chez ce dernier. Ailes inférieures dentées en scie, marquées au delà du milieu, en tirant vers le bord abdominal, de quatre taches d'un rouge-carmin violet un peu chatoyant, ovales-oblongues, dont l'intérieure et l'extérieure tantôt échancrées et tantôt coupées transversalement en deux. Dessous des premières ailes semblable au-dessus. Dessous des secondes offrant parallèlement au bord extérieur une rangée de cinq à six taches rouges, dont les trois internes plus grandes, presque blanches, et surmontées chacune d'une tache rouge comme chez *Evander*; échancrures de toutes les ailes liserées de blanc; poitrine et prothorax ponctués d'orangé.

La chenille, suivant Stoll et M. Lacordaire, vit en société

sur les citronniers; elle est d'un noir grisâtre avec une rangée dorsale de petites pointes tuberculeuses d'un gris vineux, et les tentacules orangés. Cette chenille suinte une humeur visqueuse blanchâtre, que Stoll a voulu rendre dans sa figure par les stries irrégulières qui couvrent le corps. La chrysalide est d'un gris blanchâtre, veiné de noirâtre, cylindrique, et tronquée antérieurement, avec deux pointes obtuses médiocrement longues et deux rangs de crêtes tuberculeuses sur l'abdomen.

Guyane. — Coll. Boisd. — Ce Papillon a été long-temps assez rare dans les collections de France; mais, dans ces dernières années, M. Lacordaire en a rapporté un grand nombre d'individus qu'il a élevés de la chenille à Cayenne.

104 — Papilio Ilus

Fab. E. S. III, I, n°. 51. — God. Encyc. IX, p. 33, n°. 21.

Un tiers plus petit qu'*Archelaus;* même port. Ailes supérieures noires, entières, un peu plus claires vers le sommet, marquées, non loin du milieu de leur bord interne, d'une tache d'un blanc jaunâtre, plus ou moins grande, coupée par une nervure noire, et un peu rétrécie à sa partie antérieure, reparaissant ordinairement sur la surface opposée. Ailes inférieures dentées inégalement, noires, et liserées de blanc aux sinus, offrant vers leur extrémité et en tirant vers le bord abdominal, une rangée transverse de quatre, cinq et même six taches d'un rouge sanguin; les unes arrondies, les autres ovales. Dessous de ces dernières ailes avec les taches plus pâles. Deux points rouges en dessous à la base de chaque aile.

Amérique méridionale — M. N. — La collection du Jardin des Plantes renferme plusieurs individus de ce Papillon; mais comme ils sont très-anciens on ne sait plus dans quelle contrée de l'Amérique ils ont été recueillis.

† †

105 — Papilio Opleus.

God. Encyc. IX, p. 33, n°. 22.

Un peu plus petit qu'*Archelaus*. Ailes d'un noir violet en dessus, d'un noir verdâtre en dessous ; les supérieures ayant vers leur milieu une tache d'un vert jaunâtre, assez grande, arrondie, divisée par deux nervures noires parallèles, nulle du côté opposé. Ailes inférieures ayant six dents obtuses, dont les trois internes plus saillantes et égales, et, entre le milieu et le bord postérieur, une tache d'un rouge carmin, plus foncée à sa partie antérieure, grande, disposée longitudinalement, divisée en quatre par des nervures noires peu prononcées ; les échancrures très-finement liserées de blanchâtre. Dessous de ces dernières ailes avec les taches plus pâles, oblongues ; les trois externes presque égales, ombrées de brun antérieurement, et un peu aussi postérieurement, la quatrième plus courte ; angle anal surmonté d'un point rouge de part et d'autre.

Amérique méridionale. — Décrit d'après l'Encyclopédie méthodique.

106 — Papilio Hippason.

Hubn. Exot. Saml. — Cram. Pl. 29, E. — God. Encyc. IX, p. 35, n°. 30. — La femelle, *P. Amosis*, Cram. Pl. 269, A, B. — God. op. cit. n°. 29.

Envergure, 3 $\frac{1}{4}$ pouces. D'un noir foncé en dessus, et d'un noir brun en dessous. Ailes supérieures offrant, à partir du milieu du bord interne jusqu'à l'extrémité de la cellule discoïdale, une bande jaunâtre transverse plus ou moins prononcée, maculaire, et indiquée dans sa partie supérieure par des atomes groupés entre les nervures, nulle dans quelques individus

sur le bord interne, souvent dans d'autres, au contraire, très-prononcée sur cette partie de l'aile, et reparaissant même en dessous. Ailes inférieures ayant des dents obtuses, dont l'anale et l'une des intermédiaires plus saillantes que les autres; les échancrures liserées de blanc; parallèlement au bord postérieur une rangée de sept taches, dont les deux externes d'un blanc jaunâtre; petites et arrondies; les cinq autres d'un rouge carmin à reflet violet; les trois qui suivent les points blanchâtres sont arrondies, les deux suivantes sont oblongues et beaucoup plus grandes. Dessous des ailes inférieures avec les mêmes taches, mais plus pâles et plus petites; les deux blanchâtres manquant souvent; une tache d'un rouge carmin à l'origine du bord interne. Quatre points d'un rouge orangé sur le devant du corselet.

La femelle, ou *P. Amosis*, est un peu plus grande que le mâle. Ses ailes supérieures n'offrent d'ordinaire que quelques atomes jaunâtres qui indiquent les traces de la bande jaunâtre qui est bien marquée dans certains mâles. Les taches des ailes inférieures sont moins violâtres, et les trois internes sont oblongues et égales. En dessous elle n'offre aucune différence. — Dans quelques individus les points jaunâtres disparaissent.

Surinam. — Coll. de M. Théodore Roger. — M. N.

Il est aisé de voir que Godart a décrit ce Papillon d'après Cramer, sans cela il n'en eût jamais fait deux espèces.

107 — Papilio Euristeus.

Cram. Pl. 29, F.

Très-voisin d'*Hippason*, même port et même taille. Ailes supérieures à peu près semblables. Les ailes inférieures ayant toutes les dents égales, obtuses, et les échancrures d'un rouge assez vif; parallèlement au bord postérieur, une rangée de six taches d'un rouge-carmin jetant un reflet violet, ovales-oblongues, à l'exception des deux extrêmes qui sont arrondies et beaucoup

plus petites; la seconde, en comptant du bord d'en haut, aussi plus petite que les trois suivantes, qui sont égales. Dessous de ces ailes avec les mêmes taches, mais beaucoup plus pâles. Quatre points d'un rouge orangé sur le devant du corselet.

Nous ne connaissons que le mâle.— Surinam.

Godart a fait de cette espèce une variété de son *Hippason*, et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ayant décrit l'un et l'autre sur la figure de Cramer, il a transporté (quoique citant exactement la Planche 29 de cet auteur où les deux espèces sont représentées) la description de l'un à l'autre et réciproquement. Il dit que l'*Hippason* a les échancrures rouges et six taches carmin, oblongues, aux ailes inférieures, et que l'autre les a blanches, avec seulement trois taches carmin, tandis que c'est précisément le contraire. *Voyez* l'Encyclopédie, p. 35.

108 — Papilio Polymetus.

God. Encyc. IX, p. 35, n°. 28. — Femelle, *Princeps dominans Echemon*, Hubn. Exot. Saml:

Taille et port d'*Eurymas*. D'un noir foncé en dessus et d'un noir brun en dessous. Ailes supérieures ayant le bord droit et entier, marquées, sur le milieu de leur bord interne, d'une bande transverse montant jusqu'à la nervure médiane, rarement au delà, composée de cinq taches, dont les trois supérieures blanches, et les deux inférieures d'un bleu d'azur. Ailes inférieures dentées avec les échancrures roses, marquées sur leur milieu d'une tache d'un rouge-carmin, un peu plus foncée antérieurement, disposée transversalement, et divisée en quatre et quelquefois en cinq par de fines nervures noires. Dessous des premières ailes n'offrant que les trois taches blanches; dessous des secondes avec une rangée de cinq taches roses, oblongues, dont les trois intermédiaires un peu plus grandes et plus rapprochées entre elles; outre cela, un point rouge sur le repli du bord interne vers l'angle anal.

Corps noir avec des points rouges sur le prothorax et les côtés de la poitrine.

L'individu, figuré par Hubner sous le nom d'*Echemon*, et que nous considérons comme la femelle, diffère de ceux que nous venons de décrire, en ce que la bande transverse des ailes supérieures est presque entièrement blanche, à l'exception de quelques atomes bleus qui existent vers le bord interne, en ce que les ailes inférieures offrent une rangée de cinq taches rouges bien séparées, et dont l'anale est double.

Brésil — Coll. Boisd. — Ce Papillon est l'un des moins communs dans les envois que l'on reçoit de Rio-Janeiro.

109 — Papilio Zacynthus.

Fab. E. S. III, I, p. 15, n°. 46. — Donov. Natural. Reposit. Pl. 26, fig. 1.

Ce *Papilio* a les plus grands rapports avec le *Polymetus*, et nous pensons qu'il n'en est qu'une variété. Si la figure de Donovan est exacte, l'individu décrit par Fabricius, diffère du *Polymetus*, en ce que la partie postérieure de la tache discoïdale des premières ailes est verte, au lieu d'être d'un bleu d'azur, et en ce que les échancrures des secondes ailes ne sont pas liserées de rouge.

Brésil. — Si ce *Papilio* est réellement une autre espèce que le *Polymetus*, il doit être bien rare ou circonscrit dans une localité très-bornée, car, depuis vingt ans que nous avons des relations fréquentes avec toutes les côtes du Brésil, je ne sache pas qu'aucun entomologiste l'ait reçu.

110 — Papilio Eurymas.

God. Encyc. IX, p. 34, n°. 27. — *Papilio Lysander*, Cram. 29, C, D. — *Princeps dominans Lysander*, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. environ 3 $\frac{1}{4}$ pouces. D'un noir profond. Les ailes

supérieures un peu plus claires vers l'extrémité, avec le bord postérieur droit et entier, marquées, sur le milieu de leur bord interne, d'une bande azurée, ou d'un bleu vert-de-gris, courte, transverse, ne dépassant pas ordinairement le premier rameau de la nervure médiane, composée de trois taches, dont l'inférieure plus longue et plus étroite. Ailes inférieures ayant des dents obtuses dont une un peu plus longue, avec les sinus bordés de rouge; quatre taches d'un rouge carmin plus foncées antérieurement, oblongues, séparées par les nervures, disposées longitudinalement en arrière de la cellule discoïdale. Dessous des premières ailes tantôt sans taches, et tantôt avec une ou deux petites taches blanches correspondant à la bande du dessus. Dessous des secondes avec cinq taches roses, mal alignées, plus petites et plus éloignées que celles du dessus. Corps noir, avec des points rouges sur le prothorax et sur les côtés de la poitrine; anus bordé de rouge carmin.

Commun à Cayenne et à Surinam, surtout dans les lieux humides et ombragés.

M. Serville possède un individu chez qui la bande des ailes supérieures est verte comme dans *Eurimedes*, mais, comme cet individu a été pris il y a plus de cinquante ans, il est possible que la couleur primitive soit altérée.

M. le baron Feisthamel nous a communiqué une autre variété chez qui la bande des ailes supérieures est brunâtre et à peine visible, et les taches des inférieures d'un gris blanchâtre, à l'exception de la plus interne qui est restée rouge.

Nous avons adopté le nom d'*Eurymas* de Godart, parce que celui de *Lysander*, donné par Cramer à cette espèce, a été appliqué par Fabricius à un autre *Papilio*.

111 — Papilio Eurimedes.

Cram. 386, E, F. — God. Encyc. IX, p. 34, n°. 26.— Esp. Pap. Exot. Pl. 15, fig. 2.

Un peu plus petit qu'*Eurymas*, même port. Ailes d'un

noir profond ; les supérieures marquées, sur le milieu de leur bord interne, d'une bande verte, brillante, courte, transverse, ne dépassant pas le second rameau de la nervure médiane, coupée par des nervures noires. Les inférieures dentées, avec les sinus bordés de rouge ; marquées sur leur milieu d'une tache d'un rouge-carmin vif, palmée, assez grande, plus pâle et moins longue en dessous. Dessous des ailes supérieures offrant au moins chez l'individu figuré par Cramer une petite tache blanche correspondant à la bande du dessus. Corps noir, avec des points rouges sur le prothorax et sur les côtés de la poitrine.

Décrit d'après Cramer. — Selon cet auteur, il se trouve à Berbice, dans la Guyane anglaise.

112 — Papilio Æneas.

Cram. 279, A, B, C, D. — God. Encyc. IX, p. 33, n°. 24. — Linn. Syst. Nat. 2, p. 747, n°. 16. — Fab. E. S. III, I, p. 50, n°. 17. — Esp. Ausl. Schm. tab. 15, fig. 3-4.

A peu près de la taille d'*Eurymas*, et d'un noir de velours. Les supérieures du mâle étroites, à sommet aigu et plus pâle que le reste de la surface, marquées vers le bord interne d'une tache verte, presque quadrangulaire, divisée inégalement par une nervure, surmontée de deux ou trois petites taches arrondies blanchâtres. Les ailes inférieures ayant des dents obtuses, inégales, avec les sinus bordés de rose ; leur milieu marqué d'une tache palmée d'un rouge vineux dans ses trois quarts antérieurs, et d'un rouge carmin dans son quart inférieur. Dessous des supérieures avec les taches blanches du dessus. Dessous des inférieures avec cinq taches roses, ovales, mal alignées ; un point rouge à l'extrémité du repli abdominal. Corps noir, avec des points rouges sur le prothorax et sur les côtés de la poitrine.

La femelle, ou l'individu que les auteurs regardent comme tel, diffère notablement du mâle. Ailes plus larges, plus noi-

res; les supérieures plus arrondies à l'extrémité, offrant sur le milieu du bord interne une grosse tache orbiculaire d'un vert brillant, divisée en deux parties inégales par une nervure, nullement surmontée de taches blanches; les inférieures ayant les échancrures bordées de blanc.

Assez commun à Surinam; beaucoup plus rare à Cayenne. — Coll. Boisd.

113 — Papilio Echelus.

Princeps dominans Echelus, Hubn. Exot. Saml.

Taille, port et *facies* d'*Æneas* mâle. Ailes d'un noir de velours. Les supérieures ayant l'extrémité plus claire, marquées sur le milieu du bord interne d'une bande verte qui a la même forme et la même disposition que la bande bleue de l'*Eurymas*. Ailes inférieures ayant les trois dents internes saillantes et prolongées; les échancrures blanches; entre la cellule et l'extrémité une rangée de quatre taches d'un rouge carmin, dont les trois internes ovales-oblongues, et la quatrième en forme de point; un point rouge à l'extrémité du repli abdominal. Dessous des supérieures sans tache. Dessous des inférieures avec six taches roses, arrondies, dont les deux extérieures très-petites. Corps noir, avec des points rouges sur le prothorax et sur les côtés de la poitrine; anus taché de rouge.

Amérique méridionale. — Décrit sur la figure d'Hubner.

114 — Papilio Ariarathes.

Esper. Ausl. Schm. tab. 14, fig. 2.

Voisin de *Marcius*. Ailes d'un noir foncé, avec les échancrures blanches. Les supérieures ayant de part et d'autre, dans la bifurcation de la nervure médiane, une tache blanche ou blanchâtre, divisée en deux par le second rameau de cette même nervure. Ailes inférieures dentées; la dent du milieu moitié plus

saillante que les autres ; quatre taches d'un rouge-cinnabre vif entre la cellule discoïdale et le bord, dont l'anale double, les trois suivantes oblongues, allongées, séparées par les nervures, au moins *moitié plus longues que l'anale* ; l'extérieure ovale est très-petite. Dessous des premières ailes avec une tache basilaire rouge. Dessous des secondes avec deux taches basilaires rouges, et les taches du dessus d'un rose pâle. Corps noir et sans taches.

Surinam. — Coll. de M. Roger, qui nous l'a communiqué sous le nom d'*Acestes*.

115 — Papilio Marcius.

Princeps dominans Marcius, Hubn. Exot. Saml.

Ce Papillon, par les ailes supérieures, ressemble beaucoup au *Dimas*, et, par les inférieures, il a de grands rapports avec l'*Anchises*. Nous l'eussions même considéré comme une variété du dernier, si les figures d'Hubner étaient faites avec moins de soin et d'exactitude.

Ailes supérieures d'un noir foncé, plus claires vers l'extrémité, marquées au milieu d'une tache comme dans *Dimas*, mais d'un blanc un peu moins pur. Ailes inférieures ayant des dents obtuses avec les sinus liserés de blanc ; les trois dents les plus rapprochées de l'angle anal plus saillantes que dans les espèces voisines, les deux extérieures, au contraire, moins prononcées ; entre la cellule et l'extrémité, une rangée de sept taches d'un rouge carmin, dont la première, en comptant du bord externe, très-petite et ponctiforme ; la seconde ronde ; les deux suivantes ovales-oblongues ; les deux dernières ovales ; ces taches sont séparées l'une de l'autre par des nervures noires assez larges, comme dans *Arbates*, mais elles sont un peu moins bien alignées. Dessous des ailes semblable au dessus ; celui des secondes avec les taches plus pâles. Prothorax et côtés de la poitrine ponctués de rouge ; anus bordé de rouge.

Amérique méridionale. — Décrit sur la figure d'Hubner.

116 — PAPILIO NUMA, Boisd.

Un tiers plus grand qu'*Arbates* mâle (*P. Panthonus*, Cram.) auquel il ressemble un peu par le *facies*. Ailes supérieures d'un noir plus clair, avec le contour extérieur notablement plus arrondi; ailes inférieures d'un noir-obscur velouté, avec une rangée courbe, presque marginale de sept taches rondes assez petites, bien alignées, toutes égales, d'un rouge-carmin très-pâle; les dents assez larges, courtes, obtuses, avec les sinus bordés de rose. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, mais d'un noir plus brun. Corps noir, avec le prothorax et les côtés de la poitrine ponctués de rouge; anus rouge.

Nous n'avons vu que la femelle. —Coll. de M. le comte Dejean. — Ce Papillon faisait partie de la collection de M. Latreille, où il était comme beaucoup d'autres insectes sans indication de patrie. Il vient de quelque contrée de l'Amérique du Sud, mais nous ignorons de laquelle.

117 — PAPILIO CŒLUS, Lacordaire.

Port et taille d'*Arbates*. Ailes d'un noir foncé; les supérieures plus claires vers le bout, marquées sur l'extrémité de la cellule discoïdale d'une tache blanche diffuse de grandeur médiocre, coupée par l'arc discoïdal et l'extrémité de la nervure médiane. Ailes inférieures ayant des dents obtuses dont une plus saillante, comme dans beaucoup d'espèces voisines; les sinus liserés de blanc; en arrière de la cellule discoïdale et en tirant un peu vers le bord abdominal, une tache palmée d'un rouge carmin, divisée par les nervures en cinq taches secondaires oblongues, dont l'extérieure beaucoup plus courte ovale; les trois suivantes à peu près égales; l'interne plus pâle, un peu jaunâtre dans la femelle, seul sexe que nous connaissions, plus courte, plus large et paraissant divisée en deux. Dessous des ailes différant du dessus en ce que les taches rouges des ailes inférieures sont d'un rose-carmin tendre. Corps noir,

avec des taches rouges sur les côtés du prothorax et de la poitrine ; anus rouge.

Cayenne. — Décrit d'après un individu appartenant à M. Lacordaire.

118 — Papilio Arbates.

Cram, 386. C, D. — *Princeps dominans Arbates*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Anchises*, God. Encyc. IX, p. 36, n°. 31. — Fab. E. S. 111, I, p. 13, n°. 40. — Sulz. Gesch. tab. 12, fig. 4. — Le mâle : *Papilio Panthonus*, Cram. 278, C, D. — *Papilio Pompeius*, Fab. op. cit. n°. 54. — God. op. cit. n°. 32. — Variété femelle : *P. Pompeius*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Tullus*, Esp. Ausl. Schm. tab. 12, fig. 3. — *Papilio Arbates*, tab. 14, fig. 1. — *Papilio Panthonus*, tab. 16, fig. 4.

Taille moyenne. Ailes d'un noir foncé, un peu plus claires vers l'extrémité. Les supérieures ayant le bord entier, constamment sans taches dans les mâles ; presque toujours marquées dans les femelles d'une tache blanche arrondie, située entre le premier et le troisième rameau de la nervure médiane, et divisée en deux par le second rameau de cette même nervure ; quelquefois, surtout dans les individus de Surinam, la tache blanche est beaucoup plus petite, et est renfermée entre le premier et le second rameau de la nervure médiane. Ailes inférieures ayant les dents courtes et obtuses avec les sinus bordés de rouge-carmin tendre ; entre la cellule et l'extrémité, une rangée de sept taches d'un rouge-carmin tendre, dont la plus extérieure en forme de point, la seconde arrondie, les quatre suivantes ovales-oblongues et l'anale plus petite ; toutes ces taches, dans le mâle, sont moins vives, plus petites, presque arrondies et plus séparées l'une de l'autre. Dessous des premières ailes semblable au dessus ; dessous des secondes avec les mêmes taches, mais roses. Prothorax ponctué

de rouge, ainsi que les côtes de la poitrine et des deux premiers anneaux de l'abdomen; anus bordé de rouge.

Le *Papilio Pompeius* d'Hubner est pour nous une variété femelle sans taches blanches sur les ailes supérieures, et avec les taches des ailes inférieures d'un rouge carmin moins frais.

Ce Papillon est assez commun à Cayenne et à Surinam. — Coll. Boisd.

119 — Papilio Anchises.

Linn. Mus. Lud. Ulr. p. 191, n°. 10.— Clerck, Icon. Ins. tab. 29, fig. 1.

Très-voisin d'*Arbates*. Ailes d'un noir foncé, avec les échancrures blanchies. Les supérieures un peu plus claires à l'extrémité, ordinairement sans taches. Les inférieures ayant, entre la cellule discoïdale et le bord postérieur, une rangée de cinq à sept taches ovales d'un rouge carmin, chatoyantes, plus vives, plus grandes, plus rapprochées et ordinairement moins nombreuses dans la femelle que dans le mâle; la plus extérieure dans les deux sexes plus petite et plus arrondie que les autres. Dessous des inférieures ayant les taches plus pâles et plus séparées qu'en dessus. Corps noir, ponctué de rouge sur les côtés de la poitrine et le long des trois premiers anneaux de l'abdomen; anus rouge.

Quelquefois les ailes supérieures de la femelle offrent une tache blanchâtre peu prononcée.

Surinam.— Coll. de M. Roger.

Godart et quelques autres auteurs ont cru que le *P. Arbates* de Cramer, qui a les échancrures rouges, était le même que l'*Anchises* de Linné et de Clerck. Peut-être en effet n'en est-il qu'une variété.

120 — Papilio Dimas.

God. Encyc. IX, p. 36, n°. 33. — Fab. E. S. III, 1, p. 16, n°. 47. — Donov. Nat. Reposit. Pl. 26, fig. 2. — Variété? *P. Ariarathes*, Esp. Ausl. Schm. tab. 14, fig. 3.

Port et taille d'*Arbates*. Ailes noires; les supérieures à peine plus claires vers l'extrémité, marquées sur leur milieu, de part et d'autre, d'une tache blanche, divisée, tantôt en trois, tantôt en quatre, par des nervures noires. Les ailes inférieures ayant des dents obtuses, avec les sinus bordés de rose carmin, traversées en arrière de la cellule par une bande d'un rouge-carmin très-tendre, un peu chatoyante, atteignant le bord abdominal, formée de six taches oblongues presque égales, et séparées seulement par des nervures noires beaucoup plus fines que dans *Anchises* et *Arbates*. Dessous des secondes ailes avec la même bande, mais plus pâle. Prothorax et côtés de la poitrine ponctués de rouge; anus bordé de rouge.

Ce Papillon remplace, aux environs de Rio-Janeiro, l'*Anchises* et l'*Arbates* de la Guyane. — Coll. Boisd.

Variété A. Un point d'un cendré bleuâtre au-dessous de la tache blanche. — Coll. Boisd.

M. Théodore Roger possède dans sa collection une variété chez laquelle la tache blanche du milieu des premières ailes est divisée en deux taches arrondies, dont la supérieure est moins apparente en dessus. Les six taches rouges des ailes inférieures sont aussi plus petites, plus séparées, et les deux plus voisines du bord interne sont moins marquées que dans les individus ordinaires.

121 — Papilio Iphidamas.

Fab. E. S. III, 1, p. 17, n°. 52.

Ailes noires; les supérieures offrant de part et d'autre une

bande blanche, courte, divisée par des nervures noires ; leur bord postérieur ponctué de blanc. Ailes inférieures offrant une bande d'un rouge sanguin, large, à peine maculaire, se reproduisant en dessous. Corps ponctué de rouge en dessus et en dessous.

Patrie inconnue. — Décrit d'après Fabricius. — Fabricius a peut-être entendu par les points blancs du bord, les échancrures des ailes ; s'il en est ainsi, sa description peut convenir à cinq ou six espèces de ce groupe.

122 — Papilio Arcas.

Cram. 378, C. — God. Encyc. IX, p. 37, n°. 35.

Port de *Nephalion*, mais un peu plus petit. Ailes noires ; les supérieures d'une teinte égale sur toute leur surface, ayant le bord postérieur droit, marquées sur leur milieu d'une tache oblongue d'un blanc jaunâtre, disposée transversalement, un peu échancrée sur le côté interne, coupée par la nervure médiane. Les ailes inférieures ayant des dents courtes et obtuses avec les échancrures blanches ; leur milieu offrant une large bande d'un rouge sanguin, plus claire antérieurement, presque palmée en arrière, atteignant le bord abdominal. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, mais plus pâle. Thorax noir ; prothorax et côtés de la poitrine ponctués de rouge. Cramer représente l'abdomen rouge : est-ce une erreur de l'enlumineur ?

Brésil. — Décrit sur la figure de Cramer.

Ce Papillon ayant beaucoup d'affinité avec les espèces de la Colombie et de la Martinique, nous doutons qu'il se trouve au Brésil.

123 — Papilio Arriphus, Boisd.

Très-voisin de l'*Arcas* de Cramer ; même port et même taille. Ailes d'un noir brun ; les supérieures d'une teinte égale

sur toute leur surface, ayant le bord postérieur droit, marquées sur leur milieu d'une tache d'un blanc un peu jaunâtre, oblongue, en forme de bande transverse, disposée obliquement de dedans en dehors, coupée par la nervure médiane. Les ailes inférieures ayant des dents courtes et obtuses, bien égales, avec les échancrures rouges; leur milieu offrant une large bande d'un rouge-minium pâle, un peu plus claire antérieurement, presque palmée en arrière, atteignant le bord abdominal. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, mais un peu plus pâle. Corps d'un brun noirâtre, avec le prothorax, la poitrine et les côtés de l'abdomen ponctués de rouge; anus bordé de rouge.

Colombie. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que des femelles.

124 — Papilio Nephalion.

God. Encyc. IX, p. 37, n°. 36.

A peu près de la taille de *Dimas*. D'un noir foncé, avec les quatre ailes dentées et liserées de blanc aux sinus; les supérieures un peu moins obscures à l'extrémité, marquées, de part et d'autre, sur le milieu, d'une tache blanche disposée comme dans *Dimas*, bien nette, divisée tantôt en trois et tantôt en quatre par la nervure médiane et ses deux premiers rameaux. Ailes inférieures offrant, en arrière de la cellule discoïdale, une tache d'un rouge-vermillon pâle, plus claire à sa partie antérieure, composée de quatre taches secondaires, dont les trois externes oblongues à peu près égales; l'interne plus large, mais moins longue, atteignant le bord abdominal, divisée en deux par une nervure; outre cela, un point rouge vers l'angle externe, qui manque quelquefois en dessus; dents des ailes obtuses. Dessous des secondes ailes ayant la tache en majeure partie blanche, ou d'un blanc rosé, divisée par des nervures noires; le point de l'angle externe surmonté d'un autre très-petit point de la même couleur. Corps noir, avec le protho-

rax, les côtés de la poitrine et des trois premiers anneaux de l'abdomen ponctués de rouge; anus bordé de rouge; palpes rouges.

Brésil. — Coll. Boisd. — Il n'est pas très-commun.

Nous possédons une variété chez qui la tache des ailes inférieures est d'un rouge-sanguin très-vif, et d'une teinte aussi intense antérieurement que postérieurement.

Notre collection renferme aussi un individu qui se distingue de ceux que nous avons décrits, en ce qu'il y a un second point rouge entre celui de l'angle externe et la tache rouge.

125 — Papilio Erithalion, Boisd.

Port et taille de *Nephalion*. Ailes d'un brun noir, dentées, avec les échancrures bordées de blanc. Les supérieures ayant une bande blanche oblique de dedans en dehors, bien nette, naissant de la côte, traversant l'extrémité de la cellule discoïdale, et s'étendant à peu près jusqu'au second rameau de la nervure médiane, coupée par les nervures en quatre taches, dont la costale très-petite et triangulaire. Ailes inférieures offrant en arrière de la cellule discoïdale une bande d'un rouge-minium plus pâle antérieurement, palmée en arrière, terminée extérieurement par une petite tache (la seule qui soit séparée par une nervure noire), atteignant intérieurement le bord abdominal. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes avec la même bande qu'en dessus, mais rose et divisé en sept taches par des fines nervures d'un rouge brunâtre, ou un peu noirâtres. Corps noir, avec le prothorax, les côtés de la poitrine et des trois premiers anneaux de l'abdomen ponctués de rouge; anus et palpes rouges.

Colombie. Coll. Boisd. — Jamaïque. M. N.

126 — Papilio Tullus.

Cram. 277, C, D. — God. Encyc. IX, p. 37, n°. 37.

Un peu plus grand qu'*Arbates*. Ailes d'un noir assez obscur; les supérieures un peu plus claires vers l'extrémité, marquées d'une grosse tache d'un blanc un peu jaunâtre, située entre la nervure radiale et le second rameau de la médiane, divisée conséquemment en deux parties égales par le premier rameau de la nervure médiane; leur bord postérieur arrondi, très-légèrement denté, avec les sinus liserés de blanc. Ailes inférieures dentées, avec les échancrures blanches, marquées, en arrière de la cellule discoïdale et en tirant vers le bord abdominal, d'une tache d'un rouge vif divisée par de fines nervures en trois taches allongées, dont l'interne plus large, offre antérieurement une scissure angulaire; les deux suivantes égales s'alignant avec deux ou trois autres taches très-petites, presque ponctiformes, de la même couleur, dont l'interne quelquefois nulle. Dessous semblable au dessus; les taches des secondes ailes roses, un peu plus vives en arrière. Corps noir; prothorax, côtés de la poitrine et des premiers anneaux de l'abdomen ponctués de rouge; anus rouge.

Cayenne, Surinam. — Coll. Boisd. — Assez rare.

127 — Papilio Tarquinius, Boisd.

Très-voisin de *Tullus;* même port et même taille, mais bien distinct par les caractères suivants : la tache blanche des ailes supérieures arrondie, assez grande, disposée tout-à-fait comme dans *Nephalion* et *Dimas* sur le milieu de l'aile, de manière qu'une petite portion se trouve dans la cellule discoïdale, tandis que dans l'espèce précédente elle est située entre le bord interne et la cellule discoïdale; la bande rouge des ailes inférieures un peu moins large, d'un rouge un peu plus jaunâtre en dessus, et d'un rose vif en dessous. Tout le reste comme chez *Tullus*.

Colombie. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que deux individus.

128 — Papilio Proteus, Boisd.

Papilio Vertumnus, God. Encyc. IX, p. 37, n°. 38.

A peu près de la taille d'*Arbates*. Ailes d'un noir profond. Les supérieures un peu plus claires vers leur extrémité, marquées, sur le milieu de leur bord interne, d'une tache d'un gris verdâtre accolée antérieurement à une tache orbiculaire d'un blanc un peu jaunâtre s'étendant jusqu'à la nervure médiane, quelquefois surmontée d'une ou deux petites taches d'un blanc jaunâtre; la partie verdâtre et la partie blanche de cette tache coupées chacune par une nervure noire; bord extérieur légèrement dentelé, avec les sinus liserés de blanc. Ailes inférieures offrant, en tirant, vers le bord abdominal, une tache d'un rouge-carmin vif, ayant à certains aspects tous les reflets et le brillant de l'opale, divisée en trois taches oblongues, dont les deux internes égales, et l'extérieure plus courte et un peu ovale; leur contour extérieur ayant des dents obtuses, dont une un peu plus saillante; les échancrures blanches. Dessous des premières ailes d'un noir brun, avec une tache orbiculaire blanche. Dessous des secondes avec trois taches d'un rose très-pâle, plus colorées en arrière, correspondant à la tache trifide du dessus, s'alignant vers le bord interne avec deux petites taches arrondies, plus colorées, dont une sur le repli abdominal; outre cela, un gros point de la même couleur plus ou moins marqué vers l'angle externe. Corps noir, avec le prothorax, les côtés de la poitrine et des premiers anneaux de l'abdomen tachetés de rouge; anus bordé de rouge.

Brésil. — Coll. Boisd. — Ce Papillon nous paraît différer assez du *Vertumnus* pour constituer une espèce particulière. C'est lui que l'on possède sous ce nom dans la plupart des collections.

129 — Papilio Vertumnus.

Cram. 211, A, B, C.— Fab. E. S. 111, I, p. 16, n°. 49.

Très-voisin du *Proteus*, même taille. Ailes supérieures un peu plus allongées; la tache verdâtre marquée sur le bord de son côté externe d'une petite tache ou d'un gros point d'un blanc jaunâtre. Les ailes inférieures ayant les dents plus grosses, toutes égales; la tache rouge trifide, sensiblement plus rapprochée du repli abdominal; à peine partagée par les nervures, les trois taches secondaires qui la composent, au lieu d'être à peu près égales, sont graduellement plus longues, de manière que celle qui longe le repli abdominal est presque triple de la première. Dessous des ailes inférieures avec trois taches ovales et un point arrondi d'un rose vif; point de tache sur le bord du repli abdominal, ni de point rouge vers l'angle externe. Corps comme dans *Proteus*.

Cayenne, Surinam. — Coll. de M. Lacordaire. — Quoique plus anciennement connue, nous avons comparé cette espèce au *Proteus*, parce que ce dernier est moins rare dans les collections.

130 — Papilio Serapis, Boisd. (Pl. 1, B, fig. 2.)

Un peu plus petit que *Proteus*. Ailes noires; les supérieures un peu moins foncées à l'extrémité, dentelées, avec les sinus liserés de blanc, offrant sur le milieu du bord interne une bande transverse d'un gris un peu verdâtre, s'étendant jusqu'au troisième rameau de la nervure médiane, et marquée dans sa partie supérieure d'un ou deux points d'un blanc jaunâtre reparaissant en dessous. Ailes inférieures ayant en arrière de la cellule discoïdale une bande transverse d'un rouge vif à reflets d'opale comme chez *Proteus*, divisée en six taches oblongues par de fines nervures noires, dont l'abdominale très-grêle, et les deux externes plus courtes que les trois suivan-

tes. Dessous de ces dernières ailes avec la bande rouge beaucoup plus pâle et sans reflet ; dents des ailes obtuses et égales. Corps noir, avec le prothorax, les côtés de la poitrine et le dessous des premiers anneaux de l'abdomen ponctués de rouge ; anus bordé de rouge.

Colombie. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

131 — PAPILIO SESOSTRIS.

Cram. 211, F, G. — God. Encyc. IX, p. 38, no. 40. — *Princeps dominans Sesostris.*

Taille d'*Eurymas*. Ailes d'un noir velouté en dessus, d'un noir brun en dessous ; les supérieures ayant les sinus liserés de blanc, marquées sur leur bord interne d'une grande tache d'un beau vert luisant, s'étendant de la base jusqu'au milieu, et du bord interne à la nervure médiane, tridentée à son côté externe et divisée par deux nervures noires. Ailes inférieures sans taches. Dessous des premières ailes sans aucune tache. Dessous des secondes avec cinq taches d'un rouge rose, dont une petite vers l'angle externe et les quatre autres alignées vers l'angle anal ; la dernière de celles-ci est sur le repli abdominal, de manière que dans le mâle elle est visible en dessus et non en dessous. Corps noir, avec le prothorax et les côtés de la poitrine ponctués de rouge ; anus bordé de rouge.

Surinam, Cayenne. — Coll. Boisd. — Ce magnifique Papillon n'est pas très-rare à la Guyane, mais étant fort difficile à prendre il est assez peu répandu dans les collections.

† † †

132 — PAPILIO IDEUS.

Fab. E. S. 111, I, p. 16, n°. 48. —Donov. Ins. of Ind. — God. Encyc. IX, p. 32, n°. 20.

Un peu plus petit qu'*Archelaus*. Ailes noires ; les supé-

rieures avec le bord extérieur un peu sinué, marquées d'une bande transverse, courte, d'un blanc jaunâtre, assez étroite, appuyée sur la côte, traversant obliquement l'extrémité de la cellule discoïdale, et finissant sur le troisième rameau de la nervure médiane. Ailes inférieures ayant des dents obtuses, avec les échancrures blanchâtres; en arrière de la cellule discoïdale une bande maculaire d'un rouge sanguin composée de neuf taches, dont les trois intermédiaires oblongues et assez grandes, et les autres arrondies et beaucoup plus petites; de chaque côté des taches oblongues il y en a deux petites, l'une au-dessus de l'autre, ce qui complète le nombre neuf, sans cela il ne pourrait y avoir plus de sept taches. Dessous des ailes plus pâle.

Décrit d'après Fabricius et la figure de Donovan. — Ces auteurs le disent de Madras; mais, d'après le *facies*, nous croyons pouvoir assurer qu'il habite, au contraire, quelque contrée de l'Amérique du Sud. Si ce Papillon avait une queue, nous l'eussions rapporté avec un point de doute à notre *Orchamus*.

133 — Papilio Orchamus, Boisd.

Port et taille de *Trojanus*. Ailes d'un brun noirâtre. Les supérieures sinuées, marquées d'une bande transverse, blanche, courte, assez étroite, traversant obliquement la cellule discoïdale d'un bord à l'autre, et se continuant ensuite le long du second rameau de la nervure médiane, mais n'atteignant pas, à beaucoup près, le bord extérieur de l'aile. Ailes inférieures dentées, avec une queue courte et un peu pointue; les échancrures un peu roses, surtout les plus internes, liserées de blanc; sur le milieu une bande assez large d'un rouge carmin un peu briqueté, palmée, divisée par les nervures, atteignant le repli abdominal, suivie vers l'angle anal d'un petit croissant de la même couleur qui en est à peine séparé, et précédée vers l'angle externe d'un ou deux points rougeâtres qui s'alignent avec elle. Dessous des quatre ailes un peu plus pâle,

avec le même dessin qu'en dessus. Corps comme chez *Trojanus*.

Colombie. — Coll. Boisd. — Nous ne connaissons que la femelle.

134 — Papilio Trojanus, Boisd.

Troilides Tros, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. 3 $\frac{1}{4}$ - 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Ailes d'un brun noirâtre. Les supérieures un peu sinuées, marquées sur leur milieu d'une tache blanche transverse, coupée par la nervure médiane en deux parties presque égales. Ailes inférieures dentées, avec une queue noire assez longue, étroite, spatulée, rétrécie à sa base; échancrures roses légèrement liserées de blanc; sur le milieu, et en tirant vers le bord abdominal, une bande d'un rose carminé, un peu violâtre, maculaire, divisée par les nervures, composée de plusieurs taches irrégulières, dont l'abdominale très-petite, en forme de chevron, surmontée d'une autre tache oblongue de sa couleur; les deux suivantes allongées, égales; la quatrième échancrée sur son côté externe, et s'alignant extérieurement avec trois points de sa couleur. Dessous des quatre ailes semblable au dessus; celui des secondes avec les taches plus pâles, surtout les trois intermédiaires; l'origine de la côte de ces mêmes ailes bordée de jaune. Corps noirâtre, avec des points blanchâtres sur le prothorax; poitrine tachée de jaune; abdomen bordé de chaque côté par une ligne jaune.

Brésil. — Coll. Boisd. — Comme ce Papillon n'a aucun rapport avec le *P. Tros* de Fabricius décrit sous le n°. 138, nous avons été obligé de changer le nom d'Hubner.

135 — Papilio Caudius.

Princeps dominans Caudius, Hubn. Exot. Saml.

Taille et port de *Trojanus*. Ailes d'un brun noirâtre. Les

supérieures plus claires à l'extrémité ; un peu sinuées, marquées au dessous de la nervure médiane, mais en tirant un peu vers l'angle interne, d'une tache blanche, divisée en deux ou trois par le premier et le second rameau de cette même nervure. Ailes inférieures avec les dents beaucoup plus prononcées que chez *Trojanus*, et une queue noire, étroite, assez longue, nullement spatulée ; les échancrures roses liserées de blanc ; sur le milieu, et en tirant vers le bord abdominal, une bande d'un rouge carmin, divisée par les nervures, et composée de taches inégales irrégulières, plus foncées en avant et en arrière, à peu près disposées comme dans *Trojanus*, mais plus rapprochées du bord marginal, la dernière s'alignant de même vers l'angle externe avec trois points, mais qui sont moitié roses et moitié blancs. Dessous des premières ailes semblable au dessus, offrant en outre trois ou quatre points blancs sur le bord marginal près de l'angle interne. Dessous des secondes semblable au dessus. Corps comme dans *Trojanus*.

Brésil. — Coll. Boisd. — Beaucoup plus rare que *Trojanus* dans les collections.

† † † †

136 — Papilio Thymbræus, Lacordaire.

Un peu plus petit qu'*Evander*. Ailes noires avec un reflet verdâtre. Les supérieures sans taches avec la frange garnie de cils blancs. Les inférieures ayant des dents aiguës, dont les plus internes se prolongent un peu en queues ; les échancrures liserées de blanchâtre ; entre la cellule discoïdale et le bord marginal deux rangées transverses de taches d'un rouge carmin, dont les antérieures cunéiformes pour la plupart et les postérieures transversales, presque lunulées. Dessous des ailes plus brun que le dessus ; celui des premières avec une tache rouge à l'origine de la côte ; celui des secondes avec les taches un peu moins vives qu'en dessus ; celles du second rang liserées de blanc antérieurement, et suivies en arrière

d'un petit trait transversal blanchâtre; outre cela, quatre taches rouges à la base et une ligne de la même couleur longeant le bord abdominal, et venant s'unir à la tache interne de la première rangée. Corps noirâtre, avec le prothorax ponctué de grisâtre; poitrine ponctuée de blanc jaunâtre.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Nous n'avons vu que deux individus de ce rare *Papilio*, pris à Tlatlecope par M. Salé fils.

† † † † †

137 — PAPILIO HECTORIDES.

Esp. Ausl. Schm. tab. 40, C, fig. 1.—Donov. Nat. Reposit. Pl. 177. — *Menelaides Chirodamas*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Lysithous*, God. Encyc. IX, p. 73, n°. 136.

Un tiers plus grand qu'*Agavus*. Ailes d'un noir foncé. Les supérieures traversées par une bande blanche ou blanchâtre, étroite, coupée par les nervures, placée à peu près comme dans *Agavus*, mais plus droite. Ailes inférieures ayant des dents aiguës, très-saillantes, et une queue noire, allongée; les échancrures légèrement liserées de blanc; sur le milieu du disque une tache blanche transversale, atteignant le bord externe, partagée par les nervures en trois parties, dont une plus grosse et arrondie, remplissant, comme dans *Agavus*, toute l'extrémité de la cellule discoïdale; cette tache est suivie, en tirant vers le bord abdominal, de trois ou quatre petites taches rouges cunéiformes, inégales, dont les deux plus internes sont accompagnées en arrière, dans les femelles, de quelques atomes bleuâtres; le bord extérieur offre en outre une rangée de lunules d'un rouge brun, dont l'anale est marquée d'un gros point noir. Dessous offrant, outre le dessin du dessus, une petite raie blanche, sinueuse sur le bord extérieur des premières ailes, près de l'angle interne. Corps noir, avec le prothorax ponctué de grisâtre, et une raie marginale d'un jaune pâle sur les côtés de l'abdomen.

Nous avons vu un individu chez lequel la bande blanche des ailes supérieures était en partie effacée. Nous possédons des femelles qui ont les deux lunules marginales les plus externes blanches.

Brésil. — Coll. Boisd. — Beaucoup moins commun qu'*Agavus*.

† † † † † †

138 — PAPILIO TROS.

Fab. E. S. 111, I, p. 10, n°. 30. — God. Encyc. IX, p. 73, n°. 135.

Un tiers plus grand que *Proteus*. Ailes d'un noir obscur; les supérieures offrant de part et d'autre une tache d'un blanc un peu jaunâtre, oblongue, traversant la cellule discoïdale, et s'étendant quelquefois jusqu'au premier rameau de la nervure médiane. Ailes inférieures ayant des dents assez prononcées et une queue noire, étroite, assez longue, un peu spatulée; échancrures liserées de blanc; en arrière de la cellule discoïdale, et en tirant vers le bord interne, une bande transverse d'un rouge-vermillon plus ou moins vif, atteignant le bord abdominal, composée de cinq ou six taches à peine séparées, dont les trois intermédiaires allongées et à peu près égales. Dessous de ces dernières ailes avec les taches plus séparées; les trois intermédiaires d'un rose tendre, ou d'un blanc rosé. Corps noir, avec des points rouges le long de chaque côté de la poitrine et des premiers anneaux de l'abdomen; anus rouge.

Brésil. — Coll. Boisd. — Ce Papillon est l'un des moins communs dans les envois que l'on reçoit du Brésil.

139 — PAPILIO DARDANUS.

Fab. E. S. 111, I, p. 10, n°. 29. — God. Encyc. IX, p. 73, n°. 134.

Même port que *Tros*, mais environ d'un quart plus petit. Ailes d'un noir de velour à reflet un peu verdâtre. Les supérieures marquées, entre la nervure médiane et le bord interne, d'une tache orbiculaire d'un gris jaunâtre, ou d'un gris verdâtre, coupée par deux fines nervures noires. Ailes inférieures ayant des dents assez prononcées et une queue noire étroite, assez longue; échancrures légèrement liserées de blanc; entre la cellule discoïdale et le bord postérieur, une tache d'un rouge-sanguin très-vif, palmée, divisée en quatre taches oblongues par de fines nervures; un point du même rouge à l'extrémité du repli abdominal. Dessous des premières ailes sans taches; dessous des secondes avec trois taches roses correspondant à la tache quadrifide du dessus. Corps noir, avec des points rouges sur la poitrine et de chaque côté de la base de l'abdomen.

Brésil. — Coll. Boisd. — Il n'est pas très-rare dans les environs de Rio-Janeiro.

140 — Papilio Perrhebus, Lacordaire.

Un peu plus grand qu'*Agavus*. Ailes d'un noir profond, à reflet verdâtre de part et d'autre; les supérieures sans taches, avec la frange liserée de blanc. Les inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire de grandeur médiocre; échancrures bordées de blanc; une rangée marginale de sept taches transversales d'un rouge carmin, assez étroites et étranglées chacune dans leur milieu; la tache anale plus étroite et surmontée d'un trait transversal de la même couleur. Dessous semblable au dessus; les taches rouges un peu plus vives; celle de l'angle anal réunie avec le trait qui la surmonte et formant une espèce d'U couché. Corps noir, avec le prothorax et tout le dessous du corps tachés de rouge; cuisses et palpes rouges. — La femelle diffère très-peu du mâle. — Dans quelques individus il y a un point blanchâtre en dessous, dans le voisinage de la tache anale.

Paraguay, Rio-Grande. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire

— Ce Papillon, quoique assez abondant sur les bords de l'Uruguay, est encore très-peu répandu dans les collections.

141 — PAPILIO ASCANIUS.

Cram. 14, A. — Drury, Ins. III, Pl. 9, fig. 1. — Fab. E. S. III, I, p. 3, n°. 8. — God. Encyc. IX, p. 74, n°. 138.

Un tiers plus grand qu'*Agavus*. Ailes noires; les supérieures traversées au milieu par une large bande blanche, coupée par de fines nervures, et par un arc noir à l'extrémité de la cellule discoïdale. Les inférieures traversées par une large bande palmée ou multifide, dont la partie antérieure est blanche et les deux tiers postérieurs plus ou moins lavés de carmin; une rangée marginale de six taches d'un rouge sanguin, étroites, étranglées dans leur milieu; le bord extérieur ayant des dents obtuses et une queue noire en spatule de longueur médiocre; échancrures bordées de blanc. Repli abdominal des mâles garni de poils blancs. — Femelle d'un noir plus brun, surtout à la base. Dessous des ailes plus brun dans les deux sexes, offrant tout-à-fait le dessin du dessus. Corps noir, avec la base des palpes, le dessous du prothorax, la poitrine et les côtés du ventre marqués de rouge.

Brésil. — Coll. Boisd. — Ce beau Papillon est rare aux environs de Rio; il est plus commun dans le Brésil septentrional.

142 — PAPILIO AGAVUS.

Stoll. Pl. 32, fig. 1 et I, A. — God. Encyc. IX, p. 73, n°. 137. — *Princeps heroicus Agavus*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Lysander?* Fab. E. S. III, I, p. 9, n°. 25.

Taille moyenne. Ailes d'un noir très-foncé. Les supérieures traversées par une bande blanche, étroite, coupée par les nervures, se terminant sur le milieu des inférieures par une tache discoïdale de la même couleur; la bande blanche des premières

ailes un peu coudée en dedans, en face de la cellule discoïdale ; la tache discoïdale des secondes divisée en trois par une nervure bifide, dont une portion beaucoup plus grosse formant une tache orbiculaire qui remplit toute l'extrémité de la cellule discoïdale ; outre cela, ces dernières ailes ont des dents obtuses assez saillantes et une queue noire spatulée ; les échancrures sont liserées de blanc, et le bord marginal offre une rangée de sept lunules d'un rouge-carmin vif, dont l'anale beaucoup plus grande, et souvent liée par un de ses angles à celle qui la précède ; repli abdominal garni de poils blancs. Dessous semblable au dessus. Corps noir, avec des points rouges sur le prothorax, les côtés de la poitrine et de l'abdomen.

Très-commun dans plusieurs localités du Brésil méridional.

Nous possédons des variétés accidentelles de Río-Grande, chez lesquelles toutes les taches rouges, à l'exception de l'anale, ont disparu en dessus. Nous en avons vu d'autres où les deux taches les plus externes, quoique fortement réduites, étaient, avec l'anale, les seules qui existassent en dessus.

Nous croyons que le *Papilio Lysander* de Fabricius se rapporte à cette espèce, et que c'est à tort que Godart l'a regardé comme des Indes orientales.

143 — Papilio Proneus.

Hectorides Proneus, Hubn. Zütr. 497-498.

Voisin d'*Agavus*, mais plus petit. La bande blanche transverse des ailes supérieures droite, commençant en pointe, comme dans *Echedorus ;* la tache blanche des ailes inférieures plus allongée dépassant la cellule discoïdale, divisée par les nervures en six taches inégales, dont trois très-petites ; les lunules marginales d'un rouge plus vif, plus étroites ; les sinus des échancrures garnies de cils blancs très-prononcés. Dessous offrant les mêmes caractères que le dessus. Corps noir, avec des points rouges sur le prothorax, les côtés de la poitrine et les premiers anneaux de l'abdomen.

Brésil. — Coll. Boisd. — Rare.

Nous possédons, un individu un peu plus petit que nous croyons être la femelle ou une variété femelle de cette espèce ; il est d'une couleur plus brune, à reflet un peu verdâtre, avec les lunules marginales roses en dessus et d'un carmin tendre en dessous. Outre cela, le dessous du corps est ponctué de rouge dans toute sa longueur et l'anus est bordé de rouge, tandis qu'il n'y a que les premiers segments dans le mâle, qui soient marqués de rouge.

Il vient aussi du Brésil.

144 — PAPILIO ECHEDORUS, Boisd.

Un peu plus petit qu'*Agavus*. Ailes noires à reflet verdâtre, traversées par une bande blanche ou d'un blanc un peu sale, commune, étroite, à peu près droite, commençant près de la côte des supérieures, dans le voisinage du sommet, et se terminant non loin de l'angle anal des inférieures. Les premières ayant la frange liserée de blanc. Les secondes ayant des dents obtuses, saillantes et une queue noire spatulée, de grandeur médiocre ; les échancrures bordées de blanc ; une rangée marginale de sept taches transversales, étroites, d'un rouge-carmin pâle, souvent en partie absorbées chez les mâles par la teinte noire du fond, étranglées chacune dans leur milieu ; repli abdominal garni de poils blancs. Dessous offrant le même dessin ; les taches carmin beaucoup plus distinctes ; celle de l'angle anal unie avec un petit trait de sa couleur de manière à imiter une espèce d'U couché. Corps noirâtre, avec des points d'un carmin pâle sur le prothorax, les côtés de la poitrine et les premiers anneaux de l'abdomen ; palpes roses ; anus bordé de carmin pâle.

Ile Sainte-Catherine au Brésil. — Coll. Boisd. et Coll. de M. le baron Feisthamel. — Rare dans les collections.

145 — PAPILIO BUNICHUS.

Melanides Bunichus, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Ascalus*, God. Encyc. IX, p. 812, n°. 137-138.

Taille et port d'*Ascanius*. Ailes d'un noir verdâtre, traversées par une bande blanche commune, divisée par les nervures, commençant sur les supérieures, un peu en pointe vers le bout de la côte, se courbant un peu, mais moins que dans *Agavus*, finissant presque carrément à la tache anale rouge des inférieures; ces dernières ailes ayant des dents obtuses et une queue noire de médiocre longueur; les échancrures bordées de blanc; sur le bord, où le fond est beaucoup plus noir, est une rangée marginale de taches d'un rouge carmin, très-étroites, fortement étranglées dans leur milieu. Dessous des ailes offrant le même dessin que le dessus. Corps d'un noir verdâtre, avec le prothorax, les palpes, la poitrine et tout le dessous du ventre marqués de rouge. Chez la femelle la bandelette blanche des premières ailes est plus terne que chez le mâle.

Brésil. — Coll. de M. Marchal à Paris. — Cette espèce est rare jusqu'à présent dans les collections. Nous n'en avons vu que deux individus.

146 — Papilio Asius.

Fab. E. S. III, I, p. 8, n°. 21. — God. Encyc. IX, p. 55, n°. 84. — *Papilio Astyagas*, Drury, Ins. III, Pl. 35, fig. 4. — *Papilio Manlius*, Perty Del. Animal. Spix et Martius, Ins. Pl. 29, fig. 1 et 1*b*.

Taille d'*Agavus*. Ailes d'un noir à reflet un peu verdâtre, avec une bande transversale large d'un blanc un peu jaunâtre, droite, s'étendant de la côte des supérieures en s'élargissant insensiblement jusque près du bord abdominal des inférieures; ces dernières dentées inégalement, terminées par une queue linéaire, longue, avec les échancrures finement liserées de blanc; bord postérieur divisé par une rangée de cinq ou six lunules d'un blanc jaunâtre, dont les deux plus internes surmontées de deux taches d'un rouge carmin; deux autres taches de la même couleur, un peu plus haut, vers le bord abdominal. Dessous

des premières ailes plus pâle. Dessous des secondes différant du dessus en ce qu'il y a quatre taches rouges à la base et une raie longitudinale de cette couleur le long du bord abdominal. Corps noirâtre, avec une raie cendrée sur chaque ptérygode, et deux lignes blanchâtres plus ou moins prononcées sur chaque côté de l'abdomen. Antennes assez courtes.

Brésil. — Coll. Boisd. — Ce Papillon est assez commun dans quelques localités des environs de Rio-Janeiro.— Il paraît que M. Perty n'a consulté pour la détermination de ses Lépidoptères Brésiliens que l'ouvrage seul de Cramer.

147 — PAPILIO HARRISSIANUS.

Swains. Zool. Illust. 1re. série, Pl. 109. — God. Encyc. Suppl. IX, p. 812, n°. 138-139.

Même port qu'*Ascanius*, mais un peu plus petit. Ailes noires, traversées par une bande blanche commune, commençant près de la côte des supérieures, et finissant brusquement près de la tache rouge de l'angle anal des inférieures. Les premières ailes ayant la bande assez large, coupée par les nervures, un peu fondue sur ses bords avec la couleur noire (elle traverse la cellule discoïdale et se rétrécit un peu vers le bord interne); leur base marquée d'une tache rouge plus visible en dessous. La bande des secondes ailes est presque aussi large que celle des supérieures, et divisée en sept parties par des nervures noirâtres; leur bord extérieur ayant des dents obtuses assez saillantes une queue spatulée à peu près comme dans *Agavus*, et les échancrures liserées de blanc; une rangée marginale de sept taches échancrées d'un rouge carmin, dont les deux ou trois externes quelquefois presque effacées en dessus. Dessous moins noir; celui des secondes ailes offrant, outre le dessin du dessus, une tache basilaire rouge, divisée en trois parties, dont une se prolonge en une veine rouge le long du bord abdominal. Corps sans taches.

Brésil. — Coll. Boisd.

148 — Papilio Laius, Roger.

P. Harrissianus, Variété, God. Encyc. IX Suppl. p. 812; no. 138-139.

Taille et port d'*Agavus*. Diffère de *Claudius* en ce que la bande blanche transverse des ailes supérieures est très-courte, et s'étend seulement du bord interne au second rameau de la nervure médiane; en ce que les ailes inférieures sont sans tache blanche de part ni d'autre, comme dans *Perrhebus*; en ce que les lunules marginales sont d'un rouge-carmin vif, étroites, fortement étranglées; et en ce que la queue est plus large et plus spatulée. Les autres caractères sont comme dans *Claudius* et *Harrissianus*.

Brésil. — Coll. de M. Lacordaire et de M. Th. Roger.

Godart a connu ce Papillon, et c'est peut-être avec raison qu'il l'a rapporté à l'*Harrissianus*.

149 — Papilio Claudius, Boisd.

Hectorides Lysithous, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Harrissianus?* God. Encyc. IX, Suppl. p. 812, n°. 138-139.

Même corps qu'*Agavus*, mais un peu plus petit. Ailes d'un noir assez foncé; les supérieures traversées par une bande blanche bien droite, étroite à son origine près de la côte, un peu plus large sur le bord interne, coupée par des nervures noires, une tache rouge à la base, visible en dessus, mais plus marquée en dessous. Ailes inférieures ayant des dents obtuses et assez saillantes, et une queue grêle, noire, renflée insensiblement à son extrémité; sur le disque une tache blanche, suborbiculaire ou presque ovale, moins arrondie que dans *Agavus*; une série marginale de sept taches échancrées, étroites, d'un rouge carmin, dont les trois plus extérieures manquent très-souvent, surtout dans les mâles; échancrures liserées de

blanc. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes ayant, outre les caractères du dessus, une tache d'un rouge carmin à la base, divisée par les nervures, et se prolongeant en une ligne étroite le long du bord abdominal.

Environs de Rio-Janeiro. — Coll. Boisd.

Ce Papillon et les deux précédents ne forment peut-être qu'une même espèce, les taches rouges de la base et la ligne qui longe le dessous du bord abdominal se retrouvent dans toutes les trois. N'ayant point de renseignements précis sur leurs mœurs, et ignorant complétement leur premier état, nous n'avons pas osé les réunir dans la crainte que les caractères en question ne soient propres à un petit groupe Brésilien.

Nous n'avons point adopté le nom d'Hubner pour l'espèce que nous venons de décrire, parce que Godart avait, avant cet auteur, donné le nom de *Lysithous* à l'*Hectorides* d'Esper. Pour éviter la confusion, nous avons préféré lui donner un nom nouveau.

† † † † † † †

150 — Papilio Imerius.

God. Encyc. IX, p. 69, n°. 121. — *Papilio Augias*, Ménétriès, Nouv. Mém. de la Société des Nat. de Moscou III, tab. 10, fig. 1 et 2.

Taille d'*Asterias*. Dessus des ailes d'un noir foncé. Les supérieures ayant de part et d'autre une bande transverse, droite, assez étroite, d'un blanc jaunâtre, coupée par les nervures, allant directement de la côte à l'angle interne. Ailes inférieures ayant des dents obtuses et une queue noire, assez longue, spatulée, bordée de blanc jaunâtre à sa base; toutes les échancrures bordées par une lunule d'un blanc jaunâtre; un petit croissant jaune près de l'angle interne, s'alignant extérieurement avec deux ou trois points rouges. Dessous des ailes d'un noir mat à la base et à reflet un peu verdâtre à l'extrémité; celui des su-

périeures avec le même dessin qu'en dessus; celui des inférieures offrant une rangée de six lunules d'un rouge ferrugineux, précédées chacune d'un petit groupe d'atomes jaunâtres. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax; poitrine avec cinq ou six petits points rouges.

Ce Papillon, assez commun à Haïti, a été pris par Godart pour une espèce des Indes orientales. C'est sans doute cette fausse indication de patrie qui a été cause que M. Ménétriès ne l'a pas reconnu dans l'Encyclopédie.

GROUPE XX.

151 — Papilio Triopas.

God. Encyc. IX, p. 33, no. 23.

Ce Papillon a les ailes étroites et presque le port d'une *Heliconia*. Ailes supérieures noires avec le bord bien entier, marquées de deux taches d'un jaune-d'ocre pâle, l'une sur le milieu, coupée en trois par les nervures, l'autre près du sommet, divisée également en trois. Ailes inférieures dentées, avec les échancrures blanches, marquées sur le milieu d'une tache orbiculaire d'un jaune d'ocre coupée par les nervures. Dessous complétement semblable au dessus. Corps noir, avec des points rouges sur la poitrine et les côtés du prothorax; anus marqué d'une tache rouge.

Cayenne. — Coll. Boisd. — Godart a décrit ce Papillon sur un individu unique faisant partie de la collection de feu M. Dufresne, sans indication de patrie. Dans ces dernières années, M. Lacordaire en a pris cinq exemplaires à Cayenne dans le haut de la rivière de Kourou. Il est rare, et son vol est bas, terre à terre, comme celui de certaines *Heliconia*

GROUPE XXI.

152 — PAPILIO CORETHRUS, Lacordaire. (Pl. 1, C, fig. 2.)

Taille de *Proteus*. Ailes supérieures d'un noirâtre pâle, dentelées, avec les sinus liserés de jaunâtre, traversées obliquement du sommet au milieu du bord interne par une bande d'un jaune-d'ocre pâle un peu maculaire, coupées par les nervures. Ailes inférieures d'un jaune d'ocre, avec la base, les nervures, une bande transverse assez étroite, située sur le milieu, et une bordure postérieure crénelée intérieurement, noires; la bande transverse du milieu marquée de trois taches d'un rouge carmin, dont une au dessus de l'échancrure anale, et les deux autres plus petites situées vers l'angle externe; la bordure noire de l'extrémité divisée par une rangée de cinq lunules égales, d'un rouge-carmin tendre; le bord extérieur légèrement denté, avec les échancrures bordées de jaune. Dessous des ailes semblable au dessus, excepté que les inférieures ont l'origine de la base d'un jaune d'ocre, et que les taches rouges sont plus vives. Corps noir, avec le prothorax et les côtés de la poitrine ponctués de rouge; anus bordé de rouge. Dessous de l'abdomen marqué de deux rangs de points jaunâtres.

Coll. de M. Th. Lacordaire. — Nous ignorons quel est la patrie de ce rare Papillon, son *facies* ne se rapportant à aucune espèce connue. M. Lacordaire ne serait pas éloigné de le croire des Indes orientales. Quant à nous, nous penserions plutôt qu'il vient de quelque contrée d'Amérique.

GROUPE XXII.

†

153 — PAPILIO CRASSUS.

Cram. 12, C.—*Princeps dominans Crassus*, Hubn. Exot. Saml.—*Papilio Belus*, variété, God. Encyc. IX, p. 38, n°. 42.

Envergure 4-4 ½ pouces. Ailes d'un vert-noirâtre foncé, luisant; les supérieures un peu plus claires vers l'extrémité; leur bord extérieur légèrement sinué, et très-finement liseré de blanc aux sinus; leur milieu marqué d'une bande longitudinale d'un jaune pâle, n'atteignant pas le bord extérieur, et se prolongeant en pointe dans la cellule discoïdale le long de la nervure médiane presque jusqu'à la base. Les ailes inférieures plus brillantes, dentées régulièrement, avec les échancrures liserées de blanc; le bord antérieur couvert par une bande longitudinale d'un jaune pâle. Dessous des ailes brun; celui des supérieures offrant le même dessin que le dessus. Celui des inférieures avec une rangée marginale de six ou sept lunules d'un rouge brun, légèrement bordées de noir, et s'appuyant ordinairement en arrière sur un petit trait blanc plus ou moins marqué. Thorax d'un noir verdâtre, avec des points blancs sur le prothorax et sur le devant de la poitrine; les côtés de l'abdomen et de la poitrine marqués d'une raie maculaire d'un jaune vif; dessus de l'abdomen d'un jaune pâle, quelquefois, mais rarement, de la couleur du thorax.

La Chenille, selon M. Lacordaire qui l'a trouvée à Cayenne sur le citronnier, est d'un pourpre vineux, sans aucune tache, et porte sur chaque anneau plusieurs prolongements charnus; le premier en porte quatre beaucoup plus longs que les autres et dirigés en avant. La chrysalide est d'un jaune verdâtre saupoudrée de jaune vif sur les flancs, de forme naviculaire, tronquée antérieurement, avec une longue corne lancéolée se dirigeant en avant. Le Papillon éclot au bout de quatorze jours.

Assez commun au Brésil, beaucoup plus rare dans la Guyane. — Coll. Boisd.

154 — Papilio Belus.

Cram. 112, A, B. — God.? Encyc. IX, p. 38, no. 42.

A peu près de la taille de *Crassus*. Ailes d'un vert-bleuâtre luisant, à peu près comme dans *Philenor*. Les supérieures

un peu oblongues, sans taches, avec les sinus légèrement liserés de blanc. Les inférieures, dentées régulièrement, avec les échancrures liserées de blanc; l'angle externe marqué d'une tache cunéiforme d'un jaune d'ocre, plus ou moins tronquée. Dessous des premières ailes d'un brun pâle. Dessous des secondes brun à reflet verdâtre, avec une rangée marginale de lunules d'un rouge jaunâtre, suivies chacune dans la femelle, seul sexe que nous ayons vu en nature, d'un point d'un blanc jaunâtre. Thorax noir, avec le dessus de l'abdomen tantôt blanchâtre et tantôt noirâtre; prothorax et poitrine ponctués de blanc; une raie maculaire d'un jaune citron sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; deux rangs de points blancs sous le ventre.

Surinam. — Coll. de M. le baron Feisthamel. — Le mâle, figuré par Cramer, diffère de la femelle, en ce que les lunules du dessous des secondes ailes ne sont pas suivies d'un point blanchâtre.

155 — Papilio Amulius.

Esp. Ausl. Schm. tab. 27, fig. 1.

Port et taille de *Belus* : dessus des ailes d'un vert-bleuâtre luisant, à peu près comme dans cette espèce. Les supérieures sans taches, avec les sinus légèrement liserés de blanchâtre. Les inférieures dentées régulièrement, avec les échancrures liserées de blanc; leur milieu traversé par une bande maculaire, de médiocre largeur, composée de six taches quadrangulaires d'un jaune d'ocre; on voit en outre entre cette bande et le bord postérieur l'empreinte des taches du dessous. Dessous des premières ailes brunâtre, avec deux ou trois taches grisâtres presque effacées, près de l'angle interne. Dessous des secondes brun, avec une rangée marginale de lunules quadrangulaires du même jaune que la bande médiane du dessus, suivies chacune d'un gros point blanchâtre. Corps de la couleur des ailes.

Décrit d'après la figure et la description d'Esper. Cet auteur

n'indique point de patrie, mais il doit être de la Guyane. — Cette espèce ne serait-elle pas une variété de *Belus*, chez laquelle les ailes inférieures auraient, au lieu d'une seule tache jaune sur le bord de la côte, une bande transverse de cette couleur? Nous serions d'autant plus portés à le croire, que nous avons vu deux individus de *Belus* femelle qui font le passage.

156 — Papilio Lycidas.

Cram. 113, A. — *Papilio Erymanthus*, Cram. 113, C. — *Papilio Belus*, variété, God. Encyc. IX, p. 38, n°. 42.

Un peu plus petit que *Belus*, même port. Ailes d'un vert-bleuâtre luisant, plus obscur le long de la côte et du bord marginal de chaque aile. Les supérieures plus pointues au sommet que dans *Belus*, sans aucune tache. Les inférieures avec la face interne du repli abdominal d'un jaune d'ocre, et une ou deux taches ovales, de la même couleur, plus ou moins prononcées, quelquefois nulles, sur l'angle externe; les échancrures non liserées de blanc. Dessous brun; celui des premières ailes offrant sur le bord extérieur près de l'angle interne, deux ou trois petites taches sagittées d'un blanc jaunâtre; celui des secondes marqué sur le bord marginal d'une rangée de lunules d'un rouge brun, légèrement entourées de noir. Dessous du corps comme dans *Crassus* et *Belus*; prothorax marqué en dessus de deux points jaunes; dessus de l'abdomen tantôt jaunâtre et tantôt verdâtre, comme le thorax.

Cayenne, Surinam. — Coll. Boisd. — Assez rare. — Cramer a donné le nom d'*Erymanthus* aux individus qui ont le corps jaune, et celui de *Lycidas* à ceux chez qui il est de la couleur des ailes.

157 — Papilio Numitor.

Cram. 113, B. — *Papilio Belus*, variété, God. Encyc. IX, p. 38, n°. 42.

Port et taille de *Lycidas*, dont il ne diffère que par les caractères suivants : repli abdominal de la couleur des ailes inférieures ; une rangée de taches triangulaires d'un jaune de rouille, entre la cellule discoïdale et le bord abdominal de ces mêmes ailes. Dessous des ailes à peu près comme dans *Lycidas*, à l'exception des trois petites taches sagittées des premières qui ne se retrouvent pas dans cette espèce. Dessus de l'abdomen blanchâtre. Le reste comme chez *Lycidas*.

Surinam. — Décrit d'après Cramer.

Godart, qui n'a vu, je crois, aucune de ces espèces en nature, les a toutes réunies sous le nom de *Belus*, à l'exemple de Fabricius.

† †

158 — Papilio Choridamas, Boisd.

Ordinairement un peu plus petit que *Polydamas*. Ailes noires à reflet verdâtre ; les supérieures ayant le bord extérieur un peu plus profondément sinué que dans les espèces précédentes, marquées le long de ce même bord d'une rangée de points jaunes qui monte tout-à-fait jusqu'au sommet, et sur le milieu d'une bande transverse, oblique, assez large, d'un jaune-d'ocre pâle, coupée en trois par la nervure médiane. Les ailes inférieures à reflet plus verdâtre, offrant en arrière de la cellule discoïdale une rangée courbe de taches ovales, ou oblongues, d'un gris verdâtre, ou d'un jaune verdâtre, et tout-à-fait sur le bord marginal une série de lunules étroites, d'un jaune un peu verdâtre. Dessous brun ; celui des premières ailes avec le même dessin qu'en dessus ; celui des secondes avec trois taches basilaires d'un rouge carmin, et une rangée marginale de sept chevrons étroits de la même couleur, suivis chacun d'un petit trait ou point allongé jaunâtre ; dents peu prononcées ; l'une de celles du milieu un peu plus pointue et un peu plus saillante que les autres. Corps noirâtre, avec le prothorax ponctué de fauve ; la poitrine et les côtés de l'abdomen marqués de jaune.

Brésil. — Coll. Boisd. — Depuis quelques années on le reçoit assez souvent des environs de Rio-Janeiro. — Il ne se distingue guère de l'*Hyperion* que par la bande jaunâtre qui traverse obliquement le milieu des ailes supérieures.

159 — Papilio Hyperion.

Ithobalus Hyperion, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Protodamas*, God. Encyc. IX, p. 40, n°. 45 — *P. Zonaras*, Perty, Del. Animal. *in* Spix et Martius, Ins. Pl. 29, f. 3 et 3*b*.

Taille et port de *Choridamas*. Ailes noires à reflet verdâtre; les supérieures entières, ayant deux rangées de petites taches marginales d'un jaune pâle, dont l'intérieure ne monte pas ordinairement jusqu'au sommet. Ailes inférieures finement dentées et légèrement liserées de blanc aux échancrures, offrant en arrière de la cellule discoïdale une rangée courbe de taches ovales-oblongues d'un jaune un peu verdâtre, et tout-à-fait sur le bord marginal une série de lunules étroites de la même couleur. Dessous brun; celui des premières ailes offrant presque le même dessin que le dessus; celui des secondes, avec trois taches basilaires d'un rouge carmin, et une rangée marginale de chevrons étroits de la même couleur, embrassant chacun un point ou une petite lunule blanchâtre correspondant aux lunules du dessus. Corps noirâtre, avec le prothorax ponctué de faux pâle; poitrine et côtés de l'abdomen marqués de jaune.

Brésil. — Coll. Boisd. — Assez rare. Il est bien voisin de *Choridamas*; mais il s'en distingue facilement, en ce qu'il n'a pas les ailes supérieures traversées par une large bande jaune.

160 — Papilio Phaon, Lacordaire.

Taille, port et *facies* d'*Hyperion*. Ailes noires à reflet verdâtre, avec les échancrures bordées de blanc jaunâtre, et une rangée marginale de points de la même couleur, plus petits aux inférieures qu'aux supérieures; outre cela les points les plus in-

férieurs des premières ailes sont liés aux échancrures par un petit trait; ceux des secondes sont précédés d'une rangée courbe de sept taches oblongues d'un gris verdâtre, séparées seulement par les nervures. Dessous brun; celui des premières ailes avec le même dessin qu'en dessus; celui des secondes avec trois taches basilaires d'un rouge carmin, et une rangée marginale de petits chevrons de la même couleur suivis d'un petit point jaune arrondi. Corps noir, avec le prothorax, la poitrine, les côtés et le dessous du ventre ponctués de rouge.

Mexique. Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Pérou. Coll. de M. Dejean.

† † †

161 — Papilio Xenodamas.

Ithobalus Xenodamas, Hubn. Exot. Saml. — *P. Cebriones*, Dalm. Anal. p. 38, 3.

Port de *Polydamas*. Ailes plus glacées de verdâtre, plus brillantes; la bande transverse maculaire un peu plus rapprochée du milieu, plus blanchâtre, formée sur les ailes supérieures, particulièrement dans la femelle, de taches plus allongées; les échancrures un peu plus faiblement bordées de blanchâtre. Dessous noir, à reflet verdâtre; celui des premières ailes offrant presque le même dessin que le dessus. Dessous des secondes avec une rangée marginale de sept taches d'un rouge un peu obscur, à reflet légèrement violet, transversales, un peu moins étroites et moins flexueuses que dans *Protodamas*, accolées de la même manière à des taches argentées, l'anale surmontée d'un trait jaunâtre plus prononcé; un point fauve à la base, suivi de deux gros traits d'un gris verdâtre, disposés longitudinalement. Corps noir, avec le prothorax et la poitrine ponctués de fauve vif; une raie latérale de la même couleur de chaque côté du corps.

Brésil. — Coll. Boisd. — Ce Papillon est l'un des plus beaux de ce groupe.

162 — Papilio Polydamas.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 747, n°. 12 — Fab. E. S. 111, I, p. 14, n°. 42 — Cram. 211, D. E. — Drury, Ins. I, Pl. 17, fig. 1 et 2. — God. Encyc. IX, p. 39, n°. 44. — *Princeps dominans id.* Hubn. Exot. Saml. — Boisd. et Leconte, Icon. des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 1.

Enverg. $3\frac{1}{4}$-$3\frac{1}{2}$ pouces. Ailes d'un noir verdâtre, traversées vers l'extrémité par une bande d'un jaune plus ou moins pâle, de largeur médiocre, un peu maculaire, formée sur les supérieures de taches ouniformes pointues, et sur les inférieures de taches cunéiformes tronquées. Les premières ailes sinuées et légèrement dentées; les secondes dentées. Echancrures de toutes les ailes bordées de jaune. Dessous brun; celui des supérieures plus clair vers le bout, offrant à peu près le même dessin que le dessus; celui des inférieures un peu plus obscur vers l'extrémité, avec une rangée marginale de sept taches d'un rouge brun, ou un peu fauves; linéaires, transversales, un peu flexueuses, dont les trois extérieures, accolées chacune à une tache argentée ou nacrée, les deux suivantes ordinairement un peu blanchâtres aux extrémités, l'anale surmontée d'un trait grisâtre ou jaunâtre; outre cela un point fauve tout-à-fait à la base de l'aile. Corps noir, avec le prothorax, les côtés de la poitrine et de l'abdomen ponctués de jaune fauve.

Très-commun depuis la Géorgie jusqu'à l'extrémité du Brésil.

La chenille, qui vit, dit-on, sur les *Aristolochia*, est brune, avec des épines charnues de la même couleur; son corps est rayé de rouge, et chaque segment offre, en outre, quatre taches oculaires, moitié jaunes et moitié rouges.

163 — Papilio Archidamas, Lacordaire.

Taille et port de *Polydamas*. Ailes plus noires; les échancrures un peu plus largement bordées de jaune, la bande

transverse un peu plus maculaire, notablement plus étroite sur les ailes inférieures Dessous de ces dernières ailes d'un jaune pâle, avec les nervures et l'extrémité noirâtres; les taches marginales plus fauves moins linéaires, un peu plus éloignées du bord, toutes, moins l'avant-dernière, accolées à une tache argentée, le point de la base d'un jaune un peu fauve. Corps noir, avec le prothorax, les côtés de la poitrine et de l'abdomen ponctués de jaune.

Chili. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Ce Papillon remplace au Chili le *Polydamas* des autres parties de l'Amérique.

164 — Papilio Protodamas.

P. Protodamas mâle? God. Encyc. IX, p. 40, n°. 45. — *Ithobalus Protodamas*, Hubn. Exot. Saml.

Très-voisin de *Polydamas*. Ailes plus glacées de vert bleuâtre, la bande transverse plus pâle, plus maculaire, souvent un peu effacée sur les supérieures, et quelquefois même sur les inférieures, suivie sur ces dernières ailes d'une série marginale de chevrons, grêles, très-étroits, de la même couleur, quelquefois un peu obsolètes. Dessous des premières ailes comme dans *Polydamas*. Dessous des secondes différant, en ce qu'aucune des taches flexueuses d'un rouge brun, n'est jamais accolée à des taches argentées, en ce qu'il n'y a pas de point fauve à la base, et que les échancrures sont très-faiblement bordées de blanchâtre. Corps noirâtre, avec le dessus de l'abdomen d'un blanc jaunâtre; prothorax, côtés de la poitrine et de l'abdomen marqués de jaune; dessous du ventre offrant deux rangées de petits points blancs.

Brésil, environ de Rio-Janeiro. — Coll. Boisd. — L'individu figuré par Hubner a la bande transverse d'un jaune un peu fauve. Godart a connu cette espèce, mais il l'a considérée, avec doute, comme le mâle de son *Protodamas* ou *Papilio Hyperion* d'Hubner.

† † † †

165 — Papilio Bitias.

God. Encyc. IX, p. 39, n°. 43.

Taille de *Belus*. Ailes d'un noir brun, avec deux rangées de points jaunâtres à l'extrémité des inférieures, et une rangée de points semblables à l'extrémité des supérieures; ces dernières ayant sur le milieu, et parallèlement au bord interne, une bande d'un jaune d'ocre, large, coupée par les rameaux de la principale nervure. Les inférieures avec six dents, dont les trois extérieures et la plus intérieure obtuses, les deux autres aiguës et un peu plus longues; les échancrures liserées de jaune pâle. Dessous des supérieures semblable au dessus, avec la rangée de points marginaux plus courte. Dessous des inférieures traversé obliquement au delà du milieu par une bande formée de huit taches ovales, dont les deux extrêmes jaunes, et les six intermédiaires rouges avec la partie antérieure blanchâtre; outre cela, une rangée marginale de sept lunules d'un rouge brun, dont l'anale surmontée de quelques atomes blanchâtres. Corps noir, avec quelques points jaunes sur le prothorax.

Amérique méridionale. — Décrit d'après Godart. Quoique nous n'ayons pas vu cette espèce, nous ne pouvons partager l'opinion de Godart, qui la rapporte à l'*Aristæus* de Cramer.

166 — Papilio Coristheus.

Papilio Bitias, variété, God. Encycl. IX, p. 39, n°. 43. — *Papilio Aristæus*, Cram. 361, A. B.

Taille de *Belus*. Ailes d'un noir verdâtre, glacées de bleuâtre comme celles de *Philenor*, avec les nervures noirâtres. Les quatre ailes ayant une rangée marginale de taches d'un

bleu pâle, se fondant plus ou moins avec le reflet bleuâtre. Ailes inférieures ayant les dents plus saillantes et plus aiguës que chez l'espèce précédente; échancrures liserées de blanc. Dessous des ailes noir; celui des supérieures offrant en forme de bande transverse une empreinte d'un gris bleuâtre, rayonnée vers l'angle anal, où elle se termine par une rangée de trois taches submarginales d'un bleu pâle; celui des inférieures traversé un peu en arrière de la cellule discoïdale par une rangée courbe, transverse, de sept taches cunéiformes, d'un rouge un peu brun à l'exception de l'anale qui est presque blanche, et de la première et de l'avant-dernière dont le sommet est lavé de blanc; outre cela une rangée marginale de sept lunules d'un rouge brun, légèrement entourées de noir. Corps noirâtre, avec quelques points grisâtres sur le prothorax; côtés de la poitrine et de l'abdomen ponctués de jaune.

Surinam. — Coll. Boisd. Très-rare dans les collections de France.

Cramer ayant donné le nom d'*Aristæus* à un autre Papillon, nous avons été obligé de changer celui de cette espèce.

† † † † †

167 — Papilio Philenor.

Linn. Mant. p. 535. — God. Encyc. IX, p. 40, no. 46. — Fab. E. S. III, I, p. 6, no. 18. — Drury, Ins. 1, tab. 11, fig. 1-4. — *Princeps dominans id.* Hubn. Exot. Saml. — Boisd. et Lecont. Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 11, fig. 1-4. — Say, Am. Entom. tab. 1. — *P. Astenous*, Cram. 208, A, B.

A peu près de la taille de *Polydamas*. Ailes supérieures noires, à reflet un peu verdâtre, particulièrement vers le bord extérieur, qui est marqué d'une série marginale de points blanchâtres, souvent en partie effacés chez les mâles; les sinus bordés de blanc. Ailes inférieures glacées de bleu d'acier, brillant dans le mâle, plus terne dans la femelle, avec une rangée

courbe, presque marginale, de lunules d'un blanc un peu grisâtre; le bord extérieur légèrement denté, avec les échancrures bordées de blanchâtre, et une queue courte, d'un noir bleuâtre, légèrement spatulée. Dessous des premières ailes un peu plus terne que le dessus, avec les lunules marginales plus distinctes. Dessous des secondes brun vers la base, avec une petite tache d'un jaune pâle; ensuite glacé de bleu d'acier très-brillant, avec une rangée courbe de sept taches arrondies d'un beau fauve orangé, bordées de noir, dont les quatre ou six supérieures ont le côté externe marqué de blanc; en avant de la série de taches fauves, on voit en outre une rangée de petits groupes d'atomes blancs; les échancrures plus largement bordées de blanc jaunâtre qu'en dessus. Corps noirâtre, avec des points d'un jaune pâle, sur le prothorax, la poitrine et les côtés de l'abdomen.

La chenille vit sur l'*Aristolochia Serpentaria*. Elle est brune avec quatre rangées de petits tubercules fauves, et une rangée d'épines brunes le long des pattes; outre cela, elle a deux longues épines dirigées en avant sur le premier anneau, trois sur l'avant-dernier penchées en arrière et deux relevées sur le dixième. Chrysalide d'un gris violâtre, avec le dos jaunâtre et la tête coupée carrément.

Ce Papillon est commun au printemps et au milieu de l'été dans tous les lieux de l'Amérique septentrionale, où croît la Serpentaire.

168 — Papilio Villiersii.

Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 14. — *P. Devilliers*, God. Encyc. IX, Suppl. p. 810, n°. 47 48.

Taille de *Troilus*. Ailes noires glacées de bleu verdâtre, dentées, avec les échancrures liserées de blanc, et une rangée marginale de lunules bleuâtres, beaucoup plus petites sur les ailes supérieures que sur les inférieures. Ces dernières pourvues d'une queue médiocrement longue et un peu en spatule. Des-

sous des premières ailes d'un noir-bronzé luisant, plus terne vers le bout, avec un arc de taches blanches à l'extrémité de la cellule discoïdale, et une rangée marginale de taches triangulaires d'un blanc argentin. Dessous des secondes brun avec l'origine de la côte d'un blanc un peu jaunâtre, le milieu chargé de trois grosses taches argentées, le limbe marqué d'une rangée de sept taches d'un pourpre ferrugineux, accolées chacune en arrière, moins l'anale, à une tache argentée, reposant l'une et l'autre sur un fond d'un vert bronzé. Les échancrures des quatre ailes, qui en dessus ne sont que liserées de blanc, sont ici largement bordées de blanc un peu sale. Corps d'un noir bronzé, avec des points blancs sur le prothorax, la poitrine et les côtés de l'abdomen.

Cuba, Floride. — Coll. Boisd. — Très rare jusqu'à présent, ne se trouve que dans très-peu de collections.

GROUPE XXIII.

169 — Papilio Lalandei.

Papilio Lalande, God. Encyc. IX, p. 811. Suppl., no. 121-122.

Dessus des ailes noir, avec une bande médiane transverse d'un jaune-d'ocre pâle, formant deux branches sur les ailes supérieures, dont l'interne plus large et d'un gris un peu verdâtre; cette même bande offrant, sur les ailes inférieures à son côté externe, six dents très-aiguës, et se terminant à l'angle anal, près d'une petite tache roussâtre surmontée d'un arc d'atomes bleus; le bord postérieur des premières ailes divisé dans toute sa longueur par une rangée de neuf points jaunes; une lunule de la même couleur sur toutes les échancrures, ainsi qu'une tache à l'extrémité de la queue; celle ci assez longue et en spatule. Dessous plus pâle que le dessus, excepté sur le côté externe de la bande et le long du bord postérieur. Corps noir

en dessus, brun en dessous, avec la poitrine et les palpes jaunes.

Cafrerie. — Ce rare et beau Papillon fait partie du Muséum national.

GROUPE XXIV.

†

* 170 — Papilio Xuthus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 751, n°. 34. — Fab. E. S. III, I, p. 32, n°. 92. — Cram. 73, A, B. — Drury, Ins. II, tab. 9, fig. 1, 2. — God. Encyc. IX, p. 58, n°. 90. — Boisd. Icon. hist. Pl. 1, fig. 1 et 2.

Un tiers plus grand que *Machaon*. Dessus des ailes noir, avec des raies et des taches d'un jaune-soufre pâle, savoir : les supérieures avec deux raies longitudinales placées sous la nervure médiane, quatre raies grêles longitudinales convergentes à leur base, situées dans la cellule discoïdale ; à l'extrémité de cette même cellule deux traits transversaux légèrement arqués, se regardant par leur concavité, de manière à former une espèce d'œil ; au delà du milieu une bande transverse de taches sagittées, et enfin à l'extrémité une série de lunules. Ailes inférieures ayant toute la base d'une jaune-soufre pâle, avec les nervures noires et dilatées ; une grosse tache noire entre le bord antérieur et la cellule discoïdale ; le tiers postérieur noir avec des lunules comme aux ailes supérieures, mais précédées de quelques groupes d'atomes d'un jaune un peu verdâtre ; un œil anal d'un jaune soufre ou d'un jaune fauve à prunelle noire, surmonté d'un petit groupe d'atomes bleuâtres ; le bord extérieur denté, et terminé par une queue noire, linéaire, assez longue, obtuse à l'extrémité ; les échancrures bordées de jaune. Dessous offrant à peu près le même dessin, sinon que les taches sont plus étendues, de sorte que le fond est jaunâtre, presque comme dans *Machaon* ; celui des secondes ailes est en outre

marqué d'une rangée postérieure de lunules bleuâtres, dont les deux du milieu sont surmontées de deux taches rousses, comme dans *Machaon*. Corps jaune, avec une large bande dorsale noire.

La chenille, dont nous ne connaissons pas encore la description exacte, vit aussi sur des ombellifères. Ce Papillon se se trouve en Chine, au Thibet, en Perse et en Sibérie. Les insectes de cette dernière contrée étant considérés comme Européens par la plupart des entomologistes, nous avons compris cette espèce ainsi que les *Colias aurora*, *Satyrus narica*, etc., dans notre *Icones*, au nombre des Lépidoptères d'Europe.

* 171 — Papilio Machaon.

Linn. Fab., etc.— Le *Grand Porte-Queue*, Geoff. Ernst. etc. — Variété : *Papilio Sphyrus*, Hubn.

Envergure de 3 $\frac{1}{2}$ - 4 pouces. Dessus des ailes jaune avec une bordure noire assez large, sinuée intérieurement, divisée sur les supérieures par une série de huit points marginaux jaunes, et sur les inférieures par une rangée marginale de six lunules de la même couleur, dont les quatre ou cinq intermédiaires plus grandes; toutes ces lunules précédées d'une tache orbiculaire formée d'atomes bleus; angle anal marqué d'une tache oculaire d'un fauve roux, surmontée d'un croissant d'un violet blanchâtre. Les premières ailes ayant en outre le long de la côte quatre taches noires, dont l'extérieure plus petite et presque ronde; les deux suivantes transverses, ne dépassant pas la nervure médiane, la quatrième très-large, occupant toute la base et saupoudrée de gris jaunâtre, ainsi que la partie de la bordure comprise entre les points marginaux et la couleur du fond; les rameaux de la nervure médiane noirs et dilatés. Les secondes ailes avec un arc noir à l'extrémité de la cellule discoïdale; leur bord abdominal noir, saupoudré de jaunâtre; leur contour avec des dents courtes et une queue linéaire noire, de moyenne

longueur, obtuse à l'extrémité, bordée de jaune sur le côté interne; échancrures bordées de jaune, ainsi que les sinus des ailes supérieures. Dessous des ailes offrant presque le même dessin que le dessus, avec toutes les nervures noires, et le jaune plus fondu avec le noir et occupant plus d'étendue; les taches bleues des ailes inférieures plus étroites un peu lunulées; la seconde, la troisième et quelquefois la sixième surmontées chacune d'une tache roussâtre. Corps jaune, avec une bande dorsale noire; antennes noires.

La chenille est d'un beau vert, avec des anneaux d'un noir de velours, alternativement ponctués de rouge-fauve. La chrysalide est tantôt d'une couleur grisâtre et tantôt verte avec une bande latérale jaune. La chenille se trouve en juin et en septembre sur beaucoup d'ombellifères, particulièrement sur le Fenouil (*Anethum fœniculum*), la Carotte (*Daucus carota*). L'insecte parfait éclot en mai pour la première époque, et en juillet pour la seconde. Il habite toute l'Europe, la Sibérie, la Syrie, l'Egypte et la côte de Barbarie. Nous possédons même des individus, pris au Nepaul et dans les environs de Cachemire, qui ne diffèrent en rien de ceux d'Europe.

La variété *Sphyrus* d'Hubner est un peu plus petite que les individus ordinaires, et le noir y domine davantage. On trouve parfois une autre variété figurée par Ernst, chez laquelle le dessus des ailes est d'un jaune très-foncé, avec la tache noire de la base des premières ailes peu marquée, et l'œil de l'angle anal d'un jaune-d'ocre.

* **172** — PAPILIO ALEXANOR. (Pl. 1, A, fig. 3, et Pl. 1, B, fig. 3.)

Esp. Schm. von Europ. tab. 110, cont. 65, f. 1. — God. Pap. de France, II, Pl. 1. — God Encyc. IX, p. 56, p. 88. — Boisd. Ind. Meth. p. 1. — Hubn. Pap. 787, 788. — *Papilio Polydamas*, de Prunner, Lepid. Pedem. Supp. p. 69, n°. 134. — Treits-Ochs. Suppl. X.

Presque intermédiaire entre *Machaon* et *Podalirius*; mais plus voisin du premier. Dessus des ailes d'un jaune-d'ocre très-pâle, avec une bordure noire assez large, et quatre bandes transverses de la même couleur, savoir : la première commune, à la base, longeant le bord abdominal des inférieures jusqu'à l'angle anal, la seconde également commune, traversant le milieu de la cellule discoïdale de chaque aile, se rétrécissant un peu sur les inférieures, et se courbant vers l'angle anal pour s'unir à la précédente; les deux suivantes courtes, ne dépassant pas la nervure médiane des ailes supérieures; un trait noir à l'extrémité de la cellule discoïdale des secondes ailes; la bordure des premières divisée par une bande jaune, continue, précédée d'une raie peu prononcée d'atomes d'un gris jaunâtre; la bordure des ailes inférieures sinuée en dedans, saupoudrée d'atomes bleus, et divisée par une rangée marginale de lunules jaunes; échancrure anale surmontée d'une lunule fauve; les échancrures liserées de jaune. Le bord exterieur avec des dents assez aiguës, et une queue noire de médiocre longueur, bordée de jaune en dedans. Dessous un peu plus pâle, avec les mêmes caractères qu'en dessus; la bande et les lunules marginales jaunes, plus larges. Corps de la couleur des ailes, avec une large bande dorsale et trois raies ventrales noires. Antennes noires, avec l'extrémité de la massue jaune.

La chenille que nous avons figurée d'après des individus que nous a envoyés M. le docteur Honnorat de Digne, qui l'a découverte sur le *Seseli montanum* et quelques autres ombellifères alpines, ressemble par la forme à celle de *Machaon*; elle est d'un jaune verdâtre, avec chaque segment marqué d'une bande transversale noire, formée de petits traits longitudinaux pour la plupart confluents en avant, et dont les intervalles sont ponctués de jaune. La tête est noire, marquée d'un V et de deux petits points jaunes. La chrysalide est d'un gris-cendré uniforme, et passe l'automne et l'hiver fixée aux pierres et aux rochers avec lesquels elle se confond par la couleur. L'insecte parfait éclot au mois de juin de l'année suivante.

Ce Papillon a été long-temps très-rare, mais il est répandu aujourd'hui dans toutes les collections un peu complètes. Il se trouve en France, dans les départements des Hautes et Basses-Alpes; il habite aussi la Dalmatie et la Morée.

173 — Papilio Antinous.

Donov. Ins. of New-Holl. Tab. adj. — God. Encyc. IX, p. 54, n°. 82.

Port d'*Alexanor*, mais un tiers plus grand. Dessus des ailes noir, avec deux bandes transverses, communes, d'un jaune pâle, dont l'antérieure assez large, située près de la base, la seconde très-large, se bifurquant sur les supérieures près de la nervure radiale, et montant aboutir près du bord antérieur; la branche externe se bifurquant à son tour vers le sommet avant d'arriver à la côte; une tache jaune également transverse dans la première fissure de cette bande; le bord postérieur de ces mêmes ailes divisé par une rangée de points oblongs de la couleur des bandes. Ailes inférieures ayant, outre les deux bandes transverses, une rangée arquée de sept lunules, dont les quatre extérieures jaunes, les trois autres fauves, et surmontées chacune d'un groupe d'atomes bleuâtres; la plus interne, qui borde l'échancrure anale, est précédée avant les atomes bleus, d'une lunule jaune, située tout près de la pointe de la première bande transverse; le bord extérieur denté et terminé par une queue noire allongée. Dessous plus pâle; les points marginaux des ailes supérieures formant une raie continue; les lunules des ailes inférieures presque blanches, teintées de fauve dans leur milieu, toutes précédées d'un groupe d'atomes bleus. Corps noirâtre en dessus, grisâtre en dessous, avec une raie latérale jaunâtre sur chaque côté de l'abdomen.

Nouvelle-Hollande. — Décrit sur la figure de Donovan.

174. — PAPILIO ARISTOR.

God. Encyc. IX, p. 60, n°. 75.

Port et taille d'*Asterias*. Dessus des ailes d'un noir-brun foncé. Les supérieures légèrement dentées, comme dans *Asterias*, traversées entre le milieu et l'extrémité par deux bandes maculaires d'un jaune d'ocre, dont l'antérieure courbée en dehors, la postérieure presque droite. Ailes inférieures ayant des dents obtuses, et une queue noire de moyenne longueur, un peu spatulée; leur extrémité divisée par une rangée de lunules jaunes, faisant suite à la bande postérieure des premières ailes; angle anal offrant une lunule fauve, surmontée d'un groupe d'atomes bleuâtres peu prononcés. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes différant du dessus, en ce que les lunules jaunes sont plus grandes, plus pâles, surtout en dehors, en ce qu'elles sont précédées du côté de la base d'une rangée de croissants d'atomes bleuâtres, et en ce qu'il y a sur le côté interne de ces mêmes croissants une ligne transverse et arquée de cinq taches, dont les trois supérieures jaunes et en forme de points; les deux inférieures fauves, lunulées et plus grandes.

Décrit d'après l'Encyclopédie et un exemplaire mutilé, n'ayant que trois ailes et point de corps, le même qui a servi à Godart pour faire sa description. Cet individu fait partie du Muséum national, et nous croyons qu'il vient des Antilles ou de quelques contrées du Mexique.

175 — PAPILIO ASTERIAS.

Fab. E. S. 111, p. I, n°. 16. — Cram. 385, C. D. — God. Encyc. IX, p. 58, n°. 91. — Boisd. et Leconte, Icon des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 4. — Drury, Ins. I, tab. 2, fig. 2.—*Papilio Troilus*, Smith-Abbot, Lepid. of Georg. I, tab. 1.

Port et taille de *Machaon*. Dessus des ailes d'un noir-brun foncé, traversé un peu au delà du milieu par une bande commune d'un jaune d'ocre, maculaire, et formée de huit taches triangulaires ou un peu oblongues sur les supérieures, divisée seulement, sur les inférieures, par les nervures. Les premières ailes ayant en outre près de la côte une tache jaune qui ne s'aligne pas avec la bande maculaire, et le long du bord postérieur une série de huit ou neuf gros points jaunes comme dans *Machaon*. Les secondes ailes ayant le bord marginal divisé par une rangée de lunules jaunes surmontées chacune, ou au moins les plus intérieures, d'un groupe d'atomes bleus; angle anal fauve et marqué d'un point très-noir, le bord postérieur denté et terminé par une queue noire linéaire, à peu près de la même forme que celle de *Machaon*. Echancrures bordées de jaune à toutes les ailes. Dessous des premières ailes un peu plus pâle, avec le même dessin qu'en dessus, excepté que la bande maculaire est d'un fauve pâle, au moins dans sa partie inférieure, et qu'il y a une tache jaunâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des secondes ailes offrant aussi le même dessin que le dessus, mais ici toutes les parties jaunes sont fauves, à l'exception des deux lunules les plus voisines de l'angle anal, et les groupes d'atomes bleus forment des espèces de lunules suivies d'une poussière d'un gris jaunâtre. Corps noir, avec deux taches d'un jaune un peu fauve sur le prothorax, et quatre rangées de points jaunes sur l'abdomen, dont deux dorsales et deux ventrales.

La chenille vit sur beaucoup d'ombellifères, mais surtout sur le Fenouil (*Anethum fœniculum*), la Carotte (*Daucus carota*). Elle ressemble beaucoup à celle de *Machaon*; elle est d'un beau vert pomme, avec des bandes transversales, un peu sinueuses, noires, maculaires, ponctuées de fauve. La chrysalide est grisâtre, avec des ondes ferrugineuses. L'insecte parfait éclot trois fois par an, et remplace notre *Machaon*, aux Etats-Unis, dans quelques-unes des Antilles et au Mexique.

Variété A. La bande transverse tout-à-fait nulle sur les ailes inférieures en dessus, et réduite à quelques vestiges sur les

premières ailes ; les atomes bleus formant des taches beaucoup plus grandes. Cette variété, qui ne se rencontre guère que chez la femelle, ressemble un peu au premier coup d'œil au *P. Troilus*.

Nota. On reconnaîtra toujours facilement ce Papillon à ses deux rangées dorsales de points jaunes.

† †

176 — PAPILIO TROILUS.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 746, n°. 6. — Fab. E. S. 111, I, p. 4, n°. 10. — Cram. 207, A, B, C. — Drury, Ins I, tab. 2, fig. 2-5. — God. Encyc. IX, p. 62, n°. 97. — Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 10. — *Papilio Ilioneus*, Smith-Abbot, Lepid. of. Georg. I, tab. 2. — *Euphœades Troilus*, Hubn. Exot. Saml.

Un peu plus grand que *Machaon*. Dessus des ailes d'un brun noir, avec les échancrures d'un blanc jaunâtre. Les supérieures ayant, le long du bord postérieur, une rangée de taches arrondies d'un jaune pâle, dont la grosseur augmente graduellement un peu de haut en bas ; celles-ci ordinairement précédées en dedans de quelques groupes d'atomes grisâtres alignés. Ailes inférieures ayant une rangée marginale de huit taches, dont l'extérieure et l'anale arrondies et d'un fauve orangé ; les six intermédiaires lunulées et d'un gris verdâtre ; entre le milieu et ces taches marginales, il y a en outre dans le mâle, une bande d'un gris verdâtre mal arrêtée, composée d'une poussière qui s'étend assez loin en arrière, et, dans la femelle, une bande de même forme constituée par des atomes d'un bleu luisant, très-rapprochés ; le bord extérieur denté et terminé par une queue noire de médiocre longueur, un peu renflée à son extrémité. Dessous plus brun ; celui des supérieures offrant vers l'extrémité deux bandes maculaires jaunes, et dans la cellule discoïdale deux petites taches de la même couleur ; celui des inférieures traversé au delà du milieu par deux bandes maculaires fauves, séparées par une rangée de lu-

nules mal arrêtées d'un bleu luisant; la plus extérieure de ces deux bandes correspond aux taches marginales, et dans le mâle, la troisième tache de la bande antérieure, en comptant du bord abdominal, manque et est remplacée par une tache cunéiforme assez grande, formée d'atomes, d'un gris verdâtre. Corps noir, avec quatre points jaunes sur le prothorax et une rangée de points de la même couleur sur chaque côté de l'abdomen.

La chenille, qui vit sur les *Laurus* et particulièrement sur le *Laurus sassafras*, est verte, ponctuée de bleu, avec le ventre et les pattes couleur de chair, et une bande marginale jaune; le troisième anneau offre de chaque côté un œil incarnat pupillé de bleu foncé, et le quatrième deux taches semblables non pupillées de bleu; le premier anneau a, outre la bordure marginale jaune, un collier noir. La chrysalide est un peu gibbeuse, d'un ferrugineux pâle, striée d'une teinte plus foncée.

L'Insecte parfait éclot au printemps et en été dans la Géorgie, la Caroline, la Virginie, la Louisiane et à la Jamaïque.

Quoique ce Papillon ait quelques rapports, par la couleur et le dessin, avec certaines variétés d'*Asterias*, il s'en éloigne beaucoup par la chenille. Celle-ci forme avec celles de *Glaucus*, *Calchas*, *Turnus*, etc., une petite section où toutes les espèces ont les troisième et quatrième segments renflés, comme les *chenilles cochonnes*, de beaucoup de *Deilephila*.

177 — Papilio Glaucus.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 746, n°. 9. — Fab. E. S. III, I, p 4, n°. 11. — God. Encyc. IX, p. 60, n°. 96. — Cram. 139, A, B — Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 8 et Pl. 9.

Taille et port des plus grands individus de *Turnus*. Ailes d'un brun noir; les supérieures ayant une série marginale de huit points jaunâtres oblongs, précédés intérieurement de quelques groupes d'atomes bleuâtres disposés en forme de bande

transverse ; outre cela, un gros trait jaunâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale chez la femelle. Ailes inférieures saupoudrées de bleu, excepté à leur base ; leur limbe postérieur divisé par une rangée de sept lunules, dont la première, en comptant du bord d'en haut, le côté interne de la seconde et les deux dernières fauves, les intermédiaires d'un jaune d'ocrec ces lunules, surmontées par des taches cunéiformes d'un bleu pulvérulent, formant une large bande arquée, séparée du fond par une ligne noire en zigzag ; le bord postérieur denté, et terminé par une queue noire, moyennement longue, renflée à son extrémité, bordée de jaune sur son côté interne, ainsi que les échancrures de toutes les ailes. Dessous des premières ailes brun, offrant, outre le dessin du dessus, trois bandes noirâtres partant de la côte, dont l'antérieure se prolonge, comme dans *Turnus*, jusqu'à la hauteur de l'angle anal des secondes, puis se courbe pour atteindre le bord abdominal qui est également noirâtre. Le dessous de ces dernières ailes diffère en outre du dessus, en ce que toutes les lunules sont fauves, un peu bordées de jaunâtre, en ce que la bande bleue forme ici des lunules étroites suivies d'atomes grisâtres, et précédées de quatre ou cinq taches fauves triangulaires plus ou moins prononcées, et enfin en ce que l'extrémité de la cellule discoïdale est marquée d'un arc noir, comme dans *Turnus* et espèces voisines. Corps noir.

La chenille, qui vit sur le *Styrax americana*, est d'un vert pomme, ponctuée de bleu, avec le ventre blanchâtre ; la tête d'un brun clair ; un collier jaune ; un œil à prunelle bleue, surmonté d'un point violâtre de chaque côté du troisième segment ; une double bande transverse, jaune en avant, noire en arrière, à l'union du cinquième segment avec le sixième. Chrysalide d'un brun ferrugineux, avec des ondes plus claires, une pointe sur le thorax et quatre petites éminences sur le ventre.

L'Insecte parfait éclot au printemps et en été dans la Géorgie, la Virginie et la Caroline. Il habite aussi la Jamaïque.

Ce beau Papillon, malgré sa couleur noire, a beaucoup de rapports avec *Turnus* sous ses premiers états.

178 — Papilio Calchas.

Fab. E. S. 111, I, p. 30, n°. 80. — God. Encyc. IX, p. 59, n°. 92. — Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 5. — *Princeps heroicus Calchus*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Palamedes*, Cram. 93, A, B. — Drury, Ins. I, tab. 19, fig. 1 et 2.

Un tiers plus grand qu'*Asterias*. Dessus des ailes d'un noir légèrement olivâtre, traversé au delà du milieu par une bande jaune, continue sur les ailes inférieures, interrompue et formée de taches triangulaires sur les supérieures, dont la cellule discoïdale renferme assez souvent un trait transversal de la même couleur. Les premières ailes ayant en outre, près de l'extrémité, une rangée de gros points arrondis, séparés vers le sommet, de la bande maculaire, par un groupe de trois petites taches triangulaires. Les secondes ayant le bord marginal divisé par une rangée de lunules jaunes, surmontées, dans le mâle, de quelques groupes d'atomes jaunâtres plus ou moins fondus avec une poussière de même couleur, assez abondante vers la région anale de la bande transverse; et dans la femelle de quelques petits groupes d'atomes bleus, mêlés avec la poussière jaunâtre; angle anal noir dans le mâle, et divisé par un croissant bleu; fauve dans la femelle, avec le centre noir marqué d'un croissant bleu. Ailes supérieures un peu dentées, avec les sinus fortement bordés de jaune. Les inférieures dentées et terminées par une queue noire de médiocre longueur, un peu en massue, divisée par une raie jaunâtre; échancrures bordées de jaune. Dessous des premières ailes un peu plus pâle, offrant à la base une raie transverse formée de quelques atomes jaunâtres. Dessous des secondes différant du dessus n ce qu'il y a, non loin du bord abdominal, une raie d'un jaune-roux parallèle à l'abdomen; en ce que la bande transverse et les lunules sont ici d'un jaune fauve, et en ce qu'en arrière de la bande on voit une série de sept lunules bleues, suivies de

quelques atomes jaunâtres. Corps de la couleur des ailes, avec deux raies jaunes sur le thorax, et une bande latérale de la même couleur sur l'abdomen.

La chenille, qui vit sur plusieurs espèces de *Laurus*, est verte, ponctuée de bleu pâle, avec le ventre et les pattes d'un rouge incarnat; la tête d'un jaune-ferrugineux clair, marquée d'un arc noir, et un œil latéral incarnat à prunelle bleue sur le troisième segment. Chrysalide bossue, ferrugineuse sur le dos, avec le ventre rosé marqué de quatre rangs de petits points bleuâtres.

L'insecte parfait éclot au printemps et en été dans la Géorgie, la Caroline et la Virginie. Il ne se trouve pas dans les états du Nord.

† † †

179 — Papilio Turnus.

Linn. Mant. alt. p. 536. — Fab. E. S. 111, I, p. 29, n. 86. — God. Encyc. IX, p. 55, n°. 87. — Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 6 et 7. — *Papilio Alcidamas*, Cram. 38, A, B. — *Jasionades Turnus*, Hubn. Exot. Saml.

Il varie pour la taille, qui ne dépasse pas quelquefois celle de *Machaon*, mais qui le plus souvent égale ou surpasse celle de *Thoas*. Port de *Machaon*. Dessus d'un jaune d'ocre, avec l'extrémité des quatre ailes assez largement bordée de noir. Les supérieures coupées par des nervures noires et traversées par cinq bandes inégales de la même couleur : la première à la base se continuant le long du repli abdominal des inférieures; la seconde descendant en s'amincissant jusque vers l'angle anal de ces mêmes ailes, et se courbant brusquement pour aller s'unir à la première; la troisième un peu déchiquetée, finissant sur le premier rameau de la nervure médiane; la quatrième à l'extrémité de la cellule discoïdale, ne dépassant pas la nervure médiane; la cinquième un peu plus courte, située à égale dis-

tance de celle-ci et de la bordure ; la bordure des premières ailes divisée par un rang de points oblongs d'un jaune d'ocre. Ailes inférieures ayant, outre le dessin mentionné, un trait noirâtre sur l'extrémité de la cellule discoïdale ; une rangée marginale de six lunules, dont les deux extrêmes fauves, les quatre autres d'un jaune d'ocre ; l'échancrure anale bordée de fauve, surmontée, ainsi que la lunule fauve marginale interne, d'un groupe d'atomes bleus ; le bord extérieur avec des dents larges et obtuses, et une queue noire spatulée de médiocre longueur, bordée de jaune en dedans, ainsi que toutes les échancrures. Dessous des premières ailes presque semblable au dessus, les points marginaux formant presque une raie continue, précédée en dedans d'une raie d'atomes grisâtres ; celui des inférieures ayant la bordure saupoudrée de gris jaunâtre, avec toutes les lunules marginales, fauves dans leur milieu ; une rangée de lunules bleuâtres sur le bord antérieur de la bordure, dont les trois ou quatre plus internes surmontées d'un peu de fauve. Corps noirâtre en dessus, avec deux raies jaunâtres sur le thorax ; d'un blanc jaunâtre en dessous.

La chenille est verte, avec le ventre blanchâtre et la tête incarnate ; ses côtés sont marqués le long des pattes d'une ligne rousse interrompue, et ses flancs de traits obliques d'un vert obscur. Entre le quatrième et le cinquième anneau elle offre une bande transverse, jaune en avant, noire en arrière ; et sur le troisième un œil latéral jaune pupillé de bleu. Le premier anneau est aussi bordé par un collier jaune. Cette chenille a, comme celles de *Glaucus* et *Troilus*, les premiers anneaux très-renflés, et la tête en partie rétractile. Elle vit sur les *Prunus virginiana*, *serotina*, etc. La chrysalide est variée de brun plus ou moins foncé, avec une pointe sur le thorax.

Ce Papillon éclot au printemps et en été, et est assez commun dans la Virginie, la Caroline, la Louisiane, la Géorgie, etc.— Coll. Boisd.

180 — PAPILIO ANTILOCHUS.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 751, n°. 35. — Mus. Lud. Ulric. p. 207. — Fab. E. S. III, I, p. 24, n°. 70. — Catesby, the Nat. Hist. of Carolin. II, tab. 83.

Nous ne connaissons pas ce *Papilio*, et nous croyons que personne ne l'a vu depuis Linné et Catesby; aussi nous sommes portés à croire que cet *Antilochus* pourrait bien être un *Turnus* dont les queues auraient été artificielles. Voici, au reste, la description qu'en donne Linné dans son *Museum Ludovicæ Ulricæ* : corps de troisième grandeur; abdomen jaune, avec le dos noir et deux lignes de la même couleur sur les côtés; pattes et antennes noires. Ailes supérieures jaunes, avec le bord extérieur noir marqué de huit points longitudinaux jaunes; quatre bandes noires raccourcies, partant de la côte, dont l'interne va jusqu'à l'angle anal. Ailes inférieures jaunes, avec le bord extérieur noir; le contour denté; l'une des dents allongée en une queue blanche, obtuse, de la longueur de l'aile; entre les dents sept lunules jaunes; la bande du milieu bifurquée et réunie de nouveau; une ligne transverse brunâtre sur la face inférieure; angle anal fauve semi-ocellé. — *Observation* de Linné. Le *Papilio Machaon* paraît différer peu de l'*Antilochus*, quoiqu'il s'en distingue par les caractères suivants : bande plus large; quatre bandes aux ailes supérieures et non pas trois, sans compter le brun de la base, qui est plus étroit chez l'Américain; queue obtuse et non aiguë; une ligne transverse brune qui manque dans l'Européen.

Amérique septentrionale, P. Kalm. — Cette description s'applique assez bien au *Turnus*, à l'exception de ce qui regarde la queue. Quant à Fabricius, il a copié Linné de confiance.

181 — PAPILIO PILUMNUS, Boisd.

Port de *Turnus*, taille de *Calchas*. Dessus des ailes noir,

avec deux bandes transverses, communes, d'un jaune-d'ocre pâle, et une rangée marginale de taches de la même couleur, savoir : la bande intérieure assez étroite, pointue à ses deux extrémités, droite, un peu élargie dans son milieu, commençant sur la côte, et finissant avant l'angle anal des inférieures ; l'autre bande située au milieu de l'aile est trifide sur les ailes supérieures, rétrécie insensiblement sur les inférieures, où elle est marquée, à l'extrémité de la cellule, d'un arc noir, elle se courbe tout à coup au niveau de l'angle anal pour atteindre le bord abdominal ; les taches marginales des premières ailes très-rapprochées et formant presque une raie continue, interrompue par les nervures ; celles des secondes lunulées, au nombre de sept, dont les deux internes fauves, précédées chacune d'un groupe d'atomes bleus, surmontés eux-mêmes d'une raie fauve qui se fond avec le repli étroit de la bande commune du milieu ; la troisième lunule précédée d'un groupe d'atomes d'un gris jaunâtre, et les deux suivantes de quelques atomes bleus ; le bord extérieur offrant des dents assez aiguës, et une queue noire linéaire longue, un peu tordue, liserée de jaune sur son côté interne, ainsi que les échancrures des ailes inférieures et les sinus des supérieures ; les deux dents situées entre la queue et l'angle anal sont très-allongées, et forment chacune une petite queue presque aussi longue que celle de *Machaon*. Dessous offrant les mêmes caractères que le dessus ; celui des premières ailes ayant en plus une ligne jaunâtre peu prononcée entre la bande trifide et la raie marginale. Les secondes ayant toutes les lunules marginales d'un fauve pâle, surmontées chacune d'une lunule bleue, séparée d'elles par des atomes d'un gris jaunâtre. Corps jaune, avec une bande dorsale et une raie ventrale noires. Antennes noires.

Mexique. — Coll. de M. Marchand et de M. Lacordaire.

Si ce Papillon avait la bande du milieu quadrifide, et n'avait pas ses deux petites queues internes, il ressemblerait presque complétement à l'*Antinous* de Donovan. Il a aussi, à la taille près, une certaine analogie avec notre *Daunus* ; mais chez ce dernier c'est le jaune qui domine comme dans *Turnus*, tandis

que c'est le contraire chez *Pilumnus*. D'ailleurs *Daunus* et *Turnus* ont le fond divisé sur la côte par quatre bandes noires, tandis que *Pilumnus* n'en offrirait que trois, si on voulait considérer le fond comme jaune.

182 — Papilio Daunus, Boisd.

Port de *Turnus*, mais d'un tiers plus grand. Dessus des ailes d'un jaune-d'ocre plus intense, avec quatre bandes transverses de même forme et de même longueur que dans cette espèce; mais un peu plus étroites; la bordure un peu plus large, s'étendant sur les ailes inférieures presque jusqu'à la courbure de la première bande transverse, divisée sur les supérieures par une bande étroite d'un jaune d'ocre, sensiblement interrompue par les nervures, et sur les inférieures par six ou sept lunules, dont les trois intérieures et quelquefois la quatrième d'un jaune fauve, les autres d'un jaune d'ocre; toutes les lunules dans la femelle, et seulement les quatre ou cinq internes dans le mâle, précédées par un groupe d'atomes bleus; le sommet des ailes supérieures plus aigu que dans *Turnus*; la raie marginale d'un jaune d'ocre précédée, dans la femelle, par une ligne d'atomes d'un gris jaunâtre; les ailes inférieures ayant en outre les dents aiguës et prolongées, avec une queue longue, noire, linéaire et un peu tordue; les deux dents situées en dedans de la queue et celle qui la suit très allongées et en forme de queue. Dessous offrant à peu près les mêmes caractères que dans *Turnus*, la bande marginale des ailes supérieures tout-à-fait continue; les lunules marginales des inférieures d'un jaune d'ocre, à l'exception des deux ou trois internes qui sont fauves. Les lunules bleues plus largement bordées de noir; la première bande transverse plus large; deux des nervures naissant de la cellule discoïdale des secondes ailes, dilatées et noires. Corps noir, avec deux raies jaunes sur le thorax; abdomen marqué d'une bande latérale, et de deux bandes ventrales jaunes; poitrine jaune avec les pattes noires.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. — Ce beau Papillon est encore très-rare dans les collections.

† † † †

183 — Papilio Andræmon.

Heraclides Andræmon, Hubn. Exot. Saml.

A peu près de la taille de *Lycophron*. Dessus des ailes d'un brun noirâtre, avec une bande médiane commune, d'un jaune pâle, finissant un peu en pointe au dessus de l'angle anal des inférieures ; les supérieures ayant en outre dans la cellule une tache étroite, transversale, de la même couleur ; les inférieures avec les dents assez prononcées, un peu aiguës, et une queue grêle assez allongée, marquée à son extrémité d'une petite tache jaune, et précédée intérieurement d'une dent plus saillante que les autres ; leur limbe terminal divisé par une rangée de lunules étroites, jaunes dans le mâle, lavées de rouge fauve dans la femelle ; angle anal marqué d'un croissant rouge surmonté d'une lunule bleue. Dessous des premières ailes presque semblable au dessus, avec la partie noirâtre plus pâle, divisée sur le limbe postérieur par une raie jaunâtre. Dessous des secondes comme le dessus, avec la partie noirâtre de l'extrémité marquée de deux rangs de lunules, dont les antérieures bleues bordées en avant par un arc noir, et les postérieures comme en dessus ; la lunule bleue qui est en face de la queue est en outre précédée d'une tache cunéiforme ferrugineuse ; abdomen noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous ; thorax marqué de deux lignes jaunâtres ; antennes noirâtres, avec la massue jaune à sommet noir.

La femelle diffère du mâle, outre la teinte des lunules de l'extrémité, en ce qu'en dessous elle offre sur les ailes inférieures deux ou trois taches cunéiformes ferrugineuses.

Cuba. — Coll. de M. Lacordaire. — Ce *Papilio* n'est pas très-rare dans l'île de Cuba, mais je ne crois pas qu'il se trouve ailleurs. Par son dessin et par son port, il commence déjà à se rapprocher de *Machaonides*.

184 — Papilio Machaonides.

Esper. Ausl. Schm. tab. 45. — *Papilio Lycoræus*, God. Encyc. IX, p. 63, n°. 105. — Ménétriès, Nouv. Mém. de la Soc. de Moscou, III, p. 116, n°. 2.

Un peu moins grand que *Thoas*. Dessus des ailes d'un brun noirâtre. Les supérieures ayant deux bandes jaunes transverses, l'une, sur le milieu, traversant la cellule discoïdale et s'étendant de la côte au bord interne, l'autre beaucoup plus courte, située près de l'extrémité, et s'étendant de la côte au troisième rameau de la nervure médiane; en outre, le long du bord une série de lunules de la même couleur formant une raie un peu flexueuse. Ailes inférieures traversées dans leur milieu par une bande jaune, large, triangulaire, un peu fondue et arrondie sur le côté externe, droite sur le côté interne, s'alignant à la hauteur de l'angle anal, avec deux arcs de la même couleur, dont le plus interne surmonte une tache oculaire noire à iris d'un rouge fauve en avant précédé d'un croissant bleu; l'autre surmonte seulement un croissant bleuâtre, lequel s'aligne quelquefois extérieurement, avec un ou deux autres croissants semblables, mais moins prononcés; une rangée marginale de lunules jaune ou d'un jaune roux; le bord extérieur ayant des dents obtuses très-prononcées, et une queue noire, large, spatulée, marquée à son extrémité d'une tache jaune ovale; la dent située en dedans de la queue un peu plus prolongée que les autres; échancrures liserées de jaune. Dessous des premières ailes jaune, avec deux bandes transverses et le bord marginal noirs; ce dernier précédé vers le sommet d'une raie courte de la même couleur. Dessous des secondes jaune, avec une bordure noire très-large, sinuée en dedans, marquée de deux rangées de taches lunulées, dont les antérieures bleues et les postérieures jaunes, correspondant aux lunules marginales du dessus; l'œil et la

queue comme en dessus. Corps jaune, avec une bande dorsale noirâtre.

Antilles, surtout Haïti. — Coll. Boisd.

185 — Papilio Homerus.

Fabr. E. S. 111, I, p. 29-85. — Donov. Reposit. T. I, Pl. 20. — Esp. Pap. Exot. tab. 45, fig. 1. — God. Encyc. IX, Suppl. p. 811, 105-106.

Un tiers plus grand que *Machaonides*, même port. Dessus des ailes d'un noir brun. Celui des supérieures ayant deux bandes transverses jaunes, dont l'extérieure courbe maculaire, étroite, formée de cinq à six taches; l'intérieure continue légèrement courbe, précédée dans la cellule d'une tache oblique de la même couleur. Ailes inférieures grossièrement dentées, avec une queue noire spatulée et une dent anale notablement plus saillante que les autres, leur milieu traversé par une bande jaune assez large, dentée en dehors, et suivie dans la femelle de quelques groupes d'atomes bleuâtres; une lunule étroite d'un rouge fauve près de l'échancrure anale, et une lunule pareille de chaque côté de la base de la queue. Dessous des premières ailes à peu près semblable au dessus, avec la bande maculaire de l'extrémité beaucoup moins prononcée. Dessous des secondes brunâtre, avec une bande discoïdale blanchâtre, étroite, et une rangée postérieure de sept taches noires orbiculaires, bordées extérieurement par une lunule ferrugineuse, et précédées de quelques groupes d'atomes bleuâtres. Corps noir en dessus et jaunâtre en dessous.

Décrit d'après les figures d'Esper et de Donovan. Il est d'Amérique, mais les auteurs qui l'ont vu ne savent pas de quelle partie. D'après l'analogie, nous le soupçonnons d'Haïti ou du Mexique.

Donovan dit, dans son *Naturalist Repository*, qu'avant lui aucun auteur n'avait figuré cette espèce; c'est une erreur, Esper en a donné en 1801 une assez bonne figure dans ses *Papillons exotiques*.

† † † † †

186 — PAPILIO CINCINNATUS, Boisd.

Taille de *Turnus*. Dessus des ailes noir, traversé vers le milieu par une bande d'un jaune d'ocre, d'égale largeur dans toute sa longueur, dentée en dehors sur les ailes inférieures, commençant sur le milieu de la côte des premières et finissant en décrivant un demi-cercle parfait, à l'angle anal des secondes; les supérieures ayant en outre, vers le sommet, une raie courbe maculaire d'un jaune d'ocre; et les inférieures une série marginale de six ou sept lunules étroites, dont les trois ou quatre internes d'un jaune plus ou moins fauves, les autres d'un jaune d'ocre; toutes ces lunules précédées d'un groupe d'atomes bleus, plus denses chez la femelle; le bord extérieur de ces dernières ayant des dents aiguës et une queue noire assez longue, rétrécie à sa base; la dent située en dedans de la queue, et celle de l'angle anal allongées elles-mêmes en forme de queue. Dessous plus pâle; la bande plus fortement dentée en dehors; toutes les lunules, fauves liserées de jaune d'ocre; les atomes bleus, formant ici des lunules, surmontées chacune d'un croissant noir bordé en avant par un croissant fauve; échancrures liserées de jaune d'ocre pâle de part et d'autre : corps noir de part et d'autre, ainsi que les antennes.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Nous n'avons vu que deux exemplaires de ce rare et beau *Papilio*.

GROUPE XXV.

187 — PAPILIO SERVILLEI.

P. Serville, God. Encyc. IX, Suppl. p. 809, n°. 46-47.

Port de *Dolicaon*, mais un peu plus grand. Ailes d'un jaune-d'ocre pâle depuis la base jusque vers le milieu, ensuite

d'un brun noirâtre jusqu'au bout ; les supérieures offrant sur la partie noirâtre deux bandes transversales blanchâtres, triangulaires, dont l'intérieure interrompue par une nervure bifurquée, l'extérieure plus courte et plus étroite. Les ailes inférieures ayant trois dents inégales et une queue noire linéaire, très-longue, terminée par du fauve roux ; outre cela, une série marginale de points blancs ; échancrure anale jaune, accompagnée d'une lunule écarlate. Dessous ayant un léger reflet violâtre, avec la bande extérieure des premières ailes plus longue et bifide à son origine, les points marginaux des secondes surmontés d'une rangée de taches jaunâtres, luisantes, presque cunéiformes ; la lunule écarlate, appuyée sur deux arcs d'atomes blancs. Corps à peu près comme chez *Dolicaon*.

Amérique. — Coll. de M. Serville. — Nous croyons ce Papillon fort rare, n'en ayant jamais vu d'autre que celui de M. Audinet-Serville. Comme il est fort ancien dans sa collection, il ignore de quel pays il l'a reçu, ou s'il ne provient pas de vieilles collections qu'il a acquises. Son affinité avec le *Papilio Dolicaon* nous permet d'assurer qu'il se trouve dans quelques contrées de l'Amérique du Sud ou dans les Antilles.

188 — Papilio Dolicaon.

Cram. 17, C, D. — Fab. E. S. 111, I, p. 23, no. 66. — *Eurytides Dolicaon*, Hubn. Exot. Saml.

Envergure 4 pouces $\frac{1}{2}$. Ailes d'un blanc mât, très-faiblement teinté de jaune, avec une bordure noire, élargie au sommet des supérieures, où elle est marquée de quatre taches ovales de la couleur du fond, alignées transversalement. Ces dernières ailes offrent en outre, le long de la côte, une bande arquée d'un noir profond, se courbant pour atteindre la nervure médiane. Ailes inférieures ayant la bordure divisée par un rang de points blancs mal alignés, souvent précédés dans la femelle d'une seconde rangée de points semblables ; cette même bordure offrant vers l'angle externe une dilatation intérieure qui

limite une tache, de la couleur du fond; une queue noire linéaire, longue, d'un jaune foncé à l'extrémité. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le sommet est couvert par un espace d'un gris de perle luisant, sur lequel sont situées les quatre taches de la surface opposée. Dessous des secondes d'un blanc violâtre, traversé au milieu par une raie droite qui croise la direction d'une raie courbe de la même couleur, située un peu en avant de la bordure; celle-ci divisée comme en dessus par une série de points d'un blanc pur, et toujours précédée d'une série de groupes d'atomes d'un blanc luisant un peu bleuâtre. Thorax noir, avec des points blancs sur le prothorax et la poitrine; abdomen d'un blanc un peu jaunâtre, avec une raie ventrale, deux latérales et une dorsale noires; antennes noires, avec la massue fauve.

Brésil, environs de Rio-Janeiro. — Coll. Boisd. — Cramer s'est trompé en disant « que ce Page extraordinaire et très-rare dans les cabinets des curieux, » habitait les Indes orientales.

Godart n'a pas vu le véritable *Dolicaon*, puisque dans sa description il le dit d'un jaune d'ocre, ce qui est applicable à l'espèce suivante, qui, du reste, n'en est peut-être qu'une variété.

189 — Papilio Iphitas.

Eurytides Iphitas, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Dolicaon*, God. Encyc. IX, p. 40, n°. 46.

Extrêmement voisin de *Dolicaon*, dont il ne diffère au premier coup d'œil que par la teinte. Taille d'un cinquième plus petite; ailes d'un jaune d'ocre, la bordure des inférieures divisée par un seul rang de points blancs de part et d'autre, un peu mieux alignés; les dents du bord extérieur moins apparentes, la queue sensiblement plus courte; la dilatation de la bordure dans le voisinage de l'angle externe formant une espèce d'X, la raie courbe du dessous des ailes inférieures un

peu plus rapprochée de la bordure. Le reste comme chez *Dolicaon*.

Brésil, environs de Rio-Janeiro. — Coll. Boisd. Beaucoup plus commun que *Dolicaon*, dont il n'est peut-être qu'une variété.

GROUPE XXVI.

†

190 — Papilio Leucaspis.

God. Encyc. IX, p. 55, n° 85.

Il tient un des premiers rangs parmi ceux de la troisième taille. Ailes d'un jaune pâle de part et d'autre, avec un encadrement assez large, d'un brun noirâtre; celui des premières ailes divisé selon sa longueur par des raies plus claires, et en outre tacheté de jaune le long de la côte; celui des secondes ailes divisé près du bord par un double rang de lunules également plus claires; angle anal jaune à sa partie inférieure, noirâtre à sa partie supérieure, et surmonté d'une tache d'un rouge vermillon, presque en forme de croissant; ces dernières ailes ayant des dents inégales, avec une queue longue, rétrécie vers son extrémité, précédée à son origine de quatre ou cinq lunules d'atomes bleuâtres.

Décrit d'après Godart (Encycl.). L'auteur auquel nous avons emprunté cette description, ignorait la patrie de ce Papillon; M. Dufresne, qui le lui avait communiqué, le croyait du Pérou.

191 — Papilio Thyastes.

Fab. E. S. III, 1, p. 26, n°. 77. — Drury, Ins. III, tab. 35, fig. 1. — God. Encyc. IX, p. 54, n°. 83. — *Iphiclides Diaphorus*, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. environ 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Dessus des ailes d'un jaune pur,

avec une bordure noire assez large, un peu rétrécie vers le sommet des supérieures, divisée sur les inférieures par des lunules jaunes inégales; les premières ailes ayant en outre sur la côte cinq bandes noires, savoir : la première longitudinale s'étendant de la base à peu près jusqu'au quart de la longueur, sans dépasser la nervure médiane; la seconde transversale, assez large, dépassant un peu la nervure médiane; la troisième, plus large encore, quadrangulaire, ne dépassant nullement la nervure médiane; la quatrième très-grêle, de la même longueur, située à l'extrémité de la cellule discoïdale; enfin, la cinquième triangulaire, liée à la bordure par de courtes nervures noires. Les secondes ailes ayant, outre les caractères mentionnés, une tache anale, d'un rouge carmin, ordinairement précédée d'un point de la même couleur; le bord extérieur inégalement denté, et terminé par une queue noire très longue, obtuse, linéaire, jaune au bout et sur le côté interne, précédée à son origine de trois croissants bleuâtres très-étroits; l'échancrure anale marquée d'une tache jaune divisée par une nervure. Dessous des quatre ailes offrant tout le dessin du dessus, mais moins vif, et de plus une rangée de petits traits rouges sur le côté interne de la bande marginale des ailes inférieures. Corps d'un noir olivâtre, avec le ventre jaune et une raie latérale de la même couleur.

Brésil. — Coll. Boisd. — Ce beau Papillon est rare dans les collections. Hubner, faute d'avoir consulté l'ouvrage de Drury, en a fait une espèce nouvelle.

192 — Papilio Marchandii, Boisd.

Taille et port de *Thyastes*. Dessus des ailes d'un noir obscur, traversé au milieu par une bande commune d'un beau jaune tirant sur le fauve, n'atteignant pas tout-à-fait le bord abdominal des inférieures, et commençant sur les supérieures au-dessous du troisième rameau de la nervure médiane, où elle est précédée de deux taches de sa couleur qui s'alignent avec elle. Outre cela, on remarque sur les premières ailes, dans

la cellule discoïdale, une tache du même jaune, qui n'est séparée de la bande commune que par une nervure, trois points d'un jaune pâle alignés le long de la côte, une raie marginale d'un beau jaune maculaire vers le sommet. Ailes inférieures ayant le bord marginal divisé par une raie jaune un peu interrompue, prolongé à la région anale, et marqué dans cette partie de trois croissants blancs; échancrure anale bordée de jaune, et surmontée d'un croissant blanc; la queue a été détruite; nous ignorons si elle est noire ou bordée de jaune comme dans *Thyastes*. Dessous beaucoup plus pâle avec la bande médiane quadrifide sur les premières ailes, et bordée par une teinte d'un fauve roussâtre sur les secondes; la base des quatre ailes jaune; la raie marginale et les croissants blancs comme en dessus. Corps noir, avec deux raies jaunes; poitrine et dessous de l'abdomen entièrement jaunes.

Mexique. — Collection de M. Marchand à Chartres, à qui nous l'avons dédié comme une faible marque de notre reconnaissance, pour le remercier de l'empressement qu'il a mis à nous communiquer toutes les espèces inédites que renferment sa riche collection.

† †

193 — Papilio Mentor, Boisd.

Un quart plus petit que *Lycophron*, dont il est très-voisin; même port et même *facies*. Le jaune des ailes inférieures dépassant un peu l'extrémité de la cellule discoïdale; point de tache jaune bien écrite dans la cellule discoïdale des supérieures; la bande jaune précédée sur la côte de ces mêmes ailes d'une seule petite tache de sa couleur. Les lunules marginales des secondes ailes inégales; les trois inférieures plus grandes que les autres, échancrées en arrière, celle du milieu se prolongeant un peu sur la base de la queue par son angle externe; angle anal marqué d'une lunule étroite, rouge, surmontée de quelques atomes bleus; les échancrures

comme dans *Lycophron;* queue bordée extérieurement de jaune, et marquée à son extrémité d'une raie courte de la même couleur. Dessous des premières ailes jaune, avec le bord externe noir, divisé par une raie jaune un peu maculaire. Dessous des secondes différant du dessus en ce que la bande noire est moins prononcée, et que les lunules jaunes de l'extrémité sont précédées d'une rangée de lunules plus petites et d'un gris un peu jaunâtre.

Brésil. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. — Cette espèce est assez rare. Nous avons vu quatre mâles et pas de femelles. — Dalman a donné le nom de *Mentor* à un autre *Papilio* qui est le suivant, et qu'Hubner avait fait connaître avant lui sous le nom de *Lycophron*; nous avons cru pouvoir prendre sans inconvénient le nom de Dalman pour l'appliquer à celui-ci qui est nouveau.

194 — Papilio Lycophron.

Heraclides Lycophron, Hubn. Exot. Saml. — *P. Astyalus*, God. Encyc. Meth. IX, p. 62, n°. 102. — *P. Mentor*, Dalman, Anal. Entom. p. 37, 2.

Port de *Thoas;* enverg. 4-4 ½ pouces. Dessus des ailes d'un noir foncé, traversé au milieu par une large bande d'un jaune-d'ocre pâle, coupée sur les supérieures par de fines nervures noires, précédée intérieurement dans la cellule, d'une tache de sa couleur, et près de la côte de deux ou trois petites taches de la même couleur, presque réunies. Ailes inférieures ayant en outre, parallèlement au bord postérieur, une rangée de lunules jaunes, échancrées en arrière, dont les quatre inférieures plus grandes; angle anal marqué d'une lunule d'un rouge brun, surmontée d'un petit groupe d'atomes bleuâtres; outre cela ces ailes ont les échancrures liserées jaune (au moins l'anale et les deux externes); des dents arrondies et une queue médiocre, noire, légèrement spatulée. Dessous des premières ailes semblable au dessus, mais ayant l'inté-

rieur de la cellule rayonné de jaune, et le bord du limbe divisé par une rangée de lunules de la même couleur. Dessous des secondes jaune jusqu'au delà du milieu, ensuite noir marqué de trois rangs de lunules, dont les antérieures fauves, les intermédiaires plus étroites, et d'un gris jaunâtre, et les postérieures jaunes et extrêmement grandes; la tache anale comme en dessus. Corps jaune, avec une bande dorsale noirâtre; prothorax ponctué de jaune. — Femelle semblable au mâle.

Brésil. — Coll. Boisd. — Assez commun.

Variété A. Nous avons reçu de Rio-Grande des individus chez lesquels le noir occupe plus d'espace, dont les lunules marginales des ailes inférieures sont plus grandes et plus profondément échancrées en arrière, et chez qui le bord marginal des ailes supérieures est parfois divisé par un rang de lunules jaunâtres. Chez d'autres individus du même pays la queue est un peu tachée de jaune à l'extrémité.

195 — Papilio Thersites.

Fab. Ent. Syst. III, I, p. 30, n°. 88. — Donov. Nat. Repository, Pl. 24.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure de Donovan et la description de Fabricius. Elle nous paraît si voisine de la précédente, qu'il serait possible qu'elle fût la même; mais les figures de M. Donovan laissent trop à désirer pour que nous puissions l'affirmer.

La partie jaune occupe plus d'espace, et elle se continue jusqu'à la côte au lieu d'être précédée de deux ou trois petites taches de sa couleur; les lunules jaunes qui longent le limbe des ailes inférieures sont beaucoup plus étroites, et surmontées chacune d'un groupe d'atomes bleus; la lunule rouge de l'angle anal est arrondie, noire au milieu. Le dessous des ailes est à peu près comme chez *Lycophron*, celui des inférieures offre au delà du milieu une rangée de taches noires supportant chacune

une lunule bleue. Les échancrures et la queue sont comme chez *Lycophron*.

Fabricius ne dit pas quelle partie de l'Amérique il habite. Si c'est réellement une espèce distincte, il est possible qu'elle vienne de quelques-unes des Antilles.

196 — Papilio Ornythion, Roger.

Très-voisin de *Thoas ;* même port et même taille. Dessus des ailes d'un brun noirâtre, traversé vers le milieu par une bande commune, d'un jaune d'ocre pâle divisée sur les supérieures en taches oblongues arrondies, dont la troisième, à partir du sommet, est marquée au milieu d'une tache triangulaire noirâtre, et précédée vers la côte de deux ou trois taches sagittées. Les ailes supérieures ayant en outre près du bord une rangée de lunules jaunâtres, dont les quatre ou cinq inférieures beaucoup plus prononcées que les autres. Les ailes inférieures ayant, entre le milieu et l'extrémité, une rangée courbe de six lunules jaunes très-échancrées en arrière ; un croissant d'un rouge fauve à l'angle anal, surmonté d'un groupe d'atomes bleus placés sur une tache noire ; queue entièrement noire en dessus ; toutes les échancrures jaunâtres. Dessous des premières ailes noirâtre, rayonné de jaunâtre dans la cellule ; le reste de la surface plus pâle qu'en dessus, avec une raie jaunâtre maculaire peu prononcée entre la bande commune et les lunules. Dessous des secondes jaunâtre, avec le bord et la queue noirâtres ; une large bande noirâtre sur le milieu, chargée de sept lunules fauves, bordées de noir en arrière et suivies de lunules bleuâtres ; la tache anale un peu plus vive qu'en dessus ; queue marquée de gris jaunâtre sur la nervure. Corps comme celui de *Thoas*.

Yukatan. — Collection de M. Roger.

197 — Papilio Thoas.

Linn. Mant. Alt., p. 536. — Fab. E. S. III, I, p. 32, n°. 94. — Drury, Ins. tab. 22, fig. 1, 2. — Cram. 167, A, B. — Mâle, *Princeps heroicus Thoas*; femelle, *Heraclides Thoas*, Hubn. Exot. Saml. — God. Encyc. IX, p. 62, n°. 103. — Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 12 et Pl. 13. — Variété : *Papilio Cresphontes*, Cram. 166, A, et 165 A, B.

L'un des plus grands Papillons d'Amérique. Dessus des ailes d'un noir foncé, traversé obliquement vers le milieu par une bande commune, d'un jaune-d'ocre plus ou moins vif, divisée sur les supérieures en taches oblongues, dont la troisième plus prolongée du côté de la base, et presque toujours profondément échancrée à sa partie antérieure; ces dernières ailes ayant en outre sur la côte deux petites taches jaunes contiguës à la troisième tache, et une rangée presque marginale de quatre lunules de la même couleur, atteignant la bande. Ailes inférieures offrant, entre le milieu et l'extrémité, une rangée de six lunules plus grandes; angle anal marqué d'un croissant d'un rouge fauve, surmonté d'un petit groupe d'atomes bleuâtres; le bord postérieur ayant des dents obtuses et une queue noire assez longue, spatulée, marquée, de part et d'autre, d'une tache ovale jaune; les échancrures bordées de jaune. Dessous des premières ailes beaucoup plus pâle que le dessus, offrant à la base une tache jaunâtre rayonnée qui remplit la cellule discoïdale, et huit taches marginales au lieu de quatre, dont la moitié de la supérieure appartient à la bande transversale. Dessous des secondes ailes jaune jusqu'au milieu, ensuite noir, avec deux taches discoïdales, ferrugineuses; et deux rangées de lunules, dont les antérieures bleuâtres et très-étroites, les postérieures jaunes, oblongues, très-grandes; angle anal comme en dessus; une lunule jaunâtre, très-étroite, bordée de quelques atomes bleuâtres, dans la cellule discoïdale. Corps

jaune, avec le dos noir; thorax noir, avec deux raies jaunes.

Le *Papilio Cresphontes* de Cramer est une variété propre à l'Amérique septentrionale et à quelques-unes des Antilles, chez laquelle la bande commune est un peu plus étroite, plus fortement maculaire sur les ailes supérieures, avec la troisième tache non échancrée, ou à peine échancrée.

Nous possédons des exemplaires du Mexique complétement intermédiaires entre cette variété et les individus ordinaires; chez ces derniers, les lunules bleues sont en partie d'un gris jaunâtre.

La chenille du *Papilio Thoas* vit sur les orangers depuis la Géorgie jusqu'au Paraguay. Elle a le ventre brunâtre avec le dos couvert par de larges espaces blancs, irréguliers, tachetés de brun, qui s'étendent sur toute la partie postérieure et la partie moyenne. La chrysalide est d'un brun clair, marquée de quelques points noirâtres.

Ce Papillon est très-commun, et fait partie des plus minces collections.

198 — Papilio Pæon, Roger.

Port et *facies* d'*Aristodemus*, auquel il ressemble beaucoup en dessus. Ailes d'un brun noirâtre, traversées obliquement vers le milieu par une bande commune d'un jaune-d'ocre pâle, commençant au sommet des supérieures, et finissant vers le haut du bord abdominal des inférieures, divisée par les nervures et un peu maculaire au sommet des supérieures, avec la troisième tache triangulaire, prolongée en dedans, et précédée vers la côte de deux ou trois petites taches jaunes, comme dans *Thoas*. Ces dernières ailes ayant en outre, comme chez *Thoas*, une rangée marginale de quatre lunules jaunes atteignant la bande. Ailes inférieures offrant, entre le milieu et l'extrémité, une rangée de sept lunules jaunes, grandes, oblongues, échancrées en arrière, dont l'anale est marquée d'un gros point brun que précède un point fauve, surmonté d'un petit arc d'atomes bleuâtres; le bord postérieur avec des dents courtes et obtuses,

et une queue noire spatulée, échancrures largement bordées de jaune, et formant comme une rangée marginale de lunules. Dessous des premières ailes plus pâle que le dessus, avec l'intérieur de la cellule rayonné de jaune, comme dans les espèces voisines; les quatre lunules constituant une bande marginale qui s'étend jusqu'au sommet. Dessous des secondes jaune, avec une bande médiane, fauve, sinueuse, transverse, terminée au bord antérieur par deux lunules bleues, et à l'angle anal par une lunule de la même couleur, marquée dans la cellule discoïdale d'une lunule jaunâtre divisée par un croissant noirâtre; une rangée marginale de croissants noirs. Corps comme dans *Thoas*.

Chili. — Coll. de MM. Lacordaire et Th. Roger. — Ce Papillon remplace le *Thoas* au Chili.

199 — Papilio Aristodemus.

Esp. Ausl. Schm. tab. 59, fig. 2. — *Papilio Temenes*, God. Encyc. IX, p. 63, n°. 104.

Un tiers plus petit que *Thoas;* même port. Dessus des ailes d'un brun noirâtre, traversé obliquement vers le milieu par une bande d'un jaune-d'ocre pâle, commune, commençant au sommet des supérieures et finissant vers le milieu du bord abdominal des inférieures, divisée par les nervures et un peu maculaire sur les premières, avec la seconde tache oblongue, allongée et échancrée comme dans *Thoas*, et précédée de même, vers la côte, de deux ou trois petites taches jaunes. Ces mêmes ailes ayant en outre, comme dans *Thoas*, une rangée marginale de quatre lunules jaunes, atteignant la bande, mais dont l'inférieure est un peu rejetée en dehors. Ailes inférieures offrant, entre le milieu et l'extrémité, une rangée un peu sinueuse de six lunules jaunes, terminée par une tache anale d'un rouge fauve, surmontée d'un petit groupe d'atomes bleuâtres; le bord postérieur avec des dents courtes et obtuses, et une queue noire, étroite, un peu spatulée, bordée de jaune, ainsi que les échancrures. Dessous des quatre ailes d'un jaune-

terne un peu roussâtre, avec un arc et une raie noirâtres sur les supérieures, et des lunules marginales de la même couleur sur les inférieures; ces dernières ailes ayant en outre un peu au delà du milieu, une rangée de sept lunules bleues formant une raie flexueuse, appuyée antérieurement sur une rangée de taches fauves plus ou moins distinctes, et bordée de noir extérieurement, mais surtout près de l'angle anal. Queue comme en dessus (Godart la dit jaune en dessous, et Esper la représente aussi presque entièrement de cette couleur). Corps jaune, avec une bande dorsale brune.

Antilles. — Coll. de M. Dejean et Coll. de M. Auguste à Bordeaux.

GROUPE XXVII.

200 — Papilio Augustus, Boisd.

Au premier coup d'œil, il ressemble beaucoup au *Pirithous;* dont il a le port et la taille. Ailes d'un brun noir, avec une série tout à-fait marginale de lunules jaunes, situées sur le bord des échancrures; plus grandes sur les ailes inférieures. Les supérieures ayant en outre, au delà du milieu, une raie arquée jaune, étroite, partant de la côte et disparaissant insensiblement avant le bord interne. Ailes inférieures ayant, un peu en avant des lunules marginales, une rangée de six ou sept autres lunules étroites, d'un rouge un peu brun. Dessous semblable au dessus. Les secondes ailes ayant en plus, les lunules rouges bordées de blanchâtre sur leurs côtés et précédées d'une rangée courbe de gros points d'un blanc un peu jaunâtre. Queue noire assez courte, fortement bordée de jaune à sa base. Poitrine et dessus du cou marqués de points d'un rouge orangé. Nous ne connaissons que la femelle.

Cuba. — Coll. de M. Auguste, à Bordeaux, à qui nous l'avons dédié comme une marque de notre estime.

201 — Papilio Pirithous, Roger.

Taille de *Lycophron*. Ailes noires; les supérieures ayant

un peu au delà du milieu une espèce de bande plus pâle que le fond, produite par l'empreinte de la bande jaune du dessous ; deux petites taches jaunes sur la côte un peu au delà du milieu ; une rangée marginale de sept ou huit points jaunes, se fondant quelquefois en partie avec la bordure des échancrures, qui est de la même couleur. Ailes inférieures ayant des dents aiguës et une queue noire, assez étroite, de médiocre longueur ; une rangée courbe, presque marginale, de lunules jaunes, précédée d'une série de lunules d'un rouge brun, plus petites, dont elle est séparée par quelques atomes d'un gris bleuâtre ; un croissant d'un rouge brun au-dessus de l'échancrure anale ; toutes les échancrures bordées de jaune. Dessous des ailes un peu plus brun, avec le dessin comme en dessus, mais un peu plus marqué ; les supérieures offrant en outre au delà du milieu une bande transverse d'un jaune pâle, coupée par les nervures, et formée de taches oblongues échancrées en arrière. Corps noir, avec des points jaunes sur la poitrine et sur le prothorax, et une ligne latérale de la même couleur sur l'abdomen. — Femelle un peu plus grande que le mâle.

Cuba. Coll. de MM. Th. Roger et Lacordaire. — Missions de l'Uruguay. Coll. Boisd.

202 — PAPILIO PALAMEDES.

Fab. E. S. III, I, p. 68, n°. 213.

Ailes supérieures noires, concaves, avec une bande arquée et des taches marginales jaunes vers la base. Les inférieures ayant une queue ; une rangée transverse de lunules rousses, suivie d'une série de lunules bleues obsolètes, et ensuite une rangée marginale de lunules jaunes ; la queue obtuse et toute noire. Dessous semblable au dessus, mais les lunules rousses et les lunules bleues sont plus distinctes. Corps noir en dessus, jaune en dessous, avec quatre points blancs sur la tête.

Décrit d'après Fabricius, qui le dit d'Amérique et de la collection de M. Hunter.

Quoique Fabricius mette ce Lépidoptère avec ses Nymphales, il est très-probable qu'il appartient au genre *Papilio*; nous ne serions même pas surpris qu'il fût le même que notre *Pirithous*. Nous ne comprenons pas trop cependant ce qu'il entend par des points marginaux jaunes à la base. Est-ce une faute d'impression?

203 — Papilio Acamas.

Fab. E. S. III, I, p. 1, 8, 22.—Donov. Natur. Reposit. T. I, Pl. 18.

Taille de *Polycaon*, et port de *Pirithous*. Dessus des ailes d'un brun noirâtre. Les supérieures traversées à l'extrémité de la cellule par une bande courbe, jaune, coupée par les nervures, commençant sur la côte, n'atteignant pas tout-à-fait le bord interne, et se rétrécissant un peu vers sa partie inférieure; ces mêmes ailes bordées depuis leur angle interne jusqu'au sommet par une rangée de points jaunes confluents avec les échancrures, qui sont de la même couleur. Ailes inférieures dentées, avec les échancrures jaunes, et une queue noire de médiocre largeur; marquées en outre, entre la cellule et l'extrémité, de trois rangées de lunules, dont les premières d'un rouge brun, les secondes bleues, et les troisièmes jaunes beaucoup plus grandes. Abdomen noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous. Dessous offrant à peu près les mêmes caractères que le dessus.

Jamaïque. — M. N.

204 — Papilio OEbalus, Lacordaire.

Même port que *Pirithous*, dont il n'est peut-être qu'une variété. Ailes d'un brun noirâtre, traversées par une large bande commune d'un jaune pâle, commençant autour de la cellule discoïdale des supérieures, et couvrant la moitié antérieure des secondes ailes. Les premières ailes ayant en outre, comme chez *Pirithous*, une rangée de gros points jaunes se

fondant un peu avec la bordure des échancrures qui est de la même couleur. Les secondes offrant une rangée presque marginale de lunules jaunes plus grandes que dans *Pirithous*, précédée d'une série de lunules d'un rouge brun plus petites; échancrure anale surmontée d'une lunule de la même couleur; la queue, les dents et les échancrures comme chez *Pirithous*. Dessous offrant tout-à-fait le même dessin. Les supérieures ayant en outre la cellule discoïdale rayonnée de jaunâtre comme dans les espèces voisines de *Thoas*. Corps noir en dessus et jaune en dessous, avec le prothorax ponctué de jaunâtre. Nous ne connaissons que la femelle.

De la collection de M. Th. Lacordaire, qui ignore de quelle partie de l'Amérique du Sud il provient; mais sa patrie doit être la même que celle de *Pirithous*.

Nota. Ce Papillon ne diffère du *Pirithous* que par la bande transverse jaunâtre qui couvre tout le milieu des ailes, et par les lunules marginales jaunes des secondes ailes qui sont moitié plus grandes.

GROUPE XXVIII.

205 — Papilio Polycaon.

God. Encyc. IX, p. 41, n°. 48. — Fab. E. S. III, I, p. 33, n°. 96. — Cram. 203, A, B. — Femelle : *Papilio Androgeus*, God. op. cit. n°. 49. — Fab. op. cit. n°. 43. — Cram. 16, C, D, et 350, A, B. — Variétés femelles, *Papilio Pyranthus*, Cram. — Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Laodocus*, Fab. op. cit. n°. 23. — Donov. Natur. Repository, Pl. 131.

A peu près de la taille de *Thoas*. Mâle : ailes d'un noir obscur, traversées par une large bande d'un jaune d'ocre, divisée vers le sommet des supérieures par des nervures noires, arrondie sur les inférieures et atteignant presque leur base. Ces dernières ailes ayant des dents noires assez prononcées, et une queue

linéaire assez longue, de la même couleur; leurs échancrures liserées de blanchâtre; leur limbe postérieur divisé par deux rangées de lunules d'un jaune grisâtre, dont l'antérieure souvent moins marquée ou presque nulle; un croissant d'un rouge fauve au dessus de l'échancrure anale, surmonté d'une lunule bleuâtre. Dessous des premières ailes différant du dessus en ce que la bande jaune est plus étalée, en ce que la base est rayonnée de jaunâtre, et que le bord postérieur est longé par une raie de la même couleur. Dessous des secondes d'un jaune-d'ocre pâle, avec le tiers postérieur noir, et chargé de trois rangées de lunules, dont les antérieures fauves, les intermédiaires bleuâtres formées par les atomes, et les postérieures d'un jaune d'ocre, notablement plus grandes et marginales; croissant de l'angle anal fauve. Corps jaune, avec le thorax noir ponctué de jaune, et une raie dorsale noirâtre chez la plupart des individus.

Femelle, ou *P. Androgeus* : un peu plus grande que le mâle; la queue des ailes inférieures plus courte, et souvent réduite à une longue dent; les échancrures un peu liserées de blanc. Dessus des ailes d'un noir souvent un peu bronzé. Les supérieures coupées obliquement dans leur milieu par une bande d'un jaune d'ocre; leur bord postérieur quelquefois longé par plusieurs croissants jaunâtres ou bleuâtres formés d'atomes. Les ailes inférieures ayant sur le limbe une double rangée de lunules bleuâtres ou verdâtres, précédées d'une bande plus ou moins marquée, et formées d'atomes de la même couleur. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes entièrement d'un noir brun, avec trois rangées de lunules comme dans le mâle; le croissant de l'angle anal semblable de part et d'autre à celui du mâle. Corps noirâtre avec des points jaunâtres sur le thorax et une raie de la même couleur de chaque côté de l'abdomen.

Le *P. Pyranthus* est une variété femelle d'une couleur plus bronzée, sans bande jaune aux ailes supérieures, chez laquelle la première rangée de lunules et la bande verdâtre des ailes inférieures se fondent et s'étendent jusqu'à la base. Les trois ran-

gées de lunules du dessous de ces mêmes ailes et le croissant de l'angle anal sont, du reste, comme chez le mâle et les femelles ordinaires.

Le *Laodocus* de Fabricius et de Donovan est une sous-variété qui se distingue de la précédente, en ce que la base des ailes inférieures est d'une teinte plus ou moins jaunâtre, et en ce que les supérieures offrent parfois les vestiges de la bande jaune.

Ce Papillon est très-commun à la Guyane et au Brésil.

La chenille, selon mademoiselle de Merian, est blanche, tachetée de rouge, et vit sur les malvacées.

GROUPE XXIX.

206 — Papilio Scamander, Lacordaire.

Taille et port de *Cleotas*. Dessus des ailes noires traversé au delà du milieu par une bande d'un jaune-d'ocre vif, courbe, en demi-cercle, maculaire, régulière, formée de taches oblongues, au nombre de neuf sur les supérieures, dont les deux extrêmes plus petites, et de sept sur les inférieures, commençant sur celles-là au bord de la côte par une tache triangulaire, passant à deux lignes environ de leur cellule discoïdale, et finissant sur celles-ci à l'angle anal, au-dessus d'une échancrure blanche, divisée transversalement par une petite ligne noire. Les premières ailes ont en outre, entre le bord et la bande transverse, une rangée de huit points d'un jaune d'ocre, dont les inférieurs graduellement plus petits; les secondes ailes ont une rangée marginale de six lunules, d'un jaune d'ocre, précédées de quelques atomes bleuâtres, isolés, à peine visibles; leur bord extérieur denté; la dent représentant la queue, aiguë et presque aussi longue que la queue de *Machaon*; celle qui avoisine l'angle anal aussi plus saillante que les autres; les échancrures de toutes les ailes bordées de blanc. Dessous des ailes supérieures brunâtre; les points qui suivent la bande formant ici vers le sommet trois taches allongées qui s'étendent jus-

qu'au bord marginal; une petite tache jaune dans la cellule discoïdale. Dessous des inférieures jaune, avec les nervures, une raie médiane transverse et une bordure assez large, noires; la bordure liserée en avant par une rangée de croissants d'un blanc pur, et divisée par une série de lunules blanches correspondant aux lunules marginales du dessus. Corps noir, avec les côtés de l'abdomen marqués d'une bande jaune et d'une rangée de points blancs; poitrine ponctuée de blanc; antennes noires et assez courtes pour la taille de l'insecte.

Décrit sur deux individus recueillis au Brésil, dont l'un appartient à M. Marchand, et dont l'autre nous a été généreusement sacrifié par M. Lacordaire, quoiqu'il fût unique dans sa riche collection.

207 — Papilio Cleotas.

Gray, Animal Kingdom, Lepid. tab. adj.

Un quart plus grand que *Polydamas*. Dessus des ailes noir à reflet légèrement verdâtre, traversé un peu au delà du milieu par une bande courbe, en demi-cercle, d'un jaune-d'ocre pâle, assez étroite, maculaire, régulière, formée de taches ovales ou arrondies, au nombre de quatre ou de cinq sur les supérieures, et de sept sur les inférieures, commençant sur celles-là par une tache située dans la cellule discoïdale, et finissant à l'angle anal de celles-ci. Les premières ailes ont en outre une rangée presque marginale de huit points d'un jaune pâle, et, entre ces derniers et la bande transverse, quatre à cinq petites taches oblongues, formées par des atomes d'un gris verdâtre. Les secondes ailes avec la bande transverse suivie d'une rangée de six ou sept petites taches arrondies, formées d'atomes d'un gris verdâtre; une série marginale de petites lunules, dont les deux ou trois extérieures d'un jaune pâle, et les autres d'un rouge brun; le bord extérieur denté, la dent représentant la queue aiguë et prolongée; celle qui

avoisine l'angle anal aussi un peu plus saillante que les autres; échancrures très-finement liserées de blanc. Dessous d'un noir brun, différant du dessus en ce que les points marginaux des ailes supérieures sont plus gros inférieurement et presque effacés supérieurement, en ce que les taches d'atomes verdâtres de ces mêmes ailes ont disparu, en ce que les taches constituant la bande transverse des ailes inférieures, ont la moitié ou les trois quarts postérieurs d'un rouge brun, et enfin en ce que toutes les lunules marginales de ces dernières ailes sont rouges. Corps entièrement noir. Femelle semblable au mâle.

Brésil. Missions de l'Uruguay. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. — Très-rare.

208 — Papilio Grayi, Boisd.

Taille et port de *Cleotas*, auquel il ressemble au premier coup d'œil. Dessus des ailes d'un noir profond, traversé un peu au delà du milieu par une bande courbe, en demi-cercle, d'un jaune-d'ocre pâle, assez étroite, maculaire, régulière, formée de taches ovales, au nombre de huit sur les supérieures et de sept sur les inférieures, commençant sur celles-là au bord de la côte par des taches plus petites, et passant en dehors de la cellule discoïdale, finissant à l'angle anal de celles-ci. Les premières ailes ont en outre, non loin du bord extérieur, une rangée de sept ou huit points d'un jaune pâle dont les deux ou trois inférieurs plus petits. Les secondes ailes avec une rangée marginale de sept lunules d'un rouge brun, dont les deux extérieures un peu bordées de jaune en dehors; le bord extérieur denté; la dent représentant la queue, aiguë et aussi longue que la queue de *Machaon*; les deux dents situées en dedans de celles-ci aussi très-prononcées; échancrures finement liserées de blanc. Dessous plus pâle avec le même dessin; celui des inférieures offrant en plus, en arrière de la bande transverse, une rangée courbe de sept taches d'un rouge

brun ; les lunules marginales comme en dessus. Corps entièrement noir. — Femelle semblable au mâle.

Brésil. Très-rare. — Coll Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

Nous avons dédié ce beau *Papilio* à M. George Robert Gray, l'un des entomologistes les plus distingués d'Angleterre.

GROUPE XXX.

209 — PAPILIO PELEIDES.

Esp. Ausl. Schm. tab. 39, fig. 2. — *Papilio Pelaus*, Herbst, Pap. tab. 19, fig. 1.

Port et taille de *Torquatus*. Dessus des ailes noir ; celui des supérieures traversé par une bande maculaire, courbe, d'un jaune pâle, formée de huit taches également éloignées l'une de l'autre, commençant au delà du milieu de la côte, se courbant autour de l'extrémité de la cellule discoïdale, puis descendant en ligne droite au milieu du bord interne. Ailes inférieures n'ayant d'autre dessin qu'une série marginale de lunules jaunes, comme dans *Torquatus*, et deux points écarlates à l'angle anal, placés l'un au-dessus de l'autre ; le bord extérieur comme dans *Torquatus*, avec les échancrures bordées de même de jaune pâle. Le dessous des ailes supérieures, d'après la description de Herbst (car il ne figure que le dessus), est d'un noir un peu mat et un peu luisant, avec la bande maculaire plus large et presque blanche ; celui des inférieures avec les lunules marginales comme en dessus, excepté la septième, qui est d'un rouge sanguin ; outre cela, une rangée courbe de six petites taches rouges, triangulaires ou arrondies en avant des lunules marginales. Corps noir avec deux points grisâtres sur le prothorax et une raie jaunâtre sur la poitrine, qui se continue un peu sur le bord antérieur des secondes ailes.

Décrit sur la figure et d'après la description de Herbst. L'existence de ce Papillon nous paraît très-douteuse ; nous

croyons même que c'est une espèce fabriquée par Herbst sur la description de Fabricius, avec les mêmes précautions que le *P. Pandarus*, dont nous avons parlé p 478, et indiquée par lui avec un point de doute comme le *Pelaus*. Esper, qui a copié la figure d'Herbst, ayant reconnu qu'elle ne concordait pas parfaitement avec la description de Fabricius, a changé le nom de *Pelaus* en *Peleides*.

Si cette espèce existe réellement, elle doit habiter l'Amérique méridionale, et non les Indes orientales comme le dit Herbst.

210 — Papilio Pelaus.

Fab. E. S. III, I, p. 5, n° 15.

Quelques auteurs (et Fabricius lui-même, mais avec un point de doute) le rapportent au *P. Torquatus* de Cramer. Quant à nous, nous le considérons, avec Godart, comme une espèce distincte, quoique nous ne le connaissions que par la description de Fabricius. Ailes noires; les supérieures dentées, semblables de part et d'autre, avec une bande blanche presque maculaire, sur le milieu, et de très-petites lunules marginales de la même couleur sur le bord postérieur. Ailes inférieures dentées et terminées par une queue, avec une série marginale de lunules plus grandes que celles des supérieures, et deux points rouges à l'angle anal, dessous de ces dernières ailes ayant les lunules marginales blanches, précédées d'une rangée de six points rouges. Corps noir, avec une tache d'un rouge sanguin sur chaque côté de la poitrine.

Fabricius le dit de l'Inde, expression dont il se sert pour tous les exotiques dont il ignore la patrie. Il paraît être trop voisin du *Torquatus* pour que nous pensions qu'il vienne d'ailleurs que de l'Amérique du Sud.

211 — Papilio Torquatus.

Cram. 177, A, B. — Esper, Ausl. Schm. tab. 39, fig. 1. — God. Encyc. IX, p. 62, n° 100.

Envergure 3 $\frac{1}{2}$ - 4 pouces. Ailes d'un noir foncé, traversées, du milieu des supérieures au bord abdominal des inférieures, par une large bande d'un jaune d'ocre, naissant brusquement du milieu de la surface des premières, et occupant presque toute la moitié antérieure des secondes. Les premières ailes ont en outre, en face du sommet, une bande courte, oblique, de la même couleur, divisée en trois par les nervures. Les secondes ailes offrant une série marginale de lunules d'un jaune d'ocre, séparées de la bande commune par cinq ou six points d'un rouge-carmin obscur, souvent peu distincts, sans compter le croissant de l'angle anal, qui est de la même couleur; bord extérieur avec des dents obtuses et assez courtes, et une queue noire, spatulée, assez longue; échancrures légèrement liserées de blanchâtre. Dessous offrant tous les caractères du dessus; les premières ailes ayant en outre l'intérieur de la cellule discoïdale rayonné de jaune, et une rangée incomplète de lunules de la même couleur; les secondes ayant les lunules marginales plus grandes, les points rouges beaucoup plus gros, d'un rouge fauve, séparés des lunules marginales par une rangée de quatre ou cinq croissants bleuâtres. Corps noir en dessus, et entièrement d'un jaune d'ocre en dessous.

Assez commun au Brésil. — Coll. Boisd. — Selon Cramer, il se trouve aussi à la Guyane.

212 — Papilio Torquatinus.

Esp. Ausl. Schm. tab. 45, fig. 2. — *Papilio Pandrosus*, God. Encyc. IX, p. 62, n°. 101.

Un peu plus grand que *Torquatus*. Ailes noires, traversées par une bande commune, d'un jaune-d'ocre pâle, commençant en pointe au sommet des supérieures, où elle est divisée par deux ou trois fines nervures noires, et se terminant en s'élargissant graduellement au bord abdominal des inférieures. Ces dernières ayant des dents aiguës et une queue noire, très-faiblement liserée de blanc, ainsi que les échancrures; une ran-

gée marginale de lunules jaunes plus grandes que dans *Torquatus*, précédée de même d'un rang de points d'un rouge fauve et d'un croissant anal de la même couleur. Dessous offrant tous les caractères du dessus; les premières ailes ayant en outre, comme dans *Torquatus*, l'intérieur de la cellule discoïdale rayonné de jaune, et une raie marginale incomplète de la même couleur; les secondes ayant les points rouges beaucoup plus gros, lunulés, séparés des lunules marginales par une série de croissants grisâtres. Corps noir en dessus, et entièrement d'un jaune d'ocre en dessous, avec le prothorax ponctué de jaunâtre.

Aussi commun au Brésil que *Torquatus*. — Coll. Boisd.

GROUPE XXXI.

213 — Papilio Zenobius.

Fab. E. S. 111, I, p. 37, n°. 108. — God. Encyc. IX, p. 74, n°. 180. — Donov. Natural. Reposit. Pl. 179.

Enverg. 3 $\frac{1}{2}$-3 $\frac{3}{4}$ pouces. Ailes très-légèrement dentées, d'un noir brun en dessus, traversées dans leur milieu par une bande commune, assez large, d'un blanc un peu teinté de jaune, légèrement denticulée en dehors, dentée intérieurement et coupée par de fines nervures noires sur les supérieures, dont elle atteint la côte; ces dernières ailes ayant sur chacune des échancrures un point de la couleur de la bande transverse. Ales inférieures offrant sur chacune des échancrures une tache oblongue également de la couleur de la bande. Dessous des premières ailes semblable au dessus, mais un peu plus pâle. Dessous des secondes d'un brun ferrugineux à la base, avec des veines noires; la bande blanche un peu moins large qu'en dessus; l'extrémité brune, avec les taches marginales un peu échancrées en avant. Corps noirâtre, avec des points blancs sur le prothorax et sur la poitrine.

Sierra-Leone. — Coll. Boisd. — Très-rare dans les collections.

214 — Papilio Cynorta.

Fab. E. S. III, I, p. 37, n°. 109. — God. Encyc. IX, p. 75, n°. 141. — *Papilio Messalina*, Stoll. Pl. 26, fig. 2.

Un tiers plus petit que *Zenobius*. Ailes légèrement dentées, d'un brun noirâtre en dessus, traversées dans leur milieu par une bande blanche, commune, assez large, finement laciniée en dehors sur les inférieures, et régulièrement dentée sur les supérieures, où elle est souvent interrompue près du sommet, et dont elle n'atteint pas tout-à-fait la côte, divisée sur ces mêmes ailes par des nervures noirâtres, très-fines; les échancrures de toutes les ailes liserées de blanc de part et d'autre. Dessous des premières ailes un peu plus pâle que le dessus, avec la bande un peu interrompue vers le sommet; interruption qui, du reste, a souvent aussi lieu en dessus. Dessous des inférieures ferrugineux à la base, avec quelques veines noires, et trois points de la même couleur, dont deux oblongs et assez gros, l'autre arrondi et moins apparent; la bande blanche, un peu moins large qu'en dessus; l'extrémité brunâtre. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax; dessous de l'abdomen d'un gris jaunâtre. — Femelle semblable au mâle.

Cafrerie, Sierra-Leone. — Coll. Boisd. — Rare.

215 — Papilio Zeryntius, Boisd.

Moitié plus petit que *Cynorta*, dont il se rapproche beaucoup. Ailes plus noires; la bande des supérieures commençant en pointe vers le sommet, nullement dentée en dehors, divisée sur ces mêmes ailes par de larges nervures noires, en huit taches oblongues, dont la longueur diminue graduellement depuis le bord interne jusqu'à l'extrémité apicale; la bande des secondes ailes proportionnellement un peu plus large que dans *Cynorta*. Dessous des ailes moins brun; la base des

inférieures d'un ferrugineux plus obscur. Le reste comme dans *Cynorta*.

Sierra-Leone. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que le mâle, qui nous a été donné par M. Westermann. — Ne serait-ce point une variété locale de *Cynorta* ?

216. — Papilio Adamastor, Boisd.

A peu près de la taille de *Zerynthius*. Port d'une *Danais*. Dessus des ailes d'un brun noir. Les supérieures ayant le bord postérieur un peu sinué ; leur milieu marqué d'une tache blanche oblique partant de la côte, coupée en trois par la nervure médiane et un de ses rameaux, suivie en dessous d'une petite tache oblongue de sa couleur, et précédée vers le sommet de deux autres petites taches également blanches, dont l'inférieure est bifide ; une rangée de points marginaux de la même couleur, dont les supérieurs petits, oblongs, mal alignés et peu marqués. Ailes inférieures traversées par une bande blanche, sinuée, et un peu dentée en dehors, atteignant presque la base, et remontant sur les ailes supérieures jusqu'au premier rameau de la nervure médiane ; l'extrémité marquée de deux rangées courbes de points blancs, la plupart groupés deux à deux ; le bord abdominal garni de poils un peu roussâtres. Dessous plus brun, offrant le même dessin qu'en dessus, avec l'origine de la base d'un rouge ferrugineux, et les principales nervures d'un brun ferrugineux ; la base des inférieures marquée de deux points noirs. Corps noir, avec les palpes, la tête, le prothorax et la poitrine ponctués de blanc. Abdomen marqué en dessous d'une bande, et sur les côtés de traits obliques jaunes.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Décrit d'après un individu mâle, que nous devons à la générosité de M. Westermann.

217 — Papilio Westermannii, Boisd.

Papilio Niavius femelle, Cram. 234, A. — *Danais Niavia* femelle, God. Encyc. IX, p. 182, n°. 22.

Ce *Papilio* ressemble tellement par la forme et le dessin à l'*Euplœa Niavius*, que si l'individu que nous possédons avait perdu sa tête et ses pattes antérieures, nous l'eussions, avec Cramer, regardé comme un des sexes de cette espèce.

Enverg. 4 pouces $\frac{1}{4}$. Ailes d'un noir brun; les supérieures offrant de part et d'autre, entre le milieu et le sommet, une bande blanche assez large, oblique, presque ovale, coupée par de fines nervures, précédée dans la cellule discoïdale d'une raie oblique blanche, et en dehors d'un gros point ovale de la même couleur. Ailes inférieures ayant tout le disque couvert par une très-grande tache blanche, qui remonte jusqu'à la nervure médiane des ailes supérieures; leur bord postérieur légèrement denté et marqué d'une rangée de points blancs peu distincts, qui remonte le long du bord correspondant des supérieures jusqu'à la bande transverse. Dessous des ailes à peu près comme le dessus; le sommet des premières et l'extrémité des secondes d'un brun plus pâle. Thorax noirâtre, avec des points blancs sur la tête et le prothorax; abdomen blanchâtre, avec l'anus fauve, quatre rangées dorsales de points noirs et quatre lignes ventrales de la même couleur; pattes noires, avec les cuisses blanches; les deux paires postérieures de celles-ci garnies chacune d'un faisceau de poils fauves; poitrine ponctuée de blanc.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu qu'un seul individu femelle, que nous devons à la générosité de M. Westermann de Copenhague. — L'individu figuré par Cramer est un mâle; il n'offre d'autre différence d'avec la femelle que la taille, qui est un peu plus petite.

Nota. Ainsi que nous l'avons déjà signalé dans notre introduction, c'est une chose bien remarquable que de voir la

nature créer à côté les uns des autres l'*Euplœa Niavius*, le *Diadema Dubia* et le *Papilio Westermannii*, trois Lépidoptères qui se ressemblent presque complétement par le port, le dessin et la couleur, quoique appartenant à des genres fort éloignés et de tribus différentes.

GROUPE XXXII.

218 — Papilio Panope.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 782, n°. 196. — Fab. E. S. III, I, p. 59, n°. 186. — Cram. 295, E, F. — God. Encyc. IX, p. 75, n°. 142. — *Princeps dominans Panope*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Clytia*, Linn. op. cit. p. 781, n°. 189. — Fab. op. cit. p. 127, n°. 387.

Enverg. environ 4 pouces. Port de certaines *Euplœa* femelles. Ailes dentées, d'un noir brun, un peu plus clair à l'extrémité. Les supérieures offrant une rangée marginale de taches blanches, sagittées ou lunulées, excepté celle qui est sur la côte, qui est oblongue et plus grande; les échancrures marquées chacune d'un gros point blanc. Ailes inférieures avec deux rangées marginales de taches blanches, les antérieures sagittées et moins marquées, les postérieures lunulées et plus blanches, excepté celle de l'angle anal, qui est d'un jaune d'ocre; échancrures assez largement bordées de jaune d'ocre, plus rarement de blanchâtre. Dessous plus brunâtre; celui des premières ailes semblable au dessus; celui des secondes différant du dessus en ce que les lunules blanches de la seconde rangée sont suivies d'une série de taches d'un jaune d'ocre, dont chacune s'étend jusqu'à la frange; les taches sagittées peu marquées; deux points blancs près de l'origine de la base. Corps noir, avec la tête, les palpes, le prothorax et la poitrine ponctués de blanc; dessous de l'abdomen marqué de plusieurs lignes blanches interrompues.

Chine. — Coll. Boisd. — Le *Papilio Clytia* de Linné peut à peine être distingué comme variété.

219 — Papilio Lacedemon.

Fab. E. S. III, I, p. 36, n°. 107. — Donov. Ins. of Ind. — God. Encyc. IX, p. 38, n°. 41.

Un quart plus petit que *Panope*. Ailes d'un noir brun, avec le bord postérieur denté et une rangée marginale de lunules blanches. Dessous des supérieures plus brunâtre, avec quelques atomes blanchâtres en avant des échancrures. Dessous des inférieures brun, avec une rangée courbe de sept lunules noires, piquées d'atomes blanchâtres en avant et verdâtres en arrière. Corps noir ponctué de blanc, à peu près comme dans *Panope*.

Malabar. — Décrit d'après Fabricius et la figure de Donovan. Aucune collection de France ne possède, à notre connaissance, ce rare *Papilio*; mais il existe probablement dans plusieurs cabinets d'Angleterre, car il est porté dans le catalogue de la collection de feu Haworth. Quoique nous ne l'ayons pas vu, nous croyons qu'il appartient plutôt à ce groupe qu'à celui des *Polydamas*, où Godart a cru devoir le placer.

220 — Papilio Macareus.

God. Encyc. IX, p. 76, n°. 144. — Horsfield, Ins. Lepid. of Ind. Comp. Pl. 5, fig. 1. — *Papilio Striatus*, Zink.-Somm. Nov. Act. Acad. Nat. Curios. XV, Pl. 14.

Un quart plus petit que *Dissimilis*; port des *Danais* à taches bleuâtres. Ailes noires, marquées d'un grand nombre de taches d'un blanc-verdâtre mat, disposées ainsi sur les supérieures : trois, allongées, étroites, placées obliquement entre la côte et la nervure médiane, précédées à la base de l'aile et à l'extrémité de la cellule par un point de la même couleur; cinq autres longitudinales, dont trois au-dessous de

la nervure médiane et deux dans ses principales bifurcations; huit ou neuf en forme de points disposés parallèlement au bord postérieur, et huit autres également en forme de points, situées entre le sommet et l'extrémité de la cellule discoïdale. Les taches des secondes ailes disposées en forme de raies longitudinales, interrompues en arrière de la cellule discoïdale, les autres formant le long du bord postérieur une rangée de lunules étroites; le bord extérieur denté et liseré de blanc verdâtre aux échancrures. Dessous d'un brun pâle, avec le même dessin qu'en dessus. Corps noir, avec une raie latérale d'un cendré bleuâtre, et six raies de la même couleur sur le ventre; tête, prothorax et poitrine ponctués de blanc. — Femelle semblable au mâle.

Java. — M. N.

221 — Papilio Deucalion, Boisd.

Taille de *Macareus*, et port de certaines *Danais*. Ailes d'un brun noirâtre, marquées de raies longitudinales d'un jaune pâle, assez larges, plus courtes et plus tronquées sur les ailes supérieures, finissant toutes avant d'arriver sur le tiers postérieur des ailes. Les premières ailes un peu sinuées, offrant en outre, dans la cellule discoïdale, une dizaine de points irréguliers de la même couleur, et un point semblable non loin de la base, au-dessous de la nervure médiane. Les secondes dentées, ayant les raies jaunes, suivies, derrière la cellule discoïdale, d'une rangée courbe de petits points de la même couleur, plus ou moins marqués. Les quatre ailes ont en outre une rangée postérieure et presque marginale de petites lunules d'un jaune blanchâtre, et un petit point anal de la même couleur. Les échancrures liserées de blanchâtre. Dessous semblable au dessus, seulement un peu plus pâle, et avec trois points blanchâtres à la base des inférieures, et un tout-à-fait à la base des supérieures. Corps noirâtre, avec des points blancs sur le prothorax, et les ptérygodes d'un gris jaunâtre;

abdomen avec une raie latérale et trois raies ventrales jaunes; poitrine ponctuée de blanc.

Moluques. — Coll. de M. Payen. — Très-rare. Nous ne connaissons pas le mâle.

222 — Papilio Encelades, Boisd.

Taille et port de *Deucalion*, avec les ailes supérieures plus sinuées. Dessus de toutes les ailes d'un blanc pur, avec une bordure noire assez large, dentée intérieurement, élargie au sommet des supérieures; ces dernières ayant en outre la côte noire, et trois raies longitudinales de la même couleur en forme de veines dans la cellule discoïdale. La bordure des quatre ailes divisée par une rangée de petites lunules blanchâtres obsolètes. Dessous des ailes blanchâtre, avec la bordure, les nervures, le bord externe des inférieures et la base des supérieures largement brunâtres; les lunules marginales beaucoup plus distinctes qu'en dessus; un gros point blanchâtre à la base des inférieures, qui sont en outre légèrement dentées. Corps noirâtre, avec le prothorax et la poitrine ponctués de blanc; le thorax garni de poils d'un gris blanchâtre; l'abdomen d'un blanc jaunâtre sur les côtés, avec une raie ventrale de la même couleur.

Moluques. — Collection de M. Payen. — Très-rare. Nous ne connaissons que le mâle.

223 — Papilio Agestor.

Gray, Lepid. Ins. of Nepaul, tab. 4, fig. 2.

Un peu plus petit qu'*Encelades* Ailes supérieures sinuées d'un blanc un peu grisâtre, avec les nervures noires et une bordure de la même couleur, de médiocre largeur, un peu dilatée au sommet, et marquée d'une rangée de points blanchâtres, obsolètes; la cellule discoïdale divisée en longueur par une veine noire simulant une nervure; outre cela, une ligne

noirâtre transverse coudée en angle aigu, située sur le tiers postérieur de l'aile, et croisant la direction des nervures secondaires. Ailes inférieures dentées, d'un roux de cannelle, avec la base et la cellule discoïdale d'un gris blanchâtre, et trois rangées postérieures de petites taches de la même couleur, dont les deux extérieures obsolètes. Corps noir, avec des points blanchâtres sur le prothorax; de petites taches d'un gris blanchâtre sur les épaulettes et sur les côtés de l'abdomen.

Sumatra. — Décrit d'après la figure et la phrase diagnostique de M. Gray. L'auteur ne représentant que le dessus, nous ignorons si le dessous offre des différences notables.

224 — Papilio Dissimilis.

Linn. Syst. Nat. 2, p. 782, n°. 195. — Fab. E. S. 111, I, p. 38, no. 113. — Cram. 82, C, D. — Sulz. Gesch. tab. 18, fig. 6. — Clerk. Icon. tab. 16, fig. 2. — God. Encyc. IX, p. 175, n°. 143. — Variété : *Papilio Echidna*, de Haan.

Taille de *Panope* et port de certaines *Danais*, voisines de de *Limniace*. Ailes d'un noir légèrement chatoyant, avec un grand nombre de taches blanchâtres, la plupart très-finement saupondrées de noirâtre, dont les antérieures en forme de raies ou de veines longitudinales larges et plus ou moins allongées, les postérieures lunulées ou sagittées, beaucoup plus courtes. Ailes supérieures ayant le bord postérieur légèrement sinué et ponctué de blanchâtre de manière à imiter des petites denticulations. Ailes inférieures dentées, bordées d'un peu de jaune foncé aux échancrures, mais plus sensiblement vers les angles anal et externe; une lunule d'un jaune fauve à l'angle anal. Dessous des ailes avec le même dessin qu'en dessus; seulement le jaune des échancrures forme ici sur les inférieures une rangée de lunules assez larges, liserées de blanc en dehors. — Femelle semblable au mâle; ses ailes supérieures plus arrondies au sommet; le dessous de ses inférieures, avec les taches

blanches plus dilatées. Corps noirâtre dans les deux sexes, avec la tête, les palpes, la poitrine et le thorax ponctués de blanc ; abdomen marqué en dessous et sur les côtés de raies blanchâtres, longitudinales, rapprochées.

Chine, Bengale, Népaul. — Coll. Boisd.

Nous avons reçu de M. de Haan, sous le nom d'*Echidna*, deux individus recueillis à Timor, par feu le capitaine Macklott, qui se distinguent de ceux de la Chine, en ce que les taches longitudinales sont un peu plus courtes, et en ce que les lunules du dessous des secondes ailes, ainsi que celle de l'angle anal et toutes les échancrures sont blanches comme les autres taches. Ils ne constituent pour nous qu'une variété locale.

La chenille, selon M. Horsfield, qui en a donné la figure d'après les dessins du général Hardwicke, a quelques rapports avec celles des *Thais* : à partir de son premier anneau, qui est quadrangulaire, elle a de chaque côté jusqu'au dernier segment une rangée d'épines arquées en arrière, doubles jusqu'au sixième inclusivement, et ensuite simples jusqu'au dernier; outre cela son corps est ponctué de noir et garni de tubercules. Nous ne disons rien de la couleur du fond, ni de celle du dessin qui paraît être blanc et constitué en grande partie par une bande dorsale trifide, à partir du sixième anneau; parce que la figure n'est pas coloriée et que M. Horsfield n'en a pas encore donné la description. La chrysalide est droite, cylindrico-conique, à tête tronquée et échancrée, comme celle des *Thais*.

Espèces décrites dans Fabricius, que nous rapportons à ce genre avec doute.

Papilio? Orestes.

Fab. E. S. III, I, p. 34, n°. 99.

Taille moyenne. Les quatre ailes blanches en dessus, avec le limbe et deux bandes noires; le bord antérieur offrant six bandes blanches. Les ailes inférieures, dont l'extrémité est un peu en

queue, ayant une rangée de points noirs. Dessous de chaque aile semblable au dessus avec le fond un peu jaunâtre et le noir presque nul.

Décrit d'après Fabricius qui le dit d'Afrique et du cabinet de M. Francillon. D'après une description aussi vague il est impossible de savoir si cet insecte est un véritable *Papilio* ou bien une *Nymphalide*. Fabricius le place près de *Pylades;* mais cet auteur met si souvent à côté l'une de l'autre les espèces les plus disparates, tandis qu'il éloigne considérablement celles qui se rapprochent, que sa classification ne peut nous donner aucun indice.

PAPILIO? LAVINIUS.

Fab. E. S. III, I, p. 22, n°. 64.

Ailes supérieures dentées, noires, avec une bande verte, formée par cinq taches oblongues, et trois taches de la même couleur, plus petites, placées entre cette bande et la côte. Ailes inférieures en queue, noires, avec deux bandes vertes, dont une entière placée à la base, l'autre composée de sept taches situées à l'extrémité; angle anal fauve. Dessous des supérieures mélangé de fauve, de blanc et d'argenté, offrant près du bord antérieur une petite bande noire sur laquelle sont deux lignes, l'une blanche et bifide, l'autre bleue et en zigzag. Dessous des inférieures argenté, avec trois raies fauves, transverses; une bande blanche sur le milieu; le bord postérieur fauve et terminé par une raie blanche très-étroite. Corps noir, avec les palpes blancs.

Décrit d'après Fabricius qui le dit d'Amérique et de la collection de Rohr.

Il est fort douteux que ce Lépidoptère soit un *Papilio*. Il appartient peut-être plutôt au genre *Urania* ou à la tribu des Nymphalides.

III. Genre LEPTOCIRCUS, Swainson. — *Lamprosura* nobis *olim.* — *Erycina*, Latr., God. — *Papilio*, Fab.

Chenille. . . . . .

Insecte parfait : tête grosse ; yeux grands, saillants ; palpes très-courts, ne dépassant pas les yeux, à articles très-peu distincts ; le troisième très-court et indistinct. Antennes assez allongées, renflées à leur extrémité en une massue arquée de bas en haut. Corps gros et robuste ; abdomen très-court. Ailes médiocrement robustes, à cellule discoïdale fermée ; les inférieures plissées longitudinalement et terminées insensiblement en une très-longue queue recourbée à son extrémité ; leur bord abdominal droit, un peu replié en dessus, et laissant l'abdomen libre, quoique non évidé. Six pattes égales et complètes.

Nous avions établi ce genre depuis long-temps dans notre collection sous le nom de *Lamprosura ;* mais M. Swainson l'ayant publié en 1832 sous celui de *Leptocircus*, nous avons dû considérer le nôtre comme non avenu, et adopter celui de cet entomologiste. Il a pour type un Lépidoptère de Siam et de Java, que Fabricius avait avec raison mis au nombre des *Papilio*, et que Godart a placé dans son grand genre *Erycina* près des espèces appelées *Octavius*, *Licarsis*, etc.

L'espèce unique qui compose ce genre ressemble presque complétement à un *Papilio* par la tête ; les yeux, lès palpes et les antennes n'offrent pas de différences notables. Mais elle s'en distingue suffisamment par la structure des quatre ailes, et surtout par les inférieures qui sont plissées longitudinalement et terminées par une longue queue recourbée.

Au premier coup d'œil, cet insecte a bien quelques rapports avec les *Erycinides* de la division d'*Octavius ;* mais la disposition des nervures des ailes, la forme des palpes et des antennes, et les six pattes complètes dans les deux sexes démontrent évidemment qu'il ne peut être éloigné du genre

Papilio, avec lequel il a une grande analogie. M. Swainson le place comme Godart, à côté d'*Octavius*, et dit en même temps qu'il a une affinité marquée avec les *Urania*. Pour ce qui est de cette affinité, nous avouons que nous ne comprenons pas trop sur quelles inductions est basé un rapprochement aussi peu naturel.

LEPTOCIRCUS CURIUS. (Pl. 3, B, fig. 1, et Pl. 1, C, fig. 3.)

Swainson, Zool. Illustr. IIe. série, Pl. 106. — *Papilio id.* Fab. E. S. 111, I, p. 28, n°. 81. — Donov. Ins. of Ind. — *Erycina Curius*, God. Encyc. Suppl. p. 827, n°. 5. — *Iphiclides Curius*, Hubn. Züt. 645-646.

Enverg. 18-20 lig. Ailes noires, traversées entre la base et le milieu par une bande d'un vert blanchâtre, descendant de la côte des supérieures au disque des inférieures. Les premières ayant en outre entre le milieu et le bord terminal un grand espace transparent, triangulaire, coupé par des nervures noires. Les secondes plissées longitudinalement, et terminées insensiblement en une très-longue queue recourbée à son extrémité, blanche à son sommet, et saupoudrée d'atomes blanchâtres à sa base; le bord extérieur liseré de blanchâtre. Dessous semblable au dessus, avec la base des quatre ailes d'un blanc un peu jaunâtre, et le bord abdominal des inférieures marqué de trois chevrons blanchâtres. Corps noir en dessus, blanchâtre en dessous, avec une double rangée de points noirs sur chaque côté de l'abdomen. Antennes noires, avec le dessous de la massue roussâtre.

La femelle diffère du mâle en ce que la bande transverse est blanche sur les ailes inférieures, et d'un blanc transparent sur les supérieures.

Java, Siam. — Coll. Boisd. — Godart s'est trompé en disant qu'il n'avait vu que des femelles. Il est aisé de voir par sa description, qu'il n'a vu au contraire que des mâles; mais ce qui l'a induit en erreur, c'est la grosseur insolite de l'abdomen chez ce dernier sexe.

IV. Genre THAIS, Fab., Latr., God., Boisd. — *Zerynthia*, Ochs.

Chenilles cylindroïdes, assez courtes, munies d'épines charnues hérissées à l'extrémité de petits poils raides; le premier anneau pourvu d'un tentacule charnu en forme d'Y. Tête assez petite, arrondie, comprimée en avant. Chrysalides un peu effilées, cylindrico-coniques, un peu anguleuses antérieurement, avec la tête tronquée et comme coupée en biseau.

Insecte parfait : tête assez petite; yeux médiocres; palpes droits, velus, dépassant notablement la tête, composés de trois articles bien distincts et à peu près égaux; antennes assez courtes, terminées en une massue un peu arquée de bas en haut. Corps assez mince. Ailes peu robustes, à nervures médiocrement saillantes; les inférieures ayant le bord abdominal un peu replié en dessus, et comme évidé pour laisser l'abdomen entièrement libre.

Les espèces qui constituent ce genre sont peu nombreuses, et propres à l'Europe méridionale, au nord de l'Afrique et à l'Asie mineure; en un mot elles font partie de la Faune méditerranéenne. Leur dessin est si original, que seul il pourrait suffire pour les faire reconnaître. Les ailes sont constamment d'une couleur jaune, tachetées de rouge et de noir, et bordées par une ligne noirâtre en feston. L'abdomen est tacheté de fauve et noirâtre. Leurs chenilles vivent solitairement ou par petits groupes sur les *Aristolochia*, et ressemblent un peu à celles de la première section du dix-septième groupe des *Papilio*, qui vivent aussi sur le même genre de plantes; elles en sont du reste bien distinctes par leurs prolongements charnus, qui sont hispides au sommet. M. Rambur a observé qu'au moment de leur métamorphose, non-seulement elles s'attachent par un lien transversal, mais encore qu'elles s'entourent d'un léger tissu de soie. Ce dernier caractère les rapproche de celles des *Parnassius*. Leur chrysalide, effilée et taillée en biseau, ressemble un peu à celles du dernier groupe des *Papilio*.

* **1** — THAIS CERISYI.

God. Encyc. IX, Suppl. p. 812, n°. 1-2. — Hubn. Exot. Saml. — Boisd. Icon. Pl. 2, fig. 1-3. — God. — Dup. Suppl. Pl. 2, fig. 1, 2. — *Zerynthia Cerisyi*, Treitsch-Ochs. Suppl. — Devill. et Guenée, tab. synopt. p. 4, 12.

Un peu plus grande qu'*Hypsipyle*. Ailes d'un jaune pâle, noirâtres à la base. Les supérieures ayant le long de la côte un assez grand nombre de traits noirs, dont les quatre internes atteignant à peine la nervure médiane ; les deux suivants formant des raies transverses sinueuses, plus ou moins prononcées et souvent interrompues ; la bordure noire, avec la frange entrecoupée de jaune. Ailes inférieures assez fortement dentées; l'une des dents allongée en forme de queue ; deux taches sur le bord costal, dont la plus interne noire, et l'autre écarlate, bordée de noir ; quelques petites taches noirâtres autour de la cellule ; une rangée marginale de cinq petites taches écarlates, suivies chacune d'une petite lunule noire ; une ligne marginale noire en feston, plus ou moins interrompue. Dessous différant du dessus, en ce que, sur les premières ailes, les deux bandes marginales disparaissent, en ce que les secondes ailes ont un reflet luisant et argentin, avec les taches qui environnent la cellule discoïdale plus prononcées, saupoudrées de roussâtre, ainsi que les lunules qui suivent les taches rouges marginales. Corps noirâtre, avec le bord latéral des anneaux de l'abdomen d'un fauve orangé. — Femelle ayant les bandes noirâtres de l'extrémité des premières ailes plus larges et plus prononcées ; les petites lunules noires formant, sur les secondes ailes, avec la ligne en feston, une bordure noirâtre marquée de quelques petits groupes d'atomes bleus, et divisée par une ligne jaune en zigzag.

Environs de Smyrne et quelques îles de l'Archipel grec. — Coll. Boisd. — Cette espèce varie un peu pour la taille.

* 2 — THAIS HYPSIPYLE.

God. Encyc. IX, p. 82, n°. 2. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 214, n°. 668. — *Papilio Polyxena*, Ochs. Schm. von Eur. II, p. 124. — Hubn. Pap. 78, fig. 392, 393. — *Papilio Aristolochiæ*, Borkh. Eur. Schm. I, p. 113-250, n°. 1. *Papilio Rumina*, Esp. tab. 15, fig. 1. — *La Diane*, Ernst. Pap. d'Europ., Pl. 52, fig. 109? — Variété : *Thais Cassandra*, God.-Dup. Suppl. Pl. 43, fig. 2, 3.

Enverg. 2 pouces. Dessus des ailes d'un jaune d'ocre, avec une bande marginale noirâtre, divisée dans toute sa longueur par une ligne jaune profondément en feston, et dont les concavités extérieures sont remplies par une tache jaune triangulaire qui divise la frange. Les supérieures ayant le long de la côte cinq bandes noires transversales, ne dépassant pas la nervure médiane, et, sous cette dernière nervure, deux taches de la même couleur, dont l'interne fondue en partie avec le noirâtre de la base, et l'extérieure sinueuse et allant souvent se réunir à la troisième bande costale ; la base et les nervures également noirâtres ; la cinquième bande costale ordinairement marquée d'un, deux ou trois points d'un rouge carmin. Les ailes inférieures ayant la base et le milieu du bord abdominal noirs ; la cellule discoïdale renfermant une tache noirâtre, ovale, multifide, précédée en dehors d'une ligne arquée de petites taches noires plus ou moins marquées, ou plus ou moins effacées ; le côté interne de la bande marginale noirâtre, denté, et divisé par une rangée de sept points d'un rouge carmin, dont cinq des plus intérieurs suivis chacun d'un groupe d'atomes bleus, et dont le second, en comptant du bord d'en haut, est nul ou très-petit ; le bord extérieur denté et garni de cils jaunes dans les échancrures. Dessous des premières ailes d'un jaune très-pâle, avec la première, la troisième et la cinquième bandes costales, rouges, plus ou moins bordées de noir ; la ligne en feston lavée de fauve vers le sommet. Dessous des secondes d'un blanc mat, avec le dessin presque

comme en dessus, à l'exception des nervures et de la ligne en feston, qui sont d'un fauve rouge ou d'un rouge orangé; deux ou trois points rouges à la base; les atomes bleus nuls ou très-peu apparents. Corps noirâtre, avec l'abdomen marqué, de chaque côté, de deux rangées de points fauves; ceux de la rangée inférieure bordés de blanc en arrière; une raie ventrale fauve, peu apparente; dessus des palpes et paupières rouges; pattes brunes garnies de poils rouges; antennes brunes, avec la massue noirâtre.

Variété A. Elle diffère du type de l'espèce par l'étroitesse des bandes costales des premières ailes, chez les deux sexes; la seconde bande seule est de la largeur ordinaire; la première et la troisième sont fortement réduites, et n'atteignent pas la nervure médiane.

Variété B. Elle se distingue des individus ordinaires par la couleur du fond, qui est d'un jaune-d'ocre très-intense, tirant sur le fauve, et par la cinquième bande costale, qui est divisée par une rangée de trois ou quatre points rouges bien marqués chez les deux sexes.

La chenille, d'après M. Duponchel, est d'un jaune citron, avec neuf rangées d'épines courtes, charnues, d'un fauve rouge, terminées par de petits *poils noirs*. SuivantHubner (et nous croyons sa figure exacte), elle est d'un jaune citron, avec une bande dorsale brune, six rangées d'épines d'un fauve rouge ciliées de noir, et une série latérale de points noirs disposés en triangle. Elle vit en août, sur les *Aristolochia clematitis* et *rotunda*. La chrysalide est d'un gris terreux avec des ombres plus foncées. Elle passe l'hiver.

L'Insecte parfait éclot au printemps, et se trouve en Autriche, en Hongrie, dans la Russie méridionale, en Grèce et en Italie.

La variété A nous a été envoyée par M. Treitschke, comme de Calabre. La variété B nous a été donnée par le docteur Marloy, qui l'a prise en Morée où elle est assez commune.

* 3 — Thais Cassandra.

Boisd. Icon. Pl. 3, fig. 1-2. — Hubn. Pap. fig. 910-913. — *Thais Hypsipyle?* God. Pap. de France, II. Pl. 3, C, fig. 1-2. — La Chenille, Boisd. Ramb. et Grasl. Coll. Icon. des Chen. Papillonid. Pl. 2, fig. 1-3. — Variété : *Papilio Demnosia*, Dahl.

Elle est si voisine d'*Hypsipyle* qu'elle pourrait bien n'en être qu'une variété locale. Elle en diffère seulement par les caractères suivans : le fond est d'un jaune un peu plus pâle, avec les nervures plus dilatées, plus noires; les bandes noires occupent plus d'espace; la seconde bande costale est plus étranglée au milieu, et se réunit toujours à la tache située au-dessous de la nervure médiane; la troisième bande costale descend en se réunissant à la bande située au-dessous, jusqu'au bord interne; la cinquième n'est jamais ou au moins très-rarement marquée de rouge; les taches discoïdales des secondes ailes sont plus marquées, les points bleus plus petits, et la tache rouge, située sur le bord costal de ces mêmes ailes, est appuyée extérieurement sur un trait blanc.

La chenille vit sur l'*Aristolochia pistolochia*. Elle est d'une couleur incarnate pâle, avec quelques petits points noirs; tout son corps est pourvu de six rangées de pointes courtes, charnues, rouges, avec l'extrémité noire garnie de quelques petits poils jaunes. La chrysalide est d'un grisâtre obscur. Elle passe l'hiver.

L'Insecte parfait se trouve en Provence et en Italie pendant les mois de mars et d'avril.

Nota. La chenille figurée par Hubner est brunâtre, avec les incisions plus claires et une raie latérale plus obscure. Elle diffère par conséquent beaucoup de celle que nous avons représentée, d'après des individus de Provence, que nous devons à l'obligeance de M. Meissonnier. Des différences, aussi remarquables dans la couleur nous feraient croire que cette che-

nille varie beaucoup, et nous confirmeraient dans l'idée que nous avons que *Cassandra* devra probablement être réunie à *Hypsipyle*, lorsque les observations seront plus nombreuses.

* *4* — Thais Rumina.

God. Encyc. IX, p. 83, no. 3. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 783, nº. 200. — Fab. E. S. III, 1, p. 244, nº. 759. — Ochs. Schm. von. Eur. II, p. 129. — Hubn. Pap. 633-634. — God.-Dup. Suppl. Pl. 14, fig. 1.

Taille et port d'*Hypsipyle*. Dessus des ailes d'un jaune-d'ocre, avec une bande marginale noire, divisée comme dans *Hypsipyle*, par une ligne jaune, profondément en feston jusqu'au troisième rameau des supérieures, ensuite maculaire jusqu'au sommet et formée de cinq petites taches arrondies; les concavités extérieures de la ligne en feston remplies par une tache jaune triangulaire qui divise la frange. Ailes supérieures ayant, comme dans *Hypsipyle*, cinq bandes noires costales, dont la première et la troisième, en comptant de la base, sont marquées chacune de part et d'autre d'une tache écarlate; la cinquième divisée, comme dans certaines variétés d'*Hypsipyle*, par trois ou quatre petites taches rouges, et suivie en outre de deux ou trois petites taches transparentes; la base et les nervures noirâtres. Ailes inférieures ayant la base et le milieu du bord abdominal noirâtres; la cellule renfermant une tache noire cordiforme, précédée en dehors d'une série arquée de petites taches de la même couleur bien marquées; le côté interne de la bande marginale noire, un peu sinué, et divisé par une rangée de cinq taches d'un rouge carmin, suivies d'atomes bleu épars; une tache du même rouge sur l'angle externe et un point de la même couleur sur le noir de la base, quelquefois nul ou très-peu marqué. Dessous des premières ailes un peu plus pâle, avec la ligne en feston entière jusqu'au sommet. Dessous des secondes d'un blanc argentin, avec le dessin presque comme en dessus, seulement la bande marginale est saupou-

drée de jaune, ainsi que les nervures; les taches rouges sont plus petites et plus pâles; la ligne jaune en feston est doublée extérieurement par une ligne rouge de même forme, et la base est marquée de deux taches rouges, savoir, une dans le haut de la cellule et l'autre près du bord abdominal. Corps noirâtre, avec l'abdomen marqué de chaque côté d'une rangée de points fauves; antennes noires.

Espagne méridionale, Portugal, environs d'Alger et d'Oran. — Coll. Boisd.

La chenille, selon M. le docteur Rambur, qui l'a élevée aux environs de Malaga, est d'un gris obscur ou un peu roussâtre, avec le ventre plus pâle et des petits traits noirs, longitudinaux, parallèles, situés sur la moitié antérieure de chaque anneau. Outre cela, son corps est pourvu de six rangées de pointes courtes, charnues, rouges, hérissées à leur extrémité de petits poils noirs. La chrysalide est d'un cendré obscur.

* 5 — THAIS MEDESICASTE.

God. Encyc. IX, p. 84, n°. 4, et Pap. de France, II, Pl. 3, C, fig. 3-4. — *Papilio id.* Hubn. Pap. 124, fig. 632. — Ochs. Schm. von. Europ. II, p. 127. — *Papilio Rumina*, Hubn. tab. 394-395. — *Papilio Rumina-australis*, Esp. Schm. tab. 72, Cont. 22, fig. 4. — La Proserpine, Ernst, Pap. d'Europ. Pl. 78, Suppl. 24, fig. 109. — La chenille, Boisd. Ramb. et Grasl. Coll. Icon. des chenilles d'Europe, Papillonid. Pl. 2, fig. 5-6. — Variété : *Thais Honnoratii*, Boisd. Icon. Pl. 3, fig. 3-5. — God.-Dup. Suppl. Pl. 2, fig. 3.

Voisine de *Rumina*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Ailes un peu plus pâles, sensiblement moins dentées; les supérieures ont, au lieu de la ligne en feston, une suite de huit ou neuf taches jaunes bien séparées l'une de l'autre; les inférieures n'ont point de bordure noire proprement dite, seulement les cinq taches rouges marginales sont bordées en avant par une ligne noire, et en arrière par une ligne noirâtre

interrompue, plus ou moins écrite ; le bord extérieur est marqué d'une ligne noire en feston. Un autre caractère essentiel qu'il est encore bon de noter, c'est que la base des secondes ailes offre toujours trois taches rouges, savoir : une près du bord abdominal, une dans le haut de la cellule discoïdale, et une troisième près de la côte le plus ordinairement réunie en forme de bande transverse à celle de la cellule. Ce dernier caractère ne s'observe que très rarement chez la vraie *Rumina*.

La *Thais Honnoratii*, dont nous donnons la figure Pl. 1, B, fig. 4, est une jolie variété qui est un peu plus petite que les individus ordinaires, chez laquelle la seconde et la troisième bande costale ont disparu, ou sont seulement représentées par un point noir, avec toutes les taches rouges plus pâles, presque roses, très-dilatées, oblongues sur les ailes inférieures, plus grandes et plus nombreuses sur les ailes supérieures, où celles de la cinquième bande transverse se continuent jusqu'au bord interne chez la femelle et quelquefois chez les mâles.

La chenille de *Medesicaste* a beaucoup de rapports avec celle de *Rumina ;* elle vit sur l'*Aristolochia pistolochia* et autres espèces, en Languedoc et aux environs de Digne. Elle est tantôt d'un jaune roussâtre, tantôt d'une teinte brunâtre, et souvent d'un jaune-obscur verdâtre, avec plusieurs rangées de lignes longitudinales noires, fortement interrompues, et dont les intervalles sont quelquefois sur le dos d'un jaune pâle. Elle a le corps garni de six séries d'épines charnues, assez courtes, d'un jaune plus ou moins orangé, et ciliées de noir à l'extrémité. La chrysalide est semblable à celle d'*Hypsipyle*. Elle passe l'hiver et éclot en mai et juin. Il arrive souvent cependant, ainsi que M. Daube de Montpellier l'a observé le premier, qu'elle n'éclot que la seconde ou la troisième année.

La variété *Honnoratii* n'a encore été trouvée qu'aux environs de Digne. M. Donzel de Lyon en a obtenu plusieurs d'éclosion, en élevant une assez grande quantité de chenilles de *Medesicaste*.

IV. Genre DORITIS, Boisd. — *Thais*, Latr., God. — *Doritis*, Fab., Ochs.

Chenille. . . . . .

Insecte parfait : tête assez petite; yeux médiocrement saillants; palpes très-velus, dépassant à peine la tête, de trois articles peu distincts. Antennes courtes, en massue allongée et légèrement arquée. Corps assez épais et velu. Ailes à surface ridée et comme gauffrée, à nervures assez saillantes, à contours arrondis non dentés, un peu dénudées en dessous, et vers le sommet en dessus; les inférieures ayant le bord abdominal très-légèrement replié.

Ce genre, établi par nous dans notre *Icones*, a pour type un Lépidoptère que Fabricius et Ochsenheimer ont placé avec *Apollo*, *Phœbus* et *Mnemosyne*, dans leur genre *Doritis*, et que Latreille et Godart ont mis avec les *Thais*. En effet, il offre tout à la fois les caractères propres à l'un et à l'autre de ces deux genres, et les lie intimement ensemble. Par la texture, le dessin, la forme des ailes et la structure des palpes, il a les plus grands rapports avec les *Doritis* de ces auteurs (*Parnassius* nobis), tandis que par la forme des antennes il se rapproche manifestement des *Thais*. Il diffère des *Parnassius* par ses antennes à massue arquée, et par le défaut de poche cornée sous l'abdomen des femelles; et des *Thais* par ses palpes, ses ailes arrondies, etc.

Doritis Apollina. (Pl. 1 B. fig. 5.)

Boisd. Icon. Pl. 4, fig. 1-2. — *Thais Apollina*, God. Encyc. Meth. IX, p. 82, n°. 1. — God.-Dup. Suppl. Pl. 1. — *Papilio Apollinus*, Ochs. Schmett. von Europ. II, p. 132, n°. 1. — *P. Pithyus*, Esp. tab. 117, cont. 72, fig. 1-4. — *P. Thia*, Hubn. Pap. 635-636 et 687-688. — Le *Petit Apollon*, Ernst Pap. d'Europ. Pl. 76, Suppl. 22, f 99.

Un peu plus petite que le *Parnassius Phœbus*. Ailes supérieures un peu transparentes, d'une teinte grisâtre, avec des petites stries transversales noirâtres et jaunes; deux grosses taches noires dans la cellule discoïdale; entre celles-ci et le bord marginal une ligne jaune transverse, peu marquée, ombrée de noirâtre, et précédée de quelques atomes rougeâtres alignés. Ailes inférieures jaunes, avec le bord interne et la base noirâtres; leur extrémité d'un cendré noirâtre, avec une rangée courbe d'yeux noirs, à prunelle bleue, bordés en avant par un croissant rouge. Dessous des ailes luisant et comme vernissé, paraissant presque dénudé, avec les empreintes du dessin de la face opposée. Corps noirâtre, velu, avec les anneaux de l'abdomen bordés de jaune fauve. Antennes grisâtres, à massue noire.

Femelle ayant les stries des ailes supérieures plus serrées et plus nombreuses, une raie rouge transversale entre la cellule discoïdale et la ligne jaune; ses ailes inférieures finement saupoudrées d'atomes rouges, avec les yeux marginaux plus marqués.

Environs de Smyrne et d'Alep, quelques îles de l'archipel grec. Montagnes de la Calabre? — Coll. Boisd. — Elle est fort rare dans les îles de la Grèce, et presque tous les individus qui sont dans les collections viennent de l'Asie mineure.

Ve Genre EURYCUS. — *Cressida*, Swainson. — *Papilio*, God., Fab.

Chenille. . . . . .

Insecte parfait : tête grosse; yeux saillants; antennes assez longues, renflées à l'extrémité en une massue droite, ovoïde, allongée; palpes très-courts, ne dépassant pas les yeux, fortement appliqués sur le front, à articles peu distincts. Corps épais, très-peu velu. Ailes supérieures oblongues, en partie dénudées d'écailles. Ailes inférieures arrondies et légèrement dentées; leur bord abdominal légèrement replié et assez fortement évidé.

Ce genre, formé sur les *Papilio Cressida* et *Harmonides* de Fabricius, fait le passage des *Papilio* aux *Parnassius*.

Les palpes, la forme oblongue des ailes supérieures et les légères dentelures des ailes inférieures le rapprochent beaucoup du premier de ces genres, tandis que les antennes, qui ne diffèrent de celles des *Parnassius* que par un peu plus de longueur, et les ailes supérieures en partie denudées et marquées de deux taches noires dans la cellule discoïdale, le rapprochent plus encore des *Parnassius*, et motivent suffisamment le rapprochement que nous faisons. Autant même que nous en pouvons juger sur un seul exemplaire femelle, dont l'abdomen est assez défectueux, les femelles ont à l'extrémité de l'abdomen un rudiment de poche cornée comme celles des *Parnassius*.

M. Swainson, dans ses Illustrations zoologiques, a créé ce même genre sous le nom de *Cressida*, que nous n'avons pas pu adopter, nous étant fait une loi de ne plus ôter désormais à une espèce son nom spécifique. Le même naturaliste compare les espèces de ce genre aux *Heliconia*, se fondant nous ne savons sur quelle analogie; la place que nous leur assignons nous paraît beaucoup plus rationnelle.

1 — EURYCUS CRESSIDA.

Papilio Cressida, Fab. E. S. III, I, p. 20, n°. 62. — Donov. Ins. of. New.-Holl. — God. Encyc. IX, p. 76, n°. 145. — *Cressida Heliconides*, Swains. Zool. Illust., 2e série, Pl. 94. — Hubn. Züt., suite par Geyer (sans nom).

Enverg. 3 pouces $\frac{1}{2}$. Ailes supérieures oblongues transparentes, légèrement saupoudrées de noirâtre, avec la base et deux taches arrondies dans la cellule discoïdale, noires; le bord extérieur et la côte noirâtres. Ailes inférieures légèrement dentées, noires, traversées au milieu par une grande tache d'un blanc un peu transparent, divisée par les nervures, dentée en dehors, et marquée dans son centre d'une lunule noire. Dessous des ailes avec le même dessin, mais le noir a un reflet d'un bleu violâtre, et la bordure des ailes inférieures est divisée par cinq

taches d'un rouge vermillon, assez petites, arrondies (reparaissant plus ou moins en dessus dans la femelle), et suivies sur le bord des échancrures d'une petite tache blanchâtre. Corps noir, avec l'anus, deux points de chaque côté de la poitrine et les côtés du prothorax, rouges; palpes blancs.

Nouvelle Hollande. — Coll. *Boisd.* — Il est très-rare dans les collections de France. L'exemplaire que nous possédons nous a été donné par M. G. R. Gray de Londres.

Remarque. La figure de M. Geyer est fort exacte, mais il est à regretter que cet auteur ait l'habitude de publier ses planches fort long-temps avant d'en donner le texte, de sorte que nous ignorons s'il a reconnu cette espèce dans les auteurs, ou s'il lui donne un nom nouveau.

2 — Eurycus Harmonia.

Papilio id. Fab. E. S. 111, I, p. 20, n°. 63. — Donov. Ins. of. New-Holl. — *P. Harmonides*, God. Encyc. Meth. IX, p. 76, n°. 146.

Même port que *Cressida*, mais un peu plus petit. Ailes supérieures oblongues, demi-transparentes, d'un blanc jaunâtre, avec la côte et l'extrémité brunâtres, et une petite tache d'un noir profond à l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures légèrement dentées, de la couleur des supérieures, avec une large bordure brunâtre, divisée par une série de cinq taches d'un blanc jaunâtre, assez petites, arrondies; les échancrures d'un blanc jaunâtre. Dessous semblable au-dessus. Corps noir, avec l'anus rouge et le prothorax ponctué de blanc, selon Fabricius.

Nouvelle Hollande. — Décrit d'après Fabricius et la figure de Donovan.

VI. Genre PARNASSIUS, Latr., God., Boisd. — *Doritis*, Fab., Ochs., Dalm., Latr. Gen. Cr. et Ins.

Chenilles lisses, cylindroïdes, épaisses, munies de petits mammelons un peu velus. Le premier anneau pourvu d'un tentacule fourchu en forme d'Y. Tête assez petite, arrondie. Chrysalide cylindrico-conique, saupoudrée d'une efflorescence bleuâtre, enveloppée entre les feuilles dans un léger tissu de soie, et maintenue par quelques fils transversaux.

Insecte parfait : tête assez petite; yeux médiocres et peu saillants; palpes plus longs que la tête, s'élevant au delà du front, hérissés de poils longs et fins, composés de trois articles distincts, égaux; le premier arqué, le second droit, le troisième linéaire; antennes courtes, terminées en massue droite, ovoïde, allongée. Corps épais, velu; abdomen des femelles muni d'une poche ou valvule cornée. Ailes parcheminées, à nervures assez saillantes, à contours arrondis non dentés, presque dénudées d'écailles en dessous et vers le sommet en dessus. Les inférieures ayant le bord abdominal évidé et laissant entièrement libre l'abdomen.

Les espèces qui composent ce genre sont peu nombreuses; elles habitent les montagnes alpines de l'Europe et de la Sibérie, le Kamtschatka et les monts Himalaya. Il est probable que le Labrador et les montagnes rocheuses de l'Amérique septentrionale, si analogues à nos Alpes et à la Laponie par leurs productions, en possèdent aussi quelques-unes. Les chenilles, assez semblables à celles de certains *Papilio*, vivent solitairement sur les *sedum* et les *saxifraga* des montagnes; mais leur accroissement est plus long que celui de la plupart des autres Rhopalocères. Les chrysalides, à la tête près, ressemblent assez à celles des *Catocala* par leur forme et par l'efflorescence pruineuse dont elles sont couvertes. La manière dont elles sont fixées entre les feuilles les rapproche beaucoup plus des Hespérides que des *Papilio;* mais les caractères de la chenille et de l'insecte parfait ne

permettent pas d'éloigner ce genre de la place que nous lui avons assignée.

Les *Parnassius* diffèrent des *Papilio*, *Leptocircus* et *Thais*, non-seulement par leurs palpes et leurs antennes, mais aussi par la forme et la texture de leurs ailes, qui seules suffiraient pour les faire reconnaître. Ils se rapprochent davantage des *Eurycus* et *Doritis*. Ils diffèrent manifestement des premiers par la forme des palpes et des ailes, et des derniers par leurs antennes non arquées à l'extrémité, ainsi que par la poche cornée dont est pourvu l'abdomen des femelles. Ce dernier caractère ne se rencontre dans aucun autre genre de Lépidoptères, si ce n'est peut-être chez les *Eurycus*, dont les femelles ne nous sont pas suffisamment connues.

Quoique les espèces soient en petit nombre, elles sont quelquefois assez difficiles à déterminer, leur différence ne consistant le plus ordinairement que dans le nombre plus ou moins grand des taches noires ou rouges, qui, avec la couleur blanche des ailes, constituent tout leur dessin.

* **1** — PARNASSIUS APOLLO.

Papilio, *id.* Linn., Fab., etc. — L'*Apollon*, Ernst, etc.

Enverg. 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Ailes blanches. Les supérieures ayant la base et la côte pointillées de noirâtre, l'extrémité transparente, précédée d'une raie sinueuse, transverse, d'atomes noirâtres; cinq taches; noires orbiculaires, dont deux dans la cellule discoïdale; deux, l'une au-dessus de l'autre, entre l'extrémité de la cellule et la raie transverse, et la cinquième près du milieu du bord interne. Ailes inférieures ayant deux taches orbiculaires d'un rouge vermillon, cerclées de noir, et pupillées de blanc, dont l'une sur le milieu de la côte et l'autre un peu en arrière de l'extrémité de la cellule discoïdale; presque toujours deux autres petites taches noires à l'angle anal, séparées ou réunies, dont souvent l'interne, et quelquefois toutes les deux, ont le

milieu pupillé de rouge; le bord abdominal couvert d'atomes noirâtres, qui ordinairement forment une petite traînée qui s'avance en pointe, jusqu'à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des ailes luisant; celui des premières semblable au dessus, sinon que la tache noire du bord interne a souvent le milieu rouge. Dessous des secondes ayant, outre le dessin du dessus, quatre taches rouges, disposées transversalement à la base, liserées de noir en dehors, et plus ou moins piquées de noirâtre et de blanchâtre; la tache la plus extérieure de l'angle anal souvent, et quelquefois toutes les deux, ayant le milieu rouge pupillé de blanc. La frange des quatre ailes blanchâtres non entrecoupée de noirâtre. Corps noirâtre, garni de poils blanchâtres, très-serrés sur le thorax, et sur le ventre; antennes blanches, très-faiblement annelées de noirâtre, avec la massue noire.

Femelle un peu plus grande, avec les taches noires, un peu plus grosses, l'extrémité des ailes inférieures un peu transparente, précédée d'une raie sinueuse grisâtre, dont on aperçoit du reste la trace chez la plupart des mâles; l'extrémité de l'abdomen pourvue en dessous d'une poche cornée, brune, carénée en avant, recourbée en dedans à son extrémité.

Variétés accidentelles : Les deux taches noires, situées l'une au-dessus de l'autre, entre le raie transverse et l'extrémité de la cellule, marquées de rouge de part et d'autre, ou en dessous seulement.

La tache noire du bord interne marquée en dessus d'un point rouge.

Les deux taches de l'angle anal s'alignant extérieurement, avec un point noirâtre pupillé de rouge en dessous.

La chenille que nous figurons Pl. 2, A, fig. 1, vit dans les montagnes alpines d'une grande partie de l'Europe et de la Sibérie, sur les Saxifragées et les Crassulacées. Elle est pubescente, d'un noir velouté, avec des points d'un jaune orangé, et des petits mamelons bleuâtres. La chrysalide est cylindrico-conique, saupoudrée de bleuâtre.

L'Insecte parfait éclot en été. Il est commun dans les mon-

tagnes, et descend même quelquefois dans les prairies et les plaines sous-alpines.

Variété A : un peu plus petite que les individus ordinaires; les taches noires des ailes supérieures un peu plus petites et moins arrondies; les taches oculaires des inférieures plus petites, bien arrondies, d'un jaune-orangé pâle, avec le milieu plus largement pupillé de blanc; les taches de la base en dessous, également d'un orangé pâle, saupoudrées de noirâtre.

Elle a été découverte en Andalousie sur le sommet de la Sierra-Nevada par M. le docteur Rambur. Il est possible qu'elle constitue une espèce propre; mais comme il n'a pas rapporté la femelle, il nous est impossible de savoir si la poche cornée offre des caractères particuliers.

* **2** — PARNASSIUS NOMION. (Pl. 2, B, fig. 1.)

Fisch. Entomograph. de la Russie, II, p. 242, tab. 6. — Boisd. Icon. Pl. 4, fig .3. — God.-Dup. Suppl. Pl. 43.

Un peu plus grand qu'*Apollo*, auquel il ressemble beaucoup. La base des ailes plus noire, la raie transversale sinueuse de l'extrémité bien prononcée sur les quatre ailes; les deux taches, situées sur les supérieures, entre la cellule discoïdale et cette raie, marquées de rouge; la tache placée au milieu du bord interne de ces mêmes ailes ayant le milieu rouge. Ailes inférieures ayant à leur base une tache rouge; leur bord abdominal couvert par un espace plus fortement noirâtre, remontant en forme d'ancre ou de crochet très-prononcé sur l'extrémité de la cellule discoïdale; la frange entrecoupée de noir. Antennes plus fortement annelées de noirâtre. — Femelle un peu plus grande que le mâle, avec les ailes saupoudrées de noirâtre; la poche du dessous de l'abdomen petite, brunâtre, peu saillante, formée de deux valves ridées, séparées par un sillon longitudinal.

Variétés accidentelles : Les deux taches situées entre la

cellule et la bande transverse des premières ailes non marquées de rouge.

Les ailes supérieures sans aucunes taches rouges.

Montagnes de la Sibérie, Daourie orientale. — Coll. Boisd.

Nota. Cette espèce est très-distincte d'*Apollo* et de *Phœbus* par la poche abdominale, qui ne ressemble en rien à celle des autres espèces connues.

* 3 — PARNASSIUS PHŒBUS.

God. Pap. de France, II, Pl. 2, B, fig. 2. — *Papilio Phœbus*, Hubn. Pap. tab. 110, fig. 567-568. — Fab. E. S. 111, I, p. 181, n°. 561. — *Papilio Delius*, Esp. Schm. tab. 115, cont. 70, fig. 5. — Ochs. Schm. von Europ. II, p. 136. — Fischer, Entom. de la Russie, II, tab. 7. — Variétés : *Papilio Apollo*, femelle, Esp. tab. 112, cont. 67, fig. 5. — *Apollo Delius*, Hubn. fig. 649-652. — *P. Phœbus*, Hubn. 684-685.

Plus petit qu'*Apollo*, auquel il ressemble beaucoup. Ailes ordinairement plus blanches ; la raie transversale noirâtre qui précède la partie transparente descendant rarement, dans les mâles, jusqu'au bord interne ; la tache noire du bord interne plus petite, souvent presque effacée ; les deux taches noires situées entre l'extrémité de la cellule et la raie transversale, ou au moins la supérieure, marquées de rouge ; une seule petite tache noirâtre à l'angle anal des inférieures. Le bord abdominal de ces dernières ailes fortement évidé, comme dans *Mnemosyne*. Antennes fortement annelées de noir.

Femelle ayant les taches plus grandes et souvent l'extrémité des quatre ailes transparente, et précédée d'une raie sinueuse noirâtre ; la tache du bord interne des supérieures bien prononcée, et souvent marquée de rouge ; l'angle anal des inférieures offrant deux petites taches noires, pupillées ou non pupillées de rouge ; poche abdominale à peu près comme dans la femelle d'*Apollo*, mais offrant une carène proportionnellement plus prononcée et plus tranchante.

Alpes de la Suisse, de la Savoie, de la Russie et de la Sibérie. — Moins répandu qu'*Apollo*.

Sa chenille, encore mal connue, est, selon M. Anderegg, fort différente de celle d'*Apollo*.

Variétés accidentelles. Ailes supérieures sans taches rouges.

Les quatre ailes sans taches rouges en dessus.

Une tache rouge à la base des ailes inférieures en dessus, chez certaines femelles.

Les individus de Sibérie sont assez semblables à ceux de nos Alpes, sauf les taches rouges qui sont toujours plus petites.

Nota. Le *Papilio Phœbus* de Fabricius a sur les ailes inférieures trois taches rouges presque carrées, cerclées de noir, et dépourvues de pupille blanche. C'est une variété de Sibérie.

* *4* — PARNASSIUS CORYDAS.

Fischer, Entomograph. de la Russie, II, tab. 6, fig. 1 et 2.

Un peu plus grand que *Phœbus*. Ailes fortement saupoudrées de noirâtre ; la raie transversale de l'extrémité bien marquée sur les quatre ailes ; les supérieures ayant entre cette raie et la cellule discoïdale une bande arquée, courte, transversale, composée de quatre taches contiguës d'un rouge vermillon, liserées de noir; la tache du bord interne pupillée de rouge. Ailes inférieures ayant à leur base une tache rouge ; la tache du milieu de la côte à peu près comme dans les espèces ordinaires ; celle située entre l'extrémité de la cellule et le bord postérieur, grande, irrégulière, arrondie, doublement pupillée de blanc. Dessous des secondes ailes, avec les taches rouges de la base pupillées de blanc; la dernière descendant beaucoup plus bas, le long du bord abdominal, que dans aucune autre espèce. Les autres caractères à peu près comme en dessus, excepté que les deux petites taches de l'angle anal sont pupillées de rouge. Corps moins velu que celui d'*Apollo* et *Phœbus*; thorax marqué sur le milieu d'une tache d'un rouge vermillon ; antennes forte-

ment annelées de noir; poche cornée de la femelle grande et très-développée.

Kamtschatka. — Coll. Boisd.

5 — PARNASSIUS JACQUEMONTII, Boisd.

Taille de *Phœbus*. Ailes fortement saupoudrées de noirâtre dans les deux sexes, transparentes à l'extrémité, avec la frange entièrement blanche; la partie transparente précédée, sur les quatre ailes, d'une rangée de lunules noires; les deux taches situées entre la cellule discoïdale des supérieures et cette série de lunules, marquées de rouge, ainsi que celle du bord interne. Ailes inférieures ayant le bord abdominal très-légèrement évidé, comme dans *Apollo*, et fortement noirâtre; une tache rouge à la base; les deux taches rouges ordinaires presque cordiformes, assez grandes, largement pupillées de blanc; celle du disque s'alignant avec trois taches noires, dont l'anale est marquée de rouge. Dessous comme dans les espèces voisines; les taches rouges de la base des secondes ailes plus arrondies en dehors; trois taches rouges s'alignant vers l'angle anal avec celle du disque. Antennes noires légèrement annelées de grisâtre.

Femelle semblable au mâle. La poche de l'extrémité de l'abdomen assez développée, plissée en travers et sans carène longitudinale.

Découvert dans l'Himalaya par feu Jacquemont, voyageur du gouvernement. — Coll. Boisd. — Nous avons vu deux mâles et deux femelles.

6 — PARNASSIUS HARDWICKII.

Gray, Zool. Miscell. tab. 4, fig. 1 et 1-*a*.

Taille de *Phœbus*. Ailes fortement saupoudrées de noirâtre; les supérieures ayant l'extrémité transparente et précédée d'une rangée de points noirs; les deux taches, situées entre ces points et l'extrémité de la cellule discoïdale, réunies

et marquées de trois taches rouges; celle du bord interne pupillée de rouge. Ailes inférieures ayant, outre les deux taches rouges ordinaires, une rangée marginale de taches oculaires d'un noir profond, pupillées de blanc; la tache du disque s'alignant avec trois taches noires réunies en une raie transverse qui va se perdre dans le noir du bord abdominal. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes n'offrant que trois taches rouges à la base; à la bande noire du dessus, qui s'aligne avec la tache du disque, correspond ici une raie rouge maculaire; les yeux noirs marginaux plus pâles qu'en dessus.

Découvert dans les montagnes du Népaul, par le major général Hardwicke, et décrit sur la figure de M. Gray.

La femelle ne nous est pas connue.

* 7 — PARNASSIUS MNEMOSYNE.

Papilio id. Linn., Fab., etc. — Le *Sémi-Apollon*, Ernst.

Un peu plus petit que *Phœbus*, même port. Dessus des ailes blanc, coupé par de fines nervures noirâtres. Les supérieures ayant dans la cellule discoïdale deux taches noires, disposées longitudinalement; leur extrémité dénudée et transparente. Ailes inférieures ayant le bord interne pointillé de noirâtre, et souvent, en outre, une tache noirâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous semblable au dessus, mais luisant. Corps noirâtre, garni de poils blanchâtres, ou d'un blanc grisâtre; antennes entièrement noires.

Femelle semblable au mâle, avec l'abdomen muni en dessous d'une grande poche cornée, blanchâtre, très saillante, convexe, cylindroïde, paraissant formée d'une seule pièce; une petite ligne jaune de chaque côté le long de l'insertion de la poche.

Alpes, Pyrénées, Suisse, Sicile, Suède, Hongrie, Russie, etc. — Généralement moins répandu qu'*Apollo*.

SECONDE TRIBU.

PIÉRIDES. — *PIERIDES.*

Danai Candidi, Linn.—Fam. D. *Larvæ mediostriatæ*, et Fam. E. *Larvæ pallidiventres*, Wien. Verzeich. — *Stirps Chilognathiformis*, Horsfield.

Chenilles légèrement pubescentes, atténuées aux deux extrémités. Chrysalides anguleuses, un peu comprimées, terminées en pointe à chaque extrémité. *Insecte parfait :* tête de grosseur médiocre; palpes cylindriques ou comprimés, à articles distincts, hérissés de poils ou finement écailleux; antennes assez allongées, tronquées à l'extrémité, ou terminée en massue. Six pattes semblables dans les deux sexes. Ailes inférieures sans concavité ni apparence d'échancrures au bord abdominal; la cellule discoïdale fermée à chaque aile. Abdomen reçu dans une gouttière plus ou moins prononcée.

DIVISION EN GENRES.

A. Antennes terminées brusquement en massue ovoïde.

a Ailes étroites, allongées.

* Les inférieures plus larges que les supérieures. 2. LEPTALIS.

* * Les inférieures pas plus larges que les supérieures.

Leur dessous marbré de noirâtre. 3. LEUCOPHASIA.

Leur dessous très-finement réticulé de gris verdâtre. 4. PONTIA.

b. Ailes de largeur ordinaire.

* Palpes fortement hérissés de longs poils fasciculés.

† Leur dernier article plus court que le précédent.
Antennes assez longues. **1. EUTERPE.**

Antennes très-courtes. **8. NATHALIS.**

†† Leur dernier article au moins aussi *long* que le précédent.
Jamais de tache aurore au sommet des ailes supérieures. Chrysalide de forme ordinaire.
5. PIERIS.

Presque toujours une tache aurore au sommet des supérieures. Chrysalide carénée, sans pointes latérales. **6. ANTHOCHARIS.**

* * Palpes médiocrement hérissés de poils.
Ailes incarnates ou d'un fauve briqueté. **7. IDMAIS.**

Une tache aurore au sommet des supérieures.
9. THESTIAS.

B. Antennes tronquées à leur sommet ou terminées insensiblement en une massue obconique.

a. Ailes robustes.

* Les supérieures anguleuses. **11. RHODOCERA.**

* * Ailes supérieures non anguleuses.

† Ailes inférieures dentées. **12. ERONIA.**

†† Ailes inférieures non dentées.

Δ Une grande tache aurore au sommet des supérieures. **10. IPHIAS.**

ΔΔ Point de tache aurore au sommet des supérieures.
Antennes assez longues terminées insensiblement en massue **13. CALLIDRYAS.**

Antennes courtes terminées en massue obconique. **14. COLIAS.**

b Ailes minces et délicates. **15. TERIAS.**

I. Genre EUTERPE, Swainson. — *Pieris*, God. Encyc. Suppl.

Chenille. . . . .

Insecte parfait : tête de grosseur moyenne, hérissée de longs poils soyeux raides, peu serrés ; palpes longs, écartés, dépassant de beaucoup les yeux, fortement hérissés de poils raides, assez longs ; leur dernier article grêle, aciculaire, presque nu, notablement plus court que le second, qui est très-long; antennes longues, à articulations bien marquées, terminées par une massue ovoïde, cylindroïde, ou un peu comprimée. Abdomen de longueur ordinaire, un peu comprimé latéralement, ne dépassant pas les ailes inférieures. Ailes médiocrement robustes, à cellule discoïdale fermée; les inférieures embrassant très-peu le dessous du corps.

Ce genre, encore peu nombreux en espèces, est répandu dans l'Amérique, depuis le Mexique jusqu'au Chili. Les chenilles sont encore inconnues; mais il est à supposer qu'elles ont quelque analogie avec celles des *Pieris* et genres voisins. Les Insectes parfaits, quoique possédant un *facies* qui les fait distinguer au premier coup-d'œil, offrent presque tous les caractères propres aux *Pieris*. C'est particulièrement par la longueur du second article des palpes et par les poils raides, dont toute la partie antérieure de la tête est hérissée, qu'ils en diffèrent génériquement. Les uns, tels que *Tereas*, ont, par la forme des ailes et le dessin, un certain rapport avec les *Papilio* de la division de *Dimas*; les autres, tels que *Theano*, *Erycinia*, ont les ailes plus étroites, et ont quelque analogie avec certains Héliconiens; enfin; plusieurs ont presque entièrement le port des *Pieris*. Les différences sexuelles sont d'ordinaire très-prononcées, outre que les femelles ont les premières ailes beaucoup plus arrondies que les mâles, elles en diffèrent souvent complétement par la couleur et le dessin de la face supé-

rieure. Sur neuf espèces que nous connaissons, il y en a sept dont les secondes ailes offrent en dessous, à l'origine de la base, des points d'un rouge vif.

GROUPE I.

1 — EUTERPE TEREAS. (Pl. 2, B, fig. 2.)

Papilio Tereas, God. Encyc. IX, p. 38, n°. 39, et *Pieris Tereas* (par correction), Suppl. p. 804. — *Euterpe Tereа*, Swains. Zool. Ill. 2e. série, Pl. 74. — *Priamides Julus*, Hubn. Züt. f. 383-384. — La femelle *Archonias Marcias*, Hubn. Züt. f. 461-462.

Enverg. 2 ½ pouces. Ailes d'un brun noir ; les supérieures légèrement sinuées, offrant de part et d'autre, sur le milieu, une tache blanche, presque ronde, entière, ou divisée inégalement par une nervure noire bifurquée. Ailes inférieures arrondies, ayant un peu au delà du milieu une tache ou bande transversale d'un joli rose tendre, divisée en quatre par de fines nervures noires. Dessous des premières ailes semblable au dessus ; dessous des secondes ayant, outre la bande transversale rose, la base ponctuée de rouge carmin ; l'origine de la côte et le bas du bord abdominal marqués chacun d'une tache ovale d'un jaune vert ; une rangée marginale de points de la même couleur.

Femelle ou *Marcias* d'Hubner : ailes d'un noir plus brun ; les supérieures un peu plus arrondies, avec la tache discoïdale plus grande et d'un jaune soufre de part et d'autre. Les inférieures ayant la bande transversale d'un rouge-minium, beaucoup plus grande, divisée par les nervures en sept parties, dont une contenue dans la cellule discoïdale. Dessous de ces dernières ailes à peu près comme dans le mâle, sinon que la bande transversale est plus grande et divisée comme en dessus.

Brésil, environs de Rio et de Bahia. — Coll. Boisd. — Cette espèce, quoique assez rare, est, de toutes celles du genre,

la plus répandue dans les collections. Au premier coup d'œil elle ressemble par la distribution des couleurs, aux *Papilio* de la division de *Dimas*, etc. Elle représente au Brésil l'*Erycinia* de la Guyane.

2 — Euterpe Erycinia.

Papilio id. Cram. 177. E. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 149, n°. 107. — *Papilio Myrti?* Fab. E. S. 111, I, p. 169, n°. 522. — *Castnia? Erycinia*, Dalm. Monog. Castn. p. 25. — Le mâle *P. Bellona*, Cram. 13, E, F. — *Papilio Brassolis*, Fab. op. cit. p. 169, n°. 520. — *Heliconia Brasselis*, God. op. cit. p. 207, n°. 13.

Godart semble faire à Fabricius le reproche d'avoir fait un *Heliconien* de son *Papilio Myrti;* mais on pourrait à juste titre lui adresser à son tour la moitié de ce reproche, puisqu'il fait de la femelle sa *Pieris Erycinia*, et qu'il décrit le mâle sous le nom d'*Heliconia Brasselis.*

Port de *Tereas.* Taille un peu plus petite. Dessus des ailes noirâtre. Les supérieures ayant sur le disque une tache trifide, d'un jaune citron, et, entre la cellule discoïdale et le sommet, une ou deux petites taches de la même couleur, moins distinctes. Dessous des premières ailes semblable au dessus, avec les taches du sommet plus nettes ; dessous des secondes rayonné de rouge, mais plus fortement de la base au milieu que du milieu à l'extrémité ; une tache étroite, ovale, oblongue, d'un jaune citron, près de l'origine du bord antérieur ; une raie longitudinale de la même couleur le long du bord abdominal ; une rangée marginale de petits points d'un jaune citron.

Femelle ou P. *Erycinia :* les taches jaunes des ailes supérieures plus marquées, et formant par leur réunion une grande tache annulaire, divisée par les nervures et partagée en deux groupes. Dessus des inférieures ayant toute la base largement couverte par une grande tache d'un rouge-minium pâle, rayonnée postérieurement et divisée par les

nervures. Dessous à peu près comme dans le mâle; celui des inférieures plus largement rayonné de rouge; la tache jaune ovale de la côte plus étendue et visible en dessus.

Surinam, Cayenne. — Coll. de M. Feisthamel. — Rare.

GROUPE II.

3 — Euterpe Charops, Boisd. (Pl. 2, C, fig. 1).

Nous ne connaissons pas le mâle, qui probablement diffère beaucoup en dessus de la femelle que nous décrivons.

Elle a tout-à-fait le port et la taille de la femelle d'*Antodyca*. Ailes d'un noir brun; les supérieures ayant de part et d'autre une bande oblique, transverse, d'un rouge-vermillon, commençant en pointe, au milieu de la cellule discoïdale, sous la nervure costale, et finissant au bord postérieur, un peu au-dessus de l'angle anal; cette bande est en outre coupée par les nervures, et précédée, du côté du sommet, de trois traits longitudinaux de la même couleur, mais moins marqués; une petite ligne jaune entre les nervures costale et sous-costale. Ailes inférieures sans taches. Dessous des premières ailes semblable au dessus; dessous des secondes ayant près de la base deux lignes transversales d'un jaune citron, dont la supérieure très-courte et tout-à-fait sur la côte. Corps noirâtre, avec quelques points orangés sur la poitrine; antennes blanches en dessus et noirâtres en dessous.

Mexique. — Coll. de M. Lacordaire. — Très-rare.

4 — Euterpe Antodyca, Boisd.

Enverg. 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Dessus des ailes d'un brun noirâtre. Les supérieures un peu oblongues et légèrement sinuées, offrant sous la nervure médiane une espèce de bande longitudinale oblique, mal arrêtée, d'un gris bleuâtre; à l'extrémité de la cellule discoïdale une bande transverse, obsolète, d'un gris rosé, et enfin sur le sommet plusieurs traits longi-

tudinaux d'un gris bleuâtre. Ailes inférieures en grande partie saupoudrées de gris bleuâtre, avec le bord postérieur entrecoupé de traits obsolètes de la même couleur. Dessous des ailes brun; celui des supérieures ayant la bande oblique et la bande transverse d'un rose vif, réunies, bien nettes, coupées par de fines nervures. Celui des inférieures offrant sur le disque quelques éclaircies grisâtres; une tache oblongue d'un jaune-citron vif sur l'origine de la côte, et deux points d'un rouge carmin à la base.

Femelle un peu plus grande. Ses ailes supérieures plus arrondies, saupoudrées de gris à la base et le long du bord interne, avec une bande transverse, oblique, d'un rose vif, coupée par les nervures et située entre la cellule discoïdale et le bout, comme la bande transverse du mâle. Dessous comme dans le mâle, sinon que la base des premières ailes offre aussi une petite tache rouge.

Brésil intérieur. — Coll. Boisd. — Découverte par MM. Langsdorff et Ménétriés.

GROUPE III.

5 — Euterpe Emeris, Boisd.

Port et taille de *Nimbice* mâle. Ailes supérieures d'un blanc jaunâtre, avec une bordure noirâtre, dentée intérieurement; la côte également noirâtre; un petit trait de la même couleur sur l'extrémité de la cellule discoïdale, uni à une dilatation de la côte. Ailes inférieures d'un jaune d'ocre, avec le limbe postérieur divisé par une série de petites taches cunéiformes, noires, prolongées sur les nervures. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que la bordure est divisée par une série de taches jaunâtres. Dessous des secondes noirâtre, avec un rang marginal de taches jaunes, et dix ou onze taches blanches marquées de jaune, dont la plus grande remplit toute la cellule discoïdale; un point assez gros, d'un rouge sanguin à la base, près l'insertion de la nervure

médiane. Il serait peut-être plus rationnel de dire que le fond est blanc marqué de touches jaunes, avec les nervures et une raie postérieure noirâtres. Corps comme chez les espèces voisines.

Coll. Boisd. — Nous n'avons vu qu'un individu mâle, et nous ne nous rappelons plus s'il nous vient du Chili ou du Brésil.

6 — Euterpe Nimbice, Boisd.

Taille de la *Limenitis Sibylla*. Ailes d'un brun noirâtre, légèrement dentées, traversées par une bande médiane d'un blanc un peu jaunâtre, coupée par les nervures, commençant en pointe au delà du milieu de la côte des supérieures, et s'élargissant sur les inférieures, de manière qu'à sa terminaison elle envahit presque tout le bord abdominal; cette bande suivie sur les quatre ailes d'une rangée de points de sa couleur; les échancrures marquées de points d'un blanc jaunâtre; le bord postérieur des premières ailes sinué et leur sommet un peu aigu; une petite tache d'un blanc jaunâtre dans leur cellule discoïdale. Dessous des ailes brunâtre, avec la même bande qu'en dessus, mais marquée sur les inférieures de quelques traits d'un jaune orangé; ces dernières ailes ayant en outre, vers la base et en arrière de la bande, plusieurs points et traits épars du même jaune, et, tout-à-fait à la base, deux points d'un rouge-carmin; les supérieures ayant, comme en dessus, la bande précédée en dehors d'un rang de points d'un blanc jaunâtre; les échancrures des quatre ailes marquées de jaune orangé.

Femelle plus grande, avec les ailes plus larges, arrondies, d'un noir profond, traversées en dessus par une bande médiane d'un jaune-d'ocre vif, coupée par des nervures noires, un peu plus étroite sur les inférieures, et précédée sur la côte des supérieures de deux points de sa couleur. Les échancrures bordées de blanc. Dessous des premières ailes noir, avec la même bande qu'en dessus, précédée en dehors, près

du sommet, d'une série de petites taches sagittées, blanchâtres, un peu teintées de jaune d'ocre. Dessous des secondes d'un brun noirâtre, avec une bande médiane courbe, blanche, étroite, marquée de traits orangés; la base offrant aussi des points ou traits orangés, mais pas de points rouges; l'extrémité marquée d'une série de taches sagittées en forme de V blancs, à pointe orangée, et dont la concavité tournée en dehors reçoit un trait orangé à base blanchâtre, situé sur les échancrures. Corps noirâtre dans les deux sexes, avec le ventre grisâtre; prothorax offrant de chaque côté un point jaune.

Mexique. — Coll. Boisd. — Très-rare.

7 — Euterpe Bithys.

Delias Bithys, Hubn. Züt. 467-468.

Port et taille de *Nimbice*, à laquelle elle ressemble un peu; mais ses ailes supérieures sont notablement plus arrondies. Dessus des ailes d'un noir brun, traversées de la côte des supérieures au milieu du bord abdominal des inférieures, par une bande blanche, étroite, bien nette, d'égale largeur dans toute sa longueur, coupée par des nervures noires, un peu maculaire sur les premières ailes, où elle est, en outre, suivie de deux rangées de points blancs allongés, dont les plus extérieurs touchent la frange : le bord postérieur des secondes ailes entrecoupé de points jaunâtres. Dessous des ailes plus brun, avec la même bande qu'en dessus, mais marquée sur les inférieures de quelques taches jaunes; les premières ailes ayant en outre trois petites lignes jaunes à la base; deux rangées de traits ou points marginaux d'un jaune pâle; les secondes un peu luisantes, marquées à la base de deux points d'un rouge carmin; entre la base et le milieu de plusieurs taches allongées d'un jaune citron; puis sur le bord postérieur, qui offre plusieurs traits sagittés, noirâtres, de deux rangées de points du

même jaune, dont les extérieurs sont tout-à-fait marginaux, moitié plus gros et plus vifs.

Ipanema au Brésil. — Décrit sur la figure d'Hubner. — La femelle nous est inconnue; mais, en raison de l'affinité de cette espèce avec notre *Nimbice*, nous pensons qu'en dessus elle doit être très-différente du mâle.

8 — Euterpe Tisiphone, Boisd.

Taille et port de *Bithys*, ou plutôt de *Nimbice* ♂. Ailes d'un brun noirâtre, traversées du sommet des supérieures au bord interne des inférieures par une bande d'un jaune-soufre très-pâle, formée sur les premières de taches ovales très-petites, excepté celle qui est située sur le bord interne, coupée sur les secondes par des nervures noires, et suivie sur ces dernières ailes, en arrière de la cellule discoïdale, de deux ou trois petites taches de la même couleur. Dessous des ailes supérieures brun, avec la bande maculaire plus marquée, d'un blanc un peu verdâtre; un trait longitudinal d'un blanc grisâtre dans la cellule discoïdale; le sommet un peu strié de gris jaunâtre. Dessous des inférieures d'un brun un peu roussâtre, avec la bande médiane blanche, précédée à la base d'une autre bande de la même couleur, formée de trois taches; quelques traits blancs entre la bande médiane et l'extrémité. Corps et antennes noirâtres; un point blanc de chaque côté du prothorax.

Conception, au Chili. — Coll. Boisd. — Nous avons vu trois mâles et point de femelles.

GROUPE IV.

9 — Euterpe Theano, Boisd.

Plus étroite que les espèces précédentes, et ayant un peu le port d'une *Acræa* ou d'une *Heliconia*. Ailes d'un brun noir, marquées de plusieurs taches blanches, savoir : sur les supérieures, une longitudinale entre le bord interne et la nervure

médiane, une petite obselète dans la cellule discoïdale, et trois petites oblongues vers le sommet, disposées en forme de bande transverse; sur les inférieures, une longitudinale dans la cellule discoïdale, et une de même forme, un peu fondue, le long du bord abdominal. Dessous des premières ailes avec les taches plus grandes, plus nettes, et d'un jaune pâle, excepté celle du bord interne; une raie blanchâtre, longitudinale partant de la base. Dessous des secondes d'un jaune pâle, coupé par les nervures et par une raie médiane longitudinale, noires; le bord postérieur noir divisé par une rangée marginale de gros points blancs. Corps noirâtre; massue des antennes ferrugineuse; poitrine ponctuée de blanc.

Brésil, environs de Rio-Janeiro. — Coll. Boisd. — C'est, après *Tereas*, une des moins rares dans les collections.—Nous avons vu cinq exemplaires mâles et pas de femelles.

II. Genre LEPTALIS, Dalman. Anal. Ent. — *Licinia*, Swainson. — *Hemerocharis* nobis *olim*. — *Pieris*, Latr. God.

La seule chenille connue est celle d'*Amphione*. Si la figure de Stoll est exacte, elle est lisse, avec deux épines charnues sur le premier anneau. La chrysalide que cet auteur ne figure pas, est, dit-il, perpendiculaire; mais, par ce mot, entend-il qu'elle est seulement suspendue par la queue, ou bien qu'elle est en même temps attachée par un lien transversal? Nous ne savons que supposer. Ce genre est assez anomal, et il se pourrait que plus tard, lorsque l'on connaîtra ses métamorphoses, il constituât une tribu particulière près des Héliconides, ce n'est donc que conditionnellement et en raison de l'affinité de quelques espèces avec les *Pieris*, qu'à l'exemple de Godart, de Latreille et des auteurs anglais, nous l'avons placé dans notre tribu des Piérides.

Insecte parfait. Tête petite légèrement écailleuse; palpes plus courts que la tête, ou à peine de sa longueur, velus, rapprochés, appliqués sur le front à articles peu distincts et

très-courts; le dernier légèrement saillant et pointu; antennes longues grêles terminées en massue fusiforme allongée; abdomen long grêle, dépassant ordinairement de beaucoup les ailes inférieures, surtout chez les femelles; ailes étroites très-allongées à cellule discoïdale fermée; les inférieures embrassant à peine le dessous du corps, plus larges dans les mâles que dans les femelles; pattes longues et grêles; la première paire légèrement atrophiée chez les mâles, ou ayant les cuisses un peu renflées et écailleuses.

Les *Leptalis* se trouvent depuis les Antilles jusque dans le Brésil méridional; elles ont à peu près les mêmes mœurs que les *Heliconia;* mais les individus sont beaucoup moins nombreux que ceux de ce dernier genre. Plusieurs espèces ont une certaine analogie avec les *Pieris* par la couleur et le dessin de leurs ailes, tandis que d'autres ressemblent, à s'y méprendre, à des *Heliconia.* Il est même possible que dans nos *Héliconiens* nous réunissions quelques espèces qui sont de véritables *Leptalis.* Les différences sexuelles consistent moins dans le dessin que dans la forme des ailes. Chez les mâles, les ailes inférieures sont un peu plus larges que dans les femelles, et leur bord antérieur est d'une couleur pâle luisante comme chez certaines *Euplœa.*

Remarque. Ce genre, autant que l'on en peut juger sur la chenille figurée par Stoll, a, sous son premier état, une certaine affinité avec les *Euplœa.* Cette affinité se retrouve même dans l'Insecte parfait, c'est-à-dire que dans ces deux genres le bord interne des ailes supérieures chez la plupart des mâles se prolonge un peu sur les ailes inférieures, et recouvre en partie une espace luisant d'une teinte blanchâtre livide. Si la chrysalide est seulement suspendue par la queue, comme on pourrait le pressentir d'après ce que dit Stoll, la tribu qu'il formerait devrait être placée entre celles des *Danaïdes* et celle des *Héliconides.*

Nous avions indiqué ce genre dans notre collection sous le nom d'*Hemerocharis:* mais nous nous sommes aperçu

que déjà, avant nous, Dalman l'avait distingué, dans son *Analecta*, sous celui de *Leptalis*, que nous avons dû adopter.

GROUPE I.

1 — Leptalis Vocula.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 166, 158. — *Papilio id.* Cram. 353, C, D.—Femelle, *P. Eumelia*, Cram. 280, D. — *Pieris Enodia*, God. op. cit. n°. 160.

A peu près de la taille de la *Leucophasia Sinapis*; port d'une *Heliconia*. Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec le bord interne et trois taches d'un jaune-soufre pâle; la première tache triangulaire, longitudinale, située à la base; la seconde ovale, transversale, oblique, placée un peu au delà du milieu, et touchant presque la côte; la troisième petite, disposée transversalement près du sommet. Ailes inférieures d'un jaune-soufre pâle, avec le bord antérieur blanc et une bordure noire marginale assez large. Dessous des premières ailes d'un jaune-soufre clair, avec le bord interne plus pâle; la côte, le bord marginal et deux raies transverses, noires; dessous des secondes ailes noir, avec tout le disque et le bord costal d'un jaune soufre; la partie noire divisée par une raie courbe, fauve, presque marginale; le bord extérieur de chaque aile marqué d'une rangée de points blancs. Corps noirâtre en dessus, et d'un jaune pâle en dessous; antennes noires, annelées de blanchâtre. — Femelle un peu plus grande, avec la tache triangulaire de la base des premières ailes saupoudrée de noirâtre, et plus ou moins effacée; les ailes inférieures noires en dessus, avec une bande transverse d'un jaune soufre. Le reste à peu près comme dans le mâle.

Surinam, Cayenne. — Coll. Boisd. — Cette espèce et la suivante ressemblent beaucoup à une *Heliconia* par le dessous des ailes.

2 — Leptalis Methymna.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 196, 159.

Un peu plus grande que *Vocula ;* même port. Dessus des quatre ailes d'un jaune citron ou d'un jaune-soufre très-vif, avec une bordure noire, mais beaucoup plus large aux supérieures, où elle est en outre marquée, avant le sommet, d'une tache transverse, oblique, elliptique, d'un blanc-jaunâtre sale ; la côte de ces dernières ailes également noirâtre ; la côte des secondes ailes précédée ordinairement d'une raie transversale de la même couleur. Dessous des premières ailes à peu près comme le dessus, sauf quelques points blancs sur le bord extérieur. Dessous des secondes ailes comme chez *Vocula,* sinon que les points marginaux sont moins blancs, et que la raie qui les précède est plutôt ferrugineuse que fauve.

Brésil. — Coll. Boisd.

GROUPE II.

†

3 — Leptalis Orise, Feisthamel.

Cette nouvelle espèce, l'une des plus grandes du genre, ressemble, à la forme près, à l'*Heliconia Psidii* et espèces voisines.

Enverg. 2 $\frac{3}{4}$ pouces. Ailes supérieures noires, oblongues, arrondies à l'extrémité, sinuées le long du bord interne, marquées de quatre taches transparentes d'une teinte jaunâtre, savoir: une petite triangulaire à la base, coupée longitudinalement par une nervure jaune ; une presque quadrangulaire sur le milieu de la côte, coupée par la nervure sous costale ; une troisième, petite, ovale, un peu plus jaunâtre, dans la seconde bifurcation de la nervure médiane ; enfin la quatrième, grande, ovale, arrondie.

située à l'extrémité, coupée par les nervures. Ailes inférieures transparentes, d'une teinte jaunâtre, avec une bordure inégale, sinuée, et la base, noires. Dessous des premières ailes d'un blanchâtre satiné, avec un espace d'un blanc-mat piqué de roussâtre; l'extrémité noire, avec la tache du dessus; la côte également noire, marquée d'une petite tache transparente longitudinale. Dessous des secondes ailes noir, avec trois taches d'un jaunâtre transparent, coupées par les nervures, savoir : une grande près du bord abdominal, une de même forme et de même grandeur, mais transversale, sur l'extrémité, enfin la troisième beaucoup plus petite, située sur le tiers antérieur de la côte; outre cela deux petites taches blanches sur le milieu du limbe postérieur. Corps noir, avec des points blancs sur la poitrine et sur les palpes; des petits traits de la même couleur le long des côtés de l'abdomen, et deux petits points blanchâtres sur le prothorax; antennes noires, avec la massue jaunâtre.

Cayenne, dans l'Oyapock. — Coll. Boisd. et Coll de M. Feisthamel. — Nous n'avons vu que deux individus.

† †

4 — LEPTALIS ASTYOCHA.

Dismorphia Astyocha Hubn., Züt. 485-486.

Elle a à peu près le port d'*Astynome*, mais elle est un peu plus petite, et ses ailes supérieures ont le sommet un peu plus aigu et légèrement falqué. Ailes noires; les supérieures ayant sur leur moitié antérieure une tache longitudinale, d'un rouge-fauve vif, coupée en trois par la nervure médiane, et surmontée près de la côte d'une petite ligne jaune; ensuite une bande transverse, oblique, jaune, partant de la côte, n'atteignant pas l'angle interne, offrant intérieurement chez le mâle un petit sinus; enfin à l'extrémité, sur le bord du sommet, une tache jaune, ordinairement surmontée d'un point de sa couleur, et suivie en outre dans la femelle d'un petit point

semblable. Ailes inférieures du mâle ayant la moitié antérieure d'un jaune pâle, l'autre moitié noire, avec une bande transversale fauve, coupée par les nervures, et plus ou moins jaune vers le bord abdominal; ailes inférieures de la femelle noires, avec une bande médiane transverse, jaune dans sa moitié antérieure, ensuite d'un fauve vif; une bordure étroite d'un brun pâle n'atteignant pas l'angle externe. Dessous des ailes beaucoup plus pâle, avec l'empreinte plus ou moins prononcée du dessin du dessus; les supérieures du mâle un peu blanchâtres; les inférieures offrant chez les deux sexes deux petites taches d'un rouge fauve, avec une bande transverse jaune. Corps noirâtre, avec la poitrine ponctuée de jaune; antennes noires, avec la massue moitié blanche et moitié noire.

Brésil méridional, missions de l'Uruguay. — Coll. Boisd.

5 — Leptalis Astynome.

Dalman, Anal. p. 39, 5.— *Dismorphia Polymela*. Hubn. Züt. f. 723-724.

Assez voisine d'*Amphione*, mais cependant bien distincte. Taille un peu plus grande; ailes supérieures d'une autre forme à l'extrémité; la partie fauve de la base de ces mêmes ailes coupée par des nervures beaucoup moins dilatées et un peu liserées de jaune; la bande jaune transverse plus pâle, plus étroite, non digitée en dehors, et nullement fondue en dedans, avec la partie fauve; les trois ou quatre points jaunes du sommet remplacés par deux petites taches inégales de la même couleur. Ailes inférieures différant des ailes correspondantes d'*Amphione* femelle, en ce que le disque est jaune et fondu avec la partie fauve digitée, et qu'à l'extrémité il y a une bordure d'un brun-grisâtre très-pâle, qui du reste n'atteint pas l'angle externe. Dessous des ailes plus pâle que le dessus; celui des supérieures ayant le sommet plaqué de blanc, beaucoup plus fortement que dans *Amphione;* celui des inférieures d'un roussâtre pâle, avec le disque jaune, l'extrémité

apicale noirâtre, et une raie maculaire de la même couleur; le sommet un peu marqué de blanc. Antennes noires, avec la massue d'un blanc jaunâtre.

Brésil. — Coll. Boisd.

6 — LEPTALIS AMPHIONE. (Pl 2, C. fig. 2.)

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 165, 156. — *Papilio Amphione,* Cram. 232, E, F.

Enverg. 2 $\frac{1}{4}$ - 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Cette espèce a presque le *facies* de certains *Heliconia* de la division de *Polymnia.* Ailes noires; les supérieures ayant la moitié antérieure fauve, rayonnée, précédée immédiatement en dehors d'une bande transverse, oblique, jaune, coupée par de fines nervures, sinuée et un peu digitée en dehors, fondue un peu en dedans, avec la partie fauve, surtout chez la femelle, et marquée vers son milieu d'une petite lunule noire, placée sur l'extrémité de la cellule discoïdale; le sommet de l'aile offrant en outre une ligne oblique de trois ou quatre points jaunes. Ailes inférieures du mâle ayant la moitié antérieure d'un jaune blanchâtre pâle; l'autre moitié noirâtre, avec une raie longitudinale fauve, coupée par les nervures, et se terminant par une tache isolée de sa couleur; ailes inférieures de la femelle noires, traversées au milieu par une bande fauve, coupée par les nervures et digitée vers l'angle externe; leur bord costal d'un fauve un peu plus pâle. Dessous des premières ailes de la femelle à peu près comme le dessus; dessous de celles du mâle blanchâtre, avec l'empreinte du dessin du dessus; le bord du sommet marqué d'un peu de blanc chez les deux sexes. Dessous des secondes ailes beaucoup plus obscur que le dessus, avec la teinte fauve ou jaune plus fondue, et le dessin moins net; la base marquée de deux petites taches d'un fauve très-vif; le milieu du bord abdominal d'une tache jaunâtre, et le bord du sommet d'un peu de blanc. Corps noirâtre, avec les côtés de la poi-

trine et le dessus du ventre jaunes ; antennes d'un jaune pâle, avec la base noirâtre.

Surinam, Cayenne. — Coll. Boisd.

La chenille, qui, suivant Stoll, vit sur le cacaoyer (*Theobroma Cacao*), est d'un jaune brun, avec la tête noire marquée de deux chevrons d'un bleu argentin, et le corps coupé transversalement par des raies brunes entrelacées, formant sur chaque segment une chaîne composée d'anneaux arrondis ; outre cela, son premier anneau offre deux épines noires assez longues, tentaculiformes.

7 — LEPTALIS LAIA.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 165, 157. — *Papilio id.* Cram. 232, C. D.

Taille et port d'*Amphione*. Ailes supérieures noires, avec trois taches fauves, savoir : une longitudinale, partant de la base et s'étendant dans toute la cellule discoïdale ; une seconde partant également de la base et s'étendant le long du bord interne ; enfin la troisième, petite, orbiculaire, placée vers le disque et quelquefois unie à la première ; l'extrémité marquée en outre d'une tache jaune en forme de bande, coupée par les nervures. Dessus des ailes inférieures largement d'un blanc satiné, le long du bord costal, ensuite fauve, avec une bordure noire crénelée, assez large. Dessous des premières ailes d'un blanchâtre satiné, avec la côte noire liserée de jaune ; l'extrémité noire marquée d'une tache jaune comme en dessus, mais moitié plus grande ; dessous des secondes ailes brunâtre, avec quelques parties plus claires ; la côte liserée de rougeâtre, une rangée marginale de points jaunes, assez gros, et deux petites taches de la même couleur situées vers l'extrémité, près de l'angle externe. Corps comme chez *Amphione*. — Nous ne connaissons pas la femelle.

Surinam, Cayenne, dans l'Oyapock.

† † †

8 — Leptalis Melia.

Pieris id. God. Encyc. IX, Suppl. p. 814, 155-156.

Port et taille de *Melite*. Ailes supérieures noires, avec une raie longitudinale à la base, puis deux taches transverses, jaunes, dont la postérieure est beaucoup plus petite, et souvent formée de deux ou trois petites taches séparées. Ailes inférieures jaunes, ou d'un jaune un peu orangé, avec une bordure postérieure dentée, l'extrémité des nervures et une liture arquée vers le bord interne, au-dessus de l'angle anal, noires. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le fond est beaucoup plus pâle, presque blanchâtre, et que la tache de l'extrémité est plus grande et multifide. Dessous des secondes d'un brun-noirâtre pâle, avec des taches jaunes sur le disque et le long du bord marginal, et en outre un gros point rouge à la base. Corps noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec les antennes noires.

Brésil. — Coll. Boisd.

† † † †

9 — Leptalis Spio.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 197, 163.

Taille et port de *Crisia*. Ailes supérieures oblongues, elliptiques, falquées et acuminées au sommet, d'un brun noirâtre, avec trois bandes d'un fauve rouge, dont une longitudinale un peu arquée, coupée par la nervure médiane, et s'étendant de la base à l'angle interne; les deux autres obliques, transverses, disposées parallèlement vis-à-vis du sommet, et ayant souvent la partie antérieure plus pâle. Ailes infé-

rieures noirâtres, ayant, dans l'un des sexes, le bord costal plus pâle; le milieu de l'aile divisé par une bande fauve, droite, faiblement sinuée sur son côté postérieur. Dessous des premières ailes beaucoup plus pâle, avec les bandes jaunes et le sommet piqués de blanc. Dessous des secondes beaucoup plus pâle que le dessus, avec la bande transverse effacée verdâtre, et quelques taches mal arrêtées de la même couleur, le long du bord costal.

Antilles, Guadeloupe. — Coll. Boisd.

Variété A. Toutes les bandes du dessus d'un jaune citron, au lieu d'être fauves. — Même pays. — Coll. Boisd. — Cette différence n'est peut-être que sexuelle, et propre seulement à la femelle, attendu que le bord costal des secondes ailes n'est pas blanchâtre.

10 — Leptalis Nemesis.

Pieris id. God Encyc. IX, p. 196, 161. — Latr. *in* Humboldt et Bonpl. Zool. II, Pl. 35, f. 7, 8.

Port et taille de *Spio*. Ailes supérieures oblongues, elliptiques, acuminées au sommet, noires en dessus, avec des petites taches jaunes en forme de points oblongs, inégaux, disposés trois par trois sur deux lignes transverses parallèles, et dirigées obliquement du milieu au bout de la surface. Ailes inférieures presque ovales, largement d'un cendré satiné sur leur moitié antérieure, qui est recouverte par les premières, ensuite traversées par une ligne noire, partant de la base aboutissant vers le milieu; puis d'un jaune jonquille, plus foncé vers le bord interne, et coupé vers l'extrémité du bord extérieur par une nervure noire, qui forme sur cette partie une tache jaune isolée. Dessous des premières ailes d'un brun-noirâtre clair, avec deux petites taches jaunâtres sur la côte; dessous des secondes d'un brun noirâtre, avec quelques légères marbrures jaunâtres, et en outre une bande transversale assez large, de la même couleur, située sur le limbe postérieur.

Amérique centrale. — Voyage de Humboldt. — Les deux seuls individus qui existent peut-être en Europe font partie de la collection de M. le comte Dejean.

11 — LEPTALIS CRISIA.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 197, 162. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 166, 515. — Drury, Ins. III, Pl. 37, f. 1, 2.

Un peu plus grande que *Melite*, et d'une forme assez différente; les ailes supérieures ont le bord postérieur concave et le sommet prolongé en pointe. Dessus des premières ailes d'un brun noirâtre, avec une bande d'un jaune pâle placée vers l'extrémité, se dirigeant obliquement de la côte vers le bord postérieur, et marquée d'une petite tache noire à sa partie antérieure; le bord interne presque entièrement blanchâtre. Chez la femelle, le dessus des premières ailes offre en outre trois points jaunes alignés au sommet, et une petite raie médiane jaunâtre se dirigeant longitudinalement vers la base. Dessus des ailes inférieures d'un jaune pâle, avec des fines nervures et une bande marginale d'un brun noirâtre. Dessous des premières ailes différant du dessus en ce qu'il est plus pâle et lavé de blanchâtre au sommet; dessous des secondes d'un jaune pâle, avec deux taches obsolètes plus foncées vers la base, et des espaces noirâtres sur le milieu et le long du limbe postérieur.

Brésil. — Coll. de M. Serville et Coll. de M. Marchand à Chartres.

† † † † †

12 — LEPTALIS MELITE.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 165, 155. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 755, 57. — Fab. E. S. III, I, p. 160, 491. — Clerk, Icon. tab. 44, f. 5. — Cram. 153, C, D. — *Licinia Melite*, Swains. Zool. Illust. 1re série, Pl. 22.

Enverg. environ 2 pouces. Ailes supérieures étroites, elliptiques, noires en dessus, avec deux taches longitudinales placées vers la base, et une bande transversale d'un jaune citron; quelquefois deux points de la même couleur situés près du sommet. Ailes inférieures oblongues, notablement plus larges que les supérieures, d'un beau jaune vif, quelquefois lavées d'orangé, bordées depuis le sommet jusqu'au delà du milieu du limbe par une bande noire étroite. Dessous des premières ailes d'un blanc luisant, un peu farineux par places, avec tout le bord antérieur jaune; dessous des secondes jaune, avec deux raies transverses parallèles brunâtres, un peu courbes, dont l'antérieure partant de la base; la postérieure plus courte et occupant le milieu de la surface. Corps jaune, avec le thorax et le dos noirs, et les côtés de la poitrine un peu orangés.

Surinam. — Coll. Boisd.

Cette espèce varie beaucoup pour les ailes supérieures, où le noir disparaît plus ou moins, de sorte que ces dernières sont aussi souvent jaunes avec des taches noires, que noires avec des taches jaunes.

Variété A. Ailes supérieures jaunes, avec une bordure apicale noire, sinuée intérieurement, souvent marquée de deux points jaunes; une petite raie noire oblique, transverse, partant du milieu de la côte et s'arrêtant vers la nervure médiane. — Coll. Boisd.

Variété B. La tache longitudinale antérieure unie à la bande jaune par la disparition plus ou moins complète de la raie transverse noire. — Coll. de M. Serville et Coll. Boisd.

13 — Leptalis Jethys.

Port, taille et *facies* de *Melite*, à laquelle elle ressemble presque entièrement en dessus. Seulement le sommet des ailes supérieures est marqué d'une tache transversale jaune au lieu de deux points jaunes, et la bordure des inférieures n'existe guère que sur l'angle externe. Dessous des premières ailes à peu près comme chez *Melite*; dessous des secondes jaune,

ayant, au lieu de deux raies transversales parallèles, des atomes épars, et plusieurs taches irrégulières, mal écrites, d'un brun ferrugineux.

Mexique. — Coll. Boisd. — Rare.

GROUPE IV.

14 — Leptalis Thermesia.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 164, 154.

Port de *Melite*. Ailes d'un blanc un peu bleuâtre de part et d'autre ; les supérieures étroites, elliptiques, offrant sur le milieu de la partie antérieure une bande noire, longitudinale, lancéolée, plus pâle près de la base, et à l'extrémité une bordure également noire, large, marquée d'un point blanc vers le sommet, et ayant le côté interne sinué en forme de 3. Ailes inférieures oblongues, plus larges que les supérieures, bordées de noir vers le sommet, et marquées sur le milieu de leur bord antérieur d'une tache olivâtre, ovale, disposée longitudinalement. Dessous des quatre ailes sans taches, seulement celui des secondes est un peu verdâtre dans la partie qui correspond à la tache olivâtre. Corps noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Brésil intérieur. — M. N.

15 — Leptalis Critomedia.

Enantia Critomedia, Hubn. Züt., f. 795-796.

Taille et port de *Melite*, avec les ailes supérieures un peu moins étroites. Ailes blanches avec la base noirâtre ; les supérieures ayant à la base deux bandes noires, longitudinales, dont une un peu plus courte le long de la côte ; l'extrémité offrant une large bordure noire, sinuée intérieurement en forme de 3 ou d'accolade, et marquée au sommet de deux

petites taches blanches. Ailes inférieures ayant une bordure noire de largeur médiocre, dentée intérieurement. Dessous des premières ailes beaucoup plus pâle que le dessus, avec la nervure médiane bordée de jaune vers la base. Dessous des secondes ailes d'un blanchâtre luisant, avec l'empreinte de la bordure du dessus, quelques marbrures d'un gris-noirâtre pâle sur le milieu, et deux petites taches jaunes vers la base. Corps comme dans les espèces voisines.

Brésil. — Coll. de feu M. Franck, appartenant maintenant au muséum de Strasbourg.

16 — Leptalis Psamathe.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 207. — Donov. Natur. Reposit. vol. I, Pl. 9.— *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 164, n°. 153.

Port et taille de *Melite*. Ailes blanches; les supérieures étroites, ayant l'extrémité bordée par une bande noire assez large, légèrement sinuée en dedans, et marquée de deux petites taches blanches, dont la supérieure plus petite et presque ponctiforme. Ailes inférieures plus ou moins largement bordées de noir. Dessous des premières ailes blanc, avec la côte et le sommet lavés de jaunâtre ochracé. Dessous des secondes jaune ou d'un jaune d'ocre un peu teinté de verdâtre, traversé par deux bandes étroites, d'un brun roussâtre, dont la postérieure est à peu près droite, et l'antérieure un peu courbe, et par cette raison un peu convexe en arrière.

Amérique méridionale. — Décrite d'après Fabricius et la figure de Donovan.

Variété A. *Leptalis Ouassa.* Ailes blanches ou d'un blanc un peu sale, tirant légèrement sur le roussâtre, avec la bordure des supérieures marquée d'un seul petit point blanchâtre, peu visible, et quelquefois nul dans les femelles.

Cayenne, savannes d'Ouassa. — Coll. Boisd. Nos individus sont trop voisins de celui décrit par Fabricius et figuré par Donovan pour former une espèce particulière.

17 — LEPTALIS PHRONIMA.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 164, 152. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 206, 646. — *P. Licinia*, Cram. 153, E, F.

Enverg. environ 2 pouces. Dessus des ailes blanc, ou d'un blanc un peu sale. Les supérieures bordées à l'extrémité par une bande noire, large, sinuée en dedans, marquée au sommet, dans la plupart des mâles, d'un trait blanchâtre, sans tache chez la femelle, dont la côte est en outre un peu jaunâtre, et pointillée de noirâtre. Ailes inférieures bordées par une bande noirâtre, assez large, qui fait suite à celle des premières ailes. Dessous des ailes supérieures d'un blanc bleuâtre, avec tout le contour extérieur jaune et une bande transverse noire, un peu sinuée, correspondant à la bordure du dessus, mais n'atteignant pas l'extrémité. Dessous des secondes ailes d'un jaune pâle, avec deux raies noirâtres, pâles, transverses, parallèles, un peu obliques, dont l'une part de la base et l'autre du milieu du bord abdominal. Corps blanc, avec les bord du thorax noirâtre et la poitrine jaune.

Guyane. — Coll. Boisd. — Cette espèce est, parmi celles de la Guyane, l'une des moins rares.

18 — LEPTALIS ISODRITA, Boisd.

Taille de *Phronima*, dont elle est voisine; mais ses ailes supérieures ont le sommet plus arrondi, et leur bordure offre un sinus plus profond; les ailes inférieures sont sans bordure, ou simplement avec un rudiment de bordure sur leur angle externe; le fond des ailes est un peu jaunâtre dans notre individu, qui est un mâle, et la côte n'est point piquée de noirâtre; en dessous la côte et le bord postérieur des premières ailes sont d'un jaune plus terne, et la bande noire transverse de l'extrémité est un peu plus étroite et ne descend pas jusqu'au bord interne;

les ailes inférieures sont d'un jaune un peu plus ochracé, la raie qui part de la base est un peu courbe comme chez *Psamathe* et atteint le bord costal; outre cela la côte est marquée sur son milieu d'un petit trait effacé, de la même couleur que les raies transversales.

La femelle est d'un blanc jaunâtre très-prononcé, surtout sur les ailes inférieures, et elle offre sur les supérieures une raie costale noire un peu arquée, ne descendant pas jusqu'à la nervure médiane; en dessous le fond de sa couleur est plus jaune que chez le mâle, et la bande costale existe aux ailes supérieures comme sur la face opposée.

Brésil. — Coll. Boisd. — Coll. de M. Serville.

19 — LEPTALIS DILIS, Boisd.

Taille de *Phronima*. Ailes d'un blanc faiblement teinté de jaunâtre. Les supérieures elliptiques, ayant au sommet une petite bande marginale noire, ne descendant pas jusqu'au bord interne, offrant dans son milieu un sinus profond. Ailes inférieures ayant un commencement de bordure noirâtre. Dessous des supérieures blanc, avec toute la côte et le sommet jaunâtres. Dessous des inférieures d'un jaune d'ocre terne, avec deux raies parallèles grisâtres, dont une commençant à la base et l'autre au niveau des derniers anneaux de l'abdomen. — Femelle? ayant les ailes supérieures moins elliptiques, un peu élargies vers le bout, la bande marginale plus large, et une bande costale noire un peu arquée, ne descendant pas jusqu'à la nervure médiane. Le reste comme dans le mâle, sauf que la bande costale et la bordure sont visibles en dessous.

Brésil. — Muséum de Strasbourg (ancienne collection Franck).

Nota. Il serait possible que l'individu, que nous regardons comme la femelle, constituât une espèce particulière à côté d'*Isodrita*, dont il a tout à-fait le port et la coupe d'aile.

III. Genre LEUCOPHASIA, Stephens, Boisd., Dup., Devill. et Guénée. — *Pieris*, Latr. — *Pontia*, Ochs.

Chenille très-légèrement pubescente, effilée, assez fortement atténuée aux extrémités. Chrysalide anguleuse non arquée, à segments mobiles.

Insecte parfait : tête assez grosse; yeux gros et saillants; palpes plus longs que la tête, peu comprimés, fortement hérissés de poils roides antérieurement; le dernier article aciculaire, très-court; antennes assez courtes, terminées par un bouton aplati, un peu ovale; abdomen grêle, linéaire, plus long que les ailes inférieures; ailes oblongues assez étroites, minces, à cellule discoïdale fermée; la cellule discoïdale des inférieures située tout-à-fait à leur base.

Ce genre a été établi dans ces derniers temps sur un Lépidoptère d'Europe, qui a fait partie jusqu'alors des *Pieris*, avec lesquelles il a une analogie incontestable, mais dont il diffère assez par le port et par quelques caractères particuliers pour former un genre propre. Par ses ailes oblongues, son abdomen grêle et allongé, dépassant notablement les ailes inférieures, il a aussi quelques rapports avec les *Leptalis* de notre dernier groupe; mais il en est bien distinct par les palpes, les antennes, et la situation de la cellule discoïdale des secondes ailes. Ce dernier caractère le sépare nettement de tous les autres genres de cette tribu, chez lesquels la cellule discoïdale s'étend jusqu'au milieu de l'aile, ou même un peu au-delà.

Les mœurs de la chenille, qui vit sur les légumineuses herbacées des bois, sont aussi assez différentes de celles de nos *Pieris* qui ne se nourrissent que de plantes crucifères.

* **1** — LEUCOPHASIA SINAPIS.

Devill. et Guénée, Tabl. synopt. des Lépid. p. 14, 27. — Stephens. Cat. of Brit. Ins. p. 5.—*Pieris Sinapis*, Latr., God., etc.—*Papilio Sinapis*, Linn., Fab., Ochs., Hubn., etc.—Le *Papillon blanc de lait*, Ernst.—Variété : *P. Erysimi*, Borkh. Eur. Schm. I, 132, n°. 22.

Enverg. environ 1 $\frac{1}{2}$ pouce. Ailes d'un blanc pur, avec une tache arrondie, noirâtre, sur le sommet des supérieures, plus pâle et d'un gris noirâtre dans la femelle. Dessous des premières ailes avec la côte d'un gris noirâtre, coupé par un croissant blanchâtre, plus ou moins distinct, à l'extrémité de la cellule discoïdale ; la base et le sommet d'un jaune-verdâtre très-pâle ; dessous des secondes ailes légèrement teinté de jaune verdâtre, avec deux raies transverses plus ou moins nettes et souvent les nervures, d'un gris cendré.

Commune depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin d'août, dans les allées des bois, d'une grande partie de l'Europe.

Variété A. *Erysimi.* Dessus des ailes entièrement blanc, sans tache noire au sommet des ailes supérieures.

La chenille, qui vit dans les bois sur la *Vicia Cracca*, les *Lotus*, *Lathyrus* et *Orobus*, ressemble à celle des *Terias*; elle est verte, avec le vaisseau dorsal un peu plus obscur, et une raie latérale jaune située au-dessus des pattes. La chrysalide est d'abord d'un vert jaune, puis d'un gris blanchâtre, avec des traits roux ou ferrugineux sur les côtés et sur l'enveloppe des ailes (*Voy.* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe).

* **2** — LEUCOPHASIA LATHYRI.

Pieris id. God. - Dup. Pl. 43, f. 4, 5. — *Papilio id.* Hubn. Pap. f. 797-798.

Après avoir bien examiné les *Papilio Sinapis* et *Lathyri* d'Hubner, nous croyons pouvoir admettre, avec MM Duponchel et Saporta, que c'est peut-être à tort que la plupart des auteurs les ont confondus.

La *Lathyri* diffère de la *Sinapis* par les caractères suivants : ailes d'un blanc un peu moins pur, avec la base lavée de jaune citron; cette couleur s'étend même assez loin sur les inférieures; la tache noirâtre du sommet des ailes supérieures s'étendant un peu, mais en s'affaiblissant insensiblement, jusqu'à l'angle interne; le dessous des secondes ailes entièrement d'un gris verdâtre, avec deux taches blanches, l'une vers le milieu, et l'autre plus grande sur le limbe postérieur, près du sommet.

Provence, Languedoc, et quelques autres contrées de nos provinces méridionales.— La découverte de la chenille pourra seule confirmer ou détruire la validité de cette espèce.

IV. Genre PONTIA, *Pieris*, God., Latr.— *Pontiæ*, Fab. — *Leucophasia*, Boisd. Faune de Mad.

Chenille. . . . .

Insecte parfait : tête globuleuse, yeux gros et saillants; palpes un peu plus longs que la tête, peu comprimés, fortement hérissés de poils roides antérieurement; le dernier article aciculaire très-court; antennes assez longues, grêles, terminées par une massue fusiforme comprimée; abdomen grêle, à peu près de la longueur des ailes inférieures; ailes oblongues minces et très-délicates, à cellule discoïdale fermée; la cellule discoïdale des inférieures se terminant au milieu de l'aile, ou même un peu plus bas.

Nous avons restreint le nom de *Pontia* donné par Fabricius aux *Pieris* de Schrank et de Latreille, à quelques espèces de l'Inde et de l'Afrique que nous avions réunies dans notre Faune de Madagascar aux *Leucophasia*. Un examen plus attentif nous a démontré que ces insectes de-

vaient en être séparés et constituer un nouveau genre entre les *Leucophasia* et les *Pieris*. Ils diffèrent des premières par leur abdomen moins long, leurs antennes plus longues, terminées en massue fusiforme, et la position de la cellule discoïdale des secondes ailes; ils se distinguent des secondes par la texture délicate de leurs ailes, leurs palpes plus courts et la longueur de leur abdomen.

Leurs chenilles nous sont encore inconnues. Les habitudes de l'Insecte parfait, selon M. Goudot, sont les mêmes que celles de la *Leucophasia Sinapis*. Il voltige de même dans les lieux frais des forêts intertropicales.

1 — Pontia Crokera.

Mac-Leay App. to King's survey of the Coasts of Austral., p. 458, 137.

Taille et port de *Nina*. Ailes d'un beau blanc, particulièrement les supérieures, ces dernières ayant un petit point discoïdal noir, et le sommet de la même couleur. Ailes inférieures sans taches, mais bordées par un petit filet cendré. Dessous des supérieures blanc, avec la côte et le sommet couverts de petites taches et de petites lignes interrompues d'une couleur jaunâtre. Dessous des inférieures soufré, avec des lignes très-fines, ondulées, ou plutôt interrompues d'une couleur jaunâtre.

Côte occidentale de la Nouvelle-Hollande.— Décrite d'après M. Mac-Leay.

2 — Pontia Nina.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 161, 147. — *Pontia id.* Horsfield, Lepid. Ins. of Ind. Comp. p. 140, 66. — *Papilio Nina*, Fab. E. S. 111, I, p. 194, 604. — *Papilio Xiphia*, Fab. Mant. n°. 204. — Variété : *Leptosia Chlorographa*, Hubn. Züt. 47-48. — *Pieris id.* Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chenilles de l'Amérique septentrionale, Pl. 17, fig. 4-5.

A peu près de la taille de la *Leucophasia Sinapis*, avec les ailes plus larges et plus arrondies. Ailes d'un beau blanc ; les supérieures ayant le sommet noir, précédé d'une tache arrondie de cette couleur, située entre l'extrémité de la cellule discoïdale et le bout de l'aile. Les inférieures sans taches. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le sommet est plus pâle, couvert d'atomes cendrés, et en ce que la base et la côte sont couvertes de petites hachures et d'atomes cendrés. Dessous des secondes ailes couvert de petites ondes et de petites hachures très-fines, d'un gris-cendré pâle, très-rapprochées, un peu plus denses vers la base et dans le voisinage du bord abdominal ; une rangée tout-à-fait marginale de très-petits points noirs.

Bengale, Java. — Coll. Boisd.

Variété A. *Chlorographa*. Un peu moins grande, le sommet des premières ailes plus noir ; la tache noire plus grande, se prolongeant par une petite liture jusqu'au bord extérieur de l'aile ; les atomes cendrés un peu plus rapprochés.—Batavia. — Coll. Boisd. — C'est par erreur, et sur la foi d'Hubner, que nous avons figuré cette variété dans notre Iconographie des Lépidoptères de l'Amérique septentrionale. Nous avons maintenant la certitude qu'elle vient de l'île de Java.

3 — Pontia Narica.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 163, 149. — *Papilio id.* Fab. E. S. 111, I, p. 187, 578. — *P. Alcesta*, Cram. 379, A.

Un peu plus petite que *Nina*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Le sommet des ailes supérieures moins noir, et quelquefois entièrement blanc chez les mâles ; la tache noire plus petite, un peu effacée, plus pâle, quelquefois nulle dans le mâle, perçant à peine en dessous. Le dessous des supérieures n'ayant jamais le sommet noirâtre ; celui-ci vergeté ainsi que la base de petites hachures verdâtres

plus grosses et beaucoup plus rares que chez *Nina*. Dessous des inférieures réticulé de hachures verdâtres un peu plus serrées vers la base, mais plus grosses et beaucoup plus rares que chez *Nina*.

Sénégal, côte de Guinée. — Coll. Boisd.

4 — Pontia Sylvicola.

Leucophasia id. Boisd. Faun. de Madag. p. 20.

Un tiers plus grande que *Narica*, dont elle est très-voisine. Ailes blanches ; les supérieures ayant le sommet plus ou moins noir, précédé le plus ordinairement dans le mâle, et toujours, dans la femelle, d'une petite tache arrondie de la même couleur. Ailes inférieures sans taches. Dessous des premières différant du dessus, en ce que le sommet et la côte sont un peu verdâtres, avec quelques stries et atomes plus foncés ; dessous des secondes ailes blanc, avec des ondes très-fines, d'un cendré verdâtre, et deux raies transverses d'atomes condensés, de la même couleur. Dessous de chaque aile offrant en outre, tout-à-fait à l'extrémité près de la frange, une rangée de très-petits points noirs, ordinairement un peu visibles en dessus.

Madagascar. — Assez commune dans les bois ombragés. — Coll. Boisd. — Peut-être une variété locale de *Narica*.

5 — Pontia Medusa.

Papilio id. Cram. 150, F. — *Pieris Empeda*, God. Encyc. IX, p. 139. 71.

Un tiers plus grande que *Nina*. Ailes blanches ; les supérieures ayant en dessus, le sommet et un point noirs ; les inférieures sans taches. Dessous des premières ailes nuagé de verdâtre à la base et à l'extrémité, avec quelques atomes cendrés le long de la côte ; dessous des secondes par-

semé de quelques atomes cendrés, avec trois bandes transverses, le bord de la côte et le bord interne, d'un vert un peu nuageux.

Bengale. — Décrite d'après Cramer.

Genre PIERIS, Schrank, Latreille.

Pontia, Fab., Ochs., Horsfield. — *Danai Candidi*, Linn. — Fam. D. *larvæ mediostratæ*, Wien. Verz.

Chenille cylindrique, allongée, pubescente, ou même un peu velue, un peu atténuée à ses extrémités, marquée de raies longitudinales, et munie de petits granules plus ou moins visibles; incisions peu marquées; tête petite et arrondie. Chrysalides anguleuses, terminées antérieurement par une seule pointe plus ou moins longue, tantôt presque lisses et tantôt munies de tubercules plus ou moins aigus; attachées par la queue et par un lien transversal sous toutes sortes d'inclinaisons.

Insecte parfait. Tête assez petite, courte; yeux nus, médiocres; palpes assez longs, peu comprimés, un peu cylindriques, parallèles ou peu divergents, hérissés de poils roides, assez peu serrés, de longueur inégale, légèrement fasciculés; le dernier article grêle, au moins aussi long que le précédent, formant une petite pointe aciculaire, saillante au milieu des poils qui l'environnent; antennes de longueur moyenne ou un peu allongées, à articulations bien distinctes, terminées par une massue obconique comprimée. Abdomen peu robuste, un peu plus court que les ailes inférieures. Ailes médiocrement robustes, à cellule discoïdale fermée; les inférieures embrassant plus ou moins le dessous de l'abdomen.

Les *Pieris* sont répandues sur presque toute la surface du globe, mais particulièrement dans les contrées intertropicales de l'ancien continent. Le Nouveau-Monde, relati-

vement à son étendue, en produit peu d'espèces. Les plus remarquables habitent l'Afrique, le continent et l'Archipel indiens et la Nouvelle-Hollande. Celles dont les chenilles sont connues se nourrissent presque exclusivement sur les crucifères, les résédacées, les tropéolées et les capparidées. Notre *Cratægi* est la seule en Europe qui vive sur des arbres; mais il est probable que beaucoup d'espèces exotiques sont dans le même cas. La couleur dominante chez ces Lépidoptères est le blanc plus ou moins pur, avec une bordure noire plus ou moins large, assez rarement nulle. Il y a aussi des espèces où la couleur du fond est jaune ou même orangée, il en est d'autres où elle est noirâtre ou bleuâtre, etc. La face inférieure des ailes postérieures est généralement assez différente du dessus, et souvent très-agréablement variée de couleurs brillantes. Les différences sexuelles sont, chez quelques espèces, très-prononcées, surtout en dessus; chez d'autres elles le sont beaucoup moins, et les femelles ne se distinguent des mâles que par une bordure un peu plus large, ou par les ailes supérieures plus arrondies au sommet. Il en est quelques-unes de celles que nous décrivons dont nous ne croyons pas avoir vu les deux sexes. Il serait alors possible qu'il nous fût arrivé, dans un ou deux cas, de décrire le mâle et la femelle comme des espèces distinctes.

Ce genre, tel que nous l'avons réduit, se compose d'une foule d'espèces, qui ont ensemble les plus grands rapports, mais parmi lesquelles il existe beaucoup de types particuliers, dont quelques-uns mêmes pourront devenir des genres lorsque l'on connaîtra mieux les métamorphoses des exotiques. Pour en faciliter l'étude, nous l'avons divisé, comme nous avons fait pour le genre *Papilio*, en plusieurs groupes, basés sur la forme et le dessin des ailes, le *facies* et la communauté de patrie.

1er. Groupe. — Amérique du Sud. *Amathonte*, *Calydonia*, *Viardi*, *Pyrrha*.

2e. Groupe. — Afrique intertropicale. *Idotea*, *Argia*, *Pharis*, *Thalassina*.

3e. Groupe. — Indes orientales, Nouvelle-Hollande. *Valeria*, *Iobœa*.

4e. Groupe. — Europe. *Cratægi*.

5e. Groupe. — Continent et Archipel indiens, Australie. *Phryxe*, *Agathon*, *Belladona*, *Horsfieldii*, *Thisbe*, *Egialea*, *Crithoe*, *Pasithoe*, *Autothisbe*, *Philonome*, *Peribœa*, *Antonoe*, *Hyparete*, *Epicharis*, *Protocharis*, *Aganippe*, *Harpalyce*, *Nigrina*, *Timorensis*, *Mysis*, *Argenthona*, *Bagoe*, *Isse*, *Philyra*, *Dorimene*, *Belisama*, *Descombesi*, *Sthenobœa*, *Aruna*, *Bajura*.

6e. Groupe. — Continent et Archipel indiens, Afrique? *Flippantha*, *Licea*, *Judith*, *Aspasia*, *Rachel*, *Pitys*, *Coronis*, *Eperia*.

7e. Groupe. — Archipel indien, Australie. *Teutonia*, *Niseia*, *Coronea*, *Perimale*, *Clytie*, *Nysa*, *Momea*, *Lanassa*.

8e. Groupe. — Continent et Archipel indiens, Australie. *Gabia*, *Hirlanda*, *Ada*, *Enarete*, *Albina*, *Rouxii*, *Eleonora*, *Enyo*, *Scyllara*, *Lincyda*, *Placidia*, *Liberia*, *Celestina*, *Panda*, *Nero*, *Zarinda*.

9e. Groupe. — Amérique du Sud, Afrique? Java? *Lycimnia*, *Limnoria*, *Helvia*, *Salacia*, *Albunea*, *Isandra*, *Ilaire*, *Drusilla*, *Anguitia*.

10e. Groupe. — Amérique. *Leucania*, *Evonima*, *Virginia*, *Vallei*, *Joppe*, *Monuste*.

11e. Groupe. — Afrique, Indes orientales. *Orbona*, *Libitina*, *Cneora*, *Eubotea*, *Hedyle*, *Helcida*.

12e. Groupe. — Afrique, Bengale, Cachemire. *Mesentina*, *Augusta*, *Gidica*, *Calypso*, *Creona*, *Zochalia*, *Severina*, *Hyoma*, *Protomedia*, *Nabellica*.

13e. Groupe. — Afrique, Madagascar, Java. *Eudoxia*, *Agathina*, *Poppea*, *Phileris*.

14e. Groupe. — Afrique intertropicale. *Eriphia*, *Tritogenia*.

15e. Groupe. — Afrique intertropicale. *Eris*, *Ione*.

16e. Groupe. — Afrique, Australie, Bengale. *Eumelis*, *Castalia*, *Chloris*.

17e. Groupe. — Ancien et nouveau Continent. *Mœnacte*, *Oleracea*, *Napi*, *Cruciferarum*, *Rapæ*, *Brassicæ*, *Cheiranthi*, *Acaste*, *Pigea*, *Gliciria*, *Larima*, *Polycaste*, *Charina*, *Halimede*, *Doxo*.

18e. Groupe. — Amérique du Sud. *Aripa*, *Nehemia*, *Balidia*, *Elodia*, *Pylotis*, *Buniæ*, *Ausia*, *Phaloe*, *Josephina*.

19e. Groupe. — Continent et Archipel indiens, Brésil? *Zelmira*, *Hippo*, *Nerissa*, *Amasene*, *Ega*, *Pandione*, *Melania*, *Paulina*, *Neombo*.

20e. Groupe. — Amérique, Afrique, Europe. *Autodice*, *Theodice*, *Callidice*, *Protodice*, *Chloridice*, *Daplidice*, *Glauconome*, *Hellica*.

GROUPE I.

†

1 — Pieris Amathonte.

God. Encyc. IX, p. 157. 132. — *Papilio id.* Cram. 116, A, B. — Fab. E. S. 111, I, p. 190. 589. — Femelle : *Papilio Demophile*, Linn. Syst. Nat. 2, p. 761, 82. — Fab. op. cit. 596. — Clerk, Icon. tab. 28, f. 4. — *Papilio Molphea*, Cram. 116, C.

A peu près de la taille de *Brassicæ*. Dessus des ailes du mâle blanc; les supérieures ayant le sommet noir, et immédiatement au dessous une raie oblique assez large de la même couleur, allant du bord postérieur à la cellule discoïdale. Ailes inférieures terminées par un petit liseré noir. Dessous des ailes supérieures semblable au dessus, excepté que la bande oblique traverse la cellule et vient s'unir à la côte qui est pareillement noirâtre. Dessous des inférieures d'un blanc bleuâtre, avec l'origine de la côte safranée, et une large bordure noirâtre offrant près du sommet un sinus profond, et immédiatement au dessus un petit prolongement noirâtre qui va gagner le côté externe de la cellule discoïdale. — Femelle ayant les ailes d'un brun noirâtre; les premières offrant deux bandes d'un blanc bleuâtre, l'une plus large, longitudinale, occupant presque tout le milieu; l'autre plus étroite, oblique, se dirigeant de la côte au bord postérieur; les secondes ayant le bord costal largement blanc, et sur le disque un espace transverse de la même couleur. Dessous des ailes supérieures comme dans le mâle, sinon que la base est un peu soufrée, que la bande noire oblique est plus large, et que le bord interne est largement noirâtre; dessous des inférieures comme dans le mâle, mais le fond est jaunâtre, avec un léger reflet violet. Corps comme dans les espèces ordinaires.

Cayenne, Surinam. — Coll. Boisd.

2 — Pieris Calydonia.

Très-voisine d'*Amathonte*, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale, un tiers ou moitié plus petite. Dessus des ailes du mâle à peu près comme chez le sexe correspondant d'*Amathonte*. Les inférieures plus fortement bordées de noirâtre; la raie oblique du dessus des supérieures beaucoup plus grêle; dessous des premières ailes comme chez *Amathonte*, sauf la bande oblique noire qui est plus étroite. Dessous des secondes blanc, avec une bordure noirâtre, assez étroite, n'offrant ni sinus ni prolongement près du sommet; la côte non safranée. — Dessus des ailes de la femelle d'un blanc-jaunâtre pâle, surtout sur les inférieures; les supérieures ayant le sommet, la moitié antérieure de la côte et une bande oblique noirâtres, en un mot, elles sont de part et d'autre comme le dessous du mâle, excepté qu'en dessous la base est jaune. Ailes inférieures offrant de part et d'autre une bordure noire de largeur moyenne, sans prolongement ni sinus vers l'angle externe; origine de la côte un peu safranée en dessous.

Colombie. — Coll. Boisd.

† †

3 — Pieris Viardi, Boisd.

Enverg. 2 pouces 4 lignes. Port de *Pyrrha*. Dessus des ailes d'un brun noirâtre; les supérieures ayant deux bandes d'un jaune citron; l'une longitudinale, médiane, commençant en pointe à la base, et se courbant un peu pour se diriger vers l'angle interne, où elle est suivie d'un gros point de sa couleur; l'autre transversale, oblique, arquée, commençant en pointe au milieu de la côte, et atteignant presque le bord extérieur; outre ces bandes, il y a au sommet un arc de trois points marginaux de la même couleur. Ailes inférieures offrant deux bandes transverses d'un jaune citron : l'une large, occupant le

milieu, l'autre presque marginale et un peu maculaire. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté qu'il est plus pâle; dessous des secondes beaucoup plus pâle que le dessus, avec la bande médiane plus large, mal arrêtée, rayonnée de jaune vif, et la bande postérieure remplacée par une rangée de points jaunes; origine de la côte d'un rouge sanguin. Corps noirâtre en dessus, grisâtre en dessous; antennes noires, avec la massue blanchâtre.

Mexique. — Coll. de M. Viard. — Nous n'avons vu qu'un individu que nous supposons être une femelle. Il est possible que le mâle diffère autant en dessus que le sexe correspondant de *Pyrrha*. Nous avons dédié cette belle espèce à M. Viard, possesseur d'une grande quantité d'insectes de tous les ordres, comme un témoignage de notre gratitude pour l'obligeance qu'il met à communiquer à tous les entomologistes les espèces nouvelles que renferme sa collection.

4 — PIERIS PYRRHA.

God. Encyc. IX, p. 155. 128. — *Papilio id.* Cram. 63, A, B. — Fab. Species, Ins. 11, 46. 200. — Femelle : *Papilio Pamela*, Cram. 319, A. — Variété : *Papilio Iphigenia*, Fab. E. S. 111, I, p. 199. 621. — Naturforsch, 9. tab. f. 5.

La femelle de cette *Pieris* a, par la forme des ailes et la disposition des couleurs, une grande ressemblance avec certains *Héliconiens*.

Ailes un peu oblongues. Enverg. $2\frac{3}{4}$, 3 pouces. Dessus des ailes du mâle, blanc avec une légère bordure noirâtre à l'extrémité des inférieures. Les supérieures ayant la côte noirâtre, et à l'extrémité un espace noir, triangulaire, sinué intérieurement; leur dessous semblable au dessus, sauf que la base est un peu soufrée. Dessous des secondes ailes d'un noir brun, avec deux bandes transverses, dont l'antérieure d'un jaune-soufre pâle, parallèle à la côte, la postérieure beaucoup

plus large, blanche, lavée de jaune, digitée en dehors près du sommet; ces deux bandes séparées par une raie d'un rouge minium, droite, liserée de blanchâtre, et allant du bord abdominal à l'extrémité de la cellule discoïdale. — Femelle très-différente. Dessus de ses ailes noir; les supérieures ayant deux bandes longitudinales d'un fauve vif, convergentes à la base, dont la supérieure vient s'unir à une bande jaune, transverse, oblique, anguleuse, souvent marquée d'un point noir, et précédée près du bord d'une petite tache de sa couleur. Ailes inférieures traversées par deux bandes fauves, dont l'antérieure étroite, placée sur la côte; l'inférieure très-large, occupant tout le disque, inégalement dentée près du sommet, et coupée dans le sens de sa longueur par une raie noire, qui n'atteint pas l'extrémité de la couleur. Dessous des ailes supérieures semblable au dessus, excepté que les deux bandes y sont plus larges, et quelquefois réunies en une seule. Dessous des secondes ailes à peu près comme dans le mâle, sauf la raie jaune de la base qui est plus foncée, lavée de fauve, et la raie postérieure qui est plus étroite, lavée de jaune et de grisâtre; antennes obscures, avec toute la massue d'un blanc jaunâtre.

Guyane, Brésil. — Cette *Pieris* est très-commune au Brésil, et fait généralement partie de tous les envois que l'on reçoit de Rio-Janeiro.

GROUPE II.

5.— Pieris Idotea, Boisd.

Port d'*Argia*. Taille un peu moins grande. Dessus des quatre ailes d'un jaune jonquille, avec une bordure noire, sinuée intérieurement, un peu dilatée au sommet des supérieures, plus ou moins interrompue sur les inférieures, où elle constitue presque des taches triangulaires inégales; l'origine de la côte des premières ailes saupoudrées de gris noirâtre. Dessous des ailes d'un jaune citron, avec une bordure noi-

râtre, sinuée intérieurement, fortement lavée de pourpre violâtre sur les inférieures et au sommet des supérieures; outre cela, le jaune est un peu plus vif près de la bordure ; la frange est légèrement entrecoupée de jaune, et l'origine de la côte des secondes ailes est un peu orangée. Corps noirâtre en dessus, saupoudré de jaunâtre; blanchâtre en dessous ; antennes comme chez *Argia* et *Thalassina*.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Nous n'avons pas vu la femelle.

6 — PIERIS ARGIA.

God. Encyc. IX, p. 140, 77. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 190, 587. — *Papilio Cassiopea*, Cram. 210, A.

Enverg. 2 $\frac{3}{4}$ pouces. A peu près de la taille des plus grands individus *Valeria*, avec les ailes supérieures un peu sinuées à leur extrémité, et un peu aiguës au sommet. Dessus des quatre ailes d'un blanc un peu verdâtre; les premières bordées à l'extrémité par une bande noire, de largeur moyenne, formant un triangle très-allongé, dont le côté interne un peu sinué, donne naissance à quatre ou cinq petits traits noirs, longitudinaux; la côte liserée de noir, et piquée de gris noirâtre sur sa moitié antérieure; les secondes ailes sans taches. Dessous des premières ailes d'un blanc verdâtre un peu luisant, avec le sommet d'un jaune-ochracé pâle, marqué à sa partie antérieure d'une grosse tache d'un brun marron, appuyée sur la côte. Dessous des secondes d'un jaune-d'ocre pâle et luisant, avec l'origine de la côte faiblement safranée ; et quelquefois le sommet marqué d'une tache brune effacée ; outre cela, le bord marginal de chaque aile est souvent entrecoupé de petits points noirâtres, peu marqués. Corps blanc, avec le thorax noirâtre, garni d'un duvet verdâtre ; antennes noires, finement annelées de blanc, avec la massue noirâtre.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Rare, mais moins encore que *Thalassina* et *Idotea*. — Nous n'avons pas vu la femelle.

7 — Pieris Pharis, Boisd.

A peu près de la taille des plus petits individus de *Brassicæ*, avec les ailes moins allongées, et plus arrondies que dans la plupart des espèces. Ailes assez minces, blanches, ou d'un blanc un peu verdâtre ; les supérieures ayant le sommet bordé de noir, la côte légèrement liserée de noirâtre, et piquée de gris obscur sur son tiers antérieur. Les inférieures sans taches. Dessous des premières ailes blanc, avec l'extrémité un peu lavée de jaunâtre, et le sommet marqué d'une tache d'un brun-marron pâle, appuyée sur la côte comme chez *Argia*. Dessous des secondes d'un blanc un peu lavé de jaune, surtout vers la base, marqué vers le sommet de deux traits ou taches obliques d'un brun ferrugineux, séparés ou réunis, et formant par leur réunion une raie courte en zigzag. Corps blanc, avec le thorax noirâtre, garni de poils verdâtres ; antennes comme chez *Argia*.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Nous avons vu deux mâles et point de femelle.

8 — Pieris Thalassina, Boisd.

Un peu plus petite qu'*Argia*, même port. Dessus des ailes d'un blanc bleuâtre ou d'un blanc verdâtre. Les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire, assez large, sinuée et dentée intérieurement, un peu élargie au sommet, descendant jusqu'à l'angle interne ; la côte noirâtre, comme dans *Argia*. Ailes inférieures, ayant sur le limbe postérieur une rangée de points marginaux plus ou moins gros. Dessous des ailes d'un blanc verdâtre, avec une série de petits points marginaux noirs ; celui des supérieures ayant le sommet luisant et satiné, et quelquefois marqué d'une petite tache noirâtre effacée ; celui des inférieures entièrement d'un luisant satiné, avec l'origine de la côte safranée, et une rangée postérieure, courbe, de cinq ou six points noirâtres, situés entre la cellule dis-

coïdale et l'extrémité. Corps participant de la couleur des ailes. — Femelle différant du mâle, en ce que le dessus de ses ailes est d'un blanc un peu sâle et jaunâtre, avec la base des supérieures d'un gris roussâtre, et les points marginaux des inférieures beaucoup plus gros et triangulaires, en ce qu'en dessous les parties satinées sont ici d'un jaunâtre luisant, avec la base des supérieures d'un jaune roussâtre, et deux ou trois taches noirâtres sur leur extrémité.

Sénégal, côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Nous possédons des individus mâles du Sénégal, chez lesquels les points du dessous des secondes ailes sont presque nuls.

GROUPE III.

9 — PIERIS VALERIA.

God. Encyc. IX, p. 154. 126. — Horsfield, Ins. of Ind. Comp. II, p. 139, 65. — *Papilio Hippia*, Fab. E. S. 111, I, p. 59. 185. — Donov. Ins. of Ind. — *Danais Hippia*, God. Encyc. IX, p. 193, 55.

Enverg. 2 $\frac{3}{4}$-3 pouces. Ailes du mâle arrondies, d'un blanc verdâtre, avec les nervures et le limbe postérieur noirs. Les supérieures ayant, en outre, la côte noire, et la bordure divisée, chez les individus du continent, par une rangée de points blanchâtres. Dessous des ailes, avec la bordure éteinte, d'un gris de perle fondu avec la teinte verdâtre. — Ailes de la femelle un peu sinuées, un peu moins verdâtres, divisées par des nervures beaucoup plus dilatées; leur bordure beaucoup plus large, moins nette, divisée sur les quatre ailes par une rangée de points blanchâtres. Leur dessous plus pâle que le dessus, avec les points marginaux un peu effacés. Corps blanchâtre en dessous, noirâtre en dessus, saupoudré de blanc verdâtre, avec le thorax garni d'un duvet de la même couleur.

Java, continent indien. — Assez commune dans la plupart des collections.

Variété A. La bordure noire des premières ailes du mâle divisée en dessus par un rang de points blancs. — Continent indien. — Coll. Boisd.

Variété B. Dessus des ailes de la femelle avec la base des supérieures et les deux tiers des inférieures d'un jaune citron. — Java. Cette variété ressemble un peu à la *Danais Philomela*. — Coll. Boisd.

La femelle offre beaucoup d'autres variétés pour la dilatation plus ou moins grande des nervures, mais généralement elle a plus ou moins le *facies* des *Danais* du groupe de *Juventa*.

10 — PIERIS IOBÆA.

Boisd. Voy. de l'Astrolabe, Ins. Pl. 2, f. 5-6. — Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 57, 20.

Un peu plus grande que *Valeria*, dont elle a tout-à-fait le port. Dessus des quatre ailes d'un blanc bleuâtre ou d'un blanc verdâtre, comme dans *Valeria*, avec une large bordure noire, commençant à l'origine de la côte des supérieures, et finissant à l'angle anal des inférieures; ces dernières ailes ayant la bordure un peu plus large et le bord costal largement noirâtre. Dessous des premières ailes comme le dessus, mais un peu plus pâle; dessous des secondes entièrement noirâtre, sans aucunes taches.

Nouvelle-Hollande, Montagnes Bleues. — Coll. Boisd. — Nous avons vu trois mâles et point de femelle.

GROUPE IV.

11 — PIERIS CRATÆGI.

Latreille, God., Boisd., etc. — *Papilio id.* Linn., Fab., Ochs., etc. — Le Gazé, Geoffroy, Ernst, etc.

Enverg. 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{3}{4}$ pouces. Ailes arrondies, blanches de part

et d'autre, avec les nervures noires un peu élargies, et dépourvues d'écailles à l'extrémité, surtout au sommet des supérieures.

Commune dans toutes les prairies de l'Europe et de la Sibérie, en mai.

Chenille luisante, couverte de petits poils blanchâtres, avec les côtés et le ventre d'un gris plombé, le dos noir marqué de deux bandes longitudinales fauves ou d'un fauve roux. Vit en famille sur l'aubépine (*Cratægus oxyacantha*), le prunier sauvage (*Prunus spinosa*), le cerisier, le poirier, et autres arbres fruitiers. Elle est certaines années si commune, qu'elle occasionne de grands dégâts dans les jardins. (*Voy.* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe.) — Chrysalide d'un blanc verdâtre, avec deux lignes latérales jaunes, et une infinité de taches noires.

GROUPE V.

†

12 — PIERIS PHRYXE, Audouin, Voy. de Jacquemont.

Enverg. 3 $\frac{1}{4}$ pouces. Cette espèce, l'une des plus grandes, a les ailes un peu oblongues, blanches, ou d'un blanc un peu jaunâtre, avec les nervures noirâtres, très-dilatées près de l'extrémité, et formant sur la moitié postérieure des raies noirâtres, se touchant toutes sur le bord marginal, où elles sont extrêmement dilatées, et unies par un liseré noirâtre; avant cette dilatation terminale, chaque nervure offre, en outre, une première dilatation, puis elle se rétrécit. Cellule discoïdale des supérieures marquée sur son extrémité d'une tache noire arquée, dont la concavité regarde la base. Dessous des ailes semblable au dessus, sauf le sommet des premières et toute la surface des secondes qui sont d'un jaune ochracé, et la base de ces dernières ailes qui offre, près de l'origine de la côte, une tache arrondie assez petite, d'un jaune

orangé vif. Corps blanchâtre, avec le thorax noirâtre, et la poitrine ponctuée de blanc.

Cachemire. — Coll. Boisd. — M. N. — Cette *Pieris*, dont nous ne connaissons que deux individus, a été prise par feu Jacquemont, à Lahore, dans le Punchaûb.

† †

13 — Pieris Agathon.

Gray, Lépid. Ins. of Nepaul, tab. 8, f. 1.

Port d'*Egialea*, mais plus grande, et se rapprochant un peu de *Belladona*. Ailes d'un noir brunâtre, avec deux rangées postérieures de petites taches ovales, oblongues, d'un blanc-jaunâtre sale, mal alignées; les supérieures ayant, en outre, deux raies longitudinales, blanchâtres, larges, fondues, dont une dans la cellule discoïdale, et l'autre sur la nervure radiale; la nervure costale aussi un peu blanchâtre vers la base. Les inférieures offrant, dans la cellule discoïdale, une raie semblable à celle des supérieures, et le long du bord abdominal deux ou trois lignes de la même couleur. Dessous de ces dernières ailes ayant à la base une tache jaune.

Népaul. — Décrite sur la figure et d'après la phrase diagnostique de M. Gray. — L'individu figuré par M. Gray paraît être une femelle. L'auteur n'a fait représenter que le dessus.

14 — Pieris Belladona.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 180, n°. 557. — Donov. Natural. Reposit. Pl. 35.

Port de *Pasithoe;* taille un peu plus grande. Ailes d'un brun noirâtre, avec la moitié postérieure marquée de deux rangées de taches blanchâtres légèrement saupoudrées de quelques atomes noirâtres. Les taches des ailes supérieures sont un peu

sagittées, et la cellule discoïdale de ces mêmes ailes offre une tache oblique un peu plus grande que les autres. Les taches des ailes inférieures sont un peu plus ovales, et la dernière de chaque rang, qui touche le bord abdominal, est d'un jaune citron et un peu plus grande; tout-à-fait à la base de ces mêmes ailes il y a en outre une troisième tache d'un jaune citron; la gouttière abdominale est en entier d'un jaune pâle, dessous à peu près semblable au dessus; seulement la base des inférieures est marquée de deux taches jaunes au lieu d'une. — Décrite d'après la figure de Donovan.

Fabricius n'indique pas la patrie de cette *Pieris*. Donovan suppose qu'elle pourrait bien être d'Afrique, mais son *facies* est absolument indien.

15. — Pieris Horsfieldii.

Gray, Lépid. Ins. of Nepaul, tab. 8, f. 2.

Port d'*Egialea;* taille un peu plus grande. Ailes noires, avec deux rangées postérieures de petites taches d'un blanc bleuâtre, la plupart triangulaires, et quelques éclaircies de la même couleur vers la base des supérieures. Ailes inférieures ayant en outre sur le bord interne, non loin de la base, une tache ovale assez grande, d'un beau jaune, ainsi que toute la gouttière abdominale, qui est largement de la même couleur. Dessous des supérieures offrant trois taches apicales jaunes; dessous des inférieures ayant une rangée postérieure de taches de la même couleur.

Népaul. — Décrite sur la figure et d'après la phrase diagnostique de M. Gray, qui n'a fait représenter que le dessus du mâle.

† † †

16 — Pieris Thisbe.

Papilio id. Cram. 233, C.— *Pieris Acalis*, God. Encyc. IX, p. 148. 106.— Gray, Lepid. Ins. of Nepaul tab. 7, f. 1.

Port de *Pasithoe*, mais beaucoup plus grande. Ailes semblables de part et d'autre, noires; les supérieures ayant sur le bord postérieur une rangée de taches oblongues blanchâtres; une grande tache blanche sinuée, située un peu avant le milieu, en forme de bande transverse, partagée par la nervure médiane, et son premier rameau en trois taches nettement séparées; une autre tache quadrangulaire de la même couleur, placée sur l'extrémité de la cellule discoïdale, coupée par un petit arc noir. Ailes inférieures ayant à la base une grande tache d'un rouge sanguin; la gouttière abdominale d'un jaune d'ocre vif, et se fondant avec trois grandes taches longitudinales de la même couleur, séparées seulement par les nervures, atteignant le bord postérieur, et dont l'extérieure, qui s'aligne avec trois autres taches blanches, oblongues, pénètre un peu dans la cellule discoïdale. Dessous des quatre ailes à peu près semblable au dessus. — Femelle ayant les ailes plus arrondies; les taches du bord postérieur des premières ailes d'un gris blanchâtre; la gouttière abdominale des inférieures, ainsi que toutes les taches oblongues, d'un blanc sale, disposées comme dans le mâle.

Chine, Nepaul. — Coll. Boisd. — Très-rare dans les collections.

Godart a changé le nom de cette *Pieris* en celui d'*Acalis*, attendu qu'il y a déjà une Lycénide qui s'appelle *Thisbe*; mais nous le lui avons restitué, parce que nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que deux Lépidoptères de familles différentes portent le même nom. Il y en a déjà beaucoup d'exemples.

17 — PIERIS EGIALEA.

Papilio id. Cram. 189, D, E, et 253, E, F. — *Pieris Pasithoe*, Variété, God. Encyc. IX, p. 148. 105.

Port et taille de *Pasithoe*. Dessus des ailes du mâle d'un noir obscur, avec tout le milieu d'un gris bleu, et la base saupoudrée de grisâtre ; les supérieures offrant en outre un petit point bleuâtre discoïdal, coupé par une petite veine noire, et parfois, sur l'extrémité, quelques traits longitudinaux de la même couleur ; les inférieures ayant le bord abdominal d'un beau jaune de chrome. Dessous des premières ailes noir, avec une bande transverse, un point discoïdal, et quelques traits le long du bord postérieur, blancs. Dessous des secondes à peu près comme dans *Pasithoe*. — Femelle plus grande, avec les ailes plus arrondies, et le milieu de chaque aile d'un jaune orangé en dessus, coupé par des nervures noires ; les quatre ailes offrant souvent en outre, sur le bord postérieur, des traits jaunâtres presque effacés. Dessous des supérieures noir, avec une large bande médiane d'un jaune de chrome, et une rangée courbe postérieure de petites taches blanchâtres, ou d'un blanc jaunâtre. Dessous des inférieures comme dans le mâle.

Java, Sumatra, Manille. — Coll. Boisd. — Nous croyons qu'elle ne se trouve pas sur le continent. — Les individus mâles de Manille ont le bord abdominal plus largement jaune que ceux de Java.

18 — PIERIS CRITHOE.

Boisd. *in* Guerin et Perch. Genera (Lepid. Genre *Pieris*).

Taille et port de *Pasithoe*. Ailes noires ; les supérieures du mâle offrant : vers le sommet trois taches oblongues, blanches ; sur l'extrémité de la cellule discoïdale, un point blanc

coupé transversalement par une petite veine noire ; quelques atomes d'un blanc bleuâtre, près du bord interne. Ailes supérieures de la femelle plus arrondies, sans atomes bleuâtres près du bord interne, mais ayant la cellule discoïdale traversée par une bande blanche, courte. Ailes inférieures noires dans les deux sexes, avec une large tache discoïdale, d'un blanc un peu jaunâtre, un peu fondue sur ses bords, et s'étendant sur tout le bord abdominal. Dessous des premières ailes noir, avec le dessin à peu près comme en dessus, sauf les taches blanches de l'extrémité qui s'étendent jusqu'au bord interne. Dessous des secondes d'un beau jaune, divisé par de fines nervures noires, un peu dilatées à l'extrémité, se perdant dans une bordure étroite de la même couleur ; la base noire et en partie couverte par une large bande oblique, transverse, d'un rouge sanguin, non en demi-cercle comme chez *Pasithoe*. Corps noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Java. — Coll. Boisd.

19 — PIERIS PASITHOE.

God. Encyc. IX, p. 148. 105. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 755, n°. 53. — Fab. E. S. III, I, p. 179. 555. — *P. Porsenna*, Cram. 43, D, E, et 352, A, B.

Enverg. 2 $\frac{3}{4}$ pouces. Dessus des ailes du mâle noir plus ou moins saupoudré de blanc bleuâtre, ou couvert çà et là de quelques touches de cette couleur, avec une petite tache blanche sur l'extrémité de la cellule discoïdale de chaque aile ; une rangée postérieure, arquée de taches blanches ovales, pointues en dehors, également sur chaque aile ; le bord abdominal des inférieures assez largement d'un jaune d'ocre. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que les taches blanches sont un peu plus nettes, que le milieu de l'aile est traversé par une bande blanche, et que le dessous de la nervure costale est bordé de rougeâtre ; dessous des secondes d'un beau jaune,

avec les nervures et le bord postérieur noirs, ces dernières un peu dilatées; la base noire marquée d'une bande transverse, assez large, d'un rouge sanguin, en demi-cercle. — Femelle ayant les ailes plus arrondies; les taches blanches discoïdales comme dans le mâle; les ailes supérieures non saupoudrées de bleuâtre, avec une rangée postérieure de taches oblongues blanchâtres, et sur le milieu une bande transverse d'un jaune sale en dessus et d'un beau jaune en dessous, où elle correspond à la bande du mâle; les ailes inférieures offrant une rangée postérieure de taches d'un blanc-jaunâtre sale. Dessous des supérieures, avec la nervure costale liserée de jaune en dedans.

Chine, Bengale. — Coll. Boisd.

† † † †

20 — PIERIS AUTOTHISBE.

Delias Autothisbe, Hubn. Exot. Saml.

Taille et port d'*Epicharis*, avec le sommet des ailes supérieures plus aigu et moins arrondi. Dessus des ailes blanc, avec les nervures assez saillantes, et une bordure noire sinuée intérieurement, de largeur moyenne sur les inférieures, très-élargie au sommet des supérieures, où elle forme un large triangle très-prononcé, marqué de deux rangées de points blancs un peu oblongs; la côte de ces dernières ailes noire. Dessous des ailes supérieures différant du dessus, en ce que la base est saupoudrée de noirâtre; dessous des inférieures d'un beau jaune, avec les nervures et la bordure noires; cette dernière divisée par un rang de taches jaunes; la base noire marquée d'un point jaune et de deux traits d'un rouge sanguin. — Femelle semblable au mâle, sauf le disque du dessous de ses ailes inférieures qui est blanchâtre, avec quelques touches de jaune.

Java. — Coll. Boisd.

21 — PIERIS PHILONOME, Boisd.

Taille et port d'*Autothisbe*, à laquelle elle ressemble beaucoup au premier coup d'œil. La bordure du dessus des ailes à peu près semblable pour la forme; divisée au sommet des supérieures par quatre traits blanchâtres, longitudinaux linéaires. Dessous de ces dernières ailes différant du dessus, en ce que les traits longitudinaux du sommet sont presque interrompus et jaunes à leur extrémité postérieure; dessous des secondes à peu près comme chez *Autothisbe*, excepté que la base est beaucoup moins noirâtre, et qu'elle est marquée, entre la racine de l'aile et la nervure costale, d'une tache rouge formée par des poils courts coupés en brosse, située dans la place occupée chez *Autothisbe* par un point jaune, et que les deux traits rouges manquent.

Java. — Coll. de M. Payen de Bruxelles. — Nous n'avons vu que le mâle.

† † † † †

22 — PIERIS PERIBÆA.

God. Encyc. IX, p. 154. 124.

A peu près de la taille d'*Hyparete*. Dessus des ailes blanc, avec une bordure noirâtre, plus large chez la femelle, sinuée intérieurement, un peu prolongée sur les nervures, dilatée au sommet des supérieures, où elle est marquée de quatre ou cinq taches blanches elliptiques; la côte de ces dernières ailes noirâtre. Dessous des premières ailes semblable au dessus; dessous des secondes non veiné de noir, d'un jaune-d'ocre pâle, depuis la base jusqu'au milieu et dans tout le voisinage du bord interne, avec un point rouge sur l'extrémité de la cellule discoïdale; le limbe postérieur noir plaqué de blanc en arrière de la cellule discoïdale, et divisé par une rangée de sept

taches d'un rouge vermillon, dont les deux premières plus grandes, à peu près comme dans *Hyparete;* les autres plus petites bordées de blanchâtre; l'angle anal marqué d'une petite tache rouge se fondant avec le jaune. — Femelle offrant, sur le limbe postérieur des secondes ailes, une rangée de taches blanches correspondant aux taches rouges du dessous.

Coll. Boisd. — Godart dit que cette espèce se trouve à Java, mais nous la croyons plutôt de Timor, ou de la Nouvelle-Guinée.

23 — Pieris Antonoe.

Papilio id. Stoll, Suppl. Pl. 33, fig. 2 et 2 B. — *P. Hierte*, Hubn. Züt. f. 77-78. — *Pieris Hyparete*, Variété. God. Encyc. n°. 123.

Voisine d'*Hyparete*, mais d'un bon tiers plus grande, avec les ailes proportionnellement plus allongées. Dessus des ailes du mâle blanc; les inférieures sans taches; les supérieures ayant les nervures et un petit liseré postérieur noirâtres, ordinairement précédé d'une raie maculaire, obsolète, de la même couleur, dont la trace n'est souvent indiquée que par un peu de dilatation sur les nervures. Dessous des premières ailes comme le dessus, excepté que les nervures noires sont un peu plus dilatées. Dessous des secondes veiné de noir, comme dans les espèces voisines, jaune jusqu'au delà du milieu et dans tout le voisinage du bord interne, avec une petite bordure noirâtre, précédée d'une rangée de six taches triangulaires, d'un rouge-vermillon, un peu liserées de jaune en arrière, dont les deux internes moitié plus grosses. — Femelle ayant les nervures tellement dilatées sur les premières ailes, que celles-ci sont presque entièrement noirâtres, avec une rangée transverse de taches elliptiques, blanchâtres en dessus, jaunâtres en dessous, situées près de l'extrémité; les secondes ailes un peu jaunâtres, avec les nervures dilatées et une bor-

dure de la même couleur; leur dessous comme dans le mâle, sinon que le jaune occupe toute la surface, et que les taches rouges sont à peine liserées de jaune en arrière.

Chine. — Coll. Boisd. — Cette espèce chinoise a été confondue, par plusieurs auteurs, avec l'*Hyparete* de Linné; on l'en distinguera au premier coup d'œil, en ce que les taches ne sont pas situées sur une bande noire, mais simplement rouges suivies d'une petite bordure de cette dernière couleur.

24 — Pieris Hyparete.

God. Encyc. IX, p. 153. 123. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 763. 92. — Clerk, Icon. tab. 38, fig. 2, 3. — Sulz Gesch. tab. 15, n°. 8. — *Papilio Autonoe,* Cram. 187, C, D, et 320, A, B.

Port d'*Epicharis,* avec les ailes supérieures plus arrondies au sommet. Dessus du mâle blanc, avec le limbe postérieur des secondes ailes noir; les supérieures ayant ordinairement les nervures noires, un peu dilatées; leur extrémité bordée par une large bande noirâtre, sinuée en dedans, et divisée transversalement par six taches blanchâtres, dont les cinq premières elliptiques et plus grandes, et la dernière plus petite et arrondie. Dessous des premières ailes semblable au dessus, avec toutes les nervures noires, et les taches blanches de l'extrémité beaucoup plus nettes; dessous des secondes blanc, avec les nervures noires; la base et la partie qui avoisine le bord interne d'un beau jaune; la bordure noire de l'extrémité un peu plus large qu'en dessus, un peu dilatée vers l'angle anal, divisée dans toute sa longueur par une rangée de sept taches écarlates, dont les deux internes beaucoup plus grosses, les quatre suivantes un peu triangulaires, ou en forme de lunules, et beaucoup plus petites; l'angle anal est en outre marqué d'un peu de rouge qui se fond avec le jaune. — Femelle ayant toutes les ailes fortement veinées de noir en dessus, avec la bordure un peu plus large, divisée de part et d'autre, sur

les supérieures, par des taches jaunâtres; le dessous de ses ailes inférieures jaune sur une grande partie de son étendue.

Java. — Coll. Boisd. — Cette espèce est très-commune à Java et autres îles de l'Archipel indien; mais nous ne sommes pas certain qu'elle se trouve sur le continent.

25 — Pieris Epicharis.

God. Encyc. IX, p. 153. 122. — *Papilio Hyparete*, Fab. E. S. 111, I, p. 178. 514. — *P. Eucharis*, Drury, Ins. 11, tab. 10, fig. 5, 6. — Cram. 201, B, C, et 202, C.

Enverg. environ 3 pouces. Ailes blanches, avec une bordure noire, assez large, légèrement sinuée intérieurement, divisée sur les supérieures par une rangée de taches ovales, assez grandes, de la couleur du fond, et, sur les inférieures, par une rangée de taches semblables, mais d'un blanc incarnat; les premières ailes ayant, en outre, toutes les nervures noires et un peu dilatées. Dessus de la femelle d'un blanc jaunâtre, avec les nervures noires et très-dilatées sur les quatre ailes. Dessous des premières ailes semblable au dessus, sauf les trois taches marginales placées en face du sommet qui sont jaunâtres dans le mâle, et d'un beau jaune dans la femelle. Dessous des secondes d'un beau jaune, avec les nervures noires; la bordure correspondant à celle du dessus, et divisée par six taches ovales, écarlates, liserées de blanc tout autour, sans compter une petite tache de la même couleur située sur l'angle anal, et une autre semblable placée sur l'angle externe. Corps blanchâtre.

Bengale, Cachemire. — Coll. Boisd. — Cette *Pieris* est assez commune au Bengale, et elle remonte fort loin vers le nord, puisque Jacquemont l'a trouvée abondamment à Lahore. — Fabricius l'a confondue avec l'*Hyparete* de Linné.

26 — Pieris Aganippe.

God. Encyc. IX, p. 153. 121. — *Papilio id.* Donov. Ins. of New-Holl.

Port et taille de *Pasithoe*. Dessus des ailes d'un blanc bleuâtre, avec une bordure noire postérieure assez large, mais plus dilatée dans la femelle que dans le mâle, divisée dans les deux sexes par une rangée de taches de la couleur du fond, presque orbiculaires ou un peu cordiformes; la côte des supérieures noirâtre; ces dernières ailes offrant chez le mâle, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, une tache noirâtre, coupée par un arc blanc; cette tache, chez la femelle, est liée à la bordure. Dessous des premières ailes à peu près semblable au dessus, mais avec le dessin plus net, et avec cette différence que deux ou trois des taches du sommet sont jaunes, que la partie voisine du milieu de la côte est lavée de jaune, et que le milieu du bord interne offre une tache noire qui, en dessus, reparaît chez la femelle. Dessous des secondes ailes noir, traversé dans son milieu par une bande blanche, angulaire, plaquée çà et là de jaune de chrome, un peu rétrécie et interrompue dans son milieu; la base marquée d'une tache rouge; le limbe postérieur divisé par une rangée de six taches écarlates, ovales, bordées en avant par un croissant blanc. Corps blanchâtre, avec la poitrine garnie de poils grisâtres.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd.

27 — Pieris Protocharis, Boisd.

Nous ne connaissons que la femelle; elle a le port d'*Epicharis* et d'*Harpalyce*. Ailes d'un blanc un peu jaunâtre; les supérieures ayant la côte et l'extrémité assez largement noires; cette dernière divisée par une rangée arquée de taches oblongues, d'un jaune pâle; une petite tache triangulaire d'un blanc

jaunâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale. Le limbe postérieur des secondes ailes noirâtre divisé par un rang de taches ovales d'un blanc jaunâtre, paraissant un peu incarnates par la transparence de celles de la surface opposée. Dessous des premières ailes différant du dessus en ce que la base est jaune, et le fond plus blanc. Dessous des secondes blanc jusqu'au milieu, avec la base largement jaune; ensuite noir jusqu'au bout, avec un cordon marginal de sept grosses taches oblongues, d'un rouge sanguin, liserées de blanc; une tache discoïdale de la même couleur, située sur un espace blanchâtre, oblong lié à la quatrième tache marginale. Corps comme dans *Epicharis*; poitrine jaune.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd.

28 — Pieris Harpalyce.

God. Encyc. IX, p. 149. 111. — *Papilio id.* Donov. Ins. of New-Holl.

Un tiers plus grande que *Nigrina*, dont elle a tout-à-fait le port. Dessus des ailes d'un blanc bleuâtre, avec l'extrémité bordée de noir, mais beaucoup plus largement dans la femelle que dans le mâle; la bordure des supérieures divisée dans toute sa longueur par une rangée de cinq ou six taches blanches assez grosses. Dessous des premières ailes blanchâtre, depuis la base jusqu'au milieu, ensuite noir avec une bande postérieure un peu sinuée, assez large, d'un jaune de chrome, descendant jusqu'à l'angle externe; dessous des secondes noir, saupoudré et plaqué de blanchâtre, surtout vers la base, et sur toutes les nervures, avec une bande flexueuse, transverse, d'un rouge-vermillon, un peu maculaire, située un peu en arrière de la cellule discoïdale, et beaucoup plus large que dans *Nigrina*, sa voisine; la base offrant en outre parallèlement à la côte une tache quadrangulaire rouge. Corps blanchâtre, avec la poitrine garnie de poils jaunes.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd. et Coll. de M. le comte

Dejean. M. N. — Cette espèce est, comme toutes celles de ce groupe, d'une beauté remarquable, et si en cela elle le cède à quelques-unes, ce n'est qu'à la *Protocharis* et à l'*Aganippe*.

29 — Pieris Nigrina.

God. Encyc. IX, p. 149. 108. — Swains. Zool. Ill. 2e série, Pl. 69. — *Symmachlas Nigrina*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio id.* Fab. E. S. 111, I, p. 200. 625. — Donov. Ins. of New-Holl.

A peu près de la taille de *Brassicæ*. Dessus des ailes du mâle d'un blanc bleuâtre; les supérieures ayant la côte légèrement noirâtre; le sommet bordé par un espace noir triangulaire, assez grand, divisé par une raie de trois ou quatre petites taches blanchâtres. Les ailes inférieures sans bordure, ou avec une bordure noirâtre très-étroite. Dessus de la femelle noir, avec la base des supérieures et le disque des inférieures plus ou moins saupoudrés de blanc bleuâtre. Dessous des ailes d'un noir brun dans les deux sexes; les supérieures ayant la base saupoudrée de blanchâtre, et le sommet divisé par une bande transverse, d'un jaune de chrome, coupée par les nervures. Les inférieures traversées, un peu en arrière de la cellule discoïdale, par une raie flexueuse, assez étroite, d'un rouge-vermillon, continue, coupée seulement par les nervures; la base marquée, parallèlement à l'origine de la côte, d'une tache longitudinale elliptique du même rouge; outre cela, le disque et le bord postérieur sont saupoudrés d'une poussière farineuse blanchâtre. Corps blanchâtre, avec la poitrine garnie de poils jaunes.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd. — Cette espèce est l'une des moins rares parmi celles que l'on reçoit de la Nouvelle-Hollande.

30 — Pieris Timorensis de Haan.

Port de *Philyra*. Taille d'un tiers plus petite. Dessus

des ailes d'un blanc un peu bleuâtre, avec une large bordure d'un noir profond, divisée au sommet des supérieures par une raie arquée de cinq taches blanches, un peu ovales, dont la dernière très-petite et ponctiforme. Dessous des premières ailes noir, avec la base d'un gris blanchâtre saupoudrée de jaune pur, un petit point blanc sur l'extrémité de la cellule discoïdale, la raie arquée du sommet comme en dessus. Dessous des secondes avec la moitié antérieure d'un beau jaune de chrome, l'autre moitié d'un noir brillant, divisée, le long du bord postérieur, par une bande étroite d'un rouge vermillon, sinuée, formée de sept lunules séparées seulement par les nervures. Corps d'un blanc bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec la poitrine jaune.

Timor. — Coll. Boisd. — Nous possédons trois mâles et point de femelle. Il est probable que celle-ci ne diffère qu'en ce que le dessus de ses ailes est entièrement ou presque entièrement noir, comme dans les espèces voisines.

31 — PIERIS MYSIS.

God. Encyc. IX, p. 150, 111. — *Papilio id.* Fab. E. S. 111, I, p. 200, 623. — Donov. Ins. of New-Holl. — Variété : *Pieris Lara* de Haan.

Taille de *Brassicæ*. Dessus des ailes blanc, avec une bordure noire, de largeur médiocre, un peu élargie au sommet des supérieures, où elle est marquée de deux à quatre taches blanches, ovales; la côte de ces mêmes ailes noirâtre. Dessous des premières semblable au dessus, excepté que la base est souvent jaune, et que les taches qui forment la raie apicale sont plus nettes et plus marquées. Dessous des secondes blanc, avec la base et le bord interne largement d'un jaune citron; une bande noire marginale ordinairement beaucoup plus large qu'en dessus, divisée dans toute sa longueur par une bande transverse d'un rouge vermillon, sinuée en dedans et divisée par les nervures.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que des mâles.

Nous possédons deux individus mâles venant de la Nouvelle-Guinée, que M. de Haan nous a envoyés sous le nom de *Lara*. Ils se distinguent de ceux de la Nouvelle-Hollande, en ce que le sommet des ailes supérieures est divisé de part et d'autre par une raie jaune, en ce que la base de ces mêmes ailes est jaune en dessous, et enfin en ce que la bande noire du dessous des secondes ailes est plus large.

32 — Pieris Argenthona.

God. Encyc. IX, p. 150. 112. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 200. 624.

Taille et port de *Mysis*, selon Fabricius. Dessus des ailes blanc, avec le limbe postérieur noir, divisé par des taches oblongues jaunes. Dessous des supérieures semblable au dessus. Dessous des inférieures ayant la moitié antérieure jaune; l'autre moitié noire marquée d'une bande maculaire, postérieure, de huit taches oblongues, d'un roux blanchâtre.

Décrite d'après Fabricius, qui n'indique pas sa patrie.

33 — Pieris Bagoe.

Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 49, 6.

Taille de *Belisama*. Ailes supérieures noires, avec la base et le bord interne saupoudrés d'atomes blanchâtres et grisâtres; l'extrémité traversée de part et d'autre par une large bande d'un jaune jonquille, crénelée extérieurement. Ailes inférieures d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité largement noire. Dessous des inférieures d'un beau jaune, devenant orangé vers l'angle interne, avec la bordure noire, divisée par une bande maculaire d'un rouge vermillon, se liant par son extrémité inférieure avec la portion orangée du fond. Corps participant de la couleur des ailes.

Port-Praslin (Nouvelle-Irlande). Voyag. de *la Coquille*. — Nous n'avons vu qu'un individu.

34 — PIERIS ISSE.

God. Encyc. IX, p. 151. 114. — *Papilio id.* Cram. 55, E, F, et 339, C, D.

Taille et port de *Philyra*. Dessus des quatre ailes blanc dans le mâle, avec une bordure noirâtre, quelquefois fort étroite et quelquefois très-étendue et fondue en partie avec le blanc. Dessus des quatre ailes de la femelle noirâtre, avec la base plus ou moins saupoudrée de blanchâtre, et le sommet des supérieures divisé par une raie arquée de quatre ou cinq taches blanches. Dessous des quatre ailes noir dans la femelle, avec le tiers antérieur jaune, et un peu piqué de noirâtre; le bord postérieur des premières divisé par une rangée arquée de taches jaunes, un peu oblongues; le bord postérieur des secondes marqué d'une série de six taches d'un rouge souci, dont les trois internes un peu en forme de cœur, et les trois autres presque rondes. Dessous des ailes du mâle différant seulement en ce que le disque des supérieures est blanc, avec la base jaune. Corps comme dans les espèces voisines.

Amboine, Célèbes, Timor. — Coll. Boisd.

Variété A : les ailes supérieures du mâle largement noirâtres à l'extrémité, avec la partie jaune du dessous des inférieures, passant au jaune orangé près de l'extrémité du bord abdominal, dans les deux sexes. — Manado. — Coll. de M. Feisthamel.

35 — PIERIS PHILYRA.

God. Encyc. IX, p. 159. 110. — *Papilio Hyparete*, Cram. 210, A, B, et 329, E, F.—*P. Hyparete*, an Var. ♂? Linn. Mus. Ulr. p. 247. — Variété : *Pieris Plexaris*, God. op. cit. n°. 113. —Donov. Ins. of New-Holl.

La *Pieris Plexaris*, décrite par Godart sur la figure de Donovan, nous paraît être tout-à-fait la même que celle qu'il appelle *Philyra*, et qui est figurée par Cramer sous le nom d'*Hyparete*.

Taille de *Belisama*. Dessus du mâle d'un blanc bleuâtre ; les ailes supérieures avec le sommet noir et divisé par une bande arquée de quatre ou cinq taches blanches ; les inférieures avec une bordure noire, étroite. Dessus de la femelle noir, avec la base largement blanchâtre, et fondue insensiblement avec la teinte noire ; le sommet des supérieures divisé par des taches blanches, comme dans le mâle. Dessous des deux sexes noir, avec le tiers antérieur de chaque aile jaune, et piqué de noirâtre ; les supérieures ayant sur l'extrémité de la cellule discoïdale un point blanchâtre plus ou moins distinct, et sur le bord postérieur une rangée de six ou sept taches, jaunes, dont les trois supérieures oblongues, les autres arrondies ; les ailes inférieures offrant, parallèlement au bord postérieur, une rangée de sept taches longitudinales, cunéiformes, d'un rouge brun, dont les deux extérieures et les deux internes touchent à la partie jaune, et se fondent avec elle ; les intermédiaires interrompues ; leur partie supérieure se fondant avec le jaune et remplissant l'extrémité de la cellule discoïdale.

Amboine, Nouvelle-Guinée. — Coll. Boisd.

Variété A : toutes les taches rouges des inférieures touchant le jaune de la base.

Variété B : *Pieris Plexaris*. Les taches du sommet des supérieures jaunes de part et d'autre, et un peu plus petites ; les taches cunéiformes rouges du dessous des ailes inférieures moins grandes, ne touchant pas le jaune de la base, qui, du reste, occupe le même espace que dans l'espèce typique, et qui passe au jaune rougeâtre dans les endroits où il devrait se fondre avec les taches rouges. — Nouvelle-Hollande.

† † † † † †

36 — Pieris Dorimene.

Papilio id. Cram. 387, C, D. — *Pieris Ageleis*, God. Encyc. IX, p. 147. 103.

Presque moitié plus petite que *Belisama*. Dessus des ailes supérieures noir, couvert dans le mâle d'une poussière blanchâtre, farineuse. Dessus des ailes inférieures blanc, avec une bordure noire, très-large dans la femelle, de largeur médiocre dans le mâle. Dessous des quatre ailes semblables dans les deux sexes; celui des supérieures noir, offrant au sommet une suite de cinq ou six taches oblongues, ou triangulaires, dont les trois antérieures jaunes et plus grandes, les autres blanches et ponctiformes; dessous des inférieures d'un beau jaune de chrome, avec une bordure noire, comme en dessus, mais divisée par une rangée de taches de la couleur du fond.

Amboine. — M. N.

Variétés A : dessous des ailes inférieures couleur d'ocre rouge. M. N.

37 — Pieris Belisama.

God. Encyc. IX, p. 147. 104. — *Papilio id.* Cram. 258, A, B, C, D.

Un tiers plus grande que *Brassicæ*. Dessus du mâle blanc, mais plus souvent d'un blanc-jaunâtre mat; avec le limbe des inférieures et la côte des supérieures noirs; ces dernières ailes ayant, en outre, à l'extrémité un triangle noir, grand, dont le côté interne est un peu anguleux. Dessus de la femelle jaune, avec la bordure noire, beaucoup plus large, et couvrant les deux tiers des ailes supérieures. Dessous des premières ailes noir, avec un petit arc blanchâtre sur l'extrémité de la cellule discoï-

dale chez le mâle et une raie jaune chez la femelle ; le sommet marqué dans les deux sexes de trois ou quatre taches jaunes, elliptiques, s'alignant ordinairement avec deux ou trois points marginaux de la même couleur. Dessous des inférieures d'un jaune-de-chrome très-vif, tirant sur l'orangé, avec une bordure noire, de largeur médiocre, dentée en scie intérieurement, et divisée par une rangée de taches de la couleur du fond. La base offrant, en outre, une raie rouge, assez large, parallèle à la côte, pointue aux deux extrémités. Corps blanchâtre ou jaunâtre, avec les antennes noires.

Java, Sumatra. — Coll. Boisd. — Cette belle espèce paraît être assez commune à Java.

Variété A. Cette variété, qui nous a été communiquée par M. le président de Luxer, est plus petite d'un tiers que les individus ordinaires ; le fond des ailes est blanc en dessus chez le mâle, et d'un jaune-d'ocre pâle chez la femelle. Le dessous des deux sexes offre le même dessin que chez l'espèce typique, mais toutes les parties jaunes sont très-pâles.

38 — Pieris Descombesi, Roger.

Très-voisine de *Belisama* dont elle n'est peut-être qu'une variété locale. Même port et même taille.

Mâle plus blanc que le sexe correspondant de *Belisama*, avec le noir de l'extrémité beaucoup moins large et souvent presque effacé. Dessous des ailes inférieures comme dans *Belisama*. Dessous des supérieures moins noir que dans *Belisama*, avec une tache blanche en forme de larme, sur le bord de la cellule discoïdale ; trois traits blancs allongés près du sommet, suivis près du bord marginal de quatre gros points de la même couleur. — Femelle avec les deux surfaces des ailes supérieures entièrement noires, et ayant, de part et d'autre, le dessin qui n'existe que sur la face inférieure des ailes correspondantes du mâle. Les ailes inférieures d'un blanc roussâtre, avec une large bordure noirâtre, crénelée intérieurement, divisée entre chaque nervure par un petit trait blanchâtre à

peine sensible. Dessous de ces dernières comme dans *Belisama*, mais d'un jaune moins vif.

Cochinchine. — Coll. de M. Roger et Coll. Boisd. — Peut être un variété locale de *Belisama*.

Variété A. Dessous des secondes ailes presque couleur d'ocre rouge. — Coll. Boisd.

39 — Pieris Sthenobæa, Boisd.

Très-voisine de *Belisama*, et plus encore de *Descombesi*, mais un tiers plus grande. Dessus des ailes du mâle blanc, avec la côte et l'extrémité des supérieures, noirâtres; les inférieures sans bordure. Dessous des premières ailes moins noir que dans *Belisama*, avec les nervures blanchâtres, un trait blanc très-prononcé, presque en forme de larme, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, trois traits blancs allongés près du sommet, suivis, près du bord marginal, de quatre gros points de la même couleur. Dessous des secondes ailes d'un jaune-de-chrome pâle, avec une bordure noire, comme dans *Belisama*, divisée de même par des taches de la couleur du fond; point de raie rouge à la base; la nervure sous-costale bordée en dehors par une ligne noirâtre. Nous n'avons vu que des mâles.

Moluques. — Coll. de M. Feisthamel. — Cette *Pieris* n'est peut-être qu'une variété de la *Descombesi*. Elle en est, du reste, bien distincte par le défaut de raie rouge à la base des inférieures.

40 — Pieris Aruna.

Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 48. 4.

Port et taille de *Belisama*. Ailes d'un beau jaune orangé; les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire en forme de triangle, et la côte de la même couleur. Ailes inférieures avec une légère bordure noire. Dessous des premières ailes

noir, avec un petit trait blanchâtre oblique. Dessous des secondes noir, ayant près de la base une large bande d'un rouge sanguin, coupée inégalement par une bandelette noire. Corps participant de la couleur des ailes.

Nouvelle-Guinée. — Voyage de *la Coquille*. — Nous ne connaissons que la femelle.

41 — Pieris Baura.

Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 48. 5.

A peu près de la taille de *Belisama*. Ailes supérieures semblables de part et d'autre, noires, saupoudrées de jaunâtre à la base, et marquées sur le milieu d'une tache blanche très-oblique, presque longitudinale. Ailes inférieures blanches, avec une large bordure noire; dessous de ces dernières ailes noir, avec une large bande blanchâtre, saupoudrée de jaune d'ocre, surtout sur son côté interne; origine de la côte jaunâtre, avec une tache basilaire, rouge, allongée, assez grande, située au-dessous de la première nervure. Corps participant de la couleur des ailes.

Offak (terre des Papous). — Voyage de *la Coquille*.

GROUPE VI.

†

42 — Pieris Flippantha.

Papilio id. Fab. E. S. III, 1, p. 202, n°. 631.

Port et taille de *Judith*, dont elle est très-voisine, selon Fabricius. Ailes supérieures blanches, avec une grande tache transversale et le sommet, d'un noir foncé. Ailes inférieures jaunes de part et d'autre, avec une rangée marginale de taches noires en dessus, et une bordure brune, plus large, en

dessous; dessous des premières ailes comme le dessus, excepté que la tache et le sommet sont bruns.

Traduction de Fabricius. — Patrie inconnue.

43 — Pieris Licea.

Papilio id. Fab. Mant. Ins. p. 20. 210.

Port de *Judith.* Ailes supérieures blanches, avec le sommet noir. Ailes inférieures jaunes, avec une bordure très-étroite, noire, précédée d'une teinte fauve fondue avec le jaune. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, sauf la bordure des inférieures qui est plus large.

Afrique équinoxiale. — Décrite d'après Fabricius.

Observation. Fabricius, dans son *Entomologia Systematica,* réunit cette *Pieris* à la *Judith;* mais si elle est réellement de l'Afrique équinoxiale, comme il l'affirme d'après la collection de Banks, elle constitue probablement une toute autre espèce; c'est pourquoi nous avons cru devoir la séparer.

44 — Pieris Judith.

God. Encyc. IX, p. 121. 8. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 202. 632. — Donov. Ins. of India. — *Acræa Judith,* Hubn. Züt. 669-670.

Enverg. 20-24 lignes. Ailes supérieures blanches, avec la base et une partie de la côte d'un cendré un peu bleuâtre, la nervure médiane très-dilatée, noire, ainsi que ses rameaux secondaires; outre cela, l'extrémité est bordée par une bande noire, assez large, ordinairement divisée par trois ou quatre taches blanches oblongues assez petites, et quelquefois nulles. Dessus des ailes inférieures d'un beau jaune, passant à l'orangé vers le bout, avec une bordure noire assez large. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté que la bordure est un peu plus pâle, et que les taches api-

cales sont jaunes. Dessous des secondes d'un beau jaune, avec la bordure plus large qu'en dessus, plus brune, marquée d'une ou deux taches jaunes près de l'angle externe. Corps grisâtre, recouvert de poils d'un bleu verdâtre.

Java. — Coll. Boisd. — Commune. — Quelques auteurs disent qu'elle se trouve aussi dans certaines localités du continent indien; tous les individus que nous avons vus venaient de Java ou de Sumatra.

45 — Pieris Aspasia.

Papilio id. Stoll. Suppl. à Cram. Pl. 33, fig. 3 et 3, C. — God. Encyc. IX, p. 154. 125.

Très-voisine de *Judith*, même port et même taille. Dessus des ailes supérieures à peu près semblable. Dessus des inférieures d'un jaune orangé, avec une bordure noire, très-étroite. Dessous des premières ailes à peu près comme dans *Judith*. Dessous des secondes d'un jaune d'ocre, avec la bordure étroite, se prolongeant un peu sur les nervures, et offrant au milieu, en face de la cellule discoïdale, une petite dilatation carrée, ordinairement marquée d'une petite tache d'un jaune d'ocre.

Manilles. Coll. de M. Théodore Roger. — Cochinchine. Coll. Boisd.

46 — Pieris Rachel, Boisd.

Port et taille de *Judith;* très-voisine de *Pityx*, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale. Dessus des ailes blanc, avec la base d'un cendré un peu bleuâtre, et une bordure d'un noir profond, de largeur moyenne, légèrement sinuée en dedans sur les supérieures, où elle est, en outre, un peu élargie et marquée au sommet d'une petite tache ovale, blanche, située entre deux points peu marqués, de la même couleur; la côte de ces dernières ailes assez lar-

gement noire de part et d'autre. Dessous des premières ailes blanc, avec la base d'un jaune soufré, la bordure plus brune qu'en dessus, et marquée au sommet d'une tache d'un beau jaune, coupée par la nervure sous-costale. Dessous des inférieures d'un beau jaune, avec la bordure un peu plus large qu'en dessus, plus brune, plus sinuée intérieurement, et marquée au sommet, sur l'angle externe, d'une petite tache jaune. Corps comme chez *Judith*.

Java. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que le mâle.

47 — PIERIS PITYS.

God. Encyc. IX, p. 134. 48.

Port de *Judith*; taille un peu plus petite. Dessus des ailes blanc, avec la base un peu obscure, et une bordure noire, large, un peu sinuée sur le côté interne, et marquée au sommet des ailes supérieures, où elle est très-large, tantôt d'une seule tache blanche et tantôt de deux ou trois; la côte de ces dernières ailes noire ou noirâtre de part et d'autre. Dessous des premières ailes jaune en grande partie, avec la bordure plus brunâtre, et la tache ou les taches apicales jaunes. Dessous des secondes d'un beau jaune, avec la bordure encore plus large qu'en dessus, d'un noir brun, à reflet un peu violâtre.

Timor. — Coll. Boisd.

Variété A. Dessus des ailes d'un blanc jaunâtre.

48 — PIERIS EPERIA, Boisd.

Port de *Coronis*; taille d'*Hyparete*. Dessus des ailes blanc, mais un peu bleuâtre ou cendré dans certains endroits, par la transparence du dessin de la face inférieure. Les supérieures ayant à l'extrémité un triangle noir assez large, irrégulier, et sinué intérieurement dans le mâle, chez lequel il envoie un

prolongement linéaire jusqu'à la cellule discoïdale ; ce triangle est en outre divisé dans les deux sexes par quelques traits blanchâtres plus ou moins fondus ; la côte de ces dernières ailes un peu noirâtre. Ailes inférieures sans bordure. Dessous du mâle blanc, avec toutes les nervures noires et dilatées, surtout à l'extrémité, où elles se perdent dans une petite bordure de la même couleur ; une raie commune, noirâtre, transverse, courbe, située sur la moitié postérieure, et s'étendant de la côte des premières au bord abdominal des secondes ; la moitié ou le tiers antérieur de ces dernières ailes est en outre d'un jaune souci, et l'origine de la côte des supérieures d'un jaune citron. Dessous de la femelle différant, en ce que la partie antérieure des secondes ailes est plus pâle, en ce que la partie située en arrière de la raie transverse est d'un jaune pâle. Corps blanchâtre, avec le prothorax et les épaulettes garnis de poils d'un vert jaunâtre, dont la couleur s'étend un peu sur l'origine de la côte.

Java. — Coll. de M. Payen, à Bruxelles.

49 — Pieris Coronis.

God. Encyc. IX, p. 132. 43. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 198, n°. 619. — Cram. 44, B, C. — Variété : *Papilio Evagete*, Cram. 221, F, G. — *Papilio Phryne ?* Fab. E. S. n°. 612. — Variété : *Papilio Zeuxippe*, Cram. 362, E, F.

Cette *Pieris* varie beaucoup : aussi Cramer en a-t-il fait trois espèces. Elle a la taille et le port de *Judith*. Dessus des ailes blanc, avec une bordure noire, de largeur moyenne, sinuée intérieurement, un peu dilatée au sommet des supérieures, où elle est marquée ordinairement de trois ou quatre taches blanches, quelquefois jaunâtres, alignées transversalement, rarement nulles ; outre cela, la côte, la nervure médiane et les nervures secondaires de ces mêmes ailes sont noirâtres, et leur bord interne offre quelquefois dans le mâle, et toujours dans la femelle, une tache de même couleur. Dessous des premières ailes

blanc, avec toutes les nervures noires et dilatées; la côte et le sommet d'un jaune verdâtre, ou d'un jaune ochracé; une raie postérieure, noire, maculaire, interrompue, paraissant formée de trois taches transversales, une près de la côte, une autre au milieu, et la troisième près du bord interne correspondant à celle du dessus. Dessous des secondes ailes d'un jaune tirant sur le vert, ou d'un jaune pâle, avec toutes les nervures dilatées, d'un brun verdâtre; une raie courbe, transversale, postérieure, plus ou moins étroite, de la couleur des nervures, souvent interrompue avant d'atteindre à l'angle externe.

Commune au Bengale, en Chine et à Java. — Coll. Boisd.

La chenille, suivant M. Horsfield, ressemble un peu à celle *Napi*. Nous ignorons sa couleur, mais, d'après la gravure de cet auteur, elle paraît être d'une teinte uniforme, avec une raie latérale au dessus des pattes. La chrysalide ressemble, pour la forme, à celle des espèces congénères, surtout à celles de *Napi* et *Rapæ*.

Ainsi que nous l'avons dit, cette *Pieris* offre plusieurs variétés, que l'on prendrait au premier coup d'œil pour des espèces.

Variété A. Semblable en dessus aux individus ordinaires. Dessous, avec toutes les nervures et la raie postérieure des secondes ailes beaucoup plus dilatées, d'un brun à reflet verdâtre, de sorte que le fond, qui est d'un blanc plus ou moins verdâtre, est divisé en taches longitudinales assez étroites; outre cela, l'origine de la côte des ailes inférieures est d'un jaune-safrané terne. — Java. — Coll. Boisd.

Variété B. *Papilio Coronis*, Cramer. Toutes les nervures noires et fortement dilatées sur les quatre ailes, avec la bordure des inférieures divisée par une rangée de taches blanches assez petites. Dessous comme dans les individus ordinaires, sauf la raie postérieure des secondes ailes qui est plus largement interrompue. Côte de Coromandel. — Coll. Boisd.

GROUPE VII.

50 — Pieris Teutonia.

God. Encyc. IX, p. 152, 120. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 199, 622. — Donov. Ins. of New-Holl.

Port de *Mesentina*, mais un tiers plus grande. Dessus des ailes du mâle blanc, avec une bordure noire, divisée par une suite de taches blanches, dont les antérieures ovales, les autres arrondies; les ailes supérieures ayant en outre la côte liserée de noir, et l'extrémité de la cellule marquée d'un arc de la même couleur. Dessus de la femelle, avec la bordure, plus large; la côte des ailes supérieures plus noire, et unie à l'arc de la cellule qui, ici, forme une raie transverse, courte; l'extrémité de la cellule des secondes ailes offrant aussi un petit arc noir, plus ou moins marqué. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté que les taches rondes de la bordure sont presque en forme de cœur. Dessous des secondes d'un noir violâtre, avec environ quinze taches et le bord abdominal, blancs, savoir : deux ovales oblongues vers la base; six ovales ou quadrangulaires, formant une bande courbe sur le milieu, et six arrondies alignées le long du limbe postérieur; ces dernières moitié blanches et moitié jaunes; origine de la côte, un trait basilaire et deux autres traits le long du bord abdominal, d'un jaune vif.

Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Guinée, Timor. — Coll. Boisd.

51 — Pieris Niseia.

Mac Leay, Append to King's, survey of Austral. p. 459, 138.

Très-voisine de *Teutonia*, surtout par le dessous. Ailes supérieures blanches, avec une large bordure noire, subtrian-

gulaire, marquée au sommet de deux ou trois taches blanches; une tache discoïdale noire, visible en dessous, mais qui, ici, communique avec une dent noire venant à la côte, au moyen d'une raie transversale également noire, courte, et assez recourbée; du reste, le dessous des supérieures ressemble au dessus, excepté qu'il est un peu jaunâtre à la base. Ailes inférieures blanches en dessus, avec une large bordure noire; leur dessous fortement veiné de noir, avec la base jaunâtre, ainsi que le milieu de chacune des taches blanches alignées le long du limbe postérieur.

Côté ouest de la Nouvelle-Hollande. — Décrite d'après M. Mac-Leay.

52 — Pieris Coronea.

God. Encyc. IX, p. 151. 115. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 201. 628. — Cram. 68, B, C, et 360, G, H. — La femelle *Papilio Dejopea*, Donov. Ins. of New-Holl.

Un quart plus grande que *Mesentina*. Dessus du mâle d'un blanc bleuâtre, avec une bordure noire très-large, formant sur les ailes supérieures un triangle, dont le côté interne est lié à une tache de la même couleur, située sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessus des ailes de la femelle d'un blanc jaunâtre, avec la bordure encore plus large et fondue entièrement avec la tache discoïdale. Dans quelques individus de l'un et de l'autre sexe, le sommet de chaque aile offre un point blanchâtre oblong. Dessous des ailes noir; les supérieures ayant la base largement orangée, et fondue avec un peu de blanc vers le bord interne; le sommet divisé par une rangée de quatre à cinq taches blanchâtres, ovales; les ailes inférieures ayant tout le tiers antérieur d'un jaune orangé, mais rayonné et partagé en plusieurs taches par des nervures noires; le limbe postérieur divisé par une rangée de six ou sept taches orbiculaires, également orangées, ou blanchâtres avec le milieu orangé; la frange des quatre ailes entrecoupée de blanc.

Timor, Java, Célèbes, Sumatra. — Coll. Boisd.

53 — Pieris Perimale.

God. Encyc. IX, p. 152. 117.— *Papilio id.* Donov. Ins. of New-Holl.

Taille de *Nysa*, avec les ailes supérieures plus sinuées et un peu moins arrondies au sommet. Dessus de toutes les ailes d'un beau jaune, avec une large bordure noire sinuée en dedans, couvrant tout le tiers postérieur, et divisée dans toute sa longueur par une rangée de taches jaunes. Dessous des supérieures jaune, avec l'extrémité plus brune qu'en dessus, divisée par des taches plus oblongues et blanches, à l'exception des deux inférieures, qui sont restées jaunes. Dessous des inférieures d'un noir brun, à reflet violâtre, avec une bande transverse plus obscure, correspondant au bord interne de celle du dessus, mais ne s'étendant pas comme elle jusqu'à l'extrémité.

Nouvelle-Hollande. — Décrite sur la figure de Donovan.

54 — Pieris Clytie.

God. Encyc. IX, 151. 116. — *Papilio id.* Donov. Ins. of New-Holl.

Taille et port de *Coronea*. Dessus des quatre ailes tantôt blanc et tantôt jaunâtre, avec une large bordure noire couvrant tout le tiers postérieur, élargie au sommet des premières, où elle est marquée de deux petites taches de la couleur du fond; la bordure des secondes ailes offrant également au sommet deux petites taches de la couleur du fond. Dessous des premières ailes d'un jaune tirant sur l'orangé, avec l'extrémité brune, divisée par des points jaunes disposés sur deux rangs, dont l'extérieur composé de sept, et l'intérieur de trois. Dessous des secondes ailes d'un brun noirâtre, avec des taches d'un jaune pâle, dont trois allongées, situées entre la base et

le milieu ; trois ou quatre petites, ovales, éparses sur le milieu, puis les autres presque rondes, disposées sur deux rangées, parallèlement au bord postérieur; celles de la dernière rangée un peu plus grosses, et marquées d'orangé ; la côte d'un jaune safrané.

Nouvelle-Hollande. — M. N. — Il est probable que, chez quelques individus, les points jaunes ou blancs forment en dessus une série continue sur les quatre ailes, et que, dans d'autres, ils disparaissent complétement.

55 — Pieris Nysa.

God. Encyc. IX, p. 152. 119. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 195. 606. — Femelle : *Pieris Endora*, God. op. cit. n°. 118. — *P. id.* Donov. Ins. of New-Holl.

Port de *Coronea*, taille un peu plus petite. Dessus du mâle d'un blanc un peu bleuâtre, avec une bordure noirâtre, plus ou moins bien indiquée sur les ailes inférieures, élargie, et formant une espèce de triangle sinué en dedans, sur les ailes supérieures, qui ont en outre, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, un petit trait noirâtre ; la bordure divisée sur les ailes supérieures, et sur les inférieures lorsqu'elle existe, par une rangée de taches de la couleur du fond. Dessus de la femelle, avec la bordure noire, plus foncée, plus large, arrivant sur les ailes supérieures jusqu'à la cellule discoïdale ; le dessus des inférieures d'un gris bleuâtre, ainsi que les taches qui, sur ces dernières ailes, divisent la bordure. Dessous des premières ailes blanc, avec la base très-largement d'un jaune orangé, l'extrémité largement noirâtre, divisée par une rangée arquée de taches blanches, précédée, en dedans, d'une ou deux taches de la même couleur, situées l'une au-dessous de l'autre près de la côte. Dessous des inférieures d'un brun noirâtre, avec un petit point discoïdal blanchâtre, et une rangée postérieure de petites lunules orangées ; l'origine de la côte orangée.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd. — Nous partageons

entièrement l'opinion de M. Mac-Leay, qui regarde l'*Endora* de Donovan comme la femelle de la *Nysa* de Fabricius. Quant à Godart, il est facile de voir qu'il a décrit la première sur la figure de Donovan, et l'autre d'après le texte de Fabricius.

56 — Pieris Momea, Boisd.

Cette espèce Javanaise est très-voisine de la *Nysa*, quoique du reste bien distincte. Dessus des ailes des deux sexes d'un blanc légèrement bleuâtre, surtout sur les inférieures, avec une bordure noire, plus large dans la femelle, formant à l'extrémité des supérieures un triangle qui arrive jusqu'à la cellule discoïdale; cette bordure est divisée dans les deux sexes par une rangée de points blancs. Dessous des premières ailes blanc, avec toute la base très-largement d'un jaune jonquille dans le mâle, et d'un jaune orangé dans la femelle; l'extrémité noire, divisée par une rangée de points blancs. Dessous des inférieures d'un brun noir, avec une rangée postérieure de six points jaunes plus rapprochés du bord que chez *Nysa;* la côte jaune dans le mâle, orangée dans la femelle; ce dernier sexe ayant en outre sur le milieu de ces mêmes ailes une bande étroite blanche, transverse, arquée, maculaire, s'étendant du bord costal à l'angle anal.

Java. — Coll. Boisd. — Rare.

57 — Pieris Lanassa, Boisd.

Un peu plus petite que *Nysa;* même port. Blanche, avec une bordure noire divisée sur les quatre ailes par un rang de points blancs; la bordure des supérieures assez large, sinuée et dentée intérieurement. Dessous des premières ailes à peu près comme le dessus; la base un peu jaunâtre; le sommet un peu roussâtre; les points marginaux moins marqués. Dessous des secondes d'un jaune d'ocre, avec une bordure brune assez

large, sinuée intérieurement et non divisée par des points marginaux.

Nouvelle-Hollande. — M. N. — Nous n'avons pas vu la femélle.

GROUPE VIII.

†

58 — PIERIS GABIA.

Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 49. 7.

Port et taille de *Poppea*. Dessus des ailes supérieures blanc, avec la côte liserée de noir, et l'extrémité bordée par un triangle de la même couleur, non sinué en dedans, n'arrivant pas tout-à-fait à l'angle interne, et marqué de deux petites taches blanchâtres, obsolètes. Ailes inférieures également blanches, avec la frange noirâtre, et la transparence de la bande du dessous. Dessous des premières ailes semblable au dessus, sauf le triangle marginal qui est divisé par une rangée arquée de cinq ou six taches jaunes. Dessous des secondes d'un jaune jonquille, avec une bordure noire, de médiocre largeur, n'atteignant pas tout-à-fait l'angle externe, divisée par trois ou quatre petites lunules blanchâtres, étroites et obsolètes.

Offak (pays des Papous). — Voyage de *la Coquille*. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu qu'un individu.

† †

59 — PIERIS HIRLANDA

God. Encyc. IX, p. 145. 96. — *Papilio id.* Stoll, Suppl. Pl. 35, fig. 1, et 1, A.

Taille et port d'*Ada*. Dessus des ailes supérieures blanc, avec la base un peu jaunâtre, et une large bordure noire, sur-

tout au sommet, vis-à-vis duquel elle est précédée d'une raie courte, oblique, de la même couleur, partant de la côte qui est également noire. Dessus des ailes inférieures d'un jaune soufré, avec une large bordure noire, sinuée en dedans, et faisant suite à celle des supérieures, qui est également sinuée. Dessous des supérieures à peu près semblable au dessus, excepté que la raie oblique atteint la bordure, et que l'espace qui la sépare est jaunâtre. Dessous des inférieures noir, avec tout le disque largement d'un jaune d'ocre, et partagé en deux parties égales par une raie longitudinale noire, un peu courbe; le contour noir, divisé, depuis la base jusqu'à l'angle anal, par une raie étroite, continue, d'un orangé terne, devenant plus pâle en arrivant au bord abdominal; l'origine de la côte est en outre d'un jaune orangé, ainsi qu'une partie du bord abdominal vers la base.

Décrite d'après Stoll, qui la dit du Bengale. Est-elle bien des Indes orientales? — L'individu représenté par cet auteur est une femelle, et il est probable que le mâle offre des différences notables.

60 — Pieris-Ada.

God. Encyc. IX, p. 145. 74. — *Papilio id.* Cram. 363, C, D.

Un peu plus grande qu'*Enyo*, avec les ailes supérieures un peu moins pointues au sommet. Dessus des quatre ailes blanc, avec une bordure noire dentée, de largeur moyenne, nulle ou presque nulle près de l'angle interne des supérieures, un peu élargie à leur sommet, où elle est marquée d'une tache blanche ovale; la côte de ces mêmes ailes assez largement noirâtre, et saupoudrée de blanc un peu bleuâtre; la bordure des inférieures précédée d'une teinte d'un blanc un peu bleuâtre, due à la transparence de la large bande marginale de dessous. Dessous des premières ailes blanc, avec les contours comme en dessus, mais un peu plus bruns, et la tache ovale du sommet

d'un jaune vif. Dessous des secondes d'un jaune jonquille, avec une très-large bande marginale d'un noir brun; la couleur jaune devenant insensiblement d'une couleur orangée en approchant de la bande noire, surtout vers le bord abdominal et l'angle externe. Corps blanchâtre. — Femelle ayant la bordure un peu plus large en dessous, et la teinte orangée un peu plus étendue.

Amboine, Nouvelle-Guinée. — Coll. Boisd.

Variété A. La tache apicale du dessous des premières ailes blanche, au lieu d'être jaune; la teinte orangée du dessous des inférieures plus étendue.

61 — Pieris Enarete, Feisthamel.

Taille et port d'*Enyo*, à laquelle elle ressemble presque complétement en dessus, à l'exception que la côte est plus noirâtre, moins fortement saupoudrée de blanc, et que la bordure des ailes inférieures est précédée d'une teinte d'un blanc un peu bleuâtre, due à la transparence de la large bande marginale du dessous. Dessous des premières ailes comme dans *Enyo*, sinon que les contours sont d'un noir moins brun, et que la tache ovale est jaune. Dessous des inférieures d'un jaune-d'ocre vif, avec une large bordure d'un noir brun, un peu dentée en dedans; une raie noirâtre, fourchue, longitudinale, naissant de la base et suivant le trajet de la seconde nervure; la première nervure noire; la partie du fond comprise dans les bifurcations de la raie longitudinale, d'un jaune un peu blanchâtre. Corps d'un gris blanchâtre en dessus et blanchâtre en dessous.

Moluques. — Coll. de M. Feisthamel.

62 — Pieris Albina, Boisd.

Port et taille absolument comme dans *Panda*. Toutes les ailes blanches et sans taches, les supérieures ayant seulement la côte saupoudrée de noirâtre. Dessous des inférieures et

sommet des supérieures d'un blanc un peu ochracé. Corps blanchâtre.

Amboine, M. N.— Nous ne connaissons que le mâle.

63 — Pieris Rouxii, Boisd.

Port d'*Enyo*, mais d'un quart plus petite. Dessus des ailes du même blanc. Les premières ayant la côte un peu saupoudrée de noirâtre, et l'extrémité bordée par un liseré également noirâtre, formant une petite bordure crénelée. Secondes ailes sans aucune tache. Dessous des quatre ailes entièrement blanc, avec la côte des supérieures légèrement obscure.

Bengale. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que le mâle, qui a été recueilli par feu Polydore Roux, aux environs de Bombay.

64 — Pieris Eleonora, Boisd.

Cette *Pieris* n'est probablement qu'une variété locale de notre *Enyo*, elle lui ressemble complétement en dessus; elle en diffère en dessous, en ce que toute la surface des inférieures et la tache apicale des supérieures sont d'un jaune-jonquille assez foncé, au lieu d'être blancs.

Variété A. La tache apicale des ailes supérieures blanche, et le dessous des ailes inférieures d'un jaune-d'ocre terne.

Amboine. — Coll. Boisd. et Coll. de M. le comte Dejean.

65 — Pieris Enyo, Latreille.

Pieris Lyncida, God. Encyc. IX, p. 146. 99.

Port de *Nero*; taille un tant soit peu plus petite, dessus des ailes blanc, avec une bordure noire de médiocre largeur, dentée régulièrement en dedans, d'une égale largeur sur les quatre ailes. Les supérieures ayant la côte assez largement noirâtre, et recouverte d'une poussière d'un blanc un peu

bleuâtre ; une tache ovale-elliptique, blanche, au sommet, se détachant plus ou moins bien de la couleur du fond. Dessous des quatre ailes blanc, avec la bordure comme en dessus, mais plus brune et un peu plus large sur les inférieures ; la côte des supérieures assez largement d'un brun noir, avec la tache ovale blanche du sommet, nettement détachée et quelquefois surmontée d'une petite tache triangulaire de la même couleur. Corps d'un gris blanchâtre en dessus, blanc en dessous.

Java. — Coll. Boisd. — Nous avons vu cinq mâles et point de femelles. — Cette Piéride ressemble entièrement à la *Lyncida* de Cramer ; mais comme tous les individus que nous avons vus sont de Java et non de Surinam, nous avons adopté le nom d'*Enyo*, de Latreille, dans la crainte que l'espèce de Surinam ne soit différente.

66 — PIERIS SCYLLARA.

Mac-Leay, Append. to King's survey of Austral. p. 459, n°. 139.

Voisine de notre *Enyo*. Ailes blanches ; les supérieures ayant la côte noirâtre, et à leur extrémité une bordure noire triangulaire, dentée sur son côté interne, et divisée par une rangée de quatre ou cinq taches blanches inégales. Ailes inférieures offrant aussi une bordure noire avec une tache blanche, laquelle bordure est simplement crénelée en dedans. Le dessous des quatre ailes diffère à peine du dessus, seulement la bordure noire est généralement plus pâle, et celle des inférieures est plus large qu'en dessus.

Côte ouest de la Nouvelle-Hollande. — Décrite d'après M. Mac-Leay.

67 — PIERIS LYNCIDA.

God. Encyc. IX, p. 146, n°. 99. — *Papilio id.* Cram. 131, B. — La Chenille, Stoll. Suppl. Pl. 4, fig. 2.

Cette *Pieris*, que nous ne connaissons que par la figure de Cramer, ne nous paraît pas différer sensiblement de l'espèce Javanaise que nous avons décrite sous le nom d'*Enyo*. Nous sommes même disposé à croire que ces deux espèces sont identiques, et que Cramer s'est trompé en disant que la *Lyncida* se trouvait à Surinam. Cependant; comment admettre que Stoll, qui figure la Chenille comme de la Guyane, se soit trompé aussi? Doit-on supposer qu'une espèce de Java se retrouve à Surinam, comme on en voit un exemple dans le genre *Diadema*, ou que deux espèces aussi voisines l'une de l'autre que *Rapæ* l'est de *Brassicæ*, se retrouvent l'une à Java et l'autre à Surinam, ou bien enfin que Cramer et Stoll ont commis chacun une erreur, l'un en indiquant Surinam pour patrie à un Insecte de Java, l'autre en prenant une espèce pour une autre? C'est aux entomologistes qui ont des rapports fréquents avec la Guyane hollandaise qu'il appartient d'éclaircir ces doutes. Quant à nous, nous n'avons jamais vu un exemplaire américain voisin d'*Enyo*.

La *Lyncida*, figurée par Cramer, est un peu plus petite que notre *Enyo*, avec la côte moins saupoudrée de blanc. Du reste elle lui ressemble presque complétement.

La Chenille figurée par Stoll est pubescente, d'un noir verdâtre, avec des raies longitudinales d'un jaune un peu verdâtre, dont deux dorsales et une de chaque côté au-dessus des pattes; la chrysalide est jaune, avec deux épines noires courbées en avant, placées de front sur le milieu du dos; elle a en outre des points de cette couleur sur les côtés.

Godart a décrit notre *Enyo* comme la même que *Lyncida*, et il dit à la fin de sa description : « On l'avait d'abord crue particulière à l'île de Java, mais nous nous sommes assuré qu'il y avait erreur à cet égard, et que sa patrie était Surinam » !!

68 — Pieris Placidia.

God. Encyc. IX, Suppl. 814, n°. 102-103. — *Papilio id.* Stoll. Suppl. Pl. 28, fig. 4-4. c.

Port et taille de *Nero*. Dessus des ailes d'un brun noirâtre sans tache, avec la frange légèrement jaunâtre. Dessous d'un vert-blanchâtre terne et sans taches; celui des inférieures offrant un peu au delà du milieu une légère empreinte d'une teinte un peu différente, et en forme de bande transverse.

Amboine. — M. N. — Rare.

69 — Pieris Liberia.

God. Encyc. IX, Suppl. p. 814, n°. 103-104. — *Papilio id.* Cram. 210, G, H. — Fab. E. S. 111, 1, p. 42, n°. 126.

Presque un tiers plus petite que *Nero*, même port. Dessus des ailes d'un bleu-grisâtre plombé, avec un petit liseré noir s'étendant le long de la côte, comme dans *Panda*. Dessous des supérieures vert, avec le liseré marginal plus pâle qu'en dessus. Dessous des inférieures d'un jaune-d'ocre foncé, avec un liseré brunâtre, et le bord abdominal d'un vert jaunâtre. Corps participant, en dessus et en dessous, de la couleur des ailes.

Amboine. — M. N. (Actuellement détruite). — Très-rare dans les collections.

70 — Pieris Celestina.

Boisd. Faune de l'Océanie, I, p. 46, n°. 1.

Taille et port de *Nero*. Dessus des ailes d'un bleu-cendré mat, avec une légère bordure dentée intérieurement, interrompue sur les ailes inférieures. Dessous d'un gris-de-perle blanchâtre, avec la bordure éteinte et presque nulle, précédée en dedans d'une raie grisâtre, un peu obsolète; celui des inférieures ayant en outre la côte orangée, et le bord interne soufré.— Femelle : ailes plus arrondies, avec la bordure noire plus large, précédée, sur les supérieures, d'une bande sinuée de

la même couleur. Corps bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec la poitrine garnie de poils soufrés.

Célèbes. Coll. de M. Payen. — Nouvelle-Guinée. Coll. Boisd.

71 — Pieris Panda.

God. Encyc. IX, p. 147, n°. 102, et, par correction, *Colias Panda*, Suppl. p. 805.

Presque moitié plus petite que *Nero*, même port. Dessus des ailes d'un jaune soufre ; les supérieures ayant la côte noire et une petite bordure linéaire de la même couleur, s'étendant du sommet à l'angle interne. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre clair et sans tache. — Femelle d'un jaune soufré, avec les ailes supérieures arrondies ; les quatre ailes ayant une bordure noire, commençant à l'origine de la côte des premières et finissant à l'angle anal des secondes. Dessous des inférieures comme dans le mâle. Dessous des supérieures d'un jaune soufré, avec une bande noire arquée, et le sommet d'un blanc jaunâtre.

Java. — Coll. Boisd. — Plus rare que *Nero*.

72 — Pieris Nero.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 153, n°. 471.— Donov. Ins. of Ind. — *Pieris Thyria*, God. Encyc. IX, p. 147, n°. 101. — Guérin, Règ. anim. de Cuvier, Ins. Pl. 77, n°. 1. — *Pontia Thyria*, Zoolog. Journal IV, Pl. 4, fig. 2.

Enverg. 2 $\frac{1}{2}$ 3 pouces. Dessus des ailes d'un rouge-minium très-vif, ou d'un rouge-capucine intense, avec les nervures noirâtres et un peu plus prononcées aux ailes supérieures qu'aux inférieures ; le liseré de la frange noirâtre, et quelquefois un peu fondu avec la teinte générale. Dessous des ailes plus pâle, orangé, surtout aux inférieures, avec la

côte des supérieures jaune ; celui des inférieures offrant en outre, dans quelques individus, un peu au delà du milieu, une ombre légèrement obscure, en forme de bande transverse, remontant plus ou moins sur les premières ailes. — Femelle un peu moins grande, avec les ailes supérieures plus arrondies, comme dans toutes les espèces de ce groupe. Le dessus de ses ailes rouge ou d'un fauve rouge, avec une bordure noire, de largeur médiocre, précédée sur les supérieures, entre la cellule discoïdale et le sommet, d'une bande courbe, sinueuse, de la même couleur. Dessous des supérieures rouge, avec le sommet d'un gris jaunâtre, et la bande, ainsi que la bordure, moins distinctes qu'en dessus. Dessous des inférieures jaunâtre, avec la bordure peu prononcée, et une bande transverse brunâtre placée comme dans le mâle. Corps noirâtre en dessus ; grisâtre en dessous, avec la poitrine jaune.

Java. — Coll Boisd. — Cette espèce paraît être assez commune dans l'île de Java. Selon M. Payen, elle se tient avec la précédente au bord des eaux, dans les lieux boisés. Godart n'a pas connu la femelle ; l'individu qu'il décrit comme telle est un mâle d'un rouge plus jaunâtre, comme on en voit souvent. — La figure de Donovan est outrée de couleur, et ne ressemble nullement à la nature.

73 — PIERIS ZARINDA. (Pl. 2, C, fig. 4.)

Un peu plus grande que *Nero*, avec les premières ailes notablement plus pointues. Dessus de toutes les ailes d'un rouge-minium orangé, ou d'un rouge-de-brique vif, avec les nervures de la même couleur, et la base garnie de quelques poils grisâtres Dessous des quatre ailes plus pâle, avec la côte des supérieures jaune ; celui des inférieures offrant au delà du milieu une ombre légèrement obscure, en forme de bande transverse, comme dans *Nero*.

Java. — Coll. Boisd. — Elle fréquente, suivant M. Payen, les bords boisés des rivières, où se trouve souvent l'*Iphias*

Glaucippe ; elle n'est pas plus rare que *Nero*. Nous ne connaissons que des mâles. — Cette espèce est bien distincte de la précédente, par ses nervures de la couleur du fond, et par ses ailes supérieures très-aiguës.

GROUPE IX.

†

74 — Pieris Lycimnia.

God. Encyc. IX, p. 144. 92. — Latr. *in* Voy. de Humb. et Bonpl. I, Pl. 41. — *P. id.* Herbst, Pap. tab. 105, fig. 3, 4, 5. — Cram. 105, E, F. — *Mancipium vorax Lysimnia*, Hubn. Exot. Saml.

Enverg environ 2 ½ pouces. Dessus des quatre ailes blanc, avec une bordure noire assez large, formant sur les supérieures un triangle allongé, dont la pointe est à l'angle interne; ces dernières ailes ayant aussi la côte liserée de noir. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le bord antérieur est accompagné d'une teinte jaune plus ou moins vive, et qu'à l'extrémité de la cellule discoïdale il y a une tache noire, transversale, un peu triangulaire, appuyée sur la côte. Dessous des secondes ailes d'un jaune-jonquille pâle, avec la bordure un peu plus large qu'en dessus, et l'origine de la base marquée de jaune-orangé plus ou moins vif, qui s'étend sur toute la poitrine. Corps blanchâtre, avec le thorax grisâtre; antennes noires. — Femelle différant du mâle, en ce que la tache costale des premières ailes existe des deux côtés, et que les secondes ailes sont souvent d'un jaune pâle en dessus, avec la bordure un peu plus large et divisée, en dessus seulement, par cinq taches jaunâtres éteintes : le reste comme chez le mâle.

Guyane, Mexique. — Coll. Boisd.

Variété A : base des ailes inférieures et poitrine dépourvues d'orangé, Surinam.

75 — Pieris Limnoria.

God. Encyc. IX, p. 144. 93. — Swainson, Zool. Illust. 2°. série, II, Pl. 79.

Port et taille de *Lycimnia*. Ailes supérieures blanches dans le mâle, et d'un blanc un peu jaunâtre dans la femelle, avec la côte liserée de noir, et une bande marginale de la même couleur, formant, comme dans l'espèce précédente, un triangle allongé, sinué en dedans ; une tache noire transversale appuyée sur la côte, et de même visible des deux côtés dans la femelle, et seulement en dessous dans la plupart des mâles. Dessus des ailes inférieures d'un jaune-jonquille pâle, orangé vers le bout, avec le bord légèrement noir dans le mâle, et couvert dans la femelle par une bordure noirâtre de médiocre largeur, entrecoupée de traits d'un jaune orangé. Dessous des premières ailes comme le dessus, sinon que l'espace compris entre la tache costale et la bordure est lavé de jaune. Dessous des secondes d'un jaune jonquille, avec une petite bordure noirâtre dans le mâle, assez large dans la femelle, avec l'empreinte des traits orangés du dessus; l'origine du bord antérieur d'une couleur orangée qui s'étend sur la poitrine.

Elle se trouve çà et là au Brésil, depuis Fernambouc jusqu'à Rio-Grande. — Nous possédons une variété mâle, dont la bordure noire des secondes ailes est tout-à-fait nulle en dessus; la frange seule est restée noire.

76 — Pieris Helvia.

Latr. *in* Voy. de Humb. et Bonpl. I, Pl. 41, fig. 1-2. — God. Encyc. IX, p. 145. 95.

Taille et port d'*Ada* et de *Limnoria*. Dessus des ailes blanc, avec une bordure noire, sinuée, embrassant tout le contour extérieur, élargie au sommet des supérieures, lequel

est en outre précédé d'une tache noire, courte, oblique, appuyée sur la côte. Dessous des ailes supérieures différant du dessus, en ce que la tache costale est fondue avec le noir de l'extrémité, et en ce que cette partie est traversée obliquement d'un bord à l'autre par une bande d'un jaune pâle, formée de quatre taches oblongues. Dessous des inférieures noir, avec l'origine du bord costal, le haut du bord abdominal et deux bandes transverses obliques d'un jaune souci; ces deux bandes, suivies d'une troisième d'un jaune pâle, également oblique et transverse; la bande supérieure plus étroite, un peu plus longue que les autres, entière et pointue à son extrémité; la suivante composée de quatre taches, dont trois plus petites formant une espèce de digitation d'un jaune plus pâle, au bout de l'autre; la troisième formée de quatre taches, dont les deux extérieures séparées et plus arrondies. Corps comme dans les espèces précédentes.

Mexique. — Coll. de M. Dejean. Décrite sur les individus rapportés par M. de Humboldt.

77 — Pieris Salacia.

God. Encyc. IX, p. 144. 91.

Taille de *Limnoria*. Dessus des ailes du mâle blanc, avec le sommet des supérieures noir; dessus des ailes de la femelle d'un jaune-soufre pâle, avec une bordure noire, arquée, étroite sur les secondes ailes, élargie sur les premières, au sommet desquelles elle offre trois points jaunes alignés, dont l'intermédiaire plus gros; ces dernières ayant en outre sur le milieu de la côte une raie noire transverse, courte et oblique, qui, dans le mâle, n'existe qu'en dessous. Dessous des premières ailes de chaque sexe de la même couleur que le dessus, avec la base d'un jaune foncé, le sommet noir, tacheté de jaune pâle. Dessous des secondes d'un jaune-d'ocre teinté de grisâtre dans les deux sexes, avec le limbe postérieur noirâtre, et une raie de la même couleur, située au delà du milieu, et

allant directement de la côte à l'angle anal ; deux taches d'un jaune foncé à la base.

Patrie inconnue. — M. N.

78 — Pieris Albunea.

Dalman, Anal. Entomol. p. 39, 4.

Taille et port de *Limnoria*, avec les ailes supérieures beaucoup plus aiguës au sommet, et même d'une manière tout-à-fait insolite pour ce genre. Ailes antérieures presque triangulaires, blanches, avec la nervure costale et le bord du sommet légèrement noirâtres ; la base de la côte un peu obscure. Ailes postérieures blanches, sans taches. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet d'un jaune-ochracé pâle. Dessous des secondes entièrement d'un blanc-ochracé pâle, sans taches, avec l'origine de la côte d'une couleur plus intense. Corps noirâtre en dessus, avec le collier jaunâtre ; dessous de l'abdomen blanc, avec un petit faisceau de poils noirs près de l'extrémité anale ; antennes noires, avec l'extrémité de la massue pâle.

Brésil. — Décrite d'après Dalman.

79 — Pieris Isandra, Boisd.

Un peu plus grande qu'*Ilaire*, même port que *Limnoria*. Dessus des quatre ailes d'un blanc ochracé ; les supérieures n'ayant d'autre dessin qu'un petit liseré marginal brunâtre ; les inférieures sans taches. Dessous des secondes ailes d'un jaune-d'ocre gai, ainsi que la côte et l'extrémité des supérieures ; l'arc de la cellule discoïdale de ces dernières ailes couvert par une petite raie grisâtre. Corps blanchâtre, avec le thorax plus obscur ; le prothorax orangé de chaque côté à l'insertion des ailes supérieures ; antennes d'un brun noirâtre, avec la massue peu prononcée.

Mexique. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu qu'un seul individu, dont nous n'avons pu déterminer le sexe. — D'après

cette description, cette *Pieris* semble être la même que la *Virginia*, et cependant elle n'appartient pas au même groupe; du reste, on les distinguera très-bien, par la coupe des ailes, les antennes, la couleur du prothorax et la ligne grisâtre, qui dans l'une couvre l'arc de la cellule discoïdale du dessous des premières ailes.

80 — Pieris Ilaire.

God. Encyc. IX, 152. 83. — Poey Cent. de Cuba, Pl. adj. ♀ ♂ — *Mylothris Margarita* Hubn Exot. Saml. — La femelle *Pieris Mysia*, God. op. cit. 87.—*Mylothris Molpadia*, Hubn. Züt. 259, 260.

Port de *Limnoria*, taille un peu plus grande. Dessus des ailes du mâle d'un blanc un peu luisant, avec le sommet des supérieures plus ou moins nonâtre, et quelquefois seulement liseré de noir; la côte légèrement noirâtre. Ailes inférieures sans taches; leur frange séparée du bord par un petit filet noirâtre, plus ou moins visible. Dessous des ailes blanc, faiblement lavé de grisâtre sur les inférieures et au sommet des supérieures; l'origine de la côte des inférieures safranée; quelquefois la base des supérieures est un peu jaunâtre. — Femelle un peu plus petite que le mâle; ses ailes supérieures un peu plus arrondies, d'un blanc un peu violâtre ou d'un blanc jaunâtre, avec la base plus ou moins largement noirâtre, ainsi que la moitié antérieure de la côte; leur extrémité bordée par une bande noirâtre, sinuée en dedans, un peu élargie au sommet. Dessus des inférieures d'un jaune ochracé, plus ou moins intense, un peu plus foncé à la base, avec une bordure noirâtre, tantôt interrompue, tantôt continue et crénelée, et quelquefois nulle, comme dans la *Molpadia* de Hubner. Dessous des ailes d'un blanc violâtre, à reflet gris, avec l'empreinte de la bordure du dessus; les supérieures ayant la base largement d'un jaune d'ocre, et les inférieures la côte safranée.

Brésil, Cuba. — Coll. Boisd. — Assez commune. — Les

emelles du continent ont ordinairement les ailes inférieures moins jaunes que celles de Cuba. Les mâles de cette dernière localité ont, pour la plupart, le sommet des ailes supérieures à peine noirâtre.

81 — Pieris Drusilla.

God. Encyc. p. 146. 98. — *Papilio id.* Cram. 110, C.

Cette *Pieris* a beaucoup de rapports avec la femelle d'*Ilaire* (*Mysia*, God.), et si Cramer ne disait pas qu'elle se trouve à Batavia, nous l'eussions considérée comme une légère variété de cette dernière.

Taille et port d'*Ilaire* mâle. Ailes supérieures blanches, ayant l'extrémité bordée par une bande noire, fortement sinuée sur le côté interne, commençant au tiers postérieur de la côte, et allant en diminuant de largeur jusqu'à l'angle interne; la côte sablée de quelques atomes noirâtres. Ailes inférieures d'un jaune-ochracé rougeâtre très-pâle, avec la base plus foncée, et une bordure noire de largeur moyenne, dentée en dedans. Dessous des ailes à peu près semblable au dessus, d'après Cramer, qui ne figure que la face supérieure.

Décrite d'après Cramer, qui la dit de Batavia.

† †

82 — Pieris Anguitia.

God. Encyc. IX, p. 146. 100.

Taille de *Napi* avec le port d'*Ilaire*, excepté que le bord abdominal des ailes inférieures est un peu plus droit. Dessus des quatre ailes d'un blanc un peu sale et sans taches. Dessous des premières ailes semblable au dessus. Dessous des secondes d'un gris ochracé, avec de fines nervures, quelques petites taches éparses, et une ligne anguleuse parallèle au bord

postérieur, d'un cendré obscur. Corps noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous, avec le prothorax roussâtre; antennes noires, avec le bout de la massue blanchâtre.

Intérieur du Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

GROUPE X.

83 — Pieris Leucania, Roger.

Taille d'*Ilaire*, avec les ailes plus arrondies. Dessus des quatre ailes sans aucunes taches, d'un blanc un peu verdâtre, comme les *Callidryas Florella* et *Pyranthe*. Dessous des supérieures de la même couleur, avec le sommet largement lavé de jaunâtre. Dessous des inférieures entièrement d'un jaunâtre un peu verdâtre, offrant au delà du milieu une raie grisâtre, peu apparente, transverse, courbe, sinueuse, s'étendant du bord interne à l'angle anal, interrompue par les nervures. Antennes ayant la massue roussâtre en dessous et noirâtre en dessus, avec l'extrémité jaunâtre.

Brésil. — Collection de M. Roger. — Nous ne connaissons que la femelle.

84 — Pieris Evonima, Boisd.

Taille d'*Ilaire*, avec les ailes plus arrondies. Dessus des quatre ailes d'un blanc un peu verdâtre, comme dans *Leucania*, avec la tranche de la côte et du bord postérieur, d'un brun un peu roussâtre, mais ne formant pas une bordure proprement dite. Dessous des supérieures de la même couleur qu'en dessus, avec la côte et le sommet d'un jaune-ochracé pâle et sale. Dessous des inférieures entièrement d'un jaune-d'ocre pâle un peu sale, sans aucunes taches. Tête, collier et antennes roussâtres.

Cuba. — Collection de M. Auguste, à Bordeaux.

85 — Pieris Virginia.

God. Encyc. IX, p. 141. 81. — *Mylothris Hemithea*, Hubn. Züt, 693, 694. — *Papilio Licinia ?* Fab. E. S. III, I, p. 197, n°. 613. — *Pieris id.* God. Encyc. n°. 49.

Port de *Monuste*, taille un peu plus petite. Dessus des ailes blanc, mais plus souvent d'un blanc un peu jaunâtre. Les supérieures ayant la côte brunâtre, et l'extrémité bordée par une petite bande brune dentée en dedans, plus ou moins étroite, et quelquefois réduite à un simple liseré. Ailes inférieures sans aucunes taches : leur dessous entièrement d'un jaune d'ocre. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet et la côte d'un jaune d'ocre. Corps comme dans *Monuste*. Antennes brunes, annelées de blanc, avec la massue d'un vert jaunâtre à son extrémité.

Antilles. — Coll. Boisd.

Variété A. Un tiers plus petite, différant des individus ordinaires, en ce qu'en dessous le sommet des supérieures et toute la surface des inférieures sont d'un jaune-d'ocre pâle, à reflet un peu violâtre.

Ile Saint-Barthélemy. — Coll. Boisd.

Nous ne connaissons pas la femelle de cette espèce ; mais nous serions porté à croire que c'est elle que Fabricius a décrite dans son Supplément, sous le nom de *Papilio Fabia*.

86 — Pieris Vallei, Roger.

Très-voisine de *Virginia* par le dessus ; même port et même taille. Dessus des ailes blanc ; les supérieures ayant la côte un peu noirâtre ; leur extrémité offrant une bordure étroite, noirâtre, comme dans *Virginia*, dentée intérieurement. Dessous des supérieures ayant la côte brunâtre, avec le sommet très-faiblement jaunâtre. Dessous des inférieures d'un blanc-jaunâtre ochracé très-pâle. — Femelle semblable, mais

ayant le dessous des ailes inférieures d'un jaune-d'ocre pâle, comme dans la femelle de *Joppe*.

Cuba. — Coll. de M. Roger. — Ne serait-ce pas une variété locale de *Virginia?*

87 — Pieris Joppe, Roger.

Un peu plus petite que *Monuste*, dont elle est très-voisine. Le dessus des quatre ailes à peu près comme dans *Monuste*, d'un blanc un peu moins pur, avec la bordure d'un noir plus brun; souvent un petit point noir sur le bord de la cellule discoïdale. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet lavé de jaune-d'ocre pâle. Dessous des secondes d'un jaune-d'ocre pâle, offrant sur le milieu une espèce de bande transverse, brunâtre, maculaire, mal arrêtée, courte, partagée en deux groupes par une bifurcation de la nervure médiane. — Femelle un peu plus grande que le mâle, plus jaunâtre sur la face inférieure des secondes ailes. Antennes comme dans *Monuste*.

Cuba. — Coll. de M. Roger et Coll. Boisd. — La bande que l'on voit sur les secondes ailes n'est peut-être que le vestige de la bande transverse de *Monuste*, et il serait bien possible qu'elle ne fût qu'une variété locale de cette dernière.

88 — Pieris Monuste.

God. Encyc. IX, p. 141. 79. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 760, 80. — Fab. E. S. 111, 1, p. 189. 585. — Cram. 141, F. — Kleeman, Ins. Tab. 3, fig. 3. — Variété : *Pieris Orseis*, God. Encyc. p. 141. 78. — *Mancipium vorax Monuste*, Hubn. Exot. Saml. — Variété : *Pieris Cleomes*, Boisd. et Leconte, Icon. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 16, fig. 1-5.

Comme cette espèce se trouve depuis la Géorgie d'Amérique jusque dans le sud du Brésil, il en résulte qu'elle offre plu-

sieurs variétés; c'est ce qui a été cause que l'on en a fait trois espèces. Godart a cru, d'après Cramer, que la *Monuste* était de la Chine, et comme ce dernier auteur ne figure que le dessus, Godart a dit d'après cela que le dessous différait peu du dessus; c'est en effet ce qui a lieu chez la plupart des individus de la Guyane. Ceux du Brésil, au contraire, que Godart a décrits d'après nature sous le nom d'*Orseis*, ont le dessous des ailes inférieures lavé de brun jaunâtre, et se rapportent assez bien à la description de Fabricius.

Taille de *Brassicæ*, souvent un peu plus petite. Dessus des ailes blanc, ou d'un blanc légèrement teinté de jaune. Les supérieures ayant une bordure noire plus ou moins large, un peu élargie au sommet, dentée en scie intérieurement, et le plus ordinairement marquée, près de l'angle apical, de deux ou trois taches blanches elliptiques, disposées longitudinalement; la côte bordée de noirâtre, et donnant ordinairement naissance dans son milieu, chez les femelles, à un trait arqué noir; quoique du reste quelques-unes aient seulement une lunule noire sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures quelquefois sans bordure, quelquefois avec une bordure noire dentée, mais le plus souvent avec une série marginale de taches triangulaires noires. Dessous des ailes supérieures blanc, avec la bordure d'un brun pâle, lavée de jaune d'ocre. Dessous des inférieures d'un jaune-ochracé plus ou moins pâle, avec la bordure d'un brun pâle, précédée de deux raies maculaires plus ou moins obsolètes, de la même couleur; les nervures ordinairement plus ou moins lavées de brunâtre. Quelquefois le dessous des ailes ressemble presque au dessus, sinon que la bordure est d'un brun très-pâle, et qu'en arrière de la cellule discoïdale des inférieures on voit presque toujours les restes d'une raie maculaire transverse; on voit aussi dans toutes les variétés un point safrané à la base des inférieures, tout-à-fait à leur insertion.

Corps blanchâtre, avec le corselet obscur; antennes noirâtres, annelées de blanc, avec le bout de la massue d'un jaune pâle.

Amérique. — Commune dans la plupart des collections.

Variété A. *P. Cleomes.* Point de taches blanches elliptiques au sommet des supérieures. — Géorgie d'Amérique.

Variété B. Dessus des quatre ailes blanc, avec une bordure étroite, dentée intérieurement au sommet des supérieures, nulle sur les inférieures. Dessous des quatre ailes blanc, ou d'un blanc très-faiblement teinté de vert jaunâtre, avec tous les bords un peu bruns. — Yukatan. — Coll. de M. Roger.

Chenille violette, avec des bandes longitudinales d'un jaune citron; tête, pattes et dessous du corps d'un jaune un peu verdâtre. Chrysalide d'une couleur pâle, jaunâtre, nuancée de noirâtre, avec une pointe sur le milieu du dos. La chenille vit sur le *Cleome Pentaphylla*, et probablement sur d'autres plantes voisines. — Ne serait-ce point cette chenille que Stoll aurait prise pour celle de la *Lyncida?*

GROUPE XI.

89 — Pieris Orbona.

Boisd. Faun. de Madag. Pl. 1, f. 3. — Variété mâle. *Pieris Pritha*, Boisd. — Femelles, *Pieris Malatha*, Boisd. op. cit. Pl. 1, fig. 4-5. — *Pieris Higinia*, God. Encyc. IX, p. 133, n°. 45. — *Papilio Hypathia*, Drury, Ins. III, Pl. 32, fig. 5-6. — *Papilio Epaphia*, Cram. 207, D, E. — *Papilio Saba*, Fab. E. S. III, I, p. 201, 627. — *Pieris id.* God. op. cit. n°. 46.

Aucun auteur, à notre connaissance, n'a fait connaître le mâle de cette *Pieris*, l'ayant sans doute confondu sous le nom de *Monuste*, avec des espèces de l'Inde et d'Amérique. La femelle en diffère beaucoup, et elle varie un peu, ce qui a été cause que l'on en a fait trois espèces.

Le mâle est de la taille d'*Ilaire*, dont il a un peu le port, mais ses ailes supérieures sont un peu plus arrondies, surtout chez les individus de la côte occidentale d'Afrique. Ailes blanches; les supérieures ayant la côte légèrement liserée

de noir, et à l'extrémité près du sommet une petite bordure noire médiocrement élargie, un peu sinuée, et dentée en dedans, quelquefois un peu maculaire, surtout inférieurement, ne descendant pas jusqu'à l'angle interne. Ailes inférieures tantôt sans taches, et tantôt avec un point noirâtre marginal à l'extrémité de chaque nervure. Dessous des ailes sans taches noires; le fond des inférieures et le sommet des supérieures d'un blanc-ochracé très-pâle, le plus souvent avec la base des premières et toujours avec l'origine de la côte des secondes d'un jaune souci, qui, en dessus, paraît un peu en transparence à la base des supérieures chez les individus de Guinée. — Femelle un peu plus petite que le mâle, à ailes arrondies, comme *Creone* et espèces voisines, tantôt d'un blanc glacé de violâtre, et tantôt d'un jaune soufré, avec une très-large bordure noire, dilatée au sommet des supérieures, lequel est marqué de deux ou trois points blanchâtres; la base de ces dernières ailes largement noirâtre jusqu'à l'extrémité de la cellule discoïdale; ce qui a fait dire à Godart et à Fabricius, non sans raison, qu'elle avait les ailes noires, avec une très-large bande blanche, rétrécie sur les supérieures. Dessous d'un blanc violâtre ou d'un blanc un peu jaunâtre, avec le noir moins prononcé qu'en dessus, et le sommet des premières ailes bordé par une bande blanchâtre; la base de ces dernières ailes et l'origine de la côte des secondes d'un jaune souci. Quelquefois en outre les secondes ailes ont la base rayonnée d'orangé, comme dans l'individu figuré par Cramer.

Madagascar, Sénégal, côte de Guinée. — Coll. Boisd. — L'individu, que nous avons décrit comme *Malatha* mâle dans notre Faune de Madagascar, est une femelle jaunâtre, à bordure moins large, chez laquelle la base des ailes supérieures est légèrement saupoudrée de noirâtre.

Nous avons, selon notre coutume, adopté pour cette espèce le nom du mâle, quoique les noms des femelles soient antérieurs de beaucoup d'années.

90 — PIERIS LIBITINA.

God. Encyc. IX, p. 133. 44. — *Papilio Libythea*, Fab. E. S. III, 1, p. 190. 591. — Donov. Ins. of Ind.

Port et taille d'*Orbona*. Ailes blanches; les supérieures ayant au sommet une bordure noire, dentée en dedans, ou sinuée à peu près comme chez *Orbona* mâle; leur base saupoudrée d'atomes noirâtres, qui remplissent en grande partie la cellule discoïdale, sans atteindre le bord interne de l'aile. Ailes inférieures n'ayant d'autre dessin qu'un point noir marginal à l'extrémité de chaque nervure.

Indes orientales. — Décrite d'après Fabricius et la figure de Donovan. Ces deux auteurs ne parlent pas du dessous, c'est pourquoi nous n'en disons rien. Si la base des ailes supérieures n'était pas noirâtre jusqu'au milieu de la côte, nous l'eussions considérée comme une *Orbona* mâle.

91 — PIERIS CNEORA.

Papilio id. Fab. E. S. III, 1, p. 200. 626.

Taille moyenne. Dessus des ailes supérieures d'un brun noirâtre, entièrement traversé dans son milieu par une bande blanche très-large. Dessus des inférieures blanc, avec le bord postérieur d'un brun noirâtre. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le blanc des supérieures s'étend davantage vers l'extrémité, et parce que les inférieures ont à la base une petite raie jaune.

Indes orientales. — Décrite d'après Fabricius. — Cette *Pieris* est peut-être une variété d'*Orbona* femelle. Cependant si la *Libitina* est réellement de l'Inde, on pourrait supposer, vu l'affinité de cette dernière avec *Orbona* mâle, que la *Cneora* serait sa femelle.

92 — Pieris Eubotea.

God. Encyc. IX, p. 144. 90.

Port de *Monuste* femelle, mais un peu moins grande. Ailes supérieures blanches de part et d'autre, avec une bordure d'un noir brun, s'étendant de leur origine à l'angle interne, et ayant le côté qui regarde la base denté d'une manière inégale. Dessus des ailes inférieures d'un blanc un peu soufré, avec une bordure noire, étroite, crénelée intérieurement; dessous de ces dernières ailes d'un jaune d'ocre, avec une bordure semblable à celle de la surface opposée, mais plus large.

Patrie inconnue. M. N. — Nous n'avons que la femelle.

† †

93 — Pieris Hedyle.

God. Encyc. IX, p. 146. 97.—*Papilio id.* Cram. 186, C, D.

Taille de *Lycimnia*, avec les ailes notablement plus arrondies. Les quatre ailes d'un jaune citron de part et d'autre, avec une bordure noire, de largeur moyenne, élargie au sommet des supérieures, légèrement sinuée en dedans, quelquefois crénelée et comme interrompue sur les inférieures; les premières ailes ayant en outre la côte noirâtre, sablée de jaune verdâtre. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, excepté que le sommet des supérieures est marqué près de la côte d'une ou deux taches jaunes, et que les inférieures offrent deux gros points noirâtres, en avant de la bordure, l'un près du bord d'en haut, et l'autre vers l'angle anal. Corps jaune en dessous, et noirâtre en dessus.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Godart, qui l'a décrite

d'après la figure de Cramer, la dit des îles de Java et d'Amboine ; mais c'est une erreur. — Nous avons vu deux mâles et point de femelle ; celle-ci doit être d'un jaune plus pâle.

† † †

94 — Pieris Helcida.

Boisd. Faun. de Madag. Pl. 2, fig. 1, 2.

Taille de *Brassicæ*, avec les quatre ailes plus larges et plus arrondies. Dessus des ailes blanc, avec une bordure noire, de largeur moyenne, sinuée en dedans, un peu élargie au sommet des supérieures ; ces dernières ailes ayant, en outre, la moitié antérieure de la côte noire, et une légère transparence rougeâtre à la base. Dessous des quatre ailes avec la même bordure qu'en dessus ; celui des supérieures blanc, avec la base d'un rouge capucine. Celui des inférieures d'un jaune-d'ocre vif, avec l'origine de la côte d'un rouge capucine. — Femelle semblable au mâle ; mais le blanc a un léger reflet violâtre, et le dessous des ailes inférieures est blanc comme le dessus ; l'origine de la côte est, comme dans le mâle, d'un rouge capucine, ainsi que la base des premières ailes.

Madagascar. — Coll. Boisd.

GROUPE XII.

†

95 — Pieris Mesentina.

God. Encyc. IX, p. 130. 34. — *Papilio id.* Cram. 270, A, B. — *Papilio Aurota*, Fab. E. S. III, I, p. 197. 614.

Tantôt de la taille de *Callidice*, et tantôt un peu plus grande. Dessus du mâle blanc, dessus de la femelle d'un blanc un peu jaunâtre. Les ailes supérieures, dans l'u et l'autre

sexe, ayant une bordure noire, sinuée en dedans, un peu élargie au sommet, très-rétrécie ou presque nulle près de l'angle externe, divisée par cinq ou six petites taches blanches, oblongues, dont la seconde et la cinquième très-petites; une tache noire, arquée, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, remontant vers la côte, plus prononcée et plus arquée dans la femelle. Ailes inférieures ayant, dans les deux sexes, une bordure noirâtre, sinuée régulièrement en dedans, de largeur moyenne, divisée par une rangée de quatre ou cinq taches rondes, de la couleur du fond. Dessous des supérieures différant du dessus, en ce que la tache discoïdale est liée à la côte, qui est pareillement noirâtre; en ce que les taches de la bordure sont d'un jaune plus ou moins clair. Dessous des inférieures d'un jaune d'ocre ou d'un blanc jaunâtre, avec toutes les nervures dilatées, d'un brun noirâtre, liées avec la bordure, qui est de la même teinte et divisée par une rangée de taches de la couleur du fond. Corps blanchâtre; massue des antennes d'un gris blanchâtre à l'extrémité.

Cette Piéride est presque aussi répandue en Afrique que la *Brassicæ* l'est en Europe; mais avec cette différence que, dans certaines localités, elle est excessivement abondante, et qu'à certaines époques elle émigre par bandes innombrables. Elle se trouve sur toute la côte occidentale jusqu'à l'équateur, et probablement aussi loin sur la côte orientale. Elle est aussi très-commune au Coromandel et à Madagascar. Elle varie un peu pour la teinte.

Variété A. Ailes d'un jaune d'ocre, de part et d'autre, dans les deux sexes.

Variété B. Dessous des ailes inférieures et sommet des supérieures blanchâtres, avec les nervures et la bordure d'un brun pâle.

La chenille, selon le major général Hardwicke, est pubescente, atténuée aux extrémités, avec des bandes de différentes couleurs. Le dessus du corps est jaune, avec une bande latérale noire et une raie dorsale verte. La chrysalide ressemble à celle des *Pieris* ordinaires.

96 — Pieris Augusta.

God. Encyc. IX, p. 130. 35. — *Papilio id.* Oliv. Voy. en Syrie, Pl. 35, fig. 3.

Très-voisine de *Mesentina*, dont elle n'est très-probablement qu'une variété locale, un peu plus petite. Dessus des quatre ailes d'un blanc jaunâtre dans les deux sexes, avec la bordure des supérieures, ainsi que celle des inférieures, moins noire et sans taches ; la tache discoïdale arquée des supérieures un peu plus fortement indiquée, mais un peu plus pâle. Dessous des ailes à peu près comme dans *Mesentina*.

Syrie. — Coll. de M. le comte Dejean.

97 — Pieris Gidica.

God. Encyc. IX, p. 131. 37.

Port de *Calypso*, taille un peu plus petite. Dessus des ailes blanc avec une bordure noire, sinuée en dedans, élargie et un peu triangulaire au sommet des supérieures à peu près comme dans *Mesentina*, divisée sur les premières ailes par deux rangées de points blancs un peu fondus ou effacés, et sur les secondes, par une rangée marginale de points de la même couleur également un peu fondus. Les ailes supérieures offrant en outre un trait oblique noir sur l'extrémité de la cellule discoïdale ; dessous de ces dernières ailes différant du dessus en ce que les points blancs sont plus marqués et que la côte est noirâtre. Dessous des inférieures blanc avec le limbe noir, divisé par deux rangées de taches blanches, dont les antérieures confuses et plus ou moins fondues ; un petit trait discoïdal noir sur l'extrémité de la cellule ; l'origine de la côte safranée. — Femelle ayant la côte des ailes supérieures noirâtre liée de part et d'autre à la tache discoïdale, qui forme, comme dans *Calypso* femelle et *Mesentina*, une raie arquée.

Sénégal. — Coll. Boisd. — Chez quelques individus, les points blancs qui forment deux rangées sur les ailes supérieures sont réunis; alors le sommet se trouve divisé par une rangée de traits oblongs.

98 — Pieris Calypso.

God. Encyc. IX, p. 130. 33. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p, 191. 592. — Cram. 154, C, D, E, F. — Drury, ins. II, Pl. 17, fig, 3-4.

Enverg. 2 $\frac{1}{4}$ pouces. Dessus des ailes blanc. Les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire triangulaire de médiocre largeur, divisée par une rangée de cinq ou six taches blanches triangulaires, dont la pointe est tournée en dehors; la côte et un point discoïdal noirs. Ailes inférieures ayant une légère bordure noire crénelée, le plus ordinairement interrompue, et formée par une suite de taches marginales ovales. Dessous des supérieures différant du dessus en ce que les taches du sommet sont d'un jaune-d'ocre mat, et en ce que le point discoïdal est lié à la bordure par une liture. Dessous des ailes inférieures d'un jaune-d'ocre mat, avec deux rangées marginales de gros points noirs, dont les extérieurs correspondent à la bordure du dessus; un point semblable sur l'extrémité de la cellule discoïdale; l'origine de la côte d'un jaune-d'ocre plus vif. — Femelle ordinairement un peu moins grande que le mâle, avec les ailes plus arrondies, tantôt d'un blanc un peu jaunâtre et tantôt d'un blanc violâtre, avec la base plus ou moins obscure et une bordure noire plus large, sinuée intérieurement, non divisée par des taches blanches sur les supérieures, mais précédée sur les inférieures par une rangée de points noirâtres plus ou moins marqués, avec lesquels elle se fond un peu; la tache discoïdale des premières ailes formant de part et d'autre une bande arquée qui s'unit à la côte; un point noir plus ou moins exprimé sur la cellule discoïdale des secondes. Dessous des quatre ailes d'un blanc un peu violâtre; la bordure des supé-

rieures divisée par une rangée de taches à peu près comme dans le mâle ; les inférieures ayant, entre les deux séries de taches marginales noires, une rangée de taches d'un jaune-d'ocre vif; l'origine de la côte et deux rayons près du bord abdominal, du même jaune.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — La femelle varie un peu pour la taille; nous possédons des exemplaires qui sont de la taille de *Creona*, et d'autres qui sont près de moitié plus grands.

99 — Pieris Creona.

God. Encyc. IX, p. 131. 38. — *Papilio id.* Cram. 95, C, D, E, F. — Variété mâle, *Pieris Oromia*, Boisd. *Olim.* — Variété femelle, *Pieris Phlidice*, Boisd, *Olim.*

A peu près de la taille de *Mesentina*, avec les ailes plus arrondies. Dessus du mâle tantôt d'un beau blanc, tantôt d'un blanc un peu jaunâtre, et quelquefois d'un jaune d'ocre, avec une bordure noire plus ou moins foncée, plus ou moins large, légèrement sinuée sur le côté interne, divisée sur les supérieures, dans les individus d'un blanc pur, où elle est ordinairement plus noire et moins large, par une rangée de quatre ou cinq taches blanches et quelquefois par une ou deux taches de la même couleur au sommet des inférieures ; dans les individus jaunes, ou un peu jaunâtres, la bordure des supérieures n'est au contraire divisée au sommet que par un arc de deux ou trois taches jaunes, et la large bordure des inférieures est sans taches. Les ailes supérieures offrent en outre, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, un petit point noir plus ou moins marqué. Dessous des quatre ailes ayant la bordure entièrement divisée par une rangée de taches jaunes ou d'un jaune un peu verdâtre, coupées chacune par une petite nervure, excepté celle située sur l'angle externe des ailes inférieures, qui est ovale, beaucoup plus grande et plus vivement colorée; celui des supérieures ayant en outre la base d'un jaune safran. Dessous des

inférieures d'un jaune-d'ocre pâle et mat, ou d'un jaune un peu verdâtre, chez les individus qui sont d'un blanc pur en dessus, avec l'origine de la côte, le bord abdominal et un rayon médian d'un jaune safran; chez les individus d'un blanc jaunâtre ou jaunes en dessus, le dessous des secondes ailes est d'un jaune-d'ocre assez vif, ainsi que les points marginaux et la base des ailes supérieures; dans les uns comme dans les autres, il existe souvent encore un petit trait noirâtre sur l'extrémité de la cellule discoïdale. — Femelle plus grande que le mâle, d'un blanc violâtre, avec la bordure plus large, la base des supérieures plus ou moins saupoudrée de noirâtre, la côte noire et liée à la tache discoïdale, qui forme ici une bande courte, oblique, très-prononcée. Dessous des inférieures d'un blanc violâtre, rayonné de jaune safrané le long des nervures; la bordure des quatre ailes divisée sur cette face comme chez le mâle; la base des supérieures tantôt d'un jaune-soufre verdâtre, tantôt d'un jaune safrané.

Sénégal, côte de Guinée, Dongola, Nubie, côte de Coromandel. — Les individus du Bengale ont ordinairement le dessous des ailes inférieures verdâtre. Ceux de Nubie sont au contraire souvent d'un jaune ochracé en dessus, et d'un jaune-d'ocre vif en dessous. Cette espèce paraît être aussi répandue que la *Mesentina*.

100 — Pieris Zochalia, Boisd.

A peu près de la taille de *Mesentina;* port de *Severina*, avec les ailes supérieures un peu moins arrondies. Dessus des ailes du mâle blanc; dessus des ailes de la femelle d'un blanc jaunâtre; les supérieures ayant à l'extrémité une bordure de largeur moyenne, sinuée en dedans, rétrécie près de l'angle interne, divisée par une rangée de cinq points de la couleur du fond; une bande courte, noire, oblique, située sur l'extrémité de la cellule discoïdale, et s'étendant jusqu'à la côte, qui est liserée de noirâtre. Ailes inférieures ayant une bordure noire, assez étroite, dentée en dedans, et divisée par une

série de taches en losanges de la couleur du fond, ou, si l'on veut, une rangée marginale de points noirs, un peu triangulaires, liés en dedans à une ligne en feston de la même couleur ; chez la femelle il y a en outre, sur la cellule discoïdale, une espèce d'accent circonflexe noir, plus ou moins marqué (chez le mâle il n'existe qu'en transparence). Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que les taches qui divisent la bordure sont plus grandes et s'étendent jusqu'à la frange, et en ce que, chez la femelle, la base est safranée. Dessous des secondes d'un blanc-jaunâtre pâle et mat, avec toutes les nervures noirâtres ; une raie marginale noire, interrompue, placée sur la frange, précédée d'une ligne en feston de la même couleur ; l'arc de la cellule discoïdale dilaté et plus noir que les autres nervures ; l'origine de la côte et une petite raie basilaire d'un jaune-souci pâle. Corps comme dans les espèces voisines.

Cafrerie, pays des Anténiquois. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire.

101 — Pieris Severina.

God. Encyc. IX, 131, n°. 36. — *P. id.* Cram. 338, G, H.

Taille et port de *Mesentina*. Dessus du mâle blanc, avec une bordure noire, divisée par un rang de points blancs ; un point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale des supérieures. Dessous des premières ailes lavé de jaune soufre vers la base ; dessous des secondes lavé de jaune soufre sur une grande partie de la surface, mais plus particulièrement vers la base et le bord addominal ; les nervures noirâtres vers la base ; un petit trait de la même couleur à l'extrémité de la cellule. Les points qui divisent la bordure noire des quatre ailes sont ici d'un jaune soufre. — Dessus des ailes de la femelle d'un jaune plus ou moins soufré, surtout sur les inférieures, avec une large bordure noire, marquée de deux ou trois points jaunes au sommet des supérieures, et d'une ou deux taches de la même couleur vers

l'angle externe des inférieures; outre cela, un trait noir oblique à l'extrémité de la cellule des supérieures, venant s'unir à la côte. Dessous des premières ailes d'un jaune vif, avec la bordure divisée par une rangée de taches d'un jaune soufre. Dessous des secondes blanc, avec la bordure et les nervures noires; les nervures bordées çà et là de jaune vif; la bordure divisée par une rangée de taches d'un jaune soufre, dont les plus extérieures lavées de jaune vif sur leurs bords; la base et le bord de la côte teintés de jaune vif.

Variété A. Femelle ayant la bordure divisée en dessus par une rangée continue de taches jaunes.

Cap de Bonne-Espérance. — Coll. Boisd. — Cramer et Godart n'ont connu que la femelle.

102 — Pieris Hyoma, Boisd.

Port et taille de *Severina*. Ailes supérieures d'un jaune soufre, avec une bordure sinuée, dentée irrégulièrement en dedans, et divisée par deux ou trois petites taches jaunâtres, peu apparentes; une raie arquée noire, naissant de la côte, et située, comme dans les espèces voisines, sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures d'un beau jaune d'ocre, avec une bordure noire, crénelée, divisée par quatre gros points jaunes, en forme de losanges. Dessous des premières ailes d'un blanc soufré, avec la base orangée, et le dessin à peu près comme en dessus. Dessous des secondes d'un jaune soufre, avec les nervures, une raie marginale crénelée, et deux taches sur le côté interne de la cellule, noires; la côte, la base, et une tache sur le bord externe de ces mêmes ailes, d'un jaune orangé.

Côte de Guinée? — Coll. de M. Frank, appartenant actuellement au Musée de Strasbourg. — Nous n'avons vu que la femelle; il est probable que le mâle offre des différences notables, et analogues à celles que l'on observe chez celui de *Severina*.

103 — Pieris Protomedia.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 8, fig. 13, 14.

Enverg. 2, 2 $\frac{1}{4}$ pouces. Ailes arrondies, d'un jaune-soufre vif dans les deux sexes, avec une bordure noire, assez étroite, sur les inférieures; très-élargie, triangulaire, et sinuée au sommet des supérieures, où elle est divisée par deux rangées de points de la couleur du fond, dont les extérieurs marginaux, et s'alignant avec ceux qui divisent la bordure des secondes ailes. Les premières ailes ayant en outre la côte assez largement noirâtre, et donnant naissance, dans la femelle, à une bande courte, noire et arquée, comme dans plusieurs espèces de la même division, et, dans le mâle seulement, à un trait linéaire couvrant l'arc discoïdal de la cellule; ce dernier sexe ayant en outre les nervures noires. Dessous des ailes supérieures différant du dessus, en ce que la bordure est d'un roux ferrugineux, avec les deux rangées de taches, d'un jaune blanchâtre. Dessous des inférieures d'un blanc jaunâtre, avec toutes les nervures dilatées, d'un fauve ferrugineux, ainsi que la bordure et une raie transverse sinueuse. Corps noirâtre en dessus, et saupoudré de jaunâtre.

Arabie, Nubie, Dongola. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire.

† †

104 — Pieris Nabellica, Boisd.

Un peu plus petite que *Brassicæ*. Dessus des ailes noirâtre, très-faiblement saupoudré de grisâtre vers la base; les supérieures ayant près du bord terminal une rangée courbe de sept taches blanchâtres, un peu éteintes sur leurs bords, dont les supérieures sont plus petites et souvent un peu effacées; cette série de taches est précédée près de l'extrémité de la cellule discoïdale d'une raie maculaire de même forme et de même

couleur, mais presque entièrement effacée, excepté près de la côté. Ailes inférieures offrant une bande marginale blanche, liserée de noir en arrière, partagée par des nervures noires en taches quadrangulaires bidentées en avant, et précédées, derrière la cellule discoïdale vers le bord externe, de deux ou trois taches effacées de la même couleur. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que la base est un peu saupoudrée de grisâtre le long de la côte, en ce que les deux séries de taches sont bien nettes, et en ce qu'une grande partie de celles du second rang sont d'un jaune-d'ocre un peu terne. Dessous des ailes inférieures d'un jaune-d'ocre un peu terne, avec toutes les nervures noires, ainsi qu'une raie transverse, courte, postérieure, étroite, dentée régulièrement en arrière; la côte d'un jaune orangé. — Femelle semblable au mâle. Corps noirâtre, avec la tête un peu verdâtre, et le ventre blanchâtre; antennes noirâtres, annelées de blanc, avec l'extrémité de la massue blanchâtre.

Himalaya. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. — Cette rare *Pieris* a été aussi recueillie à Lahore, par feu Jacquemont.

GROUPE XIII.

105 — Pieris Eudoxia.

God. Encyc. IX, p. 139. 72. — *Papilio id.* Drury, Ins. III, Pl. 32, fig. 1-2. — Cram. 213, C. — *Papilio Rhodope*, Fab. E. S. III, I, p. 196, n°. 609. — Donov. Natural. Reposit. III, Pl. 86.

Un quart plus petite que *Poppea*, dont elle a un peu le port. Ailes supérieures d'un fauve clair de part et d'autre, avec le limbe postérieur divisé en dessus par une rangée de traits noirs longitudinaux, et en dessous par une série de sept points arrondis de la même couleur. Ailes inférieures d'un blanc pur de part et d'autre, avec une série marginale de gros

points noirs, arrondis; le dessous de ces dernières ailes ne diffère que parce que la côte et une partie de la base sont d'un fauve orangé. — Femelle différant du mâle, en ce que ses ailes supérieures sont d'un fauve plus pâle, avec la base saupoudrée de noirâtre, la côte bordée de brun noirâtre, ainsi que le limbe postérieur, qui est divisé par une rangée de traits ou taches de la couleur du fond; le reste comme dans le mâle.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

106 — Pieris Agathina.

God. Encyc. IX, p. 139. 69. — Cram. 237, D, E.

Port et taille de *Poppea*, avec les ailes supérieures un tant soit peu plus allongées. Dessus de toutes les ailes blanc, avec une série marginale de points noirs arrondis, moins gros que dans *Poppea* et *Phileris*, montant jusqu'au sommet des supérieures, qui est pareillement noir; la côte de ces dernières ailes bordée de noir. Dessous des premières ailes blanc, avec la base largement d'un jaune-foncé vif, dont la transparence paraît un peu en dessus; le sommet d'un jaune d'ocre, et une série marginale de sept points noirs. Dessous des secondes d'un jaune d'ocre, avec la côte d'un jaune-souci vif, et des points marginaux comme en dessus.

De l'île de Java, selon Cramer et Godart. — Coll. de M. Dejean. — Nous n'avons vu que le mâle.

107 — Pieris Poppea.

God. Encyc. IX, p. 138. 68. — *Papilio id.* Cram. 110, D. — Fab. E. S. 111, I, p. 188. 581. — La femelle, Donov. Natural. Reposit. II, Pl. 54, fig. 2.

Taille de *Brassicæ* mâle. Ailes blanches; les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire de médiocre largeur, souvent un peu maculaire dans sa partie inférieure; la base d'un jaune orangé et la côte liserée de noirâtre. Ailes inférieures

offrant constamment une rangée marginale de gros points noirs arrondis. Dessous des ailes différant du dessus en ce que la base des supérieures est d'un orangé plus vif, le sommet d'un gris, jaunâtre ou verdâtre, avec des points marginaux peu marqués, s'alignant avec ceux des ailes inférieures, et en ce que l'origine de la côte et une partie de la base des inférieures sont aussi d'un orangé vif. — Femelle d'un blanc moins pur, avec la base des premières ailes d'un jaune plus sale saupoudrée de noirâtre ; la bordure de ces mêmes ailes formée par des taches cunéiformes ou elliptiques plus ou moins réunies.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd.

Godart dit avoir vu une variété mâle dépourvue en dessus et en dessous d'orangé à la base des ailes supérieures, et dont l'origine de la côte des inférieures était seulement orangée. Ne serait-ce point plutôt un *Orbona* mâle ?

108 — Pieris Philetis.

Boisd. Faun. de Madag. Pl. 2, fig. 3-5.

Très-voisine de *Poppea*, mais un peu plus grande, avec les ailes plus oblongues et d'une texture plus délicate. Ailes blanches; avec une série marginale de gros points noirs montant jusqu'au sommet des supérieures, qui est pareillement noir ; ces dernières ailes offrant à la base une légère transparence du jaune de la face inférieure. Dessous semblable au dessus, excepté qu'à la place de la tache noire apicale des supérieures, il y a trois points noirs qui s'alignent avec les autres, et que la base de ces dernières ailes est largement d'un jaune orangé, ainsi que l'origine de la côte des inférieures. — Femelle d'un blanc un peu moins pur, dépourvue en dessous de points marginaux ; les points du dessus des premières ailes formant une suite de taches elliptiques, allongées, ordinairement réunies en bande continue, divisée au sommet par deux taches blanches, allongées, saupoudrées de jaune pâle.

Madagascar. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

GROUPE XIV.

109 — Pieris Eriphia.

God. Encyc. IX; p. 157, 134.

Taille de *Brassicæ* et port de *Tritogenia*; c'est-à-dire que de même que cette dernière elle est bigarrée de noir et de blanc comme l'*Arge Galatea*. Dessus des ailes d'un noir brun, avec une légère frange blanchâtre; les supérieures ayant deux bandes blanches longitudinales, dont une en forme de raie, occupant environ la moitié antérieure de la côte, et se terminant par un crochet assez long, plus large qu'elle, et presque arrondi par le bout, l'autre de largeur moyenne, anguleuse, atteignant le bord interne près de son origine, et finissant au niveau de la précédente; ces mêmes ailes ayant en outre le long du bord postérieur cinq points blancs inégalement rapprochés, dont deux plus gros, principalement celui du milieu. Ailes inférieures traversées par deux bandes blanches, parallèles et presque droites, dont l'antérieure moins large; leur limbe postérieur marqué de quatre points également blancs, deux vers le sommet, et deux vers l'angle anal, manquant quelquefois. Dessous des quatre ailes différant du dessus, en ce que le noir est beaucoup plus pâle, que les inférieures ont l'origine de la côte safranée, et en ce que les supérieures ont de plus à la base une tache blanche, triangulaire, correspondant à un trait blanchâtre obscur.

M. N. — Godart n'indique pas sa patrie; mais son affinité avec la *Tritogenia* indique d'une manière positive qu'elle est aussi de la côte occidentale d'Afrique.

110 — Pieris Tritogenia.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 8, fig. 17-18.

Taille de *Rapæ*. Cette *Pieris* ressemble au premier coup d'œil, par la disposition du dessin, à l'*Arge Galatea* (vulgairement *Demi-deuil*). Ailes blanches ou d'un blanc jaunâtre, avec une bordure noire, divisée sur les supérieures par des taches ovales, inégales, de la couleur du fond, et sur les inférieures par des petites taches quadrangulaires, allongées, de la même couleur, et tout-à-fait marginales; les premières ailes ayant en outre une bande longitudinale noire, assez large, naissant en partie de la base des inférieures, se rétrécissant beaucoup à l'extrémité de la cellule discoïdale pour aller se réunir à la bordure. Les secondes ailes traversées au milieu, et de l'angle externe au bord abdominal, par une bande noire presque droite. Dessous des quatre ailes d'un blanc ochracé, ou d'un blanc jaunâtre, à peu près avec le même dessin qu'en dessus; mais toutes les parties noires, excepté celles situées sur le milieu et près de l'angle externe des supérieures, sont ici d'un brun-roussâtre pâle, coupées par des nervures jaunâtres. Origine de la côte des ailes inférieures safranée. — Femelle semblable au mâle, seulement le fond des ailes est plus blanc et le dessin est un peu plus prononcé en dessous.

Nubie, Dongola, Sénégal. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire.

GROUPE XV.

111 — Pieris Eris.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 6, fig. 15, 16.

Taille de *Mesentina*. Dessus du mâle blanc; les ailes supérieures ayant une large bordure noire, sinuée intérieurement, se prolongeant tout le long du bord interne, jusqu'à la base, en forme de bande d'un noir profond, en débordant un peu sur le bord costal des inférieures; cette même bordure est brune au sommet, avec un reflet violet bien prononcé, divisée par quatre ou cinq taches elliptiques d'un gris jaunâtre. Ailes inférieures ayant tantôt seulement l'extré-

mité des nervures noire, et tantôt une série marginale de petites taches triangulaires de la même couleur. Dessous des ailes d'un blanc un peu jaunâtre; celui des supérieures offrant vers l'extrémité, près du bord interne, une suite de trois taches noires; celui des inférieures ayant la côte safranée.— Femelle assez différente; le dessus de ses ailes blanc, ou quelquefois d'un jaune soufré; la bordure des supérieures plus brune, sans reflet au sommet, divisée à l'extrémité par quatre ou cinq taches de la couleur du fond, moins nette, et un peu effacée le long du bord interne; un point discoïdal noir; ailes inférieures ayant les taches marginales plus grosses, souvent précédées d'une rangée courbe de points de la même couleur. Dessous à peu près comme dans le mâle, sinon qu'il y a un point central noir sur chaque aile, et que les inférieures ont, avant le bord postérieur, une rangée courbe de points noirâtres.

Sénégal, Nubie, Arabie. — Coll. Boisd. — Cette *Pieris* n'est pas très-rare au Sénégal.

112 — Pieris Jone.

God. Encyc. IX, p. 140, n°. 74.

Taille de *Monuste*. Dessus des ailes blanc, avec la base légèrement saupoudrée de grisâtre. Les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire, très-étroite près de l'angle interne, très-large vis-à-vis du sommet, où elle est divisée par une bande d'un violet chatoyant et très-brillant, partagée elle-même en cinq taches inégales par les nervures; quelquefois un petit point noir de part et d'autre sur le milieu. Ailes inférieures ayant sur le limbe une suite de taches noires plus ou moins marquées à l'extrémité des nervures. Dessous des quatre ailes blanc, avec de petites taches marginales noirâtres aboutissant aux nervures; la côte des inférieures orangée.

Sénégal. — Rare. — Cette espèce est une des plus belles du genre.

GROUPE XVI.

113 — Pieris Eumelis.

Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 50. S.

Taille de *Brassicæ*. Ailes supérieures blanches, avec la base noirâtre, la côte et l'extrémité assez largement noires. Ailes inférieures blanches, avec l'extrémité largement noire. Dessous semblable au dessus; les supérieures ayant seulement au sommet une tache blanchâtre; les inférieures plus largement bordées de noir, avec la nervure médiane un peu safranée vers l'angle interne.

Port-Praslin (Nouvelle-Irlande). —Voyage de *la Coquille*. — Nous n'avons vu qu'un individu.

114. — Pieris Castalia.

God. Encyc. IX, p. 160. 142.—*Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 188, n°. 580. — Donov. Ins. of India.

Un peu plus petite que *Brassicæ*, avec les ailes plus minces et les supérieures un peu plus pointues. Dessus de toutes les ailes blanc, sans taches ni bordure. Dessous également blanc, avec la base de chaque aile lavée de jaunâtre.

Indes orientales. — Décrite d'après Fabricius et la figure de Donovan. — Cette espèce ne semble différer de notre *Rouxii* que par la coupe d'aile et par la base lavée de jaune en dessous.

115 — Pieris Chloris.

God. Encyc. IX, p. 160. 143. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, 95, n°. 608. — Drury, Ins. III, Pl. 32, fig. 3, 4.— *P. Thermopylæ*, Cram. 207, F, G.

Un peu plus petite que *Brassicæ*, avec les ailes proportionnellement un peu plus allongées. Ailes assez minces, blanches en dessus, avec un espace noir, triangulaire, au sommet des supérieures, quelquefois suivi inférieurement d'une ou deux petites taches de sa couleur. Ailes inférieures bordées par une bande également noire, de grandeur moyenne, sinuée en dedans, très-large dans la femelle, et atteignant l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des supérieures différant du dessus, en ce que la base est d'un rouge-souci vif. Dessous des inférieures ayant la moitié antérieure rayonnée de jaune-d'ocre tirant sur le fauve, avec la côte d'un rouge souci; l'autre moitié d'un noir obscur, et formant une bordure extrêmement large; chez la femelle et quelques mâles, il ne reste pas d'éclaircies blanches, et toute la partie antérieure est d'un jaune fauve.

Côté de Guinée, Sénégal. — Coll. Boisd.

GROUPE XVII.

†

116. — Pieris Mænacte, Boisd.

Un peu plus grande que *Rapæ*, dont elle a tout-à-fait le port. Ailes d'un blanc moins mat que dans *Rapæ*, d'une texture un peu plus mince; les supérieures ayant le sommet noirâtre, à peu près comme chez le mâle de *Rapæ*; leur côte légèrement liserée de noirâtre. Aucun autre dessin. Dessous des inférieures et sommet des supérieures très-légèrement lavés de jaune-soufre pâle; un petit point orangé peu marqué, tout-à-fait à la base, sur l'insertion de la nervure médiane. Corps et antennes à peu près comme chez *Rapæ*.

Paraguay, République Argentine. — Coll. Boisd. — Nous avons vu beaucoup de mâles et point de femelle. — M. Lacordaire possède un individu du Chili qui diffère en ce que le dessous des secondes ailes et le sommet des supérieures sont d'un jaune un peu plus foncé.

117 — PIERIS OLERACEA, Harris.

Port et taille de *Napi*. Dessus des ailes absolument comme chez *Napi*, mais sans aucun dessin noir, de sorte que les quatre ailes sont entièrement blanches, avec la base des supérieures un peu noirâtre. Dessous des quatre ailes comme chez *Napi*, excepté qu'il n'y a aucuns points noirs, et que l'origine de la côte des inférieures est un peu safranée. Corps et antennes comme chez *Napi*.

Elle remplace dans les provinces septentrionales des Etats-Unis notre *Napi*. — Coll. Boisd. — M. Sommer, d'Altona, nous a aussi envoyé des individus du Labrador.

* **118** — PIERIS NAPI.

Latr., God., Boisd., etc. — *Papilio id.* Linn., Fab., Ochs., Hubn., etc. — Le *Papillon blanc veiné de vert*, Geoffroy, Ernst. — Variété : *Papilio Napeæ*, Esper, Schm. tab. 116, cont. 71, fig. 5. — Variété femelle : *Pieris Bryoniæ*, God. Encyc. IX, p. 162, 146. — Pap. de France, II, Pl. 5, fig. 1. — *Papilio Napi*, Hubn. Pap. tab. 85, fig. 407. — Esp. tab. 64, cont. 14, fig. 3-5. — Le *Papillon blanc veiné de noir*, Ernst.

Taille et port de *Rapæ*. Ailes blanches avec la base un peu cendrée comme dans les espèces voisines. Les supérieures ayant le sommet, et ordinairement l'extrémité des nervures noirs ; leur disque tantôt sans taches dans le mâle, et quelquefois avec une tache noire comme dans *Rapæ*, marqué ordinairement chez la femelle de deux taches et d'une raie noires situées comme dans les femelles de *Brassicæ* et de *Rapæ*. Les ailes inférieures offrant une tache noire sur leur bord costal. Dessous des premières ailes blanc, avec deux points noirs, comme dans les espèces voisines ; les nervures saillantes, et le sommet jaunâtre. Dessous des secondes d'un jaune pâle,

avec des veines d'un noir verdâtre couvrant les nervures. Corps comme dans les espèces voisines.

Commune dans toute l'Europe et la Sibérie pendant la belle saison.

Variété A. *Napeæ*. Un peu plus grande. Le dessous des ailes inférieures n'offrant que quelques veines noirâtres courtes, s'étendant de la base au niveau de la cellule discoïdale, ou n'existant que vers le bord costal. — Assez commune à l'automne dans les prairies et les champs.

Variété B. *Bryoniæ*. Femelle d'un gris-jaunâtre obscur, avec les nervures noirâtres et dilatées en dessus. Dessous des ailes à peu près comme dans les individus ordinaires, mais l'origine de la côte est presque toujours un peu safranée. — Alpes. Assez commune.

La chenille est pubescente, d'un vert obscur sur le dos, plus clair sur les côtés, avec les stigmates roux, placés sur une petite tache jaune. Vit dans les champs et les jardins, sur le navet, le réséda, les capucines, le *raphanus raphanistrum*, etc. Chrysalide grisâtre ou d'un jaune verdâtre, pointillée de noir. (*Voy.* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe.)

119 — Pieris Cruciferarum, Boisd.

Un peu plus petite que *Rapæ*, même port. Dessus des ailes à peu près du même blanc, sans aucunes taches; les supérieures ayant seulement le tiers antérieur de la côte et une partie de la base piqués de grisâtre. Dessous des secondes ailes et sommet des premières lavés de jaune-soufré très-pâle, comme chez *Mœnacte;* les inférieures ayant en outre l'origine de la côte d'un jaune légèrement orangé. Corps et antennes comme dans *Rapæ*.

Elle remplace notre *Rapæ* dans les provinces septentrionales des Etats-Unis. — Coll. Boisd. — Nous ne possédons que des mâles.

* 120 — Pieris Rapæ.

Latr., God., etc. — *Papilio id.* Linn., Fab., Hubn., Ochs., etc.—Le *petit Papillon du chou*, Geoffr., Ernst., etc. — Variété : *Papilio Ergane*, Hubn. pap. 904, 907. — *Pieris id.* God.-Dup. Suppl. Pl. 47, f. 1-2.

Un tiers ou moitié plus petite que *Brassicæ*, à laquelle elle ressemble beaucoup par les caractères et par le port. Ailes supérieures ayant le sommet moins noirâtre, plus pâle ; cette couleur ne s'étendant pas le long du bord postérieur. Le mâle offrant beaucoup plus souvent que celui de *Brassicæ* un ou deux points noirs sur la surface supérieure des premières ailes.

Très-commune dans les jardins et les prairies de l'Europe, depuis le milieu du printemps jusqu'au mois d'octobre. Elle habite aussi la Sibérie, l'Asie mineure, le Cachemire, l'Egypte et la côte de Barbarie.

Variété A ? *P. Ergane.* Un peu plus petite ; la tache costale des secondes ailes nulle, manquant dans les deux sexes ; la tache inférieure du dessus des premières ailes également nulle chez les deux sexes ; le dessous de ces dernières ailes sans aucunes taches noires ; le bord costal du dessous des inférieures nullement safrané, au moins dans nos exemplaires. — Dalmatie. — Dahl nous a envoyé les deux sexes sous le nom de *Narcea.* — M. Treitschke, dans son Supplément, en fait une espèce particulière ; mais nous pensons qu'on doit plutôt la considérer comme une variété locale.

La chenille de *Rapæ* est verte, pubescente, avec trois lignes jaunes, dont une dorsale, et une de chaque côté au-dessus des pattes ; cette dernière est souvent un peu interrompue. Vit sur le chou, le navet, le réséda, la capucine, etc. La chrysalide est d'un cendré plus ou moins pâle, ponctuée de noir, et souvent lavée d'incarnat. (*Voy.* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe.)

* **121** — PIERIS BRASSICÆ.

Latr., God., Boisd. — *Papilio id.* Linn., Fab., Hubn., Ochs., etc. — Le *grand Papilio du chou*, Geoffroy, Ernst. — Variété : *Pieris Crucivora*, Boisd.

Enverg. environ 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Ailes blanches, avec la base un peu obscure. Les supérieures ayant chez les deux sexes le sommet et une partie du bord postérieur noirs ou noirâtres, et de plus, dans la femelle, trois taches noires, dont deux presque rondes, disposées sur une ligne transverse, entre le milieu et l'extrémité; la troisième en forme de raie, parallèle au bord interne, au-dessous des deux précédentes. Ailes inférieures ordinairement un peu lavées de jaunâtre dans la femelle, marquées chez les deux sexes sur le milieu du bord costal d'une tache noire, plus ou moins prononcée, mais rarement nulle. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet d'un jaune ochracé, et deux taches noires. Dessous des secondes d'un jaune ochracé, piqué de noirâtre, avec l'origine de la côte un peu safranée. Antennes blanchâtres, annelées de noir.

Très-commune pendant toute la belle saison dans les jardins et les prairies de toute l'Europe. Elle habite aussi l'Egypte, la côte de Barbarie, la Sibérie, le Népaul, le Cachemire et même le Japon.

Variété A : *Crucivora*. Un peu plus petite, avec la base des ailes supérieures largement d'un cendré noirâtre (surtout chez la femelle), ainsi que la côte et le sommet. — Japon. — Coll. Boisd.

Variété B. Femelle d'un gris noirâtre en dessus. — Environs de Paris. — Coll. de M. le capitaine Contamine.

Variété C. Mâles tachetés de noir en dessus comme en dessous. — Toute l'Europe.

Variété D. Femelle un tiers plus petite, à ailes moins allongées, à taches et sommet des supérieures d'un brun-noirâtre pâle. — Népaul. — Cette variété constitue peut-être une espèce,

attendu que dans le même pays on trouve des individus des deux sexes qui ne diffèrent en rien de ceux d'Europe.

La chenille est d'un vert jaunâtre, ou d'un jaune un peu verdâtre, avec trois raies jaunes longitudinales, séparées par des petits points noirs un peu tuberculeux, donnant naissance chacun à un poil blanchâtre. La tête est bleue, piquée de noir. Vit par groupes sur les choux (*Brassica*) dans les jardins, et une infinité d'autres crucifères; elle mange aussi les capucines (*Tropæolum majus* et *minus*), et les capriers.

Chrysalide d'un cendré blanchâtre, tachetée de noir et de jaunâtre. (*Voy.* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe.)

122 — Pieris Cheiranthi.

God. Enc. IX, p. 159. 139. — *Papilio id.* Hubn. Pap. tab. 127, fig. 647, 648. — *Catophaga id.* Hubn. Exot. Saml.

Un peu plus grande que *Brassicæ*, dont elle a tout-à-fait le port, et dont elle ne diffère que par les caractères suivants: la tache costale des secondes ailes beaucoup plus grande, et reparaissant en dessous; les taches noires du dessus des premières ailes chez la femelle, et du dessous de ces dernières chez les deux sexes, remplacées par une bande noire, courte, assez large; le dessous des ailes inférieures d'un jaune-d'ocre plus foncé, avec la côte plus largement safranée. Le reste comme chez *Brassicæ*.

Commune aux îles Canaries, où elle remplace notre *Brassicæ*. — Cette *Pieris* n'est peut-être qu'une variété locale de *Brassicæ*; ne connaissant pas encore sa chenille, nous ne pouvons rien décider de positif. Nous savons seulement, d'après MM. Berthelot et Webb, qu'elle fait quelquefois d'assez grands dégâts dans les jardins.

123 — Pieris Acaste.

God. Encyc. IX, p. 160. 141.— *Papilio id.* Linn. Mus. Lud. Ulr. p. 250.

Taille de *Brassicæ*. Dessus des ailes supérieures blanc, avec l'extrémité noirâtre, précédée intérieurement de cinq taches de cette couleur, ovales et disposées transversalement ; outre cela, la base est marquée d'une grande tache brunâtre, atteignant le bord costal. Dessus des ailes inférieures blanc, avec l'extrémité noirâtre. Dessous des premières ailes d'un blanc pâle, avec la base jaune et une bande transverse noirâtre, peu prononcée. Dessous des secondes jaunâtre.

Décrite d'après Linnée, qui la dit des Indes, mot qui, chez lui, est synonyme d'exotique.

124 — Pieris Pigea, Boisd.

Nous ne connaissons que la femelle, elle est un peu plus petite que celle de *Brassicæ*, mais elle a le même port.

Dessus des ailes supérieures d'un blanc légèrement jaunâtre, un peu plus foncé au sommet, avec un petit liseré brun, et légèrement interrompu sur le bord postérieur s'étendant un peu le long de la côte ; une tache noirâtre, arrondie, comme chez certains individus mâles de *Rapæ*. Ailes inférieures d'un jaune-d'ocre pâle, avec les nervures blanchâtres. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet et le bord de la côte d'un jaune d'ocre ; deux taches noires alignées transversalement, comme dans *Brassicæ* et espèces voisines, dont l'inférieure moins indiquée. Dessous des secondes d'un jaune d'ocre, avec l'origine de la côte safranée ; une rangée postérieure courbe de quatre à cinq petites taches noirâtres, obsolètes, située entre la cellule discoïdale et l'extrémité. Corps et antennes comme dans les espèces voisines.

Chine. — Coll. Boisd. — Le mâle est probablement entièrement blanc en dessus.

125 — PIERIS GLICIRIA.

Papilio id. Cram. 171, E, F. — *Pieris Glaphyra*, God. Encyc. IX, p. 160. 140.

Port de *Brassicæ*. Taille un peu plus petite. Dessus des ailes blanc, avec la base saupoudrée de noirâtre. Les supérieures ayant au sommet une bordure noire, comme chez *Brassicæ*, mais dentée en scie intérieurement; leur disque marqué de deux taches noires, l'une au-dessus de l'autre, situées comme chez *Brassicæ* femelle. Ailes inférieures ayant sur le bord costal une tache noire plus grosse et plus prononcée que dans *Brassicæ*, et le long du bord postérieur une rangée de quatre ou cinq petites taches marginales de la même couleur, arrondies ou triangulaires. Dessous des premières ailes à peu près comme dans *Brassicæ*. Dessous des secondes un peu plus obscur que chez cette dernière, avec quelques petites veines plus claires, et le bord de la côte safrané. Corps comme chez les espèces voisines.—Femelle d'un blanc un peu jaunâtre, avec la base plus obscure et les taches noires plus grosses.

Chine, Népaul, Cachemire. — Coll. Boisd. — Dans quelques individus, les ailes supérieures offrent trois taches noires en dessous, comme dans la figure de Cramer.

† †

126 — PIERIS LARIMA, Boisd.

Un peu plus petite que *Gliciria*. Ailes blanches, un peu saupoudrées de noirâtre à la base, et un peu lavées de jaunâtre sur la tranche du bord marginal. Les quatre ailes ayant un rang de points marginaux noirs, un peu plus petits sur les inférieures, placés chacun à l'extrémité des nervures. Le sommet des supérieures d'un brun noir, confondu avec les

points marginaux; ces mêmes ailes ayant, entre la cellule et le bord, un rang de trois gros points noirs, dont le supérieur se confond un peu avec le noirâtre du sommet. Ailes inférieures offrant aussi, en avant des points marginaux, une rangée d'autres points plus petits et moins marqués. Dessous des ailes d'un jaune ochracé; les supérieures ayant la base orangée, le disque blanchâtre, avec deux points noirs correspondant aux deux points inférieurs de la première rangée; les inférieures ayant l'origine de la côte orangée, et une série de petits points de la même couleur, correspondant à ceux du premier rang.

Sénégal. — Je ne connais que la femelle. — Coll. de M. Auguste, à Bordeaux.

127 — Pieris Polycaste.

Pontia Acaste, Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 7, fig. 16-17.

Un peu plus petite que *Rapæ*. Ailes blanches, avec la base légèrement obscure. Les supérieures ayant un point discoïdal, et avant l'extrémité une ligne courbe de six ou sept points, noirs; le sommet offrant en outre une bordure noirâtre, plus large chez la femelle, où elle divisée par une rangée de petits points blancs. Ailes inférieures tantôt sans taches et tantôt avec une série terminale de points noirs. Dessous des premières avec la base et le sommet jaunâtres; le point central et la ligne de points comme en dessus. Dessous des secondes jaunâtre, offrant au delà du milieu une rangée courbe de points noirs.

Arabie, Sénégal. — Coll. Boisd.

Comme il y a déjà dans Linné un *Papilio Acaste* qui appartient au même genre, nous avons été forcé de changer le nom donné à cette espèce par M. Klug.

128 — Pieris Charina, Boisd.

Port et taille de *Rapæ*. Dessus des ailes du mâle tout

blanc, avec le bord apicale des supérieures marqué de quelques points noirâtres, presque réunis pour former un liseré au sommet. Dessus de la femelle d'un blanc légèrement jaunâtre, avec les ailes supérieures marquées d'une bordure de points noirs assez gros, placés chacun à l'extrémité des nervures, précédée au sommet d'une raie maculaire courte, de la même couleur, et d'un très-petit point noirâtre, situé à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous du mâle d'un blanc très-légèrement teinté de verdâtre; celui des inférieures offrant trois bandes maculaires et un rang de petits points marginaux noirâtres; la bande de la base est formée de deux petites taches, celle du milieu de deux ou trois, dont une dans la cellule, la dernière de sept ou huit presque réunies en une raie courbe, sinueuse. Le dessous des ailes inférieures de la femelle offre le même dessin, mais le fond est jaunâtre, et aspergé d'atomes noirâtres; le sommet des supérieures est de la même teinte, précédé de la raie maculaire du dessus.

Cafrerie. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

Variété B. Dessous des ailes inférieures et sommet des supérieures fortement aspergés d'atomes d'un gris brunâtre dans les deux sexes. — Cafrerie. — Coll. Boisd.

129 — Pieris Halimede.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 7, fig. 12-15.

A peu près de la taille de *Napi*. Ailes blanches, avec la base des supérieures fortement saupoudrée de gris; ces dernières ailes ayant de fines nervures et une petite bordure noirâtres; une petite lunule noire sur l'extrémité de la cellule discoïdale, et en outre le long du bord interne un grand espace quadrangulaire oblong, d'un jaune orangé, s'étendant jusqu'au gris de la base, et débordant sensiblement sur le bord costal des inférieures, qui sont sans autres taches dans le mâle. Dessous des premières ailes avec le sommet un peu jaunâtre, ordinairement marqué d'une ligne de deux ou trois petits points noirâtres.

Dessous des secondes avec la côte etroitement safranée, et une rangée courbe de petits points noirâtres, située entre le milieu et l'extrémité. — Femelle ayant le point central des premières ailes plus gros, le sommet plus largement noir, et en outre sur les quatre ailes une raie commune, maculaire noirâtre, transverse, formée de points; ses ailes inférieures ont ordinairement aussi une rangée terminale de gros points noirs.

Arabie. — Coll. Boisd.

Nota. Cette espèce et la suivante font peut-être partie du genre *Anthocharis*. La brièveté des antennes semblerait l'indiquer.

130 — Pieris Doxo.

God. Encyc. IX, p. 123, 15.

Taille de l'*Anthocharis Evippe*, selon Godart. Dessus des ailes d'un gris de perle avec un léger reflet violet. Les supérieures ayant le sommet d'un noir brun, avec deux points, dont l'un du même noir, placé non loin du milieu du bord postérieur, l'autre, plus foncé et plus petit, situé vers le milieu de la côte. Ailes inférieures avec une rangée postérieure de points noirs. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le sommet et la base sont un peu jaunâtres. Dessous des secondes faiblement teinté de jaune, avec l'origine de la côte safranée, un point noir discoïdal et deux rangées de points brunâtres, dont les extérieurs marginaux, les intérieurs moins prononcés.

Patrie inconnue. — (Afrique probablement.) Décrite d'après Godart, qui l'indique comme faisant partie de la collection de M. Dufresne, laquelle appartient maintenant au Muséum d'Edimbourg.

GROUPE XVIII.

131 — Pieris Aripa, Boisd.

Taille de *Nehemia*. Ailes blanches. Les supérieures peu arrondies au sommet, ayant à l'extrémité une bordure noire, de largeur médiocre, sinuée intérieurement, et offrant dans son milieu une grosse dent courte, carrée et tronquée, la côte un peu saupoudrée de noirâtre. Ailes inférieures sans taches. Dessous des premières ailes avec le sommet d'un jaunâtre très-pâle, un peu luisant; dessous des secondes d'un gris-jaunâtre luisant, très-pâle, avec un petit point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale; un peu de jaune à l'origine de la côte.

Caracas. — Coll. de M. Auguste, à Bordeaux.

132 — Pieris Nehemia, Boisd.

Un tiers plus petite qu'*Elodia*, avec les ailes supérieures proportionnellement plus courtes et un peu tronquées à l'extrémité. Dessus des quatre ailes d'un blanc-glauque un peu verdâtre. Les premières ayant au sommet un liseré noirâtre, qui ordinairement ne descend pas jusqu'à l'angle interne. Les secondes ailes sans taches. Dessous des supérieures d'un blanc bleuâtre, avec le sommet et le bord de la côte d'une teinte ochracée très-pâle et luisante, ainsi que toute la surface des inférieures, dont l'extrémité de la cellule discoïdale est marquée d'une petite tache noirâtre. Corps comme dans les espèces voisines. Antennes d'un brun noirâtre, annelées de grisâtre. — Femelle avec les ailes d'un blanc jaunâtre, particulièrement les inférieures; les supérieures offrant à l'extrémité une bordure noire de largeur moyenne, fortement sinuée intérieurement. Dessous des ailes comme chez le mâle.

Brésil méridional. — Coll. Boisd.

133 — PIERIS BALIDIA, Boisd.

Port et taille d'*Elodia*, dont elle est très-voisine. Ailes d'un blanc un peu moins glauque ; les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire de même forme, mais moitié plus large, et atteignant l'angle interne. Dessous des supérieures un peu moins blanc, avec la partie correspondante à la bordure d'un gris-de-perle pâle. Dessous des inférieures à peu près comme dans *Elodia*, excepté qu'il n'y a pas de petits points marginaux à l'extrémité des nervures.

Brésil.— Coll. de M. Audinet-Serville.— Nous n'avons vu que des mâles. Cette espèce n'est peut-être qu'une variété d'*Elodia*.

134 — PIERIS ELODIA, Boisd.

Un peu plus grande que *Rapæ*, avec le sommet des ailes supérieures plus aigu. Dessus des quatre ailes d'un blanc-glauque un peu verdâtre. Les premières ayant la moitié antérieure de la côte noirâtre, et à l'extrémité une bordure noire, assez étroite, disparaissant un peu avant d'atteindre l'angle interne, formant un sinus bien prononcé presque en face de la cellule discoïdale. Les secondes ailes sans aucune tache. Dessous des inférieures d'un blanc-jaunâtre luisant, avec un point noir sur l'arc postérieur de la cellule discoïdale, et un petit point marginal, à peine visible, de la même couleur, à l'extrémité de chaque nervure ; l'origine de la côte et un petit point sur l'insertion de la nervure médiane, safranés. Dessous des supérieures avec le sommet d'un gris-de-perle très-pâle, et la côte un peu jaunâtre. Corps blanchâtre en dessous, grisâtre en dessus, avec le prothorax d'un gris violâtre ; antennes brunâtres, avec le bout de la massue jaunâtre. — Femelle d'un blanc teinté de jaune roussâtre, particulièrement sur les ailes inférieures, avec la bordure des supérieures un peu plus large et plus brunâtre. Dessous des secondes ailes et sommet des premières lavés

d'une teinte d'un jaune-violâtre luisant. Le reste comme dans le mâle.

Mexique, Cuba? — Coll. Boisd.

135 — Pieris Pylotis.

God. Encyc. IX, p. 158. 137.

Cette espèce est à *Buniæ* pour la taille et le port ce qu'est *Rapæ* à *Brassicæ*. Dessus du mâle d'un blanc bleuâtre ou un peu verdâtre. Dessus de la femelle d'un blanc sale, avec la base des ailes un peu obscure. Ailes supérieures ayant l'extrémité bordée, dans les deux sexes, par une bande noire, large, triangulaire, très-anguleuse sur le côté interne, précédée d'un point de la même couleur, situé sur l'extrémité de la cellule discoïdale, un peu plus gros chez la femelle. Ailes inférieures avec le limbe postérieur noirâtre ou entrecoupé par des traits de cette couleur. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté que la base est légèrement soufrée, et que le bord du sommet est grisâtre. Dessous des secondes lavé de jaune-d'ocre un peu luisant, avec un point triangulaire noir, bien net, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, et une petite tache safranée tout près de la base. Corps blanchâtre, avec le dos noirâtre et le prothorax d'un gris un peu violâtre; antennes brunâtres, avec le bout de la massue d'un gris jaunâtre.

Brésil intérieur. — Coll. Boisd.

On pourrait dire que cette espèce remplace, au Brésil, la *Rapæ* et que *Buniæ* est la représentante de notre *Brassicæ*.

136 — Pieris Buniæ.

Catophaga id. Hubn. Exot. Saml. — *Pieris Endeis* God. Encyc. IX, p. 158. 135.

Cette *Pieris* est l'une des plus grandes du genre, elle a environ 3 pouces $\frac{1}{3}$ d'envergure. Dessus du mâle blanc, ou d'un blanc un peu glauque. Dessus de la femelle d'un blanc un peu

jaunâtre, particulièrement sur les ailes inférieures. Les ailes supérieures ayant dans les deux sexes l'extrémité bordée par une bande assez large d'un noir foncé, dilatée au sommet, fortement sinuée sur le côté interne; une tache noire arrondie ou un point sur l'extrémité de la cellule discoïdale, quelquefois presque nul en dessus chez le mâle. Ailes inférieures sans taches dans le mâle, mais ayant souvent, chez la femelle, un liseré ou un entrecoupé noirâtre. Dessous des premières ailes comme le dessus, excepté que le noir est plus pâle. Dessous des secondes d'un gris jaunâtre ou d'un blanc-ochracé luisant, avec le bord de la côte safrané; deux petites taches noirâtres, séparées par une nervure à l'extrémité de la cellule discoïdale, dont l'extérieure plus grosse. Corps blanchâtre, avec le prothorax d'un cendré roussâtre, et les cuisses antérieures garnies de poils safranés; antennes noirâtres, avec l'extrémité de la massue d'un jaune roussâtre.

Brésil, environs de Rio-Janeiro. — Commune.

Observation. Cette espèce et celles de la même division semblent, malgré le rapport qu'elles ont au premier coup d'œil avec les *Pieris* de la division de *Brassicæ*, conduire aux *Callydrias* par leurs antennes.

137 — Pieris Ausia, Boisd.

Port et taille de *Buniæ*. Dessus des ailes de la femelle d'un blanc un peu jaunâtre, particulièrement vers la base des inférieures. Les supérieures ayant une bordure noire un peu moins large que dans *Buniæ*, très-anguleuse intérieurement; la côte assez largement noirâtre, et donnant naissance à une bande noire, oblique, arquée, assez large, qui couvre l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures avec le bord postérieur assez fortement entrecoupé de noirâtre. Dessous des premières à peu près semblable au dessus; dessous des secondes d'un blanc ochracé, avec le bord de la côte safrané, comme dans *Buniæ* et *Josephina*; une tache noirâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale. Corps blanchâtre, avec le prothorax

d'un cendré vineux ; antennes noirâtres, avec le bout de la massue d'un jaune ferrugineux. — Mâle d'un blanc glauque, avec une bordure noire anguleuse à l'extrémité des ailes supérieures et un petit point discoïdal de la même couleur Les ailes inférieures sans taches en dessus.

Brésil, environs de Fernambouc. — Coll. de M. le comte Dejean.

138 — PIERIS PHALOE.

God. Encyc. IX, p. 156. 131.

Port et taille *d'Amathonte*. Dessus du mâle d'un blanc pur ; dessus de la femelle d'un blanc un peu sale. Les ailes supérieures ayant, dans l'un et l'autre sexe, l'extrémité bordée par une bande noire, triangulaire, large, sinuée intérieurement, précédée dans le mâle d'un point discoïdal de la même couleur, et dans la femelle d'une raie oblique, courte, liée, au milieu de la côte, qui est pareillement noire. Ailes inférieures ayant le bord postérieur plus ou moins entrecoupé de noir. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté que le point discoïdal noir est lié à la côte par une ligne un peu plus pâle ; dessous des secondes blanc dans le mâle, lavé de brun dans la femelle, offrant, chez l'un comme chez l'autre, deux bandes noirâtres, transverses et parallèles, dont une à la base et l'autre sur le milieu ; cette dernière étroite, n'atteignant aucun bord ; l'autre beaucoup plus large, couvrant toute la côte, et partagée dans le sens de sa longueur par une raie blanche ; ces deux bandes percent un peu chez la femelle au travers du fond. Corps blanchâtre, avec le thorax noirâtre ; la poitrine marquée de chaque côté de points orangés.

Brésil. — Coll. Boisd.

139 — PIERIS JOSEPHINA.

God. Encyc. IX, p. 158. 136. — *Catophaga id.* Hubn. Exot. Saml.

Un peu plus grande encore que *Bunice*, même port, avec les ailes supérieures à sommet non arrondi. Dessus des ailes du mâle blanc ; les supérieures ayant une tache noire arrondie sur l'extrémité de la cellule discoïdale, et un petit liseré brunâtre, plus ou moins prononcé au bord du sommet. Dessous des ailes supérieures blanc dans les deux sexes, avec le sommet un peu ochracé, la tache discoïdale comme en dessus, trois autres taches noires, situées entre le milieu et l'extrémité, disposées transversalement, dont les deux antérieures se touchent presque à la hauteur de la cellule discoïdale, l'autre près du bord interne, et quelquefois nulle dans le mâle. Dessous des ailes inférieures d'un blanc ochracé ou café au lait très-clair (un peu plus foncé et un peu violacé dans la femelle), avec une tache noirâtre effacée à l'extrémité de la cellule discoïdale, reparaissant toujours en dessus dans la femelle et quelquefois un peu chez le mâle ; le bord de la côte safrané. — Dessus de la femelle différant du mâle, en ce que, indépendamment de la tache noire discoïdale des premières ailes, il y a, comme en dessous, trois taches noires disposées transversalement ; et que le bord postérieur est entrecoupé de traits noirs elliptiques ou triangulaires. Corps blanchâtre, avec le prothorax roussâtre ; antennes d'un gris brunâtre avec le bout de la massue d'un jaune d'ocre.

Yukatan, Mexique. — Coll. de MM. Roger et Lacordaire.

GROUPE XIX.

140 — Pieris Zelmira.

God. Encyc. IX, p. 143, 88. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 197. 615. — Cram. 320, C, D, E, F.

Port et taille de *Nerissa*. Dessus des quatre ailes d'un blanc un peu violâtre, avec une bordure d'un noir brun, assez large, sinuée intérieurement sur les premières, où elle est ordinairement divisée par trois ou quatre points d'un blanc jau-

nâtre, un peu plus étroite sur les secondes, où elle est parfois maculaire, et formée de taches triangulaires comme chez *Nerissa*; elle est en outre précédée, sur ces dernières ailes, par une raie transverse noire, un peu sinueuse, n'atteignant pas le bord abdominal, liée à la bordure par trois ou quatre nervures de la même couleur. Outre la bordure dont nous avons parlé, les ailes supérieures ont le bord interne plus ou moins noirâtre, et la côte couverte par une bande noire assez large, se rétrécissant au niveau de l'extrémité de la cellule, pour se prolonger sur la nervure médiane jusqu'à la bordure. Dessous des premières ailes plus pâle, avec les parties noirâtres, saupoudrées de jaune. Dessous des secondes comme dans *Nerissa*, excepté que la bordure est plus continue, et que toutes les parties noires sont plus ou moins saupoudrées de jaune.

Bengale, Java. — Coll. Boisd. — Nous n'avons pas vu de mâles, aussi pensons-nous que cette espèce pourrait bien être la femelle de *Nerissa*.

Variété A. La bordure des ailes inférieures maculaire, non précédée en dessus d'une raie transversale noire.

141 — PIERIS HIPPO.

God. Encyc. IX, p. 143. 89. — *Papilio id.* Cram. 195, B, C.

Taille et port de *Zelmira*. Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures offrant sur leur moitié postérieure quatre ou cinq taches longitudinales elliptiques, blanches ou d'un blanc jaunâtre, formant presque par leur contiguité une bande transverse, rayonnée. Ailes inférieures ayant tout le disque et une partie de la base blancs ou d'un jaune soufré, et un peu fondus avec la bordure. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté que la base est blanchâtre, saupoudrée de jaune, et que la bande transverse est moins divisée, et seulement interrompue en face de la cellule discoïdale. Dessous des secondes blanc, ou lavé de jaune par places, avec l'ori-

gine de la côte d'un jaune un peu orangé, et une large bordure noirâtre. Corps d'un gris noirâtre, avec le thorax verdâtre, le ventre blanc et la poitrine d'un jaune soufre.

Java, Sumatra. — Coll. Boisd.

Variété A. Un peu plus grande, avec le disque des ailes inférieures divisé par des nervures noirâtres, et la bordure plus large. — Célèbes. — Coll. de M. Feisthamel.

142 — Pieris Nerissa.

God. Encyc. IX, p. 142. 84. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 192. 595.

A peu près de la taille de *Monuste*. Dessus des ailes d'un beau blanc, avec la base et la côte des supérieures un peu cendrés; ces dernières ailes ayant une bordure dentée intérieurement, un peu élargie au sommet, divisée par une rangée de quatre à cinq taches blanches elliptiques, un peu inégales, tantôt bien distinctes et tantôt un peu confuses. Ailes inférieures offrant à l'extrémité une rangée de taches noires triangulaires, liées en dehors par un liseré noir adhérent à une petite frange blanche. Dessous des premières ailes semblable au dessus, excepté que les taches blanches occupent plus d'espace et qu'elles sont quelquefois teintées d'un peu de jaune. Dessous des secondes blanc, ou d'un blanc teinté de jaunâtre, avec trois lignes transversales noirâtres, savoir, deux près de la côte se réunissant à leurs extrémités, et la troisième sur le milieu; la nervure abdominale et toutes les nervures secondaires noirâtres; origine de la côte jaune.

Bengale, Java. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que des mâles.

143 — Pieris Amasene.

Papilio id.? Cram. 44, A. — *Pieris Nerissa*, Variété. God. Encyc. IX, p. 142. 84.

Port de *Nerissa* et de *Paulina*. Dessus des ailes blanc, avec la base et la côte des supérieures d'un cendré bleuâtre. Ces dernières ayant à l'extrémité une bordure noirâtre, divisée par une rangée de quatre ou cinq taches blanches, formant presque une raie continue ; cette bordure est sinuée intérieurement, presque comme dans *Paulina*, mais moins nette. Ailes inférieures avec une rangée marginale de taches triangulaires noirâtres. Dessous des supérieures blanc, avec le sommet d'un jaune-d'ocre pâle, précédé d'une petite raie noirâtre à peine visible, liée à une tache noire, carrée, qui représente l'intervalle des deux sinus de la bande du dessus, et qui, dans beaucoup de cas, existe seule et sans aucune empreinte de bande. Dessous des inférieures entièrement d'un jaune-d'ocre pâle. Corps participant de la couleur des ailes.

Java. — Coll. Boisd. — Tous nos exemplaires sont des mâles. — Nous ne sommes pas très-certain que l'*Amasene* de Cramer soit la même espèce que celle que nous venons de décrire. Cet auteur n'ayant point figuré le dessous, il nous reste quelque doute sur son identité.

Cette espèce ne serait-elle pas une variété mâle de *Paulina* ?

144 — PIERIS EGA, Boisd.

Un tiers plus grande qu'*Amasene* dont elle est voisine ; même port. Dessus des ailes blanc. Les supérieures avec la côte d'un cendré bleuâtre ; ces dernières ailes ayant le sommet noir et un peu pointu, précédé de deux taches noires placées l'une au dessus de l'autre. Ailes inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet d'un jaune d'ocre, précédé des deux taches noires. Dessous des secondes d'un jaune d'ocre, avec l'origine de la côte d'un jaune orangé.

Nouvelle-Hollande. — M. N. et Coll. de M. Serville. — Nous n'avons vu que des mâles, et il se pourrait bien que la *Melania* fût la femelle.

145 — Pieris Pandione.

Hiposcritia Pandione, Hubn. Züt. 651, 652.— *Pieris Xanthomma*, de Haan, *in Litteris*.

Taille et port de *Paulina*, avec les ailes supérieures un peu moins arrondies au sommet. Dessus du mâle à peu près comme dans *Paulina*. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet d'une teinte feuille-morte un peu rouillée, précédé d'une bande noire, aussi un peu en forme de 3, mais plus profondément sinuée, et marquée entre ses deux sinus d'une tache blanche plus ou moins prononcée. Dessous des secondes d'un jaunâtre rouillé, saupoudré d'atomes ferrugineux, et traversé par trois raies ondées, très-sinueuses, un peu fondues, de cette dernière couleur. — Femelle différant du mâle, en ce que la base des ailes en dessus est plus largement cendrée, en ce que la côte des premières est plus largement noire, et liée à une tache de même couleur située sur l'extrémité de la cellule discoïdale; en ce que les ailes inférieures ont une bordure noire assez large; en ce qu'en dessous le sommet des supérieures et toute la surface des inférieures sont d'une teinte plus obscure et un peu vineuse, et enfin en ce qu'il y a sur le bord de la cellule discoïdale de ces dernières un point jaunâtre, qui cependant existe quelquefois aussi dans le mâle.

Java. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire.

146 — Pieris Melania.

God. Encyc. IX, p. 132, 42. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 201, n°. 629. — Donov. Ins. of New-Holl.

Nous n'avons vu que des femelles; elles ressemblent presque complétement au sexe correspondant de *Paulina*, et il serait bien possible que cette espèce n'en fût qu'une variété locale. Un quart plus grande que *Paulina* femelle. Ailes d'un

blanc plus bleuâtre ; la bordure des supérieures d'un noir plus intense, divisée de même par deux ou trois taches blanches ; la bordure des ailes inférieures beaucoup plus large, couvrant le tiers postérieur du limbe. Dessous à peu près comme dans *Paulina* ; mais les secondes ailes offrent une large bordure terminale d'un brun violâtre, et leur bord abdominal est lavé d'orangé.

Nouvelle-Hollande. — M. N. et Coll. de MM. Audinet-Serville et Lacordaire. — Cette espèce nous paraît bien être la *Melania* de Fabricius, quoique cet auteur dise que le dessous des secondes ailes est glauque.

147 — Pieris Paulina.

God. Encyc. IX, p. 142. 86. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 189. 583. — Cram. 110, E, F. — *Catophaga Leis*, Hubn. Züt. 771, 772.

A peu près de la taille de *Brassicæ*. Dessus des ailes blanc, avec la base un peu cendrée ; les supérieures ayant la côte noire, et à l'extrémité une bordure assez large de cette couleur, fortement sinuée intérieurement, dilatée au sommet, où elle est divisée par deux ou trois taches blanches. Les ailes inférieures offrant une très-petite bordure noirâtre plus ou moins marquée. Dessous des ailes supérieures blanc, avec le sommet d'un blanc jaunâtre, précédé d'une bande noire, assez large, presque en forme de 3 ou d'accolade, naissant du milieu de la côte. Dessous des inférieures d'un jaune-d'ocre très-pâle, avec le bord de la côte un peu safrané. — Femelle différant du mâle, en ce qu'en dessus la base des ailes supérieures est noirâtre ; en ce que les ailes inférieures ont une bordure noire, assez large, un peu dentée intérieurement ; en ce qu'en dessous le sommet des premières et la surface entière des secondes sont d'un gris-de-perle, à reflet violâtre, avec un liseré marginal jaune, et enfin en ce que la base des premières ailes est d'un jaune soufre, ainsi que la poitrine.

Bengale, Java. — Coll. Boisd. — Cette espèce paraît être assez commune à Java. Godart n'a décrit que la femelle.

148 — PIERIS NEOMBO, Boisd.

Port de *Paulina*, taille un peu plus petite, avec le sommet des ailes supérieures un peu plus aigu. Dessus des ailes blanc, ou d'un blanc un peu jaunâtre, avec la base et la côte des supérieures, noirâtres ; ces dernières ayant en outre, à l'extrémité, une bordure d'un noir brun, un peu moins large que dans *Paulina*, sinuée de même intérieurement, et divisée par trois ou quatre taches de la couleur du fond, formant presque une raie continue. Ailes inférieures offrant une petite bordure noirâtre, dentée intérieurement, et plus ou moins large. Dessous des ailes supérieures blanc, avec la base jaune, le sommet d'un gris-de-perle violacé, précédé d'une bande noire en forme de 3, beaucoup plus étroite que dans *Paulina*, et descendant jusqu'au bord interne. Dessous des inférieures d'un blanc jaunâtre luisant, à reflet un peu violâtre, sans taches. — Nous possédons un individu sans abdomen, qui est ou la femelle, ou une variété du mâle. Il diffère en dessus, en ce que la couleur du fond est d'un beau jaune, avec la bordure des ailes inférieures un peu plus large. En dessous, les ailes supérieures sont d'un jaune citron, avec la base et le sommet d'un jaune d'ocre; les ailes inférieures sont entièrement d'un jaune-d'ocre vif.

Brésil, environs de Bahia et Fernambouc (Buquet). — Coll. Boisd.— Cette espèce ne serait-elle pas plutôt des Indes orientales ?

GROUPE XX.

†

149 — PIERIS AUTODICE.

Synchloe Autodice, Hubn. Exot. Saml.

Un peu plus grande que *Callidice*, avec les ailes supé-

rieures plus aiguës. Dessus des ailes du mâle blanc; les supérieures ayant au sommet quelques traits marginaux triangulaires noirâtres, précédés intérieurement d'une raie maculaire transverse de la même couleur; une tache noire oblongue en forme de raie transverse sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessus de la femelle d'un blanc un peu jaunâtre, avec une série marginale de traits noirs triangulaires sur les quatre ailes, se touchant presque par leur base, précédés en dedans d'une rangée sinueuse de taches sagittées, dont la concavité est tournée en dedans; la tache noire de la cellule discoïdale des ailes supérieures grande, quadrangulaire, et un peu prolongée le long de la côte. Dessous des premières ailes différant du dessus en ce que la tache discoïdale est coupée par une veine blanche, en ce que le sommet est d'un jaune pâle, avec les traits marginaux moins marqués, plus pâles, et divisés chacun par une nervure d'un gris blanchâtre. Dessous des secondes d'un jaune pâle dans les deux sexes, avec les nervures d'un gris blanchâtre, légèrement liserées de noirâtre, un peu dilatées sur le bord postérieur; une raie transverse, de six taches sagittées, noirâtres, correspondant à celles que l'on voit en dessus chez la femelle; la côte et deux points à la base d'un jaune safran, une veine de la même couleur, mais plus pâle, dans la cellule discoïdale, et une autre non loin du bord abdominal, un peu fondues; un petit espace blanc sur l'extrémité de la cellule discoidale, et une petite tache noirâtre, oblongue, pupillée de blanchâtre, située entre la nervure costale et la sous-costale. Corps blanchâtre; les paupières d'un jaune safran; les antennes noires annelées de blanc, avec la massue d'un blanc verdâtre.

Chili, Paraguay. — Coll. Boisd. — Les individus du Chili sont ordinairement un peu plus petits que ceux du Paraguay.

150 — PIERIS THEODICE.

Boisd. Faun. de l'Océanie, I, p. 51. 11.

Taille et port d'*Autodice*, dont elle est voisine. Dessus

des ailes du mâle blanc, avec une série marginale de traits triangulaires noirs prolongés sur les nervures, précédés d'une raie transverse de la même couleur, sinueuse, continue sur les supérieures, interrompue sur les inférieures, formée sur les unes et sur les autres par des taches sagittées, dont la concavité est tournée en dedans ; une tache quadrangulaire noire sur la cellule discoïdale des supérieures, et un petit trait de la même couleur sur celle des inférieures ; la frange séparée du fond par un petit liseré de noir. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le sommet est un peu jaunâtre, et que toutes les nervures secondaires sont légèrement liserées de noir violâtre, un peu dilatées sur le bord dans les endroits correspondant aux traits marginaux. Dessous des secondes d'un blanc faiblement jaunâtre, avec toutes les nervures légèrement liserées de noir violâtre ; les taches sagittées, un peu moins noires qu'en dessus ; leur concavité remplie de jaune safran ; il y a en outre, entre chaque nervure, sur le bord marginal, une série de traits de la même couleur ; l'origine de la côte et une raie longitudinale non loin du bord interne sont aussi d'un jaune safrané ; l'intérieur de la cellule est plus ou moins lavé de jaune citron. — Femelle un peu jaunâtre en dessus, avec les nervures noires, et l'extrémité des quatre ailes plus largement noire, divisée sur les supérieures par deux rangs de taches blanches. Dessous semblable à celui du mâle, sinon que le dessin est plus fortement prononcé. Corps blanchâtre ; antennes noires, annelées de blanc, avec l'extrémité de la massue blanchâtre.

Pérou. — Coll. Boisd. et Coll. M. Auguste, à Bordeaux.

Nota. C'est d'après de faux renseignements qui nous ont été communiqués sur quelques Insectes recueillis par M. d'Urville, que nous avons compris cette espèce dans notre Faune de l'Océanie, et que nous avons dit qu'elle avait été prise à Bourou ; elle se trouve au contraire au Pérou, d'où M. Auguste de Bordeaux l'a reçue, et c'est aussi là qu'elle a été prise par l'expédition de *la Coquille*, pendant une relâche à Payta.

† †

151 — Pieris Callidice.

God. Encyc. IX, p. 129. 32. — God. Papil. de France, II, Pl. 5, fig. 2, 3. — *Papilio id.* Esp. Schm. tab. 115, cont. 70, fig. 2, 3. — Hubn. Pap. fig. 408, 409, et fig. 551, 552. — Ochs. Schm. von Europ. II, p. 153.

Taille et port de *Daplidice*. Dessus des ailes blanc ; le mâle ayant le sommet des supérieures bordé par des traits triangulaires noirâtres, plus ou moins distincts, précédés intérieurement d'une raie sinueuse, maculaire, obsolète, de la même couleur; une tache quadrangulaire, étroite, noire sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessus des inférieures sans taches. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que les parties noires sont ici saupoudrées de vert. Dessous des secondes d'un vert un peu obscur, avec des taches d'un blanc jaunâtre en fer de flèche, au nombre de treize, disposées de la manière suivante : deux près de la base, cinq sur le milieu, et six le long du bord postérieur. — Femelle ayant le dessus des quatre ailes bordé par une bande noire, sinuée, divisée aux supérieures, où elle est plus marquée, par une rangée de taches triangulaires, blanches ; et aux inférieures, par une rangée de taches ovales ou en losanges de la même couleur. Dessous des ailes comme dans le mâle.

Alpes de la France, de la Savoie et de la Suisse, Pyrénées en juillet et août, assez commune.

La chenille vit près des neiges éternelles, sur de petites crucifères acaules. Elle est d'un gris-bleuâtre très-foncé, pointillée de noir, avec quatre raies longitudinales, blanches, marquées, dans chaque incision, d'une tache d'un jaune citron; ses stigmates sont d'un blanc bleuâtre; la tête est de la couleur du corps marquée de chaque côté d'une tache jaune. La chrysalide, qui passe l'hiver collée contre les rochers, est grisâtre, finement pointillée de noir, avec le dos marqué d'une ligne jaune.

152 — Pieris Protodice.

Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 17, fig. 1, 3.

Taille et port de *Daplidice*. Dessus des ailes blanc, avec une tache noire trapézoïde, située sur l'extrémité de la cellule, un peu plus grosse que dans *Daplidice*, coupée de même par une petite veine blanchâtre; la bande noirâtre du sommet des premières ailes un peu plus large, presque effacée dans le mâle, chez lequel il ne reste plus que deux taches noires, et quelques traits obscurs sur l'extrémité des nervures, qui en tiennent lieu; une tache noire de part et d'autre dans les deux sexes, sur le bord interne. Ailes inférieures du mâle sans taches; la bordure noire de la femelle divisée sur les premières ailes par un rang de taches blanches, pyramidales, assez nettes, et sur les inférieures, par des taches cunéiformes ou presque en losanges. Dessous des ailes supérieures presque comme dans *Daplidice*, sauf que le vert est plus sale, plus pâle et plus grisâtre. Dessous des inférieures d'un gris jaunâtre tirant sur le vert, avec les nervures plus pâles et ochracées; les taches blanches occupant beaucoup plus d'espace que dans *Daplidice*; la bande transverse maculaire, formée de taches sagittées; les taches de la rangée postérieure cunéiformes et très-aiguës, un peu rétrécies en arrière. Le dessous des ailes inférieures du mâle est presque entièrement blanc, avec une légère empreinte du dessin que nous avons décrit dans la femelle.

Environs de New-York et de Philadelphie. — Coll. Boisd.

* 153 — Pieris Chloridice.

Boisd. Ind. Meth. p. 9. — Boisd. Icon. Pl. 6, fig. 5, 6. — God.-Dup. Suppl. Pl. 4, fig. 3, 5. — Fisch. Entomog. de la Russie. — *Papilio id.* Ochs. Schm. von Europ. IV, p. 154. — Hubn. Pap. 712, 715.

Port de *Daplidice*, dont elle est très-voisine. Dessus des ailes à peu près comme dans *Daplidice;* celles du mâle dépourvues de bordure sur les inférieures. Les taches blanches qui divisent la bordure noire plus liées avec la couleur générale, de sorte que cette bordure est plutôt formée par deux rangées de taches noires, que coupée par des taches blanches. Dessous des supérieures à peu près comme dans *Daplidice.* Dessous des inférieures d'un vert légèrement piqué de noir, avec les nervures un peu jaunâtres ; les taches blanches d'une autre forme, surtout les postérieures, qui sont toutes cunéiformes. Le mâle est en outre dépourvu en dessous de tache noire sur le bord interne des premières ailes.

Sibérie, Russie orientale. — Coll. Boisd. — Rare dans les collections, comme toutes les espèces de ces contrées. — Cette *Pieris* fait le passage de *Daplidice* à *Callidice.*

154 — Pieris Daplidice.

*

Papilio id. Linn. Fab., Hubn., Ochs. et Auct. Reliq.— *Le Papillon blanc marbré de vert*, Ernst. —Variété : *Papilio Bellidice*, Brahm., I, C. p. 362. — Hubn. p. 931, 934 (par erreur du graveur *Belemida*).

Enverg. 18 à 22 lignes. Ailes blanches; les supérieures ayant le sommet noir, divisé par une rangée de quatre points de la couleur du fond, envoyant chacun un petit prolongement dans la frange ; sur l'extrémité de la cellule discoïdale une tache noire presque quadrangulaire, coupée par un petit trait blanc très-fin, plus grosse dans la femelle qui a en outre près du bord interne une autre tache noire moins grande et plus ou moins arrondie. Dessus des ailes inférieures offrant en transparence le dessin du dessous, sans autre tache dans le mâle; mais ayant dans la femelle une bordure noire, sinuée intérieurement, et divisée par un rang de taches blanches plus ou moins nettes. Dessous des premières ailes avec le même dessin qu'en dessus, excepté que la bordure du sommet est verte en

grande partie, ainsi que le milieu de la tache discoïdale, que la taché noire du bord interne existe ici dans les deux sexes, et que la base est lavée de jaunâtre. Dessous des secondes d'un vert un peu jaunâtre, très-finement piqué de noir, avec des taches blanches disposées ainsi : trois inégales, entre la base et le milieu, d'autres formant un peu au delà du milieu une bande transverse, anguleuse, continue, ou interrompue par de très-légères nervures jaunâtres, enfin les dernières marginales, au nombre de cinq, et ayant chacune la forme d'un trait quadrangulaire, tronqué, allongé, un peu élargi du côté de la base.

Assez commune en avril et mai, juin et juillet, dans les lieux secs et sablonneux, d'une grande partie de l'Europe, de la côte et de Barbarie de l'Asie mineure jusqu'au Cachemire,

La chenille, qui vit sur plusieurs résédacées et crucifères dans les champs, est d'un cendré bleuâtre, couverte de petits granules noirs, avec quatre raies longitudinales blanches, marquées à chaque incision d'une tache d'un jaune citron. Le ventre et les pattes sont blanchâtres, avec une tache jaune au-dessus de chacune d'elles. Chrysalide grisâtre, pointillée de noir, avec quelques raies roussâtres. (*Voy.* notre Collection Iconographique des Chenilles d'Europe.)

Variété A. *Papilio Bellidice.* Un peu plus petite, la bordure des ailes supérieures moins étendue, plus saupoudrée de blanc. Dessous des inférieures d'un vert moins jaunâtre, avec la bande transverse, maculaire vers le bord abdominal; la tache du bord interne du dessous des premières ailes nulle, ou presque effacée dans le mâle.— Moins commune que l'espèce typique, mais se trouvant généralement dans les mêmes lieux, et appartenant plus particulièrement à la génération qui passe l'hiver en chrysalide.

Variété B. Les quatre ailes d'un jaune soufre. Cette variété accidentelle a été prise aux environs de Chartres par M. Marchand. — Godart en mentionne une plus extraordinaire, chez laquelle il y a une tache arrondie d'un rouge vif marquée d'un point noir, située entre la base et la tache discoïdale des premières ailes. Comme il ne l'a pas vue en nature, mais sur

un dessin fait par un amateur, je la considère comme très-douteuse.

155 — Pieris Glauconome.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 7, fig. 18-19.

Très-voisine de *Daplidice*. Dessus des ailes supérieures à peu près de même; les quatre taches blanches du sommet plus nettes; point de tache noire sur le bord interne des mâles de part ni d'autre. Les ailes inférieures ayant une bordure noire dans les deux sexes, plus nette et plus marquée dans la femelle, divisée dans l'un comme dans l'autre par une rangée de taches de la couleur du fond. Dessous des secondes ailes d'un gris-verdâtre piqué de noirâtre, avec les nervures jaunes; les taches blanches occupant notablement plus d'espace que dans *Daplidice;* celles de la rangée postérieure ovales et non pas en forme de traits quadrangulaires tronqués et un peu dilatés en avant, comme dans *Daplidice*.

Arabie déserte, Mont-Sinaï, Egypte. — Coll. Boisd. — Cette espèce fait le passage d'*Hellica* à *Daplidice*.

156 — Pieris Hellica.

God. Encyc. IX, p. 129. 30. — *Papilio id.* Linn. Mus. Lud. Ulr. p. 243. — *Papilio Daplidice*, Cram. Pl. 171, C, D. — *Mancipium vorax Hellica*, Hubn. Exot. Saml. — *Papilio Raphani*, Fab. E. S. 111, I, p. 188, n°. 579. — Ochs. Schm. von Europ. II, p. 154. — Esp. Schm. tab. 84, cont. 34, fig. 3, et tab. 123, cont. 78, fig. 3-4. — *Pieris Raphani*, God. Encyc. IX, p 129. 31. — God-Dup. Pap. de France, Suppl. Pl. 5, fig. 1-2.

Esper a figuré cette espèce parmi ses Lépidoptères Européens, d'après un dessin que M. Bœber, lui avait envoyé en lui disant qu'elle se trouvait dans la Russie méridionale. Fabricius l'a

décrite d'après la figure Esper, ou la collection de M. Bœber, et a dit aussi qu'elle se trouvait dans le midi de l'Europe. Ensuite Ochsenheimer, en ayant reçu une paire, je ne sais de quelle source, l'a considérée, sur la foi des deux premiers auteurs, comme propre à la Russie, et l'a décrite comme telle dans ses Papillons d'Europe. C'est d'après ces deux derniers exemplaires qu'ont été faites les figures de la planche supplémentaire n°. 123, d'Esper. Les autres auteurs qui se sont occupés des Lépidoptères d'Europe se sont copiés sans aucune critique. Godart, dans l'Encyclopédie, décrit *Hellica* sur la nature, et *Raphani* d'après Fabricius et Esper, en ajoutant toutefois qu'il lui trouve de grands rapports avec la première. Aujourd'hui il est démontré que M. Bœber a regardé une espèce exotique comme Européenne (si toutefois son dessin primitif ne représentait par quelque variété de *Daplidice*), et que cette prétendue *Raphani* n'est rien autre que l'*Hellica* du cap de Bonne-Espérance.

Taille et port de *Daplidice*, à laquelle elle ressemble par le dessus des ailes, excepté que la tache discoïdale des supérieures est moins trapézoïde et non divisée par une veine blanche, que la bordure du sommet est divisée dans les deux sexes par quatre taches blanches ovales, dont la première et la troisième sont un peu plus grosses. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le noir du sommet et le bord externe des taches blanches sont teintées de jaune safrané. Dessous des secondes d'un cendré un peu violâtre ou verdâtre, avec treize taches blanches ovales, disposées ainsi : deux vers la base, cinq en forme de bande transverse sur le milieu et six alignées le long du bord postérieur ; toutes ces taches fortement teintées de jaune safran à leurs extrémités, couleur qui forme en outre des veines dans les intervalles des nervures, et unit les taches postérieures à celles du milieu ; l'origine de la côte de la même couleur.

Cap de Bonne-Espérance. — Assez commune. — Coll. Boisd.

Espèces décrites d'après les auteurs ou d'après un sexe seulement, et que nous n'avons pu rapporter à aucun de nos groupes.

157 — Pieris Cronis.

Papilio id. Cram. 60, C. — *Pieris Cronissa,* God. Encyc. IX, Suppl. p. 814. 87-88.

Cramer a pris ce Lépidoptère pour le mâle de la *Castnia Cronis;* en effet, il en est aussi voisin que l'*Heliconia Psidii* l'est de la *Castnia Linus*, et l'*Acræa Thalia* de la *Castnia Acræoides*, c'est-à-dire que c'est à s'y méprendre au premier coup d'œil.

Taille de *Monuste*. Ailes supérieures blanches, avec la côte, le bord interne et une bordure assez large, noirs; cette dernière partie divisée dans toute sa longueur par une rangée de taches blanches plus petites au sommet, où elles sont précédées intérieurement de deux ou trois petites taches de la même forme; outre cela, ces mêmes ailes offrent, parallèlement au bord antérieur, une raie longitudinale noire, liée à la côte en face de la cellule discodiale. Ailes inférieures blanches, sans aucunes taches. Dessous des quatre ailes semblable au dessus. Thorax noir, avec deux petites lignes blanches et un point rouge sur l'insertion des premières ailes; abdomen blanc, avec l'anus roussâtre.

Décrite d'après Cramer, qui la dit des Indes occidentales, sans préciser de localité; mais comme cet auteur donne Surinam pour patrie à son *Papilio Cronis* femelle (*Castnia Cronis*), on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'elle est aussi de Surinam, parce que c'est toujours dans une même contrée que la nature reproduit le même dessin d'une manière aussi frappante chez deux Lépidoptères de genres aussi éloignés.

158 — PIERIS PASIPHAE.

Papilio id. Cram. 80, E. — *Pieris Perigone*, God. Encyc. IX, p. 139. 70.

Taille de *Napi*, avec les ailes très-arrondies. Dessus des ailes blanc, avec la base des quatre et l'extrémité des inférieures d'une teinte roussâtre claire ; les supérieures offrant à l'extrémité une bande noire arquée, non sinuée, de largeur égale dans toute sa longueur. Dessous semblable au dessus, sauf la bordure des supérieures qui est plus pâle.

Décrite d'après Cramer, qui la dit de Surinam. — Cramer dit, en parlant de cette *Pieris* : « Ce qu'il y a de remarquable dans cette *Danaïde blanche*, c'est que les ailes sont couvertes de petites écailles farineuses, plus velues et plus élevées que les autres. »

159 — PIERIS AMARYLLIS.

God. Encyc. IX, p. 141. 80. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 189, n°. 586. — Donov. Ins. of India.

Port et taille de *Brassicæ*. Dessus des quatre ailes d'un blanc-sale un peu cendré ; les supérieures n'ayant d'autre dessin qu'une lunule noirâtre, située à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des inférieures d'un cendré-roussâtre pâle, ainsi que le sommet des supérieures.

Indes orientales. — Décrite d'après Fabricius et la figure de Donovan. — Est-ce bien une espèce de l'Inde?

160 — PIERIS SUASA, Boisd.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce ; mais nous supposons, d'après son analogie, que le mâle doit avoir quelques rapports avec celui de *Monuste* et espèces voisines.

Taille des plus petits individus de *Monuste*. Dessus des ailes d'un blanc-noirâtre enfumé, à reflet violâtre, avec une bordure noirâtre, de largeur moyenne aux premières ailes, où elle est sinuée, et fondue insensiblement sur les secondes. Les ailes supérieures ayant en outre, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, une raie oblique, courte, noirâtre, liée à la côte, qui est pareillement noirâtre. Dessous des supérieures semblable au dessus, sauf la base qui est d'un jaune terne. Dessous des inférieures de la couleur du dessus, avec l'origine de la côte d'un jaune-citron sale, le milieu de l'aile traversé par une légère empreinte noirâtre, obsolète, comme dans certaines variétés de *Monuste*. Corps noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; massue des antennes d'un blanc jaunâtre à l'extrémité.

Chili — Coll. de M. Dejean.

La description du *Papilio Philete* de Fabricius convient un peu à cette espèce; mais elle est si courte et si vague, que quand même cet auteur aurait connu des espèces propres au Chili, nous n'aurions pas osé l'y rapporter.

161 — Pieris Philete.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 190, n°. 590.

Elle est voisine de *Monuste*. Ses ailes sont grises, mais les supérieures ont le dessus blanc, avec le sommet noir, et un petit point discoïdal brun. Les antennes ont l'extrémité ferrugineuse.

Amérique. — Traduction de Fabricius. — Avec une telle description, on ne pourra reconnaître cette espèce, ainsi que plusieurs autres que nous avons déjà mentionnées, que si l'on retrouve dans quelques cabinets les individus mêmes qui ont été décrits par Fabricius.

162 — Pieris Fabia.

Papilio id. Fab. E. S. Suppl. V, p. 926. 587-8.

Taille moyenne. Dessus des ailes supérieures blanc, avec le bord du sommet noir, et un petit point discoïdal de la même couleur. Dessus des ailes inférieures cendré, sans taches. Dessous des quatre ailes également cendré.

Iles de l'Amérique. — Décrite d'après Fabricius. — Ne serait-ce point la femelle de la *Pieris Virginia?*

163 — PIERIS ILEA.

Papilio id. Fab. E. S. Suppl. V, 87-8.

Elle diffère de la *Pieris Fabia* selon Fabricius, en ce qu'elle est moitié moins grande; qu'elle a le dessus des quatre ailes blanc, avec tout le sommet des supérieures noir; et en ce que leur dessous, ainsi que celui des inférieures, offrent sur le milieu un point ferrugineux très-petit.

Indes orientales. — Traduction de Fabricius.

164 — PIERIS SYLVIA.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 188, n°. 582.

Petite, blanche. Ailes supérieures ayant le sommet d'un brun noirâtre en dessus, et la base fauve en dessous. Ailes inférieures offrant de part et d'autre cinq points marginaux noirs.

Sierra-Leone. — Décrite d'après Fabricius.

165 — PIERIS DOROTHEA.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 194. 602.

Ailes d'un beau blanc; les supérieures ayant le sommet d'un noir foncé, précédée intérieurement d'un point de la même couleur; les inférieures sans taches. Dessous des supérieures parsemé de noir, avec la base et le sommet d'un jaune pâle.

Dessous des inférieures offrant des bandes d'un jaune pâle, saupoudrées de noir.

Décrite d'après Fabricius, qui la dit de l'Inde : mot qui, chez lui, est le même qu'*exotique*.

166 — Pieris Cassida.

God. Encyc. IX, p. 164. 151.—*P. id.* Fab. Suppl. E. S. V, p. 427. 595-6.

Taille de la *Leucophasia Sinapis*. Ailes blanches. Les supérieures ayant sous la côte deux raies noires qui se réunissent dans leur milieu, puis s'écartent de nouveau pour rejoindre la côte, dont l'extrémité est noire; le bord postérieur pareillement noir, avec trois points d'un jaune pâle. Les inférieures ayant le bord extérieur brunâtre. Dessous des premières ailes blanc, avec une raie très-noire, terminée vis-à-vis du sommet par un point d'un jaune pâle. Dessous des secondes d'un jaune pâle, avec des veines noirâtres peu prononcées.

Indes orientales. — Décrite d'après Fabricius.

VI. Genre ZEGRIS (1), Rambur. —*Pontia*, Eversmann.

Chenille épaisse, pubescente, peu atténuée aux extrémités. Chrysalide à anneaux immobiles, assez courte, contractée, gibbeuse, étranglée au milieu, dépourvue de pointes latérales, terminée antérieurement en une pointe obtuse, courte, et postérieurement en une espèce de queue arquée; attachée par la queue et par un lien transversal presque rudimentaire, enveloppée dans un réseau soyeux assez prononcé.

---

(1) Cette feuille étant à l'impression lorsque M. le docteur Rambur a bien voulu nous communiquer l'espèce et les renseignements sur lesquels est fondé ce genre, ce dernier n'a pu être compris dans le tableau placé en tête de la tribu. Le lecteur est prié d'y suppléer en l'y inscrivant entre les *Pieris* et les *Anthocharis*.

Insecte parfait Tête assez petite, courte, très-velue; yeux nus, assez saillants; palpes assez longs, fortement hérissés de poils raides, fasciculés, le dernier article grêle, confondu dans les poils, à peine aussi long que le précédent; antennes courtes, terminées brusquement en une forte massue ovalaire, comprimée. Corselet robuste et très-velu; abdomen assez gros, plus court que les ailes inférieures. Ailes d'une texture assez délicate; les inférieures embrassant légèrement le dessous de l'abdomen.

Ce genre, créé par M. le docteur Rambur sur le *Papilio Eupheme* d'Esper, a de grands rapports avec les *Antocharis* par les caractères que présente l'insecte parfait, mais il en est bien distinct par la forme de la chrysalide qui se rapproche de celle des *Danaïdes* ou de certains *Satyrus*. La chenille ressemble un peu à celles des *Pieris* et des *Anthocharis*, mais le réseau soyeux dont elle s'entoure pour se métamorphoser semble rapprocher ce nouveau genre des *Parnassius* et des *Thais*. L'insecte parfait offre aussi quelques caractères particuliers: le corps est plus gros, plus velu et plus robuste que celui d'aucune espèce d'*Anthocharis*, les antennes sont proportionnellement plus courtes et plus fortement en massue.

A l'espèce dont M. Rambur nous a fait connaître l'histoire d'une manière complète, nous en ajoutons deux autres que nous ne connaissons que par la description des auteurs. Aussi serait-il possible que ces deux espèces appartinssent au genre *Anthocharis*.

* **1** — ZEGRIS EUPHEME.

Papilio id. Esp. Schm. tab. 113, cont. 68, fig. 2-3. — *Pieris Eupheno*, variété ♀, God. Encyc. Ochs.—Boisd. Ind. Meth. — *Pontia Erothoe*, Eversmann, Nouv. Mém. de la Soc. Imp. des Nat. de Moscou, II, tab. 20, fig. 1-2.

A peu près de la taille de l'*Anthocharis Cardamines*.

Ailes blanches ou d'un blanc très-légèrement teinté de jaunâtre ; les supérieures ayant le sommet assez largement brunâtre, légèrement saupoudré de jaune, et marqué d'une tache aurore étroite, assez petite, oblongue, transversale, un peu oblique de dedans en dehors, surmontée sur le bord de la côté d'une petite tache d'un blanc jaunâtre ; une lunule noire discoïdale, un peu étranglée. Ailes inférieures un peu plus jaunâtres que les supérieures, avec la frange légèrement jaune. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet d'un beau jaune, et la lunule discoïdale noire comme en dessus. Dessous des secondes à peu près comme dans l'*Anthocharis Eupheno*. Corps noirâtre en dessus, et couvert de nombreux poils soyeux, blanchâtres, avec le dessous de l'abdomen et la poitrine jaunes. Antennes blanchâtres en dessous, avec la massue de la même couleur, noirâtres en dessus, annelées de blanchâtre. — Femelle un peu plus grande, avec le sommet des premières ailes plus saupoudré de jaunâtre, et la tache aurore plus étroite et un peu éteinte sur ses bords, la lunule noire, discoïdale, un peu plus prononcée, et divisée en dessous par un petit arc blanc.

Andalousie, environs de Malaga et de Grenade. — Coll. de M. Rambur et Coll. Boisd. — L'individu figuré par Esper, sur un dessin de Bœber, avait été pris aux environs de Sébastopol, en Krimée. Ceux décrits par Eversmann ont été recueillis dans le gouvernement d'Orenbourg, sur les monts Tschaptschatschi.

La chenille, d'après M. le docteur Rambur, est jaune, avec une bande latérale blanche et des gros points noirs disposés trois par trois sur les parties latérales de chaque segment. Outre cela, la bande latérale blanche est marquée de gros traits noirs un peu obliques, et les stigmates sont ferrugineux. Elle vit dans les champs sur le *Sinapis incana*, et son accroissement est beaucoup plus long que celui des *Anthocharis*.

La chrysalide est blanchâtre, glauque, sans taches ; elle passe l'hiver, et l'insecte parfait éclot en avril : celui-ci est très-rare, vole avec une très-grande rapidité, et est très-difficile à prendre.

* 2 — ZEGRIS MENESTHO.

Pieris id. Ménétriés, Catal. Raisonn. p. 245, n°. 1165.

Taille de l'*Anthocharis Cardamines*. Ailes supérieures blanches, avec le sommet jaunâtre, saupoudré de brun; une tache oblongue de couleur orange s'y trouve obliquement adossée (au sommet); cette tache est bordée de noir intérieurement et vers le haut; à l'extrémité de la cellule discoïdale est une tache noire en chevron (lunule), dont le sommet regarde la base; elle présente de plus en dessous un croissant blanc dans son milieu. Ailes inférieures d'un blanc faiblement lavé de jaunâtre, avec la transparence du dessin de la face inférieure. Dessous des premières ailes, avec le sommet jaunâtre, marqué de quelques atomes bruns. Dessous des secondes d'un beau jaune, saupoudré de vert, avec cinq ou six taches blanches.

Caucase, montagnes de Talyche, en juin. — Décrite d'après M. Ménétriés. — Nous lui trouvons une grande ressemblance avec *Eupheme*, et nous ne serions pas surpris qu'elle fût tout-à-fait identique avec elle. En effet, elle n'en différerait, si la description de M. Ménétriés est suffisamment exacte, que parce que la lunule discoïdale est divisée en dessous par un croissant blanc, et parce que la tache aurore n'est pas précédée sur la côte d'une petite teche d'un blanc jaunâtre. — Les naturalistes qui visiteront le musée de Pétersbourg, pourront seuls s'en assurer.

* 3 — ZEGRIS PYROTHOE.

Pontia id., Eversmann, Nouv. Mém. de la Soc. Imp. de Moscou, II, tab. 20, fig. 3-4.

Un peu plus petite que les plus petits individus de l'*Anthocharis Belia*, dont elle a le port. Dessus des ailes blanc; les supérieures ayant au sommet une tache aurore, ovale, ou un peu triangulaire, de moyenne grandeur, bordée de noirâtre; le bord

du sommet entrecoupé de blanc et de noirâtre, comme dans *Belia*; une lunule noire à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des premières ailes avec le sommet vert, marqué d'une tache blanche; la lunule discoïdale divisée par une ligne blanche, comme dans *Belia*. Dessous des secondes vert, avec des taches irrégulières blanches, la plupart oblongues, moins nombreuses que dans *Belia* et *Ausonia*.

Gouvernement d'Orenbourg, vers le Jaïk intérieur, sur les montagnes, en avril. — Décrite d'après la figure et le texte de M. Eversmann.

VII. Genre ANTHOCHARIS, Boisd., Dup.—*Pieris*, Latr. — *Pontia*, Ochs., Fab., Horsfield.

Chenille mince, pubescente, assez fortement atténuée aux extrémités. Chrysalide nue, naviculaire, à anneaux immobiles, carénée, plus ou moins arquée, effilée et pointue aux deux extrémités, dépourvue de pointes latérales; attachée comme toutes celles de cette tribu par la queue et par un lien transversal.

Insecte parfait. Tête assez petite, courte; yeux médiocres, assez saillants; palpes assez longs, un peu divergents, hérissés de poils raides un peu fasciculés, le dernier article grêle, bien distinct, aciculaire, à peine aussi long que le précédent; antennes assez courtes, à articulations bien distinctes, terminées plus ou moins brusquement par une massue ovoïde comprimée. Abdomen peu robuste, un peu plus court que les ailes inférieures ou de leur longueur. Ailes assez délicates à cellule discoïdale fermée; les inférieures embrassant légèrement le dessous de l'abdomen.

D'après l'exposé de ces caractères, on voit que ce genre a les plus grands rapports avec les *Pieris* proprement dites. Il en diffère surtout par la forme des chrysalides, qui sont naviculaires atténuées à peu près également aux deux extrémités, et par les antennes de l'insecte parfait. On le distinguera assez

facilement des genres voisins à la texture délicate des ailes, et à la tache aurore ou rouge qui couvre plus ou moins le sommet des premières, tantôt sur une seule face, et tantôt des deux côtés, dans les deux sexes, ou au moins dans les mâles. Quelquefois cependant cette tache apicale n'existe pas, mais dans ce cas le dessous des ailes inférieures et le sommet des supérieures sont variés de vert et de blanc plus ou moins nacré. Un caractère que nous ne devons pas omettre non plus, c'est que dans la plupart des espèces à taches aurores ou rouges dont le dessous n'est pas varié de vert et de blanc, les secondes ailes offrent sur la face inférieure un petit point discoïdal noir accolé à un point orangé.

Les *Anthocharis* ont à peu près les mêmes habitudes que les *Pieris*, leurs chenilles, ou au moins celles qui sont connues vivent de même sur les crucifères ou les capparidées. Elles habitent les deux continents; mais leur véritable patrie paraît être l'Afrique intertropicale. Nos espèces européennes ne paraissent qu'une seule fois l'année.

†

* **1** — ANTHOCHARIS BELEMIA.

Papilio id. Esp. Sch. tab. 90, cont. 65, fig. 1. — Hubn. Pap. fig. 412-413. — Osch., Schm. II, p. 161. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 127, n°. 26. — Boisd., Icones, Pl. 6, fig. 1-2. — God.-Dup. Suppl. Pl. 3, fig. 1-2.

A peu près de la taille de *Belia.* Sommet des ailes supérieures un peu plus aigu; les taches blanches quelquefois réunies en une bande continue; la tache costale de même forme et de même grandeur que dans la femelle de *Belia*, marquée dans son centre d'un petit croissant blanchâtre; la côte faiblement pointillée de noir. Ailes inférieures ayant l'angle anal un peu aigu. Dessous des premières ailes avec la côte ponctuée de noir, le sommet vert, marqué de trois bandes transversales, bien tran-

chées, d'un blanc nacré; la tache costale comme dans la femelle de *Belia*. Dessous des secondes ailes d'un vert foncé, avec des bandes transverses, inégales, nettement coupées, d'un blanc nacré. — Femelle semblable au mâle.

Andalousie, Portugal, côte de Barbarie, Egypte. — Coll. Boisd.

* **2** — ANTHOCHARIS GLAUCE.

Papilio id. Hubn. Pap. tab. 107, fig. 546-547. — Ochs. Schm. II, p. 160. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 127, n°. 27. — Boisd., Icones, Pl. 6, fig. 3-4. — God. - Dup. Suppl. Pl. 3, fig. 3-4. — Devill. et Guénée, Tab. syn. p. 12.

Taille d'*Ausonia*, mais assez voisine de *Belemia*. Ailes supérieures à peu près comme chez *Ausonia*, avec la partie noirâtre de l'extrémité toujours un peu plus pâle; la côte non pointillée de noir; la tache costale quadrangulaire, montant un peu plus sur la côte dans la femelle que dans le mâle, marquée d'un petit croissant blanchâtre. Ailes inférieures légèrement teintées de jaunâtre dans la femelle, un peu aiguës à l'angle anal dans les deux sexes. Dessous des premières ailes ayant le sommet d'un vert jaunâtre, avec trois bandes blanches transversales peu tranchées; la tache costale comme en dessus, avec le croissant blanc, plus marqué. Dessous des secondes d'un vert jaunâtre, avec des bandes blanches transverses, très-inégales, moins nettement coupées que dans *Belemia*, et non nacrées.

Espagne, Portugal, côte septentrionale d'Afrique. — Coll. Boisd.

La chenille, selon M. Rambur, ressemble un peu à celle d'*Ausonia*, mais elle est beaucoup plus finement pointillée de noirâtre, et les trois bandes longitudinales sont d'un rouge rose au lieu d'être bleues.

* 3 — Anthocharis Belia.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 206, n°. 645. — Cram. 397, A, B. — Esp. Schm. tab. 92, cont. 42, fig. 1. — Hubn. Pap. tab. 83, fig. 417-418. — Ochs. II, p. 163. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 126, n°. 24. — Pap. de France, II, Pl. 6, fig. 1-2.

Enverg. 15-20 lignes. Ailes blanches; les supérieures ayant, sur l'extrémité de la cellule une tache costale noire, trasversale, presque quadrangulaire; la côte piquée de noirâtre; le sommet marqué d'un triangle noirâtre, légèrement saupoudré de blanchâtre, divisé par trois taches blanches, dont celle qui avoisine la côte beaucoup plus grande que les deux suivantes; la frange entrecoupée de noirâtre vis-à-vis de la tache apicale. Ailes inférieures sans taches, offrant la transparence du dessin du dessous. Dessous des premières ailes, avec la tache costale, marqué d'un croissant blanc; le sommet d'un vert un peu jaunâtre, marqué de taches d'un blanc nacré. Dessous des secondes d'un vert foncé un peu jaunâtre, avec des points épars d'un jaune pâle, et un grand nombre de taches inégales, la plupart arrondies, d'un blanc nacré. — Femelle un peu plus grande que le mâle, ayant le dessous des ailes inférieures un peu jaunâtre.

France méridionale, Espagne, côte d'Afrique, Asie mineure, et quelquefois environs de Paris, en mars et avril.

Variété A. Cette variété, mentionnée pour la première fois par MM. de Villiers et Guénée, constitue peut-être une espèce à part. Un peu plus grande; la tache costale plus petite; dessous des secondes ailes et sommet des premières d'un vert plus jaunâtre, avec les taches nacrées plus allongées et formant presque des bandes, comme dans *Glauce*, mais moins prononcées.

Environs de Montpellier.

Variété B. Cette belle variété, élevée de la chenille par M. Rambur, a la tache costale très-grosse, quadrangulaire, et le dessus des ailes inférieures obscurci de noirâtre.

Andalousie. — Coll. de M. Rambur.

* 4 — ANTHOCHARIS TAGIS. (Pl. 2, B. fig. 3.)

Papilio id. Hubn. Pap. fig. 565-566. — Esp.? Schm. tab. 117, cont. 72, fig. 5-6. — Ochs. Schm. II, p. 162. — *Pieris, id.* God. Encyc. IX, p. 127, n°. 28. — Boisd. Icon. Pl. 5, fig. 1-3. — God.-Dup. Suppl. Pl. 4, fig. 1-2. — *Pieris Bellezina*, Boisd. Ind. Meth. p. 9. — God. Dup. Suppl. Pl. 3, fig. 5-6. — *Papilio Belemida* (par transposition de n°s. *Belledice*), Hubn. fig. 929, 930. — Variété : *Pieris Tagis*, Ramb. Lépid. de Corse, *in* Ann. de la Société. Ent. 1832, Pl. 7, fig. 1-2.

De la taille des plus petits individus de *Belia*, ou même plus petite. Dessus des ailes à peu près comme dans *Belia*. Les supérieures un peu plus arrondies ; la tache costale très-petite, et lunulée dans le mâle, un peu plus grande et quadrangulaire dans la femelle. Dessous des supérieures avec le sommet plus jaunâtre ; la tache costale très-petite et lunulée. Dessous des inférieures d'un vert plus jaunâtre, parsemé de taches blanches, comme dans *Belia*, mais nullement nacrées. — Femelle ayant le dessus des ailes inférieures très-légèrement lavé de jaune.

Variété A. Le sommet des ailes supérieures un peu plus saupoudré de blanchâtre. Le dessous des ailes inférieures un peu plus vert, avec les taches un peu plus petites et plus nombreuses. — Corse. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Rambur.

La chenille, qui vit sur l'*Iberis Pinnata*, est pubescente, verte, très-finement pointillée de noirâtre, avec une bande latérale blanche, surmontée d'une raie d'un rouge vif.

Chrysalide incarnate, pâle, tirant postérieurement sur le rose violâtre.

L'insecte parfait éclot en avril et mai, dans quelque partie de la Provence et en Portugal. La variété A se trouve en Corse. — Coll. Boisd.

Nota. C'est par erreur, et faute de connaître en nature la *Tagis*, que nous avions fait de cette *Anthocharis* une espèce

nouvelle sous le nom de *Bellezina*, dans notre *Index methodicus*; erreur, du reste, dont nous n'avons pas tardé à nous apercevoir, et que nous avons rectifiée le premier.

* 5 — ANTHOCHARIS AUSONIA.

Papilio Belia ♂, Hubn. Pap. tab. 83, fig. 416, et *Papilio Ausonia*, Ochs. II, p. 164.— *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 127, n°. 25. — Pap. de France, II, Pl. 6, fig. 3-4. — *Papilio Belia* ♂. Esp. Schm. I, Suppl. tab. 94, cont. 49, fig. 1.

Ordinairement un peu plus grande que *Belia*, dont elle est voisine. Dessus des ailes à peu près semblable; la tache costale coupée un peu plus carrément à sa partie inférieure dans la plupart des individus; la côte ordinairement non piquée de noir en dessus, et beaucoup moins en dessous. Dessous des inférieures et sommet des supérieures plus saupoudrés de jaune, avec les taches blanches plus grandes, plus irrégulières, et sans reflet nacré.—Femelle ayant le dessus des ailes inférieures légèrement teinté de jaunâtre.

Variété A. Cette belle variété ressemble complétement en dessus à la variété B. de la *Belia*. — Espagne. — Coll. de M. Rambur.

La chenille vit sur les *Biscutella* et autres crucifères méridionales. Elle est pubescente, d'une couleur jaune, ponctuée de noir, avec trois raies longitudinales bleues, une sur le milieu du dos, et une de chaque côté; cette dernière est bordée en dessous par une ligne blanche bien tranchée.

La chrysalide est verte, effilée aux extrémités comme celle des espèces voisines, avec la partie antérieure d'un pourpre violet.

L'insecte parfait éclot en juin, dans la France centrale et méridionale, en Espagne, et sur la côte de Barbarie. Il n'est pas plus rare que *Belia*.

* 6 — ANTHOCHARIS SIMPLONIA.

Pieris id. Boisd. Icones, Pl. 5, fig. 4-6. — God.-Dup. Suppl. Pl. 5, fig. 3-4. — *P. Ausonia*, Hubn. Pap. tab. 113, fig. 582-583. — *Papilio Marchandæ*, Hubn. op. cit. fig. 936-937.

D'un cinquième plus grande qu'*Ausonia*, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale. Ailes supérieures plus arrondies; la côte fortement piquée de noirâtre; la tache costale plus petite, et lunulée dans le mâle, plus grande et trapézoïde dans la femelle, se liant dans l'un et l'autre sexe au pointillé de la côte. Les ailes inférieures de la femelle assez fortement lavées de jaune ochracé sur tout leur bord antérieur. Dessous des premières ailes avec le sommet plus jaune; la tache costale beaucoup plus petite, lunulée, ou plutôt étranglée et comme réniforme. Dessous des secondes avec les principales nervures plus jaunes; les taches blanches à peu près semblables pour la forme et pour la disposition.

Simplon, Savoie, montagnes du Valais et Pyrénées. — Peut-être la connaissance de sa chenille la fera-t-elle réunir à l'*Ausonia;* mais dans les espèces de cette tribu, il ne faut pas trop se hâter d'opérer ces sortes de réunions, car il y a moins de différence entre les *Pieris Brassicæ* et *Rapæ*, qui sont produites par des chenilles si dissemblables.

* 7 — ANTHOCHARIS EUPHENO.

Papilio id. Linn., Fab., etc.—*Pieris id.* Latr., God., etc. — L'*Aurore de Provence*, Ernst.

D'un quart plus petite que *Cardamines*. Ailes d'un beau jaune; les supérieures ayant au sommet une large tache, d'un rouge aurore, liserée en dedans par une raie droite oblique, noirâtre, marquée d'une lunule plus foncée, et bordée en dehors par

une tache apicale brune; qui descend faiblement vers le bord interne. Dessous des premières ailes jaune, avec une lunule centrale noire; une tache aurore transversale non bordée de noir. Dessous des secondes jaune, mêlé d'un peu de blanc; avec trois bandes transverses irrégulières, sinuées, d'un vert obscur, plus ou moins anastomosées dans leur milieu. — Femelle blanche en dessus. Ses ailes supérieures ayant une lunule centrale bien prononcée; leur extrémité orangée, divisée par une raie transversale, sinueuse et par des traits, brunâtres. Dessous des premières ailes blanc, avec une lunule centrale noire; la base et l'extrémité jaune. Dessous des secondes comme dans le mâle.

M. le comte Dejean possède un hermaphrodite, qui a tout un côté coloré comme dans le mâle, et l'autre comme dans la femelle.

La chenille, qui vit sur les *Biscutella* et autres crucifères méridionales, a au premier coup d'œil quelques rapports avec celle de la *Pieris Brassicæ;* elle est d'un assez beau jaune, ponctuée de noir, avec une bande latérale blanche, surmontée d'une raie bleue, et séparée inférieurement d'une raie jaune par une rangée de points noirs assez gros, bien alignés, disposés deux par deux sur chaque anneau. La tête est bleue, et tout le corps est pubescent.

La chrysalide est d'un blanc grisâtre, à peu près comme dans *Cardamines*, mais un peu moins arquée. (*Voy.* Pl. 2, A, fig. 6.)

L'insecte parfait éclot en avril et mai, dans le midi de la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, et sur la côte de Barbarie.

Variété A. *Anthocharis Douei* Pierret. — Cette variété très-remarquable diffère de l'espèce typique, en ce que le dessous des ailes inférieures est presque entièrement jaune, par la disparition des bandes transverses; cependant ces bandes restent toujours assez visibles sur le bord costal, mais leur couleur est ferrugineuse et non verdâtre. La femelle diffère en dessus des femelles ordinaires, en ce que le bord antérieur des secondes ailes est plus ou moins lavé de roussâtre. Outre cela,

les poils du prothorax et de la partie antérieure de la tête sont d'un roux fauve dans les deux sexes.

Oran, Alger. — Coll. Boisd. et Coll. de MM. Feisthamel et Pierret.

* 8 — ANTHOCHARIS DAMONE, Boisd.

Très-voisine d'*Eupheno*, mais un peu plus petite. Dessus des ailes comme dans *Eupheno*, excepté que la lunule noire, au lieu d'être placée au milieu de la raie noirâtre, oblique, est rejetée en dehors de manière qu'elle se trouve située sur la partie aurore. Dessous des premières ailes comme dans *Eupheno*. Dessous des secondes jaune, marbré irrégulièrement de vert, absolument comme dans *Cardamines*. — Nous n'avons pas vu la femelle.

Coll. de M. Feisthamel. — Découverte en Sicile par M. Alexandre Lefebvre.

* 9 — ANTHOCHARIS CARDAMINES.

Papilio id. Linn., Fab. etc. — *Pieris id.* Latr., God., etc. — L'*Aurore*, Geoff., etc.

Enverg. 26-28 lignes, ailes blanches arrondies. Les supérieures ayant une très-grande tache terminale aurore, marquée à l'extrémité de la cellule discoïdale d'une petite lunule noire, et bordée en dehors par une petite bande noirâtre, dentée intérieurement. Dessous des premières ailes avec la base soufrée, et la partie aurore bordée en dehors par une bande verdâtre marbrée de blanc. Dessous des secondes blanc, marbré irrégulièrement de vert mêlé d'un peu de jaune, particulièrement sur les principales nervures. — Femelle manquant de la tache aurore ; le sommet de ses premières ailes marqué d'une bande noirâtre, saupoudrée de blanchâtre, sinuée en dedans. Dessous comme dans le mâle, mais sans empreinte de tache aurore.

Variété accidentelle. Femelle ayant en dessous des ailes

de devant une tache aurore presque aussi prononcée que dans le mâle.

La chenille, qui vit sur plusieurs crucifères agrestes, es verte, légèrement pubescente, très-finement pointillée de noir, avec une raie latérale blanche, qui se fond insensiblement par en haut avec la couleur verte. La chrysalide est d'abord verte, puis au bout de quelques jours elle devient d'un gris jaunâtre, avec des stries plus claires. Elle est effilée aux deux extrémités et fortement arquée. L'Insecte parfait éclot en avril et mai, il se trouve dans toute l'Europe.

10 — Anthocharis Genutia.

Papilio id. Fab. E. S. 111, I, p. 193, n°. 601. — Donov. Ins. of Ind. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 168, n°. 165. — *Libythea Genutia*, God. op. cit. Suppl. p. 806. — *Mancipium vorax Midea*, Hubn. Exot. Saml. — La femelle *Pieris Lherminieri*, God. Encyc. n°. 164.

Un peu plus petite que *Cardamines*. Ailes blanches; les supérieures ayant le bord externe échancré, et le sommet aigu et prolongé; celui-ci marqué d'une tache aurore de la même teinte que dans *Cardamines*, mais beaucoup plus petite, bordée en dehors par un liseré noirâtre, entrecoupé d'un peu de blanc; un point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures ayant le bord postérieur légèrement entrecoupé de noir. Dessous des premières ailes blanc, avec le point noir discoïdal; le sommet un peu jaunâtre, parsemé d'atomes d'un cendré verdâtre. Dessous des secondes finement marbré de blanc et de verdâtre. — Femelle manquant de tache aurore; du reste, semblable au mâle.

Amérique septentrionale, environs de Boston et de Charlestown. — Coll. Boisd. — Assez rare.

Cette *Anthocharis* est bien, sans aucun doute, le *Papilio Genutia* de Fabricius; mais la figure de M. Donovan est si défectueuse, qu'on ne se douterait jamais qu'elle puisse appar-

tenir à la même espèce. Il paraît qu'en outre l'individu, représenté par cet iconographe, avait une tête postiche de *Libythea*, au moins à en juger par la longueur démesurée qu'il donne aux palpes. Godart a connu la femelle, et l'a décrite sous le nom de *Lherminieri*, ce qui ne l'a pas empêché de donner la *Genutia* d'après Fabricius et Donovan, en disant toutefois que cette dernière pourrait bien appartenir au genre *Libythea*, opinion sur laquelle il revient dans son Supplément, en la plaçant définitivement dans ce dernier genre.

Nota. L'*Anthocharis Genutia*, malgré ses ailes supérieures falquées au sommet, est l'espèce la plus rapprochée de notre *Cardamines*.

† † †

11 — ANTHOCHARIS CHILENSIS.

Pieris id. Guérin, voy. de *la Coquille*, Ins. Pl. 15, fig. 1.

Taille de la *Thestias Marianne*. Ailes d'un blanc légèrement soufré; les supérieures ayant le sommet peu arrondi et couvert d'un très-large espace noir, sinué intérieurement, marqué d'une tache transversale oblongue, d'un rouge foncé, arrondie extérieurement et sinuée sur son côté interne; échancrures jaunâtres. Ailes inférieures offrant à l'extrémité une rangée marginale de cinq à six points noirs. Dessous des premières ailes ayant, outre le dessin du dessus, une rangée marginale de taches jaunâtres. Dessous des secondes d'un jaune soufre, parsemé d'une vingtaine de petites taches noires et de quatre ou cinq taches fauves.

Chili, Conception. — M. N. (Voy. de *la Coquille*.)

† † † †

12 — Anthocharis Subfasciata.

Teracolus Subfasciatus, Swains, Illust. II Série, Pl. 115.

Un peu plus petite que *Pirene;* sommet des ailes supérieures plus aigu que dans la plupart des autres espèces. Dessus des quatre ailes d'un jaune-citron très-pâle, et presque blanc sur les inférieures, qui sont sans taches. Les supérieures ayant à l'extrémité de la cellule un petit point noir, suivi en dehors d'une bande courte, oblique, assez large, de la même couleur, commençant sur le bord de la côte, et n'arrivant pas jusqu'à la bordure qui est également noire; l'espace triangulaire compris entre cette bande et la bordure est d'un jaune-citron vif. Dessous des ailes d'un blanc faiblement jaunâtre, avec les inférieures et le sommet des supérieures finement arrosés d'atomes bruns.

Découverte par M. Burchell, dans l'intérieur de l'Afrique australe. — Décrite sur un individu femelle, figuré par M. Swainson.

† † † † †

13 — Anthocharis Evantue, Boisd.

Taille et port de *Cardamines* ou d'*Eucharis*. Ailes assez délicates, blanches, avec la base légèrement obscure; les supérieures ayant le sommet assez largement noirâtre, divisé par une bande arquée d'un jaune-aurore plus pâle que dans *Cardamines*, arrondie en dehors, et dentée d'une manière obtuse; un petit point central noir. Ailes inférieures blanches, avec le bord postérieur entrecoupé de points noirs, plus ou moins marqués. Dessous blanc, avec une série marginale de très-petits points noirs, placés chacun à l'extrémité d'une nervure; celui des premières ailes avec un point central noir;

le sommet marqué de quelques petites hachures brunâtres, et offrant en même temps une légère transparence de la tache aurore du dessus. Dessous des inférieures couvert de petites hachures brunâtres, disséminées çà et là, comme dans les *Pontia*, *Sylvicola* et *Narica*; un très-petit point central noir. — Nous ne connaissons pas la femelle.

Madagascar. — Coll. Boisd.

Nota. Cette espèce, par la délicatesse de ses ailes et par les hachures de la face inférieure, fait le passage des *Anthocharis* aux *Pontia*.

14 — ANTHOCHARIS EUCHARIS.

Papilio id. Fab. E. S. 111, I, p. 195, n°. 605. — Donov. Ins. of Ind. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 124, n°. 19. — *Pieris Titea*, God. op. cit. n°. 21. — Horsfield, Ins. of Ind. Comp. p. 141. 569. — *Papilio Aurora*, Cram. 299, A, B, C, D.

De la taille des plus petits individus de *Cardamines*. Dessus des ailes d'un blanc très-faiblement jaunâtre, avec la base des supérieures légèrement cendrée; ces dernières ayant vers le sommet une tache aurore à peu près du même ton que dans *Cardamines*, mais occupant notablement moins d'espace, bordée en dehors par une petite bande noire, et en dedans par une petite raie obsolète d'atomes noirâtres; quelquefois cette raie est presque entièrement effacée, et remplacée par un point assez rapproché du bord interne. Ailes inférieures ayant le bord postérieur entrecoupé par des points noirs, plus ou moins marqués. Dessous des premières ailes blanc, avec la base légèrement soufrée, le sommet jaunâtre et traversé par une raie sinueuse, brunâtre. Dessous des secondes blanc ou d'un blanc faiblement roussâtre, avec le commencement d'une raie transverse, sinueuse, brune, plus ou moins marquée sur le milieu du bord costal, et un très-petit point central de la même

couleur. — Femelle un peu plus obscure ; ses ailes supérieures offrant une lunule noire à l'extrémité de la cellule discoïdale ; la tache aurore un peu moins grande, un peu plus fortement bordée de noir en dehors, traversée par une raie sinueuse de la même couleur. Ailes inférieures avec les points marginaux plus marqués ; dessous de ces dernières obscur, ondé de ferrugineux ou de brunâtre, et traversé au milieu par une bande sinueuse, brune, dont on ne voit que le commencement dans le mâle.

Côte de Coromandel, Pégu. — Coll. Boisd.

La figure que Donovan donne de cette espèce est aussi défectueuse que celle de la *Genutia*, et sans la comparaison qu'un savant naturaliste anglais, M. Horsfield, a fait de l'*Eucharis*, décrite par Fabricius, et conservée encore dans le cabinet de Banks, nous n'eussions pas osé la considérer comme identique avec l'*Aurora* de Cramer.

Godart, qui n'avait pas vu en nature ce Lépidoptère, en a fait deux espèces, l'une qu'il a décrite d'après Donovan sous le nom d'*Eucharis*, et l'autre sous celui de *Titea*, sur la figure de Cramer.

15 — Anthocharis Evarne.

Pontia id. Klug-Erhenberg, Symb. Phys. Pl. 6, f. 1-4.

Taille et port d'*Eucharis*, dont elle est voisine. Ailes d'un jaune-soufre pâle. Les supérieures ayant au sommet une assez large tache aurore, un peu plus pâle que dans *Eucharis*, bordée extérieurement par une petite raie noire, dentée, ne descendant pas plus bas que la tache. Ailes inférieures tantôt sans taches de part ni d'autre, et tantôt avec une rangée de cinq ou six petits points marginaux très-peu marqués. Dessous des premières ailes offrant à peine l'empreinte de la tache aurore. — Femelle un tant soit peu plus petite, presque blanche, ayant sur les ailes supérieures un point central noir assez gros ; la tache aurore moins grande, traversée par une bande noire, sinuée, maculaire, qui

se prolonge jusque sur le disque des inférieures, ou même jusqu'à l'angle anal; ces dernières ailes ayant toujours des points marginaux assez gros et bien marqués. Dessous avec le dessin du dessus, sauf la tache aurore qui manque.

Arabie, Sénégal. — Coll. Boisd.

Nota. Cette espèce est, parmi celles qui nous sont connues, la plus voisine d'*Eucharis* par son dessin comme par sa texture délicate. — Dans la plupart des mâles, la teinte soufrée devient plus vive près de la tache aurore. Nous avons vu des femelles où la tache aurore était très-pâle et presque effacée.

16 — ANTHOCHARIS DANAE.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 124, n°. 20. — *Pap. id.* Fab. E. S. III, I, p. 203, n°. 635. — Donov. Ins. of Ind. — *P. Eborea*, Cram. 352, C, D, E, F. — *Pontia id.* Horsfield, Ins. of Ind. Comp. p. 141, 68.

Dessus des ailes du mâle d'un blanc pur, avec la base et la côte un peu plus obscures; les supérieures ayant à l'extrémité une grande tache triangulaire d'un beau rouge-carmin chatoyant, liserée de noir en dehors, où elle est un peu divisée par les nervures, appuyée en dedans sur une bande noirâtre oblique, un peu sinuée intérieurement, qui se continue sur les ailes inférieures pour former une bordure plus ou moins large, crénelée en dedans, et quelquefois presque maculaire; outre cela, il y a un point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale des premières ailes. Dessus de la femelle largement obscurci vers la base; la bordure noirâtre, plus large, moins bien déterminée. Dessous d'un blanc moins pur que le dessus, avec un point noir sur l'extrémité de la cellule de chaque aile; celui des secondes ailes divisé par un petit point orangé; le sommet des supérieures d'un fauve lavé de rouge, divisé par une rangée tortueuse de points noirs, qui se continue jusqu'à l'angle anal des inférieures.

Variété A. Les ailes inférieures du mâle sans bordure.

Variété B. La rangée tortueuse de points perçant à travers la tache rouge de la femelle.

Bengale. Coll. Boisd. — Cap de Bonne-Espérance. Coll. de M. Drège.

17 — Anthocharis Eupompe.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 6, fig. 11-14. — *P. Evippe* femelle, Cram. 91, D, E.

Port et taille de *Danae*, dont elle est assez voisine au premier coup d'œil. Ailes blanches; les supérieures ayant au sommet un grand espace triangulaire d'un beau rouge carmin, faiblement liseré de noir en dehors, bordé en dedans par une raie oblique, noirâtre; le point discoïdal très-petit. Ailes inférieures ayant le bord postérieur entrecoupé par quelques points noirs, triangulaires. Dessous blanc; celui des supérieures ayant le sommet un peu ochracé, traversé par une raie rougeâtre, oblique; le point discoïdal noir, plus marqué qu'en dessus. Celui des inférieures avec un point central noir, coupé par un point orangé. — Femelle obscure à la base; la tache rouge ordinairement beaucoup plus pâle, fortement dentée en dehors, traversée par une raie noirâtre, tortueuse, maculaire, s'étendant jusqu'à l'angle anal des inférieures; une bordure noirâtre, beaucoup plus prononcée que dans le mâle. Dessous comme dans le mâle, avec les ailes inférieures légèrement ochracées, et la raie maculaire du dessus, qui ici est formée de points rouges, excepté trois ou quatre, les plus rapprochés du bord interne des premières ailes.

Sénégal, Mont Sinaï. Sennar. Coll. Boisd. — Nubie. Coll. de M. Lacordaire. — Côte de Guinée. Cramer.

Cramer a connu la femelle de cette espèce; mais il l'a prise pour celle d'*Evippe*, et Godart, après lui, l'a décrite comme telle.

18 — ANTHOCHARIS ANTEVIPPE, Boisd. (Pl. 2, C, fig. 3.)

Un peu plus grande qu'*Evippe*. Dessus des ailes très-blanc. Les supérieures ayant au sommet une tache triangulaire, d'un rouge-aurore brillant, assez grande, crénelée en dehors, et bordée sur ce côté par un liseré noir, qui s'étend un peu le long de la côte; un point central noir. Ailes inférieures ayant le bord postérieur entrecoupé de points noirs, triangulaires, quelquefois réunis en une petite bordure crénelée. Dessous blanc, avec de petits points noirs peu marqués à la racine de la frange; celui des supérieures offrant au sommet une tache orangée, et sur le disque un point noir; celui des inférieures ayant la côte orangée; un point discoïdal, orangé en avant et noir en arrière.— Femelle souvent un peu plus petite; la base de ses quatre ailes saupoudrée d'atomes obscurs; la tache aurore dentée en dehors d'une manière plus aiguë, plus largement bordée de noir, traversée en grande partie par une raie noire, sinueuse; les inférieures traversées par une raie noire, sinueuse, coudée ou en forme de chevron, commençant, comme dans les espèces voisines, sur le bord interne des premières ailes, par une tache noirâtre. Dessous des ailes supérieures blanc; la tache fauve un peu fondue avec une teinte d'un gris violâtre; la base un peu soufrée; une tache noire sur le bord interne; dessous des inférieures d'un gris rosâtre, avec quelques petites hachures brunâtres clair-semées, et l'empreinte de la raie transverse du dessus.

Sénégal. — Coll. Boisd. — Assez rare.

19 — ANTHOCHARIS ANTIGONE, Boisd.

Taille d'*Etrida*. Dessus des ailes blanc, ou d'un blanc un peu jaunâtre, avec la base et la commissure légèrement saupoudrées de gris. Les supérieures sans point central en dessus; leur sommet offrant une tache aurore de moyenne grandeur, dentée en dehors d'une manière aiguë, et assez largement

bordée de noir sur le côté externe ; le côté interne touchant le blanc, comme chez *Antevippe* et *Liagore ;* la côte noire ; la tache aurore marquée en outre, à sa partie inférieure, de deux points noirs. Ailes inférieures avec une bordure noire crénelée. Dessous blanc, avec une série marginale de petits points noirs ; les supérieures ayant la base soufrée ; un petit point discoïdal noir ; une bande apicale aurore. Les inférieures avec la côte safranée ; un point discoïdal de la même couleur, marqué en arrière d'un très-petit point noir.— Nous ne connaissons pas la femelle.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd.

20 — Anthocharis Evippe.

Papilio id. Linn. Syst. Nat. 2, p. 762, n°. 87. — Cram. 91, F, G. — Clerk, Icon. tab. 40, fig. 5. — *Pieris Evippe*, God. Encyc. IX, p. 122, n°. 10.

A peu près de la taille de *Cardamines*, mais quelquefois un peu plus petite. Ailes blanches ; les supérieures ayant le sommet largement noir, marqué d'une bande rouge, sinuée en dedans, arrondie et dentée en dehors, paraissant formée de six taches oblongues, dont la seconde très-petite, renfermée dans une bifurcation de nervure, comme chez les espèces voisines ; un point central noir à l'extrémité de la cellule discoïdale. Ailes inférieures blanches, avec le bord postérieur divisé par une rangée de point noirs, arrondis, ou triangulaires, plus ou moins gros. Dessous des ailes blanc ; celui des supérieures, avec la base soufrée ; un point discoïdal noir, une bande apicale aurore un peu fondue avec la teinte légèrement obscure du sommet ; celui des inférieures sans points marginaux ; un point discoïdal orangé, accolé à un petit point noir ; la côte plus ou moins fortement safranée.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd. — Nous avons vu quatre mâles et point de femelle.

Il est probable que les anciens auteurs auront confondu sous

le nom d'*Evippe* trois ou quatre espèces africaines. Celle que nous donnons comme telle est bien la même que celle figurée par Clerck, d'après Linné; elle se rapporte aussi parfaitement bien aux figures F, G, de Cramer. Quant à celles D, E, qu'il donne comme représentant la femelle, elles appartiennent évidemment à la femelle d'*Eupompe*.

21 — ANTHOCHARIS ACHINE.

Papilio id. Cram. 338, E, F. — *Aphrodite Achine*, Hubn. Exot Saml. — *Pieris Achine*, God. Encyc. IX, p. 122, n°. 13.

Voisine d'*Evippe*, mais ordinairement un peu plus grande; les ailes supérieures un peu moins arrondies au sommet; la tache rouge un peu chatoyante, plus grande, dentée en dehors d'une manière plus aiguë, beaucoup moins bordée de noir en dedans; la commissure des ailes couverte par une bande longitudinale noire. Dessous des ailes à peu près comme dans *Evippe*; celui des supérieures offrant une empreinte noirâtre sur le bord interne, et celui des inférieures quelquefois les traces d'une raie transverse, obscure, en forme de chevron, naissant du bord interne, comme dans les espèces analogues. — Femelle un peu plus obscure que le mâle; la tache rouge plus étroite, la bande noire longitudinale plus large, se liant par une liture à la partie noirâtre du sommet des ailes supérieures. Les ailes inférieures traversées au milieu par une bande noire, sinueuse, se liant par les nervures aux taches marginales, qui sont plus allongées et plus marquées que dans le mâle. Dessous des quatre ailes traversé par une raie sinueuse, obscure, formant un coude ou chevron sur le milieu des inférieures.

Cap de Bonne-Espérance. Coll. Boisd. — Godart, dans son Supplément, l'a considérée comme variété de l'*Evippe*.

22 — ANTHOCHARIS OMPHALE.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 122, n°. 12.

Très-voisine d'*Achine*, même port et même taille. Les taches formant la bande rouge moins pointues et plus tronquées en dehors; la bande longitudinale noire, qui couvre la commissure des ailes, plus large, un peu moins droite; les taches marginales des ailes inférieures un peu plus marquées et presque réunies, précédées d'une bande de même couleur, s'étendant en ligne droite presque jusqu'au bord abdominal. Dessous à peu près comme dans *Achine*, avec une légère empreinte des bandes du dessus; point de tache noire sur le bord interne des ailes supérieures; la côte des inférieures non safranée.

Côte de Guinée. — M. N.— Godart, dans son Supplément, en fait une variété d'*Evippe*.

23 — Anthocharis Theogone, Boisd.

De la taille des plus petits individus d'*Evippe*, espèce à laquelle elle ressemble en dessus. La tache rouge du sommet un peu plus large, et par cela moins largement bordée de noir en dedans; point de petit point discoïdal sur les ailes supérieures; les points marginaux des inférieures plus étroits et quelquefois nuls. Dessous des premières ailes blanc, avec le sommet marqué d'un espace d'un rouge fauve. Dessous des secondes d'un blanc lavé de fauve incarnat, traversé un peu au delà du milieu par une raie ferrugineuse, formant un coude ou un chevron, comme dans plusieurs autres espèces; un petit point discoïdal orangé, accolé à un petit point noir; la côte un peu plus colorée que le fond. — Femelle un peu plus petite que le mâle; ses ailes ayant la base obscure; la tache rouge plus pâle, plus étroite; la commissure des ailes obscure, et se terminant par une tache noirâtre qui, comme dans *Arethusa* et les espèces voisines, est le commencement d'une raie sinueuse, coudée, qui traverse les ailes inférieures; le bord marginal entrecoupé de points noirs, arrondis, assez gros. Dessous des ailes inférieures à peu près comme dans le mâle, mais ayant de plus de petites hachures brunâtres.

Variété. A. La tache rouge très-peu bordée de noir en de-

dans ; les ailes inférieures sans points marginaux, et blanches en dessous.

Variété B. Mâle ayant la commissure des ailes couverte par une bande longitudinale noirâtre.

Pays des Caffres et des Anténiquois. — Coll. Boisd.

24 — Anthocharis Etrida, Boisd.

Notablement plus petite qu'*Evippe*. Ailes blanches, avec la base légèrement obscure. Les supérieures ayant au sommet un espace noir, assez grand, marqué d'une bande arquée d'un rouge aurore, composée de six taches oblongues, tronquées et nullement pointues en dehors, dont la seconde très-petite ; un petit point discoïdal noir. Ailes inférieures avec le bord entrecoupé de points noirs, assez gros, isolés ou réunis en une bande crénelée. Dessous des ailes blanc ; les supérieures ayant la base et le sommet d'un jaune citron ; les inférieures ayant le bord postérieur un peu teinté de jaune ; un point discoïdal moitié noir, moitié orangé ; l'empreinte d'une raie sinueuse, transverse, obsolète et un peu obscure.—Femelle ayant la bande fauve, très-étroite, composée de quatre ou cinq taches ; la base plus obscure, le point discoïdal plus gros ; les quatre ailes traversées au delà du milieu par une raie noire, sinueuse, maculaire. Dessous des quatre ailes traversé par une raie commune, sinueuse, brune, un peu maculaire, s'étendant de la côte des supérieures à l'angle anal des inférieures ; le fond de ces dernières ailes et le sommet des premières, lavés de gris jaunâtre ; les points discoïdaux comme dans le mâle.

Pégu, Madras. — Coll. Boisd. — Rare.

25 — Anthocharis Phlegetonia, Roger.

Assez voisine d'*Eione*, mais au moins un tiers plus grande. Ailes supérieures blanches, avec la base très-légèrement saupoudrée de grisâtre, et les trois quarts du bord interne couverts par une large bande longitudinale noirâtre qui part de

la base; une large tache triangulaire aurore ou d'un orangé vif, couvrant le sommet, touchant le blanc par son côté interne, dentée régulièrement sur son côté externe, comme dans *Eione*, entourée, de même par du noir le long de la côte et du bord extérieur, divisée inférieurement par une raie courte, étroite, noirâtre, sinueuse, qui n'arrive qu'à la hauteur de la troisième dent. Ailes inférieures blanches, avec le bord antérieur saupoudré de noirâtre, et une large bordure de même couleur, divisée, comme dans *Eione*, par trois ou quatre petits traits blanchâtres longitudinaux, peu marqués. Dessous des premières ailes blanchâtre avec la base soufrée; un très-petit point brun sur le bord de la cellule; une tache noirâtre peu prononcée près de l'angle interne; le sommet d'un jaune-pâle faiblement teinté de verdâtre, et marqué d'une bande arquée, orangée. Dessous des secondes ailes blanc, avec la côte orangée; un petit point discoïdal brun accolé à un point orangé; l'extrémité un peu plus obscure, avec une raie grisâtre, indiquant faiblement la transparence et la limite antérieure de la bande marginale du dessus; un rang de petits points noirâtres à l'extrémité des nervures près de la frange.

Sénégal. — Coll. de M. Roger.

28 — Anthocharis Delphine, Boisd.

Un tiers plus petite qu'*Eupheno*. Ailes blanches, avec la base légèrement saupoudrée de noirâtre. Les supérieures ayant au sommet une tache aurore, fortement sinuée en dedans, arrondie et dentée en dehors, où elle est en outre bordée de brun; le sinus du côté interne un peu marqué de noir dans sa partie inférieure; un petit point central noir. Ailes inférieures avec le bord postérieur entrecoupé de traits ou de points noirâtres. Dessous des premières ailes blanc, avec un petit point centra noir; le sommet d'un roussâtre pâle. Dessous des secondes d'un roussâtre pâle, avec un petit point central noir et orangé; l'empreinte légère d'une raie sinueuse, transverse, obscure. — Femelle à peu près de la taille du mâle; la tache aurore des pre-

mières ailes bordée sur le côté interne par une raie noirâtre, transverse, qui quelquefois, cependant, laisse dépasser un peu d'aurore ; le bord interne quelquefois noirâtre. Les ailes inférieures traversées par une raie noirâtre, sinueuse, maculaire, qui commence sur le bord interne des premières ailes, comme dans les espèces analogues ; le bord postérieur entrecoupé de noir, comme dans le mâle. Dessous des ailes à peu près comme chez le mâle, mais d'un roux un peu plus ferrugineux, avec la raie transverse plus marquée.

Caffrerie, cap de Bonne-Espérance. — Coll. Boisd.

29 — ANTHOCHARIS EIONE, Boisd.

A peu près de la taille de l'*Argus Alexis*, souvent cependant aussi grande que la *Therias Elathea*. Dessus des ailes blanc, avec une large bande longitudinale, noirâtre sur le bord interne des supérieures ; ces dernières ayant en outre au sommet une tache aurore assez grande, un peu sinuée en dedans, fortement dentée en dehors, traversée dans son milieu par une raie noire, sinuée, et bordée extérieurement par une bande marginale de la même couleur, se prolongeant un peu sur la côte ; un petit point central noir. Ailes inférieures avec une large bordure noirâtre, divisée par une suite de traits blanchâtres. Dessous des premières ailes d'un jaune soufre à la base ; blanc au milieu, avec une tache noirâtre sur le bord interne ; fauve au sommet, avec l'extrémité plus pâle ; un petit point central comme en dessus. Dessous des secondes d'un gris jaunâtre, avec la côte safranée ; un petit point central moitié orangé et moitié noir ; une raie transverse obscure, correspondant à la limite interne de la bordure du dessus ; une série marginale de très-petits points noirs à peine visibles. — Femelle à peu près semblable au mâle ; la tache aurore un peu plus petite, plus pâle, plus fortement dentée, traversée par une raie noire un peu plus large ; dessous de ses ailes inférieures un peu plus pâle, avec la bande transverse plus obscure.

Sénégal, côte de Guinée. — Coll. Boisd.

30 — ANTHOCHARIS DAIRA.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Ins. Pl. 8, fig. 1-4.

Un tiers plus petite qu'*Eupheno*. Dessus des ailes du mâle blanc; les supérieures tantôt avec une ombre noire, longitudinale, s'étendant le long du bord interne, tantôt avec une petite tache noire le long de ce même bord, non loin de l'angle interne; leur sommet largement noir, marqué d'une bande arquée, rouge, dentée en dehors, paraissant formée de cinq taches allongées, dont la seconde très-petite. Ailes inférieures ayant une bordure noirâtre, mal écrite, assez large, marquée de quelques taches blanches qui, vers l'angle anal, se fondent avec elle. Dessous des premières ailes avec la base et le sommet d'un jaune soufre; ce dernier marqué d'une bande arquée d'un jaune orangé; une bande noirâtre sur le bord interne. Dessous des secondes avec la côte safranée, une bande antémarginale d'un gris verdâtre; une très-petite tache discoïdale, orangée, marquée en arrière d'un petit point noir. — Femelle d'un jaune soufre, avec le sommet noir, comme dans le mâle, mais sans aucune trace de bande rouge; le bord interne toujours couvert par une bande noirâtre, qui n'existe qu'accidentellement chez le mâle. Dessous des quatre ailes comme chez le mâle, sauf le fond qui est d'un jaune soufre.

Arabie Heureuse. — Coll. Boisd.

31 — ANTHOCHARIS EVAGORE.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Ins. Pl. 8, fig. 5-6.

Un peu plus petite que *Daira*. Ailes blanches, avec la base légèrement cendrée. Les supérieures ayant au sommet une tache rouge assez grande tirant sur le fauve, coupée nette-

ment en dedans, offrant en dehors six ou sept petites dents régulières ; et une petite bordure noire qui existe aussi un peu sur la côte ; la tache fauve marquée de trois points noirs, allongés dans le sens des nervures. Ailes inférieures sans taches, ou avec une rangée terminale de petits points noirs. Dessous des supérieures blanc, avec la base et le sommet d'un jaune soufre ; ce dernier marqué d'une bande arquée, fauve. Dessous des inférieures avec la côte safranée, et un petit point central orangé, accolé à un petit point noir.

Arabie-Déserte. — Coll. Boisd. — Nous n'avons pas vu la femelle.

32 — Anthocharis Ephya.

Pieris id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 6, fig. 9-10.

A peu près de la taille de *Liagore*, dont elle est voisine. Ailes d'un blanc moins pur, légèrement lavées de jaune, particulièrement sur la côte des supérieures ; ces dernières ailes ayant un très-petit point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale ; la tache aurore un peu moins grande, plus triangulaire, bordée en dedans par une petite raie noirâtre, oblique. Dessous des premières ailes avec la base d'un jaune soufre ; le sommet à peu près comme dans *Liagore*. Les secondes ailes blanches, de même sans point central, mais n'ayant pas la côte safranée.

Arabie, Ambukol. — Décrite d'après MM. Klug et Erhenberg. — Ces auteurs n'ont pas connu la femelle.

33 — Anthocharis Liagore.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 6, fig. 5-8.

Taille d'*Epheno*. Ailes très-blanches. Les supérieures ayant au sommet un assez grand espace triangulaire, aurore, à peine liseré de noirâtre en dehors ; pas de point discoïdal. Ailes inférieures offrant quelquefois de petits points marginaux noi-

râtres. Dessous des ailes blanc ; le sommet des supérieures jaune, marqué d'une empreinte fauve ; les inférieures avec l'origine de la côte safranée. — Femelle un peu plus grande, presque semblable au mâle, la tache aurore légèrement entrecoupée en dehors par quelques petites dents noirâtres. Les ailes inférieures ayant une bordure noirâtre, crénelée, ou simplement le bord entrecoupé par des points noirâtres. Dessous de ces dernières ailes légèrement lavé de jaune, avec quelques légères empreintes plus foncées.

Arabie, Ambukol. — Coll. Boisd.

34 — Anthocharis Eulimene.

Pontia id. Klug-Erhenb. Ins. Pl. 7, fig. 1-4.

Taille et port de la *Pieris Callidice*. Ailes blanches, les supérieures ayant un gros point central noir, et au sommet un espace noir, triangulaire, sinué en dedans, divisé par six taches fauves, oblongues, jetant dans le mâle un reflet d'un rose violet. Ailes inférieures ayant un petit point noir dans la cellule, et vers l'extrémité une rangée de quatre ou cinq petits points semblables. Dessous des premières ailes avec le sommet jaune, divisé par des nervures orangées, dilatées ; le gros point noir comme en dessus, l'origine de la côte largement fauve. Dessous des secondes avec toutes les nervures orangées, et le même dessin qu'en dessus. — Femelle sans reflet rose au sommet ; les points de ses ailes inférieures beaucoup plus gros que dans le mâle.

Arabie, Ambukol. — Décrite d'après les figures et la description de MM. Klug et Erhenberg.

Cette espèce semble lier les *Anthocharis* aux *Pieris* de la division de *Daplidice*.

35 — Anthocharis Arethusa.

Papilio id. Drury, Ins. II, Pl. 19, fig. 5-6.— *Pieris Amytis*, God. Encyc. IX, p. 123, n°. 14 (et par correction *Pieris Evippe* femelle, Suppl. p. 805).

Taille de *Cardamines*. Dessus des ailes d'un blanc faiblement teinté de jaune, avec la base assez largement grisâtre. Les supérieures ayant au sommet un espace noir, triangulaire, assez grand, tantôt sans taches, et tantôt avec une raie fauve, formée de deux ou trois taches peu tranchées, souvent fondues avec la couleur noire; un petit point discoïdal noir. Ailes inférieures ayant le long du bord postérieur une rangée de points noirs triangulaires, bien marqués, précédée d'une raie sinueuse, transverse, de la même couleur, commençant sur le bord interne des supérieures par une tache noire bien prononcée, et se repliant en forme de chevron sur les inférieures, pour se diriger vers le bord abdominal. Dessous des ailes plus ou moins jaunâtre; celui des premières avec le point discoïdal; une tache noir sur le bord interne; l'espace du sommet d'un fauve orangé. Dessous des secondes avec une petite tache discoïdale orangée, le plus souvent triangulaire, accolée en arrière à un petit point noir; la raie transverse du dessus ferrugineuse; les points marginaux nuls; la côte plus ou moins safranée. — Femelle un peu plus grande, avec la commissure des ailes couverte par une large bande noirâtre; les supérieures marquées d'une tache aurore assez grande, dentée en dehors, formée de six ou sept taches, traversée par une raie noire et bordée en dehors par une bande également noire; les ailes inférieures ayant les points marginaux réunis en une bande continue qui touche le coude de la bande sinueuse, transverse, qui, ici, est plus large que dans le mâle. Dessous des ailes plus blanc que dans le mâle, avec le même dessin; la côte des inférieures plus largement orangée; la tache triangulaire, discoïdale orangée, moitié plus longue.

Côte de Guinée. — Coll. Boisd.

Godart a pris le mâle de cette espèce pour la femelle d'*Evippe*.

36 — Anthocharis Cebrene.

Papilio Arethusa, Cram. 210, E, F.

Ainsi que le dit Cramer, son *Papilio Arethusa* est différent de celui de Drury, aussi nous avons été obligé de lui donner un autre nom.

Port et taille d'*Arethusa*. Dessus des ailes d'un blanc très-faiblement lavé de fauve, avec la base plus obscure; celui des supérieures avec un petit point central noir, et une bordure de même couleur, élargie au sommet et un peu sinuée intérieurement. Ailes inférieures, avec une rangée de gros points marginaux presque réunis en une bande crénelée, précédée d'une raie sinueuse de même couleur, un peu interrompue, commençant sur le bord interne des supérieures, et se repliant pour atteindre le bord interne, comme dans *Arethusa*. Dessous des premières ailes blanc, avec la base jaune; une lunule centrale noire; une bande terminale d'un orangé pâle, marquée au milieu d'une petite tache noire; une petite tache, semblable près du bord interne, comme dans *Arethusa*. Dessous des secondes entièrement sablé de roux ferrugineux, marqué d'un point central plus obscur, et traversé, comme dans *Arethusa*, par une raie d'un brun ferrugineux correspondant à celle du dessus.

Sierra-Leone. — Décrite d'après la figure de Cramer. — Godart l'a considérée comme la même que celle de Drury, dont il a fait primitivement une espèce sous le nom d'*Amytis*, et que, par correction, dans son Supplément, il regarde comme femelle d'*Evippe*.

37 — ANTHOCHARIS OCALE, Boisd.

Nous ne connaissons que la femelle. Elle est voisine de celle d'*Arethusa*, quoique beaucoup plus petite, aussi nous soupçonnons que le mâle doit avoir une grande analogie avec celui de cette dernière espèce. Ailes d'un blanc un peu jaunâtre, avec le bord interne des supérieures couvert par une très-large bande longitudinale noirâtre, sinuée des deux côtés, et s'étendant notablement sur le bord costal des inférieures. Les premières ailes ayant en outre le sommet largement noirâtre, divisé par une bande aurore, étroite, courbe, formée de cinq à six taches un peu oblongues, à peu près égales; un petit point central noir. Ailes inférieures ayant une large bordure noirâtre, divisée par une raie jaunâtre, un peu interrompue. (Cette large bordure est évidemment formée par la bande transverse noire correspondant à celle d'*Arethusa*, qui, ici, se fond en grande partie avec la bordure). Dessous des quatre ailes d'un blanc un peu verdâtre ou jaunâtre; celui des supérieures offrant l'empreinte de la bande noire longitudinale assez prononcée; le sommet marqué d'une bande orangée, comme dans *Arethusa;* celui des inférieures offrant une petite tache centrale orangée, accolée à un petit point noir; une bande transverse ferrugineuse, se repliant en angle aigu, comme dans *Arethusa*, pour atteindre le bord costal.

Côte de Guinée. — M. N.

VIII. GENRE IDMAIS. — *Calais* nobis *olim*. — *Pieris*, Latr., God. — *Pontia*, Horsfield, Klug.

Chenille. . . . .

Insecte parfait : tête de grosseur médiocre, courte; yeux nus, assez gros, saillants; palpes peu écartés, hérissés de poils assez serrés; le dernier article très-court, droit, nullement ascendant, ne formant point une pointe aciculaire nue; antennes courtes, à articulations médiocrement

distinctes, terminées brusquement par une massue ovoïde comprimée. Abdomen médiocrement robuste, à peu près de la longueur des ailes inférieures. Ailes bien arrondies, à cellule discoïdale fermée; les inférieures embrassant le dessous de l'abdomen.

Ce genre se rapproche un peu des *Anthocharis* par les antennes courtes et terminées brusquement en massue ovoïde; mais il en diffère par les palpes qui sont plus courts, plus rapprochés, garnis de poils moins longs, moins roides et plus serrés. Ce dernier caractère le sépare également des *Pieris*, avec lesquelles il a été confondu par la plupart des auteurs. Les ailes, quoiqu'encore assez peu robustes, ont déjà une texture moins délicate que celles des *Anthocharis*, et semblent conduire aux *Colias*. Leur couleur a aussi quelque chose de particulier; dans les cinq espèces que nous connaissons, elle est d'un fauve briqueté ou incarnat. Elles sont toutes de l'Afrique, du Bengale et de la Syrie.

Nous avions donné primitivement à ce genre le nom de *Calais*, en prenant comme générique le nom de l'espèce la plus connue; mais comme ce changement de nom spécifique en nom générique n'est pas sans inconvénients, nous lui avons substitué celui d'*Idmais*.

GROUPE I.

1 — Idmais Chrysonome.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb Phys. Pl. 7, fig. 9-11.

Taille de l'*Anthocharis Eupheno*. Ailes du mâle d'un jaune fauve, avec la base d'un blanc bleuâtre et de fines nervures noirâtres; les supérieures ayant une lunule discoïdale noire; l'extrémité de la même couleur, divisée par un rang de points de la couleur du fond, précédés d'une raie transverse, tortueuse, également noire. Dessous des

premières ailes fauve, avec le sommet jaune et le bord interne noir. Dessous des secondes d'un jaune citron, avec l'empreinte de trois raies transverses fauves, obsolètes. — Femelle un peu plus petite ; le dessus des ailes entièrement fauve, avec la base légèrement obscure ; la bordure noirâtre plus étroite, se continuant sur les quatre ailes ; la raie tortueuse qui la précède, traversant aussi les ailes inférieures. Dessous des premières ailes d'un fauve plus vif, avec le sommet jaune et une raie sinueuse d'un fauve violâtre ; dessous des secondes jaune, avec trois raies sinueuses d'un fauve un peu violâtre, plus marquées que dans le mâle.

Arabie Déserte. — Coll. Boisd.

2 — Idmais Fausta.

Papilio id. Oliv. Voy. en Syrie, Pl. 33, fig. 4. —*Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 132, n°. 41. — *Pontia id.* Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 8, fig. 9-12.

Taille de la *Pieris Daplidice*. Dessus des ailes d'un joli fauve tendre et incarnat, avec une rangée de points noirs sur le bord postérieur ; les supérieures ayant en outre une raie transverse, arquée, un peu maculaire, partant de la côte, et n'atteignant pas ordinairement le bord interne ; une petite lunule noirâtre à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous beaucoup plus pâle, avec une légère transparence du dessin du dessus ; les inférieures traversées un peu au delà du milieu par une raie arquée, légèrement obscure, obsolète. — Femelle à peu près semblable au mâle, seulement avec le dessin un peu plus prononcé en dessus et en dessous.

Syrie, Arabie. — Coll. Boisd.

GROUPE II.

3 — Idmais Phisadia.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 132. 40. — *Pontia Arne*, Klug-Erhenb. Symb Phys. Pl. 7, fig. 1-4.

A peu près de la taille de *Calais*. Dessus des ailes supérieures d'un rouge-briqueté clair, un peu incarnat, avec une bordure noire, assez large, offrant en dedans deux sinus assez profonds, divisée près du sommet par trois ou quatre petites taches de la couleur du fond; la base et la moitié antérieure de la côte cendrées; un gros point noir sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessus des ailes inférieures blanc, avec une large bordure noire. La frange des quatre ailes blanchâtre. Dessous des ailes d'un jaune verdâtre; un petit point discoïdal noirâtre sur les inférieures; un gros point discoïdal noir, quelquefois pupillé de verdâtre sur les supérieures; l'angle interne de ces dernières offre en outre trois points de la même couleur, disposés sur une ligne courbe.—Femelle tantôt d'un jaune soufre, tantôt d'un jaune-soufre pâle avec le disque des supérieures d'une couleur incarnate pâle; le dessin comme dans le mâle, seulement la bordure des secondes ailes est un peu sinuée en dedans, et un peu dentée en dehors.

Arabie Déserte. Coll. Boisd. — Sénégal. Coll. de MM. Th. Roger et Viard. — Godart ayant décrit cette espèce avant M. Klug, nous avons dû prendre le nom que lui avait imposé le premier auteur, comme le plus ancien.

4 — Idmais Calais.

Papilio id. Cram. 53, C, D, et 351, A, B, C, D.— *Pieris Amata*, God. Encyc. IX, p. 131. 39. — *P. Amata*, Fab. E. S. 111, I, p. 202. 633.—Femelle, *P. Ciprœa*, Fab. op. cit. 634.

Enverg.: 15 à 17 lignes. Dessus des ailes du mâle d'un rouge-briqueté clair, avec une bordure noire, large, sinuée intérieurement, divisée par deux rangs de points de la couleur du fond, dont les extérieurs beaucoup plus petits, souvent nuls ou effacés. Ailes supérieures ayant en outre la côte assez largement noirâtre, et liée à une lunule également noire, située sur l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des ailes d'un jaune un peu vert, avec un point discoïdal brun, tantôt sur les quatre ailes, et tantôt seulement sur les supérieures; ces dernières ailes offrant en outre deux ou trois petites taches noires près de l'angle interne. — Femelle différant du mâle, en ce qu'en dessus le fond sa couleur est d'un jaune blanchâtre, comme chez la femelle de la *Colias Hyale*, ou quelquefois briqueté à la base, avec les points jaunâtres. Les points discoïdaux du dessous sont beaucoup plus gros et suivis d'une raie brunâtre, maculaire, commune, flexueuse.

5 — Idmais Dynamene.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 7, fig. 5-6.

Port et taille de *Calais*, à laquelle elle ressemble beaucoup au premier coup d'œil. Dessus des ailes du mâle d'un rouge-briqueté clair, avec une bordure plus sinuée, et divisée de même par deux rangées de points de la couleur du fond; les supérieures ayant la bordure, précédée intérieurement sur le bord interne, d'une tache noire, quadrangulaire; la côte à peu près comme dans *Calais*; mais la lunule noire est remplacée ici par une tache quadrangulaire, plus grosse, de même couleur. Dessous des quatre ailes à peu près comme dans *Calais*.

Arabie. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que des mâles; mais il est à supposer que la femelle offre des différences analogues à celle de *Calais*.

IX. Genre NATHALIS, Boisduval.

Chenille. . . . . .

Insecte parfait : tête assez grosse, hérissée de poils; palpes longs, écartés, dépassant de beaucoup les yeux, hérissés de poils roides, peu serrés; leur second article long; le dernier aciculaire, beaucoup plus court que le précédent; antennes très-courtes, à articulations distinctes, terminées très-brusquement par une massue ovale, aplatie, un peu tronquée au sommet; corps médiocre; abdomen de la longueur des ailes inférieures; ailes peu robustes, à cellule discoïdale fermée; les inférieures embrassant un peu le dessous de l'abdomen; leur bord antérieur offrant, dans le mâle, une petite impression ovale, glanduleuse, dénudée.

Nous avons établi ce genre sur un Lépidoptère du Mexique, qui, au premier aspect, ressemble beaucoup à une petite *Terias;* mais qui en diffère notablement par ses palpes longs, écartés et hérissés, à peu près comme dans les *Anthocharis* et les *Pieris*. Il est du reste bien distinct de ces deux derniers genres, par la brièveté de ses antennes, et surtout par le petit espace glanduleux que l'on remarque sur le bord antérieur des secondes ailes du mâle. Ce dernier caractère le rapproche un peu des *Colias;* mais la forme des antennes et des palpes l'en éloigne beaucoup.

1 — Nathalis Iole, Boisd.

Enverg. 11 ou 12 lignes; port de l'*Anthocharis Eione*. Ailes d'un jaune soufré; les supérieures ayant au sommet un espace noir, triangulaire, assez grand, marqué sur le bord de la côte de deux petits traits jaunes; au-dessous de cet espace elles ont en outre, non loin de l'angle interne, une tache de la même couleur, surmontée d'un petit point noir. Ailes inférieures sans taches, ou avec le bord entrecoupé de petits traits noirâtres, peu visibles; leur bord costal noirâtre, marqué d'un

petit espace lenticulaire d'un grisâtre mat, en partie dénudé. Dessous des premières ailes différant du dessus, en ce que le fond est plus pâle, excepté le long de la côte, où il est d'un jaune orangé, en ce qu'il y a un petit point discoïdal noir, et en ce qu'au-dessous de l'espace noirâtre apical il y a trois taches noirâtres alignées. Dessous des secondes d'un jaune verdâtre, fortement saupoudré d'atomes obscurs, surtout vers la base, avec deux lignes transverses obsolètes, formées par des atomes condensés. Corps noirâtre, saupoudré d'atomes jaunâtres ; antennes courtes, noirâtres, annelées de blanchâtre, avec la massue très-comprimée, et d'une teinte roussâtre.

Nous n'avons point vu la femelle.

Mexique. — Coll. de M. Lacordaire.

X. Genre THESTIAS. — *Pieris*, Latr., God. — *Pontia*, Horsfield.

Chenille. . . . . .

Insecte parfait : tête de grosseur moyenne, courte ; yeux nus, assez gros ; palpes ascendants, dépassant très-peu la tête, rapprochés, contigus, hérissés de poils assez serrés, un peu écailleux ; le dernier article très-court, droit, ne formant point de pointe aciculaire ; antennes de longueur moyenne, à articulations peu visibles, terminées en une massue obconique, comprimée. Abdomen assez robuste, plus court que les ailes inférieures. Ailes assez robustes, à cellule discoïdale fermée ; les inférieures un peu dentées.

Ce genre fait le passage des *Anthocharis* aux *Iphias*. Il diffère manifestement des premières par ses palpes, et des secondes par ses antennes non tronquées. Le dessin des ailes est à peu près comme dans les *Anthocharis ;* les supérieures offrent de même en dessus, vers le sommet, une tache aurore ou jaune plus ou moins grande. Sur cinq espèces que nous connaissons, il y en a quatre dont le fond de la couleur est jaune, et une seule dont il est blanc en dessus ; chez toutes il est jaune en dessous, avec une rangée

moniliforme de taches brunes, pupillées de blanchâtre, souvent effacées chez les mâles, mais ordinairement bien marquées dans les femelles.

Les *Thestias* sont propres au Continent et à l'Archipel indiens.

1 — Thestias Ænippe.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 204, n°. 639.— Cram. 105, C, D, et 229, B, C. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 120, n°. 6.

Taille de *Marianne*. Dessus des ailes d'un jaune-citron pâle. Les supérieures ayant la moitié postérieure noire, divisée par une bande transverse, oblique, de la couleur du fond ou un peu plus jaune, sinuée de chaque côté, et marquée à son extrémité inférieure d'un ou deux points noirs. Ailes inférieures tantôt avec une bordure noirâtre, et tantôt seulement avec le bord postérieur entrecoupé de traits noirs. Dessous d'un jaune un peu plus foncé que le dessus, avec quelques atomes brunâtres; un point discoïdal noir sur chaque aile, et une rangée transverse commune de taches ocellées d'un brun ferrugineux, à prunelle blanche. — Femelle un peu plus grande, plus pâle, avec la base des premières ailes fortement saupoudrée de noirâtre, et la bande transversale du sommet marquée dans sa partie inférieure de deux ou trois points noirs. Dessous des ailes jaunes avec des taches ocellées à peu près comme dans le mâle.

Chine, côte de Coromandel. — Coll. Boisd. — Godart l'indique de Java, ainsi que les précédentes. Quant à nous, nous ne l'avons jamais reçue de ce pays. — Ce même auteur, ainsi que M. Horsfield, considèrent comme le mâle un individu figuré par Cramer, Pl. 157, C, D. Nous le regardons, au contraire, comme une légère variété de *Venilia* femelle.

2 — Thestias Marianne.

Papilio id. Cram. 217, C, D, E. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 120, n°. 4.—*P. Sesia*, Fab. Spec. Ins. II, p. 47. 206.

Enverg. 24-26 lignes. Dessus des ailes du mâle d'un blanc bleuâtre ; les supérieures ayant à l'extrémité un très-grand espace noir, triangulaire, faiblement saupoudré de jaune au sommet, et marqué d'une grande tache aurore, large, transversale, un peu arrondie en dehors, et offrant une échancrure au milieu du côté qui regarde la base; la côte noirâtre. Ailes inférieures ayant le bord postérieur légèrement sinué, et couvert par une bordure noire, assez large. Dessous d'un jaune tirant sur le vert, avec la transparence de la tache aurore; une tache centrale noire, pupillée de blanc sur chaque aile, plus grande sur les premières; une rangée commune, postérieure, de taches ferrugineuses ou brunâtres, dont le milieu est souvent pupillé de blanc sur les inférieures. — Femelle d'un blanc un peu jaunâtre, avec la tache aurore divisée par un rang de points noirs; le dessous des ailes inférieures d'un jaune moins verdâtre, avec les taches plus fortement pupillées de blanc.

Bengale. — Coll. Boisd. — C'est la plus commune du groupe.

Nota. Fabricius a confondu sous le nom de *Sesia* cette espèce avec la *Pirene* de Linné, comme on le voit par sa synonymie. Dans son *Entomologia Systematica*, c'est bien notre *Pirene* qu'il décrit sous le nom de *Sesia;* mais dans le cabinet de Banks, l'individu étiqueté *Sesia* de sa *propre main*, est, suivant M. Horsfield qui a été à même de le comparer, la *Marianne* de Cramer. M. Horsfield s'est assuré en outre que l'espèce étiquetée *Rhexia* est complétement semblable à notre *Pirene*. On ne conçoit guère alors, et comment, Fabricius a pu rapporter sa *Rhexia* à l'*Evippe* de Linné. (*Voy* E. S. 111, p. 205.)

3 — Thestias Pirene.

Papilio id. Linn. Syst. Nat. 2, p. 762, no. 86. — Cram 125, A, B, C. — God. Encyc. IX, p. 120, n°. 5. — *P. Sesia*, Fab. E. S. 111, I, p. 203, n°. 636?

Taille et port de *Marianne*. Ailes d'un jaune citron dans les deux sexes. Les supérieures ayant au moins la moitié postérieure noire, marquée d'une bande oblique aurore, arrondie en dehors, et offrant sur son côté externe dans le mâle, une petite tache noire. Ailes inférieures avec une bordure noire plus ou moins large. Dessous du mâle n'ayant d'autres taches qu'un petit point discoïdal noir sur chaque aile, et quelques hachures brunâtres. — Femelle ayant la tache aurore plus largement bordée de noir en dedans, ce qui fait que la lunule noire ne se voit plus; dessous de ses ailes jaune comme dans le mâle, mais offrant en plus une rangée postérieure de taches rondes, inégales, ferrugineuses, avec le milieu blanc, à peu près comme dans *Marianne*.

Chine, Bengale. — Coll. Boisd.

4. — Thestias Balice, Boisd.

Intermédiaire entre *Pirene* et *Venilia*, mais un tiers plus grande que la première. Ailes supérieures noires, offrant sur le milieu une grande tache aurore, coupée par de fines nervures, sinuée sur son côté postérieur, se prolongeant en pointe dans la cellule discoïdale presque jusqu'à la base, marquée d'un point central noir comme dans les espèces analogues; le bord interne d'un jaune citron jusqu'à la nervure médiane; la base et l'origine de la côte saupoudrées de jaune. Ailes inférieures comme dans *Pirene*. Dessous des quatre ailes d'un jaune citron, avec un point central noir, et quelques petites hachures assez clair-semées.

Java. — Coll. de M. Payen. — Nous ne connaissons que

le mâle. — Cette espèce n'est peut-être qu'une variété locale de *Pirene*, cependant la tache aurore est d'une forme très-différente.

3 — Thestias Venilia.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 121, n°. 7. — Femelle : *P. Æuippe*, Cram: 157, C, D.

Taille de *Mariannè*. Ailes arrondies, d'un jaune citron. Les supérieures ayant le milieu aurore et le bord extérieur assez largement noir ; la tache aurore grande, triangulaire, arrondie et dentée extérieurement, divisée par des nervures noires, et marquée dans son milieu d'une lunule de la même couleur. Ailes inférieures tantôt sans bordure, et tantôt avec une bordure noire crénelée. Dessous des premières ailes d'un jaune un peu verdâtre, avec une tache discoïdale noire, et le sommet maillé de ferrugineux. Dessous des secondes d'un jaune plus ou moins pâle, avec des hachures ferrugineuses éparses, un point discoïdal brun, et souvent une rangée postérieure de taches ferrugineuses ocellées, mal écrites. — Femelle plus grande, ayant le côté externe de la tache aurore terminé par du jaune citron, et vers le sommet trois ou quatre taches oblongues du même jaune. Dessous des quatre ailes d'un jaune citron, avec les taches ocellées plus constantes que dans le mâle.

Coll. Boisd. — Godart la dit de Java. Nos exemplaires viennent de Timor.

M. de Haan nous en a envoyé un individu sous le nom de *Crenis* ; qui ne diffère qu'en ce que les taches ferrugineuses ocellées sont effacées en grande partie ; du reste, cette espèce est bien distincte au premier coup d'œil de toutes les autres par sa tache aurore coupée par des nervures noires. — L'individu figuré par Cramer, Pl. 156, comme *Æuippe* ♂, est pour nous une variété femelle de *Venilia*, chez laquelle le point discoïdal placé sur la tache aurore forme une liture qui se prolonge jusque sur la côte.

XI. Genre IPHIAS. — *Colias*, Horsfield. — *Pieris*, Latr., God.

Chenilles légèrement chagrinées, atténuées aux deux extrémités, vertes, avec une raie latérale d'une autre couleur. Chrysalide naviculaire arquée, dépourvue de pointes latérales, terminée en fuseau à chaque extrémité.

Insecte parfait : tête assez grosse, hérissée de poils écailleux assez roides et assez saillants, faisant presque corps avec les palpes ; yeux nus et saillants ; palpes comprimés, contigus, rapprochés, hérissés de poils roides, serrés, écailleux, coupés d'égale longueur ; le dernier article très-court, formant une petite pointe tronquée et peu saillante. Antennes longues, à articulations peu distinctes, tronquées à l'extrémité et renflées insensiblement en massue. Prothorax assez allongé. Thorax robuste. Abdomen plus court que les ailes inférieures. Ailes larges, robustes, à cellule discoïdale fermée.

Nous avons établi ce nouveau genre sur deux grands Lépidoptères des Indes orientales, qui au premier coup d'œil ont, pour le dessin, une certaine analogie avec les *Thestias* et les *Anthocharis*, mais dont ils diffèrent manifestement par les antennes, qui sont comme chez le *Callidryas*. Sous ses premiers états, ce genre a aussi un certain rapport avec les *Anthocharis*, non-seulement par la forme de la chenille et de la chrysalide, mais aussi par les habitudes de la première, qui vit sur les *Capparis*. Des deux espèces que nous connaissons, l'une a le fond blanchâtre et l'autre jaune, avec une large tache triangulaire d'un rouge aurore au sommet des ailes supérieures.

1 — Iphias Glaucippe.

Papilio id. Linn. Syst. Nat. 2, p. 762, no. 89. — Fab. E. S. 111, I, p. 198, n°. 618. — Cram. 164, A, B, C. — Drury, Ins. I, tab. 10, fig. 3-4 — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 119, n°. 2. — *Colias id.* Horsfield, Ins. of Ind. Comp. p. 130, n°. 55. — Femelle *Papilio Callirhoe*, Fab.

Enverg. 3 $\frac{1}{4}$ pouces. Dessus des ailes d'un blanc légèrement jaunâtre dans le mâle. Les supérieures ayant à l'extrémité un espace noir triangulaire, très-grand, marqué d'une grande tache d'un rouge fauve, également triangulaire, dentée en dehors, coupée par des nervures noires et par une rangée transverse de taches sagittées de la même couleur; la côte noirâtre. Dessus des ailes inférieures tantôt sans aucune bordure et tantôt avec une légère bordure noirâtre. Dessous des inférieures d'un blanc grisâtre, couvert d'une infinité de hachures et d'atomes bruns; dessous des supérieures blanchâtre, avec le sommet de la même nuance que les secondes ailes. — Femelle d'un jaune-soufre pâle, avec la tache fauve plus divisée et plus largement bordée de noir; ses ailes inférieures avec une bordure noire, dentée en dedans et précédée d'une rangée de points de la même couleur.

Bengale, Chine, Java. — Fait partie de la plupart des collections.

La chenille que nous donnons d'après M. Horsfield, Pl. 2, A, fig. 3, a la plus grande ressemblance avec celles des *Callidryas*. Elle vit sur les *Capparis*. La chrysalide a aussi du rapport avec celles de ce dernier genre, mais par sa forme naviculaire elle se rapproche autant des *Anthocharis*.

2 — Iphias Leucippe.

Papilio id. Cram. 36, A, B, C. — Fab. E. S. 111, I, p. 198, n°. 617. — Donov. Ins. of Ind. — *Pieris Leucippe*, God. Encyc. IX, p. 119, n°. 1.

D'un quart plus grande que *Glaucippe*. Même port. Dessus des premières ailes d'un fauve-rouge vif, un peu chatoyant, avec la base d'un jaune verdâtre ; la côte noire ; la bordure de la même couleur, dentée intérieurement, se prolongeant sur les nervures, et précédée d'une rangée de taches noires triangulaires ; ces taches beaucoup plus grandes dans la femelle, et en partie réunies à la bordure, ce qui constitue une large bordure noire, divisée par une rangée de points fauves. Dessus des ailes inférieures d'un beau jaune citron, bordé dans la femelle par une bande noire, dentée intérieurement, et précédée le plus ordinairement d'une série de points de la même couleur ; point de bordure chez le mâle, seulement deux ou trois traits noirâtres près du bord externe. Dessous des ailes d'un jaune-foncé vif, avec des mouchetures et des atomes noirâtres, beaucoup plus nombreux dans la femelle que chez le mâle ; la base des supérieures d'un jaune-citron un peu verdâtre dans les deux sexes.

Amboine. — Coll. Boisd. — Rare dans les collections de France, comme en général toutes les espèces d'Amboine.

XII. Genre RHODOCERA, Boisd., Dup.—*Gonopteryx*, Leach. — *Colias*, Latr.

Chenilles faiblement pubescentes, très-finement chagrinées, atténuées aux deux extrémités, vertes, avec une raie latérale plus pâle. Chrysalide bossue, très-arquée, se terminant en fuseau aux deux extrémités, toujours attachée par la queue et par un lien transversal.

Insecte parfait : tête petite, enfoncée ; yeux nus, peu saillants ; palpes très-comprimés, rapprochés, contigus, garnis de poils courts, écailleux, serrés ; leur dernier article très-court, écailleux ; antennes assez courtes, tronquées, plus ou moins arquées de haut en bas, grossissant insensiblement depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité. Thorax assez robuste, recouvert de poils fins et soyeux. Ailes assez solides, à cellule discoïdale fermée ; les supérieures ayant toujours le sommet

plus ou moins aigu et anguleux ; les inférieures tantôt presque arrondies et tantôt munies d'un angle saillant.

Les *Rhodocera* ont un grand rapport avec les *Callidryas ;* mais elles en diffèrent par leurs antennes plus ou moins arquées et leurs ailes anguleuses. Le fond de leur couleur est le jaune plus ou moins pâle, le dessous des ailes est quelquefois dépourvu de tache discoïdale ; mais le plus ordinairement on voit à l'extrémité de la cellule de chaque aile une tache ferrugineuse ; la nervure médiane des secondes ailes est aussi plus saillante que dans les autres genres. Les mâles diffèrent des femelles en ce qu'ils sont d'une couleur plus vive, plus jaune, et que dans plusieurs espèces ils offrent entre le bord costal et la nervure médiane des secondes ailes un espace glanduleux pulvérulent, recouvert en grande partie par le bord interne des premières ailes. Un caractère que nous ne devons pas omettre non plus c'est que dans la plupart des espèces Américaines, le bord costal des premières ailes des mâles est hispide et très-rude au toucher ; caractère que l'on observe aussi chez les mâles des *Pieris* de la division d'*Ilaire.*

Leurs habitudes sont les mêmes que celles des *Callidryas.* Nous ne connaissons que la chenille de *Rhamni*, de sorte que nous ignorons, si les six autres espèces que nous plaçons dans le même genre vivent aussi sur des *Rhamnus* ou sur des plantes de familles différentes.

Une seule espèce se trouve en Europe, les autres sont propres au nouveau continent.

Nota. Nous n'avons point adopté le nom de *Gonopteryx* de Leach, parce que nous avons trouvé qu'il avait trop de rapport avec celui de *Gonoptera,* créé par Latreille pour un autre genre de Lépidoptères, et parce que nous trouvons avec Dalman que ces terminaisons en *pterix* sont peu euphoniques, et doivent être réservées pour l'Icthyologie, où elles sont d'un usage fréquent.

†

1 — RHODOCERA LEACHIANA.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 91. 7. — Swainson, Zool. Illust. 1re. série, Pl. 6. — *Mancipium Fidele Menippe*, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. 3 - 3 ¼ pouces. Ailes d'un blanc jaunâtre. Les supérieures offrant au sommet, qui est aigu, une tache aurore triangulaire, s'étendant du milieu de la côte au milieu du bord postérieur, précédée, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, d'un gros point noir cerclé d'orangé, et bordée en dehors par une petite bande marginale noire. Ailes inférieures sans taches, avec un espace glanduleux jaunâtre. Dessous des quatre ailes jaunâtre ou d'un jaune-verdâtre pâle, avec une tache discoïdale, purpurine, oblongue, irrégulière, précédée en dehors d'une ligne transverse de points noirâtres effacés. Corps blanchâtre, avec la tête et le corselet noirâtres; antennes d'un brun un peu rougeâtre, avec l'extrémité de la massue d'un jaune roussâtre.—Femelle sensiblement plus jaune, du reste semblable au mâle pour le dessin, excepté que le bord marginal des secondes ailes est ordinairement entrecoupé de points noirâtres, et que la bordure noire des premières est un peu plus large.

Brésil. — Coll. Boisd. et Coll. de MM. le comte Dejean et Lacordaire.

† †

2 — RHODOCERA CLORINDE.

Colias Clorinde, God. Encyc. IX, Suppl. p. 813, 1-2. — *Cynthia Swainsonia*, Swainson, Zool. Illust. 2e. série, Pl. 65. — *Colias Godarti*, Perty *in* Spix et Martius, Delect. Animal, Pl. 29, fig. 4 et 4b.

Enverg. environ 4 pouces. Port semblable en tout à celui de *Rhamni*. Dessus des ailes d'un blanc-verdâtre glauque,

avec un point central orangé, plus petit sur les inférieures, marqué sur chaque aile d'un point noir plus petit; les premières ailes offrant en outre vers le milieu de la côte une assez grande tache d'un jaune vif, qui dépasse à peine la nervure médiane. Espace glanduleux des secondes d'un blanc un peu roussâtre. Dessous des ailes verdâtre, légèrement réticulé de brun clair, avec un point discoïdal incarnat. Corps de la couleur des ailes, avec les antennes d'un gris rosé. — Femelle un peu plus verdâtre, avec la tache jaune des premières ailes un peu moins prononcée.

Brésil, particulièrement aux environs de Fernambouc et de Bahia. Coll. Boisd. — Mexique. Coll. Lacordaire.

3 — Rhodocera Lacordairei, Boisd.

Taille et port de *Mærula*. Cette espèce ressemble extrêmement à la *Gueneeana*; elle en diffère seulement en ce que le mâle (seul sexe que nous connaissions) a le bord antérieur des ailes inférieures, couvert par un espace glanduleux pulvérulent, d'un jaune blanchâtre très-apparent, en ce que le jaune de l'extrémité de ces mêmes ailes est un peu plus mat que le reste, en ce que leur disque est dépourvu de point orangé, et en ce que le point noir des ailes supérieures est plus petit. Dessous des quatre ailes d'un jaune citron, sans aucune trace d'ondes brunâtres, avec les taches discoïdales, comme chez *Mærula*, mais un peu plus petites.

Mexique. — Coll. de MM. Th. Roger et Lacordaire.

Nous avons dédié cette nouvelle espèce à M. Th. Lacordaire, auteur de plusieurs ouvrages d'entomologie, et notre collaborateur pour la Faune Entomologique des environs de Paris.

4 — Rhodocera Mærula.

Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des chenill. de l'Am. Sept. Pl. 23. — *Colias id.* God. Encyc. IX, p. 89. 1. — *Papilio id.* Fab. E. S. 111, I, p. 212. 664. — Donov. Ins. of India. tab. adj. — *P. Eclipsis*, Cram. 129, A, B

Enverg. 3 $\frac{1}{4}$, 3 $\frac{1}{2}$ pouces. Port semblable en tout à celui de *Rhamni*. Dessus des ailes du mâle d'un jaune citron, avec un point très-noir, assez gros sur le disque des supérieures, et un point orangé plus petit sur le milieu des inférieures; l'espace glanduleux pulvérulent, bien distinct. La frange des quatre ailes entrecoupée de petits points orangés. Dessous plus pâle que le dessus, faiblement ondé de brun très-clair, avec une tache discoïdale ferrugineuse, oblongue, marquée sur chaque aile d'un petit point blanchâtre. Corps de la couleur des ailes, avec les antennes d'un rouge-rose vif. — Femelle d'un blanc verdâtre, avec le même dessin que chez le mâle.

Jamaïque, Floride. — Coll. Boisd.

† † †

5 — Rhodocera Gueneeana, Boisd.

Un peu plus grande que *Mœrula*, dont elle est très-voisine. Ailes du mâle d'un jaune-citron un peu plus pâle et un peu plus verdâtre; les supérieures ayant le point discoïdal noir, un peu plus gros, très-légèrement entouré de ferrugineux; leur sommet et la moitié postérieure de la côte liserés de noir; bord postérieur entrecoupé de petits points noirs. Dessous des ailes plus verdâtre, à peine visiblement ondé de brun, souvent même sans aucune trace de brun; le point discoïdal de chaque aile à peu près comme dans *Mœrula*. Corps de la couleur des ailes; antennes brunes, avec la massue d'un brun roussâtre. — Femelle un peu plus grande que le mâle, d'un blanc verdâtre, avec les ailes supérieures plus fortement bordées de noir; leur bord interne un peu saupoudré de noirâtre; le point discoïdal entouré d'un petit cercle ferrugineux. Dessous luisant, plus pâle que dans le mâle, avec les mêmes caractères.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. de MM. Lacordaire et Th. Roger.

Nous avons dédié cette nouvelle espèce à M. Achille Guénée

de Châteaudun, auteur, avec M. de Villiers, des *Tableaux Synoptiques des Lépidoptères d'Europe.*

Nota. Le mâle de cette espèce est, comme celui de *Rhamni*, dépourvu d'espace glanduleux sur le bord antérieur des secondes ailes.

* 6 — RHODOCERA RHAMNI.

Papilio Rhamni, Linn., Fab., Hubn., Borkh. etc. — Le *Citron*, Geoffroy, Ernst, etc.

Variété mâle : *Papilio Cleopatra*, Linn., Fab., Hubn., Borkh, etc.

Autre variété mâle : *Anteos Cleobule*, Hubn., Züt., fig. 455-456.

Enverg. environ 2 pouces. Dessus du mâle d'un jaune citron, dessus de la femelle d'un blanc verdâtre, avec un point orangé sur l'extrémité de la cellule discoïdale de chaque aile, et quelques points ferrugineux très-petits, peu visibles, sur la frange. Dessous du mâle un peu plus pâle que le dessus ; le point discoïdal orangé, remplacé chez les deux sexes par un point ferrugineux, un peu blanchâtre dans son centre. Corps noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec des poils blancs, soyeux, sur le thorax et à la base de l'abdomen.

Très-commune dans presque toute l'Europe, au printemps, et surtout à la fin de l'été.

Variété A. *Colias Cleopatra* des auteurs. Elle ne diffère de l'espèce typique que par la tache orangée qui couvre les deux tiers du disque des premières ailes du mâle. — Femelle semblable en tout à celle de *Rhamni*. Quelques entomologistes donnent encore comme caractère l'angle des ailes inférieures qui est un peu moins saillant ; mais ce n'est pas toujours exact, car nous avons vu des *Rhamni* pris en Corse et dans le midi de la France, qui avaient cet angle moins prononcé que des *Cleopatra*. (*Voy.* dans notre Iconographie des chenilles d'Europe, les chenilles de ces deux variétés.)

La variété *Cleopatra* fait partie de la Faune méditerranéenne, moins cependant les îles Canaries, où elle est remplacée par la variété suivante :

Variété B. *Anteos Cleobule*, Hubner. Elle diffère de *Rhamni* en ce que, chez le mâle, les ailes supérieures sont entièrement orangées, et que les inférieures sont d'un jaune vif plus ou moins orangé. Outre cela, dans tous les individus que nous avons vus, l'angle des secondes ailes est beaucoup moins saillant que chez *Rhamni*. Femelle semblable à celle de *Rhamni* et de *Cleopatra*. — Iles Canaries.

La chenille de *Rhamni* est verte, finement chagrinée de noirâtre, avec une raie latérale blanchâtre ou d'un vert très-pâle, fondue supérieurement avec la teinte générale. Elle vit sur les *Rhamnus catharticus*, *frangula* et *alaternus*. Celle de la variété *Cleopatra* ne nous a offert aucune différence appréciable. La chrysalide est verte, avec quelques points ferrugineux.

† † † †

7 — Rhodocera Lyside.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 98. 30. — *Ménétriés*, Nouv. Mém. de la Société imp. des Nat. de Moscou. T. III, p. 119. 8.

A peu près de la taille de *Rhamni*, avec les ailes inférieures arrondies et nullement anguleuses. Dessus des ailes d'un blanc verdâtre, comme chez la femelle de *Rhamni*. Les supérieures ayant la base d'un beau jaune-gomme-gutte un peu orangé, et le sommet lavé de jaune un peu roussâtre. Ailes inférieures sans taches, dépourvues, comme chez *Rhamni* mâle, d'espace glanduleux. Dessous des premières ailes un peu plus pâle que le dessus, avec le sommet un peu plus largement roussâtre. Dessous des secondes jaunâtre, sans taches, mais avec la nervure médiane très-saillante. Antennes assez courtes, d'un gris rosé, avec le bout de la massue fer-

rugineux. — Femelle plus blanche, avec le dessus des secondes ailes d'un jaune ochracé, et la base des premières dépourvue en grande partie de la tache jaune.

Virginie, Floride, Saint-Domingue. — Coll. Boisd.

Variété A. Mâle offrant sur le bord costal des ailes inférieures une raie courte, transverse, d'un noirâtre mat. Le reste comme dans l'espèce typique. — Mexique. Coll. de M. Th. Roger.

Cette espèce s'éloigne déjà passablement de *Rhamni* par la forme des antennes, ses ailes inférieures arrondies, et les supérieures à sommet moins aigu. Il serait possible qu'elle devînt le type d'un genre nouveau, lorsque l'on connaîtra ses premiers états.

XIII. Genre ERONIA, Hubner.

Chenille. . . . .

Insecte parfait : tête hérissée en avant de poils fasciculés; yeux nus et assez saillants; palpes courts comprimés, contigus, hérissés de poils soyeux, un peu écailleux, assez serrés; le dernier article très-court, conique, écailleux, à peine visible; antennes assez courtes, assez fortes, à articulations non distinctes, terminées par une massue obconique un peu tronquée, légèrement comprimée. Thorax velu, assez robuste : abdomen plus court que les ailes inférieures. Ailes assez robustes, à cellule discoïdale, fermées; les inférieures dentées.

Nous avons établi ce genre sur un Lépidoptère du cap de Bonne-Espérance, figuré par Hubner sous le nom de *Cleodora*, et que nous avions provisoirement classé avec nos *Pieris;* mais en l'examinant attentivement, nous nous sommes aperçu qu'il n'appartenait nullement à ce genre, et qu'il était au contraire, malgré son *facies*, assez voisin des *Callidryas*. En effet ses palpes sont à peu près comme dans ce dernier genre, seulement ils sont un peu plus hérissés. Les antennes sont aussi comme dans les *Callidryas*. Le dessus des ailes est blanc, avec une bordure noire, comme chez

beaucoup de *Pieris;* le dessous des inférieuresest d'un jaune d'ocre, avec quelques taches ferrugineuses, nuancées d'argent, situées sur la côte et vers la base. Nous ne connaissons qu'une seule espèce.

1 — Eronia Cleodora.

Hubn. Exot. Saml.

A peu près de la taille de la *Callidryas Eubule.* Dessus des quatre ailes blanc, avec une bordure noire, élargie au sommet des supérieures, où elle est en outre sinuée intérieurement et marquée d'une tache blanche, surmontée, près de la côte, d'un point de sa couleur; la bordure des ailes inférieures plus étroite, dentée en scie intérieurement; le bord extérieur de ces dernières ailes denté et garni d'une petite frange blanchâtre. Dessous des premières ailes blanc, avec une bordure noire sinuée, variée extérieurement de gris argentin et de ferrugineux, et marquée tout-à-fait au sommet d'une tache d'un jaune-d'ocre vif, échancrée en dedans. Dessous des secondes d'un jaune-d'ocre vif, avec une bordure d'un ferrugineux lavé et teinté de gris argentin, de largeur médiocre, sinuée intérieurement, et envoyant un prolongement en dedans vers la cellule discoïdale; le disque offrant en outre cinq ou six petites taches rouillées teintées de gris d'argent, dont une plus grosse sur le bord costal. Corps grisâtre en dessus, avec la poitrine jaune et le ventre blanchâtre; prothorax, palpes et antennes d'un brun violâtre.

Cap de Bonne-Espérance. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Sommer d'Altona.

XIV. Genre CALLIDRYAS, Boisd., Poey. — *Colias*, God., Horsfield.

Chenilles rases, cylindriques, un peu atténuées aux extrémités. Chrysalides nues, arquées, bossues, terminées en fuseau aux deux extrémités, dépourvues de pointes latérales,

toujours attachées par la queue et par un lien transversal.

Insecte parfait : tête de grosseur moyenne, garnie de poils courts, très-serrés et écailleux; yeux nus et assez saillants; palpes contigus, rapprochés, très-comprimés, garnis de poils courts, écailleux et très-serrés; le dernier article conique, beaucoup plus court que le précédent; antennes de longueur moyenne, nettement tronquées à l'extrémité, droites ou faiblement arquées de dedans en dehors, grossissant insensiblement depuis leur base jusqu'à l'extrémité. Prothorax assez long. Corps robuste, abdomen beaucoup plus court que les ailes inférieures. Ailes robustes, à cellule discoïdale fermée; les inférieures formant une gouttière qui embrasse entièrement le dessous du corps.

Les *Callidryas* sont toutes d'un jaune plus ou moins vif, depuis le fauve orangé jusqu'au jaune-soufre pâle. Leurs ailes, toujours dépourvues d'angles, offrent ordinairement en dessous, au moins dans les femelles, un ou deux points argentés ou ferrugineux. Leurs antennes sont plus ou moins rougeâtres, comme dans les *Colias* et *Rhodocera*. Elles se distinguent de ce dernier genre par l'absence de petits aiguillons sur le bord costal des premières ailes des mâles, par le défaut d'angles saillants et par la forme des antennes. Ce dernier caractère les sépare nettement aussi des *Colias*. Les différences sexuelles sont très-prononcées, ce qui a été cause que la plupart des auteurs ont souvent décrit ou figuré les deux sexes comme des espèces distinctes. La femelle, dans la plupart des cas, est d'une couleur plus pâle que le mâle, avec la bordure des ailes plus prononcée, et presque toujours précédée d'une ligne tortueuse maculaire de sa couleur. Le point discoïdal du dessus des premières ailes, qui est nul ou très-petit dans les mâles, est toujours bien indiqué dans les femelles : il en est de même des taches discoïdales du dessous des quatre ailes. Un caractère propre à la plupart des mâles, et que nous ne devons pas omettre, vu son importance comme spécifique, c'est que le bord antérieur du dessus des secondes ailes offre une espèce de sac glanduleux pulvérulent, de

couleur et de forme très-variées, selon les espèces. Quelquefois cet espace glanduleux est en partie remplacé par des poils rayonnants (*Argante*). Dans certaines espèces (*hilaria*), les mâles ont en outre des poils rayonnants adhérents au bord interne des premières ailes. Ailleurs (*Marcellina Eubule*), il n'y a ni sac glanduleux ni poils rayonnants.

Les espèces de ce genre, sans être très-nombreuses, sont assez difficiles à bien déterminer, lorsque l'on n'a à sa disposition qu'un seul sexe. Cependant après les avoir étudiées avec tout le soin possible, nous pensons avoir passablement débrouillé leur synonymie, et rendu leurs descriptions intelligibles.

Elles habitent les régions intertropicales des deux continents, tandis que les vraies *Colias* sont, au contraire, propres aux contrées extratropicales. Toutes celles dont nous connaissons les chenilles vivent sur des légumineuses arborescentes, particulièrement sur les *Cassia*.

GROUPE I.

†

1 — CALLIDRYAS BUQUETII, Boisd.

Enverg. 2 pouces 2 lignes; port d'une *Pieris*. Dessus des ailes d'un blanc-glauque teinté de verdâtre. Les supérieures ayant une bordure noirâtre de largeur moyenne, dilatée au sommet et formant un triangle très-allongé; la côte assez largement roussâtre à sa base. Ailes inférieures bien arrondies sans taches. Dessous des quatre ailes blanc ou d'un blanc très-légèrement teinté de verdâtre, avec un reflet violâtre, sans aucune autre tache qu'un point blanc cerclé de ferrugineux situé sur l'extrémité de la cellule discoïdale des inférieures. Corps d'un blanc un peu verdâtre, avec le prothorax d'un roussâtre un peu vineux; antennes d'un brun rougeâtre en dessus, jaunâtres en dessous, avec le bout de la massue jaune. — Nous n'avons vu que des mâles.

Sénégal. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Marchand, à Chartres. — Cette espèce est assez différente des autres et devra peut-être, par la suite, former un nouveau genre entre les *Pieris* et les *Callidryas*.

† †

2 — CALLIDRYAS FLORELLA.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 213. 666. — Donov. Natural. Reposit. Pl. 90. — *Colias id.* God. Encyc. IX, p. 93. 23.

Comme le dit Fabricius, elle a un peu le port de *Rhamni*, excepté que ses ailes inférieures ne sont point anguleuses, et que les supérieures ont le sommet moins aigu.

Envergure environ 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Mâle : dessus des ailes d'un blanc-glauque mat, un peu teinté de verdâtre. Les supérieures avec un petit point noir sur l'extrémité de la cellule discoidale, et le bord du sommet très-faiblement liseré de brunâtre. Les inférieures sans aucunes taches. Dessous des ailes d'un gris jaunâtre, excepté vers le bord interne des supérieures, avec des petites ondes ou des petites hachures plus obscures ; un petit point central rougeâtre pupillé de blanc un peu violâtre ; les secondes offrant souvent en outre, entre leur point discoïdal et le bord extérieur, une rangée courbe de petits points ferrugineux, très-peu marqués, placés chacun sur une nervure. Corps blanchâtre, avec des points d'un blanc verdâtre sur le thorax ; prothorax rougeâtre ; antennes rougeâtres en dessus et jaunâtres en dessous, avec le bout de la massue plus pâle. — Femelle un peu plus petite : ses ailes supérieures moins sinuées, avec une bordure noirâtre, crénelée, se prolongeant tout le long de la côte, précédée au sommet d'une raie sinueuse, courte, de la même couleur, effacée ou un peu fondue avec elle, de manière que, dans ce cas, la bordure paraît plus large et divisée au sommet par des taches de la couleur du fond ; le point discoïdal assez gros, arrondi et d'un noir foncé. Les ailes in-

férieures ayant souvent une petite bordure noirâtre, interrompue, presque effacée. Dessous des ailes différant de celui du mâle, en ce que les hachures sont plus prononcées, que les secondes ailes ont ordinairement trois petits points rougeâtres discoïdaux, pupillés de blanchâtres, dont un dans la cellule discoïdale, et que la ligne courbe de points qui les précède en dehors est toujours assez distincte.

Sénégal, côte de Guinée. — Coll. Boisd.

Cette espèce est bien la véritable *Florella* de Fabricius; mais nous ne l'aurions pas reconnue sans la figure de M. Donovan; parce que ce premier auteur ne décrit que la femelle, et que sa description s'applique aussi bien et mieux peut-être à la *Philippina* du Bengale.

3 — Callidryas Thisorella, Boisd.

Même port et même taille que *Florella*, dont elle est très-voisine. Dessus des quatre ailes absolument comme dans cette espèce. Dessous des ailes tirant davantage sur le jaune d'ocre, avec le point discoïdal de chaque aile plus petit, plus rougeâtre, et à peine visiblement pupillé; celui des inférieures non précédé en dehors d'une ligne courbe de points ferrugineux. — Nous n'avons vu que des mâles.

Bengale. — Coll. Boisd. — Cette espèce, qui se rapporte peut-être à la *Nephte* de Fabricius, a été recueillie à Bombay, avec la *Philippina*, par feu Polydore Roux; mais à en juger par le nombre des exemplaires des deux espèces, elle paraît être beaucoup moins abondante que cette dernière. — La femelle, que nous ne connaissons pas, doit ressembler beaucoup à celle de *Florella*.

4 — Callidryas Philippina.

Papilio id. Cram. 361, C, D. — *Colias id.* God. Encyc. IX, 96. 22.

Enverg. environ 2 $\frac{1}{4}$ pouces (un peu plus grande que *Florella*, d'après Cramer, ce qui prouve que sa taille varie selon les localités); port à peu près comme celui de *Florella*, avec les ailes supérieures un peu moins aiguës au sommet. La couleur du dessus semblable ou un peu plus verdâtre. Les ailes supérieures avec le point discoïdal plus noir, et une petite bordure noire, étroite, quelquefois interrompue, se prolongeant un peu le long du tiers postérieur de la côte. Ailes inférieures sans taches. Dessous des ailes d'un jaunâtre tirant un peu sur le verdâtre (excepté vers le bord interne des supérieures), avec les hachures plus obscures et plus prononcées que chez *Florella*, et un petit point discoïdal brun ou rougeâtre, pupillé de blanchâtre. Corps et antennes à peu près comme dans cette espèce. — Femelle à peu près de la taille du mâle. Les ailes supérieures avec la bordure un peu plus prononcée, crénelée en dedans; la côte noirâtre; le point central beaucoup plus gros et arrondi. Les ailes inférieures ordinairement sans bordure, très-rarement avec le bord marginal entrecoupé de quelques traits transversaux brunâtres, comme chez *Florella*. Dessous des ailes un peu plus jaunâtre que dans le mâle, avec la frange rougeâtre; les premières ayant un point discoïdal assez gros, pupillé de blanc-violâtre un peu argenté; les secondes offrant trois points discoïdaux argentés, cerclés de ferrugineux, dont l'antérieur moitié plus gros, renfermé dans la cellule discoïdale, les deux autres plus petits, situés en dehors, comme dans *Florella*, et quelquefois sans prunelle; ces points discoïdaux précédés de même en dehors d'une ligne courbe de points ferrugineux.

Bengale. — Coll. Boisd. — Assez commune aux environs de Bombay. — Godart n'a décrit que la femelle. — Cette *Callidryas* est très-voisine de *Florella*, et n'en est peut-être qu'une variété locale.

Variété A. Ailes supérieures de la femelle offrant en dessous deux points argentés et géminés. — Coll. Boisd.

Variété B. Femelle plus jaune que le mâle en dessus, surtout le long du bord extérieur. — Coll. Boisd.

Nota. Il est difficile de savoir si les *P. Pyranthe* et *Nephte* de Fabricius se rapportent plutôt à cette espèce qu'à la suivante.

5 — Callidryas Pyranthe.

Papilio id. Linn. Syst. Nat. 2, p. 763. 98.— Fab.? E. S. III, I, p. 198. 616. — *P. Gnoma*, Fab. op. cit. n°. 658. — *Alcyone*, Cram. 58, A, B, C. — *P. Chryseis*, Drury, Ins. I, Pl. 12, fig. 3-4. — *Colias Pyranthe*, God. Encyc. IX, p. 97. 24.

Enverg. environ 3 pouces. Dessus des ailes de la même teinte que chez *Florella*. Les supérieures avec un petit point discoïdal noirâtre, et une bordure noire assez prononcée, légèrement dilatée au sommet, se prolongeant un peu le long de la côte, et descendant jusqu'à l'angle interne. Ailes inférieures sans taches. Dessous des ailes à peu près comme chez *Florella*, avec les hachures plus grosses et le point central nul. — Femelle ayant les premières ailes saupoudrées de noirâtre vers la base; le point central plus gros, plus noir et arrondi; la côte assez fortement noirâtre; la bordure noire plus large, dilatée carrément et fortement vers le sommet, où elle est divisée par une raie courte, un peu maculaire, de la couleur du fond. Les secondes ailes avec une bordure noirâtre, plus ou moins prononcée. Dessous comme chez le mâle.

Variété A. Un petit point rougeâtre, plus ou moins visible, pupillé de blanchâtre sur le disque de chaque aile en dessous.

Chine, Java.— Coll. Boisd.—Godart a cru devoir rapporter à cette *Callidryas* la *Pyranthe* et la *Nephte* de Fabricius; mais les descriptions vagues de ce dernier auteur ne lui conviennent pas plus qu'aux autres espèces du même groupe. Aussi, pour éviter toute confusion, nous aurions peut-être dû nous en tenir aux citations des figures de Drury et de Cramer, dont l'identité est évidente avec les individus que nous décrivons.

6 — Callidryas Minna.

Mancipium Fugax Minna, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. environ 2 $\frac{1}{4}$ pouces, très-voisine de *Pyranthe*, dont elle n'est peut-être qu'une variété plus petite. Dessus des ailes du mâle à peu près semblable. Dessous un peu plus verdâtre, avec les hachures plus grosses ; les points discoïdaux nuls ; les secondes ailes ayant sur leurs tiers postérieur quelques hachures plus denses, formant presque une raie transversale, courbe, peu distincte. — Femelle aussi à peu près semblable en dessus au sexe correspondant de *Pyranthe*, excepté que la bordure des ailes supérieures n'est pas toujours divisée par une raie de la couleur du fond, et que la bordure des secondes ailes est parfois précédée d'une ligne noirâtre, sinueuse, effacée. Dessous des quatre ailes d'un jaune plus ochracé que chez la femelle de *Pyranthe*, avec les hachures très-prononcées, et formant sur les inférieures une raie plus marquée que dans le mâle ; les premières offrant un petit point discoïdal brun, et les secondes un petit point ferrugineux, obscur, peu visible, légèrement pupillé de blanc.

Indes orientales. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Lacordaire. —Hubner figure une femelle qui ressemble beaucoup en dessus à celle de *Florella*, mais qui en dessous offre tous les caractères de celle que nous venons de décrire.

† † †

7 — Callidryas Hyblæa, Boisd.

Cette espèce, dont nous ne connaissons que la femelle, a, par le dessous des ailes, un certain rapport avec celles de la division de *Florella*.

Taille de *Florella*. Ailes d'un jaune-soufre assez vif, un peu plus pâle sur le disque. Les supérieures offrant un petit

point discoïdal noir, et à l'extrémité un liseré brun, légèrement crénelé intérieurement, se continuant un peu le long de la côte, dont l'origine est pareillement brunâtre. Dessous d'un gris-jaunâtre pâle, luisant, à reflet un peu violâtre, avec des petites hachures plus obscures, assez clair-semées, au sommet et le long de la côte des premières ailes et sur toute la surface des secondes. Le disque de chaque aile offrant en outre un petit point central rougeâtre, pupillé de blanchâtre sur les inférieures. Corps comme dans les espèces voisines; antennes d'un jaune rougeâtre, avec le bout de la massue jaunâtre.

Sénégal. — Coll. Boisd.

GROUPE II (1).

†

8 — CALLIDRYAS EUBULE. (Pl. 2, B, fig. 6, et Pl. 2, A, fig. 7.)

Papilio id. Linn. Syst. Nat. 2, p. 764. 102. — Cram. 120, E, F. — Mâle, *P. Marcellina*, Cram. 163, A, B, C. — *Colias Eubule* et *Marcellina*, God. — La femelle, *Phœbis Eubule*, Hubn. Exot. Saml. — La chenille, Stoll. Suppl. à Cram. Pl. 3.

Cette *Callidryas* ressemble tellement à la *Marcellina*, que la plupart des auteurs les ont confondues en donnant sous le nom d'*Eubule* les femelles des deux espèces, et les mâles sous celui de *Marcellina*. Godart, dans ces corrections au Supplément de l'Encyclopédie, n'en fait qu'une seule espèce qu'il nomme *Marcellina*. Dans notre Iconographie des Lépidoptères et des Chenilles de l'Amérique septentrionale, nous avons suivi son exemple, et réuni sous le nom d'*Eubule* les *P.*

(1) Dans les espèces de ce groupe les mâles sont dépourvus de sac ou de poils glanduleux sur le bord costal des secondes ailes.

Marcellina et *Eubule ;* mais la comparaison des chenilles nous démontre aujourd'hui que nous avions commis une erreur que nous devons rectifier.

Enverg. environ 2 $\frac{3}{4}$ pouces. Mâle : dessus des ailes d'un beau jaune citron, avec une petite bordure d'un jaune un peu plus mat, peu distincte du fond, un peu plus large, et dentée sur les premières ailes ; la frange des quatre ailes ordinairement entrecoupée de petits points ferrugineux éloignés. Dessous des ailes d'un jaune plus foncé que le dessus ; les premières offrant sur l'extrémité de la cellule discoïdale deux points ferrugineux, géminés, suivis près de l'extrémité, d'une raie transverse brunâtre, en zigzag. Celui des secondes ailes offrant deux points discoïdaux argentés, cerclés de ferrugineux, situés sur une ligne sinueuse, brunâtre, précédés vers la base de points d'un rouge ferrugineux, plus ou moins marqués, et suivis d'une ligne tortueuse, brunâtre, un peu effacée. Tous ces points et lignes tortueuses sont plus ou moins effacés, ou plus ou moins marqués.

Femelle, ou *Papilio Eubule* des auteurs : d'un jaune plus vif, tirant ordinairement sur l'orangé ; les ailes inférieures bien arrondies, avec la frange orangée, entrecoupée de traits transversaux bruns ; les supérieures ayant, sur le milieu, un gros point brun, coupé dans son milieu par un arc orangé ; une bordure étroite, brune, crénelée ou interrompue, s'étendant plus ou moins le long de la côte, précédée vers le sommet d'une raie tortueuse, noirâtre, plus ou moins exprimée. Dessous des quatre ailes d'un jaune d'ocre plus intense que dans le mâle, avec le même dessin, mais plus fortement marqué et plus ferrugineux ; celui des premières avec les deux points discoïdaux réunis et fortement argentés ; celui des secondes ayant une partie des points de la base réunis en une ligne tortueuse, de manière que ces dernières ailes ont trois raies tortueuses transversales, dont celle du milieu s'aligne avec celle des premières ailes. Corps jaunâtre, avec des poils verdâtres sur le thorax ; antennes, paupières et dessus du dernier article des palpes d'un rose brun.

Guyane, Brésil et plusieurs des Antilles, très-commune. — Coll. Boisd.

Variété A. Femelle d'un blanc soufré en dessus, avec le dessin comme dans les individus ordinaires. C'est cette variété blanche qu'Hubner figure comme la femelle d'*Eubule*, tandis que les femelles à fond jaune sont pour lui des mâles.

Démérary. — Coll. Boisd.

La chenille, suivant Stoll et M. Lacordaire, est verte, avec de petites granulations noires, et une raie latérale jaune située au-dessus des pattes, et surmontée immédiatement d'une raie bleuâtre également longitudinale. Elle vit sur différentes espèces de *Cassia*. La chrysalide est verte, naviculaire, très-renflée dans son milieu.

9 — Callidryas Marcellina.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 209. 654. — Donovan, Naturalist Repository, Pl. 6, fig. 1. — *P. Eubule*, Smith-Abbot, Lepid. of Georg. I, Pl. 5. — *Callidryas Eubule*, Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chenill. de l'Am. Sept. Pl. 24. — *Colias Eubule* et *Marcellina*, God.

Cette espèce, à laquelle nous laissons le nom de *Marcellina*, ressemble tellement à la précédente, qu'il est presque impossible de l'en distinguer. Le caractère le plus positif (et encore il peut exister des passages), c'est que les ailes inférieures sont sensiblement moins arrondies, avec l'angle anal un peu plus saillant. Le mâle est en tout semblable en dessus à celui d'*Eubule*, il en diffère en dessous en ce que les points et lignes tortueuses sont plus effacés, que les points géminés ferrugineux des premières ailes, sont remplacés par un point rouge ou ferrugineux, coupé par une petite nervure jaune, et que les deux points discoïdaux argentés des secondes, sont un peu plus petits. — La femelle est en dessus d'un jaune citron, comme le mâle, avec le même dessin que celle d'*Eubule*; seulement ses ailes inférieures ont à peine le bord postérieur

entrecoupé par quelques petits traits bruns. En dessous, son dessin est semblable à celui d'*Eubule* femelle, mais elle est ordinairement sablée de petits atomes ferrugineux.

Amérique septentrionale, et probablement plusieurs autres contrées d'Amérique. — Coll. Boisd.

La chenille, qui vit aussi sur les *Cassia*, et particulièrement sur le *Cassia Chamæcrista*, est, selon Abbot et le Major John Leconte, d'un jaune-citron foncé, pointillée de noir, avec une raie transversale bleue dans chaque incision; le ventre et les pattes sont jaunes, avec une rangée latérale de petits traits bleus au-dessus des pattes. La chrysalide est semblable à celle d'*Eubule*.

10 — Callidryas Drya.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. n°. 659. — God. Encyc. IX, p. 92. 10. — Ménétriés, Nouv. Mém. de la Société imp. des Nat. de Moscou, t. III, p. 118. 4. — Femelle, *Phœbis Eubule*, Hubn. Exot. Saml.

Un quart plus petite qu'*Eubule* et *Marcellina* mâles, auxquels elle ressemble complétement en dessus. Dessous des ailes du même jaune que le dessus; celui des supérieures avec un point discoïdal d'un rouge briqueté, entouré d'un peu de jaune orangé, et coupé par une fine nervure de la même couleur; celui des inférieures avec un petit point discoïdal argenté, cerclé de rouge. Chez quelques individus de Saint-Domingue, on voit en outre sur ces dernières ailes quelques atomes noirâtres qui affectent la même disposition que dans *Eubule* mâle, mais beaucoup plus effacés. — Femelle d'un jaune-citron un peu plus vif, ayant à peu près le même port que celle d'*Eubule*, mais d'un quart plus petite; ses ailes inférieures arrondies de même; le dessin à peu près comme dans *Eubule* femelle, tant en dessus qu'en dessous, sinon que les premières ailes n'ont pas de ligne tortueuse noirâtre, et qu'en dessous elles n'ont pas de point discoïdal argenté, mais

seulement une tache ferrugineuse plus claire au milieu.

Saint-Domingue, île Saint-Barthélemy, Guadeloupe. — Coll. Boisd. — La *Colias Eubule*, de M. Ménétriés, est la femelle de *Drya*. — La connaissance de la chenille pourra seule confirmer si c'est bien une espèce ou une variété locale de l'une des deux précédentes. — Nous possédons un individu mâle, pris au Chili par M. Gay, qui paraît être une variété de cette espèce; mais le dessous des premières ailes est dépourvu de point discoïdal, et le dessous des secondes offre deux très-petits points orangés sans autre dessin.

11 — CALLIDRYAS RHADIA, Boisd.

Port et taille de *Drya*. Dessus des ailes du mâle sans taches, commedans *Eubule* mâle. Dessous d'un jaune citron; les supérieures offrant sur l'extrémité de la cellule discoïdale un trait transversal d'un rouge briqueté, coupé par deux fines nervures jaunes. Les inférieures ayant un point discoïdal argenté, entouré d'un petit cercle rouge, suivi de quelques atomes ferrugineux effacés, disposés en forme de bande transverse, quelquefois à peine visibles. — Femelle d'un jaune soufre, avec la bordure à peu près comme dans *Eubule* femelle, mais d'un rouge ferrugineux. Ses ailes supérieures ayant sur le disque un point noir non ocellé, et près de la bordure une raie sinueuse effacée, d'un roux ferrugineux. Dessous des ailes d'un jaune-d'ocre foncé, avec de petites hachures ferrugineuses; celui des premières offrant à l'extrémité de la cellule, une tache ferrugineuse marquée de deux points argentés violâtres; une raie tortueuse ferrugineuse près du sommet; celui des secondes ailes offrant trois points argentés, discoïdaux, très-rapprochés, cerclés de ferrugineux, suivis d'une raie maculaire sinueuse, transverse, également ferrugineuse, faisant suite à la raie tortueuse des ailes de devant. Corps, antennes et palpes à peu près comme dans *Eubule*.

Sénégal, île Maurice. — Coll. Boisd.

Cette espèce africaine a un très-grand rapport avec celles de l'Amérique.

12 — Callidryas Pomona.

Papilio Pomona, Donov. Ins. of New-Holl. — Fab. E. S. III, I, p, 213, n° 665. — *Colias id.* God. Encyc. IX, p. 93. 13.

Port et taille d'*Eubule* femelle. Ailes d'un jaune citron (Fabricius les dit blanches, et ajoute qu'elle pourraitbien être une variété de *Florella*). Les supérieures avec un point discoïdal noir, arrondi, assez gros, et une bordure de la même couleur, de médiocre largeur, crénelée intérieurement, précédée, vis-à-vis du sommet, d'une ligne tortueuse, brunâtre. Ailes inférieures avec le bord marginal entrecoupé par une suite de points noirs. Dessous des premières ailes semblable au dessus, mais sans raie tortueuse. Dessous des secondes du même jaune qu'en dessus, avec deux points discoïdaux argentés, cerclés de ferrugineux, sans autre dessin.

Nouvelle-Hollande. — Décrite d'après la figure de Donovan. — Cette espèce, si la figure de M. Donovan est exacte, ressemble beaucoup aux espèces américaines de la section d'*Eubule*, et il est à croire que le mâle, que nous ne connaissons pas, a de grands rapports avec celui d'*Eubule* et *Marcellina*.

Nota. Nous possédons une espèce de la Nouvelle-Hollande voisine de *Scylla*, que nous décrivons ci-après sous le nom de *Gorgophone*. Ne serait-ce point cette dernière que M. Donovan aurait figurée sous le nom de *Pomona*? Quelques-unes des planches de cet auteur sont si peu semblables à sa nature, qu'il y aurait quelque raison à le supposer.

GROUPE III.

† †

13 — Callidryas Philea.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 91. 8. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 764, n°. 104. — Fab. E. S. 111, 1, p. 212. 662. — Cram. 173, E, F. — Roesel, Ins. Bel. tab. 3. fig. 5. — *Mancipium Fugax Argante* ♀, Hubn. Exot. Saml. — Femelles, *Colias Lolia*, God. Encyc. IX, p. 94. — *Colias Aricia*, God. op. cit. n°. 16. — *Colias Larra*, op. cit. n°. 17. — *Papilio Larra*, Fab. E. S. Suppl. p. 428, 653-4. — *P. Melanippe*, Cram. 341, E, F. — *P. Aricia*, Cram. 94, A, B.

Enverg. près de 3 ½ pouces. La plus grande du genre. Dessus des ailes du mâle d'un beau jaune-citron un peu mat vers le bout. Les supérieures offrant vers le milieu une tache orangée, arrondie, plus ou moins grande, disposée transversalement. Les inférieures avec l'extrémité plus ou moins largement orangée. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre très-vif, avec deux points ferrugineux très-rarement argentés, souvent réunis en une raie étroite, sur le milieu des premières, et deux points blanchâtres, mais plus ordinairement argentés, bordés de brun, sur le milieu des secondes; outre cela il y a, entre les points discoïdaux et l'extrémité, une raie commune, flexueuse, interrompue, formée d'atomes brunâtres, plus ou moins marqués ou plus ou moins effacés. Corps jaune, avec la tête roussâtre et les antennes d'un rouge brun.

Femelle tantôt de la taille du mâle et tantôt un peu plus petite, variant beaucoup pour la couleur du dessus, qui est quelquefois très-pâle et quelquefois très-vive. Le plus ordinairement le dessus des ailes est d'un jaune foncé, avec le

tiers postérieur des secondes d'un fauve rougeâtre, et le disque des premières souvent lavé d'orangé : le limbe marginal des unes et des autres est divisé par des taches brunes, quelquefois plus ou moins réunies, formant une bordure ; les supérieures ont en outre sur le milieu un gros point noirâtre divisé par l'arc discoïdal, et avant la bordure une ligne flexueuse noirâtre, interrompue. Dessous des quatre ailes d'un jaune foncé plus ou moins rouilleux, avec deux points discoïdaux argentés, environnés de brun rougeâtre, souvent divisés en quatre ou cinq parties, sur les premières par l'arc de la cellule ; les points marginaux d'un brun rougeâtre, fondus avec la tranche du bord postérieur ; la ligne flexueuse également d'un brun rougeâtre et plus ou moins marquée.

Brésil, Guyane, Saint-Domingue. — Coll. Boisd. — Commune. — Hubner a pris le mâle de cette espèce pour la femelle d'*Argante*.

Colias Lolia, God., est une variété femelle beaucoup plus petite que les individus ordinaires, avec les ailes inférieures entièrement d'un rouge-briqueté clair en dessus, et sans point marginaux. En dessous les quatre ailes sont également d'un rouge-briqueté clair, avec deux points discoïdaux argentés, et environnés de brunâtre, et la ligne flexueuse effacée. — Antilles M. N.

Colias Larra, God. Fab., est de la taille des individus ordinaires avec le dessus des ailes tantôt jaune et sablé de ferrugineux, et tantôt d'un fauve-rougeâtre clair, le dessous des quatre ailes est jaune, avec les taches du limbe à reflet légèrement argenté, et les deux points argentés discoïdaux des inférieures situés sur une tache ou sur une bande transverse brunâtre. — Saint-Domingue. — Coll. Boisd.

M. Ménétriés, dans son mémoire sur les Lépidoptères d'Haïti, dit que c'est à tort que Godart, dans son supplément à l'Encyclopédie, p. 805, a réuni la *Colias Larra* à la *Philea*, parce qu'un grand nombre d'individus de la première lui ont toujours offert des caractères constants. Nous ne comprenons pas trop sur quoi M. Ménétriés se fonde pour émettre cette

opinion, puisqu'il a reçu en même temps une grande quantité d'individus de *Philea*. Pour établir deux espèces, il aurait dû décrire des *Philea* femelles et des *Larra* mâles.

14 — Callidryas Thalestris.

Colias Thalestris, Hubn. — *Colias Philea*, Variété, God. Encyc. IX, p. 91. 8.

Taille et port de *Philea*, à laquelle elle ressemble beaucoup, et dont elle n'est peut-être qu'une variété. La tache orangée des premières ailes du mâle plus grande, plus irrégulière, précédée sur l'extrémité de la cellule discoïdale d'un gros point noir. Les secondes ailes presque entièrement orangées. Dessous des quatre ailes différant de celui de *Philea*, en ce que les deux points discoïdaux des supérieures sont violâtres, souvent divisés en quatre ou cinq par l'arc de la cellule, et en ce que le bord postérieur des inférieures est couvert d'un espace d'un brun ferrugineux, assez large. — Femelle beaucoup plus rouge que celle de *Philea*, avec les points marginaux plus noirs, ainsi que la ligne flexueuse, qui ici s'étend jusque sur les secondes ailes. Dessous à peu près comme chez le mâle, avec la raie tortueuse et les taches du bord d'un brun-ferrugineux très-prononcé; le sommet des supérieures d'un brun pourpre.

Cuba, Coll. de MM. le comte Dejean et Auguste.— Brésil, Coll. Boisd.

Variété A. Mâle ayant la tache des ailes supérieures très-large, presque d'un rouge sanguin, ainsi que leur bord postérieur. Les ailes inférieures entièrement d'un rouge presque sanguin. Dessous des ailes à peu près comme chez les individus ordinaires. — Brésil. M. N.

15 — Callidryas Argante.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 92. 11. — *Papilio id.* Fab. E. S. 111, I, p. 189. 584. — *P. Hersilia*, Cram. 173, C, D. — *Mancipium fugax Argante* mâle, Hubn. Exot. Saml. — Femelle *Colias Cnidia*, God. op. cit. n°. 14. — *P. Cypris*, Cram. 99, E, F. — *Phœbis Cypris*, Hubn. Exot. Saml.

Port et taille d'*Eubule*. Dessus des ailes du mâle entièrement d'un jaune-orangé vif, un peu chatoyant, un peu plus mat vers le bord, avec un petit liseré noir, un peu interrompu sur les supérieures, et indiqué par des points sur les inférieures. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre vif, avec une multitude d'atomes ferrugineux. Les premières avec un point ferrugineux, solitaire ou géminé, quelquefois un peu argenté; les secondes avec deux points discoïdaux, ferrugineux, tantôt jaunes dans leur centre, et tantôt argentés; une ligne flexueuse, transverse, formée par des atomes condensés, fortement en zigzag sur les ailes supérieures. Corps jaune, avec les antennes d'un rose violâtre.

Femelle, ou *Papilio Cypris* de Cramer, tantôt de la taille du mâle, tantôt plus petite, et quelquefois presque aussi grande que celle de *Philea*. Dessus des ailes tantôt d'un jaune plus ou moins orangé, tantôt d'un jaune-roussâtre plus ou moins intense, quelquefois d'un jaune pâle et quelquefois d'un jaune sablé de noirâtre. Les supérieures ayant un gros point discoïdal noir, le sommet également noir, s'alignant avec des points marginaux de la même couleur, très-souvent réunis avec lui, et formant alors une bordure crénelée; quelquefois cette bordure est en outre précédée de quelques points noirâtres, disposés en ligne flexueuse. Ailes inférieures avec le bord marginal entrecoupé par une suite de points noirs plus ou moins gros. Dessous des quatre ailes d'un jaune d'ocre, avec une multitude d'atomes ferrugineux; celui des premières avec une tache discoïdale d'un ferrugineux

violâtre, ainsi que le sommet, le bord postérieur et la raie flexueuse interrompus; celui des secondes avec une tache discoïdale d'un ferrugineux violâtre, en forme de bande transverse, marquée de deux points argentés.

Commune au Brésil, plus rare à la Guyane. — Coll. Boisd.

16 — Colias Agarithe, Roger.

Très-voisine d'*Argante;* mais quelquefois un peu plus petite. Dessus des ailes différant seulement en ce que l'arc discoïdal des premières est un peu ferrugineux, et que le liseré noir marginal est souvent nul. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre vif, comme chez *Argante*, avec les atomes ferrugineux moins nombreux, et presque nuls dans quelques individus. Les points argentés des secondes ailes remplacés par un petit cercle ferrugineux, peu marqué; une lunule ferrugineuse sur l'arc discoïdal des premières, précédée vers l'extrémité d'une raie d'atomes ferrugineux, oblique, transverse, presque droite, et non fortement en zigzag, comme dans *Argante*. — Femelle ordinairement d'un jaune orangé, plus vif sur les ailes inférieures et sur le disque des supérieures, quelquefois d'un blanchâtre incarnat; ayant du reste tout-à-fait le port et le dessin de la femelle d'*Argante*, mais la raie ferrugineuse du sommet des supérieures est droite et oblique, comme chez le mâle.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Roger. — Est-ce bien une espèce distincte?

† † †

17 — Callidryas Cypris.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 91. 6. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 212. 663. — *Colias Neocypris*, Hubn. Exot. Saml.

Un peu plus grande qu'*Eubule*. Dessus des quatre

ailes d'un jaune-citron foncé, tirant un peu sur l'orangé, avec l'extrémité d'un jaune un peu plus mat, et la frange entrecoupée de petits points noirs. Ailes inférieures ayant l'angle anal fortement prolongé en queue. Dessous des quatre ailes d'un jaune d'ocre, avec une multitude d'atomes ferrugineux; deux points discoïdaux bruns sur les supérieures, rarement pupillés d'argent; deux points discoïdaux argentés sur les inférieures, et trois lignes sinueuses d'atomes condensés. Corps jaune avec les antennes rougeâtres. — Femelle d'un jaune soufre, avec un gros point discoïdal noir sur les supérieures. Dessous des ailes d'un blanc-verdâtre pâle, avec de petits atomes roux peu marqués; celui des supérieures avec un gros point central d'un ferrugineux argentin; celui des inférieures avec deux points argentés; les lignes sinueuses argentées et non ferrugineuses.

Brésil. — Coll. Boisd. — Assez rare. — Cette espèce, par ses ailes inférieures terminées en queue, ne peut être confondue avec aucune autre.

† † † †

18 — CALLIDRYAS TRITE.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 98. 29. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 763. 97. — Fab. E. S. III, I, p. 205. 642. — Cram. 141, C. D.

Taille et port d'*Eubule* mâle. Dessus des quatre ailes d'un beau jaune citron, un peu mat vers l'extrémité. Dessous des ailes d'un jaune-roussâtre pâle, un peu luisant, avec une raie droite, oblique, ferrugineuse, commune, se dirigeant du sommet des supérieures à l'extrémité du bord abdominal des inférieures, suivie parfois sur ces dernières ailes de quelques atomes de sa couleur. Corps jaune, avec les antennes d'un gris brunâtre. — Femelle d'un blanc-roussâtre soufré en dessus, avec une bordure noirâtre étroite, à l'extrémité des premières ailes.

Assez commune à la Guyane, un peu plus rare au Brésil.

19 — Callidryas Crocale.

Papilio id. Cram. 55, C. D. — *Colias Jugurtha*, Variété, God. Encyc. IX, p. 95. 21. — *Callidryas Endeer*, Boisd. Voy. de *l'Astrolabe*. Entom. Pl. 2, fig. 3-4.

Après avoir bien comparé notre *Callidryas Endeer* avec la figure du *Papilio Crocale* de Cramer, nous sommes convaincu qu'elle se rapporte bien à cette espèce, et que c'est à tort que nous l'avions considérée comme nouvelle. Elle est du reste bien distincte de la *Colias Jugurtha* (*Alcmeone* femelle), et nous ne doutons pas qu'elle ne forme une espèce particulière, dont le mâle, probablement très-différent, nous est encore inconnu.

A peu près de la taille de *Philea*. Ailes d'un jaune soufre avec une large bordure noirâtre, un peu sinuée intérieurement, divisée par un rang de gros points de la couleur du fond. Les supérieures ayant en outre la base fortement et largement saupoudrée de noirâtre, et cette couleur venant s'unir à un gros point central noir; la côte assez largement noire. Dessous des quatre ailes jaunâtre, un peu luisant, avec une légère empreinte de la bordure; un point discoïdal très-peu marqué, un peu plus pâle que le fond, faiblement cerclé de brun, et accompagné sur les secondes ailes d'un autre point plus petit, à peine visible. Corps noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec les antennes d'un brun rougeâtre.

Coll. Boisd. — Notre individu nous a été donné comme de la Nouvelle-Hollande, mais il serait possible qu'il vînt des Moluques. Cramer dit que celui qu'il figure se trouve à la côte de Coromandel. — Nous supposons que le mâle doit avoir quelque analogie avec celui d'*Hilaria*.

20 — Callidryas Hilaria.

Papilio id. Cram. 339, A. B. — *Colias id.* God. Encyc. IX, p 97. 25. — *P. Titania*, Fab. E. S. S. III, I, p. 428. 655-6. — Variété femelle, *P. Jugurtha*, Cram. 187, E. F.

Enverg. environ 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Dessus des ailes du mâle d'un jaune citron vers la base, ensuite d'un blanc-mat un peu teinté de verdâtre. Les supérieures avec le bord du sommet noir; le jaune citron couvrant seulement leur base, et s'étendant un peu le long de la côte. Ailes inférieures avec toute la base et le bord abdominal largement d'un jaune citron. Dessous des ailes d'un jaune-verdâtre pâle; les supérieures avec la base d'un jaune citron, un point central rose pupillé d'un peu de blanc, précédé vers le sommet d'une ligne tortueuse, rose; les secondes ailes avec deux petits points d'un blanc un peu argenté, entourés chacun de deux petits cercles roses, dont l'extérieur moins marqué, précédés en arrière d'une ligne tortueuse rose, interrompue, transversale, peu marquée, faisant suite à celle des ailes supérieures. Corps jaune avec le corselet noirâtre, garni de poils verdâtres; antennes rougeâtres, avec la massue plus obscure. — Femelle tantôt de la taille du mâle, tantôt un peu plus grande, et quelquefois plus petite; le jaune citron de la base un peu plus pâle et plus fondu, avec la teinte blanche. Les premières ailes offrant un petit point central noirâtre et une bordure de la même couleur, assez étroite, dentée en scie, se continuant tout le long de la côte, précédée au sommet d'une ligne tortueuse noirâtre, plus ou moins marquée, comme dans beaucoup d'autres espèces. Secondes ailes avec une bordure noirâtre un peu interrompue, faisant suite à celle des premières. Dessous des quatre ailes d'un gris-ochracé luisant, avec un petit point discoïdal d'un jaune rougeâtre, un peu pupillé de blanchâtre, suivi sur chaque aile d'une ligne tortueuse, interrompue, brunâtre, pâle. Quelquefois le point des secondes

ailes est accompagné d'un autre petit point semblable, mais plus petit, comme dans le mâle.

Indes orientales, Java, Bornéo. — Coll. Boisd. — Commune à Java.

Variété A. *P. Jugurtha*, Cram. Femelle, avec la bordure notablement plus prononcée; le point noir du dessus beaucoup plus gros, lié à la côte; la base des premières ailes jaune en dessous; les secondes dépourvues sur cette face de ligne brunâtre transverse. — Côte de Coromandel.

21 — Callidryas Alcmeone.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 97. 27. — *P. id.* Fab. E. S. 111, I, p. 196. 611. — Femelle : *Papilio Catilla*, Fab. op. cit. n°. 656. — Cram. 229, D, E. — *Colias id.* God. op. cit. n°. 20.

Même port qu'*Hilaria*; taille un peu plus petite. Dessus des quatre ailes comme chez *Hilaria*, sans la moindre différence. Dessous des quatre ailes d'un jaune-citron pâle, sans points discoïdaux, avec l'extrémité des premières plus blanchâtre, et une espèce de tache plus jaune vers la base des secondes, au-dessus de la nervure médiane. Corps jaunâtre, avec le thorax noirâtre, garni de poils verdâtres; antennes entièrement brunâtres. — Femelle toujours un peu plus grande que les mâles, plus grande même que celle d'*Hilaria*; dessus de ses ailes d'un jaune-soufre vif. Les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire, de médiocre largeur, crénelée en dedans, descendant jusqu'à l'angle interne, se prolongeant un peu le long de la côte, précédée d'une ligne noirâtre, maculaire, tortueuse, partant de la côte comme dans la plupart des espèces congénères; un point central noir, arrondi. Ailes inférieures avec le bord marginal entrecoupé de taches noires, lunulées. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre plus ou moins foncé et plus ou moins brillant, avec un point discoïdal brun, pupillé d'argent obscur sur les premières, et deux points plus petits, à

prunelle plus vive sur les inférieures : outre cela, il y a entre ces points et le bord terminal une ligne transverse, tortueuse, d'un brun ferrugineux, et le bord lui-même est un peu ferrugineux par la transparence de la bordure noire du dessus.

Indes orientales, Java, Bornéo. — Coll. Boisd. — Très-commune à Java.

Variété A. Femelle ayant les points discoïdaux du dessous de chaque aile placés sur un espace d'un brun violâtre, très-grand aux secondes ailes. — Même patrie. — Coll. Boisd.

Nous avons reçu il y a quelque temps, sous le nom de *Zumea*, comme de la Guadeloupe, un individu mâle, qui ne diffère en rien de ceux de Java ; mais probablement qu'il y a erreur d'*habitat*, car il est peu probable qu'une espèce des Indes orientales se retrouve aux Antilles, à moins qu'elle n'y ait été transportée accidentellement.

22 — Callidryas Evadne.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 98. 28. — *P. Alcmeone*, Cram. 141, E. — Femelle, *Colias Statira*, Swainson, Zool. illust. 1re. série, Pl. 5. — *P. Statira*, 120, C, D.

Même port et même taille qu'*Alcmeone*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle en diffère en dessus, en ce que le blanc est un peu moins glauque et un peu moins verdâtre, en ce que le jaune citron s'étend sur les premières ailes jusqu'au milieu, et sur les secondes jusque sur le limbe. Le dessous n'offre pas de différences bien notables ; il est de même dépourvu de points discoïdaux. — Femelle ou *Colias Statira;* quelquefois de la taille du mâle, souvent un peu plus grande, rarement plus petite ; tantôt entièrement d'un jaune-soufre vif, tantôt d'un jaune pâle sur les ailes supérieures, avec la base jaune, et les inférieures d'un jaune ochracé, et quelquefois d'un jaune vif un peu orangé sur les quatre ailes. Les premières ailes offrant dans toutes les variétés un point central noir, arrondi, et une bordure plus ou moins étroite, de la

même couleur, crénelée intérieurement, s'étendant un peu le long de la côte, et descendant jusqu'à l'angle interne. Ailes inférieures sans taches, ou avec le bord légèrement entrecoupé de noirâtre. Dessous des ailes d'un jaune-pâle luisant, avec la base des supérieures un peu plus jaune; ces dernières ailes avec un point discoïdal d'un rouge-ferrugineux violâtre, un peu plus pâle dans son centre, précédé en dehors d'une ligne transversale, tortueuse, de sa couleur; le bord du sommet et la partie correspondante de la bordure également d'un ferrugineux violâtre. Ailes inférieures avec un point discoïdal très-blanc, assez gros, entouré d'un peu de ferrugineux, mais seulement en arrière; une ligne transverse maculaire, tortueuse, d'un ferrugineux violâtre, faisant suite à celle des premières ailes. Dernier article des palpes beaucoup plus allongé que dans les femelles d'aucune autre espèce. Antennes brunes, avec la moitié antérieure de la massue d'un jaune pâle.

Guyane, Cuba, Brésil, Colombie. — Coll. Boisd.

Variété A. Mâle d'un gris-roussâtre pâle en dessus, avec la partie correspondante au jaune citron, d'un gris-jaunâtre foncé. — Colombie. Coll. Boisd.

Cramer a confondu cette espèce américaine avec l'*Alcmeone* de l'Inde, car il dit, en parlant de cette dernière, qu'elle se trouve à Surinam et dans les Indes orientales.

23 — Callidryas Neleis, Boisd.

Cette belle espèce a un certain rapport avec *Evadne*, mais elle est plus grande, le jaune-citron est un peu plus vif, et s'étend encore davantage sur le limbe des ailes inférieures; la partie matte est jaune; au lieu d'être d'un blanc-jaunâtre glauque; les ailes supérieures n'ont aucune trace de liseré noir au sommet. Dessous des quatre ailes d'un jaune un peu verdâtre, sans points discoïdaux; un point d'un rose rouge à la base de chaque aile, sur l'insertion de la nervure médiane; les secondes offrant quelquefois la trace effacée d'une ligne tortueuse, transverse, grisâtre. Corps jaune, avec le thorax noi-

râtre, garni de poils verdâtres; palpes et antennes d'un rouge rose. — Femelle ayant un peu le port d'*Eubule* femelle; entièrement d'un beau jaune-citron vif. Les premières ailes offrant un gros point central noirâtre un peu irrégulier, une petite bordure brune, interrompue ou crénelée, précédée d'une ligne tortueuse, maculaire, de la même couleur, un peu effacée. Les secondes ailes sans taches, ou avec le bord entrecoupé de points brunâtres. Dessous un peu plus pâle et plus luisant que chez le mâle; les ailes supérieures avec un gros point central irrégulier, d'un brun violâtre, un peu plus pâle dans son centre, suivi d'une ligne tortueuse de la même couleur; la tranche du bord postérieur également entrecoupée de brun violâtre. Ailes inférieures avec deux points discoïdaux très-blancs, cerclés de rougeâtre, dont l'externe moitié plus petit, précédés en dehors d'une ligne tortueuse, interrompue, d'un brun violâtre, faisant suite à celle des premières ailes. Corps, antennes, palpes et points rouges de la base comme dans le mâle.

Cuba. — Coll. Boisd. et Coll. de M. Auguste de Bordeaux. — Nous devons cette jolie *Callidryas* à la générosité de M. Auguste.

24 — Callidryas Orbis.

Poey, Cent. des Lépid. de l'île de Cuba, tab. adj.—Femelle *Colias Godartiana*, Swainson, Zool. Illust. 1re. série, Pl. 34.

Un peu plus grande qu'*Evadne;* même port; le jaune citron affectant la même disposition; la partie matte d'un jaune soufre; les premières ailes sans aucun liseré noir au sommet; leur base marquée d'une grande tache orbiculaire, d'un jaune-orangé vif. Dessous des ailes d'un jaune pâle, à reflet un peu violâtre, avec une légère empreinte de ligne tortueuse, obscure; les supérieures avec un point central ferrugineux; les inférieures avec deux points argentés, environnés d'un peu de ferrugineux; un point d'un rose rouge à la base de chaque aile, sur l'insertion de la nervure médiane. Corps jaune, avec les

antennes et les palpes roses. — Femelle ou *Colias Godartiana*, Swainson : tantôt un peu plus grande que le mâle, tantôt un peu plus petite ; entièrement d'un jaune orangé, avec une bordure brune, assez étroite, un peu crénelée, interrompue, ou presque nulle sur les ailes inférieures, précédée sur les supérieures d'une légère empreinte de ligne tortueuse, à peine visible ; ces dernières ailes ayant le bord postérieur un peu sinué, marquées en outre d'un gros point central brun, un peu irrégulier. Dessous des quatre ailes plus pâle, avec quelques atomes rouillés et une ligne transverse, tortueuse, interrompue, ferrugineuse, affectant à peu près la même disposition que dans les espèces congénères ; les supérieures avec une tache discoïdale irrégulière, assez grosse, d'un ferrugineux pourpré, plus obscure sur ses bords. Les inférieures avec deux points d'argent, dont l'extérieur plus petit, situés sur un espace d'un ferrugineux pourpré, plus ou moins marqué ; le bord extérieur de chaque aile, ou au moins des premières, lavé de ferrugineux violâtre ; les points basilaires rouges, comme chez le mâle. Corps orangé, antennes d'un rouge brun, collier rose ; dernier article des palpes tout rouge, allongé et horizontal ; comme dans la femelle d'*Evadne*.

Cuba. — Coll. Boisd. et Coll. de MM. Lacordaire et Th. Roger.

La chenille, selon M. Poey, vit sur la *Poinciana Pulcherrima*. Elle est verte, avec le ventre jaunâtre, et toutes les incisions d'un vert-jaunâtre pâle. La chrysalide est verte, naviculaire, avec les extrémités roses et des espèces de nervures jaunes.

† † †

25 — Callidryas Scylla.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 95. 19. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 763. 95. — Fab. E. S. III, I, p. 201. 630. — Cram. 12, C, D. — Sulz. Gesch. tab. 15, fig. 6. — Donov. Ins. of India. — La chenille, Horsfield Ins. of Ind. comp. Pl. 4, fig. 6.

Enverg. environ 2 $\frac{1}{4}$ pouces. Dessus des ailes supérieures blanc, avec une bordure noire, liserée de jaune en dehors, dentée intérieurement, assez étroite, un peu élargie au sommet, et s'étendant plus ou moins le long de la côte. Ailes inférieures d'un beau jaune-orangé vif avec un rang de petits points noirs sur le limbe postérieur. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre foncé, avec une raie tortueuse, brunâtre, transversale, interrompue, peu marquée, et un petit point discoïdal brun, pupillé de jaune ou de blanchâtre ; les inférieures offrant, outre leur point discoïdal, deux petits points semblables vers le bord interne. — Femelle un peu plus grande que le mâle, d'une couleur moins pure, avec la bordure brunâtre, plus large, précédée sur chaque aile d'une ligne flexueuse, noirâtre, interrompue ; un point discoïdal noirâtre transversal sur les ailes supérieures. Dessous des quatre ailes, avec la ligne transverse flexueuse bien prononcée, ferrugineuse ; deux gros points géminés, d'un ferrugineux violâtre, centre blanchâtre, a sur le disque des supérieures ; deux points plus petits et pupillés de blanc sur celui des inférieures. Corps blanc, avec le dos noirâtre et la poitrine jaune ; antennes d'un brun rougeâtre.

Commune dans les Indes orientales, et surtout à Java. — Coll. Boisd.

Cette espèce est tellement distincte de toutes les précédentes, que l'entomologiste le moins exercé la reconnaîtra au premier coup d'œil à ses ailes supérieures blanches et à ses ailes inférieures orangées.

La chenille, selon le docteur Horsfield, est très-commune dans la partie orientale de Java, sur les *Cassia fistula* et *oblongifolia*. Elle est verte, avec des petites granulations noires, et une raie latérale jaune le long des pattes. La chrysalide est un peu moins arquée que chez les espèces américaines.

26 — Callidryas Gorgophone, Boisd.

Port et taille de *Scylla*, dont elle se rapproche beaucoup,

quoique très-différente au premier coup d'œil. Ailes supérieures blanches ou d'un blanc glauque un peu verdâtre, avec un petit point discoïdal noir et le bord terminal très-légèrement entrecoupé de brunâtre. Ailes inférieures d'un jaune citron. Dessous des quatre ailes d'un jaune-d'ocre brillant, avec une raie tortueuse brunâtre transversale, à peu près comme dans *Scylla;* un ou deux points discoïdaux bruns pupillés de jaune ou de blanchâtre sur le milieu des inférieures, sans compter deux autres petits points semblables situés comme dans *Scylla* vers le bord abdominal; trois gros points ferrugineux, souvent réunis, sur l'extrémité de la cellule discoïdale des supérieures. — Femelle ayant les premières ailes d'un blanc légèrement soufré, avec le point central plus gros et une petite bordure noirâtre; très-étroite, crénelée et précédée d'une ligne flexueuse de la même couleur, mais plus pâle. Les secondes ailes sans taches comme dans le mâle. Dessous de ses ailes à peu près comme dans le mâle, un peu plus luisant, avec les points discoïdaux plus marqués d'un ferrugineux violâtre, tantôt sans prunelle distincte et tantôt avec le centre pupillé d'argent plus ou moins violâtre.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd., M. N., et Coll. de MM. Serville et Lacordaire.

Nota. Serait-ce la femelle de cette espèce que Fabricius aurait décrite sous le nom de *Pomona?* Il dit, dans sa description, qu'elle pourrait bien être une variété de *Florella;* d'après cette indication, et surtout d'après la figure de Donovan qui la représente presque semblable à une femelle d'*Eubule*, nous n'avons pu y trouver la moindre analogie.

XIV. Genre COLIAS. — *Colias*, God., Latr., Fab., Ochs. — Subgenus *Eurymus*, Swainson.

Chenilles rases, légèrement pubescentes, un peu atténuées aux extrémités. Chrysalides carénées en dessus, non arquées, dépourvues de pointes latérales, terminées antérieurement en pointe.

Insecte parfait : tête de grosseur médiocre, garnie de poils écailleux; yeux nus, assez saillants; palpes contigus, rapprochés, très-comprimés, garnis de poils soyeux un peu diffus; le dernier article obtus, un peu ovalaire, beaucoup plus court que le précédent; antennes droites, courtes, se terminant insensiblement en une massue obconique. Corps assez robuste; prothorax très-court. Abdomen un peu plus court que les ailes inférieures; ailes assez robustes, à cellules discoïdales fermées; les inférieures formant une gouttière qui embrasse entièrement le dessous du corps.

Les *Colias* se distinguent des autres genres voisins par leurs antennes courtes, roides, terminées insensiblement en massue obconique, et par leurs palpes garnis de poils plus longs et moins écailleux. Elles sont toutes de taille moyenne, avec les ailes inférieures bien arrondies, et une bordure noire, commune, plus ou moins large. Leurs ailes supérieures offrent de part et d'autre un point discoïdal noir, et les inférieures un point central, orangé en dessus, et ordinairement argenté en dessous et accompagné d'un autre point plus petit. Dans toutes les espèces connues, on remarque en outre à la base de ces dernières ailes en dessous, une petite tache rougeâtre ou ferrugineuse sur l'insertion de la nervure médiane. Leur couleur varie depuis le jaune soufré jusqu'au rouge orangé. Les antennes, le prothorax et la frange sont ordinairement plus ou moins rougeâtres. Les différences sexuelles sont toujours bien prononcées. Chez quelques espèces (*Hyale*, *Phicomone*) les femelles ont le même dessin que les mâles, mais elles sont beaucoup plus pâles; chez d'autres (*Aurora*, *Edusa*) elles sont à peu près de la couleur des mâles, avec la bordure divisée par un rang de taches jaunes. Cependant toutes celles de cette dernière division peuvent accidentellement passer au blanc soufré, comme on l'observe dans la variété *Helice* de notre *Edusa*. Les mâles, dans beaucoup d'espèces, ont un caractère particulier, et dont jusqu'à présent les entomologistes n'ont pas encore parlé, c'est que le bord antérieur des secondes ailes

offre près de la base un sac ou espace glanduleux, pulvérulent, dont la forme et surtout la couleur varient dans chaque espèce.

Ce genre est répandu dans les régions tempérées des deux continents. Les espèces ne sont pas extrêmement nombreuses ; mais elles sont très-voisines l'une de l'autre, et assez difficiles à déterminer, comme cela a presque toujours lieu dans les genres très-naturels. A l'état de chenilles, elles vivent sur les *Lotus*, *Medicago*, *Trifolium*, *Onobrychis*, *Astragalus*, etc.

GROUPE I.

†

1 — Colias Cæsonia.

God. Encyc. IX, p. 98. 31. — Boisd. et Leconte, Iconograph. des Lépid. et des Chenill. de l'Am. Sept. Pl. 20, fig. 1-5. — *P. Cæsonia*, Stoll, Suppl. Cram. Pl. 41, fig. 2 et 2 B. — *Zerene Cæsonia*, Hubn. Exot. Saml. — *P. Philippa?* Fab. E. S. 111, 1, p. 211. 660.

Enverg. environ 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Ailes d'un beau jaune ; les supérieures ayant le sommet très-aigu et quelquefois un peu falqué ; la base saupoudrée de noirâtre ; un gros point discoïdal noir ; une large bordure de la même couleur, fortement sinuée ou plutôt échancrée carrément dans son milieu ; la frange rose. Ailes inférieures arrondies, avec une bordure noire, fortement dentée intérieurement ; deux gros points discoïdaux orangés, géminés sur le milieu, et quelques traits de la même couleur près de la bordure ; frange jaune lavée de rose. Dessous des premières ailes jaune, avec un œil discoïdal noir, à prunelle d'argent. Dessous des secondes d'un jaune assez foncé, avec deux points argentés, discoïdaux, géminés et cerclés de ferrugineux ; outre cela une ligne transverse de points ferrugineux, comme dans la plupart des espèces. — Femelle d'un jaune un peu

moins gai ; la bordure des premières ailes d'un noir moins foncé, avec l'empreinte de quelques taches jaunes, peu sensibles ; la bordure des secondes interrompue ; quelques traits roses plus ou moins prononcés sur ces dernières ailes.

Géorgie, Virginie, Pensylvanie, Jamaïque, Saint-Domingue, Mexique, Floride. — Coll. Boisd. — Chez cette espèce, la partie jaune des ailes supérieures offre presque le profil de la tête d'un chien, dont le point noir discoïdal formerait l'œil.

Variété A. Ailes supérieures très-acuminées et falquées au sommet. — Mexique. — Le *P. Philippa* de Fabricius nous paraît appartenir à cette variété.

La chenille, qui vit sur les *Trifolium* et les *Glycine*, est verte, avec une bande latérale blanche, ponctuée de fauve ; outre cette bande, il y a sur chaque incision une raie transversale noire, bordée de jaune. La chrysalide ressemble à celle d'*Edusa*.

† †

* 2 — COLIAS THISOA.

Ménétriés, Catal. Raisonn. p. 244. 1164.

A peu près de la taille d'*Hyale*. Ailes supérieures d'un jaune-orangé vif, glacé de violet, avec la bordure très-large, sinuée intérieurement, arrivant presque jusqu'au point discoïdal, qui est assez gros ; la base saupoudrée de jaune verdâtre ; la bordure divisée vers l'angle externe par quatre petites taches oblongues, jaunes. Ailes inférieures brunâtres, saupoudrées de jaune et glacées de violet, avec un gros point discoïdal d'un orangé vif. La frange des quatre ailes d'un jaune rose. Dessous des ailes à peu près comme dans les espèces voisines ; le point discoïdal des premières ailes pupillé de blanc ; les points discoïdaux des inférieures également pupillés de blanc.

Alpes du Schadach, à 8,000 pieds d'élévation. — Décrite d'après M. Ménétriés, qui paraît 'avoir vu que la femelle.

3 — COLIAS ELECTRA.

God. Encyc. IX, p. 102. 39. — *P. id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 764. 101. — Variété, *P. Palœno* ♀, Cram. 340, A. B.

Tantôt de la taille d'*Edusa* et tantôt de la taille de *Myrmidone*, avec les ailes supérieures un peu moins arrondies au sommet. La bordure des quatre ailes à peu près comme dans *Myrmidone*, mais un peu plus sinuée intérieurement, et non saupoudrée de petits atomes jaunâtres; la teinte orangée sensiblement plus vive, glacée de rouge violet. Dessous des secondes ailes, et limbe des premières, d'un jaune beaucoup plus verdâtre; les points discoïdaux argentés des inférieures, plus petits et moins vifs.—Femelle très-fortement saupoudrée d'atomes noirâtres depuis la base jusqu'au milieu, moins brillante que celle de *Myrmidone*, avec la raie maculaire jaune, non interrompue.

Cap de Bonne-Espérance, Cafrerie, pays des Namaquois. — Coll. Boisd.

Variété A. *P. Palœno* femelle, Cramer. Cette variété est à cette espèce ce qu'est *Helice* à notre *Edusa*. — Coll. Boisd. Elle est aussi commune que les femelles typiques.

Nota. Nous possédons des femelles des deux variétés, chez lesquelles les atomes noirâtres obscurcissent presque complétement la couleur du fond.

* 4 — COLIAS MYRMIDONE.

Boisd. Icones. Pl. 9, fig. 1-2. — God. Encyc. IX, p. 113. 41. — *P. id.* Hubn. Pap. 432. 433. — Esp. Schmett. tab. 75, fig. 1-2. — Ochs. Schmett, von Europ. II, p. 77, etc. — Le *safrané*, Ernst. Pap. d'Europe, Pl. 78, Suppl. 24, fig. 111, a, b. *bis.*

Très-voisine d'*Edusa*, mais d'un cinquième plus petite.

Ailes un peu plus arrondies, d'un jaune orangé beaucoup plus vif, avec un reflet purpurin assez sensible; la bordure à peu près comme dans *Edusa*, mais *jamais divisée au sommet des supérieures par de fines nervures jaunes*, presque toujours, au contraire, finement saupoudrée de petits atomes d'un jaune verdâtre. Dessous des quatre ailes offrant à peu près les mêmes caractères que dans *Edusa*. — Femelle un peu plus grande que le mâle, d'une couleur un peu moins vive, mais sensiblement plus orangée que la femelle d'*Edusa*; la bordure divisée par des taches d'un jaune plus vif; la tache costale pupillée de jaunâtre, caractère qui existe quelquefois dans le mâle, et même dans quelques variétés d'*Edusa*.

Styrie, Hongrie et Russie méridionale; volant avec *Edusa* et *Chrysotheme*, et ne se confondant pas plus avec elles que les *Pieris*, *Brassicæ*, *Rapæ* et *Napi* ne se confondent ensemble. — Coll. Boisd. — C'est par erreur que quelques entomologistes ont cru que cette espèce se trouvait en France.

Varieté A. Femelle ayant le fond de la couleur d'un jaune-blanchâtre pâle. — Coll. Boisd.

Nota. On distinguera toujours facilement cette espèce de l'*Edusa*, par l'absence de petites nervures jaunes au sommet des ailes supérieures.

* 5 — COLIAS EDUSA.

Papilio. id. Linn., Fab., etc. — *Le Souci*, Geoffroy, Ernst. — Variété femelle, *P. Helice*, Hubn. p. 440. 441.

Enverg. environ 22 lignes. Dessus des ailes d'un jaune orangé, ou plutôt d'un jaune souci, plus ou moins mêlé de verdâtre aux inférieures. Les premières ailes offrant un gros point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale, et une large bordure de la même couleur, sinuée intérieurement, un peu dilatée au sommet, et divisée dans cette partie par de *fines nervures jaunes;* les secondes ayant sur le disque une tache

orangée, et à l'extrémité une bordure noire faisant suite à celle des ailes supérieures, plus ou moins sinuée intérieurement, et se terminant en pointe un peu avant l'angle anal ; dessous des premières ailes différant du dessus en ce qu'il est un peu plus pâle, que toute la partie correspondante à la bordure est d'un jaune verdâtre, précédée d'une ligne transverse de points, dont les trois inférieurs noirs, et les autres ferrugineux et plus petits. Dessous des secondes ailes entièrement d'un jaune verdâtre, avec deux points géminés, discoïdaux, argentés, bordés de ferrugineux correspondant à la tache orangée, dont l'extérieur plus petit : outre cela, un petit trait rougeâtre tout-à-fait à la base, sur l'insertion de la nervure médiane, une petite tache ferrugineuse sur le bord costal, suivie d'une ligne transverse de points ferrugineux s'alignant avec ceux des ailes supérieures. La frange des quatre ailes jaune et entrecoupée de brun rouge en dessus, rose en dessous. Corps d'un jaune verdâtre, avec le dos noirâtre ; antennes et pattes roses. — Femelle différant du mâle, en ce que la bordure est divisée par une bande jaune, maculaire, interrompue sur les ailes supérieures.

Commune dans les prairies de l'Europe, à la même époque qu'*Hyale*.— Elle habite aussi l'Egypte, la côte de Barbarie, le Népaul, le Cachemire, la Sibérie et l'Amérique septentrionale.— Coll. Boisd.

Variété A. *P. Helice*. Femelle différant des individus ordinaires, en ce que la couleur du fond est blanchâtre, ainsi que les points qui divisent la bordure. — Assez fréquente dans le midi de la France et en Espagne.

La chenille, qui vit sur les *Medicago*, les *Trifolium* et autres légumineuses agrestes, est verte, avec une raie latérale mêlée de blanc et de jaune, marquée d'un point fauve sur chaque anneau. Chrysalide verte, avec une ligne latérale jaune et quelques points ferrugineux. (*Voyez* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe.)

6 — Colias Lesbia.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 208, n°. 652. — Donov. Natural. Reposit. Pl. 50.

Taille et port d'*Edusa*. Ailes fauves, avec une bordure noirâtre, divisée par une rangée de taches de la couleur du fond; les supérieures marquées à l'extrémité de la cellule d'une tache noire, comme les espèces voisines. Dessous d'un blanc jaunâtre, avec une rangée transverse de points noirâtres effacés sur les ailes inférieures, et une petite tache blanche, entourée d'un anneau brun à l'extrémité de la cellule de chaque aile.

Patagonie. — Décrite d'après Fabricius.

Nous croyons que cette *Colias* pourrait bien être la femelle de la *Pyrrhothea*, espèce très-abondante à Buenos-Ayres, au Paraguay, et probablement en Patagonie. Quant à la figure de M. Donovan, elle mérite peu d'être citée; il est difficile d'en faire une plus médiocre, on voit à quel genre elle appartient, mais rien de plus. Il est du reste assez probable que c'est par une erreur du coloriste que dans notre exemplaire elle est représentée d'un beau rose incarnat; car dans sa description il la dit, comme Fabricius, d'un jaune fauve.

7 — Colias Pyrrhothea.

Colotis id. Hubn. Züt. 365. 366.

Taille et port d'*Edusa*. Dessus des ailes d'un rouge-orangé vif, avec une bordure noire assez étroite, un peu dilatée au sommet des supérieures et à peine sinuée intérieurement; l'extrémité des nervures également noirâtre. Les premières ailes offrant à l'extrémité de la cellule un point noir assez étroit. Dessous des ailes différant de celui d'*Edusa*, en ce qu'il est un peu plus vif, que le point discoïdal des supérieures est pupillé de blanc argenté, que celui des inférieures est solitaire,

un peu plus petit et plus largement cerclé de ferrugineux, et que la ligne transverse de points est plus fortement exprimée, particulièrement sur les premières ailes. — Femelle un peu plus grande que le mâle, d'une couleur moins vive, avec la bordure plus large, divisée comme dans les autres espèces, par une bande maculaire jaune.

Commune dans toute la république de Buenos-Ayres et au Paraguay. — Coll. Boisd.

Variété A. Cette espèce a aussi sa variété *Helice*. Nous possédons des individus femelles des bords de l'Uruguay, chez lesquels le fond de la couleur est blanchâtre.

Nota. Cette *Colias*, par l'étroitesse de sa bordure et ses nervures noirâtres à l'extrémité, , est bien distincte de toutes les espèces voisines.

* **8** — COLIAS AURORA.

Boisd. Icones, Pl. 7, fig. 1 - 4, p. 35. — God. Encyc. IX, p. 103. 40. — *P. id.* Fab. E. S. III, I, p. 208, 650.— Hubn. Pap. 544-545. — Esp. Schm. tab. 83, cont. 33, fig. 3. — Ochs. Schm. von Europ. II, p. 176. — etc. — *Le Vertumne*, Ernst, Pap. d'Europe, Pl. 8, 3e. Suppl. fig. 3.

Un tiers plus grande qu'*Edusa*, avec le dessus des ailes d'un fauve orangé beaucoup plus vif que dans aucune autre espèce européenne, et légèrement glacé de violet; les nervures noirâtres. Ailes supérieures ayant le sommet plus aigu que dans les espèces voisines; leur bordure de largeur moyenne, paraissant presque crénelée intérieurement, divisée en six ou sept par de petits traits jaunes qui se prolongent sur l'extrémité des nervures jusqu'à la frange; la tache discoïdale plus petite et moins noire que dans *Edusa*. Ailes inférieures finement saupoudrées d'atomes noirâtres, mais cependant d'un fauve plus vif que les supérieures; leur bordure plus étroite que dans *Edusa;* la tache discoïdale orangée, comme dans les espèces

voisines. Dessous des quatre ailes d'un jaune verdâtre ; celui des supérieures ayant le disque d'un jaune un peu fauve, avec le point discoïdal, argenté dans son centre ; celui des inférieures offrant, comme dans *Edusa* et espèces congénères, deux points argentés, cerclés de ferrugineux ; une petite tache ferrugineuse sur la côte ; la ligne transversale de points ferrugineux nulle sur les quatre ailes. Collier, antennes, dernier article des palpes et dessous des franges d'une couleur rosée ou rougeâtre. — Femelle un peu plus grande que le mâle, avec les nervures noires, plus prononcées sur les ailes supérieures, et le reflet purpurin plus sensible. La base des premières ailes et toute la surface des secondes fortement obscurcies par des atomes noirâtres ; la bordure noire, assez large, divisée par une rangée de taches d'un jaune vif, formant une légère empreinte en dessous.

Daourie, Russie orientale. — Coll. Boisd. et Coll. de MM. Chardiny et Donzel à Lyon.

9 — Colias Rutilans, Boisd. (Pl. 3, C, fig. 3.)

Un peu plus petite qu'*Edusa*, d'un rouge-orangé très-vif, avec une bordure noire, large, et fortement sinuée intérieurement dans son milieu sur les ailes supérieures, beaucoup plus étroite sur les inférieures, et s'effaçant peu à peu en arrivant vers l'angle anal. Les premières ailes ayant en outre à l'extrémité de la cellule discoïdale un point transversal, étroit, d'un noir ferrugineux. Dessous des ailes supérieures d'un orangé vif, avec le sommet d'un jaune verdâtre ; le point discoïdal étroit, un peu pupillé de blanc ; une ligne transversale de points noirs, comme dans *Edusa* et espèces voisines. Dessous des inférieures d'un jaune verdâtre, avec un petit point discoïdal d'un roux ferrugineux, un peu pupillé de blanc rougeâtre, une petite ligne ferrugineuse sur l'insertion de la nervure médiane, et une petite tache de même couleur sur le bord costal, comme dans les espèces voisines ; une ligne transversale de petits points ferrugineux-rougeâtres, peu marqués,

faisant suite à ceux des premières ailes. Corps plus noirâtre que dans les autres espèces. — Nous n'avons vu que des mâles ; il est probable que la femelle n'en diffère qu'en ce que le fond est un peu plus pâle, avec la bordure divisée par une rangée de taches jaunes.

Chili, Pérou. — Coll. Boisd. — M. Auguste de Bordeaux nous a donné un individu du Pérou, qui est moitié plus petit que *Myrmidone*, mais qui du reste ne diffère aucunement des autres.

GROUPE II (1).

†

* **10** — Colias Chrysotheme. (Pl. 2, B, fig. 5.)

Boisd. Icones, Pl. 9, fig. 34. — God. Encyc. IX, p. 103. 42. — *P. id.* Hubn. Pap. 426. 428. — Ochs. Schmett. von Europ. II, p. 279. — etc. — *L'Orangé*, Ernst. Pap. d'Europe, Pl. 78. Suppl. 24, fig. 111, a, b. tert.

Port d'*Edusa*, mais environ d'un quart plus petite. Dessus des ailes d'un jaune plus pâle, avec la bordure plus brune, divisée sur les quatre ailes par de fines nervures jaunes. Les premières ayant en outre la côte largement jaune ; le point discoïdal plus étroit, transversal, peu marqué et entouré d'un peu de ferrugineux. Dessous des quatre ailes à peu près comme dans *Edusa* et espèces voisines, excepté que la tache discoïdale des ailes supérieures a le milieu un peu pupillé d'argent. — Femelle beaucoup plus pâle que la femelle d'*Edusa*. Chez elle, le jaune orangé n'occupe que le disque des ailes supérieures, et les taches jaunes qui divisent la bordure sont plus grandes, plus marquées et d'un jaune plus pâle.

(1) Dans ce groupe les mâles sont dépourvus d'espace glanduleux sur le bord costal des secondes ailes.

Elle se trouve aux mêmes époques qu'*Edusa*, en Styrie, en Carinthie, en Volhynie et dans plusieurs parties de la Hongrie, et elle vole avec elle sans se confondre. — Coll. Boisd.

Variété A. Aussi grande que les plus grands individus d'*Edusa*. Amérique septentrionale, environs de Philadelphie. Coll. Boisd. — Cette grande variété pourrait bien constituer une espèce à part ; mais nous en avons vu trop peu d'individus pour pouvoir décider cette question.

† †

* 11 — COLIAS PELIDNE.

Boisd. Icones, Pl. 8, fig. 1-3. — Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 21, fig. 4-5. — God.-Dup. Suppl. Pl. 15, fig. 1-3.

Port de *Palæno*, dont elle est très-voisine, mais un peu plus grande. Dessus des ailes d'un jaune tirant un peu sur le verdâtre, avec une bordure noire, plus étroite, sinuée régulièrement sur le côté interne, et finissant en pointe vers le milieu du limbe des inférieures. Dessous des premières ailes plus pâle que le dessus, avec la côte saupoudrée d'atomes plus foncés, et un point discoïdal en ovale très allongé, pupillé de rougeâtre. Dessous des secondes ailes d'un jaune verdâtre, avec un point central rougeâtre, arrondi, surmonté d'un autre point beaucoup plus petit, quelquefois nul. La frange des quatre ailes rouge ; antennes d'un rose jaunâtre, avec la massue brunâtre en dessus et jaunâtre au dessous. Les autres caractères comme chez *Palæno*. — Femelle d'un jaune très-pâle, et presque blanche, avec le sommet des ailes supérieures faiblement noirâtre, précédé d'une petite raie sinueuse de la même couleur, souvent effacée.

Kamstchatka, Islande, Sibérie, Labrador. — Coll. Boisd.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété hyperboréenne de *Palæno*.

* **12** — Colias Palæno.

Papilio id. Linn. Fab. etc. — *Le Solitaire*, Ernst. — *P. Europome*, Esp. Schmett, I, Th. tab. 42. Suppl. 18, f. 1-2, et tab. 100, cont. 55, fig. 5. — Variété : *P. Philomene*, Hubn. Pap. 602-603.

Un peu plus petite qu'*Hyale*. Dessus des ailes d'un jaune tirant un peu sur le verdâtre, avec une bordure noire, assez large, légèrement sinuée intérieurement, plus étroite aux secondes ailes, et ne descendant souvent guère au-delà du milieu du limbe; les premières ayant à l'extrémité de la cellule discoïdale un petit cercle noirâtre, oblong, plus ou moins marqué, rarement nul, ou remplacé par un point de sa couleur; les secondes offrant sur le disque une petite tache blanchâtre. Dessous des ailes supérieures différant du dessus, en ce que la bordure est remplacée par une teinte d'un jaune un peu verdâtre ou roussâtre, et que le petit cercle discoïdal est plus marqué. Dessous des inférieures entièrement d'un jaune roussâtre ou verdâtre, finement pointillé de noirâtre, avec un point discoïdal d'un blanc argenté, légèrement cerclé de ferrugineux. La frange des quatre ailes et le bord de la côte des supérieures en dessous, d'un rose vif. Corps d'un jaune noirâtre ou verdâtre, avec le prothorax rose; antennes roses, avec la massue un peu plus foncée, et jaunâtre à son sommet. — Femelle différant du mâle, en ce que le fond de sa couleur est presque blanc en dessus, ou d'un blanc un peu jaunâtre.

Assez commune en Suède, dans les Alpes et les Pyrénées, en juillet. — Coll. Boisd.

Variété A. *P. Philomene*, Hubn. Mâle : avec la bordure noire, moins nette sur son côté interne, et ordinairement dépourvu en dessus de petit cercle discoïdal noirâtre. — Femelle d'un jaune-soufre pâle, avec la bordure des ailes supérieures divisée par deux ou trois taches, de la couleur du fond. — Hautes montagnes de la Suisse et du Tyrol. — Coll. Boisd.

Chez les individus de la Laponie la bordure estplus nette, et descend chez les femelles presque jusqu'à l'angle anal.

* **13** — COLIAS NERIENE.

Fischer, Entomog. de la Russie, Lepid. tab. 11, fig. 3-4.

Port et taille de *Palæno*. Ailes d'un jaune un peu moins verdâtre, avec la bordure comme dans cette espèce, mais coupée au sommet des supérieures par deux petites nervures jaunes. Ces mêmes ailes ayant à l'extrémité de la cellule discoïdale un gros point noir, comme *Hyale*. Les inférieures offrant aussi, comme chez *Hyale* et *Philodice*, une petite tache discoïdale orangée. Dessous des quatre ailes comme dans *Hyale*, excepté que la ligne transversale de points est plus prononcée, et que tous ceux des ailes supérieures sont noirs. Nous ne connaissons pas la femelle.

Russie, environs de Sarepta. — Décrite d'après la figure de M. Fischer. — Cette espèce a beaucoup de rapports avec *Philodice* mâle ; elle en diffère seulement en ce que la bordure est plus large, divisée au sommet par deux petites nervures jaunes, et que la ligne transversale de points du dessous est beaucoup plus prononcée. Au reste, ce n'est pas le premier exemple de parenté que nous remarquions entre les espèces de la Russie orientale et celles de l'Amérique septentrionale. On rencontre la même ressemblance entre la *Vanessa V album* et *J album*, entre la *Chelonia Dahurica* et la *Chelonia Virgo*, etc. Ne serait-ce pas de cette *Colias* que parle Pallas dans ses Voyages, lorsqu'il dit que le *P. Palæno* est très-commun dans la Russie asiatique ?

14 — COLIAS DORIPPE.

God. Encyc. IX, p. 101. 36. — *P. Palæno* mâle, Cram. 14, F, G.

Taille, port et *facies* de *Philodice* mâle, dont elle ne se distingue (si la figure de Cramer est exacte), qu'en ce que le dessous des secondes ailes est sensiblement plus roussâtre, et finement saupoudré de noirâtre, et que le dessus des mêmes ailes est dépourvu de tache orangée discoïdale.

Décrite d'après Cramer, qui la dit du cap de Bonne-Espérance. Nous craignons que cet auteur n'ait commis une erreur d'*habitat*, et que son *Palæno* mâle ne soit de l'Amérique septentrionale, et par conséquent identique avec notre *Philodice*.

15 — Colias Philodice.

God. Encyc. IX, p. 100. 35. — Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chenilles de l'Am. Sept. Pl. 21, fig. 1-3. — *Zerene Anthyale*, Hubn. Zät. 307. 308. — *Eurymus Philodice*, Swainson, Zool. Illust. IIe série, Pl. 60. — *Eurymus Europome*, Swainson, op. cit. Pl. 70.

Taille d'*Hyale* mâle, avec le port de *Palæno*; ailes d'un jaune serin, avec une bordure noire, plus étroite que dans *Palæno*, légèrement sinuée intérieurement, et finissant en pointe sur les secondes, un peu avant l'angle anal. Les premières ayant sur l'extrémité de la cellule, un point très-noir, comme chez *Hyale*, mais un peu oblong. Les inférieures offrant une petite tache discoïdale orangée, comme chez les espèces congénères. Dessous des premières ailes d'un jaune serin, avec la côte et l'extrémité d'un jaune un peu roussâtre; le point discoïdal ordinairement pupillé de blanc. Dessous des secondes d'un jaune un peu roussâtre, avec deux points géminés discoïdaux argentés, bordés de ferrugineux, correspondant à la tache orangée du dessus, dont l'extérieur, très-petit et presque fondu avec l'autre; outre cela, un petit trait rougeâtre tout-à-fait à la base, sur l'insertion de la nervure médiane, une petite tache ferrugineuse sur le bord costal, suivie d'une ligne transverse de points ferrugineux médiocrement marqués, s'étendant jusqu'au sommet des premières ailes. La frange des

quatre ailes d'un beau rose en dessous, un peu plus terne en dessus. Corps et antennes comme dans les espèces voisines. — Femelle du même jaune que le mâle, avec la bordure moins noire, un peu plus large, un peu dilatée au sommet, divisée sur les ailes supérieures par une bande maculaire un peu interrompue, de la couleur du fond; le point discoïdal un peu pupillé de blanchâtre en dessus.

Variété A. Femelle blanchâtre comme celle d'*Hyale*.

Commune dans l'Amérique septentrionale, surtout aux environs de Philadelphie. — Coll. Boisd.

C'est cette espèce que quelques entomologistes anglais ont décrite sous le nom d'*Europome*, comme se trouvant en Angleterre.

† † †

* **16** — COLIAS NASTES.

Boisd. Icones, pl. 8, fig. 4-5. — God.-Dup. Suppl., Pl. 15, fig. 4-5.

Un tiers plus petite que *Phicomone*, dont elle est très-voisine. Dessus des ailes d'un jaune un peu verdâtre, saupoudré d'atomes noirs comme dans *Phicomone*, avec la frange et la côte des supérieures un peu plus roses : ces dernières ailes ayant à l'extrémité une bordure noirâtre, fondue insensiblement avec la couleur jaune, divisée par de petites taches elliptiques de la couleur du fond, et placées chacune sur les nervures ; un point noir discoïdale, quelquefois ocellé. Ailes inférieures à peu près comme dans *Phicomone*. Dessous des premières ailes d'un blanc plus ou moins verdâtre, avec le sommet jaunâtre, et un point discoïdal noir, pupillé de blanchâtre. Dessous des secondes d'un jaune verdâtre, couvert d'une fine poussière noirâtre depuis la base jusqu'au delà du milieu, et marqué, à l'extrémité de la cellule discoïdale, d'une petite tache solitaire d'un rouge tirant un peu sur le ferrugineux, pupillée de blanc roussâtre.

Corps et pattes comme dans *Phicomone*; antennes rouges, avec le dessous de la massue jaune. — Femelle blanchâtre en dessus, moins saupoudrée d'atomes noirâtres que la femelle de *Phicomone*, avec la bordure des premières ailes divisée par des taches elliptiques régulières.

Islande, cap Nord, Labrador. — Coll. Boisd. — Cette espèce n'est peut-être qu'une variété polaire de *Phicomone*. Cependant nous possédons des individus de cette dernière, pris dans le nord de la Sibérie et au Kamtschatka, qui ne diffèrent en rien de ceux de nos Alpes.

17 — COLIAS VAUTIERI.

Guérin, Voy. de la Coquille, Entom. Pl. 15, fig. 2.

Taille et port de *Phicomone*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Les quatre ailes, surtout chez la femelle, un peu moins saupoudrées de noirâtre, avec la bordure des secondes un peu plus maculaire; le point discoïdal des premières un peu plus gros, à peine pupillé en dessous dans le mâle; les nervures des ailes supérieures noirâtres, particulièrement chez la femelle : le reste à peu près comme chez *Phicomone*.

Chili. — Coll. Boisd.— Cette espèce a tant de rapports avec notre *Phicomone*, que, malgré la diversité de patrie, elle pourrait bien n'en être qu'une variété locale.

* **18** — COLIAS PHICOMONE.

God. Encyc. IX, p. 100. 34, Pap. de France, II, Pl. 4, fig. 3. — *P. id.* Esp. Schm. tab. 36, cont. 6, fig. 1-2. — Hubn. Pap. fig. 436. 437. — Ochs. Schmett. von Europ. II, p. 180.— etc. — *Le Candide*. Ernst. Pap. d'Europe, Pl. 79, Suppl. 25, fig. 112, *a*, *b*, *c*, bis.

Port d'*Hyale*, mais un tant soit peu plus petite. Dessus des ailes d'un jaune verdâtre dans le mâle et d'un blanc ver-

dâtre dans la femelle, couvert dans les deux sexes d'une poussière noirâtre, ordinairement un peu moins abondante sur le disque des supérieures, lequel est marqué d'un point discoïdal noir, comme chez *Hyale*, mais plus petit. L'extrémité de ces mêmes ailes offrant une bordure noirâtre assez large, plus ou moins fondue avec la teinte générale, et divisée par un rang de taches de la couleur du fond. Les ailes inférieures ayant aussi une bordure noire, divisée par une bande de la couleur du fond, mais souvent le noir y disparaît en partie, surtout dans la femelle, de sorte que la bordure est formée par une bande jaune ou blanchâtre, à peine limitée en arrière par un liseré noir; une tache discoïdale jaune ou blanchâtre, quelquefois lavée d'un peu de fauve. Dessous des premières ailes d'un blanc plus ou moins verdâtre, avec le sommet d'un jaune roussâtre; le point discoïdal pupillé de blanc. Dessous des secondes d'un jaune roussâtre, avec la partie correspondante à la bordure plus pâle; un point discoïdal argenté, bordé de ferrugineux, quelquefois accolé à un autre point plus petit; une petite tache ferrugineuse sur l'insertion de la nervure médiane et sur le bord costal, comme dans *Hyale* et espèces voisines. Corps et franges comme dans *Hyale;* antennes rougeâtres, avec le sommet noir.

Assez commune, en juillet, dans les montagnes alpines de l'Europe et de la Sibérie. — Coll. Boisd.

* **19** — Colias Hyale.

Papilio id. Linn., Fab., etc. — *Le Soufre*, Ernst. Pap. d'Europe. — *Colias Palæno*, Fisch. Entom. de la Russie, Lépid. Pl. 11, fig. 1-2.

Enverg. environ de 20 à 22 lignes. Dessus des ailes d'un jaune soufre, avec un gros point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale des supérieures, et une tache orangée pâle, un peu bilobée sur le disque des inférieures. Les premières ayant à l'extrémité une bordure noire, élargie au sommet, coupée dans

toute sa longueur par une suite de taches de la couleur du fond, dont les deux intermédiaires moins prononcées, et les suivantes quelquefois fondues avec la teinte générale; les secondes ayant une bordure noirâtre, étroite, souvent maculaire, et quelquefois presque nulle, particulièrement dans les mâles. Dessous des ailes supérieures différant du dessus en ce qu'il est sans bordure, et que le sommet est d'un jaune un peu roussâtre, précédé d'une ligne transverse de points noirâtres. Dessous des ailes inférieures entièrement d'un jaune roussâtre, avec deux points géminés, discoïdaux, argentés, bordés de ferrugineux, correspondant à la tache orangée du dessus, dont l'extérieur plus petit; outre cela un petit trait rougeâtre tout-à-fait à la base, sur l'insertion de la nervure médiane, une petite tache ferrugineuse sur le bord costal, suivie d'une ligne transverse de points ferrugineux, s'alignant avec ceux des premières ailes, comme dans la plupart des espèces congénères. La frange des quatre ailes rougeâtre, ainsi que le bord de la côte. Corps jaune, avec la tête d'un rouge un peu ferrugineux; palpes, antennes et pattes rougeâtres. — Femelle différant du mâle, en ce que le fond de sa couleur est d'un jaune-soufre très-pâle et presque blanc en dessus.

Très-commune dans les prairies et les champs de l'Europe, en mai pour la première époque, et en août et septembre pour la seconde. — Elle habite aussi le nord de l'Afrique, la Sibérie, le Népaul et le Cachemire. — Coll. Boisd.

La chenille, qui vit sur les *Medicago*, les *Trifolium* et autres légumineuses agrestes, est d'un vert velouté, avec deux raies latérales jaunes, et des points noirs sur les anneaux. (*Voy.* notre Collection Iconographique des chenilles d'Europe.)

XIV. Genre TERIAS, Swainson, Horsfield. — *Xanthidia* Nobis, *olim.* — *Pieris* et *Colias*, Latr., God.

Chenilles grêles, effilées, linéaires, pubescentes. Chrysalides un peu arquées, légèrement comprimées, carénées en

dessus, dépourvues de pointes latérales, terminées antérieurement en pointe.

Insecte parfait. Tête courte, inclinée, un peu cachée par le bord costal des ailes supérieures; yeux nus, de grandeur médiocre; palpes très-courts, médiocrement comprimés, garnis de poils courts, écailleux, assez serrés; le dernier article petit, grêle, nu, un peu saillant, deux fois moins long que le précédent; antennes grêles, de longueur moyenne, à articulations assez distinctes, terminées en une massue ovoïde ou conique, un peu arquée de haut en bas, légèrement comprimée latéralement. Corps assez grêle; prothorax très-court; abdomen comprimé, à peu près de la longueur des ailes inférieures. Ailes minces, délicates, assez larges, à cellules discoïdales fermées; les supérieures ayant le bord costal assez fortement arqué vers la base; les inférieures embrassant l'abdomen en dessous.

Les *Terias* ont été réunis tantôt avec les *Pieris* et tantôt avec les *Colias*. Elles diffèrent manifestement des premières par leurs palpes garnis de poils plus courts et très-serrés, avec le dernier article très court; elles se distinguent des secondes par leur texture délicate, leurs antennes un peu arquées de haut en bas, à massue comprimée latéralement, et par leurs ailes dépourvues en dessous de taches discoïdales argentées.

Ces Lépidoptères sont pour la plupart les pygmées de la tribu des Piérides, leurs ailes minces et délicates sont le plus ordinairement jaunes, avec le sommet des supérieures d'un noir vif, qui tranche très-agréablement avec la couleur du fond. Quelques espèces sont blanches en dessus, et plus ou moins jaunes en dessous; quelques autres (*Albula*, *Irephos*) sont entièrement blanches de part et d'autre. Nous avions séparé ces dernières dans notre collection sous le nom de *Leucidia*, mais nous avons reconnu en les étudiant qu'elles ont, à la couleur près, tous les caractères des *Terias*. Les différences sexuelles ne consistent guère que dans la couleur, qui est plus pâle dans les femelles que dans les mâles, et

dans le dessin du dessous, qui est toujours plus fortement exprimé. Les espèces sont nombreuses et assez difficiles à déterminer.

Toutes celles dont nous connaissons les chenilles vivent sur les légumineuses, dans les contrées intertropicales des deux continents.

Nota. Nous avions créé ce genre en 1828, sous le nom de *Xanthidia*, dans notre Iconographie des Lépidoptères et des Chenilles de l'Amérique septentrionale; mais comme M. Swainson l'avait établi plusieurs années avant nous dans la 1re. série de ses Illustrations de zoologie, nous avons dû rejeter le nôtre et adopter celui de M. Swainson.

GROUPE I.

1 — Terias Nicippe.

Xanthidia id. Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 20, fig. 1-5. — *Colias id.* God. Encyc. IX, p. 103, 43. — *P. id.* Cram. 210, C, D. — Fab. E. S. 111, I, p. 208. 651.

Enverg. 2,2 $\frac{1}{4}$ pouces. A peu près le port de la *Colias Edusa.* Dessus des quatre ailes du mâle d'un jaune-orangé vif, comme dans la *Colias Edusa* et espèces voisines, avec une large bordure noire, commune, sinuée intérieurement, élargie au sommet des supérieures, où elle est marquée sur le bord de la côte de trois petits traits jaunes; ces dernières ailes ont en outre, sur l'extrémité de la cellule discoïdale, une petite lunule noire, et leur côte est fortement piquée de noirâtre. Dessous des premières ailes plus pâle que le dessus, avec la partie correspondante à la bordure d'un jaune plus pâle que le disque. Dessous des secondes ailes jaune, avec des atomes bruns, un petit point discoïdal noir, une tache brunâtre sur le milieu du bord costal, puis une bande transverse, ondée, plus ou moins mar

quée, de la même couleur. — Femelle différant du mâle, en ce que sa couleur est plus pâle, et souvent d'un jaune soufre, que la bordure noire des premières ailes cesse brusquement un peu avant l'angle interne, et que celle des secondes ailes s'efface en partie vers l'angle anal.

Géorgie, Caroline, Virginie, Antilles, Mexique. — Coll. Boisd. — Cette espèce, la plus grande du genre, semble, par sa couleur et sa bordure, faire le passage aux véritables *Colias*.

La chenille, qui vit sur les *Cassia* et les *Trifolium*, est d'un vert pâle, avec une raie dorsale plus obscure, et une bande latérale blanche, marquée antérieurement de cinq points fauves. Chrysalide verte, un peu arquée, parsemée de quelques taches ferrugineuses.

GROUPE II.

2 — TERIAS PROTERPIA.

Colias id. God. Encyc. IX, p. 91. 5. — *Papilio id.* Fab. E. S. III, I, p. 210. 657.

Enverg. 18 à 22 lignes. Port de *Mexicana*. Dessus des ailes d'un rouge-minium orangé dans le mâle, et d'un jaune-d'ocre roussâtre chez la plupart des femelles, avec les nervures noires, mais vers l'extrémité seulement. Les supérieures ayant tout le long de la côte une bordure noire, assez large, se continuant plus ou moins sur le bord extérieur. Ailes inférieures sans bordure, ou avec une bordure noirâtre effacée; leur bord extérieur anguleux dans son milieu. Dessous des quatre ailes plus pâle que le dessus; celui des supérieures sans bordure ni taches; celui des inférieures plus ou moins parsemé sur le disque, de taches et d'atomes un peu plus obscurs, souvent presque nuls.

Jamaïque, Saint-Domingue, Mexique. — Coll. Boisd. — Assez commune.

Variété A. Les nervures de la couleur du fond, ou seulement celles des premières ailes noirâtres à l'extrémité. Les secondes ailes sans aucune bordure, avec l'angle extérieur beaucoup plus saillant, et prolongé en forme de queue; dessous de ces dernières ailes plus fortement parsemé et maillé d'atomes et de taches ferrugineuses.—Mexique. Coll. Boisd.

3 — Terias Mexicana. (Pl. 3, C, fig. 1.)

Enverg. 20 à 22 lignes. Ailes d'un jaune-citron très-vif; les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire, assez large, finissant carrément à l'angle interne, offrant, à peu près dans son milieu, un sinus quadrangulaire assez profond; le bord extérieur légèrement sinué, et blanchâtre. Ailes inférieures ayant le milieu du bord extérieur prolongé en un angle saillant, en forme de queue; une bordure noire de largeur moyenne, un peu dentée sur son côté interne, n'arrivant pas tout-à-fait à l'angle anal; le bord costal lavé de jaune un peu orangé, fondu avec la teinte générale. Dessous des premières ailes d'un jaune-citron pâle, avec un point central noir, la côte entrecoupée de points bruns, le bord extérieur rougeâtre, près de la frange. Dessous des secondes jaune, parsemé d'atomes ferrugineux, avec un point central noirâtre; la côte entrecoupée de points ferrugineux, et marquée, près de l'angle externe, d'une tache de la même couleur; la moitié postérieure offrant quatre ou cinq autres taches de la même couleur, dont deux ou trois alignées, et tendant à former une bande transverse; le milieu du bord extérieur plus ou moins lavé de ferrugineux. — Femelle différant du mâle, en ce qu'en dessus ses ailes sont d'un blanc jaunâtre, avec la bordure plus large, le sinus quadrangulaire plus profond et un peu étranglé, en ce que le bord antérieur des secondes est largement d'un jaune orangé, et en ce qu'en dessous, trois des taches ferrugineuses postérieures forment sur les secondes ailes une bande transverse, droite, ferrugineuse.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Rare.

4 — TERIAS ARBELA.

Eurema Arbela, Hubn. Züt., fig. 641-642.

Même port que *Mexicana*, mais de 2 ou 3 lignes plus petite. La bordure des premières ailes plus étroite, le sinus quadrangulaire moins profond, proportionnellement un peu plus large et un peu plus rapproché de l'angle interne; la bordure des secondes ailes plus étroite, non dentée en dedans. Dessous des quatre ailes sans point central noir; le sommet plus largement lavé de roussâtre; celui des inférieures moins parsemé d'atomes ferrugineux; le milieu de leur bord externe fortement lavé de rouge ferrugineux, et se prolongeant en une raie transverse, qui n'arrive guère que jusqu'au milieu, et qui est suivie en arrière, et en tirant un peu vers le bord abdominal, d'une tache de sa couleur, un peu effacée. — Nous n'avons vu que des mâles.

Brésil. — Coll. Boisd. — C'est à tort qu'Hubner dit que cette espèce se trouve à Java.

GROUPE III.

5 — TERIAS AGAVE.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 135. 52. — *P. id.* Fab. E. S. III, I, p. 193. 599. — Donov. Natural. Reposit. Pl. 6, fig. 2.

Enverg. 18 à 23 lignes. Ailes d'un jaune soufre dans les deux sexes. Les supérieures ayant au sommet une tache triangulaire noire, légèrement sinuée intérieurement. Les ailes inférieures ordinairement sans taches, mais quelquefois avec un peu de noir sur l'angle externe. Dessous des premières ailes jaune, avec la base un peu plus vive et le sommet ferrugineux. Dessous des secondes d'un jaune un peu ochracé, avec

trois petits points brunâtres obsolètes, vers la base; une lunule ferrugineuse effacée, sur l'extrémité de la cellule discoïdale; une tache d'un brun ferrugineux sur le bord costal; puis trois ou quatre taches ondées, d'un rouge vineux, se réunissant plus ou moins dans quelques individus, pour former une bande transverse, irrégulière et très-sinuée, comme dans la plupart des espèces; la frange entrecoupée de points d'un rouge ferrugineux.

Brésil — Coll. Boisd. — Assez commune.

Variété A. La tache noire des premières ailes plus grande, descendant presque jusqu'à l'angle interne.

6 — Terias Tenella.

Mancipium fugax Nise ♂, Hubn. Exot. Saml. — *Pieris Neda*, God. Encyc. IX, p. 135. 54.

Godart a confondu cette espèce Brésilienne avec la *Nise* de Cayenne, qui en est effectivement très-voisine.

Enverg. 17 lignes. Dessus des ailes d'un beau jaune-gomme-gutte, avec une bordure noire, arquée, dentée intérieurement, élargie au sommet des supérieures, assez étroite sur les inférieures, et finissant en pointe un peu avant leur angle anal. Dessous des ailes d'un jaune un peu plus pâle, avec deux points discoïdaux noirs sur le bord de la cellule des inférieures, suivis dans quelques individus d'une raie ondée, très-obsolète, formée par des atomes brunâtres, à peine visibles.

Brésil.— Coll. Boisd. — Assez commune. — Nous n'avons vu que des mâles. — Le ton uniforme des quatre ailes empêchera facilement de confondre cette espèce avec *Nise*.

7 — Terias Nise.

Pap. id. Cram. 20, K, L. — *Pieris Neda*, God. Encyc. IX, p. 135. 54.

Enverg. 15 à 17 lignes. Port de *Tenella*. Dessus des ailes supérieures d'un beau jaune-gomme-gutte, avec une bordure noire, arquée, assez large, dilatée au sommet, un peu dentée intérieurement, et se prolongeant le long de la côte, en forme de liseré. Dessus des ailes inférieures d'un jaune pâle dans le mâle, blanc dans la femelle, avec une petite bordure noirâtre, crénelée ou interrompue, précédée d'une teinte jaune un peu fondue. Dessous des premières ailes jaune dans le mâle, plus pâle dans la femelle. Dessous des secondes, jaune dans le mâle, avec le disque un peu plus pâle, et tout-à-fait blanchâtre chez la femelle, marqué chez les deux sexes de deux points discoïdaux noirâtres, suivis dans quelques individus d'une bande ondée d'atomes noirâtres, très-effacées et peu visibles.

Cayenne, Surinam. — Coll. Boisd. — Commune. — Dans la figure de Cramer, les ailes inférieures sont presque du même ton que les ailes supérieures, mais c'est vraisemblablement par erreur du coloriste, car nous avons vu un grand nombre d'individus rapportés de Cayenne par M. Lacordaire, et tous étaient conformes à notre description.

8 — TERIAS VENUSTA, Boisd.

Port de *Nise*, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale; taille moitié plus petite. Enverg. 11 à 13 lignes. La bordure des premières ailes beaucoup plus étroite, et moins dentée intérieurement; la bordure des secondes ailes réduite à quelques points marginaux noirâtres. Dessous d'un jaune-soufre pâle, et du même ton sur les quatre ailes et même dans les deux sexes; celui des inférieures offrant sur le disque un ou deux petits points noirâtres, placés comme dans *Nise* et *Tenella*, et suivis d'une raie transverse, ondée, brunâtre, assez distincte.

Jamaïque, Colombie. — Coll. Boisd.

9 — TERIAS GENTILIS, Boisd.

Taille et port de *Venusta*. Dessus des quatre ailes blanc;

les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire assez large, légèrement sinuée intérieurement; leur base saupoudrée de grisâtre. Ailes inférieures ayant une bordure d'un beau jaune citron, séparée de la frange, qui est blanchâtre, par un petit liseré noir. Dessous des ailes blanchâtre, avec l'extrémité légèrement lavée de jaune; la base des premières d'un jaune citron; deux très-petits points noirs sur le disque des secondes.

Amérique méridionale. — Coll. de M. Marchand à Chartres.

10 — Terias Leuce, Boisd.

Un tiers plus grand que *Tenella;* ailes à peu près du même jaune. Les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire un peu plus étroite que dans *Tenella*, à peu près de même forme. Ailes inférieures sans bordure, ou avec un rang de petits points marginaux noirâtres. Dessous des quatre ailes jaunes, sans aucun dessin.

Missions de l'Uruguay, au Brésil. — Coll. Boisd. — Nous n'avons vu que des mâles.

† †

11 — Terias Midea.

Ménétriés, Nouv. Mém. de la Soc. Imp. des Nat. de Moscou, tab. 11, fig. 6.

Taille et port de *Lisa*. Dessus des ailes d'un jaune soufre, avec la base saupoudrée de noirâtre, et une bordure noire, assez large, dentée et sinuée intérieurement, élargie au sommet des premières ailes, finissant en pointe un peu avant l'angle anal des secondes. Dessous des ailes supérieures avec le sommet d'un jaune nankin, saupoudré de brun, et souvent avec un petit point discoïdal noir. Dessous des inférieures blanc chez les mâles, jaunâtre chez les femelles, saupoudré de brun,

avec une raie ondée, transverse, formée par des groupes d'atomes bruns; une rangée de petits points noirs marginaux, situés chacun comme dans les espèces congénères sur l'extrémité des nervures.

Saint-Domingue. — Décrite d'après M. Ménétriés.

12 — Terias Smilax.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 136. 56. — *Papilio id.* Donov. Ins. of New-Holl.

Taille de *Lisa*. Ailes d'un jaune soufre, plus pâles dans la femelle; les supérieures ayant la base légèrement saupoudrée de noirâtre, avec une bordure noire assez large, dilatée au sommet, sinuée intérieurement, ne descendant pas toujours jusqu'à l'angle interne. Ailes inférieures avec une rangée marginale de petits points noirâtres. Dessous des ailes jaune; celui des supérieures un peu plus foncé vers la base, avec un très-petit point discoïdal noirâtre, presque effacé; celui des inférieures, avec quelques légers atomes brunâtres et deux ou trois petits points discoïdaux de la même couleur, suivis d'une raie tortueuse effacée, plus ou moins distincte, également brunâtre.

Nouvelle-Hollande. — Coll. Boisd. M. N. — Les individus décrits par Godart dans l'Encyclopédie, et qui existent encore au Muséum National, sont des *Lisa*, envoyés de l'Amérique septentrionale par M. Milbert.

13 — Terias Herla.

Pieris id. Mac-Leay, Append. to King's Survey, p. 460. 141.

Plus grande que *Smilax*, à laquelle elle ressemble extrêmement en dessus; mais le dessous est différent, l'extrémité des supérieures et la totalité des inférieures étant d'une couleur tannée. La face inférieure de ces dernières ailes est en outre saupoudrée de quelques atomes gris, et marquée d'une

raie obsolète, brune, située en arrière de deux points de la même couleur.

Nouvelle-Hollande. — Décrite d'après M. Mac-Leay.

† † †

14 — TERIAS STYGMA, Roger.

Port et taille de *Brigitta*. Ailes d'un jaune citron, à peu près du même ton que chez *Harina*. Les supérieures ayant au sommet une large tache triangulaire noire, qui se continue légèrement le long de la côte, et qui descend presque jusqu'au bord interne. Dessous des premières ailes jaune, avec la bande du dessus d'un ferrugineux pâle et un peu rougeâtre. Dessous des secondes d'un jaune d'ocre, avec deux points bruns sur le bord de la cellule, suivis d'une raie brune, interrompue, et fortement en zigzag, une grosse tache ferrugineuse sur l'angle externe, comme dans *Lisa*, mais beaucoup plus grosse. Frange roussâtre, précédée d'un petit liseré ferrugineux.

Pérou. — Collection de M. Roger.

15 — TERIAS STYGMULA, Roger.

Un peu plus petite qu'*Elathea*, et du même jaune que *Stygma*, à laquelle elle ressemble complétement en dessus, excepté qu'elle est plus petite d'un tiers, et que la frange n'est pas précédée d'un liseré ferrugineux. Dessous des ailes supérieures entièrement jaune. Dessous des inférieures également jaune, avec deux petits points bruns sur le bord de la cellule discoïdale, précédés d'une raie obscure, en zigzag, dont on aperçoit à peine la trace; une tache rousse ou ferrugineuse sur l'angle externe, de la même grosseur que dans *Lisa*.

Cuba — Collection de M. Roger.

16 — TERIAS LISA. (Pl. 2, A, fig. 5.)

Xanthidia id. Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 19, fig. 4-5.

Enverg. 16 à 17 lignes. Port de *Nise*. Ailes d'un beau jaune-gomme-gutte. Les supérieures ayant la base saupoudrée de noirâtre, un petit point discoïdal noir, et une bordure de la même couleur assez large, partant du milieu de la côte, dilatée au sommet, et dentée intérieurement dans toute sa longueur. Ailes inférieures offrant une petite bordure noire, dentée intérieurement, disparaissant un peu avant l'angle anal. La frange des quatre ailes rose en dessus. Dessous des premières ailes jaune, avec un petit point discoïdal noir, et la côte liserée de rougeâtre. Dessous des secondes jaune, sablé de quelques atomes obscurs, avec trois petits points noirâtres, dont un vers la base et deux sur le disque; une raie noirâtre, ondée, transverse, maculaire, suivie sur l'angle externe d'une tache ferrugineuse, assez grosse, arrondie. Les quatre ailes bordées par un liseré d'un rouge ferrugineux, interrompu par de petits points noirs, et séparé de la frange par un petit filet d'un blanc argentin. — Femelle d'un jaune-soufre pâle, avec la base des ailes supérieures plus fortement saupoudrée de noirâtre.

Amérique septentrionale, Géorgie. — Coll. Boisd. — C'est cette espèce que Godart a décrite sous le nom de *Smilax*.

La chenille, qui vit sur plusieurs espèces de *Cassia* et de *Glycine*, est verte, avec quatre lignes longitudinales, blanchâtres. La chrysalide est verte.

17 — Terias Thymetus.

Pieris id. God. Encyc. IX, Suppl. p. 814. 56-57. — *P. id.* Fab. E. S. 111, I, p. 56. 173. — *Colias Euterpe*, Ménétriés, Nouv. Mém. de la Soc. Imp. des Nat. de Moscou, 111, tab. 11, fig. 4.

Même port que *Lisa*, dont elle est voisine, mais un tiers plus petite. Ailes d'un jaune soufre, avec une bordure noire, un peu sinuée intérieurement, élargie vers le sommet des supérieures, et terminée en pointe vers l'angle anal des inférieures. Les premières ailes offrant en outre un petit point

noir à l'extrémité de la cellule discoïdale. Dessous des ailes supérieures jaune, avec un petit point central noir ; le bord interne plus pâle ; le sommet marqué de trois petites taches roussâtres. Dessous des inférieures jaune, avec deux petits points discoïdaux noirâtres, une tache apicale ferrugineuse, assez grande, disposée comme dans *Lisa*, précédée de même d'une raie maculaire transverse, ondée, brunâtre, la frange des quatre ailes rougeâtre, mais non coupée par un filet d'un blanc argentin. — Femelle d'un jaune-soufre très-pâle, quelquefois presque blanchâtre, avec la bordure des secondes ailes moins bien arrêtée, et remplacée vers l'angle anal par des traits noirâtres placés sur les nervures.

Saint-Domingue. — Coll. Boisd.

† † † †

18 — Terias Delia.

Xanthidia id. Boisd. et Lecont. Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 18. — *P. id.* Cram. 273, A. — *Pieris Daira*, God. Encyc. IX, p. 137. 59.

Taille et port d'*Elathea*. Ailes supérieures d'un beau jaune citron, avec une large bordure noire, dentée intérieurement, et finissant carrément, deux *lignes* avant l'angle interne ; la côte saupoudrée de noirâtre ; une bande longitudinale noirâtre, assez large, parallèle au bord interne, bordée de jaune souci inférieurement, et n'arrivant pas jusqu'à l'angle interne. Ailes inférieures d'un beau jaune, offrant sur l'angle externe une tache noire, marginale, triangulaire, s'alignant avec des petits points marginaux ou des petits traits de la même couleur, peu visibles, et situés à l'extrémité des nervures. La frange des quatre ailes rose en dessus. Dessous des premières ailes jaune, avec la côte et le sommet d'un roux vineux, et deux petits points noirâtres discoïdaux. Dessous des secondes d'un roux vineux, avec deux points discoïdaux noirâtres, et une bande

transverse, ondée, brunâtre, interrompue. — Femelle différant du mâle, en ce que les premières ailes sont dépourvues, ou au moins en grande partie, de la bande longitudinale noire, que la ligne marginale d'un jaune souci n'existe jamais, et que la base est sablée de noirâtre. Le dessous comme dans le mâle.

La chenille, qui vit sur les *Trifolium*, *Cassia* et *Glycine*, est verte, avec une ligne longitudinale, blanche de chaque côté au-dessus des pattes. La chrysalide est verte comme dans les espèces congénères.

Géorgie, Virgine, Louisiane. — Coll. Boisd. — C'est à tort, et faute d'avoir vu cette espèce en nature, que Godart, dans son Supplément, l'a rapportée à l'*Elathea*.

19 — Terias Elathea.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 136. 58. — *P. id.* Fab. E. S. 111, I, p. 196. 610. — Cram. 99, C, D.

Enverg. 15 à 16 lignes. Ailes supérieures d'un jaune serin, avec la côte largement piquée de verdâtre ou de noirâtre; une large bordure noire, dilatée au sommet, légèrement sinuée intérieurement, et s'unissant souvent à l'angle interne à une bande longitudinale assez large, de la même couleur, parallèle au bord interne et bordée inférieurement par une ligne d'un jaune souci. Ailes inférieures blanches, avec une bordure noire, plus ou moins large, irrégulièrement dentée intérieurement. La frange des quatre ailes blanche. Dessous des premières ailes blanc, avec le bord antérieur largement d'un jaune serin. Dessous des secondes ailes blanc, ou d'un blanc faiblement teinté de jaune, avec deux petits points discoïdaux bruns, plus ou moins bien marqués, quelquefois suivis d'une raie ondée, grisâtre, effacée. — Femelle un peu plus grande que le mâle. Ses ailes supérieures d'un jaune plus pâle, dépourvues de bande noire longitudinale, et de ligne marginale d'un jaune souci; leur frange jaune. Les ailes inférieures d'un blanc un peu jaunâtre, avec une bordure noirâtre assez large, mais le

plus souvent incomplète, et existant seulement sur l'angle externe; leur dessous jaunâtre, avec deux points discoïdaux et une bande ondée, transverse, interrompue, brunâtres.

Surinam, Cayenne, Saint-Domingue. — Coll. Boisd.

Variété A. La bande longitudinale des premières ailes ne touchant point à la bordure, dont elle est séparée par un peu de jaune souci; le sommet d'un jaune roussâtre en dessous. Le dessous des secondes ailes d'un jaune roussâtre, avec les points discoïdaux et la raie ondée bien marqués. — Brésil. — Coll. Boisd.

Variété B. La bande longitudinale noire des premières ailes nulle ou presque effacée; la ligne marginale d'un jaune souci, comme dans les individus ordinaires. — Surinam. — Coll. Boisd.

20 — Terias Jucunda.

Xanthidia id. Boisd. et Leconte, Iconog. des Lépid. et des Chen. de l'Am. Sept. Pl. 19, fig. 1-3.

Port et taille d'*Elathea*. Ailes supérieures semblables en tout à celles de *Delia*, excepté que la frange est blanche, et le fond d'un jaune un peu moins brillant. Ailes inférieures d'un jaune soufre, avec une bordure noirâtre, assez large, un peu sinuée intérieurement, et s'effaçant un peu en arrivant à l'angle anal. Dessous des premières ailes jaune dans le milieu, avec les contours blanchâtres, finement saupoudrés de gris. Dessous des secondes ailes blanc, très-finement aspergé de grisâtre. — Femelle différant du mâle, en ce que ses ailes sont plus pâles, que les supérieures sont fortement sablées de noirâtre, dépourvues de ligne marginale d'un jaune souci, et que la bordure des ailes inférieures est un peu plus large, et quelque fois entrecoupée de traits jaunâtres.

Amérique septentrionale. — Coll. Boisd. — Godart paraît avoir connu cette espèce, mais il l'a confondue avec l'*Elathea;* car il dit, en parlant de cette dernière, qu'elle se trouve jusqu'en Virginie.

† † † † †

21 — Terias Dina.

Poey, Centurie des Lépid. de l'île de Cuba, tab. adj.

Enverg. 16 à 18 lignes. Port d'*Hecabe*. Dessus des ailes d'un beau jaune de chrôme, avec une teinte orangée vers l'extrémité des inférieures. Les supérieures ayant à l'extrémité une bordure noire, étroite, descendant en se rétrécissant un peu presque jusqu'à l'angle interne, et se prolongeant le long de la côte sous forme de liseré. Ailes inférieures ayant le plus ordinairement un petit liseré noir qui sépare le fond d'avec la frange. Dessous des premières ailes d'un beau jaune, avec un petit point central noirâtre; dessous des secondes également d'un beau jaune, avec un petit point noirâtre vers la base, deux petits points discoïdaux de la même couleur, puis une raie transverse, maculaire, irrégulière, ondée, formée d'atomes brunâtres. — Femelle un peu plus grande que le mâle, avec la bordure un peu plus large.

Assez commune dans l'île de Cuba, sur la côte du Nord. — Coll. Boisd.

22 — Terias Westwoodii, Boisd.

Même port que *Dina*, mais d'un tiers plus grande. Dessus des ailes à peu près semblable pour la teinte; la bordure des premières un peu plus étroite; le liseré des secondes comme chez *Dina*. Dessous des ailes supérieures jaune, sans aucune trace de point central noir. Dessous des inférieures à peu près comme chez *Dina*, avec la raie transverse, maculaire, irrégulière d'atomes brunâtres, plus prononcée. — Femelle ayant près de 2 pouces $\frac{1}{4}$ d'envergure, d'un jaune beaucoup plus pâle que le mâle, mais offrant de même une teinte orangée à l'extrémité des secondes ailes; la bordure des pre-

mières plus large, plus brune, dentée intérieurement. Dessous des ailes comme chez le mâle, excepté que le sommet de chaque aile est couvert d'une assez grande tache, d'un rouge ferrugineux.

Mexique. — Coll. Boisd. et Coll. Lacordaire. — Le mâle de cette espèce ressemble beaucoup à celui de *Dina*, mais la femelle en diffère notablement.

Dédiée à M. Westwood, l'un des entomologistes les plus distingués de l'Angleterre.

23 — Terias Hyona.

Colias id. Ménétriés, Nouv. Mém. de la Société Imp. des Nat. de Moscou, III, tab. II, fig. 5.

Enverg. 15 à 16 lignes. Dessous des ailes d'un jaune-orangé vif, surtout les supérieures, avec une bordure noire, de largeur médiocre, légèrement sinuée sur les premières et un peu élargie à leur sommet, égale dans toute sa longueur sur les secondes. Dessous des ailes supérieures jaune à la base et au sommet; celui-ci saupoudré de brun, et traversé par une raie formée d'atomes de la même couleur; un petit point discoïdal noir. Dessous des inférieures d'un jaune-soufre brillant, saupoudré d'atomes ferrugineux, avec une assez grande tache apicale ferrugineuse, une bande ondée interrompue, de la même couleur, deux ou trois points basilaires roussâtres, puis un point discoïdal rouge bordé de roux.

Commune à Saint-Domingue. — Cette espèce a une affinité marquée avec *Pyro* et *Dina*.

24 — Terias Pyro.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 137. 60.

Taille et port de *Hyona*. Dessus des ailes d'un jaune-orangé vif, avec la base légèrement sablée de noirâtre. Les

supérieures avec une bordure noire, sinuée interieurement, un peu élargie au sommet. Les inférieures avec l'extrémité légèrement saupoudrée de noirâtre. Dessous des premières ailes plus pâle que le dessus, avec un point discoïdal noir, et une tache apicale obscure. Dessous des secondes d'un jaune un peu pâle, avec une tache orangée sur le milieu, quelques atomes brunâtres épars, et une tache apicale ferrugineuse, ronde, très-grande, couverte de blanc mat. Une rangée marginale de petits points noirs, comme dans la plupart des espèces.

Antilles ou Amérique méridionale. — Décrite d'après Godart. Elle nous paraît avoir beaucoup de ressemblance avec *Hyona;* n'en serait-elle pas la femelle ou une variété femelle?

GROUPE IV.

25 — TERIAS HARINA.

Horsfield, Lépid. Ins. of Ind. Comp. II, p. 137. 62.

Un peu plus grande qu'*Hecabe*, ou de la taille des plus grands individus de cette espèce, avec les ailes un peu plus larges. Ailes d'un jaune soufre; les supérieures ayant une bordure noire, étroite, expirant avant d'atteindre l'angle interne; les inférieures ordinairement sans taches, mais offrant quelquefois un commencement de bordure noire à leur sommet. Dessous des quatre ailes d'un jaune soufre, sans aucunes taches, un peu plus vif vers la base et le sommet des supérieures.

Java. — Coll. Boisd.

†

GROUPE V.

26 — TERIAS TILAHA.

Horsfield, Ins. of Ind. Comp. II, p. 136. 62.

Un peu plus grande qu'*Hecabe*. Dessus des ailes d'un

beau jaune-gomme-gutte, un peu moins vif que dans *Hecabe*. Les supérieures ayant une bordure noire un peu plus large, denticulée intérieurement, avec le sinus quadrangulaire moins bien formé; cette bordure s'unissant à l'angle interne, à une bande longitudinale, pareillement noire, assez large, qui longe tout le bord interne; la côte plus largement noire que dans *Hecabe*. Ailes inférieures ayant une bordure noire, de moyenne largeur, un peu crénelée intérieurement. Dessous des quatre ailes à peu près comme chez *Hecabe;* mais les taches annulaires du disque sont plus elliptiques, et la bande transverse, maculaire, des secondes ailes, est sensiblement moins en zigzag et commence sur la côte par une tache beaucoup plus foncée que les autres.

Java. — Coll. Boisd. — Cette *Terias* est très-distincte d'*Hecabe* et espèces voisines, par la bande longitudinale noire qui couvre tout le bord interne des premières ailes.

27 — Terias Hecabe.

Horsfield, Ins. of Ind. Comp. II, p. 135. 60.— *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 134. 51. — *Papilio id.* Linn. Syst. Nat. 2, p. 763. 96. — Fab. E. S. 111, I, p. 192. 598. — Cram. 124, B, C. — Sulz. Gesch. tab. 15, fig. 7. — Variété femelle : *Terias Sari*, Horsfield, op. cit. p. 136. 61.

Enverg. 1 $\frac{1}{2}$ - 1 $\frac{3}{4}$ pouce. Ailes d'un très-beau jaune. Les supérieures ayant une bordure noire, assez large, commençant en pointe le long de la côte, qui est en outre liserée de noirâtre, et finissant carrément à l'angle interne, après avoir décrit dans son milieu un sinus quadrangulaire profond, recevant lui-même dans son milieu une petite dent de la bordure. Ailes inférieures ayant une bordure noire plus ou moins étroite, finement et irrégulièrement crénelée intérieurement; la frange des quatre ailes jaunâtre. Dessous des ailes d'un jaune un peu moins vif que le dessus, sans bordure, avec une rangée marginale de petits points noirs près de la

frange; une tache annulaire brune sur le disque de chaque aile, précédée sur les secondes de deux ou trois petites taches également annulaires, mais très-petites, et suivie sur ces mêmes ailes d'une raie transverse, brunâtre, sinueuse, en zigzag, interrompue et plus ou moins marquée. Sur les premières ailes, la tache annulaire est ordinairement précédée vers la base de deux petites taches brunâtres, ponctiformes. — Femelle ordinairement un peu plus pâle que le mâle, offrant sur le dessous des premières ailes une tache transversale d'un brun pourpre, située sur la côte, entre le sommet et la cellule discoïdale.

Très-commune dans les Indes orientales et à Java. — Coll. Boisd.

Variété A. *Terias Sari* est une variété femelle, un peu plus pâle que les femelles ordinaires, dont le sommet des premières ailes offre en dessous une grande tache quadrangulaire d'un brun pourpre, atteignant la côte et le bord extérieur. — Java, Bengale. — Coll. Boisd.

La chenille, qui vit sur les *Æschynomene*, et particulièrement sur l'*Æschynomene Sesban*, est verte, avec une raie latérale d'un jaune pâle.

28 — Terias Suava.

Taille et port d'*Hecabe*, avec les ailes supérieures un peu plus carrées au bout, et un peu moins arrondies au sommet. Dessus des quatre ailes à peu près semblable à celui d'*Hecabe* pour la teinte, la forme et la largeur de la bordure. Dessous des ailes différant de celui d'*Hecabe*, en ce que le dessin est presque nul, que seulement on voit sur l'extrémité de la cellule discoïdale de chaque aile la trace d'une lunule brune, suivie sur les secondes d'une raie transverse, en zigzag, beaucoup moins indiquée que chez *Hecabe*.

Bengale. — Coll. Boisd. — Cette espèce et les quatre suivantes ne sont peut être que des variétés locales d'*Hecabe*.

Variété A. Un peu plus petite. La bordure des ailes supé-

rieures un peu plus étroite, d'où il résulte que le sinus quadrangulaire est moins profond. Le reste comme dans l'espèce typique. Nous l'avons reçue de M. de Haan, comme du Japon ou de Bornéo.

29 — Terias Floricola.

Xanthidia id. Boisd. Faun. de Madag. p. 21. 2.

Un peu plus petite qu'*Hecabe*, même port et même couleur. La bordure noire beaucoup plus étroite, un peu denticulée intérieurement, un peu élargie vers l'angle apical et un peu rétrécie dans son milieu, surtout chez la femelle, mais ne formant pas un grand sinus quadrangulaire comme chez *Hecabe*, la bordure des ailes inférieures tantôt presque nulle et tantôt remplacée par de petites dents noires, marginales, situées sur les nervures. Dessous des quatre ailes différant de celui d'*Hecabe*, en ce que la tache annulaire des premièresest en forme de virgule, plus blanche dans son centre, et que celle des secondes est géminée; le reste à peu près comme chez *Hecabe*. — Femelle un peu plus pâle, ayant en dessous une tache apicale ferrugineuse à peu près comme chez le sexe correspondant d'*Hecabe*.

Commune aux îles Maurice et Bourbon. — Coll. Boisd.

30 — Terias Desjardinsii.

Xanthidia id. Boisd. Faun. de Madag. p. 22. 3, Pl. 2, fig. 6.

Un peu plus petite que *Floricola*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Dessus des ailes du même jaune; les ailes supérieures ayant la côte assez largement noire, et à l'extrémité une bordure de la même couleur, d'une largeur égale dans toute sa longueur, très-finement et très-faiblement dentée. Ailes inférieures avec une bordure noire moitié plus étroite,

denticulée intérieurement; frange des quatre ailes jaunâtre, comme chez *Hecabe* et espèces voisines. Dessous différant de celui de *Floricola* et d'*Hecabe*, en ce que les taches annulaires sont oblongues, elliptiques, en ce que celle des premières ailes n'est point précédée du côté de la base de deux petits zigzags noirs, et que la raie transverse des secondes est moins interrompue et un peu plus brune.

Madagascar. — Coll. Boisd. — Nous n'avons pas vu la femelle.

31 — TERIAS SENEGALENSIS, Boisd.

Taille et port d'*Hecabe*. Dessus des ailes comme chez *Hecabe*, excepté que le fond est d'un jaune un peu moins vif. Dessous des quatre ailes paraissant être sans aucun dessin; mais, en l'examinant avec un peu de soin, on voit sur la cellule discoïdale de chaque aile les traces d'une tache annulaire elliptique, suivie sur les ailes inférieures d'une raie transverse en zigzag, effacée, comme chez *Hecabe*.

Sénégal. — Coll. Boisd.

32 — TERIAS BLANDA, Boisd.

Port et taille d'*Hecabe*, mais plus voisine de *Floricola* par la bordure sans sinus. Ailes d'un jaune un peu moins vif; les supérieures ayant une bordure noire, assez étroite, un peu élargie au sommet, dentée régulièrement en dedans, sans aucun sinus quadrangulaire. La bordure des ailes inférieures très-étroite. Dessous des quatre ailes comme chez *Hecabe*, excepté que les taches annulaires sont plus elliptiques, et sans petite dent à leur côté externe.

Batavia. — Coll. Boisd.

† †

33 — TERIAS PLEIONE.

Pontia id. Klug-Erhenb. Symb. Phys. Pl. 8, fig. 7-8.

Un tiers plus petite qu'*Hecabe*. Dessus des ailes d'un jaune soufre, avec le tiers extérieur plus pâle ; les supérieures ayant une bordure noire, commençant en pointe le long de la côte, un peu dilatée au sommet, et finissant en pointe à l'angle interne. Ailes inférieures offrant à l'extrémité une rangée de petits points noirs. Dessous des quatre ailes d'un jaune blanchâtre, sans taches, avec le disque des secondes jaune.

Arabie Heureuse. — Décrite d'après MM. Klug et Erhenberg.

† † †

34 — Terias Rahel.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 204. 637.

C'est une des petites espèces de cette famille (*Colias, Callidryas*, etc.). Ailes d'un beau jaune, avec une bordure noire, large, s'étendant de la base des supérieures à l'angle anal des inférieures. Dessous entièrement sans taches.

Indes. — Traduction de Fabricius.

Cette description conviendrait à la *Candida*, si cette dernière espèce n'offrait pas en dessous la même bordure que du côté opposé. Fabricius, par le mot *sans taches*, a-t-il voulu parler de la bordure? C'est une énigme que nous ne pouvons deviner.

35 — Terias Candida.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 134. 50. — *P. id.* Cram. 331, A.—Variété : *Xanthidia Puella*, Boisd. Voy. de *l'Astrolabe*. Entom. Pl. 2, fig. 8.—Femelle : *Colias Sagaritis*, de Haan.

Enverg. 1 $\frac{3}{4}$ pouce. Ailes d'un beau jaune, avec une large bordure noire, à peu près d'une égale largeur sur chaque aile, à peine crénelée, ou très-légèrement sinuée intérieurement, finissant ordinairement à l'angle anal des inférieures,

mais remontant quelquefois le long du bord abdominal, comme dans l'individu figuré par Cramer. Les supérieures ayant en outre la côte noire. Dessous des quatre ailes comme le dessus, excepté que la côte des premières est un peu moins largement noire. — Femelle ayant le fond de la couleur blanc en dessus et jaune en dessous. Le reste comme dans le mâle.

Amboine, Célèbes, Timor, Nouvelle-Guinée. — Coll. Boisd.

Variété A : *Puella.* La bordure, un peu plus étroite, ne remontant jamais le long du bord abdominal des secondes ailes. Le reste comme dans l'espèce typique. — Nouvelle-Guinée.

† † † †

36 — TERIAS LÆTA, Boisd.

Enverg 16 à 18 lignes. Cette espèce est bien distincte de toutes celles du genre par ses premières ailes, dont le bord postérieur est coupé droit, avec le sommet aigu. Dessus des quatre ailes d'un jaune gomme-gutte, moins vif que dans *Hecabe*; les supérieures ayant la base un peu saupoudrée de noirâtre, et une bordure noire, presque aussi large que dans *Hecabe*, commençant en pointe vers la base de la côte, et finissant carrément, une *ligne* avant l'angle interne, sans décrire aucun sinus quadrangulaire; cette bande s'élargit graduellement au sommet, et est un peu sinuée et légèrement denticulée intérieurement; frange d'un jaune rosâtre, ainsi que le bord de la côte. Ailes inférieures moins arrondies que dans la plupart des espèces, tantôt sans taches, tantôt avec un commencement de bordure noirâtre sur l'angle externe, et quelquefois avec une rangée de petits points marginaux noirs. Dessous des premières ailes jaune, avec les bords antérieur et postérieur d'un jaune roussâtre. Dessous des secondes d'un jaune-roussâtre pâle, avec deux raies transverses droites, plus obscures, dont l'antérieure longue, située au milieu de l'aile, et la postérieure courte; la base et le bord antérieur marqués

de trois ou quatre points obscurs, souvent effacés et à peine visibles.

Bengale. — Coll. Boisd. — Sur plus de quarante individus recueillis à Bombay par feu Polydore Roux, nous n'avons point remarqué de différence bien tranchée entre le mâle et la femelle.

Nous possédons une variété femelle que M. de Haan nous a envoyée comme venant du Japon, qui est un peu plus grande, et chez laquelle la bordure est divisée par deux ou trois traits jaunâtres, obsolètes. Du reste, elle offre tous les caractères des individus ordinaires.

37 — Terias Drona.

Horsfield, Ins. Lep. of Ind. Comp. II, p. 137. 64, Pl. 1, fig. 13.

Enverg. 18-19 lignes. Port d'*Hecabe*, avec le fond de la couleur d'un jaune un peu moins vif, et quelques légers atomes noirâtres vers la base. Les ailes supérieures ayant une bordure au moins aussi large que dans *Hecabe*, commençant en pointe vers la base de la côte et finissant carrément à l'angle interne, sans décrire aucun sinus quadrangulaire; cette bande s'élargit graduellement au sommet, et est denticulée régulièrement en dedans. Ailes inférieures avec une bordure noire, assez large, finissant en pointe à l'angle anal, et denticulée régulièrement sur les nervures; la frange des quatre ailes jaunâtre, ainsi que la tranche de la côte située en face le sommet. Dessous des ailes à peu près du même jaune que dans *Hecabe;* les premières ayant deux petits points noirs sur l'extrémité de la cellule discoïdale; les secondes offrant deux petits points discoïdaux semblables, précédés vers la base de trois ou quatre autres points de la même couleur, et suivis d'une raie maculaire, transverse, ondée, irrégulière, beaucoup plus sinueuse encore que chez *Hecabe*. Une rangée marginale de petits points noirs près de la frange. — Femelle plus pâle que le mâle, un

peu plus saupoudrée de noirâtre vers la base, avec la bordure des secondes ailes nulle ou presque nulle.

Java. — Coll. Boisd.

Nota. Dans cette espèce, comme dans les deux suivantes, la raie transverse du dessous des secondes ailes est tellement sinueuse, qu'elle forme deux bandes, l'une antérieure, plus longue, interrompue, l'autre postérieure, plus courte.

38 — Terias Brigitta.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 135. 53. — *P. id.* Cram. 331. B, C.

Cramer n'a figuré que la femelle. Le mâle a tout-à-fait le port de *Drona*, mais il est un peu plus petit. Dessus de ses ailes d'un jaune beaucoup plus vif, sans atomes noirâtres vers la base, avec la bordure des premières un peu plus élargie au sommet et le long de la côte, un peu plus étroite à l'angle interne, moins denticulée en dedans; la bordure des secondes ailes plus étroite, à peine denticulée intérieurement, expirant un peu avant l'angle anal; la frange des quatre ailes d'un jaune rosé ou rougeâtre. Dessous des ailes à peu près comme chez *Drona;* la bande transverse ondée, un peu plus ferrugineuse, et l'extrémité de la cellule discoïdale de chaque aile offrant une petite lunule elliptique au lieu de deux points noirâtres. — Femelle, ou *Brigitta* de Cramer et Godart: d'un jaune moins vif, avec le sommet des premières ailes moins arrondi, couvert par un triangle noir, qui s'étend obliquement du milieu de la côte au milieu du bord externe; les secondes ailes sans bordure, ou ayant seulement le bord postérieur entrecoupé de quelques traits noirâtres. Dessous des quatre ailes offrant le même dessin que dans le mâle, mais le sommet des supérieures et toute la surface des inférieures sont d'un jaune-roussâtre pâle, sablés de quelques atomes plus obscurs. La tranche de la côte située entre la bor-

dure est marquée en dessus de trois traits jaunes, plus prononcés que dans le mâle.

Sénégal. — Coll. Boisd. — Cette espèce et la suivante ne sont peut-être que des variétés locales de la *Drona*.

39 — Terias Pulchella.

Xanthidia id. Boisd. Faun. de Madag.

Même port que *Drona*, mais moitié plus petite. Ailes d'un jaune-gomme-gutte très-vif, avec la bordure comme dans *Drona*, mais proportionnellement moitié plus large, moins denticulée en dedans, se prolongeant largement le long de la côte des supérieures; la base des quatre ailes fortement saupoudrée de noirâtre. Dessous jaune, avec une série marginale de petits points noirs; les premières ailes offrant à peu près le même dessin que dans *Drona;* les secondes finement saupoudrées de noirâtre, avec la bande ondée, plus irrégulière, et formant assez nettement deux bandes transverses; les points de la base et ceux de la cellule discoïdale à peu près comme chez *Drona*. — Femelle d'un jaune soufre, saupoudrée de noirâtre, surtout vers la base, avec la bande marginale nulle sur la côte des ailes supérieures, et souvent à peine indiquée sur les inférieures.

Commune à l'île Sainte-Marie et à Madagascar. — Coll. Boisd.

† † † † †

40 — Terias Charmione.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 205, n°. 654. — Donov. Nat. Reposit. Pl. 171.

Taille de la *Terias Albula*. Dessus des ailes noir, avec le disque blanc; les premières ayant à l'extrémité, sur la partie noire, deux taches arrondies d'un jaune citron, dont l'inférieure un peu plus petite; les secondes offrant, sur le milieu

de leur bordure noire, une tache jaune semblable. Outre cela, la bordure noire des ailes inférieures est beaucoup plus étroite que celle des supérieures.

Décrite d'après la figure de Donovan. — Fabricius ne parle pas du dessous, et Donovan ne représente que le dessus, c'est pourquoi nous n'en disons rien. — Elle est indiquée comme de l'île d'Anjuan (*Johanna*, Fab.), près Madagascar.

Ne l'ayant jamais vue, nous n'affirmons pas qu'elle appartienne au genre *Terias*.

GROUPE VI.

41 — TERIAS ELOREA.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 194, n°. 603.— Donov. Nat. Reposit. Pl. 53.

Taille et port d'*Albula*. Dessus des quatre ailes blanc; les supérieures ayant la côte et une bordure marginale, noires; les inférieures ayant, vers l'angle externe, une tache noire, de grandeur médiocre, s'alignant avec une rangée de petits points marginaux de sa couleur. Dessous des quatre ailes blanc; un point noir sur la côte de chacune; trois points semblables sur le bord marginal des inférieures.

Décrite d'après la figure de Donovan. — Fabricius n'indique point sa patrie. N'ayant pas vu cette espèce, nous ne sommes pas certain qu'elle appartienne au genre *Terias*.

42 — TERIAS EGNATIA.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 138. 63. — *Pieris Cirrha*, Boisd. Voy. de *l'Astrolabe*, Pl. 2, fig. 7. — Faun. de l'Océanie, I, p. 58. 21.

Un peu plus grande que la *Terias Hecabe*. Ailes minces, blanches; les supérieures ayant la côte assez largement noirâtre dans son tiers antérieur, ensuite seulement bordée de noir; l'extrémité bordée par une bande noire assez large, un peu

dilatée au sommet, sinuée intérieurement. Ailes inférieures sans taches. Dessous des quatre ailes blanc, avec la base des premières et l'origine de la côte des secondes d'un jaune-citron un peu soufré. Les supérieures ayant en outre la côte noirâtre; le sommet blanchâtre, marqué d'une raie oblique, noirâtre.

Amboine, Célèbes. — Coll. Boisd.

43 — TERIAS MESSALINA.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 204. 638.

Taille et port de *Rahel*. Ailes blanches en dessus, avec le sommet des supérieures et une tache marginale sur les inférieures, noirs. Dessous jaune, avec une tache brune au sommet des premières ailes, une tache marginale, et des atomes de cette couleur sur les secondes.

Probablement d'Amérique. — Traduction de Fabricius, qui dit qu'elle se trouve dans les Indes.

44 — TERIAS VALLONA.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 138. 64. — *P. Vanessa*, Fab. E. S. III, I, 192. 597.

Taille de *Sinoe*. Ailes blanches de part et d'autre. Les supérieures ayant le long de la côte une bordure d'un noir brun, et un petit point discoïdal d'un noir foncé; leur dessous offrant quelques arcs noirâtres. Ailes inférieures avec des raies d'un noir brun en dessus, jaunâtres en dessous.

Amérique. — Décrite d'après Godart, qui, probablement, n'a fait que traduire Fabricius.

45 — TERIAS MUSA.

Papilio id. Fab. E. S. III, I, p. 195. 607. — *Pieris id.* God Encyc. IX, p. 137. 62.

Port et taille de *Phiale*. Dessus des ailes blanc, avec le sommet des supérieures noirâtre, et un point d'un noir foncé sur le milieu des inférieures ; ces dernières ailes ayant en outre l'extrémité d'un jaune pâle. Dessous des premières blanc, avec le bord antérieur jaune. Dessous des secondes d'un jaune pâle, avec deux points noirs sur le milieu.

Décrite d'après Godart. — Fabricius la dit des Indes, et Godart des Indes orientales. D'après son rapport avec *Nise* et *Phiale*, nous la supposerions plutôt d'Amérique.

46 — TERIAS GNATHENE, Roger.

Taille et port d'*Albula*. Les quatre ailes d'un blanc très-légèrement verdâtre, avec une bordure terminale noire, élargie assez brusquement au sommet des supérieures, et expirant à l'angle anal des inférieures. Dessous des premières ailes blanc, avec la base et le sommet lavés de jaune citron, une raie longitudinale incarnate sur leur bord interne, une tache noirâtre près du sommet, la base de la côte violette. Dessous des inférieures un peu jaunâtre, avec une petite tache lunulée d'un ferrugineux pâle, sur le bord de la cellule discoïdale ; une tache ferrugineuse plus foncée, et moins bien arrêtée en arrière de celle-ci près du bord. Palpes et pattes antérieures roses ; antennes d'un rouge vineux.

Yukatan. — Coll. de M. Roger.

47 — TERIAS BULÆA, Roger.

Taille et port d'*Albula*. Les quatre ailes d'un blanc un peu jaunâtre, avec une petite bordure terminale noire, élargie brusquement au sommet des supérieures, et expirant à l'angle anal des inférieures. Le bord de la côte des supérieures rougeâtre. Dessous des quatre ailes ayant la bordure d'un rouge de brique ; celui des supérieures ayant en outre le bord antérieur jaune, la côte rouge, et une tache noirâtre au sommet, sur le bord de la bande rouge ; celui des inférieures d'un jaune

pâle, avec quelques petits points peu marqués, et quelques groupes d'atomes d'un rouge briqueté, dont un forme une espèce de tache adhérente à la bande marginale, près du bord externe. Palpes et pattes roses.

Sénégal. — Coll. de M. Roger. — Ne serait-elle pas plutôt d'Amérique ?

48 — Terias Phiale.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 137. 61. — *P. id.* Cram. 27, F.

Enverg. 14 ou 15 lignes. Taille et port de *Venusta*. Dessus des ailes du mâle blanc. Les supérieures avec la côte pointillée de grisâtre, et une bordure noire arquée, assez large, un peu sinuée, à peu près comme dans *Albula*. Les inférieures avec le limbe terminal jaune, ou lavé de jaune. Dessus des ailes supérieures de la femelle (cette dernière ressemble à la femelle d'*Elathea*) d'un jaune-soufre très-pâle, avec la bordure plus large et plus sinuée intérieurement. Les inférieures blanches, avec une bordure noirâtre, assez large, dentée intérieurement. Dessous des premières ailes, avec le contour extérieur, assez largement jaune chez les deux sexes. Dessous des secondes blanc, très-finement saupoudré de grisâtre, avec les contours lavés de jaune, et l'apparence d'une raie transverse ondée, formée par des atomes grisâtres un peu plus rapprochés.

Cayenne, Surinam. — Coll. Boisd. — Godart, qui a décrit d'après Cramer la plupart des espèces de ce groupe, a considéré à tort la *Phiale* comme une variété de l'*Agave* de ce dernier auteur.

49 — Terias Mana.

Pieris Phiale, God. Encyc. IX, p. 137. 61.—*P. Agave*, Cram. 20. H, I.

Enverg. 15 à 18 lignes. Taille et port de *Lisa*. Dessus des ailes blanc. Les supérieures avec la côte largement cendrée; l'extrémité bordée par une bande noire, arquée, un peu sinuée intérieurement, assez large, mais moins que dans *Albula*, finissant brusquement une ligne avant l'angle interne. Ailes inférieures sans bordure, ou avec un liseré noirâtre, plus ou moins élargi; la frange et le bord très-légèrement lavés de jaune. Dessous des premières ailes blanc, avec tout le bord extérieur largement lavé de jaune-citron pâle. Dessous des secondes d'un blanc un peu jaunâtre, avec le limbe extérieur légèrement lavé de jaune; deux petits points noirâtres sur l'extrémité de la cellule discoïdale, suivis, comme dans une foule d'espèces, par une bande ondée transversale, en zigzag, interrompue, obsolète, formée par des petits groupes d'atomes noirâtres. — Femelle un peu plus petite que le mâle.

Surinam, Cayenne, environs de Mana. — Coll. Boisd.

50 — TERIAS ALBULA.

Pieris id. God. Encyc. IX. p. 138. 65. — *P. id.* Cram. 27. E. — *Mancipium fugax Nise* ♀, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. 12 à 16 lignes. Dessus des ailes blanc. Les supérieures avec l'extrémité bordée par une bande noire assez large, arquée, légèrement sinuée intérieurement, un peu dilatée au sommet, arrivant à peu près jusqu'à l'angle interne. Les ailes inférieures quelquefois sans aucune bordure, mais le plus souvent avec le limbe postérieur plus ou moins noirâtre. La frange des quatre ailes blanche ou blanchâtre, comme dans toutes les espèces de ce petit groupe. Dessous des premières ailes blanc, avec la base et le sommet lavés de jaune soufre. Dessous des secondes blanc ou d'un blanc un peu jaunâtre, sans tâches; quelquefois deux petits points noirs discoïdaux chez la femelle.

Surinam, Cayenne, Brésil. — Coll. Boisd.

Cette espèce et la suivante ne sont pas décrites exactement par Godart; ce qu'il dit de l'une s'applique très-bien à l'autre, et *vice versâ*.

51 — Terias Sinoe.

Pieris id. God. Encyc. IX, p. 138. 66.

Enverg. 19 à 20 lignes. Cette espèce Brésilienne a le port d'*Albula*, mais elle paraît moitié plus grande. Dessus des ailes du même blanc, avec la base des supérieures un peu jaunâtre; la bordure noire, arquée, un peu plus étroite, finissant assez brusquement, une *ligne* avant l'angle interne. Les ailes inférieures ordinairement sans aucune bordure. Dessous des premières ailes avec la base, le sommet et la côte lavés de jaune soufre. Dessous des secondes d'un blanc plus ou moins lavé de jaune, quelquefois sans aucunes taches, comme chez *Albula*, mais ordinairement avec deux petits points bruns discoïdaux, suivis, surtout chez les femelles, de l'empreinte d'une raie ondée, brunâtre, interrompue, affectant la même forme et la même position que dans la plupart des espèces.

Brésil. — Coll. Boisd.

Variété A. La bordure des ailes supérieures notablement plus étroite, avec le dessous des inférieures plus fortement lavé de jaune. — Mexique. Coll. Boisd. — Cette variété constitue peut-être une espèce distincte.

52 — Terias Elvina.

Swains. Zool. Illust. 1re série. Pl. 22. — *Pieris id.* God. Encyc. IX, p. 138. 67.

Nous craignons que Godart ne confonde ici deux espèces, en regardant comme mâle et femelle deux individus qui nous paraissent différer notablement; mais n'en ayant vu qu'un, nous ne pouvons qu'émettre des doutes.

L'un des sexes, dit Godart, est blanc en dessus, avec une bordure noire arquée, à l'extrémité des ailes supérieures. Le dessous de ces mêmes ailes est également blanc, avec la côte et

le sommet d'un jaune d'ocre. Le dessous des secondes est d'un jaune d'ocre, avec plusieurs points noirâtres, épars L'autre sexe (qui est celui que nous avons vu et qui est bien conforme à la figure de M. Swainson) est d'un jaune-soufre pâle de part et d'autre, sans aucunes taches en dessous, bordé de noir en dessus, à l'extrémité des premières ailes.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean. — Cette espèce est après *Brephos* la plus petite du genre.

53 — TERIAS BREPHOS, Boisd.

Mancipium vorax Brephos, Hubn. Exot. Saml.

Enverg. 9 à 10 lignes. Taille de l'*Argus Alsus*. Ailes minces, délicates, blanches, sans aucune tâche ni en dessus ni en dessous; seulement la base des supérieures est peut-être d'un jaune un peu roussâtre.

Cayenne. — Coll. Boisd. — M. Lacordaire nous a assuré que cette espèce, malgré sa rareté, dans les collections, est assez commune dans les bois, aux environs de Cayenne, mais que sa petite taille et l'extrême délicatesse de ses ailes sont cause que les voyageurs négligent de la prendre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

ANTHOCHARIS. p. 546
Achine. 574
Antevippe. 572
Antigone. 572
Arethusa. 582
Ausonia. 561
Belemia. 557
Belia. 557
Cardamines. 564
Cebrene. 583
Chilensis. 566
Damone. 564
Danae. 570
Daira. 579
Delphine. 577
Eione. 578
Ephya. 580
Etrida. 576
Eucharis. 568
Eulimene. 581
Euphene. 562
Eupompe. 571
Evagore. 579
Evanthe. 567
Evarne. 569
Evippe. 573
Genutia. 565
Liagore. 580
Phlegetonia. 576
Ocale. 584
Omphale. 574
Simplonia. 562
Subfasciata. 567
Tagis. 559
Theogone. 575

CALLIDRYAS. 605
Agarithe. 623
Alcmeone. 627
Argante. 622
Buquetii. 607
Crocale. 625
Cypris. 623
Drya. 616
Eubule. p. 613
Evadne. 628
Florella. 608
Gorgophone. 632
Hilaria. 626
Hyblæa. 612
Marcellina. 615
Minna. 612
Nelcis. 629
Orbis. 630
Philea. 619
Philippina. 609
Pomona. 618
Pyranthe. 611
Rhadia. 619
Scylla. 631
Thalestris. 621
Thisorella. 609
Trite. 624

COLIAS. 623
Aurora. 641
Cæsonia. 635
Chrysotheme. 643
Dorippe. 646
Edusa. 338
Electra. 337
Hyale. 650
Lesbia. 640
Myrmidone. 637
Nastes. 648
Neriene. 646
Palæno. 645
Pelidne. 644
Phicomone. 649
Philodice. 647
Pyrrhothea. 640
Rutilans. 642
Thisoa. 636

Vautieri. 649
ERONIA 604
Cleodora. 605

DORITIS. p. 390
Apollina. 390
EURYCUS. 391
Cressida. 392
Harmonia. 393
EUTERPE. 404
Antodyca. 407
Bithys. 410
Charops. 407
Emeris. 408
Erycinia. 406
Nimbice. 409
Tereas. 405
Theano. 411
Tisiphone.
IDMAIS. 584
Calais. 587
Chrysonome. 585
Dynamene. 588
Fausta. 586
Phisadia. 587
IPHIAS. 595
Glaucippe. 596
Leucippe. 596
LEPTALIS. 412
Amphione. 418
Astynome. 417
Astyocha. 416
Crisia. 422
Critomedia. 424
Dilis. 427
Isodrita. 426
Jethys. 423
Laia. 419
Melia. 420
Melite. 422
Methymna. 415
Nemesis. 421
Orise. 415
Phronima. 426
Psammathe. 425
Spio. 420
Thermesa. 424
LEPTOCIRCUS. 380
Curius. 381
LEUCOPHASIA. p. 428
Lathyri. 429
Sinapis. 429
NATHALIS. 580
Iole. 589
PAPILIO. 183
Acamas. 360
Adamastor. 371
Æneas. 286
Ægistus. 231
Agamemnon. 230
Agapenor. 255
Agavus. 307
Agesilaus. 263
Agestor. 376
Ajax. 258
Alexanor. 329
Alphenor. 274
Amanga. 216
Ambrax. 218
Amphytrion. 217
Amulius. 316
Anactus. 219
Anchises. 291
Anchisiades. 279
Andræmon. 343
Androcles. 249
Antenor. 189
Antheus. 234
Antilochus. 340
Antimachus. 188
Antinous. 231
Antiphates. 348
Antiphus. 266
Arbates. 290
Areas. 293
Archidamas. 321
Ariarathes. 287
Aristæus. 252
Aristodemus. 357
Aristor. 332
Arjuna. 209
Arrhiphus. 293
Arycles. 231
Ascalaphus. 200
Ascanius. 306
Asius. 309
Asterias. 332
Astyanax. 271
Augustus. 358
Axion. 219

Bathycles. p. 232
Bellerophon. 264
Belus. 315
Bianor. 205
Bitias. 323
Blumei. 206
Bunichus. 308
Brutus. 221
Calchas. 337
Caudius. 301
Cincinnatus. 346
Choridamas. 318
Claudius. 311
Cleotas. 364
Codrus. 228
Cœlus. 289
Coon. 261
Corethrus. 314
Coristhæus. 323
Crassus. 314
Cresphontes. 220
Crino. 207
Cynorta. 370
Cyrnus. 230
Dardanus. 304
Deiphobus. 220
Demetrius. 199
Demoleus. 237
Descombesi. 197
Deucalion. 375
Dimas. 292
Disparilis. 227
Dissimilis. 277
Dolicaon. 347
Doreus. 223
Drusius. 218
Echedorus. 308
Echelus. 287
Emalthion. 196
Empedocles. 228
Epiphorbas. 226
Encelades. 376
Endochus. 243
Epius. 238
Erithalion. 295
Erectheus. 215
Euristeus. 282
Eurymas. 284
Eurymedes. 285
Eurypilus. 233
Evander. 277
Evemon. 234
Evombar. 254
Gambrisius. 213
Glaucus. 235
Glycerion. 247
Grayi. 365
Harrissianus. p. 310
Hector. 209
Hectorides. 303
Helenus. 211
Hippason. 281
Hippocoon. 243
Hyperion. 319
Homerus. 345
Ideus. 209
Hioneus. 213
Ilus. 280
Imerius. 312
Iphidamas. 292
Iphitas. 348
Jason. 232
Lacedemon. 374
Laius. 311
Lalandei. 320
Lampsacus. 190
Lavinius. 379
Latreillanus. 340
Leonidas. 224
Leucaspis. 402
Liris. 260
Lycidas. 317
Lycophron. 362
Macareus. 374
Machaon. 328
Machaonides. 344
Macleayanus. 220
Marcellus. 257
Marchandii. 350
Marcius. 288
Memnon. 192
Menestheus. 236
Mentor. 355
Mutius. 270
Nephalion. 294
Nephelus. 210
Nireus. 224
Nomius. 251
Nox. 277
Numa. 289
Numitor. 317
OEbalus. 360
OEnomaus. 198
Opleus. 281
Orchamus. 300
Orestes. 378
Oribazus. 228
Ormenus. 214
Ornythion. 254
Oropsanes. 275
Pæon. 356
Palamedes. 359
Palinurus. 207
Pammon. 272

Panope. p. 373
Paris. 208
Payeni. 235
Pelaus. 367
Peleides. 366
Peranthus. 203
Perrhebus. 305
Phaon. 319
Phestus. 212
Philenor. 324
Philolaus. 256
Philoxenus. 264
Phorbanta. 225
Pilumnus. 340
Pirithous. 358
Podalirius. 245
Polycaon. 361
Polyctor. 205
Polycenes. 261
Polydamas. 321
Polydorus. 267
Polymetus. 283
Polymnestor. 191
Polyphontes. 268
Priapus. 190
Proneus. 307
Protenor. 198
Protesilaus. 262
Proteus. 297
Protodamas. 322
Pylades. 244
Rhesus. 253
Rogeri. 278
Sarpedon. 235
Scamander. 363
Serapis. 298
Servillei. 346
Sesostris. 299
Severus. 212
Sinon. 260
Sthenelus. 239
Tarquinius. 296
Telamon. 250
Thersites. 353
Theseus. 276
Thoas. 355
Thyastes. 349
Thymbræus. 202
Torquatinus. 368
Torquatus. 367
Triopas. 313
Troilus. 334
Trojanus. 304
Tros. 301
Tullus. 295
Turnus. 338
Tynderæus. 241
Ulysses. p. 202
Vertumnus. 298
Villersii. 325
Westermanni. 372
Xenodomas. 320
Xuthus. 327
Zacynthus. 284
Zenobius. 369
Zerynthius. 370

PARNASSIUS. 493

Apollo. 395
Corybas. 399
Hardwickii. 400
Jacquemontii. 400
Mnemosyne. 401
Nomion. 397
Phœbus. 398

PIERIS. 434

Acaste. 523
Ada. 479
Aganippe. 457
Agathina. 511
Agathon. 447
Albina. 480
Albunea. 490
Amaryllis. 549
Amasene. 535
Amathonte. 438
Anguitia. 492
Antonoe. 454
Argenthona. 461
Argia. 442
Aripa. 528
Aruna. 466
Aspasia. 469
Augusta. 503
Ausia. 531
Autodice. 539
Autothisbe. 452
Bagoe. 461
Bajura. 467
Balidia. 529
Belisama. 464
Belladona. 447
Brassicæ. 521
Buniæ. 530
Callidice. 542
Calydonia. 439
Calypso. 504
Cassida. 552
Castalia. 546
Celestina. 484
Charina. 525

Cheiranthi. 522
Chloridice. 542
Chloris. 516
Clytie. 475
Cneora. 499
Coronea. 474
Coronis. 471
Cratægi. 445
Creona. 505
Crithoe. 450
Cronis. 548
Cruciferarum. 519
Daplidice. 544
Descombesi. 465
Dorimene. 464
Dorothea. 551
Doxo. 517
Drusilla. 492
Ega. 536
Egialea. 450
Eleonora. 481
Elodia. 529
Enarete. 480
Enyo. 481
Eperia. 470
Eriphia. 513
Eris. 514
Eubotea. 500
Eudoxia. 510
Eumelis. 516
Evonima. 493
Fabia. 550
Flippantha. 467
Gabia. 478
Glaucopome. 546
Gliciria. 524
Hhlimede. 526
Harpalyce. 458
Hedyle. 500
Helcida. 501
Hellica. 546
Helvia. 488
Hippo. 534
Hirlanda. 478
Horsfieldii. 448
Hyoma. 508
Hyparete. 455
Idotea. 441
Ilatre. 491
Iobæa. 445
Ione. 515
Isandra. 490
Isse. 462
Joppe. 495
Josephina. 532
Judith. 468
Lanassa. 477
Larima. 524
Leucania. 493
Liberia. 484
Libitina. 499
Licea. 508
Limnoria. 488
Lycimnia. 487
Lyncida. 482
Mænacte. 517
Melania. 537
Mesentina. 501
Monca. 477
Monuste. 495
Mysis. 460
Nabellica. 509
Napi. 518
Nehemia. 528
Neombo. 539
Nerissa. 535
Nero. 485
Nigrina. 450
Niseia. 473
Nysa. 470
Oleracea. 518
Orbona. 497
Panda. 485
Pandione. 537
Pasiphae. 549
Pasithoe. 451
Paulina. 538
Peribæa. 453
Perimale. 475
Phaloe. 532
Pharis. 443
Phileris. 512
Philete. 550
Philonome. 453
Phryxe. 446
Phylira. 462
Pigea. 523
Pitys. 470
Placidia. 483
Polycaste. 525
Poppea. 511
Protocharis. 457
Protodice. 543
Protomedia. 509
Pylotis. 530
Pyrrha. 440
Rachel. 469
Rapæ. 520
Rouxii. 487
Salacia. 489
Scylara. 482
Severina. 507
Sthenobæa. 466
Suasa. 549

Sylvia. 551
Teutonia. 473
Thalassina. 443
Theodice. 540
Thisbe. 449
Timorensis. 459
Tritogenia. 513
Valeria. 444
Vallei. 494
Viardi. 439
Virginia. 494
Zarinda. 486
Zelmira. 533
Zochalia. 506

PONTIA. 430

Crokera. 431
Medusa. 433
Narica. 434
Nina. 431
Sylvicola. 433

RHODOCERA. 597

Clorinde. 599
Guenecana. 601
Lacordairei. 600
Leachiana. 599
Lyside. 603
Mærula. 600
Rhamni. 602

TERIAS.

Agave. 656
Albula. 682
Arbela. 656
Blanda. 672
Brephos. 684
Brigitta. 676
Bulæa. 680
Candida. 673
Charmione. 677
Delia. 663
Desjardinsii. 671
Dina. 666
Drona. 675
Egnatia. 678
Elathea. 664
Elorea. 678
Elvina. 683
Floricola. 671
Gentilis. 658
Gnathene. 680
Harina. 668
Hecabe. 669
Herla. 660
Hyona. 667
Jucunda. 665
Læta. 674
Leuce. 659
Lisa. 661
Mana. 681
Messalina. 679
Mexicana. 655
Midea. 659
Musa. 679
Nicippe. 653
Nise. 657
Phiale. 681
Pleione. 672
Proterpia. 654
Pulchella. 677
Pyro. 667
Rahel. 673
Senegalensis. 672
Sinoe. 68[illegible]
Smilax. 66[illegible]
Stygma. 6[illegible]
Stygmula. 6[illegible]
Suava. 6[illegible]0
Tenella. 657
Tilaha. 658
Thymetus. 662
Vallona. 679
Venusta. 658
Westvoodii. 666

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

00055405

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016